

Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca
Université Lumière Lyon 2
Ecole doctorale 3LA (Lettres, Langues, Linguistique et Arts)

Doctorat en cotutelle

Le système de la politesse confronté aux défis du *talk-show*

Politesse, impolitesse et a-politesse à l'épreuve
du spectacle et de la violence dans *On n'est pas
couché* et *Tout le monde en parle*

Tome I

Alina-Gabriela OPREA

Thèse dirigée par
Alain RABATEL, professeur des universités
Ligia-Stela FLOREA, professeure des universités

Date et lieu de soutenance : le 30 novembre 2012, Cluj-Napoca

Jury :

Ligia-Stela FLOREA, professeure de sciences du langage, Université « Babeş-Bolyai »
Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, professeure émérite de sciences du langage, Université
« Lumière » Lyon 2
Anca MĂGUREANU, professeure de sciences du langage, Université de Bucarest
Claudine MOÏSE, professeure de sciences du langage, Université « Stendhal » Grenoble 3
Alain RABATEL, professeur de sciences du langage, Université « Claude-Bernard » Lyon 1
Cristina TĂTARU, maître de conférences en sciences du langage, Université « Babeş-Bolyai »

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier très sincèrement mes directeurs de thèse qui, par leur aide et leur disponibilité m'ont permis d'accomplir cette thèse. Je remercie Madame Ligia Florea, qui m'a accompagnée au fil de toutes mes années d'études et qui a toujours soutenu mes projets de recherche. Je lui dois mes premiers pas dans le monde des sciences du langage et je la remercie d'avoir toujours cru en mes capacités.

Je remercie également Monsieur Alain Rabatel, qui a bien voulu diriger mon travail de thèse, qui m'a encouragée au long de ces deux ans passés à Lyon et qui a orienté mon travail par la pertinence de ses remarques. Je le remercie pour ses nombreux conseils et pour son investissement constant.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Madame Catherine Kerbrat-Orecchioni pour sa bienveillance et pour ses précieux conseils et remarques.

Je remercie aussi vivement les autres membres de mon jury, Madame Anca Măgureanu, Madame Claudine Moïse, et Madame Cristina Tătaru, pour l'intérêt qu'elles ont bien voulu porter à ma thèse.

Je remercie tout spécialement mon mari pour son soutien sans faille et ses encouragements. Je le remercie pour avoir toujours trouvé les mots justes dans les moments difficiles et m'avoir apporté le réconfort dont j'avais besoin.

Je remercie les membres de ma famille, particulièrement ma mère et mon frère.

Enfin, je souhaite remercier mes amies et mes proches pour toutes leurs attentions.

À ma grand-mère et à mon mari...

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	3
<i>Introduction</i>	11
PARTIE I : PRÉSENTATION DU CORPUS	21
CHAPITRE 1 : MÉTHODE ET PRÉSENTATION GLOBALE DU CORPUS	22
CHAPITRE 2 : DEUX TALK-SHOWS FRANÇAIS : TOUT LE MONDE EN PARLE ET ON N'EST PAS COUCHÉ	27
2.1 Définition et contrat de communication du talk-show.....	29
Figure 1 : graphique des « mondes » et des genres télévisuels.....	31
2.2 <i>Tout le monde en parle</i>	34
2.2.1 Paramètres de base et dispositifs	34
Figure 2 : vue du plateau de <i>TLMP</i>	35
2.2.2 Le schéma participatif	38
Figure 3 : typologie des invités dans <i>TLMP</i>	40
2.3 <i>On n'est pas couché</i>	41
2.3.1 Paramètres de base et dispositifs	41
Figure 4 : le plateau de <i>ONPC</i> — décor et logique proxémique	42
2.3.2 Les protagonistes.....	45
Figure 3 : typologie des invités dans <i>ONPC</i>	48
2.4 Une mise en parallèle des deux <i>talk-shows</i>	49
2.4.1. Les traits fédérateurs	50
2.4.2. Les différences	51
2.5 Bilan.....	52
PARTIE II : PROPOSITIONS POUR UN NOUVEAU CADRE D'ANALYSE	55
<i>Introduction</i>	56
Figure 6 : notre vision du système de la politesse.....	57
CHAPITRE 1 : LE SYSTÈME DE LA POLITESSE. DÉFINITIONS ET FORMES	58
1.1 La politesse	58
1.1.1 Définition(s)	58
Figure 7 : tableau des principales visions du système de la politesse.....	63
1.1.2 Politesse « positive » et politesse « négative ».....	63
1.1.3 La pseudo-politesse	68
1.1.4 Politesse et agression verbale : l'ironie et autres phénomènes connexes	70
Figure 8 – champ sémantique de l'humour	72
Définition(s)	72
Formes de l'ironie	76
Ironie vs. sarcasme	79
Ironie vs. humour	81
Figure 9 : humour et ironie — une mise en parallèle	87
Figure 10 : rapport de la dynamique interpersonnelle et des degrés de l'agression verbale....	88
L'ironie comme adoucisseur.....	88
L' « agression tropique ».....	90
Figure 11 : position de l' « agression tropique » dans le système de la politesse	90
Quelques remarques finales.....	92
1.2 L'hyperpolitesses	96
1.3 Conclusion	97

CHAPITRE 2 : L'IMPOLITESSE	99
2.1 Définition.....	99
2.2 Quelques manifestations de l'impolitesse	103
2.2.1 Conflit verbal, impolitesse initiative et impolitesse réactive.....	103
Figure 13 : stratégies d'impolitesse réactive	108
2.2.3 La pseudo-impolitesse ou l'impolitesse « polie »	109
Figure 14 : position de la pseudo-impolitesse dans le système de la politesse.....	109
Figure 15 : la dynamique interpersonnelle	111
Figure 16 : <i>continuum</i> des stratégies discursives « hybrides » — des « relations à plaisanterie » jusqu'aux relations conflictuelles	114
2.3 Fonctions de l'impolitesse	115
2.3.1 Pourquoi recourir à l'impolitesse ?	115
2.3.2 Impolitesse-spectacle.....	116
2.3.3 L'impolitesse comme (re-)affirmation et expression du « pouvoir »	120
2.3.4 La fonction de provocation et de déstabilisation	125
2.4 Impolitesse et émotion.....	126
Figure 17 : registres d'analyse de la composante pathémique.....	129
(a) Les émotions dans la perspective de la production.....	129
(b) Les émotions dans la perspective de la réception.....	130
(c) Les émotions et l'argumentation	134
Quelques remarques finales	136
2.5 Conclusion	138
CHAPITRE 3 : A-POLITESSE ET L'ADÉQUATION AUX NORMES. UNE VISION DIFFERENTE	144
3.1 Ajustement des théories de l'appropriation	144
3.1.1 Non-politesse, a-politesse, politesse « zéro », <i>politicness</i>	145
3.1.2. Limites des théories de l' « adéquation » aux normes.....	146
Figure 18 : problématiques autour des notions de « non-politesse » et de l' « adéquation »	147
3.1.3 Notions connexes	147
3.2 L'a-politesse	153
3.2.1 Définition	153
3.2.2 Formes et manifestations.....	154
3.2.3. Ritualisation/légitimation et neutralisation de l'impolitesse	155
3.3 Conclusion	157
CHAPITRE 4 : CRITÈRES D'IDENTIFICATION OU D'EVALUATION	160
4.1 Les critères (sémantico-)pragmatiques	160
4.2 Perception et réception de l'impolitesse	161
4.3 Critères de l'intensité.....	165
4.3.1 Les stratégies d'aggravation.....	166
Figure 19 : illustration des stratégies d'aggravation.....	167
4.3.2 La systématisme ou la totalité.....	168
4.3.3 La durée.....	169
4.4 Critères interactionnels/contextuels.....	170
4.4.1 Le contexte	171
4.4.2 Le cotexte	172
4.5 Critères moraux	173
4.5.1 Le critère de pertinence	175
4.5.2 Le critère de la justification.....	176
4.5.3 Le critère de bonne/mauvaise foi	178
Argumentation, agressivité verbale et légitimité.....	180
4.6 Conclusion	181
CHAPITRE 5 : LA VIOLENCE.....	184
5.1 La violence conversationnelle	185
5.2 La violence langagière.....	187

5.2.1 Définition	187
Figure 20 : les étapes et l'intensification de la violence verbale.....	189
5.2.2 Critères d'évaluation et d'identification de la violence verbale	190
Le contenu des attaques	190
Figure 21 : le rapport gravité – intrusion de la violence verbale	190
La réception de la violence : réactions et métacommentaires.....	191
Les étapes de la violence verbale.....	192
5.3 Conclusion	196
Bilan général	199
Figure 22 : modèle final du système de la politesse	200
Figure 23 : modèle du cadre d'analyse proposé.....	201
PARTIE III : LE SYSTÈME DE LA POLITESSE CONFRONTÉ AUX DEUX TALK-SHOWS :	
ANALYSE DU CORPUS	205
CHAPITRE 1 : LES ÉLITES À L'ÉPREUVE DU SPECTACLE : IMPOLITESSE « RÉELLE »,	
IMPOLITESSE « NEUTRALISÉE » ET MISE(S) EN SCÈNE DE SOI.....	206
1.1 Introduction	206
1.2 Le traitement des élites dans les <i>talk-shows</i> <i>TLMP</i> et <i>ONPC</i>	209
1.2.1 La confrontation et la dérision en tant que ressorts du spectacle : le cas de <i>ONPC</i>	211
1.2.2. Carnavalisation et désacralisation : le cas de <i>TLMP</i>	224
1.2.3 Conclusion.....	237
1.3 De l'importance d'être (un peu) impoli	239
1.3.1 Une mise en question des règles de la politesse : impolitesse « réelle » et impolitesse	
« fictive ».....	240
Figure 24 – le rapport entre le rôle du locuteur et la neutralisation de l'impolitesse	242
Figure 25 : le rapport impolitesse – intensité – réalité/neutralisation	244
1.3.2 Construction de l'éthos et gestion des doubles contraintes	244
1.3.3 Conclusion.....	256
1.4 Bilan.....	258
Figure 26 : une mise en parallèle de l'impolitesse pratiquée par l'instance médiatique	
dans <i>ONPC</i> et <i>TLMP</i>	261
CHAPITRE 2 : DE L'IMPOLITESSE AU K.O. VERBAL	262
2.1 Introduction	262
2.2 Les émissions.....	264
2.2.1 Présentation générale.....	264
2.2.2 Les protagonistes du conflit	265
2.2.3 La montée en tension.....	269
Figure 27 : l'émergence du conflit.....	270
Figure 28 : enclenchement de la guerre verbale.....	271
Figure 29 : final(s) de la joute verbale.....	273
2.3 Critique littéraire et K.O. verbal	274
2.3.1 Le (sous-)genre critique littéraire « d'interpellation ».....	274
2.4 Le K.O. verbal : caractéristiques, objectifs et fonctionnement.....	279
Stratégies d'attaque et de riposte – entre légitimité et non légitimité.....	280
2.5 De l'impolitesse au K.O. verbal	288
Premier K.O. verbal	288
Deuxième K.O. verbal.....	292
2.6 Bilan.....	299
Figure 30 : stratégies de réalisation du K.O. verbal et hypostases des participants	300
CHAPITRE 3 : LA VIOLENCE, DANS TOUS SES ÉTATS, ET SA PLACE DANS LE SYSTÈME	
DE LA POLITESSE	303
3.1 Introduction	303
3.2 Polémique et impolitesse	305

3.2.1 Définition(s) et caractéristiques de la polémique	306
3.2.2 La parole polémique en tant que ressort du spectacle dans les <i>talk-shows</i>	309
3.3 La violence langagière partagée	311
3.3.1 Présentation générale.....	312
3.3.2 « À armes égales » : du K.O. verbal à la violence partagée	313
Figure 31 : la séquentialité conflictuelle.....	314
Figure 32 : distribution des interventions dans l'extrait « Caroline Fourest »	316
Figure 33 : distribution des interventions dans l'extrait « Annie Lemoine »	316
3.3.3 Guerre des mots, guerre des images.....	325
Figure 34 : négociations identitaires et éthos émergeant	327
3.3.4 Conclusion.....	334
3.4 Violence conversationnelle et violence symbolique extrêmes	337
3.4.1 Présentation générale.....	337
3.4.2 Violence conversationnelle et rapports de places.....	341
Figure 35 : quantification de la violence conversationnelle.....	346
3.4.3 Attaques des faces, accusations et violence symbolique.....	350
3.4.4 Deux stratégies de combat, deux mises en scène de la parole.....	356
3.4.5 Conclusion.....	359
3.5 Violence « hors-la-loi » : diffamation et violence physique.....	360
3.5.1 Présentation générale.....	360
3.5.2 La diffamation	361
3.5.3 Apogée de la montée en tension : la violence physique.....	367
3.5.4 Conclusion.....	372
3.6 Bilan.....	374
Figure 36 : <i>continuum</i> des mises en scène de la parole dans les polémiques.....	377

Conclusions 379

Bibliographie 390

TOME II : ANNEXES..... 412

Introduction

La politesse est « une nécessité absolue sans laquelle aucune vie sociale ne serait possible » (Montandon, 1997 : 5) ; elle sert à prévenir « les dangers qui semblent liés aux risques des interactions sociales : l'agression, le conflit, la gêne, l'inconnu » (*ibid.* : 8). En effet, la communication interpersonnelle échouerait sans un minimum de politesse et de respect vis-à-vis de la face et du « territoire » d'autrui. Chaque époque et chaque type de société, ou de communauté, ont eu leurs normes de politesse. À ce titre, la politesse aurait de multiples visages (et des dénominations plus nombreuses encore) ; ainsi, elle peut être synonyme, selon l'acception commune, de bienséance, de civilité, de courtoisie, de diplomatie, etc. Dans le domaine de la linguistique, la politesse est essentiellement affaire des « faces »¹, désignant le « travail de figuration » qui peut se résumer à l'injonction de Goffman : « Ménagez-vous les uns les autres »², la perte de la face devant être évitée tant dans le cas du locuteur lui-même, que dans le cas d'autrui (« ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'on vous fasse »).

Cadre théorique et méthodologique

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de préciser le cadre théorique dans le lequel nous avons ancré notre recherche. La notion de politesse est, depuis plusieurs dizaines d'années, au centre des préoccupations des linguistes, mais pas seulement ; elle a constitué l'objet d'étude d'une variété de disciplines, de la pragmatique et l'analyse du discours, jusqu'à la sociologie et à la philosophie, entre autres, et est susceptible de connaître, constamment, des enrichissements théoriques.

Le grand **cadre théorique** adopté³ pour notre travail est l'analyse du discours, champ d'investigation extrêmement vaste, plus précisément les approches interactionnelles et conversationnelles telles qu'elles ont été développées par l'équipe de recherche lyonnaise (Kerbrat-Orecchioni, Cosnier, Traverso, etc.). Si l'analyse du discours décrit la parole comme étant la production de l'émetteur, l'approche interactionnelle s'oppose à cette vision unilatérale de la communication partant du principe que tout échange est une construction collective — « parler, c'est inter-agir » (Gumperez cité par Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 12) —, et privilégiant, comme objet d'analyse, les échanges de type dialogal et oral. En effet, le système de la politesse ne pourrait pas être investigué sans tenir compte du « réseau d'influences mutuelles » (*ibid.*) exercées constamment par les interactants ; comme le suggère Goffman (1973 : 21-22), l'idée d'*inter*-action et la notion de politesse sont intrinsèquement liées :

« [i]nteragir avec l'autre représente un double risque, celui de donner une image négative de soi et celui d'envoyer à l'autre une image négative de lui-même. Tout discours est construit en tenant compte de cette double contrainte ».

¹ « La face recouvre l'ensemble d'images valorisantes et socialement acceptées de soi-même que chaque interactant cherche à faire reconnaître par ses partenaires ». (Goffman, 1974 : 5)

² Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 173.

³ Nous n'esquisserez ici que les grandes lignes des approches et des théories employées qui seront approfondies par la suite.

Le modèle choisi pour l'analyse du système de la politesse est celui pragmatique proposé par Brown & Levinson (1987), « le cadre théorique le plus cohérent et puissant et ayant en conséquence inspiré le plus les recherches récentes dans ce domaine » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 167). Ce modèle conçoit la politesse comme un travail de préservation des faces, concept amorcé par Goffman (voir *supra*), et qui distingue entre les notions de « face négative » ou « territoire » (le respect de l'espace personnel d'autrui), et de « face positive » (l'image valorisante qu'une personne a besoin de recevoir des autres). Les deux auteurs introduisent le concept de FTA (*Face Threatening Act*) — qui sera adopté par la plupart des théories de la politesse — stipulant que la plupart des actes de langage sont des actes potentiellement menaçants pour la/les face(s) des interlocuteurs.

Malgré les nombreuses critiques de ce modèle, la définition de la politesse en termes de faces reste, à notre avis, particulièrement pertinente. La théorie de Brown & Levinson a été revisitée, entre autres, par Kerbrat-Orecchioni (1992) qui y ajoute la notion d'« actes flatteurs » pour la face de l'allocutaire (*Face Flattering Act*) ; ce nouveau concept entraîne une conception différente de la politesse en termes de « politesse négative » (ou « compensatoire ») et de politesse positive » (de nature « productionniste ») que nous allons détailler dans la partie théorique de notre thèse. Nous avons également intégré dans notre démarche et dans nos réflexions le modèle d'impolitesse linguistique proposé par Culpeper (1996, 2005, 2011), Bousfield (2008), etc., qui, à leur tour, sont partis dans la (re-)conceptualisation de l'impolitesse du cadre brownlevinsonien.

Les approches théoriques choisies présentent (encore) un avantage essentiel : elles dépassent le cadre de l'analyse exclusivement linguistique intégrant la nature multicanale de la communication, englobant ainsi dans l'analyse les aspects non-verbaux et para-verbaux qui étaient, jusqu'alors, plus ou moins négligés. « Nous parlons avec nos organes vocaux, mais c'est avec tout notre corps que nous conversons », soulignait Abercrombie (cité par Berthet & Breton, 1979 : 132). Aussi simple que cette remarque puisse sembler, la prise en compte de la pluri-dimension des échanges est en réalité extrêmement importante et utile notamment dans le cas des pratiques verbales où le contenu littéral ne correspond pas toujours au véritable contenu. Prenons, à titre d'exemple l'ironie, l'humour ou les « insultes de solidarités »⁴, etc., où ce sont justement les éléments non- et para-verbaux (mimiques, regards, sourires, contours intonatoires...) qui permettent l'identification des rapports existants entre les interlocuteurs (rapports de connivence ou bien conflictuels) et, par la suite, l'évaluation de ces pratiques.

La **méthodologie** dont nous nous sommes servie appartient en égale mesure à l'approche interactionniste ; elle suppose l'observation des échanges dans un contexte particulier, leur enregistrement, et enfin, leur transcription⁵ afin d'en dégager et d'analyser les phénomènes étudiés.

Vu la nature médiatique de notre corpus, notre travail n'a pas comme point d'ancrage un seul champ théorique exclusif. Ainsi, pour mieux adapter notre démarche à la spécificité du corpus, nous avons emprunté des outils à la sémiotique des gestes et à la grammaire intonative, comme nous venons de le mentionner, mais aussi à l'analyse du discours médiatique (Charaudeau 1991, 1997) et à la sémiologie audiovisuelle (Lochard et Soulages 1994, 2003, 2007, etc.) pour décrire le genre *talk-show* et le rapport entre ses traits génériques et les pratiques discursives polies, impolies, etc.

⁴ Voir Lagorgette & Larrivée 2004.

⁵ Le corpus, sa présentation aussi bien que l'explication du système de conventions adopté pour sa transcription, sont publiés séparément, dans un volume d'annexes (tome II), afin de faciliter sa consultation en même temps que la lecture des analyses illustrées dans le tome I.

Le domaine de la politesse n'a été que récemment analysé dans la communication médiatique. Les travaux sur la politesse et surtout sur l'impolitesse dans les échanges télévisés n'abondent pas, à notre connaissance (Culpeper 2011, Kerbrat-Orecchioni 2010, Simonin 2011), ce qui peut représenter pour nous un avantage mais aussi un défi : celui d'explorer des notions — longuement discutées et analysées —, sous un nouvel angle, et de les articuler avec le contrat et le format des *talk-show* régissant les comportements attendus des interlocuteurs et orientant nos perspectives de recherche de manière significative.

Hypothèses de recherche

Nous avons vu que la politesse vise la préservation des faces et de l'harmonie interactionnelle, du moins, dans les échanges de type consensuel. Mais que se passe-t-il dans les autres cas, où le dissensus se trouve au cœur même des échanges et où il faut « triompher » de l'autre, ou bien lorsque les normes de la politesse entrent en conflit avec d'autres séries de normes et de règles ? Que se passe-t-il dans les situations de communication essentiellement confrontationnelles qui ne restent pas vraiment en marge du comportement linguistique humain, comme le soulignait Leech⁶, et qui sont peut-être plus nombreuses que l'on ne le pense — débats parlementaires (Harris 2001) ou politiques, interactions thérapeutiques (Lakoff 1989), discours au tribunal (Lakoff 1989), discours en milieu militaire (Culpeper 1996), émissions à la radio (Hutchby 1996) ou encore, comme dans notre cas, échanges dans les *talk-shows* de type polémique ? Comme nous pouvons le constater, il y a un certain intérêt, assez récent, certes, mais qui va croissant⁷, pour l'impolitesse qui mériterait d'être traitée comme objet d'étude à part entière, et non seulement en tant que contrepartie « négative » de la politesse.

Toujours est-il que l'ensemble des théories du système de la politesse présente certaines limites lors de son application à un corpus médiatique tel que le nôtre. Sans réfuter les contributions importantes apportées par ces théories de la politesse — et même en nous appuyant sur elles, tant qu'elles apportent des éclairages incontournables —, nous avons estimé nécessaire de les « élargir » et de consacrer à l'impolitesse une place privilégiée en raison de sa prédominance dans le contexte de nos émissions.

Le rôle de l'impolitesse et ses rapports à la politesse dans le cadre des *talk-shows* *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle* ont constitué le point de départ de notre travail, déclenchant en même temps toute une série de questions et de réflexions autour du système de la politesse⁸. Le présent travail est donc une analyse de ce système confronté aux défis des émissions de *talk-shows* mentionnés, défis qui nous ont amenée à explorer et à examiner, dans une perspective différente, la dichotomie classique politesse-impolitesse. Le travail d'investigation du fonctionnement de la politesse et de l'impolitesse nous a conduite à les articuler avec d'autres notions qui occuperont une place centrale dans notre étude et que nous essayerons d'explicitier brièvement dans cette introduction : l'a-politesse et l'adéquation au contrat de communication des interactions, la violence, l'idée de représentation et de mise en scène.

⁶ “[C]onflictive illocutions tend, thankfully, to be rather marginal to human linguistic behaviour in normal circumstances”. (Leech, 1983: 105)

⁷ Notamment dans la sphère anglo-saxonne (voir surtout Culpeper 1996 et 2011, Culpeper, Bousfield & Wichman 2003, Bousfield 2008, Bousfield & Locher 2008), et un peu moins dans la sphère francophone (voir Kerbrat-Orecchioni, les journées d'études organisées à Lyon : *(Im)politesse linguistique : enjeux théoriques* 2010, et *Linguistic Impoliteness and Rudeness*, 2011, etc.).

⁸ Le système « classique » de la politesse englobe, excepté la politesse elle-même, l'impolitesse (“impoliteness” et “rudeness” dans certaines des approches anglo-saxonnes), l'hyperpolitesse et, dans les théories plus récentes, la non-politesse.

Justification de la démarche et présentation du plan

Concevoir l'impolitesse comme simplement une forme déviante de communication, comme type de comportement opposé à la politesse, nous a paru un peu réducteur et surtout inadéquat par rapport à notre corpus. Longtemps les théories linguistiques ont appréhendé la politesse en tant que synonyme d'adéquation, mais cette vision ne peut pas être appliquée en toute rigueur au type de *talk-show* que nous étudions et qui vient bousculer les normes de la civilité et de la bienséance. En effet, la finalité ultime de ce programme — le spectacle télévisuel (qui prône l'auto-affirmation, le sensationnel, la liberté d'expression, etc.) serait, *a priori*, incompatible, ou, du moins, difficilement conciliable avec les postulats de la politesse. Si la politesse est synonyme de civilité, de discrétion, de tact et de décence, la logique du divertissement impose plutôt l'impertinence, le dévoilement du privé, l'« extravagance » et l'exagération (voir *infra* partie I).

Comment rendre compte du fonctionnement de la politesse et de l'impolitesse lorsque l'on a affaire à cette double contrainte, à cette tension entre le principe de la politesse et le cadre normatif du *talk-show* ? Deux démarches nous ont semblé, en ce sens, nécessaires :

(1) Premièrement, abandonner définitivement la conception selon laquelle **la politesse** désignait l'ensemble des comportements jugés adéquats et **l'impolitesse** était conçue négativement, en termes de déviation et d'écart (voir *infra* partie II, chapitres 1 et 2). Être poli, c'est dire ce qui est socialement correct⁹, soutiennent de nombreux analystes (Lakoff 1975, Adegbiya 1989, Nwoye 1992, Ide 2005,...). Or, cette vision nous semble être valable pour l'impolitesse en égale mesure : dans les *talk-shows*, se montrer un peu impoli, voire violent, c'est satisfaire aux attentes spectatoriennes, jouer le « rôle » qui a été dévolu aux participants, etc. (partie III, chapitre 1).

Les règles du *talk-show* et l'analyse du corpus nous ont conduite à introduire dans notre étude d'autres catégories que celles de politesse et d'impolitesse, notamment celle de violence et d'appropriation (que nous élaborerons plus loin). **La violence langagière** est appréhendée comme une impolitesse exacerbée, comme le résultat d'une escalade ou « montée en tension »¹⁰, et d'une intensification des stratégies discursives impolies (voir *infra* partie II, chapitre 5) ; cette violence peut être vue, dans certaines circonstances, comme adéquate à l'interaction en cours, comme elle peut en égale mesure dépasser les bornes admises, à l'instar de certaines manifestations de l'impolitesse.

Et la politesse dans ce contexte ? Elle est, disons, reléguée au second plan et elle ne semble pas être véritablement « bienvenue »... Cependant, malgré la place importante accordée à l'impolitesse et à la violence par et dans le contexte des émissions soumises à l'analyse, la politesse n'est pas complètement absente. Certains analystes (Kerbrat-Orecchioni 1992, Kasper 1990, etc.) parlent d'une **suspension des règles de la politesse** dans des situations considérées comme des « exceptions » (en cas d'urgence, en cas d'échange fortement conflictuel, etc.). Ce qui est intéressant dans les *talk-shows*, c'est que ces normes ne sont que partiellement suspendues, car certains rituels et normes de politesse sont préservés, telles les formules de remerciements, de félicitations, de salutations, ou bien les procédés d'atténuation des menaces des faces. La politesse est donc pratiquée à côté de l'impolitesse et de la violence verbale. En ce sens, le système de la politesse est bousculé, sans que la politesse soit pour autant totalement « chassée » ou annulée par les contraintes du genre.

⁹ «[T]o be polite is saying the socially correct thing». (Lakoff, 1975: 53)

¹⁰ Voir Moïse, Auger, Fracchiolla & Schultz-Romain (2008), etc.

(2) La seconde étape de notre démarche a été une tentative de « re-conceptualisation » de la notion d'**adéquation aux normes** que l'on retrouve sous diverses dénominations dans la littérature consacrée à la politesse : non-politesse, a-politesse, « zéro politesse », etc. (voir *infra* partie II, chapitre 3).

Les défis soulevés par l'analyse de nos *talk-shows* ont donné une toute nouvelle orientation à la question de l'adéquation des comportements verbaux. Ce n'est pas que les pratiques de la politesse qui sont adéquates au contexte des *talk-shows*, mais aussi certains paradigmes de l'impolitesse ou de la violence langagière. Non seulement nous avons affaire à des interactions fortement conflictuelles dictées par des lois propres, où la politesse n'est pas systématiquement attendue et où l'excès de politesse est malvenu, mais nous avons un genre d'émission qui trouve tout son sens dans ce jeu avec les principes de la politesse et qui ratifie des pratiques discursives *a priori* considérées comme déviantes. Dans ce cas, nous nous sommes interrogée : qu'est-ce qui reste adéquat si la politesse n'est plus la norme, comment sait-on que l'on va trop loin ? Quel est l'étalon en fonction duquel on évalue les performances communicationnelles des actants ?...

Soutenir que l'impolitesse et la violence deviennent le nouveau cadre normatif serait peut-être choquant et, à vrai dire, imprudent, malgré le fait que la transgression de la politesse est ritualisée, conventionnalisée par ce genre télévisuel. Il était donc grand temps d'introduire dans notre étude le terme d'**a-politesse**, synonyme d'adéquation, que nous avons considéré utile d'aménager en vue de l'analyse de notre corpus. Si de nombreuses théories déjà existantes incluaient cette notion, nous avons trouvé qu'elles comportent certaines défaillances : soit elles restreignent la catégorie de l'adéquation/non-politesse, etc. à la politesse seule (et, comme nous venons de le voir, cela nous a semblé réducteur), soit elles n'explicitent pas suffisamment, à notre avis, quels sont les types de comportements verbaux qui seraient non-polis ou ne spécifient pas si (et, éventuellement dans quels cas) l'impolitesse peut être adéquate. En ce qui nous concerne, nous concevons cette a-politesse comme incluant toute une variété d'actes polis, impolis et violents qui sont considérés comme adéquats ou tolérés dans le cadre des interactions des deux émissions ; les limites de l'a-politesse dessinent donc un **seuil d'acceptabilité ou de tolérance** tracé par le **contrat du genre** et par le **système d'attentes** qui lui est attaché. Ainsi, nous parlerons d'une politesse adéquate et d'une politesse inadéquate (hyperpolitesse), d'une impolitesse adéquate, a-polite (on peut admettre qu'un comportement est impoli ou agressif mais conforme aux normes ou au rôle du locuteur), et d'une impolitesse excessive, etc. (voir *infra* figure 22).

Tous les phénomènes et les concepts discutés jusqu'à présent ne pourraient pas être pertinemment appliqués et observés sans que nous ne fassions référence à leur **dimension de représentation**, de dramatisation, en vertu de laquelle les échanges deviennent bi-adressés. Comme au théâtre, le discours médiatique suppose un double schéma participatif (voir Kerbrat-Orecchioni 1992) : les interlocuteurs présents sur le plateau et le public qui représentent, en vérité, les principaux destinataires des échanges. À ce titre, tout acte de parole devient (presque) un acte « scénique ». Négliger cet aspect dans notre analyse serait sans aucun doute « dommageable » puisque c'est la dimension de représentation qui, d'une part, est responsable de l'exacerbation de la politesse, de l'impolitesse et de la violence, et, d'autre part, permet aux actants de jouer avec les codes et avec les règles de la bienséance. La mise en scène spectaculaire de la parole (et surtout de la parole impolie) devient un des objectifs des échanges¹¹, alors que dans d'autres contextes où les normes de la politesse sont (provisoirement) abandonnées (voir *supra*), l'impolitesse ne reste qu'un moyen mis en place

¹¹ Le divertissement ne constitue pas le seul objectif de ces émissions dont la visée de captation est doublée par une visée d'information.

pour la réalisation d'objectifs tels la révélation de la vérité, le rétablissement de la justice ou l'application de la loi, etc.

La « **ritualisation** » et l'**exploitation de l'impolitesse et de la violence** (voir *infra* partie II, section 3.2.3) nous rappelle les carnivals d'antan, moments de « fête » où les hiérarchies, les distances sociales et la déférence habituellement consacrée aux élites étaient abolies, et où les gens « se laissaient aller aux extravagances les plus inattendues » (Simon, 2010 : 205). Dans cette optique, les *talk-shows* deviennent un « monde double », un monde « à l'envers » parfois, qui offre aux interlocuteurs un cadre, bien délimité dans l'espace (le plateau de télévision) et dans le temps (la durée de diffusion des émissions), où règnent le rire et le spectacle. Pourtant, certains interdits et restrictions sont toujours d'actualité, raison pour laquelle seront sanctionnées la démesure et les transgressions flagrantes du type insultes (voir *infra* partie III, chapitre 2), accusations diffamatoires, violence physique et conversationnelle (partie III, chapitre 3), etc. Les menaces des faces qui « passent » dans les deux *talk-shows*, et qui restent *en deçà* du seuil d'acceptabilité, sont justifiées, légitimes, ou bien comportent une mise en scène « brillante » ; les offenses et les insultes sont ainsi atténuées par leur mise en scène sous forme de mots d'esprit, de répliques fines et subtiles — marques de l'art de l'éloquence et du sens de la répartie. D'ailleurs, ce n'est pas tant l'impolitesse, la politesse ou la violence en elles-mêmes qui sont applaudies ou huées par le public présent sur le plateau, que leurs différentes mises en scènes, plus ou moins dramatiques et spectaculaires.

Enfin, le point essentiel qu'il convient de retenir de cette brève description de nos hypothèses de recherche, et qui constituera le fil conducteur de notre travail, c'est que, pour l'appréhension des notions de politesse et d'impolitesse (dont les limites sont souples parce que toujours dépendantes d'un écheveau de facteurs) il faut penser au-delà des mots et des formules conventionnelles polies ou impolies, et surtout réfléchir en termes d'adéquation. Cette hypothèse concerne également la notion de violence verbale. Car, pour pouvoir être déclaré un « bon joueur », un « bon client » dans le contexte des *talk-shows*, il est nécessaire parfois d'abandonner les codes, les tabous sociaux et linguistiques habituels et de

« [...] jouer sur les registres lexicaux les plus gras sans craindre de choquer quiconque. Il [le bon connaisseur de la langue] honorera même le contrat tacite de bonne ambiance passé avec ses commensaux en mettant une bonne louche de vulgarité conviviale dans son langage ». (Cortès, 2008 : 151)

En d'autres mots, il faut s'adapter à la « fête », « hurler (...) avec les loups » comment dit Cortès (*ibid.*), faire preuve d'un peu d'impolitesse ou d'impertinence sous peine d'introduire une « note discordante » par rapport à l'ambiance générale des *talk-shows*. Symboliquement, cela pourrait être vu comme une forme de politesse envers l'auditoire dont il s'agit de satisfaire les attentes, envers ses « hôtes » aussi (animateurs, co-animateurs) car toute politesse exige un « ajustement aux circonstances » (Montandon, 1997 : 83), une aptitude à « saisir ce que [...] les circonstances présentent de particulier [...] ou d'imprévu » (Pernot, 1996 : 345). Le raisonnement vaut aussi, dans une certaine mesure, pour la violence langagière, plus précisément pour certaines formes de violence relevant d'une maîtrise rhétorique ou de l'art de l'invective.

Partant de ces réflexions qui ont sillonné l'ensemble de notre travail de thèse, nous nous sommes fixé une double ambition : premièrement, nous avons voulu revisiter et aménager le cadre théorique du système de la politesse, qui, appliqué à notre corpus, présentait certaines insuffisances, tout en formulant une série de critères pour l'évaluation des notions théoriques présentées. Ainsi, nous proposerons, avec prudence et modestie, un cadre et des outils d'analyse adaptés à nos *talk-shows*. Les considérations théoriques trouvent tout

leur sens dans la partie pratique, dans leur application à un corpus. Par conséquent, le deuxième objectif de notre thèse sera donc de décortiquer — manipulant les outils présentés et nous appuyant sur ce nouveau cadre —, le fonctionnement du système de la politesse confronté aux défis des émissions *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle*, ses mécanismes ainsi que les mises en scène de la parole polie, impolie et violente.

Les hypothèses formulées ci-dessus nous conduisent à adopter le plan suivant :

I. Nous décrirons, dans la première partie, **l'objet de notre recherche**, le corpus — la base de notre travail. Nous présenterons, dans un premier temps, les **méthodes utilisées** pour sa transcription et pour son analyse linguistique. Nous évoquerons les avantages et les limites de notre corpus médiatique aussi bien que les étapes de sa constitution (choix, composition, etc.).

Le deuxième volet de cette partie sera consacré à la **description des talk-shows** *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle*. Après avoir délimité et défini le genre *talk-show*, nous détaillerons, pour chaque émission, le cadre spatio-temporel, les éléments de mise en scène visuelle, le scénario ainsi que le cadre participatif, mettant en exergue les éléments favorables à l'abandon provisoire de certains règles et rituels de la politesse et à la spectacularisation des échanges. Suite à cette description, nous mettrons en parallèle les deux *talk-shows* à des fins de mise en évidence de leurs particularités et en vue d'une meilleure appréhension de leur fonctionnement.

Nous avons considéré important d'effectuer cette démarche avant l'élaboration du cadre théorique puisque les notions qui font l'objet de notre investigation ne peuvent pas être traitées ou analysées en dehors du contexte où elles émergent. En outre, ces *talk-shows* appartiennent à un genre qui ritualise des pratiques discursives habituellement bannies des interactions verbales ou, du moins, blâmées, un genre où tous les dispositifs jouent avec les codes et les normes, où l'on aborde des sujets « chauds », susceptibles de déclencher des controverses, ou bien des sujets « sulfureux », « débridés », et où l'on malmène et déstabilise constamment les invités. Il s'agit, en somme, d'un terrain favorable à l'émergence de l'impolitesse et de la violence.

III. Dans la deuxième partie, nous esquisserons le **cadre théorique** approprié à l'analyse de notre corpus médiatique, un cadre qui ne prétend à aucune exhaustivité ou universalité. Cette section comportera une double dimension.

D'un côté, nous présenterons, de manière critique, un état de l'art de la littérature déjà existante sur les notions de politesse et d'impolitesse, mettant en évidence les limites des théories lors de leur application à nos données. Comme notre corpus appartient à un genre bien particulier, qui rend difficile l'exploitation et surtout l'application des théories « classiques » du système de la politesse, nous avons jugé utile de revoir et d'aménager ce fond théorique en apportant notre vision, nos propres outils et explications. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur des exemples extraits de notre corpus, malgré la tendance générale qui est de séparer la partie théorique de la partie analytique. Plusieurs raisons ont présidé à notre choix de procéder différemment. Tout d'abord, le recours à ces exemples facilitera la compréhension de nos considérations et outils théoriques ; cela constituera également l'occasion de « tester » leur opérationnalité et, par la suite, de les valider/invalidier. D'ailleurs, cette partie analytique perdrait son sens si elle n'était pas accompagnée d'exemples puisque ce sont ces derniers qui nous ont amenée à revisiter les théories de la politesse et de l'impolitesse. Deuxièmement, le mélange de théorie et de pratique facilitera, nous l'espérons, la lecture et surtout la compréhension de notre thèse, en général, et du cadre et des outils présentés, en particulier. Enfin, cela nous permettra d'éviter de nous cantonner à un état de l'art théorique déconnecté de la pratique.

De l'autre côté, nous étudierons dans cette partie toute une série de concepts et de phénomènes que nous avons identifiés dans le corpus : ainsi, nous traiterons, à côté des « fameuses » notions de **politesse** et d'**impolitesse**, d'**a-politesse** et de **violence**, en tant que pratiques majeures, et aussi des notions connexes telles que l'**ironie**, le **sarcasme**, l'**humour**, la **violence langagière, conversationnelle et physique**, les **insultes**, la **critique** et de nombreux autres procédés apparentés, en tant que modes de réalisation de ces pratiques.

Notre cadre comportera, hormis la définition et la description de tous ces concepts, une liste comprenant des **critères d'identification et d'évaluation** (voir *infra* partie II, chapitres 4 et 5.2.2) qui nous ont semblé indispensables pour une analyse pertinente des émissions de *talk-show* transcrites. Distinguer ce qui est poli de ce qui est impoli ou violent en ne prenant comme repère que la forme ou le contenu explicite de l'énoncé nous a semblé imprudent puisque la politesse et l'impolitesse ne se limitent pas à un simple répertoire de formules conventionnelles, et que de nombreux énoncés peuvent être à la fois polis et impolis — il s'agit notamment des « pseudo » phénomènes du type pseudo-politesse (voir *infra* partie II, sections 1.1.3 et 1.1.4), pseudo-impolitesse (partie II, section 2.2.3), etc.

En effet, le critère du genre ou du contexte, en fonction duquel se définit le système de la politesse, nous semble insuffisant ; si certaines pratiques polies/impolies/violentes sont ritualisées et conventionnalisées par le *talk-show*, tout n'est pourtant pas permis. Nous avons, dans cette optique, formulé une liste de critères qui nous permettent d'évaluer le comportement des interactants en termes de comportement approprié/inapproprié. Cette liste est sans doute loin d'être « complète » ; toujours est-il que nous avons essayé d'appréhender tout aspect ou facteur qui, à notre avis, a un impact, plus ou moins direct, sur les pratiques verbales et qui peut rendre compte du degré de politesse ou d'impolitesse employé. Ainsi avons-nous estimé que, en dehors des éléments contextuels et cotextuels, le comportement des participants doit être évalué en fonction des paramètres ou critères suivants : la dimension de réception (d'ailleurs, la politesse, l'impolitesse, ainsi que les autres phénomènes mentionnés, sont « co-construites ») ; le degré d'intensité, la densité et la durée d'un comportement poli, impoli, ... ; l'histoire conversationnelle et la relation interpersonnelle des interlocuteurs ; la dimension éthique ou morale selon laquelle un comportement est/n'est pas justifié, pertinent, de bonne foi, etc.

La prise en compte de l'ensemble de ces critères nous permettra d'un côté, de mettre à nu le fonctionnement des différentes pratiques discursives et de voir lesquelles d'entre elles restent adéquates, a-polies, et, de l'autre côté, de faire la distinction entre des phénomènes parfois assimilés ou juxtaposés (ironie, sarcasme et humour, ...) ou bien des phénomènes hybrides marqués par une non concordance de leur contenu explicite et de leur contenu implicite (le « faux éloge » et le « faux blâme », les relations à plaisanteries et l'« irrespect permis »¹², l'agression feinte ou l'agression tropique¹³, etc.).

La dimension de cette section pourrait paraître, à première vue, excessive (elle est approximativement aussi longue que la section analytique) ; cependant, nous avons estimé nécessaire l'élargissement et l'explicitation du cadre théorique, quitte à le complexifier voire à le problématiser, puisque nous avons affaire à des interactions qui, du point de vue de l'analyse du discours, ne sont pas faciles à appréhender. Dans le cas des interactions médiatiques, les enjeux sont différents (et plus complexes) que ceux des interactions quotidiennes, les paramètres à prendre en compte sont plus nombreux, la dimension de représentation, de mise en scène, plus saillante. Le réaménagement du cadre théorique en vue de l'analyse de ces échanges s'est avéré être un long travail car il a impliqué, comme nous

¹² Voir Radcliffe-Brown 1968.

¹³ Voir Agha 1997.

venons de le voir, la réalisation d'un état de l'art (appuyé par des exemples, des tableaux et des illustrations), et la proposition de concepts et d'outils nouveaux que nous avons préféré illustrer par l'intermédiaire des exemples¹⁴. Vu la complexité et la variété des défis du système de la politesse confronté à ce genre de *talk-show* défini, *a priori*, comme pas trop poli, nous avons eu justement besoin d'un cadre revisité (voir *infra* les figures 22 et 23), enrichi, même si nous lui avons consacré, probablement, davantage de place que de coutume.

IV. Enfin, la troisième partie sera entièrement dédiée à **l'analyse du corpus** qui se déclinera en trois chapitres. Nous aborderons, dans chaque chapitre, des problématiques différentes révélées par le corpus qui présentent des enjeux importants par rapport au cadre d'analyse que nous avons élaboré et que nous soumettons maintenant à la discussion.

(1) Nous commencerons avec **le traitement général des élites dans les deux *talk-shows*** : s'adapter au spectacle et faire du spectacle n'est pas une mince affaire pour ces invités qui se retrouvent dans un « hors cadre », dans un cadre qui ne leur est pas familier, et qui sont pris « en tenaille » entre des règles contradictoires. Notre principal point d'intérêt sera la façon dont les élites gèrent les doubles contraintes (comment rester poli lorsque, confronté à autrui, il faut sortir vainqueur ? comment rester poli lorsqu'on nous demande d'abandonner la discrétion et la modestie ?...) qui demandent, en somme, une réconciliation de leur éthos prédiscursif avec un éthos imposé par le contrat des émissions : celui d' « entertainer ». Parmi les notions déjà évoquées, nous retrouverons une notion apparentée à celle d'impolitesse, particulièrement encouragée et pratiquée dans l'émission *Tout le monde en parle*, que nous désignerons par le terme d' « impertinence » ; dans le cas de notre corpus, cette impertinence est une forme d'impolitesse « neutralisée », qui n'est pas prise au sérieux et dont les effets menaçants sont minorés voire annulés par le contexte. Enfin, nous articulerons les différents types de traitement infligés aux invités avec la double logique du carnaval : contestation (surtout dans *On n'est pas couché*) et mise en dérision des « élites » et des élus (surtout dans *Tout le monde en parle*).

Ce chapitre nous permettra, nous l'espérons, de mettre en évidence et d'expliquer cette incompatibilité entre les principes de la politesse et les lois du *talk-show*, et, enfin, de voir quelles sont les pratiques discursives qui bousculent la politesse tout en restant pourtant adéquates ou conformes au contrat du genre et aux attentes spectatorielles.

(2) Dans le deuxième chapitre de cette partie nous articulerons les notions de politesse et d'impolitesse avec celle de violence langagière à travers l'analyse de deux cas de *knock-out* verbal (cf. Windisch 1987). Nous analyserons trois fragments de critique/chronique littéraire et artistique — dont deux ont vite tourné en tentative de démolition (de l'autre) —, essayant de dégager les étapes qui mènent de l'impolitesse à la violence symbolique et de décortiquer le fonctionnement et les mécanismes du K.O. verbal. Comme nous allons le voir, la pratique de la violence n'exclut pas toujours la politesse et les deux peuvent être appropriées (sous certaines conditions, cela va sans dire), malgré la tendance générale qui oppose ces deux notions. Toujours faut-il voir s'il s'agit d'une vraie politesse, ou bien d'une politesse « de façade », d'une « polirudesse¹⁵ » (voir

¹⁴ Certains des exemples utilisés dans la partie théorique seront retrouvés dans la partie analytique où ils seront « exploités » d'un autre point de vue que celui initial et à une autre fin. Nous reprendrons donc les exemples capables de rendre compte d'une pluralité de phénomènes discursifs.

¹⁵ La polirudesse consiste dans la dissimulation d'un acte menaçant la face d'autrui sous l'apparence d'un acte flatteur ou valorisant.

Kerbrat-Orecchioni 2010), etc. Ces trois cas de violence « extrême » méritent, à notre avis, une attention particulière car ils nous permettent de souligner le rôle de la critique dans l'émergence du spectacle ainsi que les diverses mises en scène de l'impolitesse/de la violence réalisées par les actants.

- (3) Enfin, le dernier chapitre d'analyse sera centré sur les différents **paradigmes de la violence** tels qu'ils se manifestent dans notre corpus. Ce sera l'occasion de mettre en place les outils formulés dans la partie théorique vis-à-vis des trois types de violence : conversationnelle, langagière et physique. Cette dernière analyse portera sur les moments de polémique où c'est souvent la transgression des règles de la politesse linguistique qui domine et qui structure la parole des interlocuteurs dans le but de persuasion du public et de discréditation de l'interlocuteur. La visée pragmatique de la polémique favorise ainsi, à côté du format des *talk-shows*, l'apparition et la montée en tension de la violence. Comme dans les sections antérieures, nous articulerons la problématique de la violence pratiquée dans les *talk-shows* avec le système de la politesse et nous tenterons d'en dégager les formes qui restent en deçà du seuil d'acceptabilité, d'a-politesse, et celles qui vont au-delà.

Toutes nos réflexions ainsi que l'ensemble des analyses que nous réaliserons ne vont certainement pas épuiser un sujet aussi vaste et « riche » que le système de la politesse. Comme le titre de notre thèse l'indique, nous souhaitons pouvoir mettre en lumière, au terme de cette étude, le fonctionnement complexe du système de la politesse confronté aux défis imposés par les deux *talk-shows*. Nous espérons aussi démontrer la pertinence de notre approche ainsi que l'opérationnalité des outils théoriques proposés pour l'analyse de ce système dont les éléments constitutifs sont énumérés dans le sous-titre¹⁶ : la politesse, l'a-politesse, l'impolitesse ou la violence mises à l'épreuve de ce genre médiatique.

¹⁶ Nous avons opté d'explicitier et de détailler le titre de la thèse par un sous-titre plus précis et plus « dense » qui, en raison de sa longueur considérable, ne pouvait pas être inclus dans le titre lui-même, et qui met en relation les principaux concepts se trouvant au cœur de notre travail : la composition du système de la politesse (politesse, impolitesse, etc.), d'une part, et la dimension spectacularisante des émissions *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle*, d'autre part.

PARTIE I

Présentation du corpus

Chapitre 1 :

MÉTHODE ET PRÉSENTATION GLOBALE DU CORPUS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de décrire le corpus sur lequel l'ensemble de notre travail va s'appuyer en précisant les choix qui ont présidé à son élaboration du corpus, sa transcription ainsi que les difficultés rencontrées. Notre thèse met en discussion un genre médiatique de télévision, plus précisément le *talk-show* de type polémique, ou le *talk-show people*, dont nous allons cerner sa spécificité générique et institutionnelle dans la section suivante. Nos analyses porteront sur un ensemble d'émissions que nous avons choisies selon leur représentativité et selon leur « richesse » en termes de phénomènes de politesse, d'impolitesse et de violence, et que nous allons examiner afin de pouvoir tester l'opérationnalité et la validité du cadre et des outils théoriques que nous proposerons dans la partie qui suit.

Méthodologie et choix des émissions

Notre corpus appartient à la catégorie des corpus médiatiques et se compose d'une vingtaine de fragments ou séquences de *talk-show* dont douze appartiennent à l'émission *On n'est pas couché* (désormais *ONPC*), et huit à *Tout le monde en parle* (*TLMP*). Pour une mise en parallèle et une meilleure compréhension des caractéristiques et des mécanismes de *TLMP* et de *ONPC*, nous avons inséré, dans les annexes, une liste contenant les séquences analysées en mentionnant le nom du *talk-show*, sa date de diffusion, ainsi que les principaux invités et sujets de discussion. Nous avons également inséré, avant chaque séquence d'émission transcrite, une cassette mentionnant des détails plutôt « techniques » (titre du *talk-show*, durée, date, et participants). Nous rappelons (voir *supra* la méthodologie) que, pour la constitution de notre corpus, nous avons enregistré et transcrit toutes les interactions télévisées analysées; vu la longueur du matériel choisi, qui exigerait un travail plus vaste et beaucoup plus long, nous soumettons à l'analyse proprement dite uniquement quelques extraits que nous avons considérés comme étant révélateurs pour notre démarche. Pour la transposition à l'écrit, et, par la suite, pour l'investigation du corpus, qui est de nature audiovisuelle, nous avons donc opéré avec les concepts et les méthodes non seulement de l'analyse du discours, en général, de la pragmatique des interactions verbales et de la communication médiatique, en particulier, mais aussi de la sémiotique des gestes et de la grammaire intonative; cela nous a permis de prendre en compte les éléments non-verbaux et para-verbaux qui présentaient une certaine importance pour notre démarche.

Le **choix** des deux *talk-shows* a été influencé par plusieurs paramètres. Nous avons recherché, d'un côté, des émissions emblématiques du genre *talk-show*, et, de l'autre côté, des émissions comprenant une diversité de pratiques discursives qui pourraient être pertinemment exploitées et articulées avec le système de la politesse. Nous avons privilégié donc les *talk-shows* où la tension des visées informative et divertissante était la plus saillante

et où le “show” l’emportait sur le “talk”. Il nous a semblé, au moment où notre recherche a débuté, que les deux émissions citées étaient particulièrement représentatives du genre de par leurs dispositifs, le profil des invités, le statut des animateurs, leur caractère hétérogène, etc. En outre, lors du choix du corpus¹⁷, les ouvrages ou les articles ayant comme objet d’étude ces deux *talk-shows* étaient quasiment inexistantes¹⁸ ; nous avons donc la chance d’explorer un genre médiatique et deux programmes télévisés peu étudiés (surtout dans la perspective des notions de politesse et d’impolitesse) mais qui se présentaient comme adéquats vu l’objectif de notre thèse.

ONPC avait déjà constitué notre objet d’étude lors du mémoire rédigé en fin de licence comme en fin de master ; le choix de cette émission s’est donc imposé naturellement. Afin de mieux cerner la spécificité de ce type de *talk-show* et de pouvoir l’articuler avec le système de politesse, nous avons décidé d’inclure dans notre recherche encore deux programmes du même genre : *TLMP* et *On ne peut pas plaire à tout le monde* ; faute de suffisamment de matériel pour cette dernière émission, nous avons été obligée de nous limiter à *ONPC* et *TLMP*, considérées, par ailleurs, comme « les fleurons du genre »¹⁹. Nous avons opté pour deux *talk-shows*, au lieu d’un, car l’analyse d’un seul aurait peut-être mis en question la validité de nos hypothèses et de nos remarques. Bien évidemment, nous pouvons (et nous allons d’ailleurs) tracer des ressemblances mais aussi des différences entre ces programmes qui semblent avoir innové le paysage télévisuel français (PAF), fait qui pourrait être utile pour la validation du cadre et des outils que nous proposerons.

Nous avons essayé de transcrire les séquences choisies dans leur intégralité afin de mieux rendre compte de leur fonctionnement. Nos interactions sont transcrites²⁰ à partir du moment où la séquence de débat/polémique/chronique littéraire débute et jusqu’à sa fin ou jusqu’au départ²¹ de l’invité du plateau ; compte tenu de la production de certains dérapages et des départs inattendus, la longueur de nos interactions est extrêmement variable, allant de quelques minutes à plusieurs dizaines de minutes (l’extrait le plus long étant d’environ 43 minutes). Les échantillons de *TLMP* sont considérablement plus courts que ceux de *ONPC*, fait qui est sûrement dû à la spécificité du *talk-show* : le scénario de la première émission prévoit une durée moins importante pour les rubriques que nous allons analyser.

Une attention toute particulière a été portée au choix des invités. En effet, nous avons essayé de retrouver, des deux côtés, le même profil d’invité ; les protagonistes de nos extraits font partie de l’élite *people* ou médiatique des domaines politique, journalistique, philosophique ou littéraire. Dans le cas de ces invités, les doubles contraintes en matière de politesse qui régissent leur comportement sont sans doute plus saillantes et plus nombreuses que dans le cas des artistes (acteurs, chanteurs, etc.) familiarisés avec l’univers du spectacle. À ce titre, Neveu (2003) parle de « degré de mise en danger », variable d’une émission à l’autre, qui traduit l’idée que, acceptant de participer dans ce genre de programme, les élites acceptent en fait de mettre en danger leur face et de s’adapter aux règles du spectacle télévisé (voir *infra* partie III, chapitre 1). Nous avons constaté aussi que les deux émissions présentaient des « passerelles » par rapport à leurs invités : certains interlocuteurs sont présents sur les plateaux de *TLMP* et de *ONPC*, mais parfois avec des rôles interlocutifs ou

¹⁷ Notre thèse a débuté en 2009.

¹⁸ À l’heure actuelle ils ne sont pas extrêmement nombreux non plus (voir notamment les travaux de Neveu, de Le Foulgoc, et, plus récemment, ceux de Leroux & Riutort).

¹⁹ Le Foulgoc, 2010 : 193.

²⁰ Nous précisons que les « coupures » marquées dans notre corpus dans par des crochets droits ([...]) respectent celles identifiées dans l’enregistrement audiovisuel, ou bien relèvent de notre propre intervention étant dues, dans ce cas, à la longueur importante des séquences analysées.

²¹ Comme nous allons le voir, certains invités décident de partir brusquement, avant la clôture de la rubrique.

des statuts différents (Arno Klarsfeld, Christophe Alévèque, Eric Zemmour²²). Cependant, leur traitement n'est pas entièrement identique puisque chaque émission a ses propres dispositifs et son propre script.

La transcription

Bien évidemment, pour pouvoir nous servir des données collectées il fallait les transcrire car tout corpus oral doit passer par cette étape indispensable à son analyse. La transcription des fragments d'émissions a demandé un travail rigoureux et relativement long car, comme le note (Bilger, 1999 : 181), ce travail « n'est pas une question secondaire, au contraire, cela suppose et engage toute une réflexion théorique sur les données ». Il s'agissait donc, pour nous, d'un élément constitutif de l'analyse puisque ce sont les données médiatiques qui ont déclenché nos réflexions autour du système de la politesse. La question de la transcription nous a posé quelques difficultés dont nous parlerons plus loin, lorsque nous soulèverons également les limites inhérentes d'un tel travail.

Le choix des **conventions de transcription** a été gouverné par le désir de mettre en valeur les phénomènes à étudier et de garder la lisibilité du corpus. Les conventions adoptées se basent essentiellement sur celles qui ont été proposées par Traverso (1999) et qui suivent, dans les grandes lignes, celles du laboratoire lyonnais *ICAR* (*Interactions, corpus, apprentissages, représentations*). Comme le soulignait l'auteure elle-même, il n'y a pas de système de transcription unifié. Celui qu'elle a adopté nous a permis de conserver et de représenter à l'écrit l'ensemble des phénomènes qui seront soumis à l'analyse. Nous avons, à notre tour, simplifié ce système de conventions afin de faciliter la compréhension et de préserver une lisibilité optimale du corpus. Les vingt transcriptions se trouvent dans les annexes, où nous avons également ajoutée une liste contenant l'explication de toutes les conventions utilisées.

Nous allons résumer les principes de base qui ont gouverné la transcription et qui se trouvent au cœur des différentes problématiques que nous essayerons de décrire ; en effet, les modalités de transcription ont été sélectionnées en fonction des objectifs de notre recherche. Nous avons ainsi transcrit *ce qui a été dit* mais aussi *la manière dont cela a été dit*, essayant de conserver et de représenter les particularités des productions orales ; à cette fin, nous avons tenu compte de plusieurs registres ou niveaux :

a. celui de l'identité des participants : chaque locuteur a été désigné à travers un, deux ou trois caractères (majuscules). L'explication des abréviations précède chaque transcription afin de faciliter l'identification des locuteurs.

b. celui de l'enchaînement des prises de parole : nous avons opté pour une présentation en ligne pour chaque prise de parole. Il convient de mentionner que nous avons numéroté les prises de parole qui ne correspondent pas automatiquement aux tours²³ ; les deux concepts ne sont point équivalents car un tour peut être composé de plusieurs prises de parole ou interventions (notamment lorsque sont enregistrés des interruptions, des chevauchements, etc.), ou au contraire, une prise de parole peut contenir deux ou plusieurs tours²⁴. Les

²² Par exemple, dans l'extrait 13, l'un des chroniqueurs de *ONPC*, Eric Zemmour, fait son apparition en tant qu'écrivain-invité chez Thierry Ardisson. Arno Klarsfeld n'a pas le même statut dans l'extrait 2 (*ONPC*) — où il vient débattre étant officiellement chargé de la régularisation des immigrés, et dans l'extrait 20 (*TLMP*) — où il parle en tant qu'avocat et représentant de la communauté juive.

²³ Dans les séquences dialogales, l'unité de base est le tour de parole qui représente la contribution verbale d'un locuteur à un moment déterminé de l'échange.

²⁴ Pour une description détaillée du tour de parole voir Luscher, Roos & Rubattel (1995).

conventions choisies nous ont permis de rendre compte des différents phénomènes qui peuvent affecter l'alternance des tours de parole ainsi que de les transposer à l'écrit ; par exemple, dans le cas du chevauchement, nous avons positionné les propos prononcés simultanément l'un au-dessus de l'autre pour rendre visible la superposition sonore des énoncés. Cet aspect-là nous a semblé essentiel compte tenu du fait que l'impolitesse et certaines formes de violence reposent sur la production de tels phénomènes de parole.

c. celui des pauses et des rythmes et, enfin, de la prosodie : nous avons noté tout ce qui relève de ce registre (allongement d'un son, insistance, pauses intra et inter-tours, etc.) puisque cela servait le but de notre recherche. Une grande partie de ces spécifications nous ont aidée, par exemple, à repérer certaines manifestations de l'impolitesse (impolitesse « volcanique », impolitesse stratégique, etc.) ou bien à dégager les stratégies discursives mises en place par l'interlocuteur (dramatisation ou pathémisation de la parole, etc.)

Comme nos données sont de nature audiovisuelle, nous avons été obligée de tenir compte, autant que cela était utile pour notre recherche, de la multicanalité du matériel analysé. Le verbal, d'un côté, et le para- et le non-verbal, de l'autre côté, n'ont pas été soumis aux mêmes critères de transcription. Si nous avons transposé à l'écrit l'ensemble du matériel verbal analysé, nous n'avons transcrit en revanche que certaines marques para et non-verbales, le choix étant, à cet égard, déterminé par l'objectif de notre thèse. Dans cette perspective, Gambier (1988 : 38) notait que ce travail de transposition de l'oral à l'écrit représente « à la fois une réduction et une sélection des données, en fonction des présupposés du chercheur et de ses objectifs déclarés ». Des gestes, mimiques, postures corporelles qui pourraient avoir une incidence sur l'analyse du verbal ont été, par conséquent, mentionnés lors de la réalisation de la transcription.

Cette sélection, pour ainsi dire, a été justifiée par deux raisons majeures : premièrement, tout transcrire ne nous aurait pas été utile — cela aurait inutilement chargé notre texte et aurait rendu sa lecture difficile ; secondairement, ces composantes nous étaient partiellement accessibles, autrement dit nous avions accès à ce que les caméras nous « montraient », ou choisissaient de nous montrer (jeux de filmage, changement de plans, d'angles, etc.). Enfin, tout traiter aurait probablement été irréalisable (faute de temps²⁵, entre autre)...

Difficultés et limites

Nous avons rencontré, dans notre travail de transcription, un certain nombre de difficultés. La première a été de choisir le corpus lui-même, de sélectionner des extraits représentatifs des émissions étudiées, des extraits capables de rendre compte des normes qui les régissent mais aussi de leurs limites. La plus grande difficulté a été, cependant, le degré de subjectivité lors de la transcription des données audiovisuelles. Cette subjectivité nous semble pourtant inévitable, car, en tant que transcrip-teur des émissions, nous interprétons²⁶ ces données, ce qui veut dire que quelqu'un d'autre l'aurait peut-être interprété et transcrit de façon différente (cette interprétation est surtout relative dans la transcription des éléments prosodiques du type intonation ascendante, pause, etc.). Malgré le fait qu'il peut y avoir,

²⁵ Cela aurait demandé un vaste travail de transcription alors que ces détails ne seraient pas intervenus véritablement dans notre analyse.

²⁶ « [M]ême quand elle est effectuée avec le plus de soin possible, la transcription n'offre jamais qu'une "interprétation" et une "reconstruction" des paroles prononcées ». (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 28)

inévitablement, un certain écart entre le discours d'origine et sa transposition à l'écrit, nous devons souligner le fait que nous essayé de rester fidèle au corpus initial.

Comme nous l'avons déjà précisé, il y a certaines limites dans notre transcription. Elles sont généralement de nature technique (qualité de l'enregistrement ou du son, etc.) ; nous avons, en ce sens, eu affaire à des mots ou séquences de dialogue (certes, peu nombreuses) inaudibles ou bien audibles mais indéchiffrables. Ces limites peuvent être également de nature personnelle ; l'expérience, la capacité d'écoute, la maîtrise de la langue française ont probablement joué également, quoique dans une moindre mesure.

Pour conclure, nous voudrions mettre l'accent sur l'importance de la transcription du corpus qui représente, comme nous l'avons déjà mentionné, une partie pleinement intégrée dans le travail d'analyse. La sélection, l'enregistrement et la transposition à l'écrit des échanges oraux télévisés ont constitué des étapes préliminaires, mais non moins essentielles que la thèse en elle-même et ont été réalisés après une réflexion sur le genre. Notre corpus comprend, en effet, une vingtaine de séquences d'émissions ; néanmoins, le travail de transcription a été précédé par l'observation de plusieurs dizaines d'émissions *TLMP* et *ONPC* aussi bien que d'autres *talk-shows* afin que nous soyons capable de positionner les deux premiers dans le PAF et de dégager leur spécificité. Cela dit, toutes ces étapes sont fortement marquées par des préoccupations théoriques et des objectifs analytiques. Le choix des conventions de transcription a d'ailleurs été présidé par les mêmes préoccupations auxquelles se sont ajoutés le désir de rester fidèle au corpus audiovisuel ainsi que le souci de le rendre, de façon pertinente et lisible, à l'écrit.

Chapitre 2 :

DEUX TALK-SHOWS FRANÇAIS : *TOUT LE MONDE EN PARLE ET ON N'EST PAS COUCHÉ*

« [Le carnaval] était le triomphe d'une sorte [...] d'abolition provisoire de tous les rapports hiérarchiques, privilèges, règles et tabous. C'était l'authentique fête du temps [...] où régnait une forme particulière de contacts libres, familiers entre des individus séparés dans la vie normale par les barrières infranchissables que constituaient leur condition, leur fortune, leur emploi, leur âge et leur situation de famille. » (Bakhtine, 1970 : 18)

Genre médiatique controversé, contesté par un certain nombre de journalistes, mais connaissant un succès grandissant auprès du public, le *talk-show* a envahi la télévision française, devenant aujourd'hui un des plus populaires programmes de divertissement. Né dans les années 50 aux Etats-Unis²⁷, il a vite « émigré » en dehors du continent américain, revêtant diverses formes selon le contexte historique, social, culturel et technique. Plus que tout autre genre télévisé, le *talk-show* reste le produit de ce faisceau de facteurs, d'où son hybridité et son permanent renouvellement. Son succès n'est point surprenant car, soutiennent de nombreux auteurs²⁸, c'est un type d'émission dont la production ne coûte pas cher et qui s'adresse à une audience très large. En outre, il demeure un produit qui englobe les principales valeurs de la modernité et de la postmodernité : l'auto-affirmation, l'« affranchissement » des tabous, la fluidité, le mélange et la transgression (du privé et du public, des normes, des genres, etc.) – le « cocktail » parfait qui a pu assurer sa hausse de popularité.

Mais ce qui fait le succès des *talk-shows* fait en quelque sorte le « malheur » des chercheurs : le problème qui revient avec récurrence dans les recherches menées sur le *talk-show* est justement sa définition, ou son confinement dans un genre télévisé précis. Donner une (seule) définition du *talk-show* n'est pas chose facile. Le terme de « talk-show » recouvre une palette vaste de programmes télévisés, pouvant faire référence aux débats, aux émissions de variétés, aux interviews vedettariats, etc. Le *talk-show* présente en plus de nombreux types et sous-genres tels que :

- les *talk-shows* axés sur la personnalité des invités (“personality-centered shows”),
- ou sur un thème « sociétal » (“issue-centered shows”)²⁹ ;
- les *talk-shows* politiques, de société, ou *introspectifs*³⁰, en fonction des sujets traités ;

²⁷ Pour une histoire et une analyse plus détaillées du *talk-show* américain, voir Timberg 2002 et Oprea 2011.

²⁸ Timberg (2002), Bruun (1999).

²⁹ Timberg in Van Son 1994.

³⁰ Charaudeau & Ghiglione (1997) distinguent à ce titre les « talk shows à parole *introspective* », où les invités « ont vécu en commun une même expérience et sont amenés à la rapporter », et les « talk shows à parole *polémique* », où les invités « sont appelés à se confronter (à débattre) sur un thème » (Charaudeau & Ghiglione, 1997 : 81).

- les “early-morning news”, les “daytime” et les “night-time” (voir “late night-time”) *talk-shows* dénommés ainsi en fonction de leurs horaires de diffusion³¹.

Cette étiquette s’applique donc à un vaste ensemble de « spectacles de parole » (d’où son nom : « talk » – parole –, et « show » – spectacle), « qui proposent [...] une forme de distraction et de détente » (Fradin, 2008 : 54).

À partir des années 1990, un nouveau modèle de *talk-show* apparaît dans le paysage audiovisuel français, un *talk-show* qui allie convivialité et débat, sérieux et humour, rires et « coups de gueule ». *TLMP* et, par la suite, *ONPC*, sont les émissions pionnières de ce nouveau genre. C’est ainsi que naissent « des animateurs impertinents posant des questions jusqu’à l’indécence » (Charaudeau, 2012 : 141), des chroniqueurs provocateurs qui seront qualifiés de bourreaux à qui on attribuera un éthos de spécialiste(s) de l’analyse sociale et politique.

L’objet de notre étude n’est pas le *talk-show* en général, mais un genre précis de *talk-show* que nous essayerons de définir et, ensuite, de décrire. Le système de la politesse ne pourrait pas être appréhendé sans une observation précise de son contexte ; par ailleurs, nous allons voir dans la partie suivante — la partie théorique de notre thèse —, que les définitions mêmes de la politesse, de l’impolitesse et de l’a-politesse s’appuient considérablement sur les données contextuelles.

Les deux *talk-shows* composant notre corpus sont emblématiques de la *néo-télévision* rompant ainsi avec l’ancien modèle (la *paléo-télévision*³²) où les thèmes, les genres, les tons, etc., étaient fermement séparés. Ce sont des programmes exclusivement articulés autour de la contestation des frontières, du renversement des valeurs, comme au carnaval où dominaient « le refus de la hiérarchie, la relativité de valeurs, le questionnement de l’autorité, l’ouverture, la franchise, l’anarchie joyeuse, et la ridiculisation de tout dogme » (trad. de Lachmann³³ par Aimie Maureen Shaw 2007). Comme nous le verrons plus loin, ce « libéralisme » des émissions se traduit également, dans des proportions variables, au niveau du système de politesse.

La description des deux *talk-shows* comportera plusieurs étapes : nous allons, dans un premier temps, définir le genre, relever ses principaux traits, et expliciter le contrat de communication qui le sous-tend. Dans une deuxième étape, nous allons analyser les dispositifs ou les paramètres de base de chaque émission mentionnant les données temporelles et spatiales, l’identité des protagonistes ainsi que le scénario qui régit leur performance communicationnelle. Enfin, nous mettrons en parallèle *TLMP* et *ONPC* à des fins de mise en évidence de leurs dénominateurs communs et des traits qui les différencient.

³¹ *Ibid.*

³² Pour les concepts de « paléo » et « néo » télévision voir Casetti & Odin 1990, Charaudeau 1997.

³³ Lachmann (1988-1989: 118): “[...] in the carnivalesque game of inverting official values he [Bakhtin] sees the anticipation of another, utopian world in which anti-hierarchism, relativity of values, questioning of authority, openness, joyous anarchy, and the ridiculing of all dogmas hold sway, a world in which syncretism and a myriad of differing perspectives are permitted.”

2.1 Définition et contrat de communication du *talk-show*

Présenté comme un genre venu du monde anglophone³⁴, le « talk-show » recouvrirait un spectre assez large d'émissions de télévision, le terme étant échangeable avec celui de débat³⁵ ou d'émission de divertissement³⁶. Toujours est-il que le terme ne fait référence qu'à des émissions « conversationnelles »³⁷, des « 'émissions de paroles' consacrées à un thème qu'on pourrait qualifier de 'sociétal' » (Van Son, 2000 : 197). Il s'agit bel et bien d'un genre exclusivement fondé sur la parole, sur

« la performance discursive des protagonistes, à travers un jeu de rôles cathodique autour du maintien et de la valorisation de la face d'invités très divers' ». (Lochard & Soulages, 2003 : 82)

Le *talk-show* se différencie ainsi d'autres émissions de plateaux, telles que les émissions questions-réponses, par exemple, où le focus est sur le jeu et sur les règles du jeu. Dans le *talk-show*, le spectacle naît de la parole qui est dramatisée, mise en scène, à travers l'implémentation des dispositifs propres à chaque émission. Selon Charaudeau & Ghiglione (1999 : 43), le *talk-show* est un

« programme télévisuel de débat où l'attraction – ou le *show* – consiste en la manifestation publique d'opinions personnelles (et le débat qui s'ensuit) sur un thème polémique. »

Comme nous pouvons le constater, il s'agit d'un genre qui est souvent présenté en rapport/en contraste avec le débat. Le débat serait un genre classique, « pur »³⁸, articulé autour du dialogue portant sur un thème précis, et le *talk-show* serait un genre nouveau, hybride, mélangeant les genres et les tons. Le *talk-show* est donc un avatar du débat, sa version « délibérément caricaturale » (Van Son, 2000 : 197), la principale différence entre les deux étant la prédominance de la « caricature » dans le premier type de programme et l'absence quasiment totale de celle-ci dans le second. La vision de Van Son nous semble extrêmement pertinente puisqu'elle rend compte de plusieurs aspects, à nos yeux particulièrement importants lorsque l'on étudie ce genre télévisuel :

³⁴ L'adoption en Europe, en général, et en France, en particulier, de la notion de « talk show » pour désigner ce nouveau type de programme n'est relèvé pas simplement « d'une attitude de mimétisme à l'égard des Etats-Unis », soutiennent Lochard & Soulages (1994 : 24). Elle serait plutôt liée aux « connotations particulières du terme 'show' en Europe (spectacle à forts effets, paillettes, etc.) » (*ibid.*), ce terme devant être compris au sens de « montrer, révéler, exhiber ». Dans cette optique, le *talk-show* est appréhendé comme « émission de parole ». En d'autres termes, la télévision française n'aurait emprunté que la notion (à la télévision américaine) et non pas la « recette ».

³⁵ Dans une de ses premières études sur le *talk-show*, Charaudeau (1995 : 108) soutient que le « débat médiatique » est un genre et que le « talk show » constitue un de ses sous-genres ou de ses « variantes », à l'instar du débat « culturel » ou du débat de « société ».

³⁶ Sur la « toile », *TLMP* et *ONPC* sont qualifiées tantôt d'émissions de divertissements, tantôt de *talk-shows*.

³⁷ Amey (2009 : 12-13) distingue entre trois types d'émissions conversationnelles ou trois types de « parole » : (a) « la parole du rite de mise en scène de 'soi' » (émissions d'interviews politique), (b) « la parole conflictuelle et dissensuelle des *talk-shows* polémiques », (c) « la parole 'ornementale' et récréative des *talk-shows* people et des émissions d'infotainment ». Nos émissions représenteraient le point de convergence de ces trois modes d'expression, avec un mode prédominant dans chaque rubrique ; par exemple, la rubrique de débat est caractérisé par la parole conflictuelle, etc. (voir *infra*).

³⁸ Le mélange des genres, caractérisant le *talk-show*, est absent dans le débat. Si le débat est emblématique de la « paléo-télévision », ancien modèle de la télévision ayant une fonction pédagogique et respectant les frontières entre les différents types de programmes télévisuels, le *talk-show* dévient un genre de la « néo-télévision » par excellence, proposant aux téléspectateurs non plus un « espace de formation », mais un « espace de convivialité » (Casetti & Odin, 1990 : 12).

- Le côté caricatural suggère le fait qu'il s'agit d'un genre qui s'écarte délibérément de la norme (le débat), qui se fonde sur l'idée même de transgression — des frontières entre différents genres et sous-genres médiatiques, entre les identités des protagonistes, entre la politesse et l'impolitesse. Le *talk-show* est donc l'avatar du débat télévisé où le *show* « l'emporte sur le *talk* » (*ibid.*). D'après Charaudeau & Ghiglione (1997 : 26), le *talk-show* est également une variante de débat qui aurait évolué et serait « désormais constitué[e] en genre » ;
- Dans cette optique, le *talk-show* suit la logique du carnaval qui suspend, pour une durée déterminée et dans un cadre spatial bien délimité, tous les « rapports hiérarchiques, privilèges, règles et tabous » ;
- L'idée de « caricature » implique le recours à certains procédés discursifs *a priori* impolis — ironie, raillerie, etc. (voir *infra*) ; l'emploi de ces procédés serait, en conséquence, ratifié, légitimé, par le genre³⁹ ;
- Enfin, il que « la spectacularisation se fait au détriment de l'échange » (Van Son, 2000 : 197). L'exigence de captation et de séduction du public passe par l'emploi des pratiques discursives pas « trop » polies, une « part de rudesse [étant] inhérente à tout spectacle (cf. Debord 1992 : 41) » (*ibid.*). D'ailleurs, la politesse ne va pas vraiment de pair avec l'idéologie de l'*auto-affirmation* mise en avant par le genre, ni avec le type de dialogue promu (le débat, la polémique) qui est dissensuel par excellence.

Nous retrouvons une idée similaire de spectacle de la parole dans les ouvrages de Charaudeau (1997 : 88) qui décrit le *talk-show* comme appartenant à la catégorie des « événements provoqués », par opposition à d'autres types de programmes qui « rapportent » (le reportage) ou bien « commentent » l'événement (l'éditorial) ; les *talk-shows*

« ne se contentent pas de rapporter les paroles qui circulent dans l'espace public, ils contribuent de façon beaucoup plus active à la réalisation du débat social en mettant en place dans un lieu particulier [...] des dispositifs qui permettent surgissement et confrontation de paroles diverses. Ce surgissement et cette confrontation n'apparaissent pas de façon spontanée [...]. Il s'agit au contraire d'une mise en scène organisée de telle sorte que ces confrontations de paroles deviennent en elles-mêmes un événement saillant ».

Notons que chaque définition du *talk-show* met en exergue la dimension conflictuelle de ce type de programme : « discorde », « confrontations de paroles », etc. En effet, l'émission met en place un espace où le désaccord est préféré à l'entente, le désaccord étant lui-même conçu comme un spectacle.

Comme tout genre médiatique⁴⁰, le *talk-show* est régi par un écheveau de contraintes qui prennent la forme d'un « **contrat de communication** » (Charaudeau 1997). La question du genre et du contrat de communication est centrale dans notre travail, le système de la politesse ne pouvant être analysé qu'en rapport avec ces deux notions. Charaudeau définit le contrat de communication comme un

« ensemble de conditions dans lesquelles se réalise un [quelconque] acte de communication. Ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte, de reconnaître la visée de cet acte qui les surdétermine, de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange et de considérer

³⁹ La dimension carnavalesque et caricaturale du genre vient complexifier la question de la politesse et de l'impolitesse pratiquées dans ce cadre posant avec grande acuité la question de leur caractère « réel » (faut-il prendre au sérieux l'impolitesse ? la politesse et l'impolitesse sont-elles jouées ou réelles ?...). Nous reviendrons sur cette problématique dans les parties suivantes (parties II et III, chapitre 1) où nous proposerons un cadre théorique nouveau pour les notions mentionnées.

⁴⁰ Pour plus de précisions sur la notion de « genre » et ses diverses acceptions, voir Florea 2010.

la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte. » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, *art. contrat de communication*).

En d'autres termes, cet ensemble de contraintes permet aux participants de se mettre d'accord (en préalable ou au cours de l'échange) sur plusieurs points en fonction desquels ils construiront leur performance actorielle :

- les pratiques discursives légitimes (ou l'espace des stratégies),
- les finalités (« on est là pour quoi faire et quoi dire ? »⁴¹),
- l'identité des actants (les rôles dévolus, le statut mobilisé dans telle ou telle rubrique, ...),
- et les circonstances matérielles (« quel environnement, avec quels moyens, quel canal de transmission ? »⁴²).

L'existence d'un contrat implique, naturellement, l'idée de transgression, de « rupture » : lorsque l'un des actants ne satisfait pas les contraintes du genre et/ou les attentes spectatorielles, on parle d'écart, de non respect voire de rupture du contrat de communication⁴³. En effet, il n'est pas rare que des dérives plus ou moins saillantes soient enregistrées dans les deux émissions, dérives qui vont constituer notre point d'intérêt dans la partie d'analyse linguistique du corpus.

Jonglant avec les mêmes concepts, Jost (2005) propose une définition du genre télévisé sous la forme d'une « promesse », mettant ainsi en exergue la relation médias – public : « le genre est une interface entre les producteurs, les diffuseurs et les téléspectateurs, *via* les médiateurs que sont les journalistes » (Jost, 2005 : 43), une promesse d'une relation non pas à un seul, mais à deux des trois mondes (réel, fictif, ludique⁴⁴) :

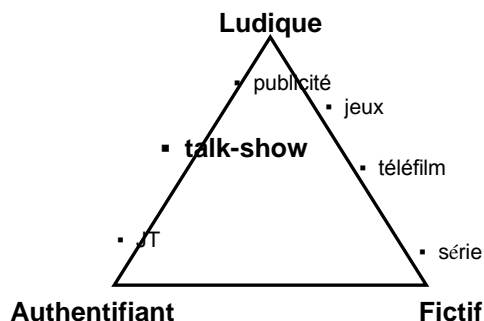


Figure 1 : graphique des « mondes » et des genres télévisuels

⁴¹ Charaudeau, 1994 : 9.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Un écart possible serait l'hyperbolisation d'un certain comportement (une violence ou une impolitesse excessive), tandis que la rupture du contrat impliquerait la fin prématurée de l'échange, tels les cas où les invités quittent soudainement le plateau (voir *infra*).

⁴⁴ « Le premier [authentifiant] comprend des émissions qui relatent au téléspectateur le monde extérieur, tel qu'il se donne à lui – un journal télévisé ou un documentaire, par exemple, sont sensés nous donner à voir le monde tel qu'il est. Le second mode [fictif] regroupe des programmes qui ne relatent plus mais construisent un univers selon des règles propres. Le film en est l'exemple le plus parlant. Enfin, entre les modes authentifiant et fictif existe un niveau intermédiaire, qui non seulement parle du monde extérieur mais le fait en se conformant à des règles propres : le mode ludique. Ce dernier peut être illustré aussi bien par la publicité que par les jeux télévisés, etc. ». (Desterbecq, 2006 : 55)

Comme nous pouvons le constater dans le schéma proposé par Jost (1997), le *talk-show* se situe entre le monde ludique et celui informatif, étant doublement défini par une visée de divertissement, mais aussi par une visée d'information ; il convoque donc chez le public des attentes liées à deux modes de parole (authentifiant et ludique) et à deux promesses. Toujours est-il que la notion de contrat de Charaudeau nous semble plus pertinente que celle de « promesse », car elle est plus « complète » : la première sous-tend la participation et l'adhésion de tous les participants (animateurs et chroniqueurs, invités, auditoire) à un pacte tacite, tandis que la seconde n'implique que l'engagement de l'instance médiatique, du producteur de l'acte discursif.

Vu l'hybridité générique du *talk-show*, son contrat présente une complexité particulière ; il est préétabli et, à la fois, se construit au fur et à mesure de l'émission, avec différents sous-genres (la critique littéraire journalistique, la polémique, le *sketch*, le monologue humoristique, l'interview, etc.) pouvant fonctionner comme cadres de référence. Autrement dit, le contrat prévoit des normes fixes et des normes plus souples, co-construites et négociées au cours de l'interaction par les interlocuteurs. La souplesse et la fluctuation du cadre normatif est le résultat du mélange des genres mais aussi des divers *clashes* entre les règles du *talk-show* et celles des différents sous-genres qui émergent : généralement c'est la tension entre la visée du spectacle et la visée de l'information qui domine. C'est, d'ailleurs, l'existence de nombreuses séries de doubles contraintes qui rendent l'analyse des notions de politesse et d'impolitesse si intéressante et, en même temps, si difficile. Notre travail nous a amenée à conclure que les normes des *talk-shows* devraient être appréhendées en fonction de trois paramètres de base ; autrement dit, dans l'analyse contextuelle du système de la politesse nous prendrons en compte plusieurs types de règles :

a. La structure des émissions est constituée de micro et macro unités hétérogènes enchâssées et hiérarchisées les unes par rapport aux autres (actes de langage → échange → séquence → rubrique(s) → macrostructure). Dans cette perspective, il faut envisager les normes de la macrostructure comme dominantes par rapport aux normes « locales » gouvernant chaque rubrique, voire chaque séquence conversationnelle. Dans la rubrique de débat politique, les protagonistes doivent se conformer au débat tout en étant capables de changer de ton ou de discours, le cas échéant ; voilà ce que propose Ardisson à son invité, José Bové, après avoir discuté la question de son emprisonnement :

(1)⁴⁵ émission 17

46 A- José Bové vous serez pas étonné/ qu'on vous fasse une interview fromage ou dessert/[^] (jingle, applaudissements)

47 A- attention/ José Bové est-ce que vous préféreriez un week-end dans *Le loft* ou en prison[†]

Nous pouvons constater qu'une même et seule rubrique peut comporter plusieurs types de séquences contraignant l'invité à adopter tantôt un ton badin, jovial et un discours humoristique, tantôt un ton sérieux et un discours argumenté. Cela dit, la loi du spectacle, la loi du genre, semble émerger même dans une rubrique orientée par la visée d'information, à

⁴⁵ Nous faisons quelques remarques concernant les exemples cités, dans le but de faciliter la lecture de notre thèse :
a. Nous avons, tout d'abord, numéroté tous les exemples utilisés ((1), (2), (3)...), recommençant la numérotation dans chaque partie.
b. Nous avons ensuite mentionné le numéro de l'émission d'où l'exemple avait été sélectionné (par exemple : extrait 1). Une liste de tous les extraits composant notre corpus peut être retrouvée dans les annexes : nous avons inclus dans cet inventaire le numéro, le nom, la date de diffusion ainsi que les principaux invités et les thèmes/sujets de chaque émission.
c. Enfin, nous avons gardé, pour chaque prise de parole, le numéro qu'elle occupe dans l'extrait transcrit (1A, 2 JG...).

travers des « ruptures » du cadre sérieux habituellement imposé par un débat. Compte tenu de ces considérations, il faut donc distinguer entre **règles « générales »** (gouvernant les macro-unités) et **règles « locales »** (spécifiques aux micro-unités).

b. La flexibilité des normes contractuelles varie largement. Si on peut inférer les **règles « immuables »** (rester sur le plateau jusqu'à la fin de l'échange, suivre les indications scéniques de l'animateur, participer à la discussion), d'autres, plus « **souples** », font l'objet de constants réajustements et négociations. Un bon exemple est, à nos yeux, le “*role switching*” pratiqué systématiquement dans les deux *talk-shows*, notamment lorsqu'il s'agit d'une renégociation de la distribution de la parole :

(2) émission 8

126 A- on le laisse répondre sur les deux vous savez que c'est mieux d'avoir [
127 EZ- [oui mais après
vous allez donner la parole à Naulleau

(3) émission 5

121 EZ- j'ai pas fini moi hein' j'ai pas fini [
122 CF- [vous aller revenir et là c'est à mon tour d'y
aller

De l'attribution contraignante des rôles communicationnels spécifique du débat, on est passé, avec le *talk-show*, à une distribution moins restrictive qui peut aller jusqu'à la réversibilité de ces rôles, les animateurs et les chroniqueurs étant, visiblement, les premiers concernés. L'inversion des rôles d'intervieweurs – interviewés, accusateur – accusé n'est pas sanctionnée dans ce contexte malgré le fait que cela provoque (de façon permanente ou provisoire) un renversement des rapports de force et d'autorité.

c. Enfin, il y a des **règles explicites**, tel le refus de la langue de bois :

(4) émission 9

134 EN- non' mais je vous demande pas tant' je vous demande d'abandonner la langue de bois'

et des **règles implicites** mais unanimement connues par les protagonistes. La transgression des normes sera sanctionnée plus ou moins sévèrement, en fonction de la règle en question, de la nature de la transgression et de l'élément déclencheur, etc. Par conséquent, nous avons estimé nécessaire d'employer certains paramètres ou outils théoriques pour l'évaluation des « infractions » commises par les protagonistes : cet écheveau de paramètres constituera d'ailleurs un des principaux points d'intérêt dans la partie suivante (voir *infra* partie II, chapitre 5).

Tel qu'il a été décrit par les spécialistes, le contrat de communication médiatique du *talk-show* est fondé sur un double principe : un « *principe de sérieux* » et une contrainte « *de faire savoir* », et un « *principe de plaisir* » corrélé avec une contrainte « *de faire ressentir* » dont découle la mise en place des stratégies de spectacularisation et de séduction. Les normes des émissions s'articulent ainsi autour de ces deux principes.

Au même titre qu'un contrat social, le contrat de communication des *talk-shows* a une fonction régulatrice des échanges et implique une « obéissance partagée » (cf. Galatanu, Cozma & Bellachhab 2012) des interlocuteurs. Cette obéissance s'impose d'autant plus que l'on a affaire à des échanges mis en scène, dramatisés, et que le plateau des émissions devient une scène de théâtre où chaque protagoniste joue le rôle qui lui a été dévolu par le contrat visant à se mettre constamment en valeur, à faire bonne figure. Les contraintes sont peut-être plus souples qu'au théâtre, mais tout n'est pas permis, le cadre normatif venant limiter et gérer les risques impliqués par la participation des invités aux émissions.

2.2 Tout le monde en parle

Dans une interview, Thierry Ardisson définissait *TLMP* (France 2) comme « *un dîner en ville où l'on réunit un sportif, une actrice, une starlette, un écrivain...* »⁴⁶. En effet, l'émission se présente comme un lieu de brouillage des identités, un « anti-modèle » des débats politiques des années 90 qui privilégie « l'humour, la désinvolture et la dérision » et « sollicite l'anecdote et les informations biographiques des invités, consacrant une nouvelle stylisation de la parole publique » (Le Foulgoc, 2010 : 196). Caractérisé comme un *talk-show* d'un haut degré d'hétérogénéité visible à tous les niveaux, *TLMP* (1998-2006) a été produit et diffusée avant *ONPC*, étant, de par ce fait, considéré comme une émission qui a innové l'audiovisuel français en imposant un nouveau genre hybride⁴⁷, symbole d'une ultime « transgression » ou juxtaposition des domaines jusqu'alors généralement disjoints (public et privé, politique et monde du spectacle, etc.). Peut-être davantage que *ONPC*, *TLMP* a été, de par ses dispositifs et son scénario inédit, une émission pionnière du nouveau type de *talk-show* né à l'aube du vingt et unième siècle.

Passons maintenant à la description des éléments constituant le cadre global de l'émission ; cette étape est essentielle puisque le contexte déterminera le type de discours, le procès de production et d'interprétation du message, la nature et le sens du message, ainsi que la façon dont les relations interpersonnelles changent et sont négociées au cours de l'interaction.

2.2.1 Paramètres de base et dispositifs

Le cadre spatio-temporel

Programmée, à l'instar de *ONPC*, le samedi, en seconde partie de soirée l'émission animée par Thierry Ardisson est pourtant moins longue (environ deux heures) et propose des dispositifs favorables aux « 'causeries nocturnes' » (Le Foulgoc 2010) où l'on tolère l'impertinence, la dérision, les sujets tabous (vie privée, vie sexuelle, etc.). Le studio a des airs d'une boîte de nuit où se côtoient des *people* de tous les secteurs et impose à l'ensemble des participants une attitude décontractée et un registre familier. Le cadre proposé est ainsi convivial et spectaculaire (ou spectacularisé) et rompt définitivement avec « l'aridité et la sécheresse des plateaux du débat traditionnel » (Lochard & Soulages, 1994 : 24).

Le décor⁴⁸ s'apparente à celui de *ONPC*, avec un accent mis sur les « symboles du monde de la nuit » (Le Foulgoc 2010) : la boule à facettes, les rideaux scintillants, le tapis rouge (et n'oublions pas l'heure tardive de diffusion) suggèrent une atmosphère de fête. Au milieu du studio vivement éclairé trône l'animateur « équipé de ses fiches et de quelques gadgets » (Lhéroult & Neveu, 2003 : 108) ; devant lui sont assis les invités et, derrière ceux-ci, le public qui est disposé en demi-cercle. La séparation des deux espaces, celui des participants « actifs » et celui de l'auditoire, est (plus ou moins) symboliquement marquée par des colonnes et des rideaux qui, selon Le Foulgoc (2010 : 109-110), donnent « une épaisseur à un dispositif qui pourrait paraître au premier abord trop futile » ; ce décor rappelle deux *topoi* — l'*agora*, la place publique, et le théâtre :

⁴⁶ Source : <http://www.actustar.com/10507/thierry-ardisson-en-veut-toujours-of-et-daniela-lumbroso/> (consulté le 09 septembre 2012).

⁴⁷ Pendant la première saison (1998-1999), *TLMP* se présente comme une émission de débats de société ; à partir de 1999 elle prend sa véritable forme de *talk-show*.

⁴⁸ Soulages (2007 : 84) décrit le plateau de *TLMP* comme étant « à mi chemin entre la boîte de nuit ou le comptoir bar d'un night club, régenté par son animateur vedette et noctambule ».



Figure 2 : vue du plateau de TLMP

La scénographie et le décor ne sont point aléatoires mettant en place un univers en conformité avec les enjeux de l'émission : le jeu des rôles, l'émergence du spectacle de la parole, etc. Nous remarquons donc une séparation entre un premier cercle, celui des « locuteurs privilégiés » (Soulages, 2007 : 70), et un second cercle, celui d'un public doté d'une « moins grande capacité d'interaction », qui n'est plus « celui distancié et autonome de la salle de théâtre, mais celui plus proche du démonstratif du café-théâtre ou de la boîte de nuit » (*ibid.*).

Tous les éléments de la mise en scène visuelle et sonore concourent à la spectacularisation du cadre spatial ; la musique d'accompagnement (les « jingles ») ponctuant diverses séquences ou rubriques de l'émission vient renforcer la dimension ludique et la logique du divertissement de TLMP. Malgré le fait que le décor et la scénographie suggéraient que les protagonistes ne doivent pas se prendre trop au sérieux (en ce sens, nous parlerons plus loin d'impertinence ou d'impolitesse « fictive » ou neutralisée), les enjeux les faces existent encore, du moins dans le cas invités qui doivent jouer le « jeu » sans (trop) se rabaisser. Selon Le Foulgoc, les artistes seraient « davantage préservés que élus politiques », le *talk-show* venant prolonger

« les formes de dépréciation dont sont 'victimes' depuis quelques années les hommes politiques dans les émissions satiriques et de caricatures (ex. : *Les Guignols de l'info*, Canal +, 1988-). » (Le Foulgoc, 2010 : 201).

Si « dépréciation » peut sembler un mot fort, les termes d'impertinence et de dérision conviendraient probablement mieux ; le traitement des élites dans ce genre de *talk-show* se révèle très complexe sous la lumière du système de la politesse, raison pour laquelle nous lui consacrerons le premier chapitre de la partie d'analyse linguistique du corpus.

La mise en scène visuelle

Dans les émissions de plateau, la mise en scène visuelle est aussi porteuse d'enjeux et produit des effets concourant à la réalisation des finalités qui sous-tendent ces émissions. Le montage de l'émission TLMP présente cependant certaines particularités, mettant l'accent sur le spectacle mais voulant donner aussi une illusion de transparence, de dévoilement à travers les prises de vue en coulisses lors de l'entrée ou de la sortie des invités, et la mise en avant de l'aspect technique à travers les plans centrés sur les cadres ou sur l'assistante de réalisation, actante « passive » intégrée pourtant au schéma participatif global de l'émission.

Pour ce qui est des jeux de filmages, on alterne les plans assurant le « suivi » de l'activité verbale, mais aussi de celle non-verbale (gestes, mimiques, etc.), la mise en image venant s'aligner sur la finalité de l'émission. Pour ce qui est des « types monstatifs » ou les

stratégies de visualisation, on privilégie non seulement la « *synchronie communicationnelle* » (« l'alignement quasi systématique du visuel et du verbal »⁴⁹), mais aussi « l'*asynchronie communicationnelle* » (« le décrochage systématique du visuel et du verbal »⁵⁰), cette dernière technique introduisant au plan audiovisuel une dimension dialogique à travers la visualisation des visages ou des postures des autres participants. L'asynchronie communicationnelle contribue à la spectacularisation de l'échange notamment des échanges conflictuels en renfonçant ainsi les effets pathémiques — les caméras « guettent » et révèlent les moindres gestes ou mimiques qui pourraient trahir les émotions des invités —, d'un côté, et en augmentant leur taux de polémique, de l'autre côté.

Le script

La notion de « script », telle qu'elle a été décrite par Schank & Abelson⁵¹ (1997), renvoie à une succession d'événements qui sollicitent les connaissances partagées des interactants. C'est un schéma préétabli, répétitif dont le déclenchement nécessite la réunion de certaines conditions (contraintes situationnelles, etc.).

Le script de l'émission *TLMP* connaît une « fragmentation » au moins aussi forte que dans le cas de *ONPC*. La « 'mise en modules temporels' » (Nel cité par Soulages 2007) suppose l'alternance de divers dispositifs scéniques, de différents jeux de rôles alloués aux protagonistes, alternance réalisée toujours en vue d'une croissance de l'attractivité spectatorielle. La dimension ludique de *TLMP* est encore plus saillante que dans le *talk-show* de Ruquier en vertu d'un scénario complètement soumis à ce rubricage contraignant. L'émission est donc fortement ritualisée :

a. La séquence d'ouverture comprend un *best of* des séquences de la semaine précédente et la lecture de courriers électroniques reçus.

b. Les rubriques d'interview : l'émission se compose de la succession d'interviews d'une dizaine d'invités (dont trois à cinq sont présents simultanément sur le plateau) qui entrent et sortent selon des rituels spécifiques (formules de l'animateur, *jingles*, etc.). L'émission a une forte dimension de promotion (d'un film, d'un livre, d'un spectacle, etc.), se distanciant, dans cette optique de *ONPC* qui, nous le verrons plus loin, est doublée d'une dimension de contestation assez forte assurée par les deux chroniqueurs.

L'interview des élus dure généralement une vingtaine de minutes, « un tunnel de vingt minutes sur un unique registre du sérieux » comme le décrit Le Folgoc (2010 : 156), au cours de laquelle l'intervention d'autres participants est acceptée, bien qu'elle reste assez rare (le co-animateur intervient pourtant constamment rompant par endroits avec le cadrage sérieux instauré par l'animateur). Après une séquence de présentation de l'invité, l'interview se déploie autour de trois axes : sa trajectoire biographique, son parcours professionnel et, enfin, les éventuelles polémiques dans lesquelles il a été impliqué. En effet, on parle moins (et différemment) politique que de controverses, Ardisson jouant ici le rôle de dénonciateur. Sauf que sa dénonciation n'a pas comme but la mise en cause des élus (comme dans le cas de Naulleau et de Zemmour), mais la spectacularisation de l'échange et la croissance de l'audimat ; ce qui priment ici sont donc le côté « tabloïd » ou « presse à scandales » de l'émission, la dimension de « scandalisation » de la vie politique et le glissement du politique

⁴⁹ Soulages, 1999 : 91.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ "A script, as we use it, is a structure that describes an appropriate sequence of events in a particular context. A script is made up of slots and requirements about what can fill those slots. The structure is an interconnected whole, and what is in one slot affects what can be in another." (Schank et Abelson, 1997 : 41).

vers le spectacle *via* une mise en avant des moments retentissants et des polémiques ayant marqué l'opinion publique.

Pour clôturer la rencontre, l'animateur passe à une série de questions qui portent, comme l'avoue lui-même, sur des choses « moins sérieuses » (voir l'exemple (1)), et qui testent le sens de l'humour de l'invité.

Les trois axes de l'interview sont agencés « de manière à produire un effet d'entonnoir, partant du plus large [...] pour arriver au plus personnel, trivial et quotidien » (*ibid.* : 161). L'animateur réussit ainsi à traiter une diversité de sujets, imposant en même temps à son invité de suivre la voie sinueuse de l'interview, ce mélange de sujets et de tons étant, dans le monde journalistique, blâmé :

« Ce qu'on continue à reprocher à Thierry Ardisson, c'est sa manie de tout mélanger, la politique et le sexe, le grave et le trivial, la pertinence et l'insolence, au milieu d'un show bigarré et bruyant où défilent des pin-up girondes et un DJ pas forcément fréquentable. »⁵²

c. La rubrique de débat ou de polémique débute en présence d'un polémiqueur, généralement l'« accusateur » auquel l'animateur accorde la parole dans un premier temps. Son opposant fait son entrée après ce bref face-à-face de l'invité avec l'animateur et le duel verbal s'enclenche. Le combat connaît des moments d'apogée et d'accalmie, sous les regards d'un animateur qui, loin d'apaiser le conflit, cherche à le maintenir et à l'attiser, tolérant la violence verbale et physique (voir *infra* partie III, chapitre 3), et d'un co-animateur qui n'hésite pas à y insérer ses plaisanteries et ses remarques ironiques.

Pendant cette succession d'interviews, Thierry Ardisson contrôle non seulement les échanges verbaux, mais aussi la scénographie et les différents effets visuels et sonores ; il orchestre un clavier qui lui permet de lancer les fameux *jingles* destinés à marquer une transition entre les séquences ou simplement à créer du spectacle (le bruit de freinage lors des chevauchements de parole, le « salut romain », etc.), ainsi que des répliques ou des chansons célèbres. Le scénario correspond, à la lettre, au *talk-show*, autrement dit au spectacle de la parole.

d. Enfin, la séquence finale comprend le « *blind test* », jeu dont le principe est de reconnaître l'interprète ou le titre d'une chanson :

« Dans une première phase, ce jeu se joue en équipe, et dans une deuxième phase c'est du 'chacun pour sa gueule'. L'une des règles les plus importantes est 'si y'a soufflage, y'a perdage', ce qui signifie que si les invités répètent une réponse soufflée par le public, le point va à l'équipe adverse. »⁵³

Les macro et les micro unités de *TLMP* sont constamment ponctuées et mises en évidence par de nombreux jeux visuels et sonores spécifiques pour chaque rubrique ou séquence. La fragmentation de l'émission ainsi que le type de discours mis en avant (bavardage, conversation familière) opère une inversion entre la forme (qui est privilégiée ici) et le contenu, entre « 'le sujet et le style ; le style est devenu le matériau même du show' » (Caldwell cité par Soulages, 2007 : 85). En d'autres termes, ce n'est plus le discours qui est mis en avant, mais la performance actorielle et les négociations d'images articulées autour de la préservation et de la valorisation de faces.

⁵² Source : http://www.tlmp.net/Thierry/Telerama_p86.htm (consulté le 06 avril 2013).

⁵³ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tout_le_monde_en_parle_%28France%29 (consulté le 06 avril 2013).

2.2.2 Le schéma participatif

(1) L'animateur

Véritable chef d'orchestre sur son plateau, **Thierry Ardisson** participe, à tous les niveaux, à l'émergence du spectacle ; coproducteur de l'émission et maître du studio, l'animateur gère la composante discursive ainsi que celle sonore et visuelle — une obsession du « contrôle », qui lui a été parfois reprochée. Dans cette optique, Leroux & Riutort l'ont associé à la figure du monarque de la société de cour, figure qu'Ardisson incarne parfaitement :

« *Le monarque absolutiste se voit confronté à la tâche de maintenir, à l'intérieur du champ social dont les structures effectives lui offrent une grande chance d'équilibrer les tensions sociales, aussi bien ces tensions que cet équilibre ou de le rétablir le cas échéant [...]. Nous avons vu qu'il doit exploiter avec prudence les tensions, susciter des jalousies, maintenir les dissensions au sein des groupes, orienter le sens de leurs efforts et partant de leur pression ; il doit laisser libre cours, jusqu'à un certain point, aux actions et réactions et les utiliser sciemment au maintien des tensions et de l'équilibre ; il faut, pour y parvenir, une bonne dose de calcul* », Norbert Elias, *La société de cour*, Flammarion, 1985 [1969]. » (Leroux & Riutort, 2009 : 193)

En effet, l'animateur semble tout contrôler. Si l'animateur de *ONPC* partage la responsabilité de certaines rubriques avec ses deux chroniqueurs, Ardisson trône en tant que maître absolu le long de l'émission, son co-animateur ne remplissant qu'un rôle secondaire de déstabilisation. Car l'animateur de *TLMP* joue une palette diverses de rôles et remplit de nombreuses fonctions : il est intervieweur et arbitre, confesseur ou accusateur des invités, provocateur et médiateur, mais fait aussi le clown ou le « pitre » traitant ses invités avec impertinence et une sincérité parfois brutale.

Dans cette perspective, *TLMP* propose (davantage que *ONPC*) un format qui privilégie la glorification et/ou l'autoglorification, de l'animateur, l'émission étant centrée sur la figure de Thierry Ardisson. Ayant travaillé dans le domaine de la publicité avant de rejoindre la catégorie des animateurs, Ardisson sait « se vendre » et vendre son produit — le *talk-show*. Il a imposé, dès le début de l'émission, l'image d'un animateur provocateur et original rompant avec l'ancienne « génération », celle des présentateurs neutres qui s'« effaçaient » au profit de leurs invités, avec les valeurs consensuelles et les normes de la bienséance. Son *talk-show*, conçu selon son image, est venu se positionner en décalage avec les anciens formats des programmes télévisés. Son style d'interview est en égale mesure inédit, choquant ou du moins, bouleversant, et par endroits agressif (Michel Rocard⁵⁴ lui reproche à plusieurs reprises les questions « brutalement formulées » ou la « méchanceté » de ses propos). En effet, les savoir-faire accumulés pendant sa carrière dans le domaine de la publicité⁵⁵ pourraient justifier son désir et sa capacité d'innovation, de renouvellement de l'audiovisuel, ainsi que la visée commerciale dominante de son émission.

Bien qu'il semble savoir satisfaire aux attentes des « clients-cibles » (les spectateurs), Thierry Ardisson reste une figure controversée divisant l'opinion publique :

« tandis que les jeunes générations louaient 'sa culture' ou 'son impertinence', les plus âgés focalisaient sur 'sa vulgarité' et son manque de respect pour les invités. » (Le Foulgoc, 2010 : 109)

⁵⁴ Voir *infra* la partie III, le chapitre I.

⁵⁵ Pour le parcours professionnel détaillé de Thierry Ardisson, voir Leroux & Riutort (2006).

Même s'il est, de nombreux points de vue, associé à Laurent Ruquier, il faut noter que l'animateur de *TLMP* reste une figure emblématique de l'impertinence, de la familiarité poussée parfois au paroxysme, et du mélange des tons et des genres. Aussi reste-t-il celui qui opère les transgressions les plus fréquentes et les plus explicites dans le système de la politesse. Son impolitesse sera discutée plus en détail dans les chapitres à venir...

(2) Le co-animateur

À l'instar de *ONPC*, l'animateur de *TLMP* est secondé par un complice destiné à jouer une fonction plus (ou aussi) agressive. Il s'agit de **Laurent Baffie**, humoriste, animateur de radio et de télévision et metteur en scène de théâtre, qui est proposé ici le rôle « du trublion irrévérencieux » (Lhérault & Neveu, 2003 : 105). À la cour du « monarque absolutiste » (voir *supra*), Laurent Baffie incarne le fou du roi ou le bouffon qui peut tout dire à condition qu'il le fasse sur le ton de la plaisanterie ou de la moquerie. Il est la « conscience » ironique et le double de l'animateur. Leur complicité est évidente et visible à travers des échanges de taquineries et la co-construction des phrases :

(5) émission 16

86 A- ah non non/ là ça va c'était clair/ ah non non on est pas contre la politique
Michel/ on est con [

87 LB- [les chieurs en fait\

Contrairement à l'animateur de *ONPC* qui se positionne parfois à l'encontre de ses chroniqueurs, les relations entre Ardisson et Baffie sont exclusivement consensuelles, les deux se complétant réciproquement dans le travail de déstabilisation des invités comme dans la production des énoncés humoristiques ou ironiques.

Quelles sont donc les principales tâches de Laurent Baffie ? Faire rire, déstabiliser, imposer une familiarité excessive et le tutoiement, qui ne sont pas dénués d'une fonction de provocation et qui symbolisent un nivellement des identités et des statuts sociaux. Face aux élus politiques ou face aux artistes, Baffie adoptera le même comportement, avec peut-être un certain plaisir de mettre en dérision les premiers. Enfin, il est responsable de l'installation d'une ambiance conviviale en réagissant spontanément aux interventions des participants et en les faisant réagir, *via* son humour ou son impertinence.

Il faut noter que le statut de Laurent Baffie est paradoxal puisqu'il se situe à mi-chemin entre le rôle de l'humoriste et celui des chroniqueurs de *ONPC*. Même s'il dit la vérité, même si sa critique est réelle, « cette vérité peut être neutralisée puisqu'elle sort de sa bouche » (Morel, 2005 : 773), à l'instar du bouffon d'antan. En d'autres termes, on écoute ce que le co-animateur d'Ardisson dit, mais on ne le prend pas véritablement en compte puisque c'est lui qui le dit et puisque cela semble être uniquement « pour rire ». Le caractère « réel » de l'impolitesse pratiquée par Laurent Baffe sera repris, pour une analyse plus pertinente, après la présentation du cadre théorique.

(3) Les invités

Les invités de Thierry Ardisson sont des personnages connus dans l'espace médiatique, faisant l'actualité artistique, littéraire ou (socio)politique du moment. En termes d'hétérogénéité de la composition du plateau, l'émission d'Ardisson semble atteindre le « degré maximal » car il s'agit de « la seule émission de TV ou madame de Fontenay rencontre Iggy Pop... c'est l'obsession du mélange » (Neveu, 2003a : 108) ; mais cela n'est point surprenant vu le rubricage et l'hybridité de ce *talk-show*... Quel sont donc les invités qui

acceptent d'intervenir chez Ardisson ? Comme chez Ruquier, les acteurs, humoristes, chanteurs et comédiens se retrouvent à côté des représentants des élites :

<i>TLMP</i>								
artistes	particuliers	praticiens	journalistes	animateurs	politiques	sportifs	experts	associations
62%	7,4%	6,9%	6,7%	5,3%	4,2%	3,5%	1,8%	1,2%

Figure 3 : typologie des invités dans TLMP

Comparant cette typologie des invités à celle de *ONPC*, nous remarquons que, conformément au tableau⁵⁶, la seule différence perceptible concerne la participation des élus (puisque nous avons noté des pourcentages similaires pour les catégories des journalistes et des experts) : en effet, Ardisson invite moins de politiques (4,2%) que Ruquier (10,2%). Dans le même ordre d'idées, la catégorie de politiques faisant leur apparition dans *TLMP* inclut également des personnalités de « second rang », ou de « second marché », selon les termes de Leroux & Riutort (2012a : 48) qui, « n'ayant pas (ou moins) accès aux émissions politiques conventionnelles », seraient prêts à s'exposer à l'impertinence de l'animateur et de son complice afin de bénéficier « *a minima* d'une forme d'existence, voire de reconnaissance médiatique ». Le refus de la langue de bois et la familiarité excessive imposée seraient, selon Leroux & Riutort (2012a : 47), la raison pour laquelle l'accès aux personnel politique de premier rang serait limité :

« Leur vivier d'invités est composé pour l'essentiel des personnalités émergentes (la promotion de la nouveauté s'apparente à une manière de faire de nécessité vertu... faute de pouvoir accéder au personnel politique consacré), déclinantes ou en position de repli (à la manière des anciens ministres invités afin de dévoiler en partie les coulisses ou les 'secrets' de leur activité politique, ou de se livrer à des confessions personnelles). »

Si pour les invités occupant le « premier rang » dans la sphère politique, les risques de perdre la face sont assez importants, en vertu d'une certaine désacralisation ou d'un « rabaissement » de leur statut qui pourraient s'avérer très coûteux, pour les élus moins « visibles », le rapport coûts-bénéfices n'est pas le même, ces derniers pouvant gagner en visibilité et en notoriété.

Quel que soit le rang ou le statut des invités, l'animateur semble avoir une préférence pour les personnages *people* faisant le sujet de scandales et des controverses du moment qu'il amène sur son plateau pour les mettre face-à-face à leur plus important (ou plus connu) « détracteur ». Ainsi, Tariq Ramadan rencontrera Claude Askolovitch, Robert Ménard débattrra avec Arno Klarsfeld, et Olivier Besancenot aura l'occasion de répondre aux accusations d'antisémitisme de Roger Cukierman. Lorsque ses invités ne sont pas impliqués dans des affaires polémiques, ils sont choisis en fonction de leur notoriété (Michel Rocard), de leur influence médiatique et/ou financière (Jean-Marie Messier), de leur profil médiatique (José Bové), l'essentiel étant que chacun joue sur le plateau « la partition qui est attendue d'eux » (Le Foulgoc, 2010 : 197). En d'autres termes, le recrutement des invités se fait moins en fonction de leur légitimité ou de leurs compétences, qu'en fonction de leur capacité de satisfaire les attentes spectatoriennes en endossant le rôle d' « entertainer ».

Le temps de parole et l'importance alloués à chacun des invités varient largement ; il semble que l'animateur accorde un traitement préférentiel aux protagonistes les plus célèbres et les plus influents (politiques, hommes d'affaire, etc.) ; des rôles « secondaires » seraient offerts aux invités qui disposent d'une moindre visibilité médiatique, mais qui sont « potentiellement porteurs d'éléments susceptibles d'animer la soirée » (Leroux & Riutort, 2009 : 191) ; enfin,

⁵⁶ Cf. Le Foulgoc 2010.

il y a toute une série d'invités qui n'ont qu'une brève participation (présentation d'un film, d'une pièce de théâtre, etc.) et qui interviennent généralement vers la fin du *talk-show*.

Toujours est-il que tous les invités, tous statuts et identités confondus, doivent faire bonne figure et s'adapter aux normes du spectacle télévisuel. Pour ceux qui font partie des élites, les « coûts » liés à leur faces sont néanmoins plus importants que dans le cas des personnalités faisant partie du monde du spectacle, puisqu'ils se trouvent en situation de *double bind* qu'ils doivent gérer : ils sont obligés de faire preuve de « sens de l'humour » réagissant aux interventions impertinentes d'Ardisson et de Baffie et en s'adaptant à ce cadre de participation inhabituel, et doivent éviter, en même temps, de « gommer » leur éthos initial, leur éthos prédiscursif.

2.3 On n'est pas couché

ONPC (France 2), encore diffusée à l'heure actuelle, semble être aussi l'émission qui a la plus grande longévité dans le paysage audiovisuel français. Le *talk-show* a débuté en 2006 (entre 2000 et 2006 il s'appelait *On a tout essayé*) étant animé par le même Laurent Ruquier. Les titres, les intervenants, les différentes rubriques, les heures de diffusion du *talk-show* ont largement varié ; cependant, la formule et les visées de l'émissions sont restées quasiment les mêmes.

L'animateur Laurent Ruquier ainsi que ses chroniqueurs, Eric Zemmour et Eric Naulleau⁵⁷, reçoivent, chaque samedi soir, cinq invités qui « font l'actualité » de la semaine : une personnalité politique et quatre autres personnalités appartenant soit aux « élites » (intellectuelles, médiatiques, etc.), soit au monde du spectacle (comédiens, chanteurs, sportifs, etc.). Souvent qualifiée d'« émission de divertissement », *ONPC* enrichit cette promesse de spectacle d'une promesse d'information en vertu de la participation des « élites » ; le *talk-show* de Laurent Ruquier dépasse donc ce cadre initial avec les rubriques de débat ou de chronique artistique qui sont insérées dans le format et dont les deux chroniqueurs sont les responsables attirés.

2.3.1 Paramètres de base et dispositifs

Le cadre spatio-temporel

Pour ce qui est du cadre spatial, nous avons affaire, comme dans le cas de *TLMP*, à un type de *talk-show* de plateau. Les échanges se déroulent donc dans un **studio** dont la mise en scène rappelle les grandes émissions de variétés. Tous les éléments du décor s'articulent autour de l'idée de spectacle et de théâtre : l'escalier qu'il faut descendre pour accéder au plateau, la présence d'un public qui applaudit et qui réagit aux propos des invités, une scène où se produisent des musiciens et des comédiens, un centre vivement éclairé autour duquel se structure le reste du plateau, etc.. Dans cette optique, le *talk-show* propose un cadre « convivial » qui contraste fortement avec la « froideur des plateaux du débat traditionnel » (Lochard et Soulages, 1998 : 89). Les sièges et les tables rappellent les tabourets et les comptoirs de bar, anticipant avant le début même des interviews l'attitude décontractée des

⁵⁷ À l'heure actuelle, les deux chroniqueurs ont été remplacés par Audrey Pulvar et Natacha Polony (remplacée, à son tour, par Aymeric Caron). Excepté les extraits 2 et 12, où Michel Polac remplit la fonction de chroniqueur, le fameux duo de co-animateurs est constamment présent dans l'ensemble des émissions *ONPC* composant notre corpus.

invités, le ton parfois familier des échanges, les sujets de discussions mondains et leur mode de traitement (sur un ton humoristique ou/et ironique, et par endroits sérieux).

Les trois intervenants — les deux chroniqueurs, présents tout au long de l'émission, et un humoriste, faisant son apparition sur le plateau à certains moments —, sont assis devant l'animateur, disposés en demi-cercle ; à côté de l'instance médiatique défilent, en s'asseyant sur le fauteuil de l'interview, les stars. De cette façon, pendant chaque rubrique, toute l'attention se focalise seulement sur un ou deux invités représentatifs de la séquence en question ; le scénario de l'émission prévoit ainsi une mise en spectacle de chaque invité tout au long du déroulement du *talk-show*. De plus, chaque protagoniste s'installe, à tour de rôle, face aux chroniqueurs (Eric Zemmour et Eric Naulleau) qui deviendront ses opposants redoutables : chacun se retrouve ainsi « sur la sellette », dispositif qui renforce ainsi de l'idée de confrontation). Ce changement de place annoncé par un *jingle* particulier, que l'on ne rencontre que dans *ONPC*, est porteur d'enjeux symboliques car il entraîne un changement de ton — qui devient plus sérieux et fortement critique —, et de rôles — les invités s'engagent dans un combat verbal, moment comportant un haut degré de dramatisation et de spectacularisation.

Tous les participants jouissent d'une grande liberté de prise de parole et d'expression, ce qui fait que la dynamique de l'interaction est imprédictible : le sentiment de « qu'est-ce qui va se passer ? », de « qui va riposter ? », ou bien « qui apparaîtra sur le plateau ? » devient un véritable enjeu, aussi important plus que l'échange proprement dit entre les invités.

La composition du plateau n'est jamais indifférente et fonctionne en tant que métaphore de la hiérarchie interpersonnelle imposée. Ainsi se trouve au « cœur » du plateau l'animateur — amphitryon et arbitre de son émission, secondé par ses chroniqueurs. Cette logique proxémique s'apparente en quelque sorte aux salles de tribunal où l'inculpé (l'invité) est censé se justifier et rendre des comptes devant ses « accusateurs » (les chroniqueurs), le tout étant commenté et arbitré par un juge (l'animateur). Les tribunes du public, encerclant la « scène », rappellent les arènes romaines qui abritaient les combats « sanguinolents » de gladiateurs⁵⁸ :



Figure 4 : le plateau de *ONPC* — décor et logique proxémique

La disposition des places ainsi que les dispositifs scéniques représentent plus qu'un simple adjuvant : ils sont dotés d'une valeur symbolique forte car ils hiérarchisent les rapports de

⁵⁸ Étonnant ou non, cet espace deviendra le « champ de bataille » où s'enclencheront de nombreuses joutes verbales.

places qui vont s’instaurer. Les rapports sont donc, en amont de l’échange, profondément inégalitaires : les relations d’autorité et de domination qui s’instaureront mettent les chroniqueurs (et, bien évidemment, l’animateur) en position haute, reléguant les invités en position basse⁵⁹. Dans *ONPC*, nous assisterons souvent à des « mises en accusation » des invités, l’impolitesse et la violence verbales découlant naturellement de ces rapports de force asymétriques⁶⁰.

Quant au **paramètre temporel**, il convient de préciser que l’émission *ONPC*, qui s’étend sur une longueur de trois heures, est diffusée le soir en weekend – moment de relâchement, de confusion des identités, du spectacle, de transgression des limites. L’heure tardive de transmission, le traitement des sujets « impolis », comme d’ailleurs le titre de l’émission, suggèrent que les participants peuvent employer « un surcroît d’impertinence », et « aller plus loin » qu’il est habituellement permis, en alliant « divertissement et culture ».

La mise en scène visuelle

Les procédés de filmage s’organisent, comme dans le cas de *TLMP*, autour de la mise en spectacle de la performance communicationnelle des protagonistes. Sans détailler cet aspect très technique de l’émission, nous allons cependant faire quelques précisions relatives aux techniques de filmage utilisées dans *ONPC*. Ainsi, les cadres employés composent un point de vue surplombant, alternant entre les gros plans, les plans d’ensemble, les cadrages en plongée (marquant la séquentialisation de l’émission) et les champs/contrechamp (au moment plus « vifs » de la discussion). Le jeu des caméras est conçu afin de renforcer la spectacularisation du dialogue : tantôt il renforce l’effet de polémique des échanges — l’effet de « dyade » (plan du couple d’adversaires), tantôt il contribue à la construction identitaire des invités — l’effet de « solo » (focus sur le visage ou sur leurs mains dans les moments déstabilisants, etc.). Lors des moments d’apogée des débats ou des polémiques, on recourt aux « fenêtrages multiples » (Soulages 1999) illustrant simultanément la figure de chacun des opposants, afin de renforcer la dimension conflictuelle de l’échange.

L’espace filmé dans le *talk-show ONPC* est caractérisé par une « ‘bipolarisation’ » (Charaudeau & Ghiglione 1999) dans le sens où il y a une délimitation entre l’espace « scénique » qui est celui de l’« agir spectaculaire et dramatique » (Nel, 1997 : 42) où se réunissent les protagonistes, et l’espace « spectatoriel » — où est disposé le public présent dans le studio. Bien évidemment, les mises en cadre d’ensemble sont alternées avec les mises en cadre de l’espace scénique ou spectatoriel, en fonction des séquences et des enjeux de l’émission.

Le scénario

Comme tout *talk-show* (et comme toute émission télévisée, d’ailleurs), *ONPC* suit un script ou scénario particulier composé de plusieurs séquences : pendant environ trois heures, les téléspectateurs sont invités à faire une véritable « incursion » dans les principaux événements de la semaine, les « points chauds » en matière de film, politique, littérature, ainsi de suite. L’émission débute avec l’entrée de l’animateur sur le plateau, accompagnée par le *jingle* de l’émission et les applaudissements du public. Il présente tout de suite les invités et les intervenants ainsi que les sujets abordés. L’émission a un caractère fortement ritualisé, car sa durée est toujours divisée en multiples séquences et rubriques (moment de *sketch* ou de

⁵⁹ Toujours est-il que ces rapports sont interchangeable (cf. le “role switching”).

⁶⁰ De ce point de vue, le *talk-show* contraste fortement avec le débat ou l’émission politique « classique » où les rapports de place ne sont pas asymétriques mais complémentaires, ou encore avec les débats culturels (cf. *Apostrophes*) qui reposent sur des rapports de civilité et de convivialité.

musique, interviews, témoignages, face-à-face, etc.). Et c'est justement l'insertion des rubriques inédites qui assure le succès de *ONPC* et qui la démarque des autres émissions appartenant au même genre. Nous allons présenter brièvement chaque étape du scénario, sans pour autant nous attarder dessus — certaines rubriques, ainsi que les pratiques polies ou impolies des protagonistes au cours de ces rubriques, seront décortiquées dans la partie d'analyse linguistique du corpus :

a. La partie d'introduction comprend, à son tour, plusieurs séquences : l'*intro*, avec la présentation des invités et la séquence monologale de l'animateur qui commente les actualités de la semaine ; et l'énumération de « ceux qui n'ont pas pu venir ce soir » — les personnalités qui ne sont pas présentes sur le plateau « mais qui ont été très présentes dans l'actualité de la semaine »⁶¹ —, rubrique spécifique de *ONPC*.

b. La séquence de débat/polémique avec un invité politique s'étend sur une durée de quarante minutes décomposées de la façon suivante : une séquence où l'invité est présenté au public (fonction, carrière, etc.) ; une phase de débat ou de polémique articulée autour du livre de l'invité (les politiques participent souvent en vue de la promotion de leur livre) ou d'un sujet sociopolitique — l'animateur se met généralement en retrait et endosse le rôle d'arbitre modérant le duel verbal entre l'invité et les deux co-animateurs ; enfin, suit une brève séquence où l'invité est amené à justifier et à commenter un dessin satirique tiré de la presse récente et que l'équipe de production lui a demandé de choisir lors de la préparation de l'émission.

c. La rubrique de commentaire des dessins satiriques proposés à tous les invités, y compris aux chroniqueurs et à l'animateur, se fait souvent sur un ton sarcastique, ironique ratifiant ainsi la pratique de certaines stratégies discursives impolies (voir *infra*).

d. La rubrique d'interview : chaque invité passe dans « le fauteuil de l'interview » pour être confronté aux chroniqueurs. Les changements infligés par cette rubrique (changement de place, de ton, de rapports hiérarchiques, etc.)

« permet[tent] [...] de briser l'effet de tunnel parfois provoqué par le discours de promotion de chacun. [...] Le fait de les placer à tour de rôle dans 'le fauteuil de l'interview' répond d'ailleurs à la nécessité de redonner une lisibilité à une émission brouillée par les interactions entre les invités, au risque de ne plus savoir de quoi, de qui, il est question : la personne dans le fauteuil est celle à qui la séquence est consacrée. » (Le Foulgoc, 2010 : 113)

L'interview vise avant tout le « pittoresque, l'amusant, le spectaculaire » (Morin, 1996 : 68), quitte à abandonner les normes de la politesse et de la bienséance. Elle peut prendre la forme des **débats** ou des **polémiques** — « l'intervieweur et l'interviewé collabor[a]nt à dégager une vérité qui concerne soit la personne de l'interviewé soit un problème » (*ibid.*), ou d'une **chronique littéraire ou artistique**⁶². Au cours de cette rubrique, les doubles contraintes régissant le comportement des « élites » sont plus saillantes que jamais : les invités sont amenés à concilier le rôle d'« entertainer » imposé par le format de l'émission, afin de satisfaire aux attentes du public, avec leur statut sociopolitique, ce travail de figuration se réalisant souvent par l'intermédiaire des négociations des éthos (éthos attribué vs. éthos affiché ou revendiqué, etc.⁶³).

⁶¹ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/On_n%27est_pas_couch%C3%A9 (consulté le 06 avril 2013).

⁶² Voir dans notre corpus surtout les extraits 1 (Annie Lemoine), 10 et 11 (Patrice Leconte).

⁶³ Voir *infra*.

Au cours de cette rubrique, où se juxtaposent au contrat général de l'émission des contrats des sous-genres (chronique littéraire, débat, etc.), ce qui compte, c'est moins la valeur littéraire d'un ouvrage, et davantage la bonne/mauvaise performance actorielle de l'invité :

« *La littérature devient ainsi l'occasion d'un spectacle imprévisible, qui peut prendre la forme d'un salon littéraire désuet, d'une corrida ou d'une comedia dell'arte. L'écrivain plus que son livre y est pour la sellette, ses thèses plus que ses textes : il doit passer l'oral et faire bonne figure. ... Cette émission a permis au grand public de découvrir de vrais écrivains [...]* » (Peytard, 1990 : 117)

Les chroniqueurs modèrent ainsi, et surtout influencent le rapport entre l'ouvrage et le lectorat par le biais de leur critique.

e. Le moment de « *sketch* » : l'humoriste Jonathan Lambert interprète un personnage lié à un événement de l'actualité ou à la vie privée de l'un des invités.

f. Le « mur d'images » : chaque invité justifie et commente le choix (fait avant l'émission) d'une personnalité faisant l'actualité de la semaine.

g. La séquence de fermeture de l'émission : l'animateur remercie ses invités et clôture le *talk-show* par des formules de salutations adressées à ceux-ci et au public.

Le passage d'une rubrique à l'autre entraîne un changement de registres, de rôles interactionnels, de relations interpersonnelles ; chaque séquence suit son propre mini-script et ses propres règles — par exemple, pendant les séquences de débats les interactants deviennent des adversaires, tandis que pendant la rubrique « commentaires des dessins », leur rapport peut être plus détendu, voire amical.

2.3.2 Les protagonistes

Le schéma participatif de cette émission est complexe en vertu du nombre important des participants aux échanges ; plus le nombre des participants augmente, plus le schéma se complique et l'échange devient imprévisible. On ne distingue plus entre locuteurs « ratifiés » et « non ratifiés », les prises de parole se font de façon chaotique, les intrusions sont tolérées aussi bien que les silences ou les pauses prolongées, chaque invité disposant des mêmes droits et devoirs au niveau interlocutif.

(1) L'animateur

Laurent Ruquier, l'animateur de *ONPC*, incarne la figure du *néo-animateur* qui « crève à l'écran », tout en étant « confesseur, star, médiateur, entremetteur, thérapeute, rarement journaliste » (Antona 1995 : 194) ; tout comme Ardisson, il provoque pour dynamiser la polémique, ironise, coupe la parole, reprend la maîtrise des échanges — il devient une instance de contrôle et de « suscitation ». Car, à chaque genre télévisuel, « correspond un type particulier de chef d'orchestre » (Mehl, 1994 : 27) : à ce type de *talk-show* correspond, par conséquent, un animateur aux multiples « visages ». Il joue donc des rôles divers étant hôte, arbitre, mais aussi ami ou allié pour ses invités ; bref, il peut être

« 'monsieur-tout-le-monde' en train d'organiser le jeu, de recevoir des amis, sans aucun travestissement, pas même celui de son nom qui devient très vite un prénom pour ses interlocuteurs... » (Chalvon-Demersay & Pasquier, 1990 : 15)

Les règles et les contraintes prévues par le contrat de parole de l'émission sont assez souples, car il ne voit aucun problème dans le fait d'ironiser et d'interrompre ses invités, de dire des plaisanteries, de distribuer la parole et d'interviewer à sa façon, ce qui fait que l'interaction est plus vive et plus « réciproque », dans le sens de la création d'une véritable complicité entre lui et les invités et surtout entre lui et les intervenants. Bref, on a l'impression qu'il n'y a plus de règles, bien que cela ne soit pas vrai, car toute interaction de plateau suppose l'existence d'un script préétabli. Cette impression est, en partie, donnée par le fait que l'instance médiatique jouit juste d'une grande liberté dans la gestion de l'émission. Cela est visible également à d'autres niveaux de l'échange : celui de l'expression, de la distribution et des tours de parole, de l'intervalle d'intervention sans délimitation précise, etc.

Laurent Ruquier est, à l'instar de Thierry Ardisson, un animateur « atypique » par rapport à l'animateur « classique », qui contrôle tout l'échange et qui reste le plus possible en dehors de lui. Il se construit une image d'« énonciateur *personnalisé* (un *je*) », pour solliciter les termes de Charaudeau (1997) ; il ne reste pas seulement le représentant de la « machine » médiatique, il exprime ses émotions, ses opinions et ses valeurs, ce qui nous permet de dire qu'il a un « discours personnalisé » (*ibid.*).

Son style d'interview se veut inédit, spectaculaire, et surtout subjectif, raison pour laquelle il recourt lui-même à l'humour, au sarcasme ou à la caricature, en passant d'un interlocuteur à l'autre, d'un thème à l'autre, n'hésitant pas à s'affirmer en parlant de ses « affinités » politiques (« on sait qu'on a, plutôt vous Naulleau, plutôt moi des idées de gauche »⁶⁴), ses « sympathies » (« j'espère qu'on va avoir la Rama Yade qu'on aime sur ce plateau »⁶⁵) et « antipathies » (« contre Bachelot, oui, ça je me suis fait vacciner »⁶⁶). Comme le souligne Zamouri (1995 : 76) parlant du « tiers » (le participant qui reste en dehors du couple d'antagonistes), l'animateur peut adopter l'une des attitudes suivantes :

« 1. *Rester dans sa position de tiers* : il va alors ou bien jouer le rôle d'un témoin silencieux qui se contente d'observer, ou bien assumer l'une des fonctions suivantes [arbitre (ou médiateur), modérateur, troisième larron, provocateur] ».

« 2. *Le tiers peut aussi choisir d'intervenir* dans la conversation en se ralliant à l'un ou à l'autre des protagonistes : il forme alors avec son allié une coalition contre le troisième partenaire, qui sera par là même considéré comme un adversaire commun. » (*ibid.* : 76)

Bien que, à maintes reprises, il « s'efface » dans les moments de débat ou de polémique, rappelant uniquement les règles de la distribution des tours de parole, il arrive que l'animateur s'exprime sur les questions abordées, formant des coalitions plus ou moins stables tantôt avec ses « complices » (Naulleau et Zemmour), comme il les qualifie lui-même, tantôt avec ses invités. Si les deux chroniqueurs ont une « *posture d'expertise* » (nous y reviendrons), l'animateur incarne en revanche une « *posture citoyenne* » (Le Foulgoc, 2010), reliant et arbitrant la relation entre ses invités et le public ; dans cette optique, il reformule, explique, et commente les discours des protagonistes, adoptant une posture « d'éclairage et de filtrage » (*ibid.*) par rapport à l'information véhiculée dans le *talk-show*.

Laurent Ruquier enchaîne les différents rôles cités faisant toujours primer les intérêts de son spectacle sur tout le reste et reflétant ainsi « la personnalité stratifiée et multiface qu'il a su se construire » (Van Son⁶⁷, 2000 : 204).

⁶⁴ Voir l'extrait 5.

⁶⁵ Voir l'extrait 9.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Van Son (2004) parle dans son article de Christophe Dechavanne, mais la personnalité « multiface » est valable aussi pour Laurent Ruquier que pour Thierry Ardisson.

(2) Les chroniqueurs

L'animateur ne pouvant pas, en permanence, accueillir ses invités et à la fois les malmener, la production a fait appel à deux complices. Les chroniqueurs les plus connus dans l'espace audiovisuel, **Eric Zemmour** et **Eric Naulleau** en sont les plus redoutables aussi. Écrivain, directeur d'une maison d'édition et chroniqueur culturel (Naulleau), polémiqueur et journaliste politique au *Figaro* (Zemmour), les « deux Eric » sont les « fauteurs de trouble » du *talk-show ONPC*. Chaque semaine, le duo se livre à la critique des livres, à des débats politiques et des polémiques spectaculaires de par les niveaux de violence verbale atteints. Leur style agressif de questionnement et de débat leur a valu la réputation d'intervenants « terribles », voire de « bourreaux » du PAF.

Considérés comme violents et déstabilisants, Naulleau et Zemmour sont deux co-animateurs « caustiques » adoptant des stratégies communes pour faire échec aux invités, des stratégies qui peuvent aller de la critique agressive jusqu'aux attaques personnelles abusives. Ils sont les responsables de la rubrique de débat ainsi que de la rubrique de chronique littéraire/ artistique. Sans forcément partager les mêmes idées, idéologies politiques, etc., les deux chroniqueurs se positionnent généralement à l'encontre de l'interviewé ; des confrontations plus ou moins violentes sont déclenchées en vertu de ces relations dissensuelles tissées entre ceux-ci et les invités⁶⁸. Ils se « coalisent » donc contre les invités, leur alliance, ainsi que la co-orientation de leurs arguments, représentant le principal facteur d'aggravation de leurs attaques⁶⁹.

Zemmour et Naulleau passent d'une posture de critiques littéraires à celle d'experts en politique, etc. ; leur posture d'expertise est, certes, validée par certains, mais contestée par d'autres⁷⁰. La validité de leur expertise ne constitue pas un point majeur d'intérêt dans notre recherche (bien que la question doive, bien sûr, se poser) ; ce qui nous semble central est le fait que leur discours, et, en conséquence, leur impolitesse et leur violence, sont pris au sérieux par les invités qui, pour faire bonne figure, doivent savoir (comment) leur tenir tête.

Leur rôle de « bourreaux » est ratifié par ce genre de *talk-show*⁷¹, donc leur violence est légitime, même si elle n'est pas forcément neutralisée⁷²... Parfois, les chroniqueurs ont tendance à aller « trop » loin franchissant le seuil de tolérance en termes d'impolitesse (nous allons voir dans quelle mesure et comment), mais, en fin de compte, le sensationnel et le spectacle résident (partiellement) dans cet engrenage dangereux, dans cette montée en tension de leur agressivité.

⁶⁸ Dans les extraits composant notre corpus nous n'avons pas trouvé de situation où il y aurait consensus entre Zemmour et Naulleau, d'un côté, et l'interviewé, de l'autre côté. Cependant, nous sommes loin d'exclure cette possibilité.

⁶⁹ Voir *infra* les critères d'intensité.

⁷⁰ Voir Henri Maler, « À quoi sert Eric Zemmour ? » (<http://www.acrimed.org/article3340.html>) ou Charaudeau (2011b).

⁷¹ La preuve : tous les chroniqueurs précédant (Michel Polac par exemple) ou suivant (Natacha Polony/Aymeric Caron et Audrey Pulvar) Naulleau et Zemmour sont aussi provocateurs vis-à-vis des invités. D'ailleurs, l'animateur admet ne jamais avoir « freiné » ses chroniqueurs :

« Trop provocateurs, sûrement pas. C'est pour ça que je les ai engagés!, assure-t-il. Je ne les ai jamais freinés. Je ne fais pas une émission pour être tranquille. Je continuerai de la même façon.»
Source : <http://www.20minutes.fr/medias/731670-laurent-ruquier-explique-pourquoi-separe-naulleau-zemmour> (consulté le 06 avril 2013).

⁷² Voir *infra*.

(3) Les invités

Le format de *ONPC* repose sur un mélange d'invités provenant du monde du *show-biz* et du monde intellectuel et politique. Par exemple, dans l'émission du 16 septembre 2006, un débat très tendu portant sur les squats de Cachan éclate entre les chroniqueurs de l'émission, l'acteur Charles Berling, la femme politique Elisabeth Guigou, l'avocat Arno Klarsfeld et la journaliste Christine Angot. Nous voyons donc que tous les participants sont mis sur un pied d'égalité (la légitimité de leurs discours n'est jamais mise en cause), ce qui mène à une sorte de nivellement des invités selon la logique du carnaval : le « refus de toute hiérarchie ».

Quel que soit leur statut social, publique ou médiatique, les invités doivent « jouer le jeu », autrement dit s'adapter à l'univers du spectacle ; ils doivent savoir manier le discours de leur interlocuteur à leur avantage, riposter sans trop d'agressivité et, si possible, susciter l'intérêt du public, choquer et provoquer le rire. Bref, les invités doivent correspondre au profil du « bon client » médiatique (voir *infra*). Quels sont donc ceux qui s'y risquent ? Comme l'attestent les études de Le Foulgoc (2010), le *talk-show ONPC* repose largement sur la composante de divertissement, la plupart des invités appartenant au monde du spectacle, les « élites » politiques, journalistes, etc. ne représentant que des pourcentages beaucoup moins importants :

ONPC								
artistes	particuliers	praticiens	journalistes	animateurs	politiques	sportifs	experts	associations
65,7%	3,5%	5,2%	6,2%	4,2%	10,2%	2,8%	1,4%	0,7%

Figure 3 : typologie des invités dans *ONPC*

Les recherches montrent que, parmi les élites, les élus politiques occupent une première place (10,2%). Bien que *ONPC* leur offre un cadre de participation plutôt inhabituel, les politiques, en général, et les politiques de « premier rang » (Rama Yade, Eric Besson, Manuel Valls, Azouz Begag) en particulier, acceptent « volontiers » d'y participer au nom de la popularité et de la notoriété, les bénéficiaires visés étant

« un plus de visibilité et un certificat de conformité au *Geistzeit* médiatique : l'appartenance à cet 'entre-nous' singeant la conversation ordinaire (soirée, conversation de salon ou de bistrot) ». (Lochard & Soulagès, 2003 : 85)

Mais cette participation comporte aussi des risques dont le plus important serait l'incapacité de s'adapter à ce type d'émission et de perdre ainsi la face, l'émission étant « potentiellement porteuse de désacralisation » (Leroux & Riutort, 2012a : 48). En vertu de la finalité globale de l'émission — le spectacle —, cette catégorie d'invités est prise en tension entre des univers contradictoires qu'ils doivent savoir gérer afin de valoriser leur image : « les élus doivent constamment s'adapter aux nécessités de la politique et du divertissement afin de maintenir leur position et leur statut dans le champ politique » (Van Zoonen cité par Le Foulgoc, 2010 : 37). Si certains parlent d'une « désacralisation » des politiques, d'autres parlent d'« humanisation » de ces derniers⁷³. En effet, cette tendance inquiète certains, qui y voient une « dégénérescence » du politique, mais réjouit d'autres, qui considèrent cela comme une « adaptation » à l'espace médiatique (Charaudeau 2005), et voient dans les *talk-shows* l'avènement d'une forme nouvelle, plus performative, du discours politique, voire une solution pour la « réhabilitation » du politique (Le Foulgoc 2010). Car, enfin, l'homme politique « idéal » doit être capable de concilier les « nécessités parfois contradictoires de la

⁷³ Voir *infra* partie III, chapitre 1.

politique et de la célébrité », et d'opérer « un subtil alliage de célébrité et d'ordinaire » (Van Zoonen cité par Le Foulgoc, 2010 : 20). Quoiqu'il en soit, l'émission propose un nouveau rapport à la politique, un rapport spectaculaire et généralement conflictuel ; malgré la difficulté évidente de réconcilier les contraintes des émissions de divertissement avec celles du discours politique, les politiciens sont devenus des clients constants de ce programme.

D'autres invités appartenant à l'élite « médiatique », à l'élite *people*, font leur apparition dans *ONPC* : des écrivains (Patrice Leconte), des philosophes (Bernard-Henri Lévy), des avocats (Arno Klarsfeld) ou des économistes (Jacques Attali), et surtout des journalistes (Carline Fourest, Annie Lemoine). Présents dans l'émission habituellement pour la promotion d'un livre, film, spectacle, ils ont l'occasion de se « mettre en vedette » en courant, à l'instar des élus, un double danger – ils s'exposent doublement : d'abord devant les caméras, et puis aux critiques et à l'ironie mordante des co-animateurs.

Tous les invités de *ONPC* partagent, malgré leurs différences de fonction ou de hiérarchie sociale ou politique, etc., deux dénominateurs communs : le degré de mise en danger (cf. Neveu 2003a) supposé par leur participation à l'émission, d'un côté ; leur notoriété et leur prestige – éléments stratégiques pris en compte lors du choix des invités – et leur visibilité médiatique, qui leur a fait acquérir le statut de « *people* », de vedettes, de l'autre côté. En effet, les invités sont sollicités pour intervenir en fonction de l'actualité de la semaine, mais aussi en fonction de leur personnalité, de leur image médiatique : le statut controversé d'Arno Klarsfeld pourrait constituer, à ce sens, un élément de spectacularisation des échanges. Un autre facteur influençant le recrutement des invités serait peut-être, et cela ne constitue qu'une de nos hypothèses, l'histoire conversationnelle avec les chroniqueurs : Caroline Fourest, Rama Yade, Bernard-Henri Lévy ne sont que quelques-unes de cibles préférées de Zemmour et Naulleau, les protagonistes coopérant ensemble pour le déclenchement et le maintien du conflit sur le plateau de *ONPC*.

Ce brouillage des sphères privée et publique, ainsi que la constante association du monde du spectacle et du monde politique, intellectuel, etc., visibles aussi dans *TLMP*, désignent le phénomène de « *peopolisation* », le néologisme renvoyant à trois situations qui se juxtaposent souvent : (a) « l'association entre responsables politiques et gens célèbres (les *people*) » ; (b) « l'exposition, volontaire ou non, des responsables politiques dans la presse écotière (magazines *people*) » ; (c) enfin, l'adaptation des médias « aux canons de cette même presse écotière, par un traitement de l'actualité politique fondé sur la vedettisation et le dévoilement de l'intimité » (Dakhli, 2008 : 7). Enfin, le choix des invités se fait toujours dans ce but de fidéliser et accroître le public, conformément à la double logique du *talk-show* : celle de divertissement, de spectacle, et celle de polémique et de critique.

2.4 Une mise en parallèle des deux *talk-shows*

Nous avons choisi pour le corpus de notre thèse deux émissions qui s'inscrivent dans la même « tendance » de *talk-shows* ; *TLMP* et *ONPC* partagent de nombreux traits communs relatifs au format, au script et aux rôles dévolus aux participants. Mais laisser de côté leurs points de clivage serait imprudent puisque les aspects qui divisent les deux *talk-shows* ont sûrement un écho au niveau du système de la politesse. Par conséquent, nous allons identifier leurs principaux dénominateurs communs ainsi que les aspects qui les séparent mais qui leur ajoutent, en même temps, un surcroît d'originalité.

2.4.1. Les traits fédérateurs

Plusieurs points rassemblent les deux émissions conçues en fonction d'une finalité « inébranlable » — le spectacle de la parole, la garantie d'un bon audimat :

1). La construction de l'illusion de *hic et nunc*, d'« ici et maintenant »⁷⁴ ; enregistré ou diffusé en direct⁷⁵, le *talk-show* crée donc cette apparente simultanéité entre le moment de diffusion et celui de la réception, offrant au public l'occasion d'être témoin de l'« événement provoqué ».

2). Le brouillage des genres (le “blurring of boundaries”, chez Timberg 2002), qui va de pair avec un mélange constant de tons, de thèmes, d'invités, de registres langagiers, etc. Les deux *talk-shows* entrent ainsi dans la catégorie des programmes d'*infotainment*⁷⁶ (information + *entertainment*) ou « ‘info divertissement’ », qui mêlent des sujets socio-politiques « aux histoires sentimentales des stars de cinéma, dans une concoction de bavardages où il devient difficile de distinguer les ingrédients de base » (Dahlgren cité dans Le Foulgoc, 2010 : 20).

3). L'*infotainment* et le brouillage des frontières ont comme conséquence (ou plutôt cause ?) la mixité sociale du statut des invités. Comme nous l'avons déjà vu, *TLMP* et *ONPC* proposent un « cocktail » d'invités (sportifs, acteurs ou metteur en scène, musiciens, hommes politiques, écrivain, journalistes, etc.) qui n'est, au fond, qu'un (autre) dispositif de spectacularisation du dialogue et de la polémique.

4). Comme nous l'avons déjà bien compris, l'abandon du formalisme, le ton convivial et parfois intimiste, le tutoiement occasionnel et un certain relâchement de l'expression sont aussi spécifiques de ce genre hybride. Cela est d'ailleurs suggéré par les titres des *talk-shows* français, de ce point de vue très différents de ceux anglophones qui contiennent généralement le nom du présentateur⁷⁷. La version française du *talk-show* présente donc un titre incisif et provocateur, point d'ancrage du processus de séduction, explicitant :

- tantôt le moment de diffusion — *ONPC* indique une heure tardive de diffusion⁷⁸, le verbe « se coucher pouvant être interprété littéralement ou métaphoriquement, comme l'avoue l'animateur lui-même : « ‘On n'est pas couché’ ça veut dire que j'essayerai de ne pas me coucher devant les invités en leur posant les questions qu'il faut, qui fâchent »⁷⁹ ;

- tantôt le sujet de discussion — *TLMP* est une « promesse » de traitement des sujets « chauds » de l'actualité —, ou cette idée d'espace mondain où les *people* se réunissent⁸⁰.

5). Figure en écho des véritables destinataires, le public a le même statut dans *TLMP* et *ONPC*. Les spectateurs pourraient être considérés, dans les deux *talk-shows*, comme des participants « à part entière », car ils se manifestent constamment par des rires, des

⁷⁴ “The talk show is ‘now and here’, whereas the time and space of TV reporting is ‘there and then’, and the live transmission is ‘now and there’ ”. (Bruun, 1999: 244)

⁷⁵ Certaines émissions de *ONPC* ont été diffusées en direct.

⁷⁶ Voir Charaudeau & Ghiglione 1997.

⁷⁷ Aux Etats-Unis : *The Oprah Winfrey Show*, *The Tonight Show Starring Johnny Carson*, *Chelsea Lately*, *Jimmy Kimmel Live*, etc. ; au Royaume-Uni : *The Jeremy Kyle Show*, *Friday Night with Jonathan Ross*, etc.

⁷⁸ « Les *talk-shows* du soir comportent une part de risque plus importante qui naît du cocktail des participants, de la présence, parfois organisée, de collaborateurs ou d'invités incontrôlables, d'un registre potentiellement plus critique des animateurs ou des risques propres au direct chez Fogiel. » (Le Foulgoc, 2010 : 112)

⁷⁹ Source : <http://www.necplus.eu/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=2434764> (consulté le 06 avril 2013).

⁸⁰ Cette tendance d'opter pour un titre emblématique du format de l'émission semble être largement répandue ; un autre *talk-show* de ce type, *On ne peut pas plaire à tout le monde*, animé par Marc Fogiel, suggère la transgression volontaire des principes de la politesse et de la courtoisie...

applaudissements, des huées et sont tout le temps en position « réactive » — leurs réactions sont souvent des sanctions pour celui qui dépasse les limites du respect et de la décence. Ils s'expriment donc sur l'adéquation ou l'inadéquation des propos/actions des invités, en sanctionnant les « délits » et en gratifiant les performances actérielles réussies. La présence du public serait ainsi une contrainte, conditionnant le comportement des invités, mais aussi un « baromètre » ou une « ressource » qui leur permet d'ajuster ou d'améliorer leur performance.

6). Le scénario de *TLMP* et *ONPC* prescrit un « renversement hiérarchique », selon la logique de carnavalisation : les élites sont en position de faiblesse et doivent se laisser « railler », malmener, contester et remettre en cause par les animateurs et par les co-animateurs qui, conformément au contrat de communication, sont « lestés » de ce pouvoir exceptionnel. Les élites, en général, et les politiques, en particulier, sont perçus « comme une catégorie parmi d'autres [...] un monde d' 'Olympiens' sans hiérarchie de fonctions ou de dignité » (Neveu, 2003a : 128-129).

7). Enfin, nous pourrions parler ici d'une prédilection pour le conflit, pour la polémique et pour la violence verbale⁸¹ — on préfère toujours le désaccord à l'entente et à l'« harmonie » conversationnelle. « Introduisez une bonne dose de discorde, faites en sorte que vos invités fulminent et tempêtent » : tels seraient les ingrédients nécessaires pour atteindre « des niveaux d'audimat élevés » (Van Son, 2000 : 198). Le fait que le conflit et la violence (et, d'ailleurs, l'impolitesse et l'impertinence) sont « divertissants » n'est pas surprenant, ils l'ont toujours été, depuis l'ère des jeux de gladiateurs, comme l'explique Rebecca Chory (2010). En revanche, les raisons⁸² pour lesquelles la violence divertit suscitent encore des points d'interrogation et poussent à la réflexion... Une chose est claire : pour qu'il y ait spectacle, il faut qu'il y ait conflit (verbal), voire exacerbation du conflit. D'ailleurs, Charaudeau & Ghiglione (1997) définissent très bien la finalité du *talk-show* : celle-ci n'est pas « de problématisation et de compréhension » (comme dans le cas des débats), mais de « 'conflit' », et surtout de « 'spectacle du conflit' » — les instances médiatiques ont, d'ailleurs, bien intégré ces conditions du succès médiatique, raison pour laquelle elles surjoignent la dimension de l'antagonisme et de la provocation.

L'impolitesse et la violence sont donc exploitées au nom du divertissement (voir *infra*). Dans cette perspective, tous les participants doivent se montrer « un peu » impolis : ainsi assiste-t-on à un Ardisson « caustique », à un Laurent Ruquier « venimeux » mais aussi à des invités qui révèlent des aspects inédits de leurs personnalité, tels que « Bachelot, sympathique et drôle chez Ardisson, ou Nicolas Sarkozy, encore lui, très punchy chez Fogiel »⁸³. Ce trait est essentiel, car la ligne des *talk-shows* que nous sommes en train de décrire se démarque des autres types *talk-shows* français justement par la promotion de l'impertinence et l'éloge de la moquerie.

2.4.2. Les différences

Malgré l'appartenance au même genre et les points communs qu'ils partagent (mêmes horaire, jour et chaîne de programmation, même société de production, etc.), *ONCP* et *TLMP* présente aussi quelques points de clivage :

1). Si l'émission de Laurent Ruquier laisse place à l'émergence de véritables débats d'idées, *TLMP* se présente comme un *talk-show* où la parole argumentative est davantage bloquée en

⁸¹ Voir *infra*.

⁸² Culpeper (2011) énumère et explique quelques unes de ces raisons.

⁸³ Source : <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070907161721AAcx8Zt> (consulté le 06 avril 2013).

vertu d'une surabondance de dispositifs et d'effets de spectacularisation. Chez Ardisson priment d'abord le *pathos* et l'*ethos*, le *logos* étant relégué en dernière position. Dans *ONPC*, les invités sont amenés à débattre avec Éric Naulleau et Éric Zemmour qui incarnent la figure d'« experts-critiques » et qui « se lancent dans des échanges nourris de références, n'hésitant pas à prendre position et à contredire l'invité » (Leroux & Riutort, 2011 : 77-78). La parole d'expertise est absente chez Ardisson qui aborde la politique de la perspective du citoyen *lamba*. Cela pourrait constituer, au fond, une (autre) raison (et cela n'est qu'une pure hypothèse) pour laquelle *ONPC* « bénéficie rapidement d'un accès à des membres importants de l'univers politique, à la différence de l'émission précédente » (Leroux & Riutort, 2012a : 52).

2). Le cadre instauré par *TLMP* est légèrement différent de celui de *ONPC*. Dans le premier cas règne une ambiance générale de convivialité et de détente où tout le monde se tutoie, tandis que dans le second cas sont alternées des séquences humoristiques bien délimitées et des séquences où un registre véritablement sérieux est mis en place. Un tel cadrage est difficile, voire impossible à réaliser dans l'émission de Thierry Ardisson où les interventions de Laurent Baffie viennent constamment le brouiller et l'atténuer. De toute façon, toute frontière est brouillée dans *TLMP* où des transgressions flagrantes sont enregistrées à tous les niveaux (des genres, des faces, des thématiques, etc.).

3). Malgré les revendications d'Ardisson (« mais on se marre pas, on discute »⁸⁴) selon lesquelles son *talk-show* serait favorable aux débats sérieux, les dispositifs de spectacularisation mis en place, la façon de concevoir l'interview, mettant en exergue des aspects liés à la vie intime de l'invité ou les moments de scandale ayant marqué sa carrière, semblent pointer le contraire. En effet, il est difficile de délimiter les séquences où l'animateur et le co-animateur se prennent et sont pris au sérieux. Cet aspect sera discuté en détail plus loin (*infra* partie III, chapitre 1) lorsqu'il sera question de leur impolitesse et de leur impertinence et où nous tenterons de dégager quel sont les risques réels pour la face des invités.

2.5 Bilan

Nous considérons que les émissions *TLMP* et *ONPC* ont changé et innové le PAF introduisant dans la télévision française un nouveau genre qui allie sérieux et humour, politique et faits divers, critique et moquerie, et qui se situe à mi-chemin entre les émissions de débat et les émissions *trash*⁸⁵. Afin de mieux cerner leur fonctionnement, nous avons défini ce genre, sujet à des permanents transformations et renouvellements, et passé en revue ses principaux traits ainsi que ses dispositifs – le cadre spatio-temporel, la mise en scène visuelle, le scénario et le schéma participatif.

La description de ces émissions nous a semblé une étape indispensable pour le travail qui suivra. Nous allons, dans les chapitres suivants, analyser les notions de politesse, impolitesse, a-politesse et violence verbale ainsi que d'autres phénomènes connexes ; pour ce faire, il fallait établir au préalable les limites du cadre des interactions constituant notre corpus. Ce chapitre est d'autant plus important que le système de la politesse doit être

⁸⁴ Voir l'extrait 13.

⁸⁵ Les émissions *trash* « repose[nt] sur un vaste ensemble de stratégies discursives, rhétoriques et interactionnelles utilisées dans le but de 'faire un bon show' – c'est-à-dire de faire monter les côtes d'écoute – en dénigrant des individus, des groupes ou des institutions » (Vincent, Laforest & Turbide, 2008 : 81).

appréhendé de manière contextuelle, en intime rapport avec les notions de genre, de contrat de communication et d'horizon d'attentes.

La présentation des deux *talk-shows* nous a aidée à dégager quelques traits spécifiques du genre qui ont un impact direct sur l'examen des normes de la politesse. Ainsi avons-nous vu que, par exemple, ces émissions conversationnelles s'articulent autour d'une logique de divertissement qui est dominante et que l'émergence du spectacle ou du divertissement passe par la pratique de certaines formes d'impolitesse (ironie, dérision, tutoiement, familiarité voire vulgarité du langage, etc.).

Un autre point d'intérêt dans notre analyse a constitué le fait que ce type d'émission exalte un certain nombre de paradoxes. Spectacle de foire pour quelques uns, information présentée sous une forme plus séduisante pour d'autres, les *talk-shows* analysés sont régis par de nombreuses doubles contraintes que nous avons brièvement mentionnées et dont nous traiterons aussi plus loin. D'un point de vue discursif, tout est « mélangé » dans les deux émissions : le ton léger et/ou humoristique côtoie le sérieux, l'impertinence est pratiquée en même temps que la flatterie, les sujets touchant à la vie familiale ou intime des invités se juxtaposent aux *topics* relatifs à leurs statut professionnel ou à leurs projets/propos controversés.

Dans le même ordre d'idées, les participants sont constamment pris « en tenaille » entre des doubles contraintes qui les obligent, d'un côté, à obéir aux lois du genre reposant sur l'impolitesse, et de l'autre côté, de ne pas rompre avec leur éthos prédiscursif qui leur interdit l'abandon total des principes de la bienséance et de la courtoisie. Afin d'incarner la figure du « bon client » du *talk-show* et d'obéir aux nouvelles normes télévisuelles, privilégiant la spectacularisation des échanges, les invités doivent faire preuve de certaines compétences (aisance de la parole, sens de la repartie et de l'humour, etc.) qui ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes que les compétences sollicitées par leur identité sociale et professionnelle. Autrement dit, les invités ne doivent pas choisir entre l'une ou l'autre des contraintes opposées, mais essayer de rendre possible leur coexistence, leur performance étant jugée en fonction de ce travail de conciliation.

L'efficacité communicationnelle de l'échange en général est liée à la capacité de tous les protagonistes de « jouer le jeu ». Ainsi, les animateurs, les chroniqueurs et les invités doivent collaborer afin de divertir et d'émouvoir le public ; l'instance télévisuelle est alors amenée à endosser sa fonction de déstabilisation et de provocation, les élites doivent faire cohabiter le rôle professionnel et celui d'« entertainer » dévolu par le contrat du *talk-show*.

Les émissions *TLMP* et *ONPC* ont donc mis en jeu la ligne de démarcation, mouvante d'une culture à l'autre, d'une époque à l'autre, entre ce qui est autorisé et ce qui interdit : les dérives et les écarts par rapport aux normes sont devenus habituels, les barrières sociales ont été « érodées », autant d'éléments indispensables pour le spectacle télévisuel... Cela suscite (de façon plus ou moins justifiée) des inquiétudes : le *talk-show* est devenu pour certains « problématique », « moralement douteux », et, par conséquent, « regardé avec suspicion »⁸⁶.

⁸⁶ (Notre traduction) “For if media (in this case talk shows) are inherently problematic, morally dubious, and viewed with suspicion, then from this perspective it seems inevitably to enquire into their negative effects on audiences” (Tolson, 2001: 9-10).

PARTIE II

Propositions pour un nouveau cadre d'analyse

INTRODUCTION

Les interactions des émissions soumises à l'analyse sont particulièrement intéressantes dans les perspectives de la pragmatique et de l'analyse du discours, parce qu'elles illustrent brillamment le flou et la variabilité des frontières qui séparent politesse et impolitesse, respect et pure diffamation, ainsi que la complexité de ces comportements.

Une analyse du système de la politesse dans la perspective des interactions par définition impolies nous a semblé, dès le début, un défi aussi difficile que passionnant. Nous avons pu observer que les *talk-shows* suivent généralement un scénario assez prévisible du point de vue du système de la politesse : déclenchement du débat entre le ou les invité(s), ou entre les invités et les co-animateurs ; adoucissement mais surtout alimentation du conflit ; échange d'attaques plus ou moins agressives engendrant des variations des rapports de place, des renversements du pouvoir et des statuts interactionnels, etc. Les épisodes conversationnels oscillent ainsi sur l'axe de la politesse, étant composés tantôt de moments de combat, tantôt de moments « neutres » (en termes de politesse), tantôt de moments de détente... En explorant et exploitant notre corpus, nous avons retrouvé également des échanges particuliers, qui se distinguent par la violence verbale des actants (polémiques virulentes, K.O. verbaux...), par l'impertinence des (co-)animateurs ou par les réactions inédites des invités (nous allons analyser séparément une partie de ces échanges), et qui s'éloignent ainsi de ce cadre typé. La « découverte » de ces cas « extrêmes » a constitué ainsi une raison supplémentaire pour, tout d'abord, la remise en question des définitions abordées, et, ensuite, pour l'élaboration d'un nouveau cadre d'analyse, à nos yeux, plus pertinent pour l'observation des interactions aussi complexes et paradoxales que celles de *TLMP* et *ONPC*..

Souvent, les règles du *talk-show* et du système d'attentes attaché à ce genre entrent en conflit avec les règles de la politesse ; les actes de désaccord, de duel verbal, de dérision, etc. sont attendus dans un contexte pareil, en dépit des principes de la politesse. L'application des théories linguistiques de la politesse et, plus récemment, de l'impolitesse, a engendré plus de questions que de réponses.

C'est pourquoi nous sommes partie de l'hypothèse que, afin de comprendre le fonctionnement de ce genre télévisé, il fallait ajuster ces théories et les compléter ; nous avons ainsi intégré à notre cadre d'analyse, hormis les concepts de politesse (chapitre 1), et d'impolitesse (chapitre 2), de nouvelles notions telles que celle d'a-politesse, appréhendée sous un nouveau jour (chapitre 3), ou celle de « violence verbale » (chapitre 5). Une fois ces concepts définis et délimités, nous avons vu qu'il restait quand même difficile de qualifier, quantifier et analyser les différents types d'actes identifiés dans le corpus. Nous avons élaboré par la suite une liste de critères d'évaluation (chapitre 4 et chapitre 5, section 5.2.2), liste qui ne prétend pas à l'exhaustivité et qui sera sûrement enrichie par de futures recherches. Nous avons donc intégré toutes ces considérations dans un modèle que nous résumons et illustrons (figures 22 et 23) à la fin de cette partie.

Le point de départ dans la conception du cadre d'analyse que nous proposons ici a été la question de l'adéquation du comportement des actants, eu égard au contexte des *talk-shows*. Nous avons pu remarquer que la liste de ce qui est « permis » incluait des actes polis

mais aussi toutes sortes d'actes agressifs, ou bien des actes hybrides : polis en apparence, mais comportant des messages impolis (section 1.1.3), ou bien *vice versa*, des actes impolis quant à leur forme mais ayant un contenu poli (section 2.2.3). Nous avons donc affaire non seulement à deux grandes « formes » de comportement (politesse et impolitesse) mais aussi à d'autres manifestations issues de leur interpénétration systématique⁸⁷ ; l'*a-politesse* (figure 6), telle que nous la concevons, représente l'ensemble d'actes *polis*, *impolis* ou *hybrides* restant conformes aux attentes et aux scripts particuliers des *talk-shows* :

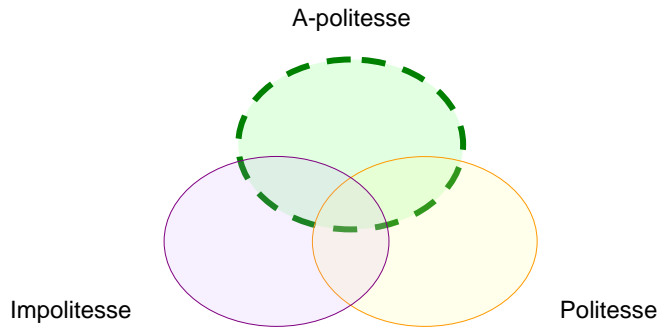


Figure 6 : notre vision du système de la politesse

Les interactions du *talk-show* résultent ainsi d'un va-et-vient entre différents degrés de politesse et d'agressivité : les interactants passent constamment d'une manifestation à l'autre, renforçant ou adoucissant l'intensité de leurs énoncés. Nous avons ainsi considéré nécessaire de tenir compte, lors de la juxtaposition de ces sphères du système de politesse, de trois notions-clés : *gradation*, *intensité*, et *superposition*. Toutes ces considérations nous ont enfin amenée à formuler plusieurs questions qui ont orienté notre analyse :

- (1) Tout d'abord, quels sont les différents comportements polis et impolis repérables dans notre corpus ? Parmi ceux-ci, quels sont les comportements réglementés par le contrat de parole de l'émission ?
- (2) Quelles sont les stratégies discursives à travers lesquelles sont réalisés les différents phénomènes langagiers ? projets de parole ?
- (3) Est-ce que le discours d'opposition, la critique et l'humour — caractérisant le discours des *talk-shows* —, basculent dans le discours *trash*, la diffamation et le dénigrement systématiques ? Dans cette perspective, est-il pertinent d'introduire la question de la *violence verbale* dans le système de politesse ? Et si oui,
- (4) Est-ce que cette violence reste encore entre les limites établies par le contrat de communication ?
- (5) Finalement, dans quelle mesure, les actes, passant dans d'autres contextes pour impolis, sont-ils légitimés et/ou « neutralisés » dans le cas de nos *talk-shows* ?

⁸⁷ Nous allons reprendre cette figure en intégrant les différents phénomènes inventoriés.

Chapitre 1 :

LE SYSTÈME DE LA POLITESSE. DÉFINITIONS ET FORMES

La dichotomie classique « poli – impoli » a été, depuis longtemps, rejetée dans les théories linguistiques. La politesse, aussi bien que l'impolitesse, se manifeste sous les formes les plus variées ; on peut avoir des comportements avec un degré plus ou moins élevé de politesse/impolitesse, des comportements neutres ou bien des comportements hybrides : polis en apparence, et impolis dans leur essence (et *vice versa*)...

Comme nous l'avons déjà précisé, l'application des notions « traditionnelles » de politesse et d'impolitesse à des échanges aussi complexes que ceux des *talk-shows* télévisés nous a confirmé la nécessité d'introduire de nouvelles catégories dans ce système. Nous allons donc essayer de délimiter et de définir chacune de ces catégories et sous-catégories, commençant par formes les plus connues : la politesse et l'impolitesse⁸⁸.

1.1 La politesse

Nous savons déjà que la notion de politesse a connu diverses conceptions formulées, pour la plupart, autour des notions de « faces » (Brown & Levinson, Leech...), d'une part, des concepts de « contrat », d'« acceptabilité » (Fraser & Nolen 1981, Fraser 1990...), d'« adéquation » (Arndt & Janney 1987), de « *politeness* »⁸⁹ (Watts 2003...), etc., d'autre part. Ces visions ne s'excluent pas réciproquement ; elles sont incomplètes (envisagées séparément), mais complémentaires (si considérées dans leur ensemble).

Avant de passer à la définition de la politesse à laquelle nous allons nous rapporter tout au long de notre analyse, nous allons expliquer une distinction qui prête souvent à confusion quant à l'évaluation de la politesse : il s'agit de la dichotomie politesse *de premier ordre* (“first-order politeness”), politesse *de second ordre* (“second-order politeness”).

1.1.1 Définition(s)

Politesse de « premier ordre », politesse de « deuxième ordre »

Il est désormais courant de parler de politesse (et d'impolitesse⁹⁰) de « premier ordre », et de politesse (et d'impolitesse) de « deuxième ordre » (« linguistique » ou « technique »). Watts (2003) a formalisé cette différence affirmant que le premier concept

⁸⁸ Les termes de « non-politesse » et d'« a-politesse » seront repris et traités dans le chapitre suivant, où il sera question de délimiter entre ce qui semble permis et interdit dans le cadre des *talk-shows*.

⁸⁹ Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de terme équivalent dans la langue française...

⁹⁰ Bien que cette classification (« premier ordre » vs. « deuxième ordre ») concerne, dans la littérature de spécialité, la notion de « politesse », nous avons considéré qu'elle peut s'appliquer à la politesse aussi bien qu'à l'impolitesse.

correspond à nos attentes sociales en termes de comportement, de bonnes/mauvaises manières. Les concepts de « premier ordre » représentent ainsi des évaluations faites par rapport à un comportement en fonction de leur acceptabilité sociale. Nous avons donc affaire aux notions véhiculées « par la langue ‘ordinaire’ » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 36) — politesse, impolitesse, civilité, etc. —, qui reposeraient sur « une conception plutôt formelle de ces phénomènes » (*ibid.*). La politesse de premier ordre renvoie à une conceptualisation de la politesse comme notion absolue, indépendante du contexte, qui contraste avec l’idée d’une politesse relative, souple, conditionnée et contextualisée.

La notion de politesse de « deuxième ordre », « linguistique », bien que différente de la première, ne doit pas être complètement dissociée des codes sociaux :

« La notion de politesse telle qu’elle est ici manipulée est une notion *construite* dans le cadre d’une théorie (en gros : la politesse comme ‘travail des faces’), elle ne saurait donc coïncider tout à fait avec ce que l’on entend ‘ordinairement’ par politesse [...]. Par rapport à la notion ordinaire, la notion construite (ou si l’on veut, le ‘concept’) doit concilier au mieux rentabilité descriptive et acceptabilité intuitive : elle doit être mieux circonscrite et moins floue, tout en restant suffisamment proche de l’usage ordinaire pour que son emploi ne semble pas contre-intuitif [...]. » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 191)

En d’autres termes, il convient de distinguer entre les deux conceptions de la politesse et de l’impolitesse sans pour autant faire abstraction de ce qui est intuitivement, généralement, perçu comme poli/impoli. En réalité, les limites entre ces deux formes de politesse restent assez vaguement définies, surtout parce que les concepts se juxtaposent, et parce qu’ils sont parfois interchangeables.

La politesse « linguistique »

C’est donc la politesse de « second ordre » qui nous intéresse ici, puisque, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (*ibid.*),

« pour procéder à une analyse linguistique de la politesse, surtout si cette analyse a des objectifs comparatifs, on ne peut pas se fonder sur les emplois du mot ‘politesse’ dans la langue ordinaire car ces emplois sont trop soumis à des flottements à l’intérieur d’une même langue et à des variations d’une langue à l’autre ». (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 36)

Les « deux conceptions de la politesse, et corrélativement de l’impolitesse, sont connexes mais non coextensives », ajoute l’auteure, le chercheur étant ainsi « obligé de ‘surfer’ entre ces deux conceptions, dont la frontière est floue et poreuse » (*ibid.*).

Qu’est-ce que c’est donc que la politesse linguistique ? Nous allons adopter, pour notre analyse, la conception de Kerbrat-Orecchioni qui considère que :

La politesse suppose « l’existence d’un ou plusieurs marqueurs (adoucisseur de FTA en cas de politesse négative, FFA éventuellement renforcé en cas de politesse positive) dont la présence est plus ou moins attendue en vertu des normes en vigueur » (Kerbrat Orecchioni, 2010 : 39).

Reprenons quelques syntagmes-clés dans cette définition : la politesse (qu’elle soit positive ou négative) est « *plus ou moins attendue* » eu égard aux « *normes en vigueur* ». Nous considérons que l’appréhension de la notion de politesse réside justement dans ces deux aspects interdépendants : (1) la politesse dépend essentiellement du contexte de l’interaction en cours ; (2) certaines manifestations peuvent être conformes à ce contexte, ou, au contraire, elles peuvent être exclues du système d’attentes liées au-dit contexte (donc les notions de

« politesse » et d'« adéquation » ne sont pas interchangeables, comme le considèrent certains auteurs...).

Il convient maintenant d'opérer encore deux distinctions, étroitement liées aux considérations que nous venons de faire, entre :

- la **politesse non marquée** et la **politesse marquée**, d'un côté, un comportement marqué étant habituellement vu comme un comportement inapproprié⁹¹ et « non attendu » « en vertu des normes en vigueur — “*marked*: that which occurs less frequently and thus appears unusual and salient” (Watts, 2003: 275) ;

- et les notions de « **politesse** » et de « **politic** » (Watts 2003), de l'autre côté.

a. Dans cette optique, **la politesse non marquée** est celle qui reste conforme au contexte ou au contrat de communication de l'interaction :

“[unmarked politeness] an expression that is conventionalised relative to a context where face-constituting is expected in that context, and to the extent that the interlocutors' *habitus* are homologous”. (Terkourafi, 2008 : 69)

Dans notre corpus, la plupart des manifestations de politesse « non marquée » représentent ce que l'on appelle la **politesse « routinière »** — des formules avec un haut degré de ritualisation, telles que :

- les « classiques » salutations et formules d'adresse

(1) extrait 14

1 A- monsieur le ministre *bonsoir*'

2 JG- *bonsoir*'

- les remerciements et les félicitations des (co-)animateurs envers leurs invités, ou des invités envers les animateurs, pour une invitation, la parution d'un livre, etc. :

(2) extrait 9

1 A- *bonjour*' ensemble on va pouvoir parler politique' [...] particulièrement heureux de vous recevoir ce soir' [et merci d'avoir accepté notre invitation

2 RY- [moi aussi merci

(3) extrait 8

73 EZ- oui je trouve- *d'abord je voudrais remercier' et féliciter Manuel Valls*^ parce que euh on a beaucoup de politiques qui passent avec des livres' en général qui n'ont pas écrit^ même parfois' n'ont pas lu^

- les excuses produites lors d'une interruption/intrusion, ou lors de l'expression d'un désaccord (nous allons y revenir plus loin, car une bonne partie de ces « formules réparatrices » relèvent d'une fausse politesse) :

(4) extrait 9

36 EZ- vous dites' *pardon*' excusez-moi^ vous dites là parce que après euh on va passer à autre chose^ [...]

(5) extrait 7

143 YM- [...] ce que dit Eric Zemmour' *excuse-moi Bernard*^ je trouve ça très cohérent' j'suis pas d'accord avec lui mais je trouve ça d'une cohérence érudite'

D'autres formes de politesse, comme la production des actes valorisants pour la face de l'interlocuteur, sont assez rares et sont généralement produites par les animateurs, lors de la

⁹¹ “[I]f the behaviour is inappropriate, it will be marked and more likely to be noticed.” (Culpeper 1996)

“Linguistic behaviour which is perceived to be appropriate to the social constraints of the ongoing interaction, i.e. as non-salient, should be called *politic behaviour*’.” (Watts 2003: 19)

présentation de leurs invités ; nous avons remarqué, par exemple, que la plupart des compliments concernent le produit que les invités sont en train de promouvoir (il s'agit généralement de leurs livres) ou leurs anciennes réalisations :

(6) extrait 15

1 A- justement tout le monde en parle' il est\ là l'homme de l'année\ le voici Jean-Marie Messier'

10 A- ah ouais il est fort Messier' très fort' maître du monde' [...] la fusion Vivendi Universal fait de vous un homme très puissant'

(7) extrait 10

109 A- [...] il y a des formules des choses légères que j'aime' l'écriture me plaît' par exemple [...] quand il rencontre Collette dans le métro juste cette phrase le métro est aérien' elle est aérienne\ moi ça me suffit\ ça me plaît ce style-là' c'est rapide c'est efficace' j'aime ce genre de livre qui se lit c'est vrai\ facilement' ça peut paraître pour certains un reproche pour moi c'est un compliment'

Comme nous allons le voir plus loin, ces actes valorisants ne sont souvent qu'un préambule aux séquences d'actes menaçants ou de questions embarrassantes qui suivront :

(8) extrait 1

1 A- [...] vous voyez j'ai retenu cette critique-là\ plutôt de bons papiers pour l'instant\ je dis pour l'instant\ parce que vous n'avez pas encore été confrontée aux deux Eric Zemmour' et Naulleau\ je commence peut-être par Eric Zemmour'^

(9) extrait 10

41 EZ- [...] il faut que je dise que' c'qui est la vérité\ j'aime beaucoup Patrice Leconte'

42 EN- moi aussi j'aime Patrice'

43 A- ah ben quand ça commence comme ça

b. Passons maintenant à *la politesse marquée*⁹² qui renvoie à l'occurrence *non attendue* des expressions et des actes censés ménager et flatter la face de l'interlocuteur. La politesse est, selon les termes de Watts, un surplus, une extension de ce qui attendu ou *politic* :

“a marked extension or enhancement of politic verbal behavior, as a conscious choice of linguistic forms which, in accordance with the dictates of the time and fashion, are conventionally understood to be an attempt on the parts of *ego* to enhance her/his standing with respect to *alter* – for whatever reason. It is thus not deviant behaviour; it is not in other words non-politic. However, it is certainly marked [...]” (Watts cité par Locher, 2004 : 73)

Si la politesse « non marquée » est, chez Watts, équivalente du comportement « politique », adéquat, la politesse « marquée » renvoie à un excès de marques de politesse. Aussi surprenant que cela puisse sembler, on peut être, dans certains contextes, « trop poli » ; cet excès de politesse peut produire des effets d'hyperpolitesse, voire d'impolitesse (intentionnelle ou accidentelle⁹³) justement à cause de son inadéquation au contexte.

Prenons l'exemple d'un « Face Flattering Act » (Kerbrat-Orecchioni) dans le contexte des *talk-shows* : la production d'un FFA tel que le compliment pourrait être perçue comme inattendue, comme discordante avec le ton dysphorique de l'échange ou le *topic* de discussion. C'est le cas des compliments faits par Doc Gynéco (DG) et Philippe Lellouche (PL), invités dans l'émission *ONPC* diffusée le 14 mars 2009, à Annie Lemoine (AL) :

⁹² Il nous semble nécessaire de préciser les deux acceptions du terme « marqué ». Son premier sens renvoie à la présence effective des marqueurs linguistiques de politesse positive/négative ; dans le même ordre d'idées, la politesse non marquée suppose l'absence de ces indices linguistiques. Le second sens du terme renvoie aux normes qui gouvernent une situation de communication : en ce sens, la politesse « marquée » est bien un « surplus » de politesse par rapport à ce qui est adéquat ou attendu dans la situation en question – c'est, en fin de compte, l'hyperpolitesse.

⁹³ Voir *infra*.

(10) extrait 1

34 DG- jolie aussi'

36 PL- et douce' (.) et c'est pas facile face à vous les mecs là' (.) pourtant (.) elle est douce'

53 DG- elle est belle comme ça'

L'emploi et le contenu de ce type d'acte flatteurs sont clairement inadéquats ; même s'il s'agit d'un acte censé valoriser la face du destinataire, nous verrons que, finalement, les effets produits sont ceux d'un acte menaçant la face de l'autre, preuve qu'aucun acte n'est intrinsèquement poli/impoli. Le lexique utilisé (de séduction) et la portée de ces actes (ils renvoient à l'apparence physique d'Annie Lemoine) sont plutôt offensants car ils sont en totale discordance avec la thématique de discussion (le roman de l'invitée). C'est une façon de dire « elle n'est pas un bon débatteur (ni un bon écrivain), mais au moins elle est *douce, belle, jolie* » ; si elle ne séduit pas avec son livre, elle pourrait séduire sans doute avec « sa *beauté* et sa *douceur* ». Malgré le fait que l'acte de complimenter quelqu'un est *a priori* considéré comme poli (c'est un « politème virtuel », selon la formule de Kerbrat-Orecchioni 2010), ici il devient dévalorisant pour la face de l'invitée.

Nous voyons donc que le FFA devient FTA de par le message transmis mais aussi de par son contenu, car complimenter l'apparence physique d'une femme comporte des risques pour la face de celui qui le produit aussi bien que pour la face de la personne qui est complimentée, comme c'est le cas ici : non seulement l'acte flatteur « crée une dette pour le recevant, lequel risque de se sentir 'obligé', c'est-à-dire tenu de fournir en retour [...] une contrepartie » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 172), mais il véhicule, nous l'avons vu, des attributs qui ne concernent point l'éthos mis en avant par l'invitée qui est celui de journaliste et d'écrivain. Un acte flattant son écriture ou ses compétences intellectuelles/littéraires aurait été, à notre sens, plus pertinent⁹⁴ ou approprié.

En outre, les deux invités utilisent la délocution *in praesentia* (désigner à la troisième personne un participant ratifié, directement visé par les propos), qui est une forme d'ex-communication de l'interlocuteur. Ce que l'on voulait faire passer pour du « machisme galant » (voir Oger 2006) se charge d'une agression disqualificatoire. Selon l'intonation, la mimo-gestuelle, le contenu, etc. de l'intervention, la délocution est censée marquer « la déférence » (« Madame est servie »⁹⁵), ou bien exclure l'interlocuteur de l'échange, le destituer de sa position de locuteur ratifié et lui attribuer un statut de participant non ratifié (notre exemple). Nous avons donc un renversement de force illocutoire : les compliments, censés flatter, portent atteinte à la face de l'interlocuteur ; la politesse marquée produit ainsi des effets négatifs, des effets d'impolitesse ou de « politesse 'déplacée' » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 257).

Nous précisons une dernière dichotomie (imbriquée dans celle précédente) que les auteurs mentionnent mais que nous n'allons pourtant pas détailler car elle ne nous semble pas tellement pertinente dans l'analyse de notre corpus. Un comportement peut être *positivement* ou *négativement marqué*⁹⁶ (Locher 2006, Watts 2003, etc.), la politesse étant positivement marquée, et l'impolitesse et l'hyperpolitesse des comportements négativement marqués. Le tableau ci-dessous résume cette vision du système de la politesse :

⁹⁴ « [W]omen because of their role in the social order, are seen as appropriate recipients of all manner of social judgments in the form of compliments... the way a woman is spoken to is, no matter what her status, a subtle and powerful way of perpetuating her subordinate role in society' (Wolfson, 1984 : 243, cité par Holmes15, in Coates, 1998 : 107). » (Fracchiolla, 2008 : 502)

⁹⁵ Alberdi Urquizu, 2009 : 35.

⁹⁶ Nous faisons référence ici au premier sens du terme « marqué ».

	Négativement marquée	Non marquée	Positivement marquée
Watts	<i>non-politic</i> impoli	<i>politic</i>	<i>politic</i> poli
Kasper	impoli (<i>rude</i>)	<i>politic</i> non-poli	<i>politic</i> poli
Fraser	impoli	poli	
Meier	inapproprié	approprié	

Figure 7 : tableau des principales visions du système de la politesse

Tout ce qui est non marqué ou bien positivement marqué est donc jugé comme étant adéquat, comme étant la règle. Nous ne rejoignons cette vision que partiellement, car, tout en étant d'accord avec les distinctions conforme *vs.* non-conforme aux normes, et négativement *vs.* positivement marqué, nous ne considérons pourtant pas que l'impolitesse représente forcément une déviation par rapport aux normes, ni que la politesse est toujours adéquate (voir *infra*).

1.1.2 Politesse « positive » et politesse « négative »

Nous retrouvons chez Kerbrat-Orecchioni (1992) une autre classification de la politesse : la « politesse positive » désigne la production des actes censés valoriser la face d'un autre actant (« Face Flattering Acts » ou FTAs), tandis que la « politesse négative » renvoie à l'évitement d'accomplir un FTA (« Face Threatening Act ») ou simplement à l'adoucissement d'un tel acte à travers quelque procédé de « mitigation ». Chez Leech (1983 : 132), la politesse positive/négative est appréhendée en fonction du rapport coût/bénéfice pour le locuteur et son interlocuteur, la politesse négative consistant, en somme, dans la minoration des coûts pour autrui et des bénéfices pour soi-même, et la politesse négative supposant la maximisation des bénéfices pour autrui.

Dans notre corpus, retrouver des stratégies de politesse positive n'a pas été chose facile, notamment pour deux raisons : (1) nous avons affaire à des interactions qui s'articulent autour de l'impolitesse exploitée ici au nom du spectacle télévisé (voir *infra*) ; (2) toute manifestation de politesse positive n'est pas automatiquement valorisante pour la face de l'autre — en d'autres termes, nous avons parfois affaire à des pseudo-FFAs ou la « fausse » politesse (nous y reviendrons). Dans le même ordre d'idées, les actes qui relèvent de la politesse négative sont peu nombreux et en partie non opérationnels — dans le sens où ils ne remplissent pas/plus leur fonction d'adoucisseurs.

Stratégies de valorisation de la face d'autrui

Nous allons passer en revue et analyser les stratégies à caractère anti-menaçant retrouvées dans notre corpus — les stratégies qui relèvent donc de la politesse positive « productionniste » (Kerbrat-Orecchioni 2005) ou « valorisante » (Alberdi Urquizu 2009) :

a. Manifestation d'accord

(11) extrait 3

20 EZ- vous avez raison mais il y a le travail au noir'

(12) extrait 5

27 EZ- la question de la religion' c'est pas une question tabou\ vous avez tout à fait raison\

Nous avons pourtant remarqué que généralement l'expression de l'accord n'était que partielle dans notre corpus (l'exemple (12)), ou bien fonctionnait comme un « leurre discursif » —« trompe-l'oeil langagier, servant d'appât pour illusionner les interlocuteurs » (Maury-Rouan 2001 : 180)—, comme dans l'exemple suivant :

(13) extrait 1

3 AL- *c'est-à-dire au service- la forme est au service du fond' vous avez raison'*
 4 EZ- *exactement' oui vous écrivez pas simple' vous écrivez simpliste' mais c'est normal parce que vous pensez simpliste'*
 41 EZ- *mais oui' la forme n'est que le reflet du fond' je suis désolé de le dire'*

Dans ce genre de structure concessive, la valeur positive est « amoindrie au détriment d'un argument plus fort qui inversera la force » (López Muñoz, Marnette & Rosier, 2005 : 312). Eric Naulleau utilise l'argument de l'invitée (« la forme est au service du fond »), feignant de le partager (« exactement », « oui ») uniquement pour mieux disqualifier son interlocutrice (« vous écrivez simpliste mais c'est normal parce que vous pensez simpliste »). Nous voyons donc que, derrière les marques de politesse, peuvent se cacher des attaques de faces...

b. Remerciements (revoir les exemples (2) et (3))

c. Compliments ou d'autres FFAs (revoir aussi les exemples (6) et (7))

(14) extrait 3

49 EN- *non mais simplement pour vous dire que je vous trouve extrêmement convaincant' dans la première partie du livre qui correspond à la crise après ça se complique' tout ce qui recouvre et après'^ surtout que même si c'est très brillant ce que vous faites' et c'est vrai qu'on apprend beaucoup de choses dans la première partie de l'ouvrage' vous avez un côté référence à des idées générales qui me crispe un peu' mais qui plaît beaucoup à Eric Zemmour [...]*

Ce qui est intéressant dans cet extrait et justement le va-et-vient entre les FFAs et les FTAs (dans la plupart des cas, la présence d'un acte flatteur devrait être pour les invités un signal d'alarme pour ce qui va suivre...) :

« je vous trouve extrêmement convaincant dans la première partie du livre »		« après ça se complique »
« c'est très brillant » + « on apprend beaucoup de choses »	vs.	« vous avez un côté référence à des idées générales »
« mais [ce côté] plaît beaucoup à Zemmour »		[ce côté] me crispe un peu »

Les stratégies de politesse positive « pure » sont donc peu nombreuses et souvent initiées par une partie « neutre » (animateur, invité non impliqué dans le « duel », etc.) dans le conflit verbal qui s'instaure dans chaque émission. Le contexte et le scénario de l'émission justifient ainsi la « pénurie » de marques d'accord et d'actes flatteurs.

Stratégies d'adoucissement de la brutalité des actes

La politesse négative est essentiellement réparatrice : le locuteur essaie de diminuer la violence des FTAs au moyen de divers « softeners » (Brown & Levinson 1987) ou « adoucisseurs » verbaux, para- ou non-verbaux (Kerbrat-Orecchioni 1992). Ces procédés sont classés par Kerbrat-Orecchioni en deux groupes dont nous allons également nous servir :

les procédés « substitutifs » (remplaçant un élément de l'intervention initiale par un autre, censé rendre l'intervention en question moins menaçante) ; et les **procédés « additifs »** ou les **« accompagnateurs »**.

a. Les stratégies de substitution :

- reformulations, reprises « adoucissantes »

(15) extrait 4

48 EZ- écoutez/ j'ai eu un sentiment bizarre/ à la lecture de ce livre\ j'ai eu
l'impression [que
49 AB- [mais je t'ai rien fait moi/
50 EZ- attendez j'ai dit bizarre j'ai pas dit désagréable^

- « désactualisateurs » modaux, temporels, personnels, etc.

(16) extrait 3

43 JA- il se trouve que c'est inexact

(17) extrait 6

48 EZ- excusez-moi/ parce que je- je voudrais- je voudrais répondre à ça\

L'imparfait ou le conditionnel (« je voudrais »), les tournures « impersonnelles »⁹⁷ (« il se trouve que ») font aussi partie des procédés qui rendent l'expression du désaccord, les critiques ou reproches plus « acceptables ».

- l'euphémisme, qui « est bien par excellence un 'softener' » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 212), et la litote qui consisterait à « 'dire le moins, par modestie ou par égard' » (*ibid.* : 211). Si l'euphémisme fonctionne comme un « vrai » procédé *mitigateur*, la litote a un fonctionnement plus complexe et en quelque sorte paradoxal, raison pour laquelle nous allons l'analyser dans la sous-partie suivante.

Selon Bonhomme, l'euphémisme « atténue l'expression de réalités choquantes ou pénibles », cumulant ainsi deux actes : « un acte modérateur qui estompe la réalité désignée » et « un acte mélioratif qui dédramatise cette même réalité, ce qu'indique l'étymologie de la figure (du grec *euphêmos* : parole en bien) » (Bonhomme, 1998 : 77). En ce sens, l'euphémisme relève du discours « 'en deçà' » (de la réalité).

(18) extrait 6

46 A- alors justement ce débat a eu lieu aussi dans le sein d'un autre débat^ sur
l'identité nationale\ [...] un débat qui a un peu brouillé/ on va dire\ l'autre débat
celui des régionales^

(19) extrait 8

13 A- avant/ d'en parler avec Zemmour et Naulleau\ juste un mot sur votre situation
personnelle/ au sein du parti socialiste\ vis-à-vis de madame Martine Aubry/ parce
qu'on sait que/ pour un certain temps\ c'était pas folichon entre vous\

(20) extrait 3

47 EN- non mais je comprends/ euh monsieur Attali\ que Laurent vous ait un peu titillé au
début/

Dans tous les exemples, les locuteurs remplacent les termes « tendus » (Horak 2010), supposé menaçants, par un terme ou une expression « détendu(e) » qui affaiblit la force de l'énoncé ; de plus, les termes « détendus » (« brouillé », « folichon », « titillé ») sont accompagnés par

⁹⁷ « Le mécanisme de distanciation par rapport à l'ici-maintenant peut enfin concerner la *deixis personnelle*, en vertu du principe suivant : peut être mis au service de la politesse tout procédé visant à estomper la référence aux interlocuteurs, et ce que l'expression de la relation intersubjective peut avoir pour eux de brutal et de menaçant » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 207).

d'autres procédés euphémiques (« un peu », « on va dire »). L'euphémisme traduit donc le souci des faces d'autrui, visant à éviter « toute réaction négative de la part du récepteur causée par l'énonciation d'un tabou de nature quelconque » (*ibid.* : 71). À la différence de la litote, dont l'axiologie est problématique car « contextuelle », l'axiologie des stratégies dites « euphémiques » est « *inhérente positive* » (Bonhomme 2005).

- le changement thématique ou encore l'humour peuvent relever de la politesse négative ou de ce que Goffman (1974) appelle « la figuration par évitement »⁹⁸ :

(21) extrait 7

42 A- *moi je reviens à mon petit manuel de philosophie' [...]*

(22) extrait 2

133 A- *tout le monde parle en même temps pardon' on se croirait chez Michel Polac il y a vingt ans' (rire)*

Comme l'expliquent Norrick & Spitz⁹⁹ (2008), l'humour est censé conduire à une suspension (au moins) provisoire du conflit — c'est, d'ailleurs, la fonction des changements de *topic* dans l'exemple (21); dans (22) on n'arrive pas à une véritable suspension du conflit, mais les interventions de l'animateur parviennent à atténuer l'hostilité de l'échange.

Il faut remarquer aussi que celui qui est chargé de la dédramatisation de la tension est aussi celui qui la déclenche et l'attise : l'animateur. Les effets « mélioratifs » de ce procédé sont de courte durée, car l'animateur n'est pas (directement) impliqué dans le duel verbal qui s'instaure entre les invités et les co-animateurs. En ce sens, il a moins de « pouvoir » dans le déroulement de l'échange et surtout dans la gestion du combat ; nous allons voir dans les chapitres suivants que, malgré les tentatives de l'animateur de diminuer l'agressivité du conflit, et en dépit des coalitions partielles qu'il forme avec certains invités, les chroniqueurs poursuivent leurs objectifs de K.O. verbal. Il y a donc des « conditions de félicité » qui doivent être réunies pour que l'humour fonctionne en tant que procédé atténuateur : le degré de violence du dialogue, le type d'humour (l'autodérision peut être plus appréciée que la dérision orientée vers quelqu'un d'autre), le contexte et le cotexte, le statut du locuteur (l'humour semble avoir plus « d'effet » si le locuteur détient « le pouvoir » dans l'interaction, ainsi que s'il est un participant ratifié¹⁰⁰). Lorsque l'humour s'associe à la violence verbale, on parle d'ironie ou de sarcasme, et on sort donc de la catégorie des procédés atténuateurs (voir *infra*).

b. Les stratégies d'addition

- les « pré- » : « préliminaires », énoncés 'préparatoires', 'précautions', 'préfigurations' », etc., qui introduisent « toutes sortes d'actes de langage, mais c'est bien entendu aux actes les plus menaçants qu'on les réserve » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 215).

(23) extrait 9

146 EN- *mais faisons une expérience\ je vais vous poser deux questions' (.) vous allez essayer' c'est ma dernière tentative\ des réponses sans langue de bois' si vous y arriverez pas' la prochaine fois que vous venez dans l'émission je vous dirai plus rien*

⁹⁸ Goffman parle aussi de « figuration par réparation » qui suppose justement l'emploi de procédés de réparation d'un acte susceptible de nuire à l'équilibre interactionnel.

⁹⁹ "[T]he most interesting effect of humor for present purposes is to defuse tension and allow talk on topic to continue, offering participants a chance of resolving the conflict. Rejection of a humor attempt inevitably leads back to opposition and further conflict." (Norrick & Spitz, 2008: 1669-1670)

¹⁰⁰ Voir *ibid.*

(24) extrait 9

183 EN- oui parce qu'il y a une deuxième question après\

Prévenir l'autre d'un acte impoli qui n'a pas encore été produit semble être plus poli et moins « invasif » que la production non annoncée de l'acte en question :

« C'est un fait généralement reconnu qu'une action impliquant une intrusion sur le territoire d'autrui est perçue par lui comme moins menaçante pour sa face négative si elle est préalablement annoncée ('on prévient avant de débarquer chez les gens à minuit !'). » (Roulet & al., 1985 : 87)

Examinant nos exemples, nous avons conclu qu'une telle précaution locutoire ne modifie pas la force illocutoire du FTA, mais en effet, elle fait diminuer la « surprise » de la personne attaquée, donnant à celle-ci l'occasion de préparer une éventuelle riposte.

- les formules « réparatrices », du type excuses et justifications, produites :
- lors d'une interruption (menaçante en tant que forme d'intrusion dans le « territoire » de l'autre) :

(25) extrait 6

63 EB- mais ce n'est pas la feuille de route que j'applique/ [

64 EZ- [excusez-moi\

- accompagnant l'expression d'un désaccord :

(26) extrait 8

59 A- Christophe/ pardon de vous dire/ mais vous avez tort sur l'évasion fiscale

(27) extrait 7

143 YM- euh là je trouve que le débat est de très haut niveau/ je parle vite\ il se passe quelque chose d'important là\ ce que dit Eric Zemmour/ excuse-moi Bernard\ je trouve ça très cohérent/

- ou bien afin d'éviter une sanction en cas de transgression « des règles du jeu » :

(28) extrait 16

85 MR- ma définition de la gauche/ au nom de laquelle je suis en tête\ c'est celle des droits/ [...] voilà comment je suis entré dans le coup\ j'ai parlé politique pardon

Nous avons également repérés de « fausses » formules réparatrices dont le fonctionnement s'éloigne considérablement de celui des stratégies d'atténuation. Pour ne pas dévier des marques de la politesse négative, nous allons analyser ces prétendus « atténuateurs » dans les parties consacrées à la pseudo-politesse (les sections suivantes).

- une dernière catégorie de marqueurs de politesse négative est celle des « désarmeurs », conçus comme des

« procédés par lesquels on anticipe une réaction négative possible de la part du destinataire de l'énoncé, et tente de la désamorcer (par des moyens plus conjuratoires qu'argumentatifs – reconnaissance du problème, acte de contrition, appel à l'indulgence, etc. – les désarmeurs s'opposant en cela aux justifications). » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 217).

(29) extrait 3

56 JA- d'abord/ pour se faire un avis sur les choses vous serez d'accord avec moi\ il faudrait d'abord les li:re/

Dans l'exemple, ci-dessous, le reproche fait à Naulleau par Jacques Attali (que nous pourrions résumer ainsi : « vos propos n'ont aucune pertinence/légitimité, puisque vous n'avez pas lu mon livre »), est adouci par une supposition (« vous serez d'accord avec moi »), qui met

finalement le chroniqueur dans l'impossibilité de riposter. Nous avons affaire donc à une critique adoucie qui s'avère être en même temps un procédé argumentatif très efficace.

Nous incluons à la « famille » des désarmeurs un procédé souvent utilisé par les acteurs de nos *talk-shows*, qui est la « prétérition », définie dans la tradition rhétorique comme « 'un moyen de présenter une preuve de façon telle que celle-ci soit acceptée par l'auditoire même si sa véracité ou sa valeur sont douteuses' » (Usher cité par Snoeck Henkemans, 2009 : 6). En effet, à travers la prétérition ou la « dénégation », « on attire l'attention sur une chose par le fait d'annoncer qu'on va la passer sous silence » (*Oxford Dictionary of English* 2005, *ibid.*).

(30) extrait 3

55 EN- maintenant/ moi ce qui m'étonne un peu^ et ben là je peux pas vous dire que j'ai lu de a à z votre rapport sur la libération de la croissance/ mais il me semblait/ en tout cas c'était l'analyse qui en était faite\ que c'était d'inspiration libérale/ et que dans ce livre vous en appelez au contraire à moins de libéralisme^ est-ce qu'il y a un Attali libéral un Attali plus libéral selon le public à qui il s'adresse† je vous soupçonne pas de duplicité/ mais je vous pose quand même la question^

La prétérition peut s'avérer une arme redoutable, car les actants, tout en exprimant leur intention de ne pas fournir une certaine information, la transmettent quand même. Cela implique une incohérence discursive, comme le souligne Snoeck Henkemans (2009), mais c'est une incohérence que le locuteur parvient à masquer à travers la dénégation ; la concession (« je ne veux/soupçonne pas... *mais* »), traduit néanmoins la vraie intention du locuteur (explicitement niée par celui-ci) — celle de souligner un aspect qu'il veut contester, ridiculiser, etc. (généralement il s'agit d'un aspect (potentiellement) menaçant la face de l'interlocuteur, comme dans l'exemple (30)) :

« la prétérition peut être une combinaison de mise en valeur et de dissimulation. [...] lorsque le locuteur annonce qu'il ne va pas aborder un certain sujet, il attire également par là l'attention sur l'acte de langage qu'il affirme ne pas vouloir réaliser, puisqu'il le fait en principe uniquement dans une situation où l'auditoire s'attend à ce qu'il réalise un certain acte de langage, ou bien où il aurait lui-même voulu le faire, mais s'en abstient néanmoins. Pour cette raison, nier que l'on va réaliser un certain acte de langage focalise l'attention de l'auditoire sur le fait qu'on aurait pu ou qu'on aurait souhaité le faire ». (*ibid.* : 6)

L'efficacité de cette « arme » discursive réside aussi dans le fait que l'on ne peut pas vraiment attribuer, et par la suite, reprocher au locuteur de porter une accusation alors qu'il prétend lui-même ne pas la faire.

En guise de conclusion à cette section, nous souhaiterions souligner le fonctionnement complexe des atténuateurs : nous avons vu, à travers l'analyse de ces extraits, que, assez souvent, ils remplissent (aussi) d'autres fonctions que celle d'adoucissement des FTAs susceptibles de blesser la face de l'interlocuteur. Dans certains cas, les « *mitigateurs* » perdent complètement leur rôle initial et se dotent d'un sens différent...

1.1.3 La pseudo-politesse

L'application au corpus des considérations théoriques concernant les marques de la politesse a fait surgir plusieurs points d'interrogation ; en effet, la fonction de ces procédés est d'adoucir la force des FTAs, mais est-ce qu'ils remplissent toujours cette fonction ? En d'autres termes, est-ce qu'on peut toujours parler de politesse en vertu de la simple présence des marques de politesse positive et négative citées ? L'exploration de notre corpus nous a révélé deux aspects soulignés d'ailleurs par Kerbrat-Orecchioni (2010) : premièrement, ces

marques peuvent être *fausses* ou « peu crédibles » (*ibid.*), et dans ce cas nous aurons affaire à une pseudo-politesse (ou une *fausse* politesse) ; deuxièmement, il se peut que les adoucisseurs soient « insuffisants » pour contrebalancer la gravité du FTA :

« il peut se faire qu'il [le procédé] ne 'fasse pas le poids', et la vertu adoucissante d'un minimisateur ou d'un réparateur a ses limites : on a beau mettre des gants, lorsque l'on gifle trop violemment la face d'un adversaire elle ne va certes pas en sortir indemne... » (*ibid.* : 44)

Dans les deux cas de figure, les adoucisseurs peuvent non seulement être défectueux, inopératoires, mais ils peuvent produire l'effet contraire de ce que l'on attend et de « basculer » dans l'impolitesse. Nous voyons donc que même si les FTAs sont adoucis, il ne s'agit forcément pas de politesse négative et, dans le même ordre d'idées, même si des actes censés valoriser la face de l'autre sont produits, on ne parle pas automatiquement de politesse positive. La politesse n'est donc pas (uniquement) une question de marques...

Nous allons examiner le cas de la **litote** qui, à l'instar de l'euphémisme, est généralement considérée comme un procédé d'atténuation censé « d'adoucir ou d'embellir la représentation de réalités déplaisantes [...] qui vont à l'encontre de la bienséance, et risquent de blesser les oreilles délicates » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 67). En réalité, le fonctionnement de la litote est plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. Sa valeur argumentative est contraire à celle de l'euphémisme : si celui-ci désamorce les menaces potentielles, la litote feint uniquement de désamorcer ces menaces, car elle consiste à exprimer moins mais pour faire entendre davantage. Bonhomme (1998, 2005) souligne d'ailleurs le fait que la litote combine « la forme 'en deçà' de l'euphémisme » et le « rendement 'par-delà' de l'hyperbole », de telle sorte que « la négation du terme repoussé ser[ve] de tremplin pour réorienter et renforcer le discours vers la direction opposée » (Bonhomme, 2005 : 79). Nous considérons que, tout en étant associée à la politesse « négative », la litote ne réussit pas à amortir les énoncés offensants pour la face de l'interlocuteur, au contraire ; la litote semble être plutôt une arme qu'une stratégie de politesse « négative » ; elle ne serait donc pas « méliorative » (du moins dans le cas de nos exemples).

Si la litote et l'euphémisme partagent un nombre de structures discursives (négation du contraire, d'adverbes restrictifs, etc.), la vraie valeur de l'énoncé ne saurait être identifiée qu'à l'aide de plusieurs facteurs : l'intention de l'énonciateur (*cf.* Horak 2010), les données contextuelles et cotextuelles, les rapports interpersonnels, etc. Dans les exemples suivants, nous appuyant sur les paramètres de l'échange, nous avons pu conclure que nous avions affaire plutôt à des énoncés litotiques qu'à des énoncés euphémisants :

(31) extrait 2

12 A- voyons la une de *Libération* l'autre jour\ régularisation de *sarko lotto*\ on a un peu l'impression que parfois c'est un peu euh à ceux qui ont peut-être apporté leurs dossiers les premiers\ [...] ceux qui ont apporté leurs dossiers les premiers ont eu la chance\ d'être régularisés\ il avait promis en gros six mille régularisations\ et qu'une fois qu'on a les six mille xxx\ ben les autres ils peuvent toujours déposer leurs dossiers c'est trop tard\

(32) extrait 5

248 A- [...] elle nous reproche\ parce qu'on sait qu'on a plutôt vous\ Naulleau\ plutôt moi\ des idées de gauche\ elle reproche aux gens de gauche de faire preuve\ ça c'est un des sujets du livre\ d'un peu trop d'angélisme\ vis-à-vis euh de ceux qui pourraient être des intégristes musulmans\ simplement parce qu'on ne veut pas être euh accusés\ de montrer du doigt une religion plus qu'une autre\ c'est bien ça\

(33) extrait 13

169 CA- [...] on a pas beaucoup rigolé avec votre bouquin

Dans tous ces exemples, les procédés litotiques sont « une minoration *de façade*, censée au contraire, selon Du Marsais qui a fait école, ‘réveiller l’idée du plus’ » (Jaubert, 2008 : 108). En effet, la métaphore « sarko lotto » (exemple (31)) vient finalement renforcer, dans l’esprit du public, le caractère outrageux des procédures concernant les immigrés, de même que le terme « angélisme » (exemple (32)) ou l’affirmation « on a pas beaucoup rigolé avec votre bouquin » (exemple (33)) laissent entendre des attaques parmi les plus graves. La forme de ses litotes reste « en deçà », mais le message, le « vrai » contenu, va au-delà de ce qui est explicitement dit, entraînant un effet opposé de l’atténuation.

1.1.4 Politesse et agression verbale : l’ironie et autres phénomènes connexes

La coexistence de la politesse et de l’agression verbale nous amène sur le terrain d’une série de notions complexes, et plus ou moins fuyantes d’un point de vue théorique, telles l’ironie, le sarcasme, l’humour, l’« agression tropique », etc. La discussion autour de l’ironie comme marque de la (pseudo-)politesse négative, ou comme (pseudo-) atténuateur, nous permet d’analyser simultanément un écheveau de termes qui souvent s’apparentent et se confondent, cela tout en essayant de les distinguer les uns des autres et d’en observer le fonctionnement. Nous allons commencer avec l’ironie, qui sera le centre d’intérêt dans cette incursion dans la classe des (soi-disant) procédés d’atténuation.

Les questions qui nous permettent de cerner (autant que possible) le phénomène de l’ironie sont aussi nombreuses qu’ardues :

- a. Qu’est-ce que l’ironie ? Est-ce de l’humour ? Est-ce de l’agression ou du sarcasme ? De la raillerie ou de la drôlerie ? Est-ce une antiphrase¹⁰¹ ? Peut-elle être tout cela en même temps, ou à tour de rôle ?...
- b. Où se trouve-t-elle ? Dans un mot ou dans un énoncé ? Disséminée dans un texte ou un discours entier ? La place et la visibilité de l’ironie varient largement d’un contexte à l’autre, et la confiner dans un seul type de structure linguistique, ou lui attribuer un répertoire verbal fixe, serait sans doute une imprudence...
- c. À quoi sert-elle ? À adoucir la critique ? À durcir les attaques ? À accentuer les liens de complicité entre les locuteurs, ou, au contraire, à marquer un « clivage »¹⁰² ? L’ironie est sans doute multifonctionnelle, mais il faudrait déceler, à tour de rôle, les fonctions qui (pragmatiques, et non seulement) lui sont spécifiques...

Les tentatives de répondre à toutes ces questions mettent déjà en exergue la complexité du phénomène. Les théories linguistiques de l’ironie foisonnent sans être toujours (très) « éclairantes ». Chez certains analystes, ironie, humour, sarcasme (et bien d’autres concepts...) se juxtaposent et s’entremêlent à tel point qu’ils deviennent méconnaissables ; ainsi parle-t-on d’« ironie de conciliation » (Morier 196) — nommée aussi humour —, d’ironie « humoresque » (Jankélévitch 1964), d’ironie « sarcastique » ou sarcasme — les deux termes étant considérés comme désignant, parfois, au même phénomène, bien que, comme le souligne Rabatel (2013), non seulement « toute ironie ne [soit] pas sarcastique », mais, en outre, « il y a une différence entre ironie et sarcasme ».

¹⁰¹ Nous nous sommes limitée à cette série de questions en évitant d’entrer également dans le débat : ironie figure de mots vs. l’ironie figure de pensée...

¹⁰² Nous avons emprunté le terme de « clivage » à Rabatel (2012 et 2013).

Même si les tentatives de distinction entre ironie, humour et sarcasme peuvent paraître vaines en quelque sorte (finalement, pourquoi tant de peine pour dissocier des notions souvent difficiles à reconnaître et à définir séparément ?...), il ne faut pas perdre de vue que chaque phénomène a un fonctionnement qui lui est propre et un scénario qui implique des rapports de force, des finalités, des niveaux d'agressivité, etc., distincts ; par conséquent, chacun des trois concepts entretient avec le contrat de communication des émissions des rapports d'adéquation variable. Nous allons, bien évidemment, détailler ces différences plus loin.

Rappelons que l'emploi de l'ironie est central dans le cadre de nos *talk-shows*. En effet, l'ironie semble être l'axe principal autour duquel ce genre de programme est construit, car il s'agit bel et bien d'émissions promouvant la dérision et la moquerie, aussi bien qu'une posture critique vis-à-vis de l'« élite » médiatique ; ainsi, politiques, écrivains, philosophes, journalistes, deviennent-ils à tour de rôle la cible des commentaires et des interviews dans lesquels alternent le sarcasme déstabilisant, l'humour plus ou moins agressif et surtout l'ironie contestataire et provocatrice — les flèches de l'ironie (ou du sarcasme) des animateurs et des chroniqueurs n'épargnent personne... Pour résumer, la moquerie légère et complice (l'humour), la critique et la raillerie (mobilisées soit dans l'ironie, soit dans le sarcasme) sont les trois constantes des *talk-shows TLMP* et *ONPC*, conformément aux contraintes du genre. L'analyse de ces trois notions, dont l'ironie reste la plus fréquente et, probablement, la plus complexe, nous oblige à remettre en question le système de la politesse et de l'impolitesse, et de revoir leur place dans ce système.

Toute analyse comporte, en amont, la définition de la notion considérée ; lorsqu'il s'agit de l'ironie, cette étape essentielle est rendue pénible justement par l'existence d'une vaste littérature sur ce sujet. Dans de nombreux ouvrages, l'ironie n'est pas observée de façon isolée, mais elle est étudiée en relation avec l'humour et l'agression ; même si humour et ironie sont des concepts disjoints, la frontière qui les sépare n'est pas toujours très nette... C'est pourquoi, souvent, drôlerie et dérision sont traitées en tant que phénomènes équivalents, alors qu'un énoncé/texte, etc. peut être amusant sans être railleur est *vice versa* ; dans cette perspective, Lecointre (1994 : 105) soutient que

- « A) Sont drôles sans être moqueurs les textes de R. Devos, qui sont jeu de langue et prennent par conséquent la langue pour 'cible'. Et tous les 'jeux de mots' en général¹⁰³.
B) Sont moqueuses sans être drôles telles 'plaisanteries' racistes et cruelles, non 'reconnues' par l'auditeur comme plaisantes, ou telles 'mises en boîte' trop indignes et méprisables pour que leur drôlerie puisse être perçue. »

Chez certains analystes, les concepts d'humour, ironie et sarcasme sont interchangeables. Ainsi, nous avons constaté, dans la majorité des approches anglophones, une relation d'inclusion entre l'humour, d'une part, et l'ironie et le sarcasme, d'autre part : l'ironie et le sarcasme, ou l'ironie sarcastique ("sarcastic irony" pour reprendre la formule de Toplak & Katz 1999) seraient les formes « agressives » de l'humour qui permettent justement de faire passer les attaques de faces.

L'humour est présent souvent comme un terme général sous lequel sont systématiquement rangées toutes les formes humoristiques qui vont du jeu de mots jusqu'à la taquinerie, la satire et la raillerie. Attardo (1994 : 7) illustre le champ sémantique de l'humour ainsi :

¹⁰³ Nous allons voir que certains jeux de mots peuvent être, au contraire, moqueurs ; pour appuyer notre idée, nous analyserons (partie III, chapitre 2) les jeux de mots d'Annie Lemoine. Lorsque les jeux de mots visent une cible précise, lorsque la critique ou la dérision passent avant l'effet ludique (le jeu de mots n'est pas un but en soi-même), on sort de l'humour pour basculer dans une forme d'agression verbale. Le ton, le cadre, la portée ou le contenu des jeux de mots sont des facteurs essentiels qui orientent l'interprétation de ces deux procédés différents, souvent non dissociés (l'humour et l'ironie).

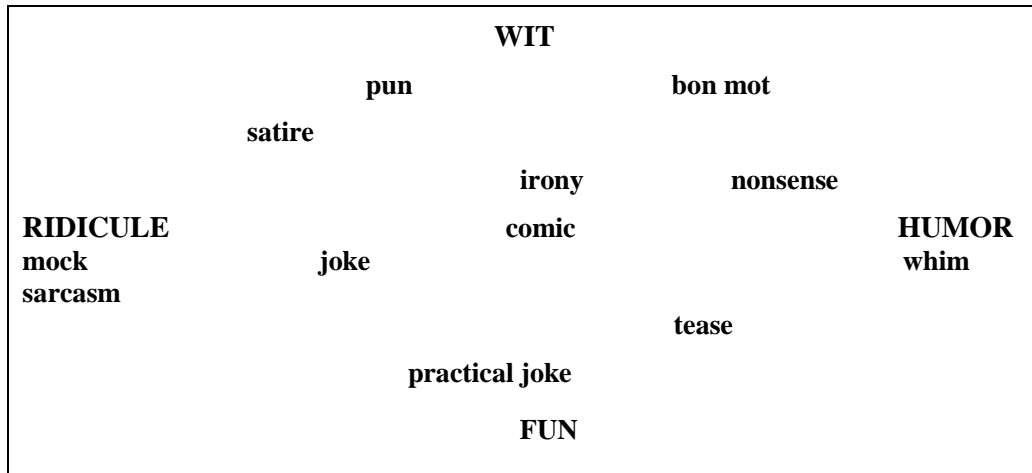


Figure 8 – champ sémantique de l'humour

Nous constatons que non seulement l'humour fonctionne, selon cette vision, comme un concept « fourre-tout », mais il n'y a pas vraiment de distinction entre les phénomènes mentionnés (ironie, sarcasme, humour, satire...) et les techniques discursives qui sont à leur service ; ces techniques (antiphrases, figures — métaphores, euphémismes, hyperboles —, jeux de mots, etc.) peuvent être employées pour divertir et faire rire, et, en égale mesure, pour agresser et disqualifier. Le travail de distinction est, en fin de compte, double : il faut dissocier, d'un côté, ironie, humour et sarcasme, et, de l'autre côté, les deux registres cités (celui des phénomènes et des stratégies de réalisation)...

Définition(s)

L'ironie représente **une forme détournée d'agression** (voir plus loin l' « agression tropique »), **ou de disqualification d'une cible** :

« ironiser c'est toujours plus ou moins s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier : 'I cannot say something ironically unless what I say is intended to reflect a hostile or a derogatory judgement or a feeling such as indignation or contempt' (Grice, 1978, p.124) ». (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 102)

La disqualification propre à l'ironie comporte une visée de critique, ayant trait plutôt au discours, doublée d'une visée de dérision portant sur la personne même du locuteur :

« La visée de dérision – comme la visée critique – est un moyen de mettre en cause une cible, mais la dérision consiste à 'ôter de l'importance', à faire 'descendre de son piédestal' la cible, à la différence de la visée critique qui suppose une argumentation et donc, plutôt, une mise en cause des actes ou paroles. En ce sens, la dérision est davantage une mise en cause de l'identité ou du statut de la personne constituée en cible. » (Fernandez & Vivero García, 2006 : 96)

L'« indirection » de l'ironie est, probablement, la (principale) raison pour laquelle celle-ci est considérée, par certains, comme un procédé d'atténuation des actes menaçants, vision que nous ne partageons pas entièrement (nous y reviendrons plus loin). Nous précisons que l'ironie, en tant que forme d'attaque détournée, n'est pas restreinte à la seule figure de l'antiphrase¹⁰⁴ (voir aussi Rabatel 2012), en dépit des nombreuses théories qui s'appuient sur

¹⁰⁴ L'antiphrase est à la base de toute une série de figures (toutes n'étant pas automatiquement ironiques) : diasyrme, persiflage, astéisme, chleuasme, contrefision, épitrope...

cette considération. L'antiphrase renvoie en fait à un jeu plus complexe de nature énonciative (voir Berrendonner 2002, Perrin 1996, etc.), un jeu de points de vue¹⁰⁵ pris en charge et de « postures énonciatives » (voir Rabatel 2012 et 2013), qui n'est pas l'apanage de l'ironie seule. C'est, entre autres, ce jeu de points de vue et de types de contenus (véhiculés par un seul et même énoncé) qui fait la distinction entre :

(a) un commentaire ironique caractérisé par la prise en charge feinte d'un point de vue (positif) que l'on ridiculise en vérité et derrière lequel se cache un second point de vue (négatif), le « vrai » :

(34) extrait 11

51 EN- moi j'ai détesté le livre j'ai détesté le film\ je sais pas ce que j'aurais pensé de la pièce je l'ai pas vue^\ je sens que je vais adorer le jeu vidéo/

(b) un FTA direct (exemple (35)) du type reproche, insulte, critique, etc. — un seul PDV¹⁰⁶ assumé :

(35) extrait 13

162 CA- [...] je pense que vous êtes un faiseur d'opinions relativement dangereux^\

(c) enfin, un énoncé sarcastique (exemple (36)) — deux PDV dévalorisants avec une « hyperbolisation du négatif exprimé par le dit » (Charaudeau, 2011 : 34) :

(36) extrait 10

65 PL- moi je trouve ça agréable de vouloir recevoir Balzac régulièrement/ mais c'est pas ce soir^\

66 EZ- ah non/ ça j'avais déjà remarqué^\

Dans cette perspective énonciative, l'indirection de l'ironie se traduit donc à travers un « double jeu énonciatif contradictoire, où le locuteur feint hypocritement et paradoxalement d'adhérer à un point de vue qu'il rejette » (Perrin, 1996 : 145). Comme le souligne Rabatel (2012 : 47) :

« L'essentiel dans l'ironie, c'est de feindre de dire quelque chose et de faire sentir la feintise pour que les destinataires ne prennent pas au sérieux le PDV simulé, car il est intenable, absurde. C'est donc cette mise en scène qui est particulière ».

Cette mise en scène propre à l'ironie est décrite en détail par Rabatel (*ibid.*) :

1. Le locuteur « feint de penser X (=PDV1) » : « je sens que je vais adorer le jeu vidéo » (exemple (34)) ;
2. pourtant, « la mise en scène décalée de sa formulation » — le contexte linguistique immédiat (« moi j'ai détesté le livre j'ai détesté le film »), le contour intonatoire, l'effet perlocutoire (applaudissements du public), etc. —, « invite à interpréter X en un sens dissonant ou opposé, autrement dit X' (=PDV2) » : « je n'adorerai évidemment pas le film (et je n'aurais probablement pas aimé la pièce... »).

¹⁰⁵ Nous rappelons brièvement la définition de Rabatel du point de vue :

« On nommera PDV tout ce qui, dans la référenciation des objets (du discours) révèle, d'un point de vue cognitif, une source énonciative particulière et dénote, directement ou indirectement, ses jugements sur les référents. »

Source : <http://www.vox-poetica.org/t/lina/rabatel.htm> (consulté le 06 avril 2013).

¹⁰⁶ Pour ne pas alourdir la lecture, nous allons utiliser l'abréviation PDV (Rabatel, etc.) pour le syntagme « point de vue ».

3. Il s'agit d'une prise en charge feinte de PDV1 et d'une prise en charge réelle de PDV2 accompagnée d'une sur-énonciation :

« Cette ironie n'est forte qu'autant qu'il y a une relation de parenté sémantique et une différence pragmatique et argumentative entre PDV1 et PDV2, permettant à l'ironiste de sous-entendre le contraire de ce que dit l'ironisé : ce sont les mêmes mots, mais pas les mêmes attendus, ni les mêmes prédications, ni les mêmes conséquences interprétatives et argumentatives. C'est dans ce jeu que réside la sur-énonciation » (*ibid.*).

L'ironiste est, ainsi, un « énonciateur en faux-naïf » (Berrendonner 2002) : il feint la naïveté pour faire croire à la sincérité de son discours, mais tout en faisant comprendre que, non seulement il rejette ce point de vue, mais il le ridiculise ; la dérision est ainsi inhérente à l'ironie.

Quelle que soit la forme actualisée dans le discours, **l'ironie ridiculise et agresse une cible**. L'ironie est corrosive ; elle « blesse » et « peut tuer » ; elle « veut dominer » et est impitoyable » (Comte-Sponville, 1995 : 282). En effet, le « potentiel » menaçant de l'ironie peut ainsi varier d'une situation à l'autre¹⁰⁷. L'ironie peut osciller entre la taquinerie (elle peut être « affecteuse », selon Atayan et Nølke 2010), jusqu'à l'ironie caustique ou sarcastique. L'ironie se présente comme un *continuum* qui inclut diverses formes de moquerie et agression. Gibbs (2007), par exemple, liste cinq types différents d'ironie :

- (1) la taquinerie, appelée “jocularity” ou « kind sarcasm », selon la dénomination d'Anolli, Ciceri & Riva (2001), qui est définie comme “ ‘teasing or mocking’ which might be view as ‘light’ sarcasm” (Gibbs cité par Rockwell, 2006 : 8) ;
- (2) l'hyperbole ;
- (3) les questions rhétoriques ;
- (4) la litote (“understatement”) ;
- (5) enfin, le sarcasme. Gibbs conclut que, parmi ces formes, le sarcasme en est la plus menaçante et que la litote en est la seule qui n'est pas associée à l'humour¹⁰⁸ :

Comme Attardo, Gibbs met sur le même plan les trois concepts (ironie, humour, sarcasme) et leurs stratégies de réalisation (hyperbole, litote, questions rhétoriques). Nous n'allons pas détailler la question de ces stratégies de réalisation, puisque cela ne constitue pas notre principal intérêt, mais nous allons en revanche délimiter et définir les phénomènes évoqués, sans exclure pour autant les catégories de l'ironie « sarcastique » ou caustique, ou de l'humour « vexatoire » (voir *supra*).

Notre corpus nous fournit une palette diverse de formes d'ironie avec des degrés d'agression variant d'un cas à l'autre. Il est évident que, pour évaluer les « dégâts » de l'ironie, il faut prendre en compte un écheveau de paramètres que nous passons ici en revue mais que nous détaillerons dans un prochain chapitre : le contexte ou le cadre, au sens large (le *talk-show*), mais aussi au sens plus restreint (les rubriques/séquences de débat ou de polémique dans ces programmes) ; le cotexte (s'agit-il d'une ironie comprise dans une attaque « initiative » ou bien dans une riposte ou intervention « réactive » de type auto-défense ?) ; le contenu ou la portée du message ironique (l'ironie porte-t-elle sur le discours de

¹⁰⁷ N'oublions pas que, au niveau de l'agression verbale, l'interprétation d'un énoncé ironique faite par la cible peut être différente de celle réalisée par l'ironiste ; la victime aura toujours tendance à considérer l'énoncé comme plus violent qu'il ne l'est en réalité, ou que le locuteur lui-même le conçoit.

¹⁰⁸ La nature non humoristique de la litote est un sujet de divergences. Si Gibbs ne voit pas d'association entre la litote et l'humour, d'autres auteurs argumentent le contraire ; Gendrel et Moran, par exemple, rangent la litote et l'hyperbole parmi les figures privilégiées de l'humour (http://www.fabula.org/atelier.php?Humour_est-il_rh%26acute%3Btorique, consulté le 06 avril 2013).

l'interlocuteur, sur un aspect lié à son identité sociale et professionnelle, ou bien touche-t-elle sa sphère intime ?) ; enfin, les effets « pragmatiques » (la réception de l'ironie). Jetons un coup d'œil sur quelques cas d'ironie repérés dans notre corpus :

(37) extrait 4

83 EZ- [...] les codes culturels et sociaux français interdisent la polygamie/ interdisent l'excision/ et INTERDISENT [

84 AB- [bravo/ ça on le savait pas Eric/ merci de le rappeler à TF1 devant dix millions de téléspectateurs/ comme il l'a fait/ on le savait pas/ (rires du public)

Compte tenu de l'ensemble du contexte d'énonciation et de l'histoire conversationnelle des actants, nous pouvons conclure que l'invité ne pouvait pas véritablement féliciter Zemmour pour son discours ; en ce sens, l'ironie « est le pouvoir de [...] jongler avec les contenus soit pour les nier, soit pour les recréer » (Jankélévitch, 1964 : 17). La réaction du public vient appuyer l'idée que le rire n'est pas un effet perlocutoire exclusivement attaché à l'humour¹⁰⁹ — la violence verbale et l'impolitesse constituent aussi une source de divertissement médiatique.

Si l'ironie est une arme redoutable dans un débat/une polémique, elle est aussi un outil mis au service de la critique littéraire :

(38) extrait 1

43 EZ- *comme beaucoup d' femmes elle devait jongler entre une vie d' famille et un travail sans horaires phrase très originale*

L'exemple est tiré de l'émission ayant comme invitée Annie Lemoine (nous l'analyserons séparément dans un prochain chapitre). Non seulement le locuteur porte un jugement négatif sur le roman de l'invitée, mais il le fait en s'en moquant, fait qui accroît la violence de l'énoncé (à comparer avec un éventuel FTA direct tel : « votre livre manque d'originalité »). L'effet produit par ces remarques est certainement un effet d'« insulte »¹¹⁰, puisque l'insulte « ne se contente pas d'être un mot » (Rosier, 2006 : 73) — toute parole, toute phrase, peuvent, « par [leur] contexte d'emploi conflictuel, devenir une insulte¹¹¹ » (*ibid.* : 41). La preuve est, avant tout, la réaction de la victime (elle essaie de riposter : « mais monsieur Zemmour j'écris pas des phrases pour être originale »), et l'intervention à fonction de réconciliation de l'animateur (« bon on aura compris vous avez pas aimé ça Zemmour mais en même temps c'est une expérience pour vous »). Enfin, l'agression verbale est renforcée par l'attitude de l'ironiste qui est une attitude de supériorité¹¹², de savoir et d'autorité, extrêmement dévalorisante pour la face de la personne visée¹¹³.

¹⁰⁹ Il faut ne pas perdre de vue qu'il y a, d'un côté, des formes d'humour (l'humour critique) qui ne font pas (toujours) rire, et, de l'autre côté, « des rires qui ne doivent rien au comique (joie de vivre, chatouillements, hystérie, politesse, gêne...) » (Defays, 1999 : 14). Encore faut-il savoir ce qui déclenche cette réaction, car l'ironie, le sarcasme, l'humour jovial peuvent toutes provoquer le rire mais pour des raisons distinctes.

¹¹⁰ L'insulte (de l'*insultare* : « sauter sur »), renvoie à tout « acte d'agression » (Rosier, 2006 : 19).

¹¹¹ Accentuation de l'auteure.

¹¹² Cette position de supériorité est pleinement assumée par Zemmour dans l'extrait 1, entre autres :

146 EZ- vous savez/ quand je vous entends/ je pense à Flaubert qui passait à peu près une semaine sur un adjectif/ et je me dis mais le pauvre gars c'était un pauvre con en fait/ autant de voir ce qui est publié aujourd'hui ben moi je l'écris en deux heures/

148 EZ- vous me donnez une journée je vous écris ça/

¹¹³ “The speaker's ironic position is always one of superior power, knowledge or authority. The fun of feeling superior to others is highly important in performing ironic effects. Irony is socially abusive because it is achieved at the expense of the person to whom the ironic remark is implicitly made. From the superior position that the ironist assumes, he/she corrects, invalidates or frustrates the intended victim of the irony”. (Ghiță, 2001: 140)

Formes de l'ironie

Nous avons mentionné précédemment le *continuum* de l'ironie : en effet, les différentes formes de l'ironie pourraient être hiérarchisées sur un axe de l'agression ou de la moquerie allant d'une ironie plus ou moins « légère » à celle caustique, par exemple. Mais il y a un autre paramètre qui fait varier les manifestations de l'ironie ; il s'agit de la localisation ou de la visibilité, au niveau du texte/discours, des « indices » de l'ironie. S'il fallait classer les occurrences de l'ironie dans notre corpus, nous le ferions en fonction des deux critères : le premier relatif au **degré de moquerie** mobilisé, et le second relatif à sa **visibilité au niveau discursif**.

(1) En vertu du premier critère, l'ironie se présente comme un concept graduel, incluant des formes moins violentes mais aussi des formes de « raillerie de haut degré » (Rabatel 2012), telle l'ironie « sarcastique », à son tour distincte du sarcasme proprement dit. Le degré de raillerie d'un énoncé ironique n'est pas mesurable qu'en fonction du contenu de cet énoncé, mais aussi et surtout en fonction des données contextuelles. Cela fait que l'acceptabilité de l'ironie n'est pas proportionnelle au degré d'agression et de moquerie actualisé dans un énoncé : certaines formes d'ironie mordante peuvent être jugées adéquates au contexte, tandis que d'autres formes plus polies (ou moins violentes) pourraient ne pas satisfaire les attentes spectatorielles. Prenons quelques exemples afin d'illustrer cette gradualité de l'agression supposée par l'ironie :

(39) extrait 5

85 EZ- oui je vous recommande de lire [
 86 A- [c'est monsieur je-sais-tout' là:::\

(40) extrait 5

270 EN- non' je trouve- non\ je dis pas que c'est comparable' je dis' il n'écrivait pas dans des journaux officiels\ évidemment je ne compare pas *Le Monde* à *La Pravda*\ mais' cette posture un peu facile de dissidente' alors que vous avez [
 271 CF- [alors vous' vous êtes un grand rebelle vous'

Entre le premier et les deux autres extraits, la différence de degré de violence verbale est, à notre avis, saillante. La remarque ironique de l'animateur en (39), bien que similaire, du point de vue de sa forme, à celle de Caroline Fourest en (40), est visiblement moins menaçante pour la face du chroniqueur que celle de la journaliste. Le contexte n'est pas le même : si Eric Naulleau et Caroline Fourest sont les protagonistes d'une « guerre » verbale, il en va tout autrement dans le premier cas où l'ironie de l'animateur marque un désaccord temporaire entre celui-ci et le chroniqueur.

Dans les deux exemples nous avons affaire à une forme particulière d'ironie, notamment ce que Anolli, Ciceri & Riva (2001) appellent “sarcastic irony” ou le “*blame by praise*”. La deuxième dénomination nous paraît plus adéquate, compte tenu du fait que les auteurs semblent restreindre le concept d'ironie sarcastique au « faux éloge ». Le « faux éloge » ou le diasyrme (« vous êtes un grand rebelle vous », « monsieur je-sais-tout ») est à situer aux antipodes du « faux blâme »¹¹⁴ ou de l'astéisme qui, en vérité, n'est pas ironique¹¹⁵,

¹¹⁴ Chez Anolli, Ciceri & Riva (2001: 137), le « faux blâme » relève de la “*kind irony which consists in praising the other one by means of literally critical and offensive utterance (praise by blame)*. In such a way the speaker may mitigate the excess and euphoria of direct and explicit praise that may sometimes produce embarrassment in the interlocutor”.

¹¹⁵ La question des deux variantes de l'ironie antiphrastique (*dit positif/pensé négatif* et *dit négatif/pensé positif*) a déclenché tout un débat sur ce sujet. Charaudeau, par exemple, argumente que l'ironie peut avoir « un effet global dysphorique ou euphorique, désapprobateur ou approbateur, réprobateur ou flatteur » (Charaudeau, 2011 :

puisque l'ironie est une forme d'agression. Le procédé du « faux éloge » est particulièrement blessant car il est dédaigneux, méprisant et clairement dénonciateur.

Il faut remarquer que, bien que le contexte de la polémique permette aux acteurs de formuler des attaques directes, l'ironie est néanmoins préférée ; non seulement elle est plus violente qu'un acte menaçant directement formulé, mais elle ridiculise la cible, ôte sa crédibilité et la pertinence de son (contre-)discours. De plus, c'est une stratégie discursive qui est, de par sa mise en scène, plus spectaculaire (du moins dans la perspective des spectateurs), et qui fait partie du système d'attentes relatif à un échange polémique ou à un duel verbal.

(2) L'ironie revêt parfois des formes plus subtiles et moins visibles au plan linguistique ; certes, l'ironie réside parfois dans un seul énoncé, tel le cas des énoncés antiphrastiques, mais cela n'est pas toujours le cas. Comme le souligne Rabatel (2012), l'ironie (à l'instar de la violence verbale dont il sera question plus loin), peut être « disséminée en maints endroits du texte » ; dans ce cas, les formes de l'ironie sont plus difficiles à cerner.

La visibilité de l'ironie (qui est intimement liée à son caractère indirect, puisque, nous le savons déjà, l'agressivité de l'ironie « ne s'affiche pas ouvertement »¹¹⁶) peut être trompeuse. La densité des signaux d'ironie n'est pas directement proportionnelle à son potentiel agressif. Au contraire, les analystes inclinent plutôt vers l'idée que « [l']ironie est à son plus efficace quand elle est la moins présente » (Hutcheon, 1981 : 153), quand elle est dépourvue « d'indices trop insistants » (*ibid.*). Lorsque l'ironie a un caractère diffus

« il faut rassembler les fragments ironiques en une méta-prédication (PDV1) avant de leur opposer un PDV2 qui correspond davantage à la façon de voir de l'ironiste. C'est donc l'accumulation des marques dépréciatives qui nourrit la lecture antiphrastique, et donne à ce récit son caractère d'ironie grinçante ». (Rabatel 2013)

L'ironie diffuse, c'est l'ironie subtile, « dissimulée », mais « nihilisante » (*cf.* Jankélévitch 1964). En effet, l'ironie n'est pas seulement « simulation » — c'est le cas de l'antiphrase, où « l'ironiste veut faire entendre le contraire de ce qu'il dit » (Schoentjes, 1999 : 31) —, mais aussi « dissimulation »¹¹⁷. L'« **ironie-simulation** » est « un type d'ironie locale », ponctuelle, et « ouverte » puisque

« celui qui l'énonce ne cherche pas à cacher son ironie grossière car elle prend appui sur l'écart maximum sur lequel peut jouer le phénomène : le contraire sera en effet toujours reconnu comme incompatible avec la situation de discours. Cette ironie-là fait [peut faire] rire ». (*ibid.*)

Il s'agit bel et bien de l'ironie d'un seul mot, d'une seule expression ou d'une phrase isolée où la structure de base est l'antiphrase (exemple (40)). Le mécanisme sémantique et pragmatique se fonde sur un rapport ou principe de « contrariété » (*ibid.*) : le locuteur feint la prise en charge d'un point de vue qui correspond au contenu littéral de l'énoncé, alors qu'en vérité il transmet le message contraire (contenu non littéral).

L'« **ironie-dissimulation** » est l'ironie « disséminée » selon les termes de Rabatel (2012) : « ce type d'ironie n'est plus limité à un mot, il s'agit donc d'une ironie diffuse » (Schoentjes, 1999 : 31¹¹⁸) :

32). Kerbrat-Orecchioni, en revanche, argumente pour la nature essentiellement agressive de l'ironie (excluant donc l'hypothèse *dit négatif/pensé positif*). Pour notre part, nous avons opté de séparer de la véritable ironie toute forme soit dite ironique à un effet valorisant (l'astéisme et d'autres procédés qui s'y apparentent), que nous intégrerons dans la catégorie de la pseudo-impolitesse (actes impolis en apparence mais en vérité flatteurs pour la face de la cible).

¹¹⁶ Joubert, 1998 : 17.

¹¹⁷ Dissimulation, mais non pas duperie comme dans le cas du mensonge...

¹¹⁸ Pourtant, les deux types d'ironie identifiés ainsi par Schoentjes ne sont pas systématiquement opposés et distingués : « il n'existe pas de frontière nettement marquée entre les deux ironies, mais un continuum : la

« Il est dit ‘autre chose’ que ce qui est exprimé à première vue et la signification qui doit être inférée est en opposition avec la signification apparente. En effet, si la relation de contrariété [de l’ironie-simulation] ne peut être étendue, celle de contradiction peut s’observer dans des portions de texte beaucoup plus importantes, voire dans des textes entiers. [...] Plus difficile d’accès donc en raison de la subtilité de l’écart, l’ironie-dissimulation est une ironie couverte dont la compréhension exigera un effort accru de la part du décrypteur ». (*ibid.*)

Nous allons rencontrer ce type d’ironie « disséminée », fine, dans le récit moralisateur de Patrice Leconte, qui, pour riposter à la critique corrosive d’Eric Zemmour, racontera la fable « du corbeau et du rossignol » (voir *infra* partie III, chapitre 2), entraînés dans une compétition de chat ; conformément au récit, le chroniqueur incarne la figure du « cochon » dont l’appréciation des talents artistiques des oiseaux est mise en cause par le perdant (le rossignol). C’est un excellent exemple où l’agressivité et la nature contestataire, dénonciatrice du récit sont évidentes sur un plan interprétatif ou pragmatique, mais non pas sur un plan sémantique. L’ironie diffuse se mêle ici à la satire et à la caricature qui « imitent la réalité en la déformant et en mettant en évidence certains défauts dont le public et les autres actants n’étaient pas, ou étaient peu, « conscients » (Van de Gejuchte, 2001 : 166). Le trait souligné est exagéré, ce décalage saillant entre le monde réel (Eric Zemmour) et le « monde » invoqué (le porc comme juge suprême) produisant un effet comique : « l’imitation est d’autant plus drôle¹¹⁹ lorsqu’elle recourt à des procédés d’exagération » (Van de Gejuchte, 2001 : 166). L’hyperbolisation de ce défaut apparenterait, selon Charaudeau (2011), la satire au sarcasme ; en effet, dans cette séquence narrative les frontières entre ironie, sarcasme, satire et comique sont brouillées, ce qui montre encore une fois le caractère disséminé de ces phénomènes dans un texte. Même si elle est difficile à localiser, l’ironie est certainement présente, car il s’agit bel et bien d’une (contre-)attaque personnelle détournée, différée. C’est, d’ailleurs, ce qui permet à Patrice Leconte de feindre une déresponsabilisation (qui renforce les effets comiques) en s’exclamant par la suite : « moi j’ai raconté une histoire toute simple si vous vous êtes senti visé »...

Dernière remarque : ce mélange d’ironie, sarcasme et satire a autant une fonction de représailles (la dérision qui venge) qu’une fonction de correction (d’autant plus que cela se fait devant un auditoire) :

« La raillerie bafoue. Frondeuse, elle se moque d’autrui tout comme elle se joue des interdits. Éprise de liberté au point de s’ériger souvent au-dessus des conventions, la dérision se croit seule investie du droit de juger du bien-fondé du sort réservé à la personne moquée. La dérision tient donc régulièrement de l’affront. » (Rainville, 2011 : 2)
« elle [l’ironie] va très loin – c’est la lampe au front du mineur – dans le creusement de la bêtise, de l’ignorance et de la lâcheté (Laurens, 2008). » (*ibid.* : 25)

Il s’agirait donc d’un acte « de bravoure », d’un acte de punition du « méchant », aussi bien qu’un acte de représentation, de mise en scène de soi : on valorise sa face, on rabaisse celle de l’adversaire, et cela tout en gagnant de son côté le public...

dissimulation de l’ironie peut-être en effet quelquefois si grossière qu’elle se rapproche de l’ironie-simulation » (Schoentjes, 1999 : 31).

¹¹⁹ Mais aussi plus blessante... Bien que l’association et la coexistence dans l’esprit des participants de ces deux mondes déclenchent le rire, bien que l’ironie soit disséminée dans le récit, l’agression est présente justement dans les fonctions moralisatrice et contestataire du discours de l’invité : « [l’]ironie possède naturellement des ambitions apparentées à celles du droit pénal : à son instar, elle se propose de châtier la bêtise et de sanctionner l’ignorance » (Rainville, 2011 : 1).

Ironie vs. sarcasme

Si l'ironie est généralement acerbe, il ne faut pas perdre de vue que **le sarcasme** peut « tuer » en égale mesure. Qu'est-ce qui le différencie alors de l'ironie ? Plusieurs paramètres de distinction ont été formulés. Selon Muecke (1969), le sarcasme serait la forme la plus « cruelle » d'ironie. Pour d'autres, la principale différence entre les deux résiderait dans leur nature, ou dans leurs fonctions : si l'ironie peut, dans certains cas, s'avérer valorisante pour la face des actants, renforçant les liens de cordialité ou de connivence tissés entre eux, le sarcasme est toujours associé à des actes agressifs du type critique, attaque personnelle, dérision, dénigrement¹²⁰, etc. Certains séparent les deux phénomènes en fonction de l'intention du locuteur (Haiman 1998) — ainsi, l'ironie ne serait pas forcément intentionnelle, tandis que le sarcasme, en échange, est toujours intentionnel ; ou en fonction de leur caractère situationnel — on peut parler de ce que l'on appelle l'ironie « situationnelle », mais non pas d'un sarcasme « situationnel »¹²¹... Il existe bien d'autres théories (Brown et Levinson, Culpeper, etc.) où l'ironie et le sarcasme ne sont point différenciés :

“*Sarcasm or mock politeness* – the FTA is performed with the use of politeness strategies that are obviously insincere, and thus remain surface realizations.” (Culpeper, 1996: 356-357)

De façon générale, le sarcasme apparaît comme une forme d'ironie qui va plus loin que la dérision, qui est essentiellement blessante et ridiculisante ; il serait, pour résumer, le *summum* de l'ironie. Mais la (principale) distinction entre l'ironie et le sarcasme est-elle (uniquement) de degré ? Non, soutiennent Charaudeau (2006, 2011) et Rabatel (2013) :

« la différence n'est pas que de degré, elle est de nature. [...] le dit et le pensé sont tous deux hyperbolisés et polarisés négativement dans le sarcasme, tandis que l'ironie, souvent euphémisée, repose sur des contenus anti-orientés (Charaudeau 2011 : 27). Il n'y a donc pas de double jeu énonciatif dans le sarcasme, et ce dernier est loin d'être toujours ironique ». (Rabatel 2013)

En effet, dans le cas de l'ironie il peut exister des doutes quant à son véritable contenu, tandis que dans le cas du sarcasme, ces doutes ou l'éventuelle ambiguïté sont levés : « le sarcasme est une forme exacerbée de moquerie qui, à la différence de l'ironie, laisse peu de doute sur le sens du discours de l'énonciateur » (Halsall, 2003 : 265). Dans cette perspective, le sarcasme a un caractère plus direct : “[i]rony must not be confused with sarcasm, which is direct: sarcasm means precisely what it says, but in a sharp, caustic manner” (Patridge, 1969). Si le sarcasme produit un décalage, celui-ci ne se situe pas au niveau des points de vue (le point de vue explicite et le point de vue implicite qui est le « vrai »), comme dans l'ironie, mais « entre la prise de position, le point de vue (dévalorisant la cible) et le propos explicite¹²² (emphatiquement dévalorisant) » (Fernandez & Vivero García, 2006 : 88).

Dans les peu nombreuses théories qui séparent le sarcasme de l'ironie, nous avons cerné trois différences essentielles :

¹²⁰ “The American Heritage Dictionary (2002) defines sarcasm as ‘a cutting, often ironic remark intended to wound another’ and ‘a form of wit that uses such remarks to make its victims the butt of contempt and ridicule.’ (p. 1232) [...] The Oxford Companion of the English Language (1992) also says that sarcasm serves ‘to taunt and deflate//’ (P. 887). It notes that other terms for sarcasm include ‘mockery, derision, scorn, disdain, cynicism, insincerity.’ (p. 887)”. (Rockwell, 2006: 5-6)

¹²¹ “First, situations may be ironic, but only people can be sarcastic. Second, people may be unintentionally ironic, but sarcasm requires intention”. (Haiman, 1998: 20)

¹²² Le locuteur « exagère les défauts et dévalorise la réalité que, certes, il considère comme négative, mais pas autant qu'il le prétend » (Fernandez & Vivero García, 2006 : 90).

(1) Le rapport entre le dit et le pensé : il n'existe pas une discordance entre le dit et le pensé : les deux sont, dans l'énoncé sarcastique, visiblement menaçants (à la différence du contenu affirmé de l'ironie qui est souvent adouci, atténué¹²³), le dit étant exacerbé par rapport au pensé (Charaudeau 2006). Le contenu explicite n'est qu'un « avatar » exagéré et mis en scène (activité mimo-gestuelle, intonation, etc.) du contenu implicite :

(41) extrait 1

46 AL- mais pourquoi voulez-vous réduire le lectorat féminin à la presse féminine[†] qui est très bien par ailleurs[^] les femmes peuvent aussi lire des livres[′]
47 EZ- mais oui elles lisent des livres[′] elles lisent ça[′] c'est terrible pour elles[\]

Comme nous pouvons le constater, cette fois-ci ce qui est explicitement dit est hyperbolisé (« c'est terrible pour elles ») par rapport au pensé qui reste néanmoins « polarisé négativement » (*ibid.*). Nous ne sommes plus dans l'ironie, mais dans le sarcasme « lourd », impitoyable, qui allie malice, raillerie et désir de rabaisser sa cible. L'agression est évidente, la preuve : les réactions du public (huées et applaudissements faibles) et l'intervention « mauvais présage » de Naulleau, l'alter égo de Zemmour :

(42) extrait 1

48 EN-(rire) ça commence[\]

Pour mieux comprendre la dichotomie ironie — sarcasme, comparons l'intervention ironique : « phrase très originale » (exemple (38)), et celle sarcastique : « c'est terrible pour elles ». Dans le premier, nous avons le procédé de l'antiphrase, où l'énoncé en apparence valorisant (le PDV1 explicite), cache un autre énoncé dévalorisant (le PDV2 implicite) — le contraire de ce qui est explicitement dit. Dans le second exemple, non seulement le PDV communiqué (lui aussi) est négatif, mais on insiste, à travers le procédé de l'hyperbole, sur l'aspect critiqué.

(2) L'absence de jeu(x) énonciatif(s) dans le cas du sarcasme (voir Rabatel 2013 et Charaudeau 2011) : le locuteur ne feint plus la prise en charge d'un énoncé imaginaire. Suite à l'absence de ce jeu de PDVs, **le locuteur ne peut plus se déresponsabiliser** en faisant semblant de ne pas affirmer l'implicite. En effet, dans l'ironie le locuteur peut toujours manipuler la prise en charge feinte du PDV explicite en sa faveur en niant, à la limite¹²⁴, l'implicite, tandis que la cible peut, à son tour, faire la sourde oreille et feindre de ne pas avoir compris cet implicite (n'empêche que, dans les deux cas, nous aurions affaire à des actes de mauvaise foi...).

(3) Le sarcasme est agression et raillerie par excellence : si les diverses théories de l'ironie attribuent à celle-ci des usages « positifs » (lorsqu'il s'agit d'une certaine connivence entre le locuteur et sa cible, bien que, nous le verrons plus loin, cela relève plutôt de l'humour), et si elle peut être plus ou moins acerbe, le sarcasme est exclusivement destructeur :

« On qualifie le sarcasme d'ironie mordante parce qu'il s'exprime avec aigreur et emportement. Il choisit de blesser et s'exerce en présence de celui qu'il vise. Le sarcasme souligne donc l'agressivité. Cette agressivité n'empêche pas que le sarcasme puisse comporter aussi des scènes de raillerie, de moquerie aussi contradictoire que cela puisse paraître. Dumarsais, dans son *Traité des*

¹²³ Il faut pourtant éviter de tomber piège des théories qui considèrent l'ironie comme une marque de politesse négative, comme un adoucisseur qui modifiera la force de l'attaque. Si l'on a affaire à une euphémisation, celle-ci n'est que formelle et ne diminue en rien l'agressivité de l'énoncé en question. Nous reviendrons sur cet aspect.

¹²⁴ Nous disons bien « à la limite », car une telle situation est, à notre avis, peu concevable (quoique possible, nous l'avons vu dans le cas de Patrice Leconte...) vu la mise en scène particulière de l'ironie : l'ironiste feint la prise en charge du PDV1 assez pour cacher son pensé, mais *insuffisamment* pour que ce pensé reste inaccessible et incompréhensible à sa cible (et aux autres participants).

tropes (1729), le qualifie d' 'ironie faite avec aigreur et emportement' (§22, 1, cité par Schoentjes, 228). » (Simedoh, 2008 : 66)

Charaudeau (2006) va jusqu'à considérer que la raillerie et le sarcasme désignent le même phénomène. Il place, toujours du côté du sarcasme ou de la raillerie, le « persiflage », la « pique », la « provocation », le « quolibet », la « gouaillerie », le « lazzi », et la « perfidie », tandis qu'à l'ironie correspondraient mieux la « pointe », la « malice », le « trait » et la « flèche ». La satire est également intégrée au sarcasme car elle renvoie aux « défauts des gens et de la société en grossissant le trait, voire en les déformant » (Charaudeau, 2006 : 31).

Nous voyons que ce n'est pas (uniquement) la dose de raillerie et d'agressivité qui sépare l'ironie et le sarcasme, et qu'il s'agit de deux phénomènes qui se différencient de par leur nature et de par leur fonctionnement spécifique. Quant à l'intégration du sarcasme dans le système de la politesse, tel que nous le concevons, les choses ne sont pas très faciles. Le sarcasme est souvent « en décalage avec la bienséance : il dit ce qui ne devrait pas se dire » (Charaudeau, 2006 : 30-31), mais les règles des *talk-shows* sont, de manière générale, en décalage avec les règles de la politesse. En conséquence, l'évaluation d'un énoncé dit sarcastique doit se faire en fonction des paramètres d'analyse brièvement mentionnés dans cette sous-partie. Une chose est claire : le sarcasme (comme l'ironie, d'ailleurs) est impoli ; il reste à voir s'il est adéquat ou non au contexte dans lequel il apparaît...

Ironie vs. humour

Passons maintenant à une question encore plus ardue : la distinction de l'ironie et l'humour, entre lesquels les frontières sont plus vagues que dans le cas du sarcasme où, la réalisation linguistique, du moins, était différente de celle de l'ironie. Comme nous l'avons déjà vu, cette dernière est souvent considérée comme une sous-catégorie de l'humour (voir *supra*), où comme une stratégie de réalisation de l'humour ; l'ironie se présenterait ainsi comme une forme plus agressive d'humour, ou *vice versa*, l'humour serait une forme moins agressive d'ironie. Ces phénomènes sont d'autant plus difficiles à déceler lorsque l' « histoire conversationnelle » des actants est méconnue ou peu connue par les destinataires de la séquence conversationnelle ; un énoncé sorti de son contexte peut se prêter à une interprétation humoristique tout comme il peut faire l'objet d'une interprétation ironique ou sarcastique. Regardons l'exemple suivant :

(43) extrait 8

153 CA- *il vient de m'arriver quelque chose de terrible/ je suis d'accord avec Eric Zemmour*

- Premier décodage possible : supposons que l' « histoire conversationnelle » de CA et EZ nous est inconnue, nous pourrions conclure qu'il s'agit d'un énoncé ironique voire sarcastique. L'énoncé serait lors malveillant, méprisant et agressif.
- Deuxième décodage possible : la complicité des interlocuteurs, membres du même « groupe » (celui des chroniqueurs de *ONPC*), conduit vers une interprétation « humoristique, 'non clivant[e] » (Rabatel 2013), qui est d'ailleurs ici l'interprétation la plus juste (nous allons voir plus loin que cette complicité est une condition nécessaire à la production de l'humour).

Cela dit, il existe toujours entre l'ironie et l'humour une zone « grise » où les deux procédés sont difficiles à cerner et à analyser ; les divergences d'interprétation témoignent de la complexité et de la relativité des phénomènes, d'autant plus que, ce qui est perçu comme ludique et inoffensif dans un certain contexte, une certaine société ou culture, pourrait être

interprété comme agressif dans d'autres contextes, sociétés, etc. Bien évidemment, le décodage des énoncés suppose que l'on entre sur un territoire qui comporte des risques, celui des interprétations (possibles) ou des « hypothèses interprétatives » : « il n'est pas incongru d'imaginer, pour une même donnée, des conclusions différentes selon l'identité de chacun et ce qu'il mobilise ou privilégie dans son activité d'interprétation » (Fernandez & Vivero García, 2006 : 95), car « [i]l n'y a de mots d'esprit que ceux que je reconnais comme tels » (Freud cité dans *ibid.*). La fonction des critères d'évaluation décrits plus loin sera justement d'orienter nos hypothèses interprétatives...

À cette difficulté de distinguer entre humour et ironie, s'en ajoute une autre : celle de formuler une définition pour l'humour :

“[...] not only has it not been possible to agree on how to divide the category of ‘humor’ (e.g. ‘humor’ vs ‘comic’ vs ‘ridiculous’), but it is even difficult to find a pretheoretical definition of ‘humor’ in the most general sense. As a matter of fact, the claim that humor is undefinable has been advanced several times.” (Attardo, 1994: 3)

De plus, le rire est constamment associé à l'humour : la restriction de ce phénomène à un seul effet perlocutoire (et encore, il y a rire et rire...) exclurait implicitement, d'une part, les cas d'humour échoué, et, de l'autre part, les situations où l'ironie ou le sarcasme provoqueraient, eux aussi, le rire¹²⁵. Dans le cas de l'humour (jovial, « ludique »), le rire est une « finalité discursive » (Fernandez & Vivero García, 2006 : 95), donc un effet perlocutoire visé, la mise en cause de la cible étant « secondaire et atténuée ». En revanche, dans l'ironie et le sarcasme (l'« humour critique » chez Fernandez & Vivero García) le rire est plutôt une « stratégie discursive » (*ibid.*), un moyen mis au service d'une visée de contestation et de mise en cause.

Toutes ces considérations nous ont amenée à conceptualiser plusieurs types d'humour :

(1) L'humour, au sens large (comme concept « de premier ordre ») incluant toutes sortes de stratégies polies et plus ou moins impolies qui visent à produire des effets comiques et à provoquer le rire. L'humour serait, selon cette conception :

« [...] une forme d'esprit qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites, parfois absurdes, avec une attitude empreinte de détachement et souvent de formalisme. » (*Le Grand Robert*)
 « une gaîté gratuite, n'engageant rien, mise là pour le seul plaisir de la plaisanterie. Alors que l'ironie (...) comporte un jugement et fait toujours une victime ». (Émile Henriot).

Dans cette perspective, l'humour comprendrait l'ensemble des techniques discursives (ironie, caricature, sarcasme, parodie, etc.) à travers lesquelles se réalise le divertissement télévisuel.

(2) L'humour, dans un sens restreint (comme concept « linguistique ») qui se décline en deux formes :

- l'humour tout court, qui a une nature ludique et conciliante et s'oppose, en vertu de ces caractéristiques, à l'ironie et au sarcasme ;
- et l'« humour vexatoire » (*cf.* Lagorgette, Vincent & Bernard Barbeau 2011) ou « critique » (*cf.* Fernandez & Vivero García 2006) qui offense ; c'est de cette forme d'humour que dérivent tous les « délits d'humour » définis comme tout discours qui

¹²⁵ Selon Morier (1998), l'ironie provoquerait le rire, alors que l'humour ne déclencherait que le sourire. Dans le même ordre d'idées, Zajdman (1995) parle des actes menaçants, des FTAs, qui déclenchent le même type de réaction (“laugh-evoking FTA”). Eisterhold *et al.* (2006 : 1247) remarquent aussi que, dans le corpus soumis à l'analyse dans leur article, la plus fréquente réaction à l'ironie était justement le rire, y compris le rire « nerveux » ou « insincère.

visé « à faire rire un auditoire en ridiculisant un individu ou un groupe » (*ibid.*). Pour nous, cet humour vexatoire comprend les stratégies que nous venons d'analyser (ironie, sarcasme, satire), raison pour laquelle nous essayerons d'analyser cette fois-ci le fonctionnement de l'humour inoffensif.

Si certains associent ironie et humour, d'autres les opposent. Dans cette tendance s'inscrivent Rabatel (2012 et 2013), Noguez (1969) et d'autres (Charaudeau 2006, Chabrol 2006...) qui ont mis en évidence le rapport de « complicité » ou de « solidarité » reliant l'humoriste et son interlocuteur ; l'acte humoristique est toujours tourné *vers* l'autre, « dans le désir de le rendre complice » (rire *avec*), tandis que l'ironie est orientée *contre* l'autre (rire *contre*), dans le « désir de le mettre en cause » (Charaudeau, 2011 : 14) :

[L]’humour [...] est bienveillant et possède au plus haut point le sens de la solidarité. »
« L’humoriste [...] reste le complice, ‘[le] semblable, [le] frère’ de celui qu’il fustige. Pas de fossé comme entre l’*ego* triomphant et l’*alter* nihilisé de la condamnation. ‘Je suis comme vous, vous êtes comme moi’ : le ‘je’ de l’autoironie rejoint le ‘vous’ de l’ironie et suscite le ‘nous’ humoristique. Le détachement de l’humoriste est feint ou passager, la distance qu’il prend n’est ni infranchissable, ni irréversible. » (Noguez, 1969 : 156)

En effet, le type de rapports de force instaurés entre l'humoriste et sa « cible » et l'ironiste et sa victime ne sont point identiques. Cet aspect renvoie inévitablement au système des faces et aux notions de politesse, d'impolitesse, et d'a-politesse. Nous prenons donc cette observation comme un premier critère de distinction, peut-être le plus important du point de vue du système de la politesse. Cet aspect nous semble pertinent (bien que ce ne soit pas le seul...) pour distinguer entre ces deux phénomènes qui souvent se confondent.

En vertu de cette observation, les cas d'humour ne pourraient pas être considérés comme impolis (lorsque l'humour devient offensant, « vexatoire », on touche plutôt à l'ironie, au sarcasme, etc.). On peut pourtant retrouver certaines formes d'humour en apparence menaçantes (telles les « faux blâmes »), mais il s'agit bel et bien d'une impolitesse de surface et d'une politesse de fond, en somme le contraire de l'ironie où l'apparente courtoisie ou bienveillance dissimulent des attaques de faces agressives. Nous voyons que, encore une fois, la forme d'un énoncé (donc le dit) peut être trompeuse, et que son interprétation correcte est fonction des rapports interpersonnels, de l'histoire conversationnelle du locuteur et de son interlocuteur, et de nombreux autres critères.

Il a été intéressant d'observer le critère des rapports interindividuels dans le cas de notre corpus : **les relations de « solidarité » ou de complicité représentent une condition préalable et une conséquence de l'humour**. Une précision s'impose ici : cette connivence peut être repérée lors de la production de l'humour vexatoire (ironie, sarcasme, satire, etc.). Mais, si dans le cas de l'humour non agressif, la connivence caractérise les rapports entre le locuteur et son interlocuteur (et le récepteur, en l'occurrence le public), dans l'ironie par exemple, il peut y avoir complicité (et partage des mêmes valeurs, idées, etc.) entre l'ironiste (l'insulteur) et l'auditoire (l'insulaire), et non pas entre l'ironiste et l'ironisé (l'insulté). L'humour badin, considéré comme inoffensif, est produit¹²⁶ :

1. (dans la majorité des cas) par l'animateur envers ses invités ou son/ses co-animateur(s) :

(44) extrait 1

59 A- (à EZ) en même temps c'est bien' de vous plonger un peu dans l'univers féminin

¹²⁶ Voir *infra* la figure 15 qui rend compte de la dynamique interpersonnelle de ces interactions télévisées.

Bien que, très souvent, l'animateur se voie obligé de se coaliser avec l'invité, les rapports entretenus avec ses chroniqueurs peuvent être qualifiés de rapports de connivence, du moins dans l'exemple cité où la finalité de l'acte n'est pas d'attaquer Zemmour, mais de dédramatiser la tension de l'échange à travers l'humour qui procure en même temps quelques moments de « répit » pour la « victime » et permettant à celle-ci de préparer son éventuelle contre-attaque.

(45) extrait 1

79 EN- oui ça s'accélère à la fin\ non mais TOUT est raté' [...] il y pas un TRUC' qui surnage je suis désolé de [vous le dire je vous le dis très directement

80 AL- [ah non non' soyez pas désolé

81 A- je PENse qu'il a envie de vous éditer' en fait\

Même stratégie d'atténuation dans l'exemple (45) ; cette fois, l'animateur rend complice son invitée ; le contenu de son intervention est insoutenable, invraisemblable (Naulleau ne semble guère avoir envie d'éditer Annie Lemoine), mais nous sommes bien loin de l'ironie : nous avons affaire à un « télescopage de deux scripts » qui s'opposent (la réalité et la fiction), tous les participants sachant que c'est « pour rire ». Cette juxtaposition des scripts est bien spécifique de l'humour ; il faut noter que le scénario fictif (en d'autres termes, la plaisanterie) est pourtant ancré dans le réel (Naulleau est éditeur, Lemoine est écrivain), faute de quoi « le discours bascule dans un autre registre, celui du fantastique ou de l'absurde » (*ibid.*).

2. par l'un des co-animateurs envers l'autre ou vers l'animateur :

(46) extrait 9

50 EZ- avec plaisir' c'est toujours un plaisir quand Naulleau parle\
(rire de EN)

Le ton de Zemmour est ironique, mais c'est une ironie humoristique « non clivante¹²⁷ », de « conciliation » dirait Morier (1998), une taquinerie inoffensive (donc, c'est de l'humour). Sans forcément être toujours « à l'unisson » vis-à-vis des sujets politiques ou sociétaux, les chroniqueurs du *talk-show ONPC* forment systématiquement une coalition contre l'invité avec qui ils débattent. En vertu de cette coalition stable, Zemmour et Naulleau restent « complices », malgré les remarques ironiques qu'ils se lancent occasionnellement.

3. enfin, (rarement) par les invités envers le(s) co-animateur(s) et vice versa :

(47) extrait 8

214 EN- je veux dire la même chose qu'Alévèque' mais de façon plus claire'

215 EZ- ça c'est pas dur\
(rires des invités)

216 CA- fais pas ton Zemmour ô:\

Cet extrait vient renforcer l'hypothèse selon laquelle la connivence est une condition qui précède et détermine l'humour ou le type d'humour produit. La complicité entre les trois interlocuteurs est ici évidente ; les trois appartiennent (ou ont appartenu) au même groupe (les chroniqueurs de la « bande à Ruquier »¹²⁸) : ils peuvent donc simuler une légère agressivité sans pour autant se sentir offensés, puisqu'ils disposent « des mêmes savoirs communs partagés » (Lagorgette & Larrivée, 2004 : 91) et ils se sont préalablement mis d'accord sur les « règles du jeu ». La remarque de l'ex-chroniqueur (Christophe Alévèque) exprime non de l'hostilité, mais l'appartenance à la même communauté. L'humour peut sembler ici offensant,

¹²⁷ Rabatel 2013.

¹²⁸ Nom donné à l'équipe de chroniqueurs qui entourent ou ont entouré l'animateur de *ONPC* dans les diverses émissions qu'il a animées à la radio et à la télévision.

mais c'est une agression feinte comprise comme telle par tout le monde (l'absence d'agressivité prosodique ou gestuelle oriente l'interprétation des interventions en tant que marques de solidarité ou complicité).

Les procédés humoristiques utilisés ici se rapprochent de l'astéisme qui représenterait, selon Molinié (1992 : 63), un discours de blâme en apparence, mais qui s'interprète « en discours d'orientation positive, voire d'éloge ». Pour ces raisons, l'astéisme ne peut pas être considéré, en toute rigueur, comme un procédé relevant de l'ironie (le diasyrme est, en revanche, ironique) ; celle-ci représente une forme détournée d'agression or l'astéisme est justement son contraire : un acte valorisant détourné.

Pour résumer, l'humour surgit, dans les *talk-shows* que nous étudions, dans le cadre des relations consensuelles ou des « relations à plaisanterie »/« de solidarités »¹²⁹ (voir la *infra*) ; l'humour revêt ainsi la forme des plaisanteries et des taquineries, qui marquent l'adhésion à un certain groupe (le groupe de l'animateur et de ses chroniqueurs) et traduit la complicité entre ses membres. Et si moquerie il y a, c'est une moquerie légère, « complice » (voir Rabatel 2013), où le « je » ne se trouve pas en position de supériorité par rapport au « tu ». Du point de vue du principe de politesse, on pourrait admettre que l'humour exploite

« certaines formes moins codifiées de la politesse entendue au sens large, comme l'ensemble des moyens qui sont mis en œuvre par les participants à l'interaction afin de maintenir leur relation dans un état de relative harmonie ». (Kerbrat-Orecchioni, 2004b : 25)

Certains analystes conçoivent l'humour comme un « *mitigateur* » par excellence (*cf.* Norrick & Spitz 2008, etc.), comme marque de politesse négative censée adoucir les actes menaçants. Sans soutenir que tout procédé humoristique est une telle marque de politesse, nous faisons l'hypothèse que l'humour inoffensif, badin, jovial a trait à la politesse dans la mesure où il sert comme technique de préservation des rapports interpersonnels conviviaux, ou comme stratégie de dédramatisation du conflit. C'est, en tout cas, le fonctionnement de l'humour que nous avons repéré dans notre corpus.

Dans le tableau ci-dessous, nous dressons une liste (qui ne prétend point à l'exhaustivité) des principaux traits qui différencient, et parfois opposent, l'humour et l'ironie.

¹²⁹ Le syntagme « relations de solidarité » est emprunté à Lagorgette & Larrivée (2004), tandis que celui de « relations à plaisanterie » appartient à Radcliffe-Brown (1968) ; les deux concepts définissent un type de rapport interpersonnel où l'on tolère cette agression feinte.

PLANS /NIVEAUX D'ANALYSE	HUMOUR	IRONIE
<p>1. Types de relations interpersonnelles</p>	<p>Relations « à plaisanterie » ou « de solidarité » : - connivence ; le rire « rassemble », il « atteint toute chose et toutes gens » (Bakhtine, 1970 : 20) ; - le rire se fait <i>avec</i> l'autre ; l'humour ne cherche pas à faire une victime : « le 'je' se place au côté du 'tu' : [...] humour-amour, humour qui désarme, humour-caresse ». (Moussard, 1996 : 14) Le statut de l'interlocuteur¹³⁰ : il est « complice » et appelé « à partager la vision décalée du monde qui lui est proposée » (Charaudeau, 2011 : 18).</p>	<p>Relations conflictuelles (il s'agit des relations entre le l'ironiste et sa cible, car entre le premier et son public il peut y avoir de la complicité) : - clivage ; - le rire se fait <i>aux dépens</i> de l'autre ; l'ironie suppose toujours l'existence d'une victime : « le 'je' se place au-dessus du 'tu' : [...] ironie-mépris, ironie armée, ironie-griffade ». (Moussard, 1996 : 14) Le statut de l'interlocuteur : il est le « destinataire-cible [...] « d'un jugement négatif porté sur lui » (Charaudeau, 2011 : 18).</p>
<p>2. Les rapports de place</p>	<p>L'humoriste : position d'égalité - l'humour a tendance à apparaître dans des rapports de place qui n'impliquent pas une relation de dominance ou de pouvoir, mais plutôt une relation de type complémentaire (animateur et co-animateurs, intervieweur et interviewés), ou de type symétrique – rôles et statuts complémentaires (les invités, les chroniqueurs).</p>	<p>L'ironiste : position haute (Rabatel 2012 et Van Overbeke 2000) ; l'ironie « clivante » suppose l'existence des rapports de place de type hiérarchiques ou asymétriques (invité vs. chroniqueur), spécifiques des échanges conflictuels (rapports de dominant à dominé, d'agresseur à victime, etc.) ; en ce sens l'ironie fonctionne comme « taxème » (voir Kerbrat-Orecchioni 1990) signalant ou modifiant les rapports de pouvoir.</p>
<p>3. Le jeu des « postures énonciatives »</p>	<p>« Sous-énonciation »¹³¹ et « hypo-assertion » (Rabatel 2013) : - « PDV1 implicite, PDV2 explicite » ; - « Prise en compte de PDV1 + PEC forte PDV2 ».</p>	<p>« Sur-énonciation »¹³² et « hyper-assertion » (Rabatel 2013) : - « PDV1 explicite, PDV 2 implicite » ; - « PEC¹³³ feinte de PDV1+ PEC de PDV2 » : « l'ironiste se pose en sur-énonciateur, feignant de partager un PDV qu'il sur-joue pour mieux en montrer les limites » (Rabatel 2012).</p>
<p>4. Le potentiel d'agressivité</p>	<p>« [M]oquerie complice de l'humour » (Rabatel 2013) - l'humour reste positif (Jankélévitch 1964) → agression feinte ; visée ludique ; - l'humour est « fondamentalement bienveillant » (Barth 2007).</p>	<p>« [R]aillerie clivante de l'ironie » (Rabatel 2013) - l'ironie est agressive et négative (Jankélévitch 1964) → agression réelle ; visée de critique et de dérision ; - l'ironie est « tendancieuse » (Kerbrat-Orecchioni 2011b).</p>

¹³⁰ À ne pas confondre les identités discursives d'**interlocuteur** d'un acte (humoristique ou ironique), et de **récepteur** (le véritable destinataire) des échanges télévisés : le public. Encore faut-il distinguer entre l'interlocuteur, la **cible** et l'**objet** sur lequel porte l'énoncé (qui peuvent désigner ou non la même personne).

¹³¹ « La sous-énonciation consiste donc à dire moins, à ne pas totalement prendre en charge l'assertion initiale, sans néanmoins la rejeter, bref, à la prendre en compte, un peu plus même, sans aller jusqu'à la prendre totalement en charge. On peut parler d'hypo-assertion » (Rabatel 2013).

¹³² « La sur-énonciation est la coproduction d'un PDV surplombant de L1/E1 qui reformule le PDV en paraissant dire presque la même chose tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ou son orientation argumentative » (*ibid.*).

¹³³ PEC = prise en charge (*ibid.*).

<p>5. L'effet perlocutoire</p>	<p>Réactions positives (applaudissements, rires) → on réagit par rapport au dit ou le PDV2 (explicite), même si ce n'est pas le PDV réel. Le rire, le comique = effet visé¹³⁴</p>	<p>Réactions positives (applaudissements, rires, ovations...) ou négatives (huées, ripostes...) → on réagit par rapport au pensé ou le PDV2 (implicite), qui est le PDV réel. Le rire, le comique = stratégie au service de la dérision et de la contestation.</p>
<p>6. Le système de la politesse</p>	<p>Humour, ironie, politesse et impolitesse - l'humour et l'ironie renvoient aux relations interpersonnelles et aux rapports de place → relèvent de la politesse tous les aspects du discours « qui interviennent au niveau de la relation interpersonnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 163) ; - les deux phénomènes restent intimement liés aux notions de politesse et impolitesse qui sont évaluées par rapport à (entre autres) (a) le degré de gravité du FTA¹³⁵ : « plus un acte est 'menaçant', plus il produit un effet d'impolitesse » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 260) ; les énoncés ironiques ont, naturellement, tendance à être plus impolis que ceux humoristiques ; (b) la « relation de pouvoir » ou « verticale » : plus un actant détient le pouvoir et se trouve en position de « dominant » par rapport à son interlocuteur, plus il aura tendance à être impoli envers celui-ci. Dans cette perspective, l'ironie devient une arme pour l'obtention et le maintien du « pouvoir » ; dans les échanges agonaux, l'ironie, susceptible de modifier/renverser les rapports de force, sera utilisée plus souvent que l'humour qui a une nature plutôt conciliatoire. - les deux phénomènes sont intégrés dans le double processus de valorisation de la face et de dévalorisation de la face de l'autre (l'ironie).</p>	
<p>L'humour relève d'une certaine forme de politesse et est approprié au contexte des <i>talk-shows</i> : - toutes les formes de l'humour sont <i>a priori</i> polies (sauf l'humour noir, l'humour raciste ou misogyne, etc. qui implique une dose d'agression et de raillerie ; dans ce cas, l'humour est susceptible de basculer dans le dénigrement ou le sarcasme/l'ironie — bref, on sort de l'humour « ludique » et l'on entre dans les « délits d'humour ») ; - l'humour peut avoir l'allure d'un FTA (reproche, critique, etc.), mais il garde au fond une nature polie ; c'est un FFA déguisé, pouvant marquer la proximité ou l'appartenance à un groupe, la complicité ou la solidarité entre les participants.</p>		<p>L'ironie est impolie mais (souvent) appropriée au contexte des <i>talk-shows</i> - l'ironie est (dans la plupart des cas identifiés dans notre corpus) particulièrement menaçante pour la face de la cible ; - malgré son apparence polie, l'ironie est un FTA ; - vu le format des <i>talk-shows</i>, un seuil élevé d'agression verbale est permis ; cependant, nous précisons que toutes les formes d'ironie ne sont pas forcément tolérées, leur adéquation ou inadéquation variant d'un cas à l'autre et étant fonction de plusieurs paramètres d'évaluation qui seront exposés plus loin.</p>

Figure 9 : humour et ironie — une mise en parallèle

¹³⁴ « 'Là où le mot d'esprit ne constituent pas une fin en soi, c'est-à-dire là où il n'est pas innocent, il se met au service de tendances, de deux seulement au total, qui peuvent elles-mêmes être envisagées du point de vue unique : il s'agit du mot d'esprit hostile (celui qui sert à commettre une agression, à faire une satire, à opposer une défense), ou du mot d'esprit obscène (celui qui sert à dénuder)'. » (Freud cité dans Larguèche, 2003 : 117)

¹³⁵ Voir Brown & Levinson (1987), Kerbrat-Orecchioni (1992).

Après avoir énuméré les principaux traits qui distinguent, d'un côté, l'ironie et le sarcasme, et, de l'autre côté, l'ironie et l'humour, nous résumons les principales considérations théoriques qui vont guider notre analyse :

- (1) **l'ironie** recouvre la catégorie des actes menaçants détournés (dont est exclue la figure de l'astéisme) où le point de vue implicite est reconnaissable à partir de certains indices ;
- (2) **le sarcasme** désigne les actes menaçants explicites exacerbant un contenu implicite dévalorisant : le dit est une version hyperbolisée du pensé (ce n'est donc pas une attaque masquée, comme dans l'ironie, ni une attaque explicite directe, comme dans l'insulte ou l'injure « classique », puisque le dit est déformé) ;
- (3) **l'humour** (« inoffensif ») appelle à la complicité ou à la connivence entre les interlocuteurs.

Suivant ces considérations, il résulte donc que plus un procédé discursif est agressif, plus l'attitude du locuteur sera une attitude critique vis-à-vis de sa « cible » ; les différentes formes d'humour, ironie et sarcasme sont ainsi intégrées dans un *continuum* qui va de la moquerie légère jusqu'au sarcasme lourd ou destructeur :

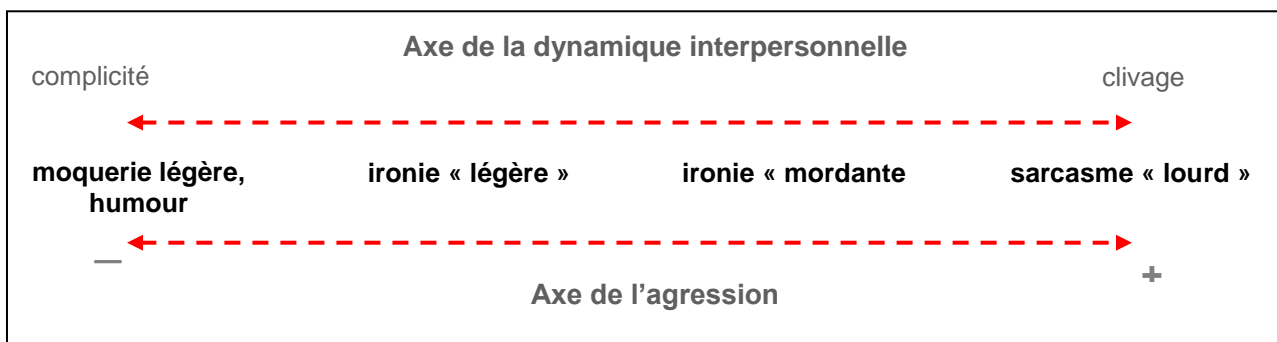


Figure 10 : rapport de la dynamique interpersonnelle et des degrés de l'agression verbale

L'ironie comme adoucisseur

En vertu du décalage entre le contenu dit (valorisé positivement) et le contenu implicite (essentiellement négatif) qui la caractérise, l'ironie est souvent renvoyée dans la classe des *mitigateurs* « adoucisseurs ». Cela peut être dû également au fait que l'ironie est souvent associée à l'humour¹³⁶ ou au rire. Cela dit, le statut de l'ironie en rapport avec le ménagement des faces reste encore assez controversé ; Brown & Levinson l'incluent dans la catégorie des réalisations « *off record* » des FTAs, tandis que d'autres, parmi lesquels Vincent *et al.* (2008), Colston¹³⁷ (2007), la placent parmi les facteurs aggravants.

¹³⁶ Certains analystes soutiennent le contraire argumentant que les formes « conventionnelles » de l'ironie ne peuvent pas être associées à l'humour : “[h]ighly standardized forms of irony are normally not funny” (Kotthoff, 2009 : 54).

¹³⁷ Colston (2007) réalise quatre expériences, notant, pour chaque type d'énoncé (littéral et non littéral), le caractère désapprouvant (de 1 = pas du tout désapprouvant, à 7 = très désapprouvant) et le caractère ironique/sarcastique (de 1 = pas du tout ironique, à 7 = très ironique). Les énoncés non-littéraux reçoivent des notes supérieures à celles des énoncés littéraux ; Colston conclut ainsi que, généralement, le sarcasme et l'ironie n'adoucissent pas mais aggravent la force de l'acte, admettant à la fois que, dans certains contextes, l'ironie peut avoir pourtant un rôle *mitigateur*.

Nous considérons que l'ironie ne devrait être automatiquement incluse ni dans la catégorie des adoucisseurs, ni dans celle des FTAs, car ses effets sont essentiellement contextuels (et encore faut-il distinguer entre les effets de l'ironie visés, les effets produits, et les effets « affichés »...); malgré le fait que l'ironie est classée parmi les marques de la politesse négative, ses effets sont finalement indirectement proportionnels à sa forme (formes adoucissantes, effets blessants). Dans la majorité des cas relevés dans notre corpus, l'ironie reste (au moins) aussi agressive qu'un FTA non adouci car l'intention du locuteur et le véritable contenu de ses propos sont bien compris par la « cible »; dans le cas contraire, où la cible feindrait de ne pas comprendre l'implicite, ou véritablement ne le comprendrait pas, on ne pourrait plus parler d'ironie ou, à la limite, on parlerait d'ironie échouée¹³⁸. L'ironie reste un acte menaçant pour la face de l'autre, car l'ironiste non seulement conteste et critique le point de vue de son interlocuteur, mais il le fait en le ridiculisant, en soulignant l'insignifiance, le ridicule ou l'incohérence de son discours (la fable du rossignol et du corbeau, etc.). Dans cette perspective l'ironie, et toute forme de raillerie, soit dit en passant, nous semble plus offensante que l'expression directe du désaccord, car l'expression d'un désaccord peut prendre une allure polie, policée.

De plus, l'hypothèse selon laquelle les (co)-animateurs recourent à l'ironie afin de « diluer » la force de leurs attaques nous paraît peu crédible; dans la plupart de leurs interventions, ils n'hésitent pas à critiquer ouvertement, à (ab)user des attaques *ad hominem*, sans aucune précaution rhétorique; alors, pourquoi ne se soucieraient-ils de la face des invités que dans certains cas? Aussi, il nous semble peu vraisemblable que les invités engagés dans un duel verbal se servent de ce procédé pour adoucir leurs ripostes... Il ne faut pas perdre de vue que nous parlons ici uniquement d'actants engagés dans un conflit; cet aspect est essentiel, car dans les relations non-conflictuelles, les « relations à plaisanterie » (entre les co-animateurs, l'animateur et les co-animateurs, ou les invités et l'animateur), l'ironie s'apparente à l'humour et marque l'adhésion à un groupe, mettant en exergue les rapports d'amitié, intimité, connivence, etc. Cette forme d'ironie ludique est la seule forme d'« ironie-procédé-d'atténuation » que nous avons retrouvée dans notre corpus; son caractère « inoffensif » est étroitement lié au type de rapport établi entre le locuteur et son allocataire.

Non seulement l'ironie n'est pas, dans la plupart des cas, un atténuateur¹³⁹, mais elle fonctionne comme une stratégie d'aggravation de la force illocutoire des FTAs. Prenons l'exemple suivant :

(48) extrait 10

94 EN- ça veut que le chantré des cheveux courts c'est Leconte/ et le chantré des cheveux longs c'est Baudelaire/ le fameux poème *La Chevelure*/ en voilà une strophe [il lit] [...] alors une fois qu'on a fait la comparaison avec Leconte on peut que constater le déséquilibre des forces en présence/ les cheveux longs littérairement l'emportent sur les cheveux courts/

La comparaison avec Baudelaire est, à notre avis, ironique et vient renforcer l'attitude critique du chroniqueur envers l'œuvre artistique de l'invité. L'effet ironique ne repose pas ici sur la figure de l'antiphrase, mais sur la façon de décrire la réalité et l'accentuation du paradoxe invoqué (la qualité littéraire du roman de Patrice Leconte); le contenu implicite de l'ironie est par la suite paraphrasé et explicité: « on peut que constater le déséquilibre des forces en présence les cheveux longs littérairement l'emportent sur les cheveux courts ». L'évocation (et la récitation partielle) du fameux poème baudelairien *La Chevelure* n'est donc point valorisante pour Leconte, au contraire, elle est censée souligner l'« infériorité » littéraire du

¹³⁸ L'interlocuteur peut ne pas reconnaître cette intention (méconnaissance), mal l'interpréter (malentendu), ou refuser d'y faire référence (évitement ou fuite).

¹³⁹ Elle est un atténuateur uniquement au plan formel, et non pas au niveau pragmatique.

roman de ce dernier. Nous pouvons donc conclure en toute légitimité que la critique ironique est plus « insultante » que les affirmations « négatives » directes¹⁴⁰.

L' « agression tropique »

Le phénomène de “tropic aggression” (traduit en français par « agression tropique »), qui est d'ailleurs très proche, comme fonctionnement, des pseudo-atténuateurs, a été utilisé par Agha (1997) pour décrire les énoncés aux effets perlocutoires agressifs, mais dont l'agressivité était « masquée » :

“I use the term ‘tropic aggression’ in this paper to describe cases of language use where an utterance implements aggressive effects in use but where its aggressive qualities are masked or veiled in some way.” (Agha, 1997: 462)

Les formes d'« agression tropique » seraient donc des cas de *non-coïncidence* entre deux contenus (explicite et implicite) d'un même acte : l'analyse du corpus nous montre que la politesse et les attaques des faces ne s'excluent pas mutuellement, la première pouvant donc être mise au service de l'impolitesse. Cette « tension » entre l'apparence et l'essence caractérise, comme nous l'avons vu, d'autres procédés tels l'ironie, la métaphore, la litote, l'antiphrase, etc. Dans le cas de l'agression tropique il s'agit bel et bien d'attaques détournées, ce qui exclut la pseudo-impolitesse du type « faux blâme », faux reproches, etc.

L'« agression tropique » se situe, selon notre conception du système de la politesse dans une zone de juxtaposition : il y a donc de la *politesse* (l'énoncé garde les marques d'une politesse apparente), et de l'*impolitesse* (le message est plus ou moins menaçant pour la face de l'interlocuteur). Quant au statut de ce phénomène par rapport aux normes admises, les cas d'agression tropiques peuvent se situer dans une zone de « légalité » (a-politesse), comme dans une zone d'« illégalité », lorsque la violence des actes va au-delà de ce qui est permis :

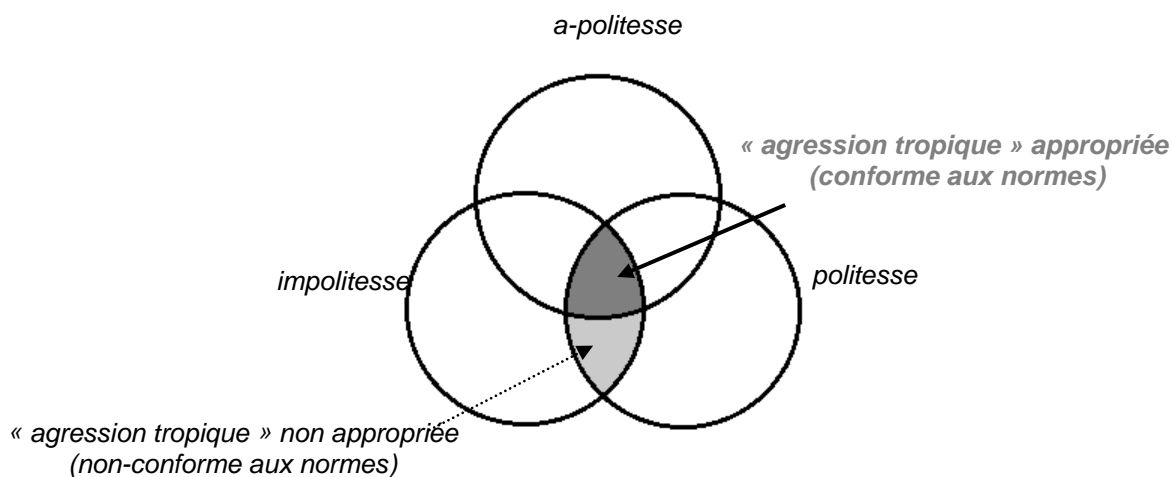


Figure 11 : position de l' « agression tropique » dans le système de la politesse

En fait, c'est en raison même de leur force menaçante que nous les considérons comme adéquates ; si ces énoncés (archi) polis ne masquaient pas des attaques, on les placerait probablement dans la catégorie des actes inadéquats, parce la politesse excessive ne trouve pas sa place dans un *talk-show* ; pour qu'il y ait spectacle, il faut qu'il ait d'abord de l'impertinence, de la dérision, des attaques et des contre-attaques.

¹⁴⁰ Cf. Dews, Kaplan & Winner 2007.

L'agression tropique peut revêtir diverses formes, dont nous ne mentionnons que celles retrouvées dans nos extraits :

i. l'ironie (avec différents degrés d'« agressivité), dont nous avons déjà traité ;

ii. l'hyperpolitesse « stratégique » (voir *infra*), la « **polirudesse** » (Kerbrat-Orecchioni 2010), les « **attaques courtoises** » (Fracchiolla 2008). Nous avons pu remarquer dans nos extraits que, en effet, les marques de la politesse cachaient ou accompagnaient des attaques des faces parmi les plus virulentes ; les effets injurieux résultent justement de l'incongruité d'un excès de politesse dans un contexte conflictuel, où l'on ne s'attend pas à ce que les adversaires soient (si) courtois les uns avec les autres :

(49) extrait 5

203 CF- Caroline Fourest' ne supporte pas' la façon dont je soutiens la Palestine\ ce qui est une façon sous-entendre' et à ce moment-là\ vous acquiescez à l'écran c'est peut-être une question de montage\ vous en êtes peut-être pour rien\ et je veux bien vous l'accorder\ que Caroline Fourest travaille sur Tariq Ramadan' parce que' je soutiens Israël\ parce que je serais sioniste' [...]

205 CF- ensuite il fait un numéro' et ça vous êtes pour rien\ il fait un numéro que n'importe qui aurait été laissé passer' où il sort une citation de lui' et il fait croire que je suis malhonnête' [...]

L'excès d'indulgence de l'invitée nous semble incongru, vu le contexte de l'échange mais aussi le cotexte ; la « générosité » de l'invitée (« c'est peut-être une question de montage vous en êtes peut-être pour rien et je veux bien vous l'accorder », « un numéro que n'importe qui aurait été laissé passer ») vient à l'encontre de l'agressivité de ses interventions précédentes (« Eric Naulleau vous vous êtes fait humilié publiquement dans cette émission », « vous avez été lamentables l'un comme l'autre face à Tariq Ramadan », etc.) et suivantes (« tous les deux vous avez été très malheureux de ce que j'ai écrit par rapport à votre prestation lamentable face à Tariq Ramadan »). C'est pourquoi l'apparition de ces marques de politesse positive nous paraît peu crédible, au même titre que la politesse affichée par Zemmour dans l'exemple suivant.

iii. l'« impolitesse brillante » définie ainsi par Simonin¹⁴¹ :

« En plus de retourner une situation interlocutive à son avantage, un des intérêts de l'impolitesse brillante est, justement, qu'elle permet de briller aux dépens des autres, de consolider sa valeur sociale positive » (Simonin, 2010 : 32).

Ces formes d'impolitesse « brillante » sont aussi subtiles qu'efficaces ; les principes de coopération et de pertinence sont suivis en apparence, derrière un échange courtois se cachant le « vrai » message :

(50) extrait 5

23 EZ- [...] c'est intéressant parce que' (.) en même temps\ dans votre discours' je trouve qu'il suinte en permanence\ une autosatisfaction replète' ah:: je suis humaniste'[

¹⁴¹ Voilà l'exemple (et son analyse) fourni par Simonin pour illustrer « l'impolitesse brillante » :

« Les échanges entre Winston Churchill et Lady Astor, la première femme à siéger au parlement anglais, sont connus pour regorger de bons mots et de critiques piquantes. [...] :

19. LADY ASTOR. If you were my husband, I'd poison your tea
CHURCHILL. Madam, if you were my wife, I'd drink it!

[...] Churchill semble abonder dans le sens de Lady Astor : 'J'accepte que nous cherchions à provoquer ma mort; je suis d'accord avec vous', alors qu'il suggère en réalité : 'Vous êtes tellement insupportable que si vous étiez ma femme, la mort vaudrait mieux que la vie avec vous' ». (Simonin, 2010 : 32)

24 CF-

un compliment de votre part Eric Zemmour\ (ton ironique)

[c'est

25 EZ- absolument\ [...]

Nous avons qualifié les interventions de Zemmour et de Fourest d' « impolitesse brillante », chacun des acteurs donnant « en toute apparence les gages d'un apport d'une pertinence et d'un désir de coopérer » (*ibid.*), et, en même temps, se ridiculisant réciproquement. L'échange respecte par ailleurs une des conditions essentielles de ce phénomène, notamment la présence de ce que Simonin appelle « des allocutaires officieux », définis comme « des participants non ratifiés de la communication, par opposition aux allocutaires officiels [Goffman 1981] » (*ibid.*) ; nous avons donc un public présent sur le plateau, témoin de ces attaques dissimulées derrière des énoncés polis insincères.

Quelques remarques finales...

Certaines formes de pseudo-politesse ont déjà été observées dans le cadre des émissions télévisées. Ainsi, l'« agression tropique » a été analysée par Agha (1997) dans le débat présidentiel américain organisé en 1996 entre Bill Clinton – Bob Doyle, les « attaques courtoises » du fameux débat Nicolas Sarkozy – Ségolène Royal ont constitué l'objet d'étude de Fracchiolla (2008), la notion « polirudesse » a été investiguée par Kerbrat-Orecchioni (2011a) dans les débats Sarkozy – Jean-Marie Le Pen, et Sarkozy – Ségolène Royal, tandis que l'impolitesse « brillante » a été conceptualisée et décrite par Simonin (2010), toujours dans le cadre de la parole politique. Nous avons naturellement conclu que les techniques d'attaques gardant l'apparence de la politesse font partie de l'« arsenal » habituel utilisé dans la communication politique (et particulièrement dans les débats), car elles représentent, sans doute, des armes parmi les plus habiles et les plus rusées.

Mais est-ce qu'il en est de même pour les duels des *talk-shows* ? Bien que nous ayons affaire à un genre orienté par définition vers le divertissement (en opposition avec le débat politique, orienté vers l'information), le *talk-show* devient souvent le lieu de polémiques agressives et de dérapages où les invités se voient (volontairement ou involontairement) entraînés dans des débats plus ou moins sérieux mais comportant une dose assez importante de virulence et de violence. L'agressivité est exercée soit par les co-animateurs, soit par les invités, soit par les deux camps engagés dans le débat.

Pour cerner le fonctionnement et les effets de la pseudo-politesse, nous nous sommes posé la question suivante : pourquoi préfère-t-on emprunter les voies de l'agression détournée au lieu de l'impolitesse explicite, surtout lorsque l'on a affaire à un type de programme défini comme impoli ? Nous avons identifié plusieurs raisons possibles, excluant l'explication qui apparaît probablement le plus fréquemment, mais qui n'est pas, à notre avis, pertinente dans le cas de notre corpus — l'hypothèse du recours à ces stratégies par souci (sincère) des faces :

1. Tout d'abord, en restant dans le cadre de la politesse (soit-elle apparente) les actants respectent le contrat de l'émission. C'est une sorte d'attaque prudente, car on ne risque pas d'être sanctionné pour la violation des règles ; c'est une façon (tolérée) d'être « gentiment » méchant¹⁴².

2. Le recours à cette politesse « impolie » peut être une « échappatoire », car, si le locuteur est tenu responsable pour ses propos, il peut toujours nier le vrai contenu de son discours et se réfugier derrière le point de vue explicite (nous avons déjà expliqué cette

¹⁴² “[I]rony is an apparently friendly way of being offensive”. (Leech, 1983: 144)

« déresponsabilisation » lorsque nous avons abordé l'ironie). De la même manière, la personne visée peut faire semblant de ne pas entendre ou comprendre l'attaque, protégeant ainsi sa face (Culpeper souligne le fait que l'impolitesse doit être appréhendée dans une double optique :

- celle du locuteur, qui doit produire un FTA *intentionnellement*,
- et celle du récepteur — qui doit percevoir l'attaque comme menaçante pour sa face¹⁴³.

3. Les « agresseurs » ne veulent pas perdre la face devant le public ; il s'agit donc de nuire (l'adversaire) tout en séduisant (l'auditoire). Il ne faut pas perdre de vue que les interactions télévisées sont caractérisées par un emboîtement énonciatif qui nous détermine à considérer les échanges non seulement à un niveau micro (l'interaction de plateau), mais aussi au niveau macro (l'ensemble de l'interaction médiatique), où les véritables destinataires des échanges sont les spectateurs¹⁴⁴. Recourir aux procédés d'« agression tropique » nous semble être un moyen d'interaction (indirecte) avec le public qui est « invité » à inférer, à partir de certains indices, le contenu caché du discours des acteurs, et qui devient, ainsi, « complice » de l'agresseur (d'où les rires et les applaudissements¹⁴⁵). Vu le caractère médiatique des échanges et leur caractère bi-adressé, ces procédés sont parfois surjoués (l'ironie trop mordante, sarcasme trop cruel, etc.), dans une demande de validation de la part des spectateurs et une tentative de coalition avec eux ; le public occupe une position privilégiée, une position-clé dans le schéma participatif de l'agression tropique (ironiste – cible – complice – témoins...). Ce jeu de l'« être » (le pensé) et du paraître (le dit) des attaques détournées relève d'une impolitesse ratifiée et appréciée par le public ; nous avons constaté que, de façon générale, lorsqu'il y a une mise en scène particulière des attaques (ironie, sarcasme, polirudesse, conte moralisateur), qui implique, le plus souvent, une dose de moquerie ou de raillerie, les spectateurs réagissent davantage et de façon positive¹⁴⁶ (applaudissements, rires, voire ovations) que dans le cas des actes menaçants directs.

Dernière remarque pour ce point : malgré le fait qu'un échange trop *poli* « n'a guère de qualité télévisuelle, il n'est pas intéressant médiatiquement parlant » (Van Son, 2000 : 198), la tolérance du public par rapport à ce type de comportement est limitée. Certes, « [o]n peut rire de tout, mais pas n'importe comment » (Comte-Sponville, 1998 : 281-282). En conséquence, le fait de donner aux attaques une forme polie relève d'un désir de préserver sa propre face (l'enjeu identitaire est ici primordial), et moins d'un désir de ménager la face et le

¹⁴³ “Impoliteness comes about when:

(1) the speaker communicates face attack intentionally, or (2) the hearer perceives and/or constructs behaviour as intentionally face-attacking, or a combination of (1) and (2).

The key aspect of this definition is that it makes clear that impoliteness, as indeed politeness, is constructed in the interaction between speaker and hearer. Perhaps the prototypical instance of impoliteness involves both (1) and (2), the speaker communicating face-attack intentionally and the hearer perceiving/constructing it as such”. (Culpeper, 2005: 38)

¹⁴⁴ Larguèche souligne d'ailleurs que, dans le cas de l'injure « publique » pour ainsi dire, et, nous ajoutons, dans le cas de toute forme d'attaque (directe ou détournée) dans nos *talk-shows*, « le rôle du témoin est au moins aussi important que celui des deux acteurs en titre, injurieux et injurié » (Larguèche, 2003 : 108).

¹⁴⁵ Bien évidemment, il se peut que le public désapprouve ce types d'attaques et qu'il réagisse autrement (huées, absence de toute réaction, etc.).

¹⁴⁶ Après avoir quantifié et inventorié les types de réactions provoquées après les attaques détournées, nous sommes arrivés aux résultats suivants : les actes de réprobation (huées ou autres) ne représentent qu'un pourcentage de 13% de la totalité des réactions enregistrées, tandis que les applaudissements en occupent environ 60% et les rires 24%.

territoire de la « victime » : comme le note Kerbrat-Orecchioni, « il y a une sorte de détournement du système à d'autres fins » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 50).

4. Enfin, nous savons que le rire est correcteur mais aussi libérateur ; la mise en scène des attaques (caricature, ironie, sarcasme, etc.) provoque souvent le rire, ce qui permet aux « agresseurs » de mieux agresser, de suggérer ce qu'ils n'osent pas dire ouvertement, d'aller plus loin de ce qui est explicitement énoncé. C'est le rire carnavalesque, issu de la moquerie plus ou moins subtile, plus ou moins agressive, et d'un humour (au sens général) qui est, en essence, contestataire et dénonciateur. La pseudo-politesse acquiert donc une dimension moralisatrice (voir plus loin l'idée de l'impolitesse mise au service de la vérité), et une dimension cathartique. Cela dit, il se peut (et c'est souvent le cas) que ces FTAs en apparence « polis » soient encore plus violents que les FTAs directs et non adoucis...

Il nous reste encore deux dilemmes concernant l'identification de l'ironie et d'autres formes d'« agression tropique » :

- (a) Comment peut-on les repérer lorsqu'elles sont dissimulées, disséminées dans le texte ? Comme nous l'avons vu, nous avons affaire à des procédés parfois difficiles à cerner, puisque les stratégies d'agression ne se laissent pas réduire à un répertoire linguistique fixe...
- (b) Est-ce que toutes les occurrences de l'ironie, du sarcasme, de l'humour vexatoire, etc. sont tolérées, appropriées ?

Pour les deux questions, une partie de la réponse se retrouve dans la liste de critères d'évaluation (voir *infra*). Il convient pourtant de préciser qu'il n'y a pas de réponses fixes ou exactes. Concernant la reconnaissance et l'identification de ces phénomènes, le matériel non-verbal et para-verbal est, au moins, tout aussi important que le matériel verbal ; dans certains cas, il nous est impossible de les identifier sans ces repères de nature non linguistique (dans l'ironie, par exemple, l'intonation ou la mimique comptent dans le décodage autant que les mots proprement dits). Toujours est-il que la finesse de ces procédés relève d'une maîtrise rhétorique, d'une aisance à bien placer les mots, et notamment les mots d'esprit...

La deuxième question est encore plus problématique puisqu'elle nous ramène sur le terrain des lois du genre *talk-show*. Distinguer entre les situations où la pseudo-politesse (ou la politesse « insincère »¹⁴⁷) est perçue comme adéquate et les situations où, au contraire, elle dépasse le seuil d'acceptabilité pose la question de leur formulation (contenu, contour intonatoire, etc.) et de leur fréquence, du contexte, de la réaction des autres participants, etc. Si nous avons pu trancher entre l'ironie, l'humour et le sarcasme, les frontières qui séparent, par exemple, l'ironie appropriée et celle inappropriée, ne sont pas toujours très nettes. La formulation des critères d'évaluation nous aidera justement à pouvoir comprendre quand et comment ce seuil est transgressé...

En guise de conclusion, nous rappelons que certains des procédés évoqués dans cette sous-partie sont privilégiés dans des rubriques précises des *talk-shows*, surtout dans le cas de *ONCP* où les modifications engendrées par le passage d'une rubrique à l'autre (changement(s) des rapports de forces, du registre langagier, de ton, de mise en scène, de cadre participatif, etc.) sont plus évidentes que dans le cadre de *TLMP*. Dans les séquences de débat ou polémique composant notre corpus, l'ironie, le sarcasme, l'humour critique et l'humour ludique (bien que moins fréquent) cohabitent. La plupart du temps, les échanges deviennent des processus de contestation et de mise en cause violentes auxquels les invités ne peuvent pas échapper. L'impolitesse est donc exploitée télévisuellement, et donc l'ironie et le sarcasme, que nous avons définis comme procédés impolis, jouent un rôle essentiel dans ces

¹⁴⁷ Même remarque pour l'impolitesse et la pseudo-impolitesse ou l'impolitesse insincère (voir plus loin).

« spectacles » de parole. Après avoir analysé ici quelques cas d'ironie, humour et sarcasme, et après avoir quantifié leurs occurrences dans notre corpus, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes¹⁴⁸ :

(a) L'ironie est le procédé le plus fréquent, suivi par l'humour et ensuite par le sarcasme. La position prédominante occupée par l'ironie nous paraît parfaitement normale puisque le genre *talk-show* s'articule autour de trois axes principaux : la liberté de l'expression, la dimension de critique et de contestation du pouvoir (politique, social, etc.), la moquerie et la dérision (l'humour et le rire comme procédés au service de la dénonciation et de la contestation). Tout cela sans mentionner le fait que cette posture critique et railleuse semble être un « trait culturel français¹⁴⁹ » (Fernandez & Vivero García, 2006 : 89)...

(b) Les participants y recourent dans des proportions différentes :

- le sarcasme est utilisé, presque en exclusivité, par les chroniqueurs de *ONPC* ;
- l'ironie est la stratégie discursive préférée des invités, bien que les co-animateurs, et, moins souvent, l'animateur y recourent également ;
- enfin, l'humour badin, jovial, est, dans la majorité des cas mobilisé par l'animateur et par les invités, et dans une moindre mesure par les chroniqueurs qui préfèrent les procédés de l'humour critique (les seules formes d'humour ludique qu'ils emploient sont celles de l'auto-ironie ou celles de l'ironie légère tel le « faux » blâme) ;

(c) Ces différences d'emploi de l'ironie, de l'humour et du sarcasme révèlent quelques aspects importants :

- les procédés les plus agressifs font partie de l'« arsenal » des co-animateurs, ce qui ne nous semble pas surprenant vu que ceux-ci ont le rôle de déstabilisateurs. Leur style violent de débattre et l'intransigeance de leur critique sont particulièrement menaçants pour la face des invités, mais font sans doute « les délices » des spectateurs ; les réactions « intenses » (ovations, applaudissements prolongés, etc.) en sont la preuve. L'usage de l'ironie et du sarcasme est donc conforme à leurs rôles ;
- l'humour représente le principal moyen de dédramatisation des tensions et d'adoucissement de la gravité des FTAs lancés par les co-animateurs ; cette tâche revient à l'animateur qui est censé gérer les conflits verbaux, mais aussi les atténuer ;
- les invités se partagent l'humour et l'ironie ; cette ironie peut aller, dans le cas de certains invités, jusqu'à l'ironie mordante qui arrive ainsi à contrebalancer la violence verbale des chroniqueurs.

L'emploi de ces procédés (polis ou impolis), ainsi que leur distribution, est, à notre avis, conforme au contrat de communication des *talk-shows*. Certes, les abus et les dérapages n'y manquent pas. Notre hypothèse est que tout mot d'esprit *a priori* inoffensif peut transgresser la frontière de ce qui est considéré comme accepté. Ainsi, l'humour inoffensif peut basculer dans l'humour vexatoire, l'ironie et le sarcasme systématiques peuvent mener au dénigrement excessif, la caricature peut être poussée jusqu'à l'impertinence ; en fin de compte, tout est une question de tact, de densité (critère quantitatif) et d'intensité¹⁵⁰ (critère qualitatif)...

¹⁴⁸ Bien évidemment, ces conclusions ne s'imposent que pour l'échantillon d'une vingtaine d'émissions qui ont fait l'objet de notre analyse ; nous sommes donc consciente des éventuelles faiblesses de notre corpus à cet égard...

¹⁴⁹ Basant leur recherche sur un corpus de journaux écrits « emblématiques de la presse quotidienne à diffusion nationale » en Espagne et en France (*Libération, Le Monde, Le Figaro*), Fernandez & Vivero García (2006 : 89) concluent que l'ironie est le type d'humour dominant dans la presse française et que « l'affichage d'une position combattue et donc, par contraste, d'une position défendue, est peut-être la forme privilégiée de l'humour 'à la française', parce qu'elle est la plus explicitement critique ».

¹⁵⁰ Voir *infra*.

1.2 L'hyperpolitesse

L'hyperpolitesse nous a semblé au début problématique ; nous nous sommes posé la question : est-ce que l'on peut vraiment être « trop » poli ? Il est difficile de croire que l'on peut encore être hyperpoli dans une société où « les mentalités et les modes de vie sont [...] très défavorables à la politesse » (Pernot, 1996 : 378) ; où les médias, soumis à l'impératif commercial de la concurrence, sont constamment en quête du spectaculaire, de l'inédit, du controversé ; enfin, où « [l']indiscrétion et l'absence de tact tendent à en devenir les moyens ordinaires » (*ibid.* : 377), où

« L'animateur lui-même ne fait pas faute d'interrompre ses invités pour leur adresser des critiques ou attiser la controverse. Parfois tout le monde parle en même temps. Sur le fond, [...] les remarques acerbes, les moqueries ou les réflexions déplaisantes ne sont pas évitées ; quelquefois le ton monte et la polémique fait rage, chacun cherchant à provoquer l'autre, à le mettre en difficulté et, corrélativement, à se faire valoir. » (*ibid.*)

Aussi surprenant que cela puisse paraître, on peut être accusé d'hyperpolitesse, au moins du point de vue de la linguistique (nous appréhendons donc l'hyperpolitesse comme concept « deuxième ordre »). Mais qu'est-ce, en fin de compte, que l'« hyperpolitesse » ? Est-ce qu'elle suppose l'emploi d'un marqueur de politesse jugé comme inadéquat pour telle ou telle situation de communication, ou bien l'emploi excessif de marqueurs de politesse, autrement considérés comme appropriés, eu égard au contexte ? Nous pensons qu'il s'agit des deux. En tout cas, une chose est certaine : bien que cela puisse susciter l'indignation, l'hyperpolitesse est, dans certaines conditions, « mal vue », à cause des effets qu'elle produit.

Comment pourrait-on définir l'hyperpolitesse ? Nous empruntons une partie de la définition à Kerbrat-Orecchioni :

L'hyperpolitesse consiste (1) dans la « production d'un marqueur de politesse dans un contexte où il est jugé carrément déplacé » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 14) ; (2) dans la production excessive et donc inadéquate d'un marqueur de politesse autrement jugé comme attendu ; (3) une compilation de (1) et (2).

Jetons un coup d'œil sur l'extrait suivant :

(51) extrait 7

95 BHL- [...] donc il y a une bonne et une mauvaise mondialisation et le pire/- ce que je dis- je n'ai pas changé d'avis depuis *Ce grand cadavre à la renverse*\ ce que je dis c'est que la solution face à ça c'est sûrement pas de se replier vers le souverainisme et vers le nationalisme/

96 EZ- *ah ben merci*\ c'est encore meilleur que *Ce grand cadavre à la renverse*\ *permettez-moi de- vous répondre*\ i'y a pas deux mondialisations\ c'est la même\ [...] c'est donc VOUS\ et les gens comme vous\ qui ont donné le cadre idéologique qui a permis les réactions de cette nouvelle mondialisation\ qui fait tant de pauvres dans tout notre pays\ il faut être cohérent

Il est évident que le *mitigateur* « permettez-moi » est de « pure forme », car son emploi n'est pas justifié par une interruption/chevauchement (ce type d'expression est généralement utilisée lors d'une perturbation des tours de parole); comme EZ avait déjà commencé sa réponse lorsque ce faux atténuateur est inséré, nous avons conclu qu'il ne s'agit que d'une fausse politesse derrière laquelle se cache un FTA. D'ailleurs, cet atténuateur fait fonction de préliminaire pour les attaques qui suivent (« i'y a pas deux mondialisations c'est la même », « c'est donc VOUS et les gens comme vous qui ont donné le cadre idéologique qui a permis les

réactions de cette nouvelle mondialisation qui fait tant de pauvres dans tout notre pays »). Le remerciement qui ponctue le début de l'intervention de l'animateur est également une fausse marque de politesse, le ton ironique ainsi que le co(n)texte prouvant que l'on a affaire à un cas de polirudesse.

Nous n'allons pas trop insister sur ce type de comportement tout simplement parce que les cas d'hyperpolitesse sont peu nombreux dans notre corpus, chose attendue dans des échanges où les attaques (même celles frontales) sont de rigueur et où la politesse s'efface devant les besoins d'un « bon show » ; les règles des *talk-shows* l'emportent sur les principes de la bienséance et de la courtoisie. Nous avons pourtant identifié quelques occurrences de l'hyperpolitesse qui nous ont permis de distinguer entre :

(1) l'hyperpolitesse₁, qui se traduit par un surplus de politesse (ce surplus est, évidemment, contextuel) qui peut être dû à une mauvaise connaissance des règles de l'interaction en cours, à la personnalité du locuteur, etc. Jusqu'au stade présent de notre analyse, nous n'avons pas encore rencontré un cas d'hyperpolitesse « sincère »¹⁵¹...

(2) l'hyperpolitesse₂, insincère et essentiellement **stratégique** (l'appellation ironique « maître Klarsfeld »¹⁵²) qui dissimule des attaques des faces (voir aussi l'« agression tropique »). C'est une hyperpolitesse aux nuances d'ironie ou de satire, qui est, au fond impolie, bien qu'elle ne soit pas automatiquement inappropriée ou inadéquate eu égard au contexte (nous y reviendrons).

1.3 Conclusion

Après cette réflexion sur les des théories du système de la politesse et l'analyse des problématiques soulevées lors de l'application du cadre théorique à notre corpus, il convient de reprendre brièvement les principaux aspects qui nous ont permis d'apporter quelques éclairages sur le fonctionnement du système de la politesse en général, et des notions de politesse et d'hyperpolitesse en particulier.

Nous sommes partie dans notre démarche de la définition de Kerbrat-Orecchioni (2010) selon laquelle la politesse « linguistique » se traduit, avant tout, par le biais de marques de politesse négative (atténuateur de FTA) ou de politesse positive (production de FFA). Le deuxième volet de la définition est probablement plus important que le premier car il met en relation la politesse et la situation de communication : la politesse est donc plus ou moins attendue eu égard aux normes du contexte. Cette définition, qui nous semble particulièrement « opérationnelle » pour l'analyse de nos données, implique deux points essentiels : premièrement, la politesse n'a pas une portée universelle et est essentiellement contextuelle ; secondairement, certaines formules ou certains codes de la politesse ne sont pas toujours attendus ou souhaités. Toujours est-il que l'application de cette définition au corpus nous a amenée à dégager plusieurs aspects problématiques ou, du moins, complexes :

- Investiguant la catégorie des « adoucisseurs », nous avons vu qu'ils n'atténuent pas toujours la gravité des actes menaçants la face de l'interlocuteur. Il y a, dans certains cas, une non concordance entre la forme de ces procédés et leur fonctionnement réel : soit ils ne sont pas/plus suffisants pour minorer la force des attaques, soit ils sont des pseudo/« faux » atténuateurs pouvant fonctionner en tant que « préliminaires » accompagnant ou suggérant

¹⁵¹ En manque d'exemples d'hyperpolitesse dans notre corpus, nous citerons l'exemple donnée par Kerbrat-Orecchioni (2011a : 39) : « Pourriez-vous avoir l'amabilité de me donner une baguette ? ». La demande est hyperpolie mais inadéquate par rapport aux normes qui régissent ce type d'échange en site commercial.

¹⁵² Voir *infra*.

l'expression d'un désaccord, etc. Nous avons parlé, à ce titre, d'une pseudo-politesse qui se dégage également d'autres types de phénomènes et stratégies discursives.

- Développant cette idée de fausse politesse nous nous sommes arrêtée sur une série de notions alliant politesse (de surface) et agressivité (de fond) : l'ironie, le sarcasme et l'humour, l'« agression tropique », la « polirudesse », etc. Nous avons estimé utile, voire nécessaire en vue de l'analyse de notre corpus, de différencier les trois premiers concepts qui sont, dans la plupart des études, mis en relation de synonymie ou d'inclusion. Puisant dans les travaux les plus récents en la matière (Rabatel 2012, Charaudeau 2006, etc.), nous avons mis en parallèle l'ironie et le sarcasme reconnaissables de par leur forme : l'ironie est caractérisée par un décalage entre le dit (valorisant) et le pensé (dévalorisant), tandis que, dans le cas du sarcasme le dit et le pensé sont également dévalorisants (le premier étant hyperbolisé par rapport au second). Pour l'ironie et l'humour, les choses sont plus complexes car le critère de la forme n'est plus opérationnel. Ainsi avons-nous dressé un tableau (figure 9) comprenant une série de paramètres d'évaluation de l'ironie et de l'humour : le type de rapport interpersonnel, les rapports de places, les « postures énonciatives », le potentiel d'agressivité, l'effet perlocutoire et leur rapport au rire, leur place dans le système de la politesse.

Prenant comme étalon l'axe de l'agression verbale et celle des relations interpersonnelles, nous avons intégré les diverses manifestations des trois phénomènes sur un *continuum* allant des procédés les plus « inoffensifs » (humour, taquinerie) aux plus « offensifs (ironie mordante, sarcasme lourd). Enfin, après les avoir quantifiés, nous avons supposé l'existence d'un rapport directement proportionnel entre la dose d'agressivité employée d'un côté, et le statut interactionnel et le degré d'impolitesse toléré dans le cas des interactants, de l'autre côté (les stratégies les plus agressives étant généralement utilisées par les co-animateurs, celles les moins offensives par les invités et, en dernier lieu par l'animateur).

- La politesse et l'agression verbale ne s'excluent pas mutuellement, la politesse servant d'« habillage » pour toute une série de mises en scène de l'impolitesse et de la violence langagière. Il s'agit bel et bien de l'« agression tropique », de l'impolitesse « brillante », de la polirudesse, des « attaques courtoises », autant des stratégies d'attaques de faces qui permettent aux locuteurs d'agresser sans être « sanctionnés » et, à la fois, de séduire le public, par le biais de ces mises en scène de la parole plus ou moins spectaculaires, instaurant ainsi avec ce dernier une relation de complicité (le locuteur met la communauté des rieurs de son côté).

Nous avons traité également la notion d'hyperpolitesse conçue en termes de surplus, d'excès de marques de politesse dans une situation où celles-ci sont malvenues ou semblent excessives. Sans trop insister sur ce type de pratique verbale, très peu présente dans notre corpus, nous avons considéré pourtant nécessaire de distinguer entre une forme d'hyperpolitesse « sincère », qui, en réalité n'aurait pas sa place dans le contexte de nos émissions, et une forme de fausse hyperpolitesse, que nous avons appelée hyperpolitesse stratégique et qui fonctionne au même titre que la polirudesse, l'agression tropique, etc.

En guise de conclusion, nous souhaiterions mettre en exergue deux remarques : tout d'abord, l'application du cadre théorique aux exemples extraits de émissions *TLMP* et *ONPC* vient appuyer l'idée selon laquelle la politesse (à l'instar de l'impolitesse) ne doit pas être uniquement une affaire de marques puisque, comme nous venons de le voir, « les apparences sont trompeuses ». Enfin, dans notre conception du système de la politesse, la place de la politesse et de l'hyperpolitesse n'est pas fixe ; elles peuvent se retrouver dans la sphère de l'inadéquation, comme elles peuvent rester entre les limites de l'a-politesse (voir *infra*), ou bien émerger de la juxtaposition de la politesse et de l'impolitesse (voir les figures 11 et 16).

Chapitre 2 :

L'IMPOLITESSE

2.1 Définition

Généralement la disharmonie interactionnelle se manifeste à travers l'impolitesse (supposant que la politesse fasse le « bonheur conversationnel »¹⁵³...). Mais qu'est-ce qui se passe dans les genres discursifs conflictuels, où la joute et la violence verbales sont la norme, où la politesse n'a plus sa place ? Comment peut-on définir l'impolitesse tout en tenant compte de ces interactions confrontationnelles ? Les échanges de notre corpus sont, en effet, empreints d'impolitesse et on s'attend à ce qu'ils le soient, car le *talk-show* est une promesse de spectacle du conflit. Comme le souligne Simonin, « [r]udesse et disharmonie interpersonnelle ont beau jeu dans un tel contexte de confrontation » (Simonin, 2010 : 29).

L'impolitesse connaît une variété de définitions dont le dénominateur commun serait le caractère menaçant pour les faces d'autrui. Le principal aspect sur lequel les différentes théories de l'impolitesse semblent ne pas pouvoir se mettre d'accord est l'importance de l'intention¹⁵⁴ du locuteur de menacer les faces de son interlocuteur (voir Bousfield *et al.* 2008a et 2008b). Mais il y a bien d'autres aspects des définitions de l'impolitesse qui nous ont paru problématiques :

(1) *l'impolitesse conçue en opposition avec la politesse* : cette conception restrictive est d'ailleurs rejetée dans la plupart des théories récentes de l'impolitesse. Il est évident que la politesse et l'impolitesse ne doivent pas être imaginées comme deux pôles opposés, mais plutôt comme un axe graduel (il y a des comportements polis, hyperpolis, neutres, moins polis, ou impolis, etc.), ou bien comme deux sphères (notre vision) qui parfois se juxtaposent donnant naissance à des actes plus complexes.

(2) *l'impolitesse comme violation des normes contractuelles* : c'est peut-être l'aspect le plus problématique de l'impolitesse. Selon la vision « contractuelle »¹⁵⁵ de la politesse (la politesse représente l'adéquation aux normes imposées par le contrat conversationnel), l'impolitesse est, automatiquement, définie en termes de violation ou transgression de ces lois, de comportement « saillant », etc. De nouveau, cette conception nous semble limitée, car elle ne prend en compte que les situations de communication où la politesse constitue la règle ; par conséquent, une telle définition ne peut pas être appliquée à notre corpus.

Dans le cas de nos *talk-shows*, l'impolitesse est (quasiment toujours) imposée par le contexte, par les rôles dévolus aux participants ; elle devient donc la norme pour cette « communauté de pratique »¹⁵⁶ (Wenger 1998). Dans un contexte où l'impolitesse est systématiquement déployée, elle doit être considérée comme faisant partie de la communauté

¹⁵³ Cf. Auchlin 1995.

¹⁵⁴ Nous y reviendrons plus loin.

¹⁵⁵ Cf. Fraser et Nolen 1981, Beebe 1995, etc.

¹⁵⁶ Nous détaillerons cette notion dans le chapitre 3 de cette partie.

de pratique (du contrat, du système d'attentes) et donc acceptée et légitimée par les membres de cette communauté. Il convient de préciser néanmoins que :

- Premièrement, dans les échanges conflictuels, tout acte impoli n'est pas légitime ; la violence verbale est parfois poussée au-delà des bornes admises — dans ce cas elle n'est plus conforme aux normes.
- Deuxièmement, le fait que l'impolitesse est conventionalisée ou légitimée par le contexte, ne veut pas dire que ses effets sont forcément neutralisés (nous y reviendrons), en d'autres termes que les « victimes » ne ressentent plus la force des attaques.
- Troisièmement, non seulement toute transgression des normes est perçue comme un acte d'impolitesse, mais elle est perçue comme essentiellement négative. Notre hypothèse est que, certaines infractions, bien que non prévues par le scénario, peuvent contribuer à la réalisation d'un spectacle captivant et satisfaire les attentes du public qui veut être surpris, qui veut qu'il y ait des dérapages. Certaines règles sont faites pour être enfreintes et une dose de suspense et d'imprévisibilité est toujours bienvenue. L'observation et l'analyse des extraits confirmera ou infirmera cette idée...
- Enfin, c'est une impolitesse qui suppose une mise en scène particulière et qui est propre aux programmes télévisés. La parole est spectacularisée, ce qui ajoute à l'impolitesse pratiquée dans les *talk-shows* une dimension ou visée supplémentaire, celle de séduction. Le discours injurieux doit donc plaire au public ; celui-ci apprécie un locuteur qui a le sens de la repartie, qui sait user des ruses rhétoriques pour rabaïsser l'autre sans pour autant basculer dans la dispute pure ou la vulgarité. La nature médiatique des interactions est essentielle, car elle distingue l'impolitesse des *talk-shows* de tout autre type de situation où l'impolitesse est légitime comme c'est le cas, par exemple, des interactions en milieu militaire : si dans les deux situations nous avons une impolitesse ratifiée par le contexte, nous ne retrouvons cette dimension de représentation que dans le cadre des émissions :

Impolitesse ratifiée : on est impoli	<i>envers</i> quelqu'un	—	—	en vue d'une finalité précise
Impolitesse ratifiée, milieu médiatique : on est impoli	<i>envers</i> quelqu'un	<i>devant</i> quelqu'un ¹⁵⁷ (public)	<i>pour</i> quelqu'un	⇒ en vue d'une finalité précise

La définition que nous retenons de ces aperçus théoriques est la suivante :

Le comportement impoli est un comportement dévalorisant (dont on peut supposer qu'il est intentionnel¹⁵⁸) pour la face d'autrui, que la présence des marqueurs d'impolitesse soit *conventionnelle* (attendue) ou *non conventionnelle* (inattendue).

¹⁵⁷ Dans le milieu militaire, les FTAs peuvent être accomplis également « devant quelqu'un » (témoins, etc.), mais il ne s'agit pas d'un public représentant la finalité même de la situation de communication, comme dans le cas des interactions télévisées.

¹⁵⁸ Certes, il est difficile de savoir si un acte est intentionnel ou non, ou encore quelle est la véritable intention du locuteur. En outre, même si cette intention d'agresser n'existe pas du point de vue de la production (impolitesse « accidentelle »), un acte impoli peut toujours être interprété comme intentionnel du point de vue de la réception (impolitesse « incidentelle »). Compte tenu de la dimension de représentation caractérisant les échanges télévisés, nous supposons avoir affaire à une impolitesse intentionnelle, qu'il s'agisse d'une impolitesse fictive (voir plus loin et voir aussi Culpeper 2011), ou d'une impolitesse prise au sérieux.

Nous expliquons les syntagmes importants de cette définition : d'abord, l'impolitesse renvoie à des actes menaçants *attendus* (légitimes, permis par le contrat de l'interaction) aussi bien qu'à des actes menaçants *inattendus* (déviants par rapport aux normes). Dans les polémiques, par exemple, nous savons que les attaques personnelles font partie du « pacte » conclu entre les participants et des attentes spectatorielles ; afin de « coller » à ce système d'attentes, les adversaires n'hésitent pas à enchaîner les attaques, les accusations et les critiques, sachant « qu'ils sont contraints de décortiquer, de disséquer les propos adverses dans le but de trouver le 'bon mot' [...] ou la réponse qui fera mouche » (Albert & Nicolas, 2010 : 33).

Ainsi, lorsqu'on met face à face deux adversaires comme Clémentine Autain et Eric Zemmour, incarnant, chacun de son côté, le féminisme respectivement l'anti-féminisme, on n'est point surpris par cet échange tendu d'attaques de faces du type :

(53) extrait 13

41 CA- vous savez il y a des modèles différents/ vous manquez CONsidérablement
d'imagination/ [
42 EZ- [et vous vous manquez de culture/ donc c'est normal/ ça c'est l'égalité\

Par contre, les FTAs qui visent la vie privée des actants semblent particulièrement violents et inadéquats même pour un contexte où l'impolitesse n'est pas bannie (voir *infra*). Pour cette raison, il nous a semblé plus pertinent de considérer plus l'impolitesse comme l'ensemble des actes attendus et inattendus menaçant la face d'autrui.

Deuxième remarque concernant notre définition : l'impolitesse « proprement dite » consiste dans la production des actes supposés *intentionnellement* offensants. Comme Bousfield (2008a, 2008b) et Culpeper (2005), nous considérons que **l'impolitesse est co-construite** : d'un côté, le locuteur doit avoir l'intention d'attaquer la face de l'autre et, de l'autre côté, son interlocuteur doit percevoir son intervention comme agressive, faute de quoi on parlerait d'*impolitesse accidentelle* ou *incidentelle*¹⁵⁹. D'ailleurs, les chercheurs anglophones fondent leurs typologies des formes d'impolitesse sur l'intentionnalité ; ainsi distinguent-ils entre “motivated rudeness” et “unmotivated rudeness” (Kienpointner 1997) ; entre “rudeness” et “impoliteness”, ou encore entre “*Intentional Face-damage*” et “*Incidental or Accidental Face-damage*” (Bousfield 2008).

Autant la notion d'intentionnalité est importante, autant elle est problématique : évidemment, le locuteur ne montre pas (ouvertement) ses intentions (“interlocutors do not wear their intentions on their sleeves” remarquent Culpeper *et al.*, 2003: 52), mais elles peuvent être implicites ou reconstruites à partir des données contextuelles, des relations interpersonnelles, de l'histoire conversationnelle des actants. Par exemple, vu les facteurs cités, nous pouvons supposer que, lorsque Ruquier s'adresse à ses co-animateurs ainsi :

(53) extrait 10

75 EZ- Laurent ça c'est un jugement anglo-saxon de la littérature/
76 A- et ben je suis anglo-saxon et je t'emmerde/ (rire)

(54) extrait 1

123 A- [...] il [EN] est salaud/

¹⁵⁹ Goffman distingue, prenant comme critère l'intentionnalité, entre trois types d'impolitesse: (a) **l'impolitesse proprement dite** où le locuteur offense volontairement et ouvertement son interlocuteur : “the offending person may appear to have acted maliciously and spitefully, with the intention of causing open insult” (Goffman, 1967: 14) ; (b) **l'impolitesse incidentelle** considérée comme sous-produit, comme conséquence secondaire d'un autre acte: “not done out of spite, but as a by-product of something else”(ibid.) ; (c) **l'impolitesse accidentelle** “including faux pas, gaffes, etc.” (ibid.).

Il ne veut pas véritablement les insulter (d'ailleurs la réaction de ses interlocuteurs nous confirme le fait que l'acte n'est impoli qu'en apparence), mais au contraire, il marque son amitié, sa proximité par rapport à ceux-ci. En effet, la notion d'intention du locuteur est une des raisons principales pour lesquelles l'impolitesse doit être évaluée et analysée en fonction de son contexte précis :

“There is no claim, then, that one can reconstruct the actual intentions of speakers, but rather that ‘plausible’ intentions can be reconstructed, given adequate evidence. One of the main reasons why we consider impoliteness in its discourse context [...] is precisely to provide that adequate evidence, something that politeness theory analyses tend not to do.” (Culpeper *et al.*, 2003: 1552-1553)

L'intention du locuteur doit être prise en compte pour que l'on puisse différencier les cas où l'impolitesse est réelle, et les cas où les effets d'impolitesse sont déclenchés par divers facteurs, tels que la méconnaissance des règles (souvent dans les interactions interculturelles), l'hypersensibilité de l'interlocuteur, etc. ; dans ces situations, nous avons affaire à l'impolitesse accidentelle ou incidentelle, à des « gaffes » ou des « faux pas », etc., car l'intention de menace n'existe pas.

Dans le cas de l'impolitesse réactive, les choses sont plus compliquées, car cette forme d'impolitesse a été déclenchée par une attaque. Cette seconde forme d'impolitesse fait fonction de stratégie d'auto-défense, et peut avoir uniquement la fonction d'un défolement plus ou moins contrôlé des émotions négatives (colère, indignation) ; dans ce cas, elle est moins ou pas du tout intentionnelle.

Le fonctionnement de l'impolitesse est probablement plus complexe que celui de la politesse. L'impolitesse peut aller du simple reproche jusqu'à l'accusation, la critique virulente et l'insulte, ou de l'insinuation et l'allusion jusqu'au sarcasme. Bien qu'elle puisse être « impulsive » ou « affective », elle remplit, la plupart du temps, des fonctions bien précises, allant au-delà de la simple libération des émotions négatives ou du simple désir de menacer la face de l'autre. En ce sens, elle est « **stratégique** » (Lakoff 1989) ou « **instrumentale** » : “[it fulfills] a function that the speaker intended, and was not [simply] failed politeness” (Beebe, 1995 : 166).

Dans la majorité de nos exemples, l'impolitesse est, en effet, stratégique (donc intentionnelle). Ce type d'impolitesse a été étudié dans le contexte des interactions au tribunal et des interactions thérapeutiques (Lakoff 1989), dans le milieu militaire (Culpeper 1996), etc., mais jamais dans le contexte des *talk-shows* télévisés. Utilisée par les thérapeutes et par les procureurs afin d'obtenir de leurs interlocuteurs (patients, et respectivement, accusés), certains types de discours ou certaines réactions, elle vise dans le *talk-show* l'obtention des confessions inédites de la part des invités, la provocation de ceux-ci, l'émergence d'un conflit spectaculaire, bref elle vise la production d'un bon *show*. Elle n'est pas « gratuite » mais soutient, dans le cas des *talk-shows*, les visées du spectacle télévisuel. Il y a un certain nombre d'actes généralement vu comme impolis, telles les questions plus ou moins indiscrettes, la critique littéraire, la mise en question du discours de l'autre, etc. qui ont été en quelque sorte *conventionnalisés*, rendus *légitimes*, par et dans le contrat du genre *talk-show*, et qui ne sont plus perçus comme déviants. Mais, comme nous l'avons déjà brièvement rappelé, la légitimation de l'impolitesse n'implique pas forcément une neutralisation de ses effets (cette neutralisation ne s'effectue que dans certains cas bien précis...). Afin de mieux appréhender le fonctionnement de l'impolitesse nous allons, dans les sections suivantes, identifier et analyser les formes d'impolitesse retrouvées dans notre corpus ainsi que les fonctions remplies dans les *talk-shows*.

2.2 Quelques manifestations de l'impolitesse

2.2.1 Conflit verbal, impolitesse initiative et impolitesse réactive

L'impolitesse et la notion de conflit verbal sont intimement liées et s'articulent parfaitement sur l'interface des *talk-shows* confrontationnels. La notion de conflit, essentielle dans notre étude, vient complexifier le système de la politesse et élargir le domaine d'investigation de celui-ci, apportant des considérations essentielles pour une meilleure compréhension de ce système, en général, et de l'impolitesse, en particulier.

Nous allons considérer, comme Burger, Jacquin & Micheli (2011 : 7), que tout conflit verbal suppose la production d'un « discours qui se construit en opposition à un autre discours », l'antagonisme pouvant aller jusqu'à « la controverse ou la polémique de plus grande envergure ». Le *talk-show* est un genre où le désaccord et la confrontation sont des éléments intrinsèques et s'apparente, de ce point de vue, à la communication conflictuelle :

“Conflictive talk has been found to play a role – and often a central one – in, for example, army training discourses (Culpeper 1996), courtroom discourses (Lakoff 1989; Penman 1990), family discourse (Vuchinich 1990), adolescent discourse (Labov 1972; Goodwin and Goodwin 1990) [...]” (Culpeper *et al.*, 2003: 1545 – 1546)

Le combat verbal suppose une incompatibilité (entre les points de vue, les arguments, les positions, etc. des participants), tout comme l'impolitesse suppose une incompatibilité entre les soucis des faces, une tension entre les doubles contraintes régissant le système des faces (il ne faut pas « trop » menacer la face de l'autre, ni trop valoriser la sienne...¹⁶⁰) ; en ce sens, Culpeper (1996) considère que l'impolitesse devrait être considérée comme une sous-catégorie de la communication conflictuelle. Bien que tout conflit n'entraîne pas, de façon automatique, des attaques de faces, dans nos *talk-shows* l'impolitesse et les attaques agressives sont encouragées, car plus le conflit est attisé, plus l'émission est spectaculaire. Dans le contexte de ces émissions, le « bonheur conversationnel » doit être accompli par d'autres moyens que ceux « classiques » et passe par la régularisation du conflit et la systématité du désaccord et de l'impolitesse.

Les conflits déclenchés dans notre corpus ne sont pas résolus, et, dans la plupart des cas, ils ne sont pas résolubles ; bien que, théoriquement, dans tout combat verbal on poursuive la victoire, cet objectif passe au second plan, le principal étant le combat lui-même. Pour qu'il y ait véritablement conflit, il faut que la violence verbale soit partagée. D'ailleurs, comme le soulignent de nombreux auteurs, l'impolitesse pousse à l'impolitesse, autrement dit, un participant attaquant son adversaire doit s'attendre à des représailles de la part de celui-ci.

¹⁶⁰ Dans cette perspective, nous pouvons parler d'un conflit à un autre niveau, celui entre les règles de la politesse et le système d'attentes liées au *talk-show*, où les actes de désaccord, de critique, de dérision, etc. sont attendus, malgré la pression de ces règles. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 257) rappelle d'ailleurs :

« Il arrive donc aux lois de discours d'entrer en conflit les unes avec les autres, le plus constant de ces conflits étant celui qui oppose aux diverses lois de convenance la règle de sincérité : déchirés comme nous le sommes si souvent entre notre désir de franchise, et notre souci d'épargner à autrui les blessures narcissiques qu'elle ne manquerait pas de lui infliger, nous ne cessons de composer avec deux exigences contradictoires, au profit généralement de la seconde. »

Dans tout conflit, on s'attend à ce que l'agression soit réciproque, à ce qu'il y ait des attaques mais aussi des contre-attaques. Dans cette perspective, nous avons remarqué, dans nos émissions, la réitération systématique de deux types de comportements (plus ou moins impolis) articulés autour de la **séquentialité confrontationnelle** :

- ***l'impolitesse initiative*** (les attaques initiales) qui est généralement activée par le contexte et incluse dans les rôles attribués aux (co-)animateurs d'une part, et à certains invités¹⁶¹, d'autre part. Le degré d'agression employé dans ces attaques établit le « ton » de la confrontation : si les agresseurs instaurent un « seuil » élevé de violence verbale, les cibles vont être obligées de riposter de la même façon (faute de quoi, la porte reste ouverte au K.O. verbal pour les « agresseurs »...);

- ***l'impolitesse réactive*** (la riposte), qui peut comporter des actions *de représailles* et/ou des *réactions « volcaniques »*, des « explosions » non contrôlées d'émotions ("*lack of affect restraint* impoliteness" selon les termes de Beebe 1995). Le type de réaction dépend du type d'attaque ; nous avons constaté que, si les attaques initiales (malgré un niveau élevé de violence) restent entre les normes admises, l'impolitesse réactive sera de type *représailles*. Par contre, les FTAs donnés « en dessous de la ceinture », vont généralement entraîner des réactions du type « *impolitesse volcanique* », ou du moins des réponses chargées émotionnellement ; ainsi, une attaque hors norme est susceptible d'engendrer une réaction « hors norme ». Il reste à voir dans quelle mesure ces comportements restent légitimes et sont acceptés par les autres actants et par le public...

Evidemment, les attaques et les contre-attaques peuvent se manifester à travers de nombreuses stratégies dont le degré d'agressivité varie largement ; certaines stratégies, comme la fuite ou l'évitement, ont un degré de violence verbale quasi-nul, mais ne restent pas forcément adéquates aux normes du scénario... Nous avons inventorié les techniques d'attaque les plus récurrentes (figure 12), ainsi que les principales réactions à l'impolitesse initiative (figure 13), sans aborder, pour le moment, la question de leur (non) légitimité. Nous allons illustrer par des exemples chaque stratégie, bien que, dans la plupart des cas, ces techniques soient cumulées.

¹⁶¹ Généralement, dans un débat qui a lieu entre deux invités, c'est le premier débatteur invité dans le plateau qui se montre plus violent et qui attaque ; le deuxième débatteur commence donc en position défensive (cela ne signifie pas pour autant qu'il ne peut pas attaquer à son tour...).

L'IMPOLITESSE INITIATIVE	
Techniques	Exemples
Attaques « frontales »	<p>- sans adoucisseur(s) et aggravées par d'autres facteurs (délocution, coalition → attaques co-construites, emploi de mots « assassins », etc.)</p> <p>(55) extrait 1 19 EZ- <i>si j'avais été rédacteur en chef de Elle ou de Marie Claire' je vous embaucherais tout de suite</i>[\] [parce que c'est exactement 20 A- [ah ça c'est plutôt un compliment dis donc' 21 EN- (<i>rire</i>) <i>je crois pas non franchement non</i>[\] 24 EZ- <i>dans d'autres bouches [...]</i> mais c'est ça qu'il faut qu'elle fasse' <i>il faut qu'elle arrête tout</i>[\]</p> <p>- avec pseudo-adoucisseur(s)*</p> <p>*[nous soulignons les pseudo-atténuateurs et nous mettons en italiques les FTAs]</p> <p>(56) extrait 1 69 EN- <i>Annie Lemoine je vous trouve très sympathique' (.) très douce' (.) et très jolie'</i>[\] 72 EN- <i>j'avais lu aucun de vos livres donc je consulte xxx et je vois que vous écrivez des textes' (.) généralement on dit des textes dépouillés' moi je croyais que des textes dépouillés c'étaient des textes simples'</i>[\] <i>en fait des textes dépouillés' ça veut dire qu'on vous a tout piqué' le style l'intrigue et le vocabulaire</i>[\]</p>
Attaques ± indirectes	<p>- avec adoucisseur(s)* (désactualisateurs modaux, personnels, etc., FFAs, répétitions, reprises des FFAs...)</p> <p>*[nous soulignons les procédés d'atténuation et nous mettons en italiques les FTAs]</p> <p>(57) extrait 4 52 EZ- [...] <i>La guerre des moutons' j'ai eu l'impression que c'était un peu un truc quoi' parfois il y a des moments intéressants' parfois on a l'impression que vous tirez un peu à la ligne'</i>[\] <i>il y a une deuxième chose qui m'a gêne' euh::: c'était le mélange des genres'</i>[\] <i>j'ai été très ému par l'histoire de votre frère' franchement' ça m'a ému' [...]</i> 56 EZ- [...] mais je trouve que (.) <i>ça vient mal dans un livre très politique' [...]</i> je trouve que <i>c'est un mélange des genres qui m'a mis mal à l'aise'</i>[\] et c'est un peu un mélange des genres très moderne vous voyez' Sarkozy fait ça' Ségolène parle de Hollande qui l'a trompée dans une émission où elle doit parler de politique aussi' et je trouve ça devient très gênant' et enfin dernière <i>cho:se' (.) personnelle'</i>[\] euh::: <i>on a l'impression que vous avez peur tout le temps dans ce livre'</i>[\]</p>
Refus de débattre (l'attaque est extrêmement grave dans ce cas, car le locuteur rejette la légitimité de l'interlocuteur de s'exprimer sur un certain sujet)	<p>(58) extrait 2 29 MP- <i>écoute:z je vous avoue que je euh je trouve que c'est un dossier extrêmement grave' extrêmement sérieux'</i>[\] <i>je me vois pas discuter avec monsieur Klarsfeld'</i></p>
Emploi du discours rapporté (citations, anecdotes, etc.)	<p>(59) extrait 7 154 EN- <i>oui il y a deux choses qui m'ont frappé' le décalage entre ce que vous dites ce soir et ce qu'on trouve dans le livre'</i>[\] <i>parce qu'il a des phrases idéologiques très dures' comme l'anti-américanisme est une métaphore de l'antisémitisme' qui est une forme</i></p>

	<p>de clore le débat on peut pas discuter\ [...] vous êtes (.) très très près de basculer dans le communautarisme^ notament dans le génie du judaïsme\ tout d'un coup on est très surpris de vous\ vous dites nous les Juifs oui il faut nouer des alliances\ et là vous prenez comme exemple les néo-chrétiens^ tiens c'est des gens (.) complètement rétrogrades\ tout ce qu'il y a de pire tout ce que vous devez haïr^ [...]</p>
Changement thématique	<p>(60) extrait 4 171 EN- [...] il y a quelques mois nous avons eu ici un débat avec Tariq Ramadan\ suite auquel vous aviez répandu\ [...] que c'était un débat indigne\ qui était animé par un nase\ assisté de deux buses\ 174 EN- donc il s'agit de la promotion de votre livre\ le nase n'est plus si nase\ et les deux buses\ sont devenus des aigles\ très bien non mais c'est très très bien 178 EN- non attendez\ je dis ça parce que- moyennant quoi\ vous êtes allée au débat avec Tariq Ramadan quelques semaines après\ vous vous êtes fait éparpiller\ de façon\ puzzle</p>
Le « faux apitoiement »	<p>(61) extrait 4 117 EN- oui moi je comprends pourquoi Laurent\ au début\ vous suppliait de redevenir la Rama Yade de jadis^ je veux vous dire\ parce que moi vous me faites un peu de peine\ on a vu là un extrait\ de la soirée électorale du premier tour\ [...] 121 EN- non mais vous- c'est triste de voir quelqu'un de différent\ devenir comme les autres^</p>
S'emparer du crachoir et le garder le plus longtemps possible	<p>Dans l'extrait 18, l'invité Claude Askolovitch interrompt systématiquement son adversaire ; cet abus déterminera l'animateur à prendre le contrôle de l'échange et à mettre fin, à maintes reprises, aux interventions de CA :</p> <p>(62) extrait 18 13 CA- non non\ [14 A- [il doit répondre Tariq Ramadan 27 CA- [...] alors que fait monsieur Ramadan^ mon dieu c' que font tous les démagogues\ (.) un p'tit coup sur la pompe antijuive^ce que faisait Le Pen pour exister\ [ça ne mange pas de pain\ un p'tit coup sur les intellectuels juifs\ j'espère j'espère 28 A- [j'ai compris Claude\ j'ai compris 58 A- arrêtez Claude\</p>

Figure 12 : stratégies d'impolitesse initiative

L'IMPOLITESSE REACTIVE			
REPONDRE		NE PAS REPONDRE	
Techniques	Exemples	Techniques	Exemples
Acceptation du point de vue de l'adversaire, excuse	(63) extrait 10 24 PL- <i>ce que vous dites c'est sûrement vrai moi' [...] j'ai toujours pensé que les femmes aux cheveux courts [...] elles avaient pas besoin d'avoir euh des- des attributs de féminité[^]</i>	Silence	(71) extrait 16 131 A- <i>vous êtes celui qui a fait échouer soixante-huit finalement[†]</i> 132 MR- <i>(silence 4'')</i> je veux pas être méchant mais vous venez de dire une connerie' <i>(sourire)</i>
Diverses formes d'ironie ou d'humour, jeux de langage, fables, anecdotes, etc.	(64) extrait 1 97 AL- <i>alors monsieur Nemmour monsieur Zellau'</i> 127 AL- <i>j'espérais qu'il y avait un petit cœur dans votre poitrine monsieur Zemmour</i> 128 AL- <i>ça rime avec amour'</i> (65) extrait 9 104 EN- <i>peut-être la première fois' mais la vingt-cinquième fois il y a une lassitude qui s'installe</i> 107 PL- <i>Eric il fallait pas le lire vingt-cinq fois' (rire des invités et de l'animateur)</i> 108 PL- <i>à ce moment-là il y a des répétitions c'est sûr</i>	Fuite, évitement	(72) extrait 12 35 MR- <i>(silence)</i> je euh- si ça ne vous ennuie pas Laurent\ vous allez faire le plateau avec quelqu'un d'autre' moi je vais aller respirer un peu [...] je vais prendre un p'tit peu de l'air <i>(elle se lève)</i>
Riposte	- non agressive (justification, explication)		(73) extrait 13 27 EZ- <i>vous croyez que votre grand-mère était plus idiote que vous[†] vous croyez que votre arrière grand-mère était plus idiote que vous[†] NON\ [...] elles n'étaient pas plus idiotes\ [</i> 28 MB- <i>[elles étaient un peu moins que toi[^] UN PEU'</i> 29 EZ- <i>mais pas du tout' c'est un mythe[^]</i>
	- renversement des rôles	(67) extrait 6 <i>(EB se lève du fauteuil et se dirige vers EZ en lui pointant du doigt le fauteuil)</i> 174 EB- <i>venez là' invitez-le là' je vais vous poser des questions\</i>	

		<p>Offensive : (68) extrait 9 162 RY- non mais sortez de votre rôle de- de saltimbanque officiel' et soyez sérieux'</p>		
	- plus ou moins impolie ou agressives	<p>Défensive : (69) extrait 18 12 TR- vous vous rendez compte de ce que vous dites[†] j'aimerais vous dire une chose 15 TR- fascisant' c'est très grave\ j'aimerais vous dire une chose^\ depuis que cet article est sorti on ne m'a JAMAIS JAMAIS répondu sur le fond' qu'on vienne me dire vous êtes antisémite\ [...]</p>		
		<p>Défensive-offensive : (70) extrait 4 141 EZ- vous ne m'avez pas laissé finir\ d'abord vous délirez sur ma virilité' 142 CF- non' je délire sur votre livre' qui est pathétique'</p>		

Figure 13 : stratégies d'impolitesse réactive

Pour ce qui est de la légitimité des attaques et des ripostes, nous allons en traiter plus loin. Nous mentionnons juste le fait que l'impolitesse initiative est généralement déclenchée par le scénario de l'interaction en cours et remplit ainsi une fonction de divertissement (pour qu'il y ait spectacle, il faut qu'il y ait conflit) ; les co-animateurs doivent se montrer impolis afin d'instaurer la polémique ou le duel verbal. En ce sens, l'impolitesse initiative semblerait tout à fait légitime, bien que tous les « coups » ne soient pas permis... Quant à l'impolitesse réactive, elle paraît aussi légitime car elle fonctionne comme mécanisme(s) d'auto-défense. De plus, les invités ont, tout comme les co-animateurs, l'obligation de se montrer « un peu » impolis, afin de se conformer aux attentes attachées à la confrontation, afin de se montrer de bons « clients médiatiques ». Il ne faut pas oublier que, bien que les deux formes d'impolitesse passent *a priori* pour légitimes ou attendues, tous les « coups » ne sont pas adéquats aux normes — la fin ne justifie pas toujours les moyens. Autrement dit, les participants ne se conforment pas tout le temps aux règles et vont parfois au-delà de ce qui est permis ; nous allons voir plus loin quels sont, selon nos critères d'évaluation ou d'identification, les types de comportements qui restent adéquats et quels sont ceux qui dévient de la norme.

2.2.3 La pseudo-impolitesse ou l'impolitesse « polie »

Comme la pseudo-politesse, la **pseudo-impolitesse** se caractérise par une discordance entre la forme et la force illocutoire d'un énoncé ; elle désigne les actes impolis (en surface) qui transmettent pourtant un message *poli*. Ce phénomène résulte d'une superposition de la politesse et de l'impolitesse (voir figure 14), devenant un mélange étrange mais intéressant d'agression et de connivence ; c'est donc une « fausse » impolitesse car elle n'est pas offensante.

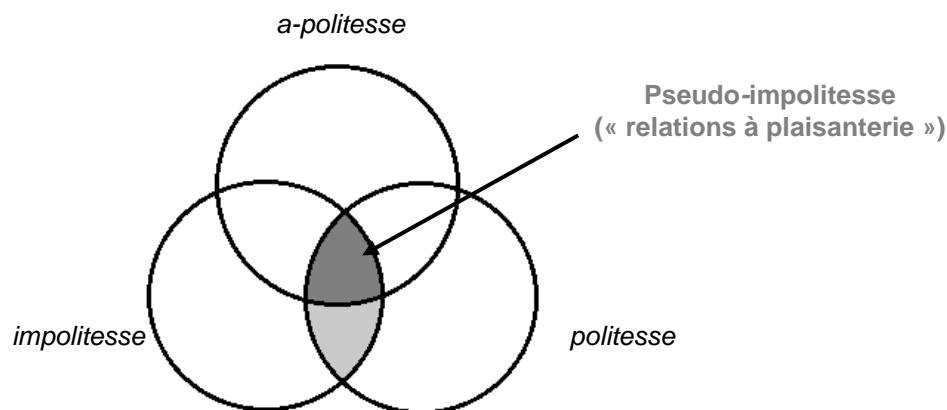


Figure 14 : position de la pseudo-impolitesse dans le système de la politesse

Ce type d'impolitesse caractérise les « **relations à plaisanterie** » (ou « parentés à plaisanteries ») observées par Radcliffe-Brown dans le cadre des familles des sociétés primitives ; cette forme de relation est mise en œuvre

« entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée, par la coutume, et dans certains cas, obligée de taquiner l'autre ou de s'en moquer ; l'autre, de son côté, ne doit pas en prendre ombrage. On en distingue deux variétés principales : dans l'une, la relation est symétrique, chacune des deux personnes se moque de l'autre ; dans l'autre, la relation est asymétrique : A fait des plaisanteries aux dépens de B et B accepte la moquerie avec bonne humeur et sans y répondre ; ou bien A

plaisante¹⁶² B autant qu'il lui plaît, tandis que B ne plaisante A que très discrètement. » (Radcliffe-Brown, 1968 : 158)

« La parenté à plaisanteries¹⁶³ est une combinaison singulière de bienveillance et d'antagonisme. Dans tout autre contexte social, ce comportement exprimerait et éveillerait l'hostilité ; en réalité, il ne signifie rien de sérieux et ne doit pas être pris comme tel. Cette hostilité apparente est la contrepartie d'une amitié réelle. Autrement dit, la relation implique la permission de manquer de respect. » (Radcliffe-Brown, 1968 : 159)

C'est un « irrespect » permis mutuel ou réciproque, un « irrespect » toléré et joué, mis en scène, puisque les actants se trouvent constamment en représentation et visent l'objectif principal du genre *talk-show* : faire le *show*. Le même phénomène a été observé par Kienpointner (1997) qui l'appelle « sociable rudeness »¹⁶⁴, ou par Culpeper (1996) qui emploie le syntagme « mock impoliteness ». La « mock impoliteness » s'oppose justement au « sarcasm or mock politeness », qui est une forme d'« agression tropique ». Cet « irrespect permis » a pour fonction de reserrer les liens sociaux entre le locuteur et la cible (un seul participant ou un groupe de participants) de ses attaques :

“[it] appears to offend the face of the intended recipient but [...] in practice, serves to strengthen social bonds between the producer and the intended recipient” (Bousfield, 2008a: 193).

Il sert comme stratégie d'expression identitaire d'un groupe et de renforcement de sa cohésion. Dans cette perspective, on peut le rapprocher de la notion d'« insultes rituelles » (“soundings”) de Labov (1972), formes de joutes oratoires pratiquées dans certaines communautés (particulièrement par les jeunes américains noirs), fonctionnant selon des règles précises et fondées sur des insultes qui ne sont pas cependant perçues comme menaçantes :

“The key to ‘sounding’ is that the insult is understood to be untrue, an interpretation that comes about on the basis of shared knowledge within the group.” (Culpeper, 1996: 353)

Comme cette impolitesse n'est pas intentionnellement offensante, les réactions suscitées étant « positives » : rires, applaudissements, formation des coalitions, diminution de la tension dans les situations conflictuelles, répétition/prolongation de la plaisanterie etc. Ces réactions constituent donc des indices particulièrement utiles pour l'interprétation de cette forme d'impolitesse. En conséquence, la pseudo-impolitesse doit être analysée en fonction du micro-contexte (le contexte linguistique), mais aussi (et surtout) en fonction du macro-contexte qui inclut : le type d'échange, les droits et rôles instaurés pour chaque participant, leur histoire interactionnelle, etc. Toutes ces données pèsent lourd quant à l'interprétation des relations « à plaisanterie », car une remarque légèrement ironique lancée par un co-animateur à un autre peut sembler amusante, « inoffensive », mais elle peut devenir fortement menaçante lorsque les interlocuteurs en question sont entraînés dans un rapport de forces conflictuel.

Nous avons pu remarquer que cet « irrespect permis » ponctuait les relations de solidarité et complicité entre : **les co-animateurs** — quasiment toujours; **l'animateur et son/ses co-animateur(s)** — rarement dans le cas de *ONPC*, souvent dans le cas de *TLMP* ;

¹⁶² Le verbe « plaisanter » a ici le sens de « se moquer » ou « railler » mais « sans méchanceté, sans intention de blesser » (source : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?19;s=3910580040;?b=0>, consulté le 09 septembre 2012).

¹⁶³ Le concept de « relation à plaisanterie » (“joking relationship”) est apparu avant la parution du livre de Radcliffe-Brown, étant décrit comme phénomène social par Moreau (1943) — dans “Joking relationships in Tanganyika” (in *Africa*), et par Lowie (1920) — dans *Primitive Society*. Cependant, ce sont les recherches de Radcliffe-Brown qui ont rendu célèbre ce concept dans le domaine de l'anthropologie.

¹⁶⁴ Kienpointner (1997) classe l'impolitesse en deux grandes catégories : « coopérative » et « non-coopérative », les manifestations de *pseudo* impolitesse faisant partie de la première classe.

l'animateur et les invités — souvent ; enfin *le(s) co-animateur(s) et les invités* — très rarement :

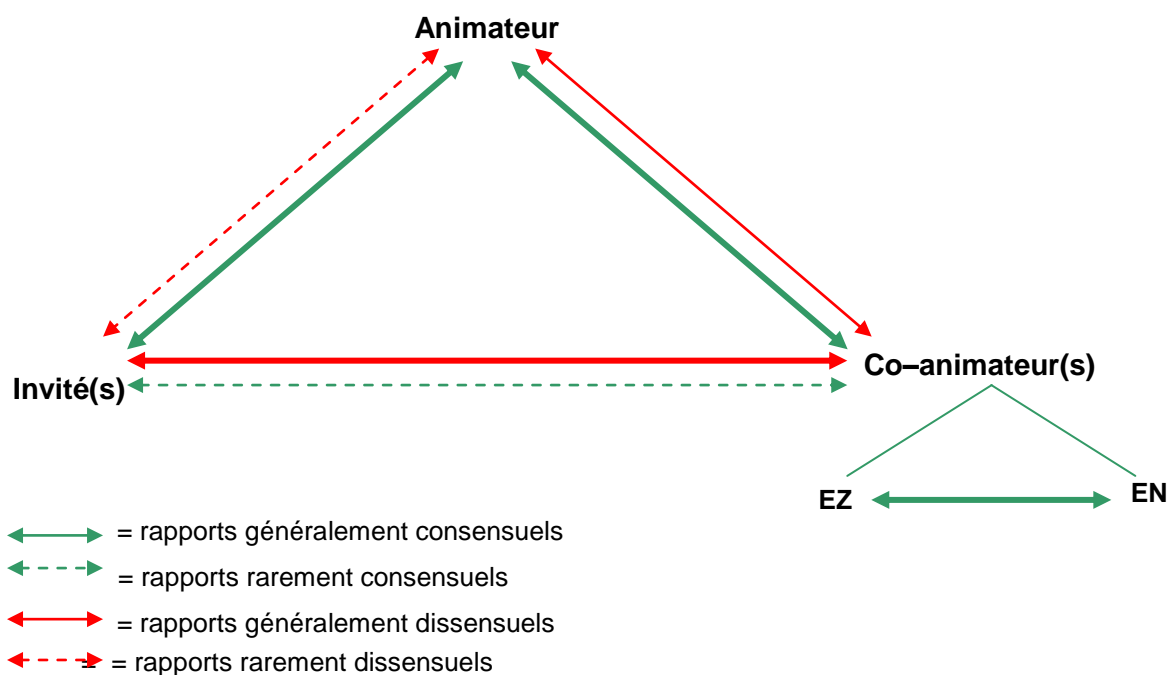


Figure 15 : la dynamique interpersonnelle

Cette dynamique interpersonnelle est dictée, évidemment, par les rôles interactionnels prévus par le contrat de l'émission : les « acolytes » remplissent essentiellement une fonction de déstabilisation des invités, tandis que les animateurs doivent jouer un double rôle, à la fois provoquant et mettant à l'aise leurs invités. Nous observons qu'il s'agit d'un rapport triadique susceptible de se scinder en un couple d'adversaires et un tiers dont le rôle et le degré d'implication dans le conflit varient largement (cf. Kerbrat-Orecchioni, Plantin *et al.* 1995). Ce type de rapport, ainsi que la nature conflictuelle des échanges, provoquent la formation des **coalitions**¹⁶⁵ ou des **alliances**, tendance spécifique des polylogues (Kerbrat-Orecchioni & Bruxelles 2004), qui peuvent être stables (les co-animateurs) ou provisoires (l'animateur et le(s) invité(s), l'animateur et les chroniqueurs). Cette coalition joue un rôle essentiel non seulement dans l'instauration des « relations à plaisanteries », mais aussi (et surtout) dans la réalisation du K.O. verbal (nous en reparlerons plus loin, lors de l'analyse des facteurs d'aggravation).

Certains actes sont donc tolérés entre les membres d'une coalition (soit-elle stable ou instable) ou d'une communauté de pratique, mais ils acquièrent une nuance agressive lorsqu'il s'agit des membres de deux groupes ou communautés distincts (les (co-)animateurs vs. les invités). Chaque groupe a négocié au préalable les normes discursives et les rapports de places qui lui sont spécifiques ; ainsi, les « intrusions » et le « transfert » de membres (d'une communauté à l'autre) sont assez rares. Nous avons pu remarquer un tel « transfert » lors de la participation de Christophe Alévèque dans l'émission *ONPC* diffusée le 3 avril 2010. Il faut savoir que Alévèque est, tout d'abord un humoriste — il est donc amené à jouer quasiment toujours le rôle du « bouffon du roi » ; deuxièmement, et cette précision nous semble encore

¹⁶⁵ “[A] coalition will be defined as a temporary alliance of persons who are involved in an interaction, and whose common interest is to have their ‘discourse line’ win”. (Kerbrat-Orecchioni & Bruxelles, 2004: 76)

plus importante que la précédente, il est un ancien membre de la bande de chroniqueurs de Ruquier¹⁶⁶.

(74) extrait 8

153 CA- oui: *il vient de m'arriver quelque chose de terrible/ je suis d'accord avec Eric Zemmour/*

(rires des invités)

154 EN- *c'est le début de la vieillesse*

On peut donc employer des FTAs non plus pour attaquer, mais pour marquer des relations de solidarité. Les marques prosodiques et la mimique fournissent des indices évidents pour la valeur de l'acte, des indices qui montrent bien qu'il s'agit d'une taquinerie¹⁶⁷, d'une agression feinte traduisant en fait une relation de connivence et de proximité entre les locuteurs. L'effet de complicité des attaques (« il vient de m'arriver quelque chose de terrible je suis d'accord avec Eric Zemmour », « c'est le début de la vieillesse ») et leur orientation axiologique sont assurés par le cadre, ainsi que par le types de rapports et l'histoire conversationnelle des actants ; l'appartenance au groupe ainsi que le contexte (les acteurs appartenant au même groupe se comportent différemment lorsqu'ils sont en public, devant des caméras, ou tout seuls...) sont ici essentiels puisque, si cette « pratique » dépassait les limites du groupe, elle pourrait perdre sa finalité ludique, humoristique, voire séductrice (pour le public) au profit d'une finalité violente¹⁶⁸ : la raillerie inoffensive tournerait alors à la provocation et à l'affrontement et l'effet hypocoristique serait complètement annulé.

L'échange de l'exemple précédent n'est donc offensif ni pour l'invité, ni pour le chroniqueur, car, suivant le principe de Leech ("Banter¹⁶⁹ Principle"), une impolitesse ostensiblement affichée peut être une marque de solidarité :

"In order to show solidarity with the hearer, say something which is (i) obviously untrue, and (ii) obviously impolite to the hearer." (Leech, 1983: 149)

La réplique de Naulleau n'est pas une contre-attaque, mais une marque de coopération, à l'instar des « insultes rituelles » (Labov 1972) ou les « insultes de solidarité » (Lagorgette & Larrivée 2004) où les effets de l'impolitesse sont complètement neutralisés par le type d'activité. Si l'ironie mordante ou le sarcasme représentaient un moyen d'être « gentiment » méchant, cette forme d'ironie « coopérative » devient une façon de se montrer « méchamment gentil ».

¹⁶⁶ Il a fait partie de « la bande » de Laurent Ruquier sur Europe 1 dans *On va s' gêner*, et sur France 2 dans *On a tout essayé* (comme Annie Lemoine).

¹⁶⁷ "Teasing has been described as an utterance in which the speaker expresses "a potentially insulting/aggressive comment but simultaneously provides/relies upon cues that the utterance is to be understood as playful/nonserious". (Alberts, 1992: 155 cité par Schnurr & Chan, 2011: 21)

¹⁶⁸ Comme le mettent en évidence Lagorgette & Larrivée, dans le cas d'une transgression des limites du groupe, la force des effets injurieux peut être accrue par un franchissement au niveau des sphères (sociale, publique, privée ou intime) :

« Par exemple, que quelqu'un à qui un agent donne un P.V. lui dise Merci, mon lapin, l'interprétation résultante, sera jugée agressive, non seulement du fait que l'événement auquel on réagit a un sens négatif, mais aussi (et surtout) parce qu'une forme marquant la sphère intime (sphères personnelles) est utilisée dans le cadre d'une relation de la sphère publique (sphères fonctionnelles) ; même s'il existe effectivement une relation intime entre l'automobiliste et le représentant des forces de l'ordre, le terme d'adresse ne semble pas beaucoup moins inapproprié, et le sera d'autant moins s'il y a des témoins de l'échange qui ne sont pas au fait de cette relation. » (Lagorgette & Larrivée, 2004 : 94)

¹⁶⁹ Traduit en français par « badinage », « plaisanterie ».

Cette agression feinte, marquant en fait une plus grande connivence entre les actants, peut prendre des formes diverses, allant des (pseudo) menaces et ordres, jusqu'à l'auto-ironie ou l'humour « auto-dénigrant » :

▪ **ironie « légère » et auto-ironie :**

(75) extrait 3

49 EN- [...] vous avez un côté référence à des idées générales qui me crispe un peu' mais qui plaît beaucoup à Eric Zemmour pour une raison\ quand on le connaît on sait pourquoi

L'ironie légère peut être qualifiée d'« irrespect permis » à l'intérieur du duo des chroniqueurs, à l'instar de certains actes auto-dénigrants, parmi lesquels l'auto-ironie :

(76) extrait 3

62 JA- non Naulleau vous êtes stupide' [vous avez rien lu
63 EN- (rire) [ah ça c'est possible'
(huées du public)

(77) extrait 10

36 EZ- je parle de moi à la troisième personne ça devient grave\

L'auto-ironie représente un acte d'impolitesse commis par le locuteur envers soi-même, si l'on considère, comme Kerbrat-Orecchioni, que la politesse doit être orientée aussi vers le locuteur (et non seulement vers son allocataire), et que les actes « 'auto-dégradants' » (excuse, autocritique, etc.) sont « *menaçants pour la face positive de celui qui les accomplit* » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 170).

Dans les actes d'auto-dénigrement, la cible des propos est le locuteur lui-même. Mais, paradoxalement, de tels actes peuvent s'avérer valorisants pour la face du locuteur ; tout en attaquant sa propre face, celui-ci suggère qu'il maîtrise l'échange (cf. Zajdman 1995) à tel point qu'il se permet de mettre en exergue ses éventuels « fléaux ». Ce type de réaction est d'autant plus efficace lors d'une attaque ou d'une insulte directe, comme dans l'exemple (76) ; en admettant le défaut attribué par l'invité (Jacques Attali), Naulleau renvoie une image positive de lui-même, l'image de quelqu'un qui n'hésite pas à admettre son défaut, gagnant ainsi l'adhésion du public (les huées du public sont, selon nous, adressées à Attali). Riposter à un FTA par une attitude positive (le rire) et une acceptation de l'attaque, s'avère être, dans certains cas, une arme plus efficace que les contre-attaques. Aussi, les actes d'auto-dénigrement¹⁷⁰ peuvent-ils anticiper et remplacer les réactions des participants ; dans l'exemple (76), le chroniqueur anticipe et, de cette façon, annule tout éventuel commentaire sarcastique de la part des autres, qui aurait été sans doute plus menaçant pour sa face.

▪ **« faux » ordres, menaces, accusations :**

(78) extrait 12

21 A- (aux autres invités) je vous en supplie restez' Michel Polac' (.) tout ça c'est de votre faute'

(79) extrait 6

171 A- (criant) Zemmour' laissez-le terminer'
172 EZ- non mais c'est important' ils ont voté pour ne plus avoir la même politique que la gauche'
173 A- (criant) Zemmour' taisez-vous' ô la la la la la la la\
(applaudissements)

¹⁷⁰ À remarquer que, dans l'auto-impolitesse, les actants menacent certains aspects (moins « importants » pour l'échange en cours) de leur image, mais non pas leur statut social, leur identité ou compétences professionnelles ; cela est important, car de telles auto-attaques n'influent pas sur la hiérarchie interactionnelle et les rapports de force entre les participants.

La violence verbale exercée par l'animateur à travers les cris, les ordres (exemple (79)) et les accusations (exemple (78)) n'est qu'apparente ; ses interventions sont offensantes, de par leur forme verbale, mais des indices non-verbaux (intonation, applaudissements) viennent contredire la nature menaçante de celles-ci.

- « **insultes de solidarité** » (Lagorgette & Larrivée 2004) qui, dans nos émissions, sont proférées par l'animateur à l'adresse des chroniqueurs : « ben je suis anglo-saxon et je t'emmerde », « il est salaud » (voir *supra* partie III). Nous rappelons encore une fois que, employées par les membres d'un même groupe, ces insultes marquent la proximité et l'appartenance à ce groupe ; les interlocuteurs peuvent alors se lancer des attaques de ce « calibre » tout en restant dans les limites du comportement approprié. Comme le souligne Lagorgette (2012 : 2), il ne faut perdre de vue que l'insulte est « au cœur des conflits, mais aussi des interactions ludiques ». En revanche, lorsqu'un locuteur extérieur les emploie, elles deviennent des actes d'insulte.

Nous avons observé que, de façon générale, les **stratégies discursives « hybrides »** — caractérisées par une discordance entre les contenus explicite (littéral) et implicite (non littéral ou réel) —, peuvent être **tantôt valorisantes** pour la face ou adoucissantes dans le cas d'un conflit (la pseudo-impolitesse), **tantôt dévalorisantes** (la pseudo-politesse) ; elles peuvent reserrer les liens d'un groupe (les relations « de solidarité », ou à « plaisanterie »), comme elles peuvent renforcer ou aggraver le conflit. Leur intensité peut varier largement, c'est pourquoi il est plus pertinent de les représenter sur un *continuum* allant de leur dimension conflictuelle jusqu'à leur dimension ludique :

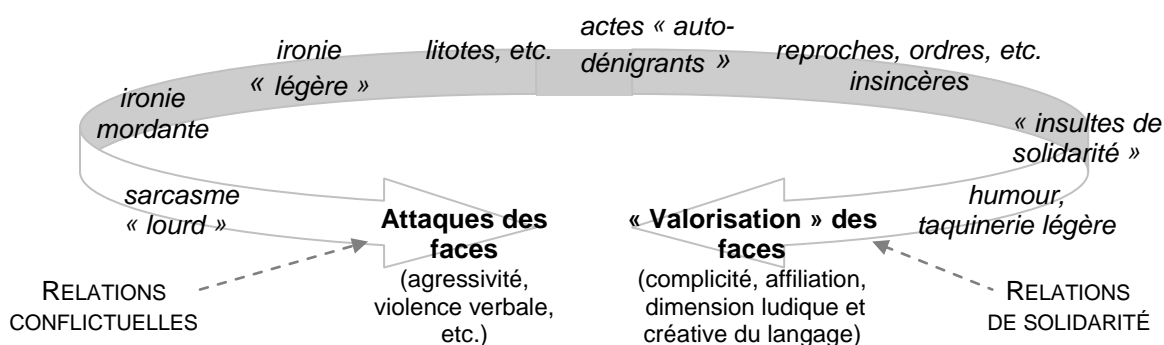


Figure 16 : continuum des stratégies discursives « hybrides » — des « relations à plaisanterie » jusqu'aux relations conflictuelles

Chaque stratégie combine ces deux dimensions en proportions différentes ; lorsque les éléments ludiques et affiliatifs dominent, les stratégies sont situées dans la zone des relations « à plaisanterie » ou « de solidarité », alors que si les éléments de tension et de conflit l'emportent sur les autres, nous sommes plutôt dans le périmètre des relations conflictuelles.

Les formes de la pseudo-politesse (voir *supra*) et de la pseudo-impolitesse ne sont ainsi ni exclusivement agressives, ni exclusivement adoucissantes, leur interprétation dépendant de l'ensemble du co(n)texte et de certaines règles précises (ces règles donnent, d'ailleurs, à ces échanges l'allure de jeu). Dans cette perspective, Lennox-Terrion & Ashforth (Dynel 2008) inventorient un certain nombre de règles implicites associées avec ce type d'humour « agressif » de par sa forme, mais au fond non offensant :

- a. premièrement, les actes ne doivent pas viser les membres absents du groupe car cela pourrait être interprété comme trahison ou comme médisance ¹⁷¹ (toute attaque *in absentia* serait donc perçue comme menaçante) ;
- b. deuxièmement, la cible de l'impolitesse doit être prête à accomplir des actes auto-menaçants ¹⁷² (auto-ironie, excuse, etc.), fait qui ne pose pas de problème aux chroniqueurs, comme nous l'avons déjà remarqué ;
- c. troisièmement, la personne visée par cette forme d'humour agressif ne doit pas se sentir menacée ou offensée. Labov considère que cette règle est la clé pour l'interprétation des « insultes rituelles » : en effet, le locuteur ainsi que son interlocuteur savent que l'agressivité de l'énoncé est feinte ;
- d. enfin, certains sujets restent tabous même pour ce type d'actes produits à des fins humoristiques (dans cette optique, nous avons constaté que les attaques concernant les sphères intime et privée des actants engendrent des réactions violentes).

L'ambiguïté de ces formes de plaisanterie ou badinage peut facilement conduire à une mauvaise interprétation ou à des malentendus ; il faut toujours savoir compiler la bonne dose d'humour avec la bonne dose de violence. Tant que ces règles sont respectées (et elles le sont dans nos émissions), on reste dans la zone des relations à « plaisanterie » et dans la pseudo-impolitesse sans basculer dans la « véritable » agression verbale...

2.3 Fonctions de l'impolitesse

2.3.1 Pourquoi recourir à l'impolitesse ?

On recourt à l'impolitesse pour une grande diversité de raisons ; une de ces raisons peut être le désir de marquer l'affiliation à un groupe, ou la relation de complicité avec un participant, comme nous venons de le voir. Parfois, il s'agit d'un trait de personnalité ¹⁷³ (cf. Infante & Wigley 1986), ou d'un style d'interviewer particulier (voir *infra*). Mais la plupart du temps, on essaie d'exploiter la première visée de l'impolitesse qui est celle de menacer la face de l'autre mais à des fins précises : intimidation, obtention/préservation de la position de « dominant » ou du contrôle de l'échange, etc. Les stratégies d'impolitesse à « court terme » sont ainsi mises au service des objectifs « à long terme ». Par exemple, pour Lakoff (1989), les attaques des faces dans les interactions aux tribunaux sont liées à la quête de la vérité. L'impolitesse qui va au-delà de la simple dévalorisation des faces est, nous l'avons déjà vu, « stratégique » ou « instrumentale » (cf. Beebe 1995). On recourt donc à l'impolitesse pour atteindre des objectifs bien plus complexes, devant lesquels la politesse s'efface. À noter que nous ne parlons pas ici de la pseudo-impolitesse qui était, en égale mesure, instrumentale, et que nous analyserons tout ce qui est, dans les termes de Kienpointner (1997), impolitesse « non-coopérative », à savoir l'impolitesse comme véritable attaque(s) des faces.

Nous avons retrouvé très peu de références traitant des fonctions de l'impolitesse ; les plus intéressantes, à nos yeux, appartiennent à Kasper (1990), qui distingue entre l'impolitesse « affective » (“rudeness due to lack of control”), l'impolitesse stratégique (“strategic rudeness”) et l'impolitesse ironique (“ironic rudeness”); à Beebe (1995), qui reconnaît deux fonctions principales de l'impolitesse : “to get power”, et “to vent negative

¹⁷¹ “First of all, absent members of a group should not be joked about since such behaviour would be equal to betrayal or backstabbing (Lennox-Terrion and Ashforth 2000)”. (Dyrel, 2008: 257 – 258)

¹⁷² “The second condition is that the target of an ostensible putdown ought to be able and willing to laugh at him or herself (Lennox-Terrion and Ashforth 2000).” (*ibid.*)

¹⁷³ “[V]erbal aggressiveness is a personality trait which leads one to attack the self-concept of others instead of, or in addition to, refuting their positions on issues’ (P.68).” (Swift & Vourvoulias, 2006: 2)

feelings” ; et, enfin, à Culpeper (2011)¹⁷⁴, notre classification s’inspirant, en partie, de son modèle (voir plus loin).

La compréhension des raisons qui sous-tendent le recours à l’impolitesse est censée nous aider à mieux évaluer le caractère légitime ou non légitime des actes menaçants pour la face. Nous rappelons que certains actes impolis (expression du désaccord, rejet du discours de l’autre, attaque directe, etc.) sont, comme nous l’avons déjà expliqué, conventionnalisés pas le genre polémique. Dans ce cas, les actes impolis appropriés au contexte sont peu probables d’être qualifiés d’impolis, explique Culpeper : “[it] is a particular usage that is highly unlikely to be interpreted as impolite” (Culpeper, 2011 : 181). D’ailleurs, nous remarquons qu’il n’y a pas de métalangage vis-à-vis de l’impolitesse (aucun participant ne reproche à l’autre/aux autres d’être impoli) ; par contre, nous retrouvons parfois des métacommentaires sur le taux de violence ou d’agressivité des antagonistes (voir *infra*), encore une preuve de la nécessité d’intriquer dans le système de la politesse la notion de violence/agressivité verbale. Nous observons que les invités, systématiquement attaqués par les chroniqueurs, ne leur reprochent pas la violence elle-même (à laquelle ils s’attendent probablement), mais plutôt l’excès de violence.

L’impolitesse « stratégique » (comme la violence verbale d’ailleurs) joue dans nos *talk-shows* trois fonctions principales :

- il s’agit, tout d’abord, de la fonction de divertissement de l’impolitesse — **l’impolitesse-spectacle**¹⁷⁵ (Culpeper (2011) parle de « **entertaining impoliteness** », que l’on pourrait traduire par l’impolitesse « divertissante ») ;
- **l’impolitesse** est aussi **expression du « pouvoir »** et, en ce sens, elle s’apparente en partie à la « coercive impoliteness » de Culpeper (impolitesse « coercitive ») ;
- enfin, l’impolitesse peut avoir une fonction de **déstabilisation** et de **provocation**.

Dans chaque émission, les trois « facettes » de l’impolitesse sont visibles mais à des degrés différents ; en tout cas, les trois fonctions sont intimement liées (lorsque les participants sont provoqués, le combat pour la suprématie devient plus spectaculaire, et, nous le savons déjà, le « spectacle du conflit » est la visée principale des *talk-shows*).

2.3.2 Impolitesse-spectacle

Le fait que l’impolitesse est divertissante (“entertaining”) n’est point surprenant si l’on pense que le conflit en général, et les confrontations régies par des règles en particulier (les sports), exploitent l’agression et la violence au nom du spectacle. Dans le même ordre d’idées, l’humour et l’impolitesse ou la violence verbale ont toujours été associés, la preuve étant que, aujourd’hui, le genre télévisuel le plus « agressif » est représenté, selon Chory (2010), par les séries télévisées de type comédie (les “sitcoms”¹⁷⁶), du moins sur le continent américain. À la télévision française, les *talk-shows* rassemblent ces deux éléments divertissants — le combat (certes, verbal), et les séquences/rubriques humoristiques —, qui ont comme dénominateur commun le fait qu’ils se réalisent à travers une « violation » symbolique de la face et du « territoire » des participants.

¹⁷⁴ Culpeper (2011) range l’impolitesse affective parmi les autres fonctions de l’impolitesse. Nous n’avons pas rejoint cette vision parce que, dans notre corpus, l’impolitesse affective n’est pas automatiquement stratégique ; au contraire, plus l’impolitesse est chargée d’émotions, moins elle est instrumentale...

¹⁷⁵ Le syntagme « impolitesse-spectacle » nous appartient.

¹⁷⁶ “In fact, consistent with the idea that impoliteness can be entertaining, today the TV genre with the most verbal aggression is comedies/sitcoms.” (Chory 2010: 182)

Nous avons mentionné les conflits dominés par des normes : nos *talk-shows* en font partie, malgré l'apparente liberté de manœuvre accordée aux participants ; en effet, nous avons l'impression que ces règles ne sont que virtuelles (la dose forte d'impolitesse contribue à cette illusion de telle sorte que l'on a l'impression que tout est permis...). Malgré cette « autobordélicisation pour shooter l'audimat »¹⁷⁷ voulue, l'émission se déroule selon des normes bien précises ; par exemple, le public présent en studio a le droit de réagir à certains moments (applaudissements, huées, ovations plus ou moins contrôlés et demandés sur commande), comme il a l'obligation de ne pas le faire dans d'autres (chez Ardisson, par exemple, les spectateurs ne doivent pas bouger « pendant le *jingle* » de telle ou telle séquence, etc., ponctuant ainsi les différentes rubriques du *talk-show*). Certaines normes sont plus ou moins négociables, telle que l'obligation de chaque invité chez Ruquier de choisir et, par la suite, de commenter ce choix, d'une caricature liée à l'actualité de la semaine ; dans l'émission diffusée le 3 avril 2010, Françoise Hardy a refusé de choisir un dessin en justifiant ainsi sa décision :

(80) extrait 8

248 FH- celui-là étant déjà pris' je euh j'ai- je n'ai rien choisi du TOUT j'sais pas\
parce que je les trouve tous vulgaire:::s' bas\ faciles\ 'fin\
250 FH- ça manque de finesse voilà'

D'autres normes sont moins souples, ainsi quiconque les transgresse risque « d'être traité de tricheur, voire d'en être exclu » (Jost, 2005 : 93) et perd sans doute sa face devant le public (départ du plateau, refus de débattre, etc.). L'existence de ces règles qui attachent, selon Jost, les *talk-shows* au monde ludique¹⁷⁸, au monde du jeu¹⁷⁹, est la première source de divertissement ; car, comme les règles de chaque jeu, elles sont « porteuses d'un plaisir pour le téléspectateur » (*ibid.*).

Les autres sources de divertissement sont l'humour ludique (chaque émission comporte des moments, voire des séquences entières humoristiques) ou vexatoire, et l'impolitesse ou la violence verbale, inhérentes au contrat et au scénario des *talk-shows*. Chaque rubrique des *talk-shows* est fondée sur des actes menaçant la face d'une personne/groupe *in praesentia* ou *in absentia*¹⁸⁰. Dans *ONPC* par exemple, l'*intro* de l'animateur (composée de commentaires ironiques et humoristiques qui ne visent jamais les personnes présentes sur le plateau) est suivie par un enchaînement d'interviews avec chaque invité, où les « meneurs de jeu » sont plutôt les deux chroniqueurs, et nous le savons bien, leur style d'interviewer peut être parfois particulièrement agressif. D'autres séquences, telles que le choix des dessins satiriques et « le mur d'images » se prêtent aux mêmes règles du jeu. Nous remarquons que le divertissement se fait donc toujours aux dépens de quelqu'un, et la critique, afin d'être spectaculaire, doit être violente. En outre, l'échange polémique comporte lui aussi une dimension de spectacle, de divertissement : « faire polémique, 'c'est [...] faire des petites phrases pour amuser la galerie' : faire du spectacle, en somme » (Simone Weil citée par Gelas, 1980 : 47).

¹⁷⁷ Van Son, 2004: 205.

¹⁷⁸ Le monde ludique (voire figure 1) est intermédiaire entre « le monde de la fiction, auquel il emprunte ses règles, et le monde réel, qui lie de façon diverse le joueur au monde du jeu » (Jost, 2005 : 90).

¹⁷⁹ À ne pas confondre le « ton ludique » et le « monde ludique » (*ibid.*), bien que le ton soit « la dimension prééminente du genre » ; rappelons-nous que, dans les *talk-shows*, certains sujets sont quand même traités sur un ton sérieux...

¹⁸⁰ La rubrique intitulée « ceux qui n'ont pas pu venir ce soir » donne l'occasion à l'animateur de jouer le rôle d'humoriste et de lancer des attaques à divers personnages de la scène publique et médiatique, bien évidemment absents du plateau de *ONPC*.

La production des actes impolis au nom du divertissement ou du spectacle est à attribuer à l'animateur et aux intervenants. Le *talk-show* devient un espace où les normes communément admises ne sont plus valables de telle sorte que l'on n'y retrouve plus la déférence qui est habituellement montrée à certains invités. Comme le constate Montgomery :

"In all of these shows, although the guests continue to be celebrities, they frequently are not allowed the deference and the discursive space allowed in earlier shows. Dame Edna Everidge, [...] often humiliates her interviewees, treating them more as victims than guests [...] (see Tolson 1991)". (Montgomery, 1999: 105)

Dans le cas de nos *talk-shows*, il ne s'agit pas d'humilier les invités, mais plutôt de les mettre mal à l'aise, de les pousser à des aveux inédits et à des réactions atypiques (compte tenu de leur statut social/politique) ; bref, il s'agit de les obliger à s'adapter à l'espace du divertissement, à « endosser » un rôle autre que celui joué quotidiennement. Quand il s'agit de mettre à l'aise un invité, Ardisson excelle. Les questions de l'animateur, allant de la pure indiscréditation :

(81) extrait 16

102 A- dites-moi/ euh deux couples deux échecs[†]
 103 MR- (haussement des épaules)
 104 A- votre mère/ elle était trop possessive c'est ça[†]

aux accusations et allusions déstabilisantes

(82) extrait 16

185 A- [...] je vais vous poser une question très sérieuse\ à votre avis/ François Mitterrand est-ce que c'est un socialiste/ ou un vichyste déguisé en socialiste pour prendre le pouvoir[†]
 (silence 3'')
 186 MR- c'est une question trop brutalement formulée
 187 A- mais c'est mon genre/

mettent en danger la face de ses invités et font à la fois « les délices » du public. Les participants, piégés ainsi, reprochent cela à l'animateur (**186 MR**), qui n'hésite pas à reconnaître la « brutalité » de son style de questionnement. La violence verbale, l'impertinence et la « rudesse » des critiques semblent être aussi appréciées dans l'émission de Ruquier :

(83) extrait 12

41 EZ- c'est tellement étonnant comme les gens ont tellement l'habitude de ne PLUS être contestés quand ils viennent à la télévision\ que dès qu'il y a un débat un peu rude/ et après c'est ça qui est amusant/ et ben tout de suite on parle d'amou:r d'assentiment/ c'est ridicule\ c'est simplement- on a le droit de discuter d'avoir des- des oppositions/ c'est quand même beaucoup plus amusant que quand on est dans la flagornerie et euh::: le- vraiment dans le lèche-bottes quoi/

En effet, une émission (trop) « polie » est moins rentable, médiatiquement parlant ; si ces *talk-shows* sont divertissants, leur potentiel de divertir le public ainsi que leur spectacularité ressortent : (a) d'un décalage par rapport aux principes de la politesse, (b) et d'une dimension de contestation des « pouvoirs » et de renversement de valeurs, articulés autour d'un jeu « dangereux » des faces et de l'éthos. Tout ce qui est norme paraît plat, ennuyant, stérile ; comme au carnaval, ou aux Saturnales, les élites sont nivelées, les tabous sont abolis, les limites de ce qui est permis sont poussées « plus loin ». La figure du bouffon ou « fou du roi », centrale dans le carnaval, mais aussi dans ce genre d'émission, annonce cet écart par rapport aux codes sociaux et aux normes de la bienséance. Depuis l'époque des fêtes des fous du carnaval, peu de choses ont en vérité changé ; le principe est le même (abolition et défi des normes, inversion des pouvoirs, etc.), seuls les personnages ont changé : les bouffons ont été remplacés par les représentants des médias (animateurs, chroniqueurs, journalistes),

« les vieux évêques du Moyen Âge ont simplement cédé la place à des intellectuels [...] tandis que les conseillers d'antan, corrompus et impopulaires, sont devenus des ministres plus ou moins honnêtes, rarement intelligents, toujours cyniques et sans grand projet qui les dépasse. » (Meyer, 2005 : 43-44)

La transgression des règles de politesse devient l'axe central autour duquel se déroule l'ensemble des échanges dans ces émissions ; on déclare qu'il est grand temps que tout le monde soit un peu « impoli », car, paraphrasant George Orwell¹⁸¹, on ne *peut* pas, et surtout on ne *veut* pas, être tout le temps poli : “On the whole, human beings want to be good, but not too good, and not quite all the time”...

« ce que nous inventons pour ne pas penser à nous-mêmes et à l'horreur de notre condition (...) depuis les peuples qu'il faut asservir, si nous sommes César, jusqu'aux êtres qu'il faut posséder, si nous sommes Don Juan. (MAURIAC, Mémoires intérieurs, 1959, p. 142) »¹⁸²

Bien pratiquée, l'impolitesse peut être mise au service de l'émergence de la vérité. La notion de vérité reste, soit dit en passant, essentiellement relative, puisque « ce qui semble vrai à l'un (et aux autres) peut être faux pour l'autre (et les autres) » (Lagorgette, 2012 : 5). Le concept de vérité change lorsque l'on passe de la perspective de l'accusateur et l'on se place dans la perspective de l'accusé : l'image que ce dernier a de lui-même (ou veut afficher) est parfois en discordance totale avec l'image projetée et surtout avec l'image que l'accusateur lui attribue. Apporter des preuves ou des arguments afin de justifier l'impolitesse et la violence verbale et la dénonciation devient « alors une mission, non une occupation, car il faut que la vérité¹⁸³ soit révélée au monde, à grand renfort de tropes (Angenot 1982) » (Lagorgette, 2012 : 6). Le rôle des co-animateurs et, moins souvent, des animateurs, est justement (d'essayer) de « démasquer » à travers l'impolitesse, et parfois la grossièreté et la vulgarité (notamment dans le cas d'Ardisson). Ils sont dotés d'une mission symbolique, Lagorgette arguant en ce sens que les actes d'agression verbale qui répondent aux critères de vérité et bonne foi deviennent des commentaires « ‘acceptables’/‘raisonnables’ » mais qui restent, au fond, blessants.

L'espace des deux *talk-shows* est « carnavalisé » ; la carnalisation doit être vue plutôt comme une façon de voir le monde, comme une pratique communicationnelle marquée par la liberté (d'expression), par le rire (qui, nous l'avons vu, a trait à l'humour badin comme à la violence verbale), et par une visée de dénonciation. Dans ce cadre l'impolitesse est par doublement (voire triplement) exploitée au nom du spectacle télévisuel :

(a) elle est destinée à divertir le public et connaît, en vue de cet objectif, des stratégies et des mises en scène diverses (ironie, satire, humour, etc.) qui vont souvent au-delà des simples plaisanteries ; les actants, conscients d'être en représentation, savent aussi que l'impolitesse fine, spectaculaire, insolite, est meilleure que la politesse plate ;

¹⁸¹ Source : http://www.bookbrowse.com/quotes/detail/index.cfm?quote_number=182 (consulté le 06 avril 2013).

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Même si ce concept de vérité passe, dans notre analyse, dans l'arrière-plan, il ne faut pas oublier que, au plan juridique, il reste central. C'est lui qui fait, d'ailleurs, la distinction entre diffamation, calomnie, outrage, et injure, etc. Produits en public, ces « péchés de langue » (Larguèche 2009) sont régis par la loi qui punit, par exemple, la calomnie (l'imputation délibérée des fautes, défauts, etc., qui sont faux) mais non pas la diffamation et la médisance (médire, c'est faire connaître les défauts d'autrui en les croyants vrais), à condition que le diffamateur apporte des preuves à l'appui de ses propos. Nous reviendrons sur ces notions dans un des chapitres d'analyse où il sera question de la violence verbale dans les *talk-shows*.

(b) elle est dénonciatrice et relève « d'une sorte d'affranchissement provisoire de la vérité » (Bakhtine, 1970 : 18). Comme l'explique Meyer (2005), l'insolence, l'insulte, qui découlent de l'impolitesse, représentent un défi, un irrespect des normes¹⁸⁴ : le but n'est pourtant pas la simple contestation des règles, mais cet « affranchissement » de la vérité, et la mise en question de la légitimité de ceux qui détiennent le pouvoir. Les cibles privilégiées des co-animateurs semblent être les politiciens : ceux-ci « subissent » le même traitement appliqué à ceux qui ne font pas partie de l'« élite » (sportifs, comédiens, chanteurs, simples citoyens, etc.). Les chroniqueurs non seulement remettent en cause l'image et l'identité politiques de leurs invités, mais ils le font à travers la dérision ou la caricature¹⁸⁵ et, parfois, avec une certaine attitude condescendante (voir *infra* partie III, chapitre 1). Le pouvoir est (symboliquement) enlevé à ceux qui le détiennent dans la sphère sociale et politique, comme dans le monde renversé du carnaval :

« Le carnavalesque est marqué, notamment, par la logique originale des choses 'à l'envers' 'au contraire', des permutations constantes du haut et du bas (la roue), de la face et du profil, profanations ; couronnements et détronements bouffons. La seconde vie, le second monde de la culture populaire s'édifie dans une certaine mesure comme une parodie de la vie ordinaire, comme 'un monde à l'envers'. » (Bakhtine, 1970 : 19)

Le pouvoir appartient désormais aux co-animateurs, qui en usent et abusent à travers les attaques *ad hominem* et la raillerie, en conformité avec les clauses du contrat du *talk-show*. L'impolitesse devient ainsi une affirmation et une expression du pouvoir...

2.3.3 L'impolitesse comme (re-)affirmation et expression du « pouvoir »

En effet, l'impolitesse relève également d'une lutte pour le pouvoir, pour la manipulation et le contrôle de l'adversaire. Le **pouvoir**, de manière générale, représente le potentiel d'une personne d'influencer une autre personne ou de résister à l'influence de celle-ci. Si, dans la sphère socio-politique, le pouvoir est détenu par les élites, quel que soit leur domaine de participation (élites politiques, médiatiques, sociales, experts en communication, etc.), dans nos émissions le pouvoir symbolique est alloué aux animateurs et à leurs chroniqueurs ; les animateurs ont un pouvoir plutôt au niveau formel (distribution et durée de la parole, sujets de discussion, etc.), tandis que les co-animateurs détiennent le pouvoir au niveau des rapports de places. Corrélativement, les invités se trouvent (du moins au début de l'échange), en position de faiblesse, étant « conviés » à se justifier devant leur intervieweurs et devant le public. N'oublions pas que les élites représentant la cible privilégiée de tout discours de dérision qui est doublé par cette dimension de contestation et de mise en cause, qu'il s'agisse des programmes télévisés (*talk-show*, *sketch*, parodie, etc.), ou qu'il s'agisse des genres de la presse écrite (chronique, pamphlet, caricature, etc.).

L'expression de ce pouvoir passe par l'exercice de l'impolitesse. D'ailleurs, l'impolitesse est susceptible d'émerger surtout dans des interactions asymétriques, où les rapports sont par définition inégalitaires¹⁸⁶ dans le sens où le locuteur et l'interlocuteur ne

¹⁸⁴ « Insolite, insulte, insolence : autant de variation sur un même thème que consacre l'étymologie. *Solere* : avoir l'habitude. Insolence : défier les coutumes, ce qui se fait, ce qui est socialement établi. » (Meyer, 2005 : 10)

¹⁸⁵ Nous avons vu que (presque) toute attaque est acceptée, tolérée si elle se fait à travers ou déclenche le rire ; comme le souligne Bakhtine (1970 : 81), le rire est la « conscience nouvelle, libre, critique ».

¹⁸⁶ Cette asymétrie ne renvoie pas à l'attribution de la parole, ni au statut (social, publique) des protagonistes, mais aux rôles interactionnels d'interviewé (qui, assez souvent, devient synonyme de « victime »), placé *a priori* en position « basse », et d'intervieweur(s) (ou d'« agresseur(s) ») occupant dans cette hiérarchie la position « haute ».

sont jamais sur le même plan (ils sont, à tour de rôle, en position « basse » et en position « haute »). Le pouvoir, ainsi conçu, n'est pas réciproque, puisque deux actants ne peuvent pas occuper simultanément la même position (la place du locuteur se définit toujours par rapport à celle de son interlocuteur et *vice versa*) :

« chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse ; ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélatrice ». (Flahault, 1978 : 58)

Les séquences de débats et de polémiques des *talk-shows* sont des combats pour la domination comprise dans le sens des rapports de place mentionnés ; non seulement les rapports complémentaires (intervieweur – interviewé) sont annulés et remplacés par des rapports asymétriques, mais l'instance médiatique s'arroge le rôle d'interrogateur et de « juge » évaluant les actes, discours, identités, des invités. Obtenir et maintenir ce pouvoir symbolique équivaut ainsi à « dominer » l'autre ; le fait de vouloir dominer « n'a pas en soi un caractère blessant », affirme Languèche (2009 : 50-51), ou du moins tel est le cas des activités fondées sur la compétitivité :

« des compétitions, des sports, des jeux, tout ce qui nécessite qu'il y ait toujours des gagnants et des perdants. Gagner est certes une marque de domination mais celle-ci est éphémère et ponctuelle, et en tout cas le domaine où elle s'exerce est particulier et restreint. »

Même si dans nos émissions, il s'agit de vaincre et de convaincre, la dynamique interpersonnelle est complètement différente de celle des situations évoquées par Languèche car les rôles dévolus sont marqués par un déséquilibre¹⁸⁷. Il est donc question de gagner (ou de perdre), d'avoir raison (ou tort), de mettre en valeur (ou de dévaloriser) sa face ; l'impolitesse est ainsi instrumentalisée en vue de cet objectif : dominer (symboliquement) son interlocuteur¹⁸⁸.

La notion de « pouvoir » peut concerner plusieurs aspects des interactions verbales ; French & Raven (1959) identifient par exemple cinq formes de pouvoir qu'un locuteur peut exercer sur son interlocuteur : le pouvoir de récompense (“reward power”), le pouvoir de coercition (“coercive power”), le pouvoir de légitimité (“legitimate power”), le pouvoir d'expertise (“expert power”), et, enfin, le pouvoir de référence (“referent power”), auxquels nous ajoutons le pouvoir de contestation du pouvoir (que nous avons déjà abordé en passant). Les trois premiers types sont associés au rôle formel de l'actant dans un échange. Parmi ces bases de pouvoir, nous gardons l'idée du **pouvoir de légitimité** qui est inhérent à la position attribuée à une personne. Cette notion renvoie au rôle joué par un actant, rôle qui justifie, ou légitime les formes d'impolitesse auxquelles il recourt ; nous allons voir que, plus l'interactant est « fort » (dans l'optique de l'hierarchie interactionnelle), plus il sera impoli.

Culpeper parle de **la force « coercitive » de l'impolitesse**, qui restreint les paramètres d'action de la « cible » : “coercive action that is not in the interest of the target, and hence involves both the restriction of a person's action-environment and a clash of interest” (Culpeper, 2011: 226). Elle se manifeste donc dans les variations des rapports de forces qui représentent d'ailleurs un élément constitutif de toute interaction conflictuelle (polémique, dispute, etc.) ou compétitive (entraînements sportifs ou dans l'armée, etc.). C'est donc également le cas de nos *talk-shows*, où les acteurs cherchent constamment la

¹⁸⁷ Tandis que dans le cas d'une compétition, les participants ont des rôles et statuts similaires.

¹⁸⁸ Ce système des rapports des places fonctionne à l'instar d'un balance : tout acte impoli (critique, reproche, accusation, attaque) confère au locuteur une position haute, et à la cible une position basse. Néanmoins, il faut ne pas perdre de vue que certains FTAs (notamment ceux dépassant le seuil d'acceptabilité) peuvent nuire autant (voire davantage) au locuteur qu'à son interlocuteur...

« minoration » et la domination de l'autre à travers la manipulation de son discours et le contrôle de ses « mouvements » interactionnels. Il paraît que les participants « forts » ont tendance à exercer ce type d'impolitesse « coercitive » :

“A powerful participant has more freedom to be impolite, because he or she can (a) reduce the ability of the less powerful participant to retaliate with impoliteness (e.g. through the denial of speaking rights), and (b) threaten more severe retaliation should the less powerful participant be impolite in return.” (*ibid.*: 227-228)

Nous voyons ainsi que **l'impolitesse devient**, dans certains cas, **un moyen d'expression/ d'exercice du pouvoir** et, de par sa force coercitive, un moyen de gérer, de contrôler le conflit. En d'autres termes, plus on est impoli ou violent, plus on a des chances de confiner l'interlocuteur dans une position de « dominé ». Si, dans *ONPC* les co-animateurs semblent être ceux qui détiennent le « pouvoir », dans les débats de *TLMP*, où la guerre verbale est donnée uniquement entre les invités, un d'eux sera plus agressif essayant de remporter la victoire. Les co-animateurs disposent d'une liberté de manœuvre plus large et d'un degré d'impolitesse plus important que les invités, « privilège accordé » par leur rôle d'« agresseurs » et de « déstabilisateurs ». Ayant donc une place dominante au moment de l'échange, ils recourent à l'impolitesse afin de garder leur place et de limiter les actions de leurs interlocuteurs.

C'est la raison pour laquelle leurs interventions débutent généralement en force (afin de déstabiliser et intimider l'invité), et se poursuivent et finissent sur la même tonalité allant parfois jusqu'au K.O. verbal :

(84) extrait 2

- 28 A- [...] vous avez déjà entendu les premiers arguments d'Arno Klarsfeld\ euh Michel Polac\ qu'est-ce que vous pensez de ce dossier[†]
 29 MP- écoute:z je vous avoue que je euh je trouve que c'est un dossier extrêmement grave\ extrêmement sérieux^ je me vois pas discuter avec monsieur Klarsfeld\ parce que j'arrive pas à le prendre au sérieux\ [...]

(85) extrait 7

- 69 EN- il faut lire les deux parce que ce sont deux livres qui se contredisent\ en réalité [...] dans *Identité* vous êtes INCAPABLE de la moindre ironie^ pour une raison simple vous refusez la forme minimale\ qui est d'accepter les critiques\ [...] cette forme d'ironie vous ne l'acceptez pas parce que vous n'acceptez qu'une chose c'est la génuflexion^ vous n'acceptez qu'une chose\ c'est que Christine Angot dans votre propre journal publie trois pages à votre gloire\ ça c'est le SEUL exercice philosophique ironique que vous acceptez

Les chroniqueurs, dès le début de leurs interventions, « jettent le gant » aux invités ; sans aucune précaution locutoire, ils vont disqualifier leurs interlocuteurs. Ils mettent en question la légitimité de leur statut (29 MP), les « dé-plaçant » (*cf.* Windisch 1987) et les re-plaçant (attribution d'une image différente de celle affichée) ; ils critiquent avec acharnement leurs œuvres (69 EN), essayant de mettre en exergue l'incohérence de leur discours¹⁸⁹ et de leur pensée. Dans cette optique, l'impolitesse est l'exercice d'un **pouvoir de dévoilement des impostures, de mise en cause, de dénonciation et de déstabilisation** de ceux qui ont l'autorité « officielle », reconnue.

Dans le cas d'un duel verbal, se montrer impoli devient aussi une tactique de blocage des éventuelles contre-attaques et de maintien du pouvoir. L'impolitesse est « aggravée » par divers facteurs : les coalitions formées (notamment dans le cas des chroniqueurs de Ruquier), l'exagération et l'accumulation de leurs attaques et des « phrases

¹⁸⁹ Relever les éventuelles incohérences de l'autre, c'est une stratégie de décrédibilisation, puisque l'on renvoie à un éthos incohérent ou instable : « l'effet-girouette est fort dommageable à la construction de l'éthos » (Kerbrat-Orecchioni & Constantin de Chanay, 2007 : 312).

assassines » contribuent, évidemment, à la préservation d'un rapport de places où les invités sont bloqués dans une position « basse ». En outre, du point de vue argumentatif, les locuteurs qui occupent la position seconde sont, selon Hutchby, plus « puissants » :

“power can be analysed as a discursive phenomenon by examining the opening structure, or ‘design’, of calls to the show, which requires the caller to ‘go first’ and express their point of view on some issues before the host, who ‘goes second’. In argumentative discourse, second position is claimed to be more powerful than first position in that it enables the host ‘to critique or attack the caller’s line simply by exhibiting scepticism about its claims, challenging the agenda relevance of assertions, or taking the argument apart by identifying minor inaccuracies in detail’ (1996b: 495).” (Thornborow, 2002: 22)

Bien que les chroniqueurs débutent les cycles de violence verbale, ils occupent, argumentativement parlant, une position seconde dans les polémiques ou les débats, venant critiquer un discours antérieur (celui des invités). Dans cette optique, les co-animateurs semblent avoir un « avantage » supplémentaire, la face des invités étant doublement exposée : d'abord, devant les caméras (la simple acceptation de participer dans l'émission présente de multiples menaces pour leur face), ensuite en argumentant leurs idées, livres, philosophies, etc. (tout ce que l'on argumente risque d'être contre-argumenté, rejeté, etc.)

En effet, les (co-)animateurs et certains invités entrent dans le jeu avec un tel avantage (leur position « haute »), mais il est intéressant de noter que cette hiérarchie n'est pas fixe — elle peut être renversée à tout moment. Une place « n'est jamais gagnée pour de bon, comme l'atteste l'expression *se faire remettre à sa place* » (de Nuchèze & Colletta, 2002 : 134). Le pouvoir est donc dynamique et négociable¹⁹⁰, il est produit dans l'interaction (malgré l'existence d'un scénario pour l'émission), il peut être obtenu (aussi) par ceux qui se trouvent en position « basse », comme il peut être perdu par ceux qui le détiennent au début. Le débat avec Caroline Fourest (que nous analyserons plus loin) illustre brillamment ce renversement de rôles où les « agresseurs » deviennent, à leur tour, « victimes » et sont combattus sur leur propre terrain, avec leurs propres armes. C'est une agression « compensatrice » qui est (aussi) légitime, car la polémique émerge et crée en même temps un contexte de violence verbale réciproque. L'impolitesse et la violence deviennent ainsi des tactiques en vue de l'obtention de contrôle, car, afin d'acquérir et de préserver le pouvoir, il faut d'abord l'exercer.

Les techniques d'exercice du pouvoir et de gestion du conflit sont fort nombreuses et surtout sont accumulées et compilées, fait qui intensifie la force de chaque « coup » ; parmi celles les plus redoutables, nous mentionnons :

- **la reprise du discours d'autrui**, qui permet à l'agresseur de manipuler le discours et, à la fois, l'image d'autrui. Contrôler les propos de quelqu'un revient à contrôler la personne elle-même, car la guerre a lieu au niveau verbal :

(86) extrait 9

18 RY- oui' et souve:nt il y en a qui sont là depuis douze ans et i' y a plus de souffle'
plus d'imagination\ donc c'est pas forcément un vote d'adhésion'

19 EZ- mais vous les avez pas battus quand même'

21 EZ- donc vous étiez pire qu'eux alors¹

22 RY- c'est ce que j'explique' c'est bien le contexte

25 EN- non mais\ non mais' une équipe qui a perdu cinq zéro dit' on a été battus' par des adversaires à bout du souffle\ ben heureusement\ ils avaient pas de souffle sinon\

¹⁹⁰ “[P]ower is highly dynamic, fluid and negotiable”. (Bousfield & Locher, 2008: 9) “[It] is relational, dynamic and contestable”. (Culpeper, 2008: 38)

Les co-animateurs déforment plus ou moins subtilement le discours de l'invitée lui infligeant une orientation argumentative différente (de celle initiale) qui va vers une conclusion défavorable pour l'image de Rama Yade. Habilement exécutée, cette « mutilation » du discours peut influencer, voire changer, la représentation que le public aura de leurs interlocuteurs.

- **la gestion de la parole** : exercer un pouvoir sur autrui revient à exercer un pouvoir sur sa parole. Interrompre autrui, s'emparer du crachoir et essayer de l'occuper le plus longtemps possible équivaut à « clouer le bec » à son/ses adversaire(s) comme on dit, surtout lorsque cette stratégie est aggravée par une intonation autoritaire :

(87) extrait 2

82 AK- euh si- ok [
 83 CB- [laissez-moi parler[↑] moi je suis du Maroc[↓] je sais c'que c'est l'immigration[↑]
 155 CB- je peux parler[↑] je peux parler[↑] sinon je pars je vous ai laissé parler[↓] [...]
 159 AK- c'est tellement évident c' qu'il dit[↑] (montrant **EZ**) mais c'est tellement évident
 c' qu'il dit[↑] c'est une évidence [
 160 CB- (criant) [je peux parler[↑] ô: je peux parler[↑] je dis juste

- **les procédés d' « agression tropique »** : comme nous l'avons déjà mis en évidence, dans le cas des procédés d'agression détournés, les attaques peuvent s'avérer encore plus blessantes que celle directes. Le locuteur n'a nullement l'intention de dissimuler complètement la violence de ses propos (la cible arrive généralement à « lire » le véritable message de ses propos), mais juste de leur donner une apparence (plus) tolérable et plus spectaculaire (c'est la double visée : nuire et séduire...).

- **l'emploi des mots/expressions « fort(e)s », des images qui choquent, des questions rhétoriques** dont la réitération et l'accumulation ont un caractère coercitif sur l'interlocuteur. L'usage de ces mots est plus qu'un moyen d'offenser l'adversaire, c'est un procédé de rabaissement de son statut, de gestion du conflit et de manipulation de l'opinion publique, car ces mots « touchent » le public acquérant ainsi une valeur argumentative :

(88) extrait 2

155 CB- [...] ça s'appelle quoi[↑] ça s'appelle terroriser les gens c' qu'il dit là[↓] des
 centaines de millions de gens[↑] qui vont débouler chez vous

(89) extrait 4

154 EN- dans votre livre pareil vous êtes mort de peur:::/ vous disparaissiez[↑]

La principale fonction de ces mots/syntagmes est d'effectuer un « ré-aiguillage » (cf. Constantin de Chanay & Kerbrat-Orecchioni 2007) de l'éthos de l'adversaire à qui on attribue une place et un statut différents de ceux qu'il affiche.

- **l'accumulation et la forte densité des stratégies d'amplification de l'impolitesse**, de l'exagération et l'usage des adjectifs, adverbes, etc. au sens absolu (exemple (90)), passant par la métaphore (exemple (91)) et allant jusqu'à la répétitions et l'exclamation dramatique (exemple (92)) :

(90) extrait 13

148 CA- ce qui est quand même très ennuyeux c'est que euh bon on l'a compris[↓] vous êtes là
 avec une pensée extrêmement conservatrice[↑] très réac
 220 CA- =parce que votre bouquin c'est ultra narcissique[↑] totalement nostalgique[↑] et
 totalement déprimant[↑] non mais sincèrement[↑]

(91) extrait 4

225 EN- si vous deviez résumer/ euh votre passage au gouvernement\ d'une phrase/ j'en ai choisi deux pour vous qui appartiennent au patrimoine classique français^

227 EN- SOIT une citation de *Les Fourberies de Scapin*/ Molière\ que diable allait-il faire dans cette galère\ OU (.) Alphonse Daudet\ alors le loup se jeta sur la petite chèvre (.) et la mangea (.)^ [...] alors vous êtes une chèvre qui s'est fait manger toute crue† ou vous êtes fourvoyé dans une galère qui vous allait pas au fond† on a un peu cette impression en vous lisant\

(92) extrait 18

16 CA- quelle obsession des origines monsieur Ramadan/ quel débat républicain† quelle belle manière de défendre le communautarisme que de s'abriter des origines de leurs partenaires

Les protagonistes *hyperbolisent* le désaccord et le conflit (alors que, de façon générale, on *euphémise* les désaccords et on *hyperbolise* les accords) en vue de l'exercice du pouvoir sur autrui, et transforment, à travers l'exagération, l'éthos de l'adversaire « de façon à ce que s'imprègne sur les auditeurs une image abjecte des cibles » (Vincent *et. al.*, 2008 : 81).

Nous avons vu que l'impolitesse et le concept de « pouvoir » sont intimement liés, l'impolitesse étant, dans la plupart des cas, coercitive¹⁹¹ et restreignant la liberté d'action de la personne attaquée ; nous avons vu aussi que, généralement, les actants accèdent ou gardent la position dominante à travers l'impolitesse, entre la position « haute » et la violence langagière existant un rapport de directe proportionnalité. Cette fonction est donc inhérente à l'impolitesse ; d'ailleurs, Beebe (1995) soutient que l'impolitesse permet soit de déjouer les émotions négatives (c'est l'impolitesse “affective”), soit de s'emparer du pouvoir. Et plus un participant est « puissant », moins il sera poli¹⁹² et moins il atténuera ses attaques¹⁹³. Enfin, nous précisons qu'une distinction doit être faite entre le “*power-over*” (voir Locher 2004) — le **pouvoir exercé sur quelqu'un** (c'est l'acception que nous avons adoptée ici) — qui renvoie aux relations hiérarchiques de contrôle, dominance, manipulation, etc. ; et le “*power-to*” — le **pouvoir d'effectuer une action** — qui renvoie plutôt aux droits (virtuels) que le participant possède et dont il peut se servir dans une interaction (par exemple, l'animateur a le pouvoir de changer la thématique de la discussion, de donner et d'enlever la parole, etc.). Les deux notions sont pourtant connexes, car les actants atteignent leurs objectifs en manipulant les droits qui leur ont été alloués.

2.3.4 La fonction de provocation et de déstabilisation

Nous n'allons pas trop insister sur cette troisième fonction qui est intimement liée aux deux premières. Elle partage avec la fonction de divertissement l'objectif principal : celle de faire émerger le spectacle audiovisuel (quels que soient les moyens), et se juxtapose en partie à la fonction de maintien/obtention du pouvoir, car les stratégies de provocation influent sur le comportement de l'interlocuteur. La déstabilisation de l'adversaire est donc une forme d'expression du pouvoir mais aussi un acte de provocation, d'incitation à la riposte.

¹⁹¹ Selon Locher & Bousfield (2008 : 8) “impoliteness is an exercise of power as it has arguably always in some way an effect on one's addressees in that it alters the future action environment of one's interlocutors”.

¹⁹² “This prediction has been supported in by experimental studies particularly regarding competitive situations [...] and exploitative TV shows (e.g. Culpeper 2005a)”. (Culpeper, 2011: 227-228)

¹⁹³ “In some settings with institutionalized power, such as labor-management disputes including manipulative or loaded questions, whereas less powerful participants use more hedges and mitigation (Fairclough, 1989; O'Donnell, 1990; Walker, 1987: 64-66).” (Rees-Miller, 1999: 1095)

Ceux qui déclenchent la polémique, le conflit, et qui jouissent d'une « dose » d'impolitesse plus grande, sont, conformément au script en partie préétabli, les participants qui ont (au moins au début) le pouvoir – les chroniqueurs et les animateurs :

(93) extrait 7

33 EN- j'ai plusieurs choses à dire[/] sur l'affaire Botul c'est vrai qu'on va pas faire toute la soirée non parce qu'il y a des choses plus intéressantes[\] d'abord moi quand j'ai appris que vous parlez d'un philosophe imaginaire dans votre- moi j'ai cru que c'était une autobiographie[/]

Nous voyons ici que Naulleau n'hésite pas à mettre mal à l'aise son interlocuteur (Bernard-Henri Lévy) tentant à déclencher, par le biais des attaques des faces, ses dérapages. Dans *TLMP*, le rôle de « fauteur de trouble » revient à l'animateur lui-même, qui encourage constamment le conflit (exemple 94)) et provoque ses invités à travers des questions ou des affirmations scandaleuses (exemple (95)) :

(94) extrait 13

26 A- (à EZ) moi je te prenais pour un macho[/] mais tu te laisses faire là[/]
 49 A- je veux avoir l'avis de Francis[\] Francis est-ce que vous êtes d'accord avec ça déjà[↑]
 50 FH- (très calmement) mais (.) bien sûr que no:::n[/]
 53 A- il est passé de l'autre côté[/]

(95) extrait 14

158 A- [...] il y a Mazarine[/] qui a été quand même élevée aux frais de l'état pendant des années[/] [
 159 JG- [comme ça l'état[↑] élevée aux frais de l'état ça veut dire quoi ça[↑] enfin on vous a demandé aux frais de qui ont été élevés vos enfants[↑]
 161 JG- [...] c'était aux frais de Mitterrand[/] qu'est-ce que ça peut faire[↑] c'était sa fille[/] il l'élevait comme il voulait[^] et moi aussi mes enfant s sont élevés aux frais de l'état parce que je suis payé par l'état[^] ça veut dire quoi cette formule[↑]
 162 A- et au quai Branly c'était un appartement [
 163 JG- [ben il a un appartement de fonction[/] il met qui il veut dedans[/] ça vous regarde[↑]

Ces stratégies discursives incitent à l'imitation : les offenses initiatives entraîneront des ripostes qui, à leur tour, déclencheront une autre défense, etc. Les attaques et les contre-attaques donneront ainsi lieu à des cycles ou des séquences plus ou moins longues, plus ou moins spectaculaires d'agression verbale.

2.4 Impolitesse et émotion

Culpeper (2011) articulait la définition de l'impolitesse autour de deux dimensions essentielles – celle de l'intentionnalité et celle de l'émotion :

“Impoliteness is a *negative attitude towards specific behaviours* occurring in specific contexts. [...] Situated behaviours are viewed negatively – considered ‘impolite’ – when they conflict with how one expects them to be, how one wants them to be and/or how one thinks they ought to be. *Such behaviours always have or are presumed to have emotional consequences* for at least one participant, that is, they cause or presumed to cause offence.”¹⁹⁴ (Culpeper, 2011: 23)

Nous avons déjà abordé la première dimension qui reste problématique puisque l'on ne peut pas véritablement connaître l'intention du locuteur (on peut la supposer et refléter cette supposition dans notre réaction). Dans le même ordre d'idées, et cela représente le dénominateur commun de l'intentionnalité et de la subjectivité dans l'impolitesse, le discours effectif peut ne pas correspondre aux émotions que l'on veut/essaie de communiquer ou que

¹⁹⁴ Notre accentuation.

l'on éprouve ; en d'autres termes, l'intentionnalité ainsi que les émotions, bien qu'elles constituent des éléments essentiels dans la définition et la compréhension de l'impolitesse, restent difficilement (re)connaissables et conceptualisables d'un point de vue théorique.

Nous constatons donc que, aborder la question de la subjectivité langagière dans le cadre des interactions verbales n'est pas chose facile puisque : « tout langage est plus ou moins affectif » (c'est donc une question de degré), cette subjectivité pouvant revêtir « des formes très différentes, jusqu'à devenir irreconnaissable » (Windisch, 1987 : 98). Mais le vrai défi vient lorsqu'il s'agit d'aborder la gestion des émotions en relation avec les notions de politesse, et surtout d'impolitesse et de violence verbale. Bien évidemment, nous ne tentons pas de cerner en totalité un phénomène aussi complexe que les émotions, nous nous proposons uniquement de donner un aperçu de quelques aspects essentiels relatifs à son fonctionnement et à son impact dans les *talk-shows* télévisés.

En effet, notre intuition, ainsi que les codes de la bienséance ou des bonnes manières, nous indiquent que l'expression des émotions en public est blâmable. Dans cette optique, la politesse irait de pair avec un certain contrôle de soi, tandis que l'impolitesse suggérerait un manque de « maîtrise de soi » : « *Ne point s'émouvoir me semble la vertu première d'un homme bien élevé* » (Boylesve cité dans Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 51), la civilité et l'expression des émotions étant conçues, dans les traités de savoir-vivre, comme des concepts opposés. Mais il y a des émotions qui ne se disent pas, et, dans ce cas, être poli revient plutôt à ne pas montrer ses émotions, qu'à « *ne point s'émouvoir* ». Ainsi, la politesse rime avec dissimulation, apparence, et (pourquoi ne pas l'avouer ?) duplicité et hypocrisie¹⁹⁵ — perdant ses vertus libératrices pour devenir un « carcan supplémentaire de la répression intérieure » (Coppel, 1991 : 170) —, tandis que l'impolitesse devient l'expression de la transparence et de la sincérité. Van Son (2000 : 198) s'interroge sur la même question, mettant en exergue la nature paradoxale de la politesse : « Peut-on être 'poli' si la règle est d'être constamment sincère ? ». Parfois il faut donc choisir entre une impolitesse sincère, et une politesse insincère...

Appliquée aux corpus oraux, cette conception de « premier ordre » de la politesse comme maîtrise de soi est contestée, puisque l'on peut se laisser emporter par notre subjectivité dans la production des actes flattant la face de quelqu'un, tout comme l'on peut l'attaquer en restant cependant calme et civilisé. Autrement dit, la politesse et les émotions peuvent cohabiter : les actes polis refléteraient des émotions¹⁹⁶ positives, tandis que les actes impolis seraient l'expression des sentiments négatifs. Quelle que soit l'orientation axiologique des affects, ceux-ci semblent surgir toujours en cas de violation d'attente ; ainsi, l'émotion représente une « *réaction affective sous l'effet d'une situation inattendue* » — « la violation d'une attente quelconque est le principal 'agent causatif' des expériences émotionnelles de la vie de tous les jours » (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 52).

Les choses se complexifient lorsque l'on a affaire à des phénomènes « hybrides », comme la politesse ou impolitesse stratégique¹⁹⁷, et d'autant plus dans le cadre des échanges télévisés dotés d'une dimension de représentation (la métaphore théâtrale de Goffman est actualisée ici avec plus d'acuité...). Non seulement on doute de la sincérité et de l'intégrité

¹⁹⁵ « Dès d'abord, c'est l'ambiguïté de la notion de politesse qui frappe : hypocrisie, mensonge, absence de spontanéité, instrument de classement social, négation de l'impertinence, pure forme qui se moque de la morale pour les uns, elle est pour les autres — et parfois les mêmes — une œuvre d'art sociale, un contrat d'humanité, la manifestation formelle du respect de l'autre, l'indispensable discipline qui rend possible la sociabilité. » (Comte-Sponville, 1991 : 19)

¹⁹⁶ Les émotions sont définies par Kienpointner (2008) comme des processus psycho-physiques ressenties comme des sentiments puissants (« psychophysical processes which are experienced as strong feelings ») de type positif ou de type négatif.

¹⁹⁷ Nous appréhendons la politesse ou l'impolitesse stratégique comme le type de comportement (im)poli orienté vers une finalité autre que la simple valorisation (et/ou préservation) ou l'attaque des faces.

des émotions « montrées » *par* et *dans* les médias, mais on peut, en toute légitimité, supposer qu'il y en a (beaucoup) qui restent dissimulées. Nous pensons donc que la dimension publique et médiatique des échanges influe largement sur le dévoilement des émotions dont l'expression peut être exacerbée (pour l'obtention de certains effets ou la manipulation du public, etc.) ou, au contraire, restreinte ; car exprimer ses (vrais) sentiments est une arme à double tranchant : le public peut ne pas aimer celui dont le visage est impénétrable, ni celui qui n'est plus maître de soi-même...

Quelques précisions s'imposent avant d'aller au cœur de la problématique. Afin de traiter du rapport émotions — impolitesse — maîtrise de soi, nous avons trouvé pertinent de (ré)effectuer, en amont, la distinction entre l'impolitesse initiative et l'impolitesse réactive (voir 2.2.1.). Compte tenu de la nature stratégique de l'impolitesse initiative, nous avons conclu que celle-ci n'est pas orientée par des émotions, mais elle vise plutôt la provocation de certaines réactions chez le récepteur (l'interlocuteur, la cible des attaques, ou bien le public) ; il s'agit donc, dans ce cas, d'une manipulation des émotions en vue d'une finalité précise... Il en va tout autrement dans le cas de l'impolitesse réactive, qui est plus ou moins spontanée, plus ou moins contrôlée du point de vue des affects, d'où la production des dérapages émotionnels non prévus.

La maîtrise des affects dépend essentiellement de la personnalité du locuteur, aspect que nous ne pouvons pas exploiter ici comme il se doit. De nombreux chercheurs ont examiné l'influence de la personnalité¹⁹⁸ sur l'intensité des émotions ressenties, intensité qui se reflète par la suite dans le comportement verbal des interactants. En effet, cette donnée a un impact considérable sur l'intensité et l'expression de l'émotion et de l'impolitesse, mais nous ne pouvons en tenir compte en toute rigueur, puisque, tout d'abord, il nous est difficile de connaître la vraie personnalité des actants (et cela d'autant plus qu'ils sont en représentation) ; et, deuxièmement, il existe des normes sociales quant à l'expression des affects — soit le cadre n'est pas, parfois, favorable au dévoilement des émotions, soit, il comporte un scénario qui précise les émotions que les actants doivent éprouver¹⁹⁹ (les émotions sont, dans cette optique, des automatismes sociaux²⁰⁰)...

Plusieurs aspects peuvent donc avoir un impact direct sur l'intensité et l'expression des affects dans le cadre de nos *talk-shows* :

1. La dimension médiatique, qui peut, d'une part, favoriser ou inhiber l'expression des affects, et, d'autre part, accroître ou diminuer leur intensité. La dissimulation ainsi que la feinte et le surjeu des émotions sont dus à ce facteur essentiel qui oriente la performance communicationnelle des acteurs.
2. Le point de vue considéré : la légitimité de l'impolitesse affective change lorsqu'on se déplace de la perspective du locuteur à celle du récepteur. Comme nous allons le voir, l'identité du récepteur ne se limite pas uniquement à l'interlocuteur ou à la cible directe de l'attaque, mais elle comprend également le reste des actants et les spectateurs ; les réactions du public — huées, applaudissement, rires, ovations — traduisent les émotions ressenties (approbation, désapprobation, indignation, etc.) vis-à-vis de la performance des acteurs.

¹⁹⁸ Pour un état de l'art de ces études voir Campano (2008).

¹⁹⁹ "Emotions are supposed to fit the circumstances", argumentent Heise & Calhan (1995: 223) ; ainsi, lors des funérailles, par exemple, l'expression des émotions telles la joie ou le contentement est considérée comme inappropriée, voire comme extrêmement impolie. Dans cette perspective, Heise & Calhan parlent des normes d'émotion ("emotion norms") qui nous indiquent ou dictent en quelque sorte le type de sentiment qu'il faut ressentir, son intensité ou sa durée : "norms exist to 'specify the type of emotion, the extent of emotion, and the duration of feeling that are appropriate in a situation' (Smith-Lovin 1994 : 118)" (*ibid.* : 224).

²⁰⁰ Voir Heise & Calhan 1995.

- 3.** Dans chacune des perspectives considérées, l'expression des émotions est fonction :
- de la capacité de maîtrise de soi du locuteur ;
 - du cotexte (s'agit-il d'un élément déclencheur ou bien d'une riposte, d'une contre-attaque ?) : la politesse ou l'impolitesse du récepteur s'aligne sur la politesse ou l'impolitesse du locuteur ;
 - de la légitimité²⁰¹ et de la pertinence de l'attaque (moins l'attaque est légitime, plus la réaction sera violente) ;
 - le degré d'implication ou la portée de l'offense : la cible réagira différemment lorsque le FTA est vécu comme une intrusion dans sa sphère publique, ou dans sa sphère privée. Aussi va-t-elle riposter plus ou moins agressivement si l'attaque touche directement à sa propre personne, ou bien à une des valeurs, intérêts, etc. qu'elle défend.

La prise en compte de ces paramètres, que nous résumons dans le schéma ci-dessus, nous semble indispensable lorsqu'on s'intéresse à la fonctionnalité et à l'impact des émotions.

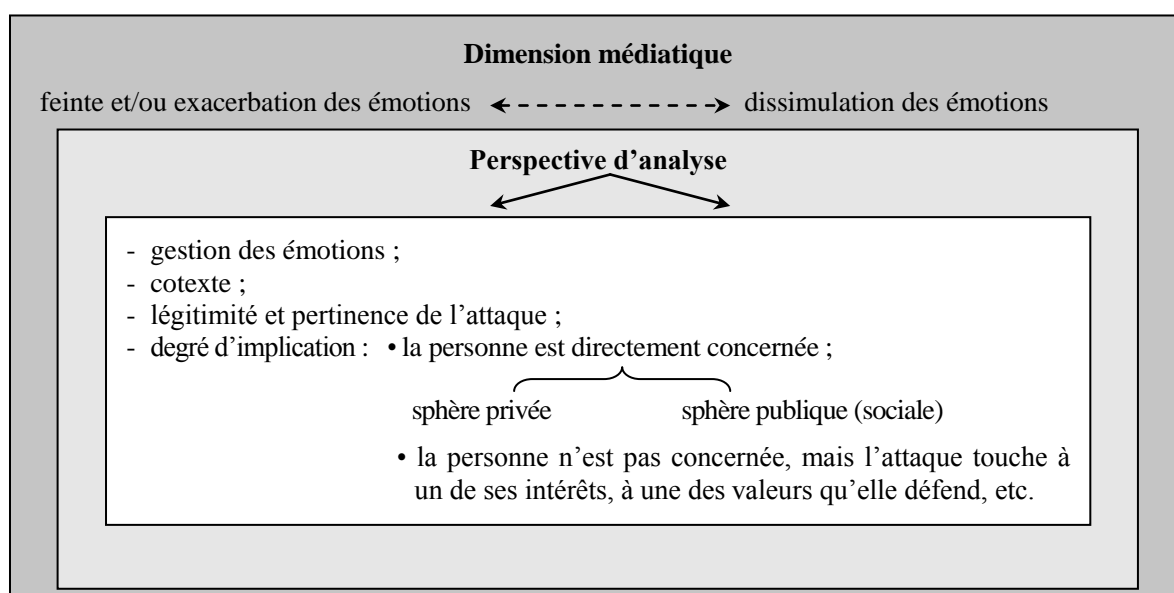


Figure 17 : registres d'analyse de la composante pathémique

Cela dit, nous articulons notre aperçu de la composante pathémique autour de trois problématiques qui nous paraissent essentielles : **(a)** les émotions dans la perspective de la production, **(b)** et de la réception ; **(c)** enfin, le rapport émotions — argumentation. L'investigation des émotions dans notre corpus nous amènera, nous l'espérons, à une meilleure appréhension et compréhension du fonctionnement de l'impolitesse et de la violence verbale.

(a) Les émotions dans la perspective de la production

Toute forme d'impolitesse ou d'agression verbale nous semble empreinte de subjectivité, sans que les émotions transparissent automatiquement dans le langage ; les jugements évaluatifs, les critiques, les reproches, les attaques personnelles explicites, tout paraît sous-tendu par une émotion particulière (réelle ou feinte)... L'espace des *talk-shows* est l'espace d'une parole libre qui ne prétend aucunement à l'objectivité.

Dans le cas de l'impolitesse initiative, l'agression est instrumentale, ou stratégique, et est motivée par des finalités autres que le simple désir d'offenser l'autre ; il s'agit, en

²⁰¹ « 'Anger is a response to unjustified insults' » (Haidt cité dans Culpeper, 2011 : 62)

l'occurrence, de la spectacularisation de certaines rubriques (la chronique littéraire, les polémiques ou les débats) et du déclenchement d'un conflit verbal, notamment entre les chroniqueurs de *ONPC* et les invités. Les « agresseurs » sont conscients du fait que, plus l'attaque initiale est violente, plus la réponse/riposte sera à, son tour, violente. Pour ce qui est de la gestion des émotions pour cette forme d'impolitesse, les choses sont assez complexes ; il nous est difficile de trancher entre les émotions mises en scène et les émotions sincères, vu le caractère instrumental et la médiatisation de ce type d'impolitesse. Pour la spectacularisation de l'échange, les émotions suggérant l'aversion²⁰² sont parfois exacerbées :

(96) extrait 1

10 EZ- ah non' je HAIS ça

11 EZ- je hais ça à un point inouï' c'est-à-dire que (.) euh: j'ai lu (.) j'ai lu' mais alors ça a été une souffrance inouïe'

Il nous semble que, dans la plupart des cas, l'évaluation négative est (davantage) hyperbolisée, et parfois accompagnée d'un ton moqueur (mis en italique dans **47 EN**), que l'évaluation positive (soulignée dans **49 EN**) :

(97) extrait 3

47 EN- [...] euh monsieur Attali' [...] est-ce que vous aviez vu venir la crise parce que euh tous ces livres qui se multiplient' qui vont se multiplier' ça fait penser un peu à une extrait météo' on a toujours le temps de la veille mais jamais celui du lendemain' donc il y a un peu: un côté...

49 EN- non mais simplement pour vous dire que je vous trouve extrêmement convaincant' dans la première partie du livre qui correspond à la crise après ça se complique' [...]

Cela dit, les évaluations et les critiques initiant un échange ou une séquence conflictuel(le), plus ou moins visiblement chargés d'émotions, restent, dans leur majorité, instrumentales, provocatrices, et appellent à la riposte et aux représailles ; la cible, pour sauver sa face, pour ne pas paraître perdant devant le public, se voit obligée de répliquer...

(b) Les émotions dans la perspective de la réception

Si l'expression des émotions dans l'impolitesse initiative est stratégique, il en va différemment dans le cas de la réception et de la perception du discours. L'impolitesse réactive se veut moins « prévisible » que celle initiative (les attaques des chroniqueurs nous semblent, plus ou moins préparées, calculées, par avance), mais plus chargée d'affectivité et, généralement, proportionnelle (du point de vue de l'agression) à la menace initiale. Quant à la manière dont les actants gèrent leurs émotions dans ce cas, nous avons repéré deux cas de figure possibles : dans le premier, les émotions sont (plus ou moins ouvertement) communiquées et, dans une certaine mesure, « maîtrisées », contrôlées ; dans le second cas, nous avons affaire à des explosions non prévues d'émotions (colère, indignation, embarras, etc.), malgré le fait que l'on se trouve toujours devant un auditoire.

Commençons avec la première situation. L'impolitesse réactive se traduit, le plus souvent, par des actes de représailles (souvent) proportionnels, en termes d'agression, aux énoncés-déclencheurs. Parfois, les ripostes s'accompagnent d'« énoncés d'émotion » (Plantin 1997 ; Doury 2000) :

(98) extrait 13

65 FH- moi je suis atterré parce que j'ai l'impression que votre livre est'- je suis totalement- peut-être je suis totalement nul en disant ça je l'ai pas lu' mais de ce

²⁰² Cela nous a semblé la traduction la plus adéquate du terme anglais “dislike” qui serait plus pertinent pour décrire l'émotion à laquelle nous voulons renvoyer.

que j'écoute j'ai l'impression que c'est un livre qui en plus attaque d'une façon tout à fait SOURnoise/ et je le dis là:::\`

67 FH- vous allez peut-être sauter au plafond\` aux homosexuels/ vous avez l'air de dire que c'est régresser/ que de trouver plus de féminisme dans l'homme/\` c'est honteux\`

Nous avons ici un premier cas **d'impolitesse explicitement affective**, née d'un sentiment évident d'indignation²⁰³ :

“Affective aggression is a response to some event or change in the environment, or to the mental representation of such an event (e.g., a memory of having been insulted). Most social psychologists consider aggression to be not spontaneous, but reactive”. (Geen, 1998: 2)

Les « énoncés d'émotion » évoqués ci-dessus associent trois dimensions, plus ou moins facilement identifiables :

- (1) un « lieu psychologique de l'émotion » (le locuteur) ;
- (2) un « inducteur d'émotion » (donc un déclencheur) : « votre livre », qui sert également pour l'argumentation et la justification de l'émotion en question ;
- (3) enfin, une « émotion plus ou moins spécifiée » : « je suis atterré ».

Tout en état « un cri du cœur », l'expression de la subjectivité nous paraît disqualificatoire et menaçante pour la face de l'autre²⁰⁴ qui est ainsi « pénalisé » d'avoir transgressé (du moins, selon l'avis du locuteur) une limite ou règle sociale. L'inscription de l'affectivité dans le discours acquiert donc une fonction de critique et de contestation évidente, bien qu'implicite, et peut être mise au service de l'argumentation (voir plus loin).

Passons maintenant au deuxième scénario retrouvé dans notre corpus : **les dérapages émotionnels**, non prévus par le scénario de l'émission (*non attendus*) mais probablement *désirés* par les spectateurs, et relevant de l'**impolitesse « volcanique »** (Beebe, 1995). Ce type d'impolitesse est décrit par Culpeper (2011 : 222) comme étant l'expression « non contenue »²⁰⁵ des émotions (“the unrestrained expression of emotion”), comme une « agression » répondant à une autre : “we experience emotions, particularly anger, in response to frustration, and give vent to them with aggression” (*ibid.*). Dans ce cas, l'expression de la subjectivité n'est plus contrôlée, d'où son caractère inattendu et essentiellement menaçant non seulement pour la face de l'interlocuteur, mais aussi pour celle du locuteur ; en effet, c'est un type d'impolitesse particulièrement complexe, car, bien que le défolement émotionnel soit dirigé vers autrui, il est fort possible que celui-ci nuise (davantage) au locuteur lui-même qu'à la cible. C'est exactement ce qui se passe dans l'extrait 20 (voir les annexes), où Arno Klarsfeld jette son verre d'eau vers son adversaire Robert Ménard. La violence devient ici physique et est « dangereuse pour celui qui la laisse éclater car elle divise le public en deux camps : ceux qui lui donnent raison et ceux qui lui donnent tort » (Jost, 2011) et désavouent la personne qui se montre incapable de contrôler ses émotions.

Généralement l'impolitesse réactive (contrôlée ou non) est moins stratégique que l'impolitesse « initiative », car elle vise la libération des émotions négatives provoquées par les attaques. Moins l'impolitesse est impulsive, plus elle est instrumentale, visant à atteindre

²⁰³ Comme nous l'avons déjà mentionné, certaines émotions sont associées à certains types d'attaques ; dans l'exemple (98), nous avons l'indignation, ou la colère, provoquée par une attaque concernant non pas la face du locuteur (FH), mais sans doute des valeurs, idéologies, etc. auxquelles il adhère.

²⁰⁴ « L'insulteur est en position haute (Kerbrat-Orecchioni 1992) parce qu'il se présente comme étant légitimé de disqualifier son interlocuteur ; il est aussi en position haute du seul fait qu'il a saisi une faille chez l'autre ». (Vincent & Bernard Barbeau, 2012 : 4).

²⁰⁵ Notre traduction.

un but autre que ce simple défolement pathémique (acquérir le pouvoir, capter l'attention des autres participants ou du public, etc.). Elle fonctionne comme un mécanisme d'autodéfense dont la légitimité n'est pas contestée ; en revanche, l'intensité de ces ripostes doit rester confinée entre certaines limites, faute de quoi elles seront jugées comme inappropriées...

Nous avons mentionné que les dérapages émotionnels ne sont pas toujours (et uniquement) produits par la cible ou la victime d'une attaque, mais (aussi) par d'autres invités ou par le public. Un même énoncé peut susciter des émotions et des réactions (similaires ou distinctes) chez des actants différents ; par conséquent, nous avons affaire à plusieurs types de récepteurs (et de réactions émotionnelles) :

a. La « victime » : la charge émotionnelle des réactions varie considérablement, allant de la violence verbale explicite, en tant que riposte et mécanisme d'autodéfense, jusqu'au silence et/ou la fuite. Il est rare que l'on ait l'occasion de témoigner de véritables fuites du plateau (que nous avons, par ailleurs, interprétées comme des déviations par rapport au script préétabli de l'émission), mais le caractère d'exception fait justement que « ces épisodes vont s'inscrire dans les mémoires, de façon plus ou moins nette ou floue » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 20). L'émotion n'est pas exprimée uniquement verbalement, mais aussi par ce geste témoignant de l'indignation, l'embarras ou la colère de la victime — le départ impromptu (annoncé verbalement ou pas) en plein milieu de l'interview. Jacques Attali et Muriel Robin quittent le plateau de *ONPC*, transgressant ainsi le contrat de l'émission et contrevenant aux attentes spectatorielles (les réactions²⁰⁶ du public en témoignent) :

(99) extrait 12

37 MR- *c'est comme ça (elle sort du plateau)*

(huées et applaudissements du public)

38 P- *Mu-ri-el' Mu-ri-el'*

(100) extrait 3

77 JA- *maintenant je m'en vais\ bonsoir'*

(huées du public, JA sort du plateau)

Le type de sujet abordé ainsi que le statut mobilisé au moment de la confrontation peuvent en égale mesure renforcer la dimension émotionnelle de l'interaction ; des thèmes à caractère polémique, susceptibles d'éveiller les « passions » (le racisme, l'antisémitisme, l'intégrisme religieux, l'immigration, etc.) peuvent provoquer des *clashes* passionnés et activer cette impolitesse « affective ». Regardons les extraits suivants :

(101) extrait 2

139 EZ- *uniquement sur le logement Charles Berling' non non\ et puis je finis là-dessus*

140 CB- *si c'est juste pour dire des conneries'*

141 EZ- *non mais je dis pas plus que vous*

142 CB- *eh ben ça m'étonnerait'*

(102) extrait 2

168 CB- *moi je juge pas' [je suis juste un citoyen qui essaie juste de*

169 AK- *[oui enfin\ ça c'est du blabla'*

170 CB- *non' (.) c'est pas du blabla*

171 AK- *si:::'*

172 CB- *non c'est vous qui faites du blabla' c'est vous qui faites des réductions de sens permanentes' et c'est votre pensée qui est comme ça*

Il convient de mentionner que, dans l'émission *ONPC* diffusée le 16 septembre 2006, l'acteur Charles Berling est venu aborder le cas des sans-papiers de Cachan et la question de

²⁰⁶ En absence de toute manifestation du public lors de l'attitude hostile de Michel Polac envers l'invitée (Muriel Robin), nous avons considéré que les réactions du public concernaient le départ de celle-ci.

l'immigration, de façon affective et impliquée, tandis que son adversaire, Arno Klarsfeld, ici représentant d'un pouvoir politique, adopte une posture moins « affective », plus distanciée. Les arguments de Charles Berling s'articulent autour du « *dispositif de places* » (Micheli 2008) pathémique qui oppose : les « malheureux » (les immigrés en situation irrégulière) et leurs « persécuteurs » ou, du moins, les responsables (les représentants politiques de l'état français) ; nous ajoutons à ce dispositif la position de « témoin » (remplie par le locuteur lui-même), ce qui donne plus de « force » et de véridicité à son discours. Le discours de Charles Berling est ainsi passionnel et articulé autour de son vécu personnel, de la description de la souffrance²⁰⁷, des arguments *ad misericordiam*, tandis que l'argumentaire d'Arno Klarsfeld (comme celui de Zemour d'ailleurs) est plus rationnel et essentiellement axé sur les faits, les statistiques, les décisions politiques, etc.

b. Un autre actant (qui n'est pas forcément inclus dans le groupe des opposants, et qui généralement joue le rôle de témoin²⁰⁸) ; c'est, un exemple en quelque sorte atypique, car l'acte d'impolitesse « volcanique » est produit par un participant extérieur au conflit (Christine Angot) :

(103) extrait 2

- 107 EZ- c'est débile\ mais je vais vous dire pourquoi les gens vous disent ça\ parce que
EUX\ après\ ils supportent cette destruction de leur mode de vie\ parce qu'il y a
trop de petits enfants qui parlent pas bien français^\ le niveau d'école [baisse
- 108 CA- [ah:::/ mais
c'est pas possible/
- 109 EZ- c'est la RÉALITÉ c'est la réalité/
- 110 CA- (en criant) mais arrêtez avec ce discours\ mais c'est pas possible\ on peut pas
entendre des choses pareilles\ [c'est pas vrai ça
- 111 EZ- [mais si\ mais parlez avec les gens
- 114 CA- mais je vous rappelle que c'est un discours PROFONDÉMENT raciste que vous êtes en
train de tenir\ (applaudissements du public)

Le dérapage émotionnel traduit les mêmes émotions de colère ou révolte, et surtout d'indignation²⁰⁹, de l'invitée qui, même si elle n'est, à aucun moment de la confrontation, directement visée par le discours (offensant) du chroniqueur, réagit au nom des valeurs qu'elle défend (égalité, antiracisme, etc.). Bien que ce soit une « explosion » violente non attendue, elle semble être approuvée par le public qui applaudit l'invitée et marque ainsi l'adhésion à son discours.

Nous avons remarqué que l'intensité de cette impolitesse volcanique est, dans la majorité des cas, directement proportionnelle à la gravité des attaques, hormis d'autres facteurs qui pourraient y jouer — une hypersensibilité des invités, leur état d'âme au moment du *clash*, une méconnaissance des règles du « jeu » (comme dans le cas de Muriel Robin qui a avoué ne pas avoir su « comment était construite l'émission »). Plus le FTA initial est grave, plus la riposte sera violente et chargée émotionnellement.

²⁰⁷ Extrait 2 :

68 CB- [...] quand on va là-bas\ on voit des enfants avec des gens cassés\ on voit des gens qui en plus sont des immigrés de première génération\ donc ils sont extrêmement humbles\ qui travaillent dans la clandestinité donc ils ont peur\ ce sont des populations qui arrivent d'Afrique\ et qui ont un regard terrorisé face à ces policiers^\

²⁰⁸ Ces actants ont, cependant, la légitimité et le droit d'intervenir dans la discussion ; leurs interventions seraient, *a priori*, légitimes, c'est la charge émotive importante qui devrait être mise en question...

²⁰⁹ L'indignation, la colère et la révolte sont rangées dans la catégorie des « *agent-based* » ou « *attribution-of-responsibility emotions* » (Ortony *et al.* 1988), dans le sens où elles sont provoquées par et orientées vers un agent. Ce sont des émotions associées avec l'attribution de la responsabilité (de leur production) à quelqu'un d'autre. On considère ainsi que le producteur d'un dérapage émotionnel n'en est pas (entièrement) responsable, raison pour laquelle l'impolitesse « volcanique » passe, dans la plupart des cas, pour légitime.

c. Le public : les réactions du public traduisent en permanence les émotions ressenties vis-à-vis des « mouvements » discursifs des actants. Lorsque les attentes spectatoriennes sont satisfaites, les spectateurs sifflent, applaudissent, rient ou ovationnent (nous avons noté ces mêmes types de comportements dans le cas des actes menaçants initiatifs ou réactifs)). Lorsque l'on dépasse le seuil d'acceptabilité, ou bien on ne respecte pas le contrat de l'émission (départ brutal du plateau, par exemple), la désapprobation de l'auditeur est exprimée à travers des huées. L'intensité de ces réactions est fonction de l'intensité de l'acte offensant ; l'expression des émotions peut largement influencer le discours du locuteur, puisqu'elle est, pour les actants, un indice essentiel quant à leur performance communicationnelle (les ajustements discursifs sont souvent faits suite à ce genre de manifestations).

(c) Les émotions et l'argumentation

Il nous a semblé inévitable de jeter un coup d'œil sur le rapport entre les émotions et l'argumentation. Cette question a sûrement trait à la notion de *pathos*, définie comme « l'émotion que l'orateur cherche à susciter dans son auditoire, car il importe de toucher aussi bien que de convaincre si l'on veut emporter l'adhésion » (Amossy, 2006 : 10), mais elle va plus loin que cela. Nous allons nous-mêmes aller plus loin que la notion de *pathos* et nous allons observer comment l'émotion est mise au service de l'argumentation, surtout si l'on a une vision large de l'argumentation à l'instar d'Amossy (*ibid.* : 37) qui la conçoit comme un ensemble de

« moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné. »

L'inscription de la subjectivité dans le langage a une fonction argumentative, notamment dans le contexte des polémiques, des débats, ou des joutes verbales comme c'est le cas de nos *talk-shows*. Les « énoncés d'émotion » fonctionnent à ce niveau dans un double sens : ils viennent appuyer les actes menaçants formulés (essayant de les justifier, de les rendre pertinents ou tolérables), et touchent le public dans une tentative d'obtenir son adhésion et de déclencher son empathie. C'est « l'émotion dans l'argumentation », pour emprunter les termes de Plantin (2011), mais ce rapport est bilatéral, car on peut également parler de « l'argumentation de l'émotion » (*ibid.*) : on peut « justifier une émotion par l'existence d'un état de choses, tout comme on peut, par exemple, arguer d'une émotion pour justifier une action » (Plantin 2007 cité dans Vincent & Bernard Barbeau, 2012 : 3). Ce double rapport mène à des négociations et à des manipulations du langage affectif intégrées par les interlocuteurs dans leur démarche argumentative :

(104) extrait 5

265 CF- mais regardez dans quel état vous êtes' (.) Eric Naulleau\
(rires de l'A et de CB)

266 EN- non non' mais moi je ne suis pas un représentant du patriarcat'

267 CF- ah vous êtes pas bien ce soir' hein
(applaudissements)

Caroline Fourest attribue à Naulleau un état de malaise (« vous êtes pas bien »), dû, soutient-elle, à l'affaiblissement du « patriarcat », la qualification émotionnelle étant ici au service d'un objectif argumentatif de la journaliste orienté vers la conclusion : « vous êtes paniqué par la modernité ». Comme nous pouvons le constater, cette attribution de subjectivité à fonction d'argument mais aussi d'attaque, est reçue de manière positive par les autres actants et par les

spectateurs, fait qui traduit une certaine maîtrise argumentative et rhétorique de la l'invitée (nous y reviendrons un peu plus loin).

Un bon nombre d'actes utilisés dans ces échanges sont des attaques des faces, des critiques, des reproches, des insultes, autant d'actes qui, du point de vue des théories de l'argumentation, sont renvoyés dans la catégorie des *ad hominem*, qui sont intrinsèquement impolis. Walton classe les arguments *ad hominem* parmi les arguments dits « émotifs » : la menace (*ad baculum*), l'attaque personnelle (*ad personam*), l'appel à la miséricorde (*ad misericordiam*), et l'argument démagogique (*ad populum*), affirmant que ceux-ci ne sont pas rationnels (“rational”) ou raisonnables (“reasonable”) et qu'ils peuvent bloquer ou faire dévier la discussion raisonnée. Cependant, ajoute Walton, ils peuvent être acceptés en tant qu'arguments raisonnables lorsqu'ils contribuent aux fins du dialogue dans lequel les participants sont engagés ; en outre, Walton argue que les émotions peuvent même accroître la force de l'argumentation. En fin de compte, les arguments émotifs ne seraient pas fallacieux en eux-mêmes, leur pertinence et leur tolérance dépendant essentiellement de l'usage que les locuteurs en font.

La surabondance d'arguments émotifs suppose, certes, des risques, telle la possibilité que la discussion critique se transforme en dispute pure ou en règlement de comptes personnels (qui impliquerait l'abandon de l'enjeu idéologique), ou bien que la discussion soit prématurément achevée (par le refus de débattre ou par le départ d'un des participants). Nous rejoignons pourtant l'idée (contestée par certains) qu'émotion(s) et argumentation ne s'excluent pas réciproquement ; au contraire, ces arguments « imprégnés de pathos ou soutenus par de l'émotif en dépit de leur 'faiblesse' intrinsèque » (Angenot, 2008 : 64) semblent être, dans certaines circonstances, fonctionnels et argumentativement légitimes.

Dans cette optique, nous nous sommes demandé si l'impolitesse « affective », visible à travers les arguments *ad hominem* ou les appels aux émotions, peut être conçue comme partie intégrante de l'argumentation. Cette hypothèse ne devrait pas, à nos yeux, être exclue, la vraie question étant plutôt jusqu'où cette impolitesse peut aller...

Associer émotion et argumentation renvoie aussi à la question de l'art de l'éloquence²¹⁰. Une fois que l'on a établi que tout acte offensant était plus ou moins « émotif », il est temps de voir maintenant comment ce type d'acte est (ou peut être) intégré et toléré dans un discours argumentatif. Il nous semble que l'on peut attaquer son interlocuteur, voire le mettre K.O. ou lui « clouer le bec », tant que l'on fait cela avec tact (au bon moment, au bon endroit, avec les mots justes...), avec « bon goût » (sans tomber dans le dénigrement, la vulgarité ou l'obscénité) et de façon argumentée (on n'attaque pas l'autre de façon gratuite, mais pour appuyer notre position et, éventuellement, pour ébranler la sienne). Il s'agit de ce que Rosier (2012 : 5) appelle « l'effet Cyrano pour désigner à la fois un locuteur-insulteur héros rhéteur²¹¹ et rendre compte de la dimension théâtrale de l'insulte ». De plus, l'introduction d'une dose d'humour (voir l'exemple (104)) est toujours bienvenue et appréciée (notamment par le public) dans les *talk-shows*... Cet « habillage » rhétorique des offenses ne les neutralise pas, autrement dit ne les rend pas moins nuisibles, mais plus acceptables (il y a pour tout type d'échange un seuil à ne pas franchir). Nous revenons ainsi à l'idée de mise en scène, de spectacularisation des émotions, et, nous ajoutons, de l'argumentation. La légitimité argumentative des attaques personnelles trouve ainsi son sens dans leur mise en scène et dans cette maîtrise rhétorique.

²¹⁰ Rappelons-nous que la rhétorique traditionnelle comporte plusieurs éléments : l'*inventio* (trouver les bons arguments pour convaincre), la *dispositio* (savoir exposer ces arguments) l'*elocutio* (conférer au discours un style convenable), l'*actio* (la mise en scène du discours) et la *memoria* (mémoriser son discours).

²¹¹ Voir *infra* l'analyse de la fable de Patrice Leconte.

Quelques remarques finales

Le lien impolitesse – émotions s’est naturellement posé à ce stade de notre recherche, puisqu’« il n’existe pas, d’un côté, une langue purement intellectuelle, et, de l’autre côté, une langue totalement affective » (Windisch, 1987 : 98) ; la question n’était donc pas de délimiter, dans notre corpus, les discours marqués du point de vue affectif, mais plutôt de voir quelles formes prenait la subjectivité des locuteurs et de comprendre son fonctionnement et sa mise en scène. Analyser les émotions dans notre corpus n’a pas été chose facile, notamment à cause de leur caractère « insaisissable : elles [...] glissent au linguiste] entre les doigts », comme le dit Kerbrat-Orecchioni (2000 : 57) ; pour cette raison, nous avons préféré ne pas inclure la dimension pathémique dans la liste des critères d’évaluation, mais tenter d’appréhender brièvement son impact au niveau de la performance communicationnelle des actants, et investiguer son rapport à l’impolitesse.

Partant de l’hypothèse selon laquelle toute forme d’impolitesse est plus ou moins pathémique, nous avons poursuivi la question des émotions en distinguant entre deux cas de figure complexes caractérisant les échanges argumentatifs-confliktuels de nos *talk-shows* :

- (a) l’impolitesse « initiative », où la dimension émotive est manipulée en vue de la déstabilisation des acteurs et du déclenchement d’un conflit ;
- (b) l’impolitesse « réactive » ; nous avons opéré ici une nouvelle distinction entre les ripostes affectives où l’expression des émotions était maîtrisée, et les réactions « volcaniques », des « explosions » non contrôlées d’émotions. Ainsi avons-nous conclu que moins l’impolitesse est maîtrisée, moins elle est instrumentale, et que plus l’attaque initiale est agressive, plus la réponse sera chargée émotionnellement. Les dérapages affectifs spontanés (du moins, ils nous semblent comme tels) sont valorisés au nom du spectacle médiatique ; leur seule connotation négative apparaît au moment où ils nuisent au déroulement de l’échange (provoquant une « rupture »), tel le cas des départs subits du plateau de *ONPC*²¹².

L’impolitesse, apparaît-elle comme plus légitime et plus tolérée (plus pardonnable aussi), lorsqu’elle relève d’un manque de maîtrise de soi ? La réponse varie en fonction d’une multitude de facteurs. Si dans la vie quotidienne on peut avoir tendance à accepter et à tolérer plus facilement les « débordements de langue » (Rainville 2011) et les dérives réalisées sous l’emprise de l’émotion²¹³, il en va autrement dans les échanges télévisés ; pour que l’impolitesse affective soit acceptée, elle doit être justifiée : en d’autres termes, elle passe pour légitime lorsque l’attaque initiale a dépassé, à son tour, le seuil de certaines conventions sociales, morales, etc. Une transgression engendre une autre transgression « et ce, parfois avec excès (Fisher 2004), ce qui accentue sa composante émotive » (Vincent & Bernard Barbeau, 2012 : 3) ; par exemple, l’« irruption » émotionnelle de Christine Angot (exemplaire (103)), réagissant au « discours profondément raciste » de Zemmour, est reçue par le public avec des applaudissements²¹⁴. Cela n’est pourtant pas une règle générale ; le dérapage d’Arno Klarsfeld (geste de violence physique), est unanimement désapprouvé, par les autres invités ainsi que par les téléspectateurs.

²¹² Notre corpus n’inclut pas des départs du plateau dans l’émission *TLMP*, chose qui ne veut pas dire pourtant que de tels dérapages y manquent. Nous nous contentons de citer uniquement le départ de la comédienne Milla Jovovich après que l’animateur a rappelé les antécédents judiciaires de son père.

²¹³ Il est intéressant de noter que la loi ne punit pas les « propos irréfléchis », et cela d’autant moins dans le cas de celui qui, étant « irascible » ou « blagueur », ne pèse pas toujours le poids de ses mots :

« Sur le plan juridique [...], la colère et l’humour présentent des traits apparentés. [...] Les paroles prononcées à la blague ou sous le coup de l’emportement ne sont donc pas les seules jouissant de l’impunité. Toute parole prononcée à la légère donne droit à l’acquiescement. » (Rainville, 2011 : 19)

²¹⁴ Voir l’extrait 2 dans les annexes.

L'impolitesse affective est également ratifiée lorsqu'elle est conçue comme partie intégrante de l'argumentation, malgré la condamnation générale des arguments dits émotifs (les *ad hominem*). Reproche, critique, attaque, (presque) tout semble pouvoir être toléré dans les *talk-shows*, à condition que l'on « soigne » la forme du discours : on rompt avec les principes de la politesse banale et on préfère l'impolitesse spectaculaire et « rhétorique », à travers lesquelles le locuteur essaie à se mettre en valeur tout en rabaissant l'autre et en remportant l'adhésion des « rieurs ».

Il nous semble que la réponse à la question que nous nous sommes posée se trouve dans la mise en scène de l'impolitesse et des émotions. Cette mise en scène est essentielle puisque l'on se trouve dans une situation bi-adressée, où les acteurs s'« exhibent » devant une instance tierce. Ce trio énonciatif (locuteur — allocutaire/locuteur — destinataire) peut induire une certaine auto-censure (sans regard tiers, il existe moins de « limites ») ou, au contraire, une exacerbation (un « surjeu ») et une théâtralisation au niveau de l'agression verbale ainsi qu'au niveau des émotions. Pourquoi recourir à l'humour vexatoire, à la satire, à l'ironie ou à d'autres techniques relevant d'une certaine maîtrise rhétorique, si ce n'est en vertu de ce rapport avec le public ? Il revient ainsi à conclure que la violence des mots ou des émotions communiqués est soit due à un dérapage incontrôlé, soit spectacularisée en vue de la réalisation d'une bonne performance médiatique...

Cette mise en scène des émotions réalisée par le locuteur est doublée par une mise en scène extérieure *via* les dispositifs des *talk-shows* : la présence d'un public censé réagir et évaluer les performances communicationnelles des invités ; le plans et cadrages de filmage (par exemple, les gros plans ou les doubles plans qui affichent simultanément le « persécuteur » et le « persécuté » victime, les caméras guettant les réactions de cette dernière), etc., bref tout contribue à une co-construction des sentiments (qualifiés, d'un côté, par le locuteur lui-même et/ou par les autres actants, et, de l'autre côté, montrés par les dispositifs techniques). Il s'agit d'une présentation de soi volontaire, plus ou moins calculée, et d'une « 'présentation de soi malgré soi' » (Darras, 1994 : 94) dictée par le règne du marché et par les exigences de la néo-télévision selon laquelle « il ne s'agit plus seulement de restituer un spectacle émouvant, mais de rendre émouvant n'importe quel spectacle » (Jost, 2011 : 3). La caméra « scrute les affects qui peuvent se lire » (Darras, 1994 : 94) sur le visage des invités filmés, mais aussi dans leurs gestes (léger tremblement des mains, position du corps, etc.), les obligeant « de s'exprimer, d'afficher à fleur de peau les indices d'une émotion feinte ou ressentie » (*ibid.* : 95). Sauf que cette médiatisation des émotions ne vient pas sans dangers, ajoute Jost (2011) ; parmi ces dangers, le plus nuisant serait la promotion des passions (par tous les genres d'émission) et, corrélativement, la dévalorisation de la pensée critique.

Bien que les *talk-shows* soient des « émissions conversationnelles » (*cf.* Leroux & Riutort, 2012a), fondées donc sur le *logos* (surtout dans les séquences de débat et de polémique qui font l'objet de notre étude), ils sont favorables à l'expression des émotions que tous les dispositifs médiatiques contribuent à théâtraliser. La spectacularisation de la parole se fait à travers cette dimension affective qui peut s'avérer avantageuse pour les invités — notamment pour les politiciens qui voient dans leur participation dans ce genre d'émission l'« occasion exceptionnelle de valoriser leur *humanité*, de rendre visible des passions et des émotions qui les rapprochent des gens ordinaires » (Neveu, 2003a : 118) —, mais en égale mesure désavantageuse : les larmes d'indignation d'Olivier Besancenot (voir la partie III, chapitre 3) dans *TLMP* ont ému certains, révolté d'autres, voire ont servi de sujet de *sketch* humoristique²¹⁵. Les *talk-shows* allient ainsi un modèle fondé sur le débat d'idées et un modèle fondé sur l'expression des émotions et des passions (réelles ou feintes), dans la quête pour trouver la recette parfaite qui garantit le succès médiatique et la longévité télévisuelle.

²¹⁵ C'est le cas pour l'humoriste Dieudonné.

2.5 Conclusion

Dans ce chapitre nous nous sommes proposé de cerner le fonctionnement de l'impolitesse dans tous ses états, telle qu'elle apparaît et est exercée dans *TLMP* et *ONPC*. Le contexte de confrontation de ces émissions nous a offert une gamme hétéroclite d'actes impolis dont nous avons analysé et interprété les formes les plus récurrentes mais aussi les plus complexes du point de vue pragmatique et argumentatif.

Le point de départ dans notre démarche a été la mise en cause des **définitions de l'impolitesse**, qui nous ont semblé, dans leur ensemble, restrictives (l'impolitesse conçue en opposition avec la politesse, l'impolitesse comme violation des normes contractuelles) et peu efficaces pour l'analyse de notre corpus. D'un côté, restreindre la conception de l'impolitesse à la notion de transgression des normes ne convenait pas à nos émissions ni à notre démarche ; de l'autre côté, affirmer que l'impolitesse est la norme venait avec d'autres risques, dont le principal était de voir tout acte impoli comme légitime, comme adéquat aux règles en vigueur. Définir l'impolitesse s'avérait être une chose plus compliquée que nous ne le pensions.

Une investigation des théories de l'impolitesse nous a permis de nous faire une idée sur la manière dont l'impolitesse est perçue linguistiquement ; cet état de l'art a été une démarche indispensable dans notre recherche, bien que, à la fin, nous nous soyons retrouvée peut-être avec plus de questions que de réponses. Pour toutes ces raisons, nous avons tenté d'esquisser et d'expliquer notre propre vision de l'impolitesse. Nous avons retenu donc que l'impolitesse consiste dans la formulation des énoncés (supposés intentionnels) qui portent atteinte à la face d'autrui, que l'impolitesse soit ou non intégrée dans les attentes liées à l'échange. L'avantage majeur de cette définition était qu'elle comprenait les deux cas de figure retrouvés dans notre corpus : les actes menaçants conventionnels (ratifiés donc par le genre), et les actes menaçants non conventionnels (non ratifiés, non attendus) ; en outre, selon notre perspective, l'impolitesse n'est pas (toujours) une forme de communication « déviante » connotée, comme dans les autres théories, et cela parce que, tout simplement, nous ne la percevons pas comme nécessairement négative. Nous nous sommes par la suite interrogée : qu'est-ce que c'est qu'un **comportement dévalorisant** ? Nous pouvons repérer (et, d'ailleurs, nous l'avons fait) toute une série d'actes impolis, mais ce répertoire n'est pas fixe, ni limité. Toute parole, et même l'absence de la parole (silence, évitement), peut devenir offensante ; la façon dont le locuteur met en scène son discours, ainsi que l'écheveau de facteurs co(n)textuels, peut rendre le discours poli ou impoli (encore faut-il distinguer entre le poli ou l'impoli approprié, et le poli/impoli inapproprié...).

Afin que notre définition de l'impolitesse soit véritablement opérationnelle et pertinente pour l'analyse de notre corpus, nous avons été obligée d'ajouter quelques remarques que nous allons récapituler :

- Bien que le *talk-show* soit un genre par définition impoli, tout comportement dévalorisant ne peut passer pour légitime ; l'analyse de notre corpus nous a révélé que les actants dépassent parfois le seuil de tolérance ;
- Nous avons inclus dans notre définition la production des actes impolis non attendus qui ont, d'après les observations faites, un caractère paradoxal en quelque sorte : certes, ce sont des écarts par rapport aux normes, mais qui dit que toute transgression est forcément négative ? Comme le remarque très pertinemment Tolson, les émissions conversationnelles (les "*televised chat*") « flirtent » avec les normes imposées et offrent toujours aux participants la possibilité de transgresser. En outre, nous sommes dans le contexte d'un spectacle (télévisuel)

où l'on accorde aux acteurs une certaine liberté d'improvisation ; tout n'est pas et ne peut pas être préétabli par avance, et d'ailleurs un peu d'imprévisibilité est toujours bienvenu.

▪ Enfin, nous avons considéré qu'il était impossible de concevoir l'impolitesse dans les *talk-shows* sans renvoyer à sa dimension de théâtralisation, de représentation. Arrêtons-nous un peu sur cet aspect qui demande quelques précisions. Les acteurs et les spectateurs semblent cautionner l'impolitesse et l'agression verbale par des réactions de type positif (rires, ovations, applaudissements, etc.), nous rappelant les combats de gladiateurs « sanguinolents » d'antan, ou, pour accentuer cette dimension de théâtralisation, les luttes contemporaines de *catch*. Nous considérons que, en vérité, on n'applaudit pas l'impolitesse proprement dite²¹⁶, mais la mise en scène de l'impolitesse qui demande un travail de structuration et d'organisation de la parole (dans notre cas) effectué afin de produire un spectacle qui sera présenté devant un auditoire. Ce travail implique donc l'idée d'un passage d'un état à un autre, d'une transposition de l'impolitesse ordinaire, « quotidienne », à l'impolitesse travaillée et spectaculaire.

Comment sont mis en scène les actes menaçants ? Les stratégies varient largement, ce qui complexifie mais aussi rend captivant le fonctionnement de l'impolitesse. Ne dire mot peut être aussi offensant qu'une insulte explicite ; refuser de débattre ou garder le silence (« je me vois pas discuter avec monsieur Klarsfeld parce que j'arrive pas à le prendre au sérieux ») représente « une manière d'exprimer son mépris, de signifier à l'autre qu'il n'est pas du même monde et donc de le renvoyer à son statut inférieur » (Rosier, 2006 : 51). Avec peu de mots, on peut dire beaucoup de choses ; dans le même ordre d'idées, on peut insulter sans recourir aux propos injurieux et sans tomber dans le grossier et le brutal (le récit de Patrice Leconte), ou bien en gardant les apparences d'une courtoisie impeccable (« ce qui est insupportable, *maître Klarsfeld...* »).

Appliquant cette conception de l'impolitesse à notre corpus, nous avons distingué entre plusieurs **manifestations de l'impolitesse**. Les procédés discursifs « hybrides » ou « insincères » ont, encore une fois, éveillé notre intérêt. Si dans le chapitre destiné à la politesse, nous avons étudié le fonctionnement et le rôle de la fausse politesse, la politesse « de façade », il a été question, dans ce chapitre, de la pseudo-impolitesse désignant les actes à un contenu explicite impoli, mais comprenant un message poli. Cette forme d'impolitesse renvoie, dans notre corpus, aux relations interindividuelles de type « relations à plaisanterie » (Radcliffe-Brown) ou « de solidarité » (Lagorgette). Les taquineries, l'ironie légère ou ludique, les faux ordres ou menaces, etc., relèvent de ce phénomène décrit en termes d'irrespect permis qui se produit dans un contexte de connivence et d'entente.

Si l'analyse de la pseudo-impolitesse n'a pas été problématique, il en est allé tout autrement pour les deux autres manifestations de l'impolitesse, articulées autour de la séquentialité confrontationnelle. Notre analyse nous a amenée aux conclusions suivantes :

- a. l'impolitesse initiative** (les attaques initiales) est activée par le contexte et dévolue surtout aux (co-)animateurs — elle est instrumentale et a le rôle de déclencher le duel verbal ;
- b. l'impolitesse réactive** (la riposte) peut, à son tour, revêtir deux formes : celle des représailles et/ou celle des réactions « volcaniques » définies comme des « explosions » non contrôlées d'émotions.

Hormis leur légitimité et leur pertinence dans le contexte, ces deux formes d'impolitesse ont soulevé une autre question : celle de leur rapport aux **émotions**. Certes, les *talk-shows* (ou, du

²¹⁶ Si on approuvait les formes d'agression verbale en elles-mêmes, les réactions seraient toujours positives, or, ce n'est point le cas ; la majorité des FTAs sont reçus avec des marques de désapprobation, les ovations et les rires étant, dans ces cas, très rares.

moins, certaines rubriques) essayent de mettre en avant un modèle fondé sur le débat d'idées et la liberté d'expression, mais il semble que cela n'est possible qu'à travers une intégration de la composante pathémique dans ce modèle ; comme au théâtre, les émissions doivent procurer divertissement et émotions. Nous avons mis en exergue le fait que nous avons affaire à des émotions « télévisuelles », autrement dit à des émotions que nous percevons à travers ce filtre médiatique (les émotions sont doublement construites et montrées : d'abord par le locuteur, et ensuite, par les dispositifs des émissions) qui influe largement sur leur expression, leur authenticité et leur intensité. Cela est bien un des principaux risques encourus lorsque l'on analyse les échanges télévisés : on se demande toujours si, et dans quelle mesure, ce que l'on voit et entend est réel ou feint...

Pour mieux cerner le fonctionnement des différents paradigmes de l'impolitesse, nous avons essayé de dégager **ses fonctions**. L'impolitesse, ce n'est pas (que) des attaques des faces ; être impoli, c'est parfois mettre en cause le pouvoir, garder un œil critique sur tout (y compris sur soi-même), exercer la liberté d'expression, (s') interroger, avoir un regard neuf... Avant, on le faisait de façon détournée, à des moments et lieux précis (le carnaval) et endossant un rôle à part (le fou du roi). Aujourd'hui, on le fait ouvertement toujours sur la « place publique » contemporaine : la télévision. Nous avons identifié trois fonctions majeures de l'impolitesse (intimement liées entre elles), desquelles en découlent d'autres, subsidiaires :

a. L'impolitesse est spectacle : nous sommes partie d'une correspondance entre les *talk-shows* actuels et les fêtes des fous pratiquées jusqu'au XVI^e siècle ; ainsi, la métaphore du carnaval s'est avérée à maintes reprises révélatrice pour de nombreux aspects : abolissement des distances sociales, inversion des rapports de force, alliance de la politesse et de la violence verbale, etc.

b. L'impolitesse est expression du « pouvoir » : exercer un pouvoir symbolique équivaut à se montrer impoli et vouloir « dominer », dans cet espace profane, les élites qui détiennent le pouvoir dans la sphère socio-politique. Cela va de pair avec la mise en cause et la contestation des pouvoirs, de la hiérarchie des valeurs et des élites.

c. Enfin, l'impolitesse est déstabilisante et provocatrice. Cette fonction est subordonnée à celle de spectacle (l'agression incite à l'agression à des fins de spectacularisation de l'échange), ainsi qu'à celle d'expression et maintien du pouvoir (plus on provoque l'autre, plus augmentent les chances qu'il dérape ou qu'il capitule).

Dans ce chapitre, nous avons donc rassemblé divers éléments (plus ou moins épars) qui ont esquissé une vision plus vaste (nous l'espérons) de l'impolitesse et qui nous ont permis de l'utiliser comme outil d'analyse pour notre corpus. Cela dit, il reste encore quelques questions ardues que nous n'avons pas (du moins à ce stade de notre analyse...) élucidées. Vu que l'on a affaire à un genre comportant une forte dose d'impertinence, d'impolitesse et de rudesse, il reste difficile de cerner les comportements qui sont conformes aux normes et ceux qui s'en détachent, entre les différents niveaux d'impolitesse permis à chaque personne impliquée dans l'échange, entre les éléments imprévus tolérés et ceux non tolérés (tel le départ du plateau en pleine interview).

Dans cette perspective, nous avons formulé quatre questions auxquelles nous n'avons pas encore de réponses (claires et nettes), en tout cas pas pour toutes les quatre, et qui pourraient lancer des pistes pour des recherches futures.

a. Est-ce que les actants ont les mêmes droits (et devoirs) en termes d'impolitesse ?

Il est évident que les acteurs d'un *talk-show* endossent des rôles différents devant les caméras ; nous avons le « meneur du jeu » (l'animateur), le « fou du roi » (Laurent Baffie chez Ardisson), les « fauteurs de trouble » (Zemmour, Naulleau), les « victimes » (les invités). Si la distribution des rôles ne prête pas à l'ambiguïté, le taux d'impolitesse admis varie en échange selon les droits et les devoirs des acteurs et selon leur statut social et médiatique.

Nous considérons que les représentants de l'instance médiatique (donc les (co-) animateurs) bénéficient d'une liberté de manœuvre plus grande que les personnes interviewées ; ce qui nous semble parfaitement naturel, car leurs rôles supposent la production des stratégies de déstabilisation et de remise en question des invités, des stratégies d'interview qui peuvent aller jusqu'à l'interrogatoire, à la critique, au reproche et à l'accusation. Les présentateurs et leurs intervenants se « donnent en spectacle », ce qui fait que parfois ils *surjouent* leur rôles, ils dramatisent la polémique et exacerbant le désaccord afin de se conformer aux attentes spectatoriennes. L'impolitesse qu'ils pratiquent est essentiellement instrumentale ; elle est acceptée par le public et par les autres participants puisqu'elle est autorisée, réglementée par le format de l'émission. Comme dans tout conflit (verbal ou non-verbal), le rôle du « méchant », de l'« agresseur » et dévolu à des personnages précis ; lorsque la violence est partagée, réciproque, les statuts d'agresseur et de victime sont inversés, à tour de rôle, entre les actants ; tous ne peuvent pas jouer le même rôle simultanément (sauf s'il s'agit d'un tandem, comme dans le cas de Naulleau et Zemmour) puisque, pour paraphraser Meyer, à quoi sert un « méchant » lorsque tout le monde est méchant ? En réalité, les chroniqueurs de *ONPC* sont attribués des places qui doivent, de toute façon, être occupées (si ce n'est pas eux qui agressent les invités, d'autres le feront²¹⁷) et qui leur permettent, voire les obligent, à remettre en question et à contester les élites.

Il en va tout autrement dans le cas des invités ; le discours de l'animateur et de ses acolytes n'ont pas le même poids que celui des personnalités invitées ; la parole des hommes politiques, intellectuels, écrivains, etc. pèse lourdement dans la construction de leur image médiatique et publique. C'est pourquoi la *double bind* (voir *infra* partie III, chapitre 1) qui conditionne leur « performance » dans le cadre du *talk-show ONPC* est encore plus difficile à respecter ; l'efficacité de leur performance médiatique dépend, à la fois, de leur capacité d'*adaptation* « à l'auditoire et à la situation d'interaction » (Kerbrat-Orecchioni & Constantin de Chanay, 2009 : 4), et de la *cohérence* de leur éthos « caractérisé par la convergence des marqueurs » et « pourvu d'une certaine stabilité sur la durée » (*ibid.*). Quant aux niveaux d'impolitesse permis, nous avons constaté que les invités pouvaient riposter avec véhémence lorsqu'ils sont attaqués, car leur violence verbale est alors considérée comme un mécanisme d'auto-défense. De plus, les contre-attaques spectaculaires viennent s'ajouter aux attaques virulentes contribuant ainsi à la production d'un bon *show*.

²¹⁷ Au moment où nous avons commencé notre recherche (2009), Zemmour et Naulleau étaient les chroniqueurs de Laurent Ruquier. Sa « bande » a changé à maintes reprises au fil des années (le duo Zemmour – Naulleau est le plus « stable »), et une fois de plus en 2011 lorsque les deux ont été remplacés par un autre duo, cette fois-ci féminin : Audrey Pulvar et Natacha Polony. Aussi agressives envers les invités que leurs prédécesseurs, les deux chroniqueuses font tout pour préserver la réputation de ring de boxe de l'émission :

« *On n'est pas couché* est cyniquement organisé autour de cette corrida politique. Laurent Ruquier et sa productrice Catherine Barma ont recruté Audrey Pulvar parce qu'elle est de gauche et Natacha Polony parce qu'elle est de droite. La chose est assumée. Par conséquent, le mode 'interview des deux condisciples de Ruquier repose sur l'engagement et le combat au nom d'une grille d'analyse idéologiquement assumée. C'était exactement la même chose du temps de Zemmour et de Naulleau. »

Source : http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/emmanuel-berretta/clash-avec-copeaudrey-pulvar-n-a-aucun-regret-12-03-20121440321_52.php (consulté le 06 avril 2013).

b. Dans quelle mesure les manifestations d'impolitesse de l'animateur et de sa/ses co-animateurs peuvent et doivent être prises au sérieux par les invités ?

Généralement on ne prend pas au sérieux le bouffon, le « saltimbanque officiel »²¹⁸, ni son équivalent contemporain — l'humoriste. Mais les choses sont plus complexes dans le cas du *talk-show*, car on a affaire à un genre hybride, qui allie information et divertissement, qui se situe à mi-chemin entre le monde ludique et le monde informatif ou « authentifiant » (voir *supra*). Alors, la réponse à cette deuxième question est *oui* et *non* à la fois, en fonction de l'émission et de l'acteur en question ; dans nos émissions, il existe deux types majeurs de bouffons : ceux qui incarnent des personnages fictifs, et ceux que l'on prend au sérieux, avec une catégorie charnière, comme nous allons le voir.

(a) Nous avons vu que le *talk-show* est composé de plusieurs rubriques dont certaines sont exclusivement ludiques, ou divertissantes (le moment du *sketch* humoristique, etc.), tandis que d'autres demandent un registre plus sérieux²¹⁹ (débats, duels verbaux, polémiques). Dans les rubriques humoristiques, où les responsables (les humoristes) incarnent des personnages fictifs, l'impolitesse ne doit pas être prise au sérieux car elle n'est point réelle, tout comme les personnages interprétés ne sont pas réels. Cela correspond à la vision de Montgomery (1999) qui, lors de l'analyse de *Mrs Merton Show*²²⁰, conclut que la dimension ludique de cette émission est dominante et que les invités ne doivent pas attribuer à l'animatrice une intention offensante. Une remarque similaire est faite par Culpeper (2005) dans son analyse de l'émission *The Weakest Link* présentée par Anna Robinson, surnommée dans les médias "the Queen of mean". Suivant ce raisonnement, les invités auraient donc tort de prendre au sérieux les attaques de ces personnages créés par les *talk-shows* ; l'impolitesse est ratifiée et fictive, sans que ses effets soient pour autant, toujours, « désamorçés ».

(b) Dans *TLMP*, Laurent Baffie incarne le bouffon des romans burlesques et picaresques qui a le droit de proférer des jurons sur la place publique » (Rosier, 2006 : 9). En conséquence, l'effet de dévalorisation de son impolitesse passe en arrière-plan pour la même raison : c'est « pour rire » (du moins pour le public et pour les autres participants à l'échange). Et, même si les effets de l'impolitesse ne soient pas neutralisés, les invités ne se montreraient pas offensés sous peine d'être considéré comme « un trouble-fête qui vient gâcher le plaisir et empêcher de rire » (Larguèche 2009 : 47).

(c) Enfin, que se passe-t-il dans le cas des chroniqueurs de *ONPC*? Les conclusions de Montgomery et de Culpeper ne peuvent pas s'appliquer ici en toute rigueur. Certes, Zemmour et Naulleau jouent le rôle de chroniqueurs ou co-animateurs stipulé par le contrat de l'émission, mais ils n'incarnent pas forcément des « personnages ». Ils parlent en tant que chroniqueurs, mais aussi en tant que journalistes, d'éditeurs, écrivains, etc. ; ils ont, tout comme l'« élite » invitée dans le *talk-show*, une image et un statut à défendre. Leur discours est (et doit être) pris au sérieux. Ils sont autorisés à être impolis, mais leur impolitesse n'est point neutralisée, comme dans le cas précédent. Si Lambert et Baffie personnifient certaines dimensions du fou du roi (le côté ludique, humoristique, irréel), Zemmour et Naulleau incarnent « la conscience ironique » (Morel 2005), contestataire. Leur impolitesse révèle et condamne « la bêtise, les lieux communs, la décadence de la langue » (Rosier, 2006 : 9), démasque les élites et prône le débat et la discussion critique (voir *infra* figures 24 et 25).

²¹⁸ Rama Yade (voir *infra*) qualifie les chroniqueurs de « saltimbanques officiels ».

²¹⁹ Et encore, ces séquences de débats sont toujours « saupoudrées » de remarques humoristiques, de plaisanteries ou d'effets comiques.

²²⁰ L'émission *The Mrs Merton Show* (1994-1998) a été qualifiée de "mock talk-show"; l'animatrice, Mrs Merton, est un personnage fictif interprété par Caroline Aherne.

c. Jusqu'où peuvent aller l'impolitesse et la violence verbale ?

Afin de pouvoir tracer les limites au-delà desquelles on entre dans la sphère d'« illégalité », nous devons, premièrement, considérer l'impolitesse initiative et l'impolitesse réactive à part, et, secondairement, nous appuyer sur des critères qui nous permettent d'évaluer les phénomènes rencontrés de manière objective (autant que possible). Dans la section suivante, nous allons justement inventorier les critères d'identification et d'évaluation que nous employons pour l'analyse du corpus, et nous allons tenter de délimiter les types de comportements permis ou adéquats et ceux inadéquats au contexte des *talk-shows*.

d. Quel usage pour quelle impolitesse ?

Nous savons bien qu'il y a impolitesse et impolitesse, insulte et insulte, insolence et insolence... Bref, il serait imprudent de notre part de mettre dans le même sac, comme on dit, tous les actes offensants et de leur attribuer, à chaque fois, un usage « négatif ». Après cette investigation (qui ne se veut pas exhaustive) de l'impolitesse, nous sommes arrivée à la conclusion que l'agression connaît, dans la majorité de cas, un usage « positif » ; hormis les cas de ripostes du « tac au tac », où l'on peut insulter juste pour avoir été insulté, ou les cas de dérapages où la parole est sous l'emprise des émotions, l'impolitesse est positivement valorisée au nom de la critique, de la sincérité et de la vérité, du spectacle.

Si l'impolitesse « négative » est sa propre finalité (elle ne vise que la dévalorisation des faces), par corrélation, l'impolitesse que nous avons nommée « positive » est orientée par et pratiquée pour des objectifs plus « nobles ». Allant plus loin, nous nous demandons si elle n'est pas légitime juste parce qu'elle est dénonciatrice et correctrice (la légitimité offerte par le genre *talk-show* mise à part). Tant qu'elle reste dans certaines limites, et tant qu'elle est intégrée dans un raisonnement argumentatif²²¹, la pratique de l'impolitesse est acceptée tout comme celle de la politesse ; pourquoi nous serait-il permis de louer, de faire des compliments (supposant qu'ils soient sincères), et non pas de faire des critiques et des reproches (supposant qu'ils ne fassent pas partie d'une vendetta, d'un règlement de comptes personnel) :

« En somme, s'opposer à autrui, le contester ou contester son autorité, le critiquer, s'indigner de son comportement sont un droit démocratique, tout comme le sont ceux de se moquer, de le caricaturer ou de ne pas le prendre au sérieux. » (Vincent 2012 cité par Lagorgette, 2012 : 8)

Non seulement l'impolitesse est permise (ou devrait l'être) pour ces considérations, mais parfois elle est plus « chérie » que la déférence et la politesse, tout simplement parce qu'elle est plus spectaculaire et parce qu'elle témoigne d'une certaine ruse et habileté rhétoriques. Ne préfère-t-on, en vérité, un « bon mot » insultant placé au bon moment, adressée à la bonne personne, et avec une bonne mise en scène, au lieu d'un mot poli banal et sans « brillance » rhétorique ?

L'impolitesse reste, finalement, paradoxale ; on ne peut/veut pas l'accepter en toute rigueur, mais on ne peut/veut pas s'en passer non plus. Elle est peut-être un mal, mais un mal qui nous paraît nécessaire...

²²¹ Si l'on sort de l'augmentation, on sort en fait du débat pour entrer dans dispute pure ou la querelle où la communication des émotions éprouvées devient plus importante que les mots (cf. Gilbert 1995).

Chapitre 3 :

A-POLITESSE ET L'ADÉQUATION AUX NORMES. UNE VISION DIFFÉRENTE

3.1 Ajustement des théories de l'appropriation

Nous nous sommes posé, dans le chapitre précédent, la question de la marge de liberté (en matière de politesse, d'impolitesse et de violence verbale) accordée à chaque actant dans les *talk-shows*. Afin d'y répondre, nous devons voir ce qui reste approprié au contexte de ces émissions (ce sera l'objectif de ce chapitre) et comment nous pouvons évaluer, en vue de l'accomplissement de cet objectif, les différents types de comportements identifiés dans le corpus (ce sera l'objectif de la section suivante).

Délimiter ce qui est permis et ce qui est interdit revient à inférer les termes du contrat de communication qui sous-tend les deux *talk-shows* ; le flou et la fluidité des normes établies par ce contrat rend notre travail difficile, car elles doivent être comprises à un double niveau : à un **niveau structurel** (voir Thornborrow 2002), virtuel ou théorique, qui comprend l'horizon d'attentes liées au genre et à un **niveau interactionnel** (*ibid.*) ou pratique, où la performance des actants vient confirmer le premier niveau ou s'en détacher. En d'autres termes, tenir compte uniquement du niveau structurel ne suffit pas pour analyser le fonctionnement effectif des *talk-shows*, il faut également se rapporter aux performances effectives des actants qui traduisent leur (in)compréhension et (non)application des règles. Les échanges sont ainsi des processus dynamiques où on négocie, on obéit au script ou bien on en dévie. Bien que préétablis (au niveau structurel), ces échanges donnent parfois lieu à des dérapages (tout ne peut pas être prévu) et à des négociations, car certaines règles, de même que les relations interindividuelles, peuvent être négociées et renversées. La notion même de normes ou de frontières implique en soi la possibilité d'une transgression, d'un dérapage, mais tout type de franchissement n'est pourtant pas permis...

Comme nous l'avons déjà vu, le système de la politesse est loin d'être binaire. Nous avons décrit et analysé les différentes manifestations de la politesse, l'impolitesse, l'hyperpolitesse ainsi que les cas hybrides (pseudo-politesse et pseudo-impolitesse), laissant de côté la notion de « non-politesse », appelée aussi « a-politesse », « politesse zéro », ou *politicness* (du terme anglais "politic"). Nous allons passer en revue ces théories (auxquelles nous n'adhérons qu'en partie) et nous allons ensuite formuler une définition pour caractériser les actes qui restent conformes ou appropriés au contexte des *talk-shows*.

En effet, nous avons choisi de ne pas diviser les types de comportements en, au moins, quatre catégories distinctes : poli, impoli, approprié (*politic*), non-approprié (*non politic*), car cette distinction mélange deux niveaux d'analyse ou d'interprétation. D'une part, nous avons le système de la politesse envisagé comme un *continuum* allant d'un degré zéro de la politesse jusqu'à la hyperpolitesse et l'impolitesse. D'autre part, nous avons un contrat de parole en fonction duquel nous jugeons les actes comme étant adéquats, appropriés, conformes, ou au contraire, inadéquats, inappropriés, non-conformes au contexte. Comme nous l'avons déjà

évoqué, nous avons considéré comme nécessaire de mettre en question et d'ajuster les théories mettant en relation de synonymie la politesse et l'appropriation parce qu'un acte poli ou archipoli peut être inapproprié, dans certains contextes, tout comme le comportement impoli ou violent peut s'avérer adéquat, dans d'autres situations.

La vision selon laquelle ce qui est poli est approprié nous semble ne pas pouvoir s'appliquer, en toute rigueur, aux interactions qui font l'objet de notre recherche. Car non seulement il s'agit des interactions fortement conflictuelles dictées par des lois propres souvent incompatibles avec les principes de la politesse, mais nous avons un genre d'émission qui trouve tout son sens dans un jeu avec ces principes, dans l'exploitation de l'impolitesse et de la violence langagière en vue du déclenchement du spectacle. C'est pourquoi nous ne pouvons plus nous rapporter aux relations politesse – adéquation, impolitesse – inadéquation.

3.1.1 Non-politesse, a-politesse, politesse « zéro », *politicness*

Le vaste domaine des études sur la politesse offre de nombreux synonymes pour désigner l'appropriation aux normes en vigueur ou au contrat de parole : « **a-politesse** » ou « **non-politesse** » (Ide 1989, Lakoff 1989), « **zéro-politesse** » (Ide 1989), « **neutralité** » (Culpeper 2005 et 2008, Watts 2003), « **politic behaviour** » (Watts 1992, 2003 et 2005), « **unmarked behaviour** » (Kasper 1992), etc. Tous les termes pointent vers un degré zéro de politesse ou d'impolitesse caractérisant les comportements « neutres » en quelque sorte, qui ne sauraient donc être qualifiés ni de polis, ni d'impolis.

a. La non-politesse/a-politesse

Dans son article intitulé « The Limits of Politeness », Lakoff (1989) essaie d'élargir le domaine d'investigation de la politesse linguistique aux types de discours thérapeutique et de discours au tribunal, fondant ses considérations sur la triade poli – non-poli(a-poli) – impoli, formulée à partir du système d'attentes d'une interaction. Ainsi, la *politesse* renvoie à l'ensemble des actes polis produits sans rapport à ces attentes, l'*impolitesse* implique l'absence des actes polis attendus dans le contexte en question ; enfin, la *non-politesse* désigne un comportement langagier qui se conforme aux règles de la politesse, qu'il soit ou non attendu dans la situation en question. Bien que cette théorie ait l'avantage de prendre en compte la possibilité d'un conflit entre les lois de la politesse et les règles de l'interaction (les actes a-polis sont les actes qui ne se conforment pas aux règles de la politesse, mais au système d'attentes), elle traite l'impolitesse comme désignant exclusivement les actes de langage qui dépassent ces attentes. Cela nous a posé deux problèmes, que nous avons déjà évoqués d'ailleurs : d'un côté, on n'aborde pas le cas de l'hyperpolitesse comme type de comportement allant plus loin que les règles de la politesse et de l'interaction en cours ; de l'autre côté, l'impolitesse est automatiquement marquée négativement.

Chez Kasper (1990), le comportement « non-poli » ou « socialement accepté » est le comportement « non saillant », qui passe inaperçu ; cependant nous avons vu, lors des dérapages émotionnels, que certains types de réactions, malgré leur caractère « saillant », imprévu, déviant en quelque sorte, restent légitimes et sont « socialement acceptés » ; aller au-delà de ce qui est attendu n'est pas forcément inadéquat ou non légitime, surtout lorsque les normes restent floues et négociables²²². Quant à l'impolitesse (« rudeness »), elle est aussi interprétée par Kasper comme une déviation par rapport aux normes en vigueur.

²²² Dans certains contextes (ce n'est pas le cas des *talk-shows*), les règles sont (plus) précises et fixes et le script n'est pas négociable ; à titre d'exemple, au tribunal, l'accusé ne peut pas parler tant que l'on ne lui adresse pas officiellement la parole, et toute transgression de ces normes imposées entraînerait une sanction grave.

b. La politesse « zéro »

La politesse « zéro » de Ide (1989), ou la politesse non-marquée, est analogue à la notion de “politic” de Watts ; ainsi elle s’oppose à la “plus-valued politeness” (le “polite” chez Watts). La politesse « zéro » suppose donc l’absence de toute marque de politesse, cette dernière étant envisagée, comme chez Watts, comme un *surplus* ou un excès de marqueurs par rapport à ce qui est attendu. Nous retrouvons la même vision de la politesse chez Blum-Kulka (1990, 1992) qui distingue entre “extensively polite” et “polite”.

c. “Polite” vs. “politic”

Le “politic behaviour” est, chez Watts, le comportement neutre, non marqué, qui n’est ni poli ni impoli, qui est approprié au contexte. L’analyse de notre corpus nous montre que, plus que la politesse, l’impolitesse est la pratique courante dans les *talk-shows* ; néanmoins, il y a impolitesse et impolitesse, offense et offense : en d’autres termes, nous avons repéré des comportements impolis excessifs, mais aussi des comportements impolis qui ne contrevenaient pas aux attentes liées à l’échange. Dans cette optique, la théorie de Watts, bien que très pertinente, nous semble en quelque sorte incomplète lors de son application à notre corpus.

3.1.2. Limites des théories de l’ « adéquation » aux normes

Les théories rejetant la dichotomie poli-impoli et ajoutant la notion de non-poli/a-poli, etc. nous ont été particulièrement utiles dans l’analyse de nos données où le « souci » du spectacle passe avant le « souci » des faces. Cependant, ces théories comprennent quelques aspects problématiques que nous inventorions dans le tableau ci-dessous (bien évidemment, notre tableau ne prétend pas à l’exhaustivité...) :

Aperçus théoriques	Notre point de vue	Exemple(s)
<p>1. Tout comportement qui reste conforme aux règles de l’interaction en cours est considéré comme approprié.</p>	<p>Aucune des ces théories ne mentionne (explicitement) quelles sont ces normes, ni ne prend en compte le fait qu’elles sont (au moins certaines d’entre elles) négociables et toutes ne sont pas prédéterminées mais au contraire, sont co-construites au cours de l’échange.</p>	<p>La souplesse des règles est variable ; certaines normes sont fixes (telles celles qui régissent la distribution de la parole), d’autres doivent être appréhendées en relation avec le contexte, le cotexte, l’histoire conversationnelle. Ainsi, l’insulte ne fait pas forcément partie des règles du <i>talk-show</i>, mais si elle est justifiée elle passe pour appropriée (120CF) :</p> <p>(105) extrait 5 115 EZ- l’enfant des divorcés c’est vous/ c’est pas moi\ 120 CF- vous êtes en train de vous révéler Eric Zemmour/ dans ce que vous avez de plus DÉGUEULASSE/</p>
<p>2. L’impolitesse désigne une déviation par rapport à ce qui est attendu.</p>	<p>Certaines interactions institutionnelles sont essentiellement axées autour du conflit et de la violence verbale. Nous estimons qu’il faut dans ce</p>	<p>(106) extrait 12 29 MR- que je me fasse agresser/ on parle de MOI/- non (.) non- voilà je suis ici moi/ j’ai pas envie</p>

	cas distinguer entre, d'une part, les formes de politesse et d'impolitesse appropriées ou ratifiées par le genre (qu'elles correspondent ou non aux attentes) et, d'autre part, les formes inadéquates (polies, hyperpolies impolies, etc.) au contexte.	d'entendre des choses désagréables\ j'ai le droit/ 35 MP- ben il fallait pas venir à l'émission alors Les attentes de l'invitée (Muriel Robin) ne correspondent pas aux normes de l'émission. La notion d'excès ou d'outrage se prête au débat.
3. Les actes « politiques » sont forcément non saillants : “Politic (and therefore appropriate) utterances for Locher and Watts are those which are unmarked, ‘i.e. not likely to evoke an evaluative comment’ (2008, 79).” (Hanlon, 2010: 3)	Nous avons montré, dans l'analyse des dérapages émotionnels, que certains comportements « saillants » pouvaient rester conformes aux attentes (du moins aux attentes spectatoriennes s'ils ne répondent pas (aussi) aux attentes des actants « actifs»). Si ces épisodes ne sont pas prévus par le script des émissions, ils sont néanmoins voulus car ils contribuent à l'émergence du spectacle. Finalement, ce qui est approprié peut être « marqué » ou non marqué.	Voir les exemples (99) - (100)
4. Dans le même ordre d'idées, tout comportement approprié ou <i>politic</i> est non marqué : “ ‘unmarked rudeness’ is achieved when the expression is used in a context relative to which it is conventionalised”. (Terkourafi, 2008: 68)	Un comportement qui a été ratifié par le contexte peut parfois être marqué dans la perspective du récepteur. La conventionnalisation des actes n'implique pas toujours leur neutralisation. Il faut analyser les phénomènes dans une double optique : de leur production et de leur réception.	(107) extrait 16 185 MR- c'est une question trop brutalement formulée 186 A- mais c'est mon genre/ Il est évident que le seuil de tolérance ne fait pas toujours l'unanimité (surtout dans le cas de la « victime » et de son « agresseur »).

Figure 18 : problématiques autour des notions de « non-politesse » et de l' « adéquation »

3.1.3 Notions connexes

a. La Communauté de Pratique

Une notion similaire à celle d'adéquation aux normes, mais peut-être plus efficace (nous verrons pour quelles raisons), est la notion de *Communauté de Pratique* ou *CofP* (“Community of Practice”) de Wenger (1998) :

“Wenger states that a community of practice consists of a loosely defined group of people who are mutually engaged on a particular task and who have ‘a shared repertoire of negotiable resources accumulated over time’ (Wenger, 1998: 76).” (Mills, 2003: 30)

En effet, tenant compte de ces normes développées à l'intérieur de la CofP, ou à l'intérieur d'un groupe, nous pouvons justifier pourquoi toute une série de comportements, généralement dévalorisants pour la face de l'interlocuteur, sont dans les *talk-shows* perçus comme normatifs, comme appropriés par les participants (y compris par le public) ; ces mêmes règles sont cruciales (aussi) dans l'interprétation et l'analyse des rapports interindividuels.

Dans un groupe (nous parlons toujours des interactions « institutionnalisées »), les actants jouent des rôles bien différents²²³ ; la distribution des « ressources » mises à la disposition des actants varie quant aux niveaux d'impolitesse ou/violence verbale. Nous rappelons donc que des doses distinctes d'impolitesse sont distribuées aux animateurs et aux invités ; en outre, nous allons le voir dans le chapitre suivant, même lorsque cette « dose » semble respectée, d'autres facteurs peuvent venir influencer l'évaluation d'un comportement comme approprié ou non (telles la formation des coalitions, les répétitions d'une même attaque, etc.).

Il faut noter aussi que, généralement, un participant appartient à plusieurs communautés de pratique qui souvent s'interpénètrent ; par exemple, Rama Yade ou Michel Rocard ont, dans le contexte des *talk-shows ONPC*, respectivement *TLMP*, le statut d'invités — en conséquence ils doivent s'adapter à ce contexte et respecter les règles des émissions. Cependant, ils appartiennent aussi au groupe des hommes politiques, à ceux d'écrivains, etc., d'où la difficulté de gérer les contraintes de chaque groupe :

“The norms of a community often spill over into another because group members belong to many different linguistic communities and sub-groups, and members do not necessarily feel comfortable or welcome within particular communities of practice (Bucholtz, 1999b).” (*ibid.*: 4)

Les frontières entre ces différents groupes sont assez vaguement délimitées. Prenons l'exemple d'un homme politique qui est invité pour promouvoir son livre : il ne pourrait pas complètement effacer son identité politique devant celle d'écrivain ; ou bien, lorsqu'il sera amené à adopter le ton humoristique, moqueur ou ironique des *talk-shows*, il ne pourra en aucun cas se transformer en « bouffon ». L'existence des multiples contraintes rend le concept d'appropriation difficile à gérer ; c'est pourquoi il doit être considéré à un niveau micro ou individuel (chacun aura ses propres opinions quant à ce qui est adéquat et les jugements personnels varient d'une personne à l'autre), mais aussi — et surtout — à un niveau global, de l'ensemble de la communauté et de l'ensemble des données contextuelles.

Évidemment, les lois des communautés distinctes entrent parfois en conflit, et dans ce cas celles des *talk-shows* l'emportent sur toutes les autres. Ainsi les invités doivent-ils accepter une certaine marginalisation du discours politique ou le refus de la langue de bois, ce qui n'est pas toujours facile vu, justement, leur statut politique (voir *infra*).

L'appartenance à un même groupe ne garantit pas forcément des relations consensuelles entre les actants, tout comme l'appartenance à des groupes distincts (au moment de l'échange) ne veut pas dire que les relations entre les actants ne peuvent pas être des relations de solidarité. Deux des extraits que nous analyserons plus loin représentent des cas d'une extrême violence verbale (réciproque ou non) où les adversaires sont membres de la « communauté » journalistique : Annie Lemoine et, respectivement, Caroline Fourest vs. les co-animateurs de *ONPC*. Non seulement les protagonistes sont des journalistes, mais Annie Lemoine est une ancienne chroniqueuse de la « bande à Ruquier » ; et pourtant, Zemmour et Naulleau n'hésiteront pas à mettre (symboliquement) à mort l'invitée. En ce qui concerne la polémique avec (et autour de) Caroline Fourest, leur *alter ego* féminin et féministe, le dissensus est exacerbé par une dimension de compétitivité qui s'y ajoute. Dans un cas opposé, impliquant l'humoriste Christophe Alévèque et les chroniqueurs Zemmour et Naulleau, nous avons vu qu'entre ceux-ci il y avait une relation de complicité et de cordialité inhabituelle pour ce *talk-show* où les rapports chroniqueurs – invités sont généralement dissensuels (voir

²²³ “[P]oliteness and impoliteness play a key role in presenting and producing a particular type of identity, and negotiating a position in the community of practice. [...] what forms of politeness/impoliteness are considered to be permitted to whom; what strategies may be adopted by the participants and how they are judged by others”. (Mills, 2003: 9-10)

figure 10). Le critère de l'histoire conversationnelle (que nous développerons plus loin) est en ce sens particulièrement utile et pertinent pour la compréhension des relations établies entre les membres de la même communauté ou des communautés distinctes.

La notion de CofP, telle qu'elle a été envisagée par Wenger (1998) et par Mills (2002, 2003 et 2009) présente certains avantages par rapport aux notions antérieures, mais aussi des désavantages. En effet, elle prend en compte la variabilité, le degré de négociabilité et la fluctuation des normes en vigueur dans l'échange. En outre, Mills (2002) soutient la nécessité d'inclure l'impolitesse parmi les règles d'une communauté de pratique, de considérer l'impolitesse comme étant la norme même dans des contextes spécifiques :

“I would argue that within that particular CofP, this [the instances of ‘impoliteness’ identified in my paper] is not classified as impolite, although it would be within almost any other community. The dominant group in the interaction, the officers, has managed to achieve a situation where the seeming excessive impoliteness (barked orders, ritualised insults) is considered to be the norm. [...] Thus, I would suggest that impoliteness only exists when it is classified as such by certain, usually dominant, community members, and/or when it leads to a breakdown in relations.” (Mills, 2002: 79)

Nous sommes tout à fait d'accord avec certains points de l'argumentation déployée ici par Mills ; des actes considérés ailleurs comme impolis ou violents peuvent passer, dans les échanges conflictuels, comme étant la norme (nous rappelons que dans de tels échanges, l'impolitesse est essentiellement stratégique ou instrumentale, en d'autres termes on y recourt en vue de l'accomplissement des objectifs autres que la simple menace des faces).

Par contre, nous ne rejoignons pas l'idée selon laquelle l'impolitesse, lorsqu'elle a été conventionnalisée par le contexte, ne doit pas être conçue comme menaçante (c'est aussi, en quelque sorte, la vision de Watts qui utilise le terme de *politic* pour désigner ce qui est conforme aux règles du jeu). La note ajoutée par Mills quelques pages plus loin dans son article illustre justement ce qu'elle semble avoir ignoré dans la citation ci-dessus notamment la distinction²²⁴ entre *conventionnalisation* d'un côté, et *neutralisation* de l'impolitesse de l'autre côté :

“[I]n the army training for example, it might be the case that one of the recruits considered the level of impoliteness as over-aggressive and therefore might lodge an official complaint about it. A participant at a conference on Language and Gender in Utrecht, 2000, stated that when he did his year's army training, he found the level of impoliteness personally threatening and offensive. My point is that despite classifying this style of speech as impolite, nevertheless he recognised that it was ‘appropriate’ to the context and did not in fact complain to the authorities about it.” (*ibid.*: 86)

Mills mentionne ici (sans détailler pourtant) un aspect essentiel qui se trouve au cœur de notre vision de l'impolitesse et de la violence verbale : **un comportement impoli considéré comme adéquat ne cesse pas d'être impoli de par son caractère conforme aux règles.**

Prenons un exemple de nos extraits ; lors des critiques littéraires, les chroniqueurs de *ONPC* enchaînent les attaques, la plupart du temps sans aucune précaution locutoire. Leurs stratégies discursives sont menaçantes pour la face des invités, qu'il s'agisse des arguments *ad rem* ou des arguments *ad hominem* ; ces stratégies sont donc impolies puisque tout ce qui est dévalorisant pour la face d'autrui est impoli. En outre, rappelons-nous que la sincérité, prétendue et défendue par les co-animateurs, et la politesse ne font pas « bon ménage ». Pourtant, aucun des invités ne considère l'expression de critiques (en l'occurrence, plutôt de mauvaises critiques) comme inappropriée :

(108) extrait 10

26 PL- et ben je vous dis que *chacun voit midi à sa*- (.) heureusement\

²²⁴ Cette distinction est faite en revanche par Culpeper (2011).

88 PL- avoir tout bon c'est impossible\ c'est c' que je disais tout à l'heure à propos des films\ en tout cas avoir tout bon/ ça veut dire plaire à tout le monde/\ manifestement ce livre/ avec sa tonalité la façon dont il est écrit\ ça ne veut plâit pas/ mais j'ai rien à dire pour ma défense

(109) extrait 5

90 CF- vous pouvez choisir des exégètes/ votre thèse\ vous avez le droit d'avoir votre thèse/

Car il faut distinguer le plan notionnel du plan pragmatique ; ainsi, les critiques ne sont pas rejetées, ni ne sont considérées comme inappropriées. Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que diminuer la valeur du livre de quelqu'un devant les caméras ne comporte aucun risque pour la face de son auteur. Il s'agit bel et bien d'impolitesse, mais elle est autorisée, acceptée comme étant une des règles du jeu ; cela ne veut pas dire pour autant que ses effets ne sont plus ressentis par les personnes visées.

Dans cette perspective, nous considérons que nous avons deux grands types d'impolitesse ou de violence verbale : l'impolitesse/la violence adéquate — conventionnalisée donc par le contexte (indifféremment du fait que la cible prend ou non l'impolitesse au sérieux, qu'elle se sent ou non offensée); et l'impolitesse/la violence inadéquate — qui va plus loin que ce qui a été légitimé et ce qui est généralement considéré comme permis. Nous y reviendrons.

b. Le système d'attentes

Un autre concept similaire à ceux d'appropriation, de contrat de communication et de Communauté de Pratique est le concept d'*attente(s)*, de *système* ou d'*horizon d'attentes*, compris comme l'estimation de la probabilité qu'un certain comportement se produise²²⁵. La notion d'attente se trouve d'ailleurs au cœur de la théorie de la politesse inférée vs. la politesse anticipée²²⁶ (voir Haugh 2003). Les attentes nous permettent finalement de délimiter (plus ou moins exactement) la zone d'appropriation au-delà de laquelle on risque d'être pénalisé pour avoir mis en danger le déroulement de l'interaction.

Bien évidemment, les interactants formulent leurs attentes selon des cadres et des normes, en fonction d'un écheveau de facteurs : **le script** des *talk-shows* (connu à travers les explications de l'animateur et la diffusion des éditions antérieures des *talk-shows*) ; **l'identité** (sociale, médiatique, politique, etc.) des actants qui vont « activer », dans chaque rubrique de l'émission, une facette de leur identité (par exemple, ils vont se montrer sérieux au moment du débat, mais ils seront détendus pendant le *sketch* humoristique, etc.) ; leurs **histoires conversationnelles** (entre certains acteurs il existe un longue histoire conflictuelle...) ; **le sujet et le ton de la discussion** (lors d'une polémique autour du racisme ou l'antisémitisme, on s'attend sans doute à un vrai duel verbal, à des attaques virulentes, des insinuations voire des injures, etc.) ; **le rôle** attribué à chaque actant (par exemple, on ne s'attend pas à ce que les co-animateurs soient trop polis envers les invités), ainsi de suite. En tout cas, le système d'attentes n'est pas centré sur les règles « classiques » de politesse (comme c'est le cas des échanges non « institutionnels » du type conversation, etc.), mais il s'articule essentiellement autour des normes spécifiques du *talk-show*. Il n'est point surprenant que les règles de la politesse entrent en conflit avec le système d'attentes ; en cas d'exigences contradictoires ou

²²⁵ “The distinction between anticipated and inferred politeness is predicated on the notion of expectation as an estimation of the probability that a certain behaviour will occur”. (Haugh, 2003: 400)

²²⁶ La politesse (et, corrélativement, l'impolitesse) anticipée est celle qui apparaît lorsqu'un acte *attendu* est produit. Lorsqu'un acte (im)poli *inattendu* est réalisé, alors l'(im)politesse est considérée comme étant inférée.

de doubles contraintes, les principes de la politesse s'effacent presque toujours (mais sans pourtant disparaître) devant l'objectif central du *talk-show* : la spectacularisation de la parole et du conflit. La politesse est d'ailleurs assez « mal vue » et mal tolérée dans ce type d'interaction : le désaccord, la critique, « c'est quand même beaucoup plus amusant que quand on est dans la flagornerie et euh le- vraiment dans le lèche-bottes » (l'exemple (83)).

Locher (2004) inclut dans la notion d'attentes celle de « *cadre* » (“*frame*”) empruntée à Tannen (1993), défini comme des structures d'attentes basées sur des expériences passées :

“ ‘structures of expectations based on past experience’ [...]. Frames establish the expectations people have regarding behavior in a restaurant, at the doctor's, or in a lecture. Frames refer to past experiences and incorporate norms of how behavior *should* be. There can be multiple layers of frame which influence each other.” (Locher, 2004: 47)

Ces attentes peuvent changer au cours de l'interaction ; ou, plus exactement, à chaque séquence conversationnelle correspondent des attentes spécifiques — c'est ce que Locher suggère à travers les « couches » multiples de cadres (*cf.* la notion goffmanienne de « footing »²²⁷ ou de « G1 » et « G2 » de Kerbrat-Orecchioni & Traverso 2004²²⁸). Ainsi, dans le moment de débat ou polémique, on s'attend à ce que les actants utilisent les stratégies discursives appropriées pour un conflit (et encore, le sujet de la polémique ou la personnalité des adversaires jouent un rôle important dans la formulation des attentes) ; les coups « en dessous de la ceinture », l'exacerbation du désaccord, les attaques *ad hominem* font partie de ce système d'attentes attaché au discours conflictuel, comme le souligne d'ailleurs l'animateur même de l'émission *ONPC* (exemple (111)) :

(110) extrait 1

110 AL- mais vous êtes mes premières mauvaises critiques/ donc ça devait arriver un jour\
c'est vrai que vous êtes particulièrement violents mais c'est comme ça que vous gagnez
votre vie [

111 EZ- [ah j'attendais celle-là\
]

(111) extrait 1

156 A- ça sera le mot de la fin/ (.) Annie Lemoine *Que le jour recommence* chez Flammarion
merci Annie/ je vous avais prévenue hein[†] je vous avais prévenue\
]

Lorsque l'on parle d'attentes, une autre question surgit : **les attentes de qui et vis-à-vis de qui ?** Chaque statut ou rôle joué dans le *talk-show* suppose des attentes, des droits et devoirs différents. Nous avons vu que, par exemple, on s'attend à ce que les (co-)animateurs soient plus impolis que leurs invités, et que leur niveau d'impolitesse ou violence verbale soit toléré parce que, premièrement, il est imposé par leur rôle, et, secondairement, ils occupent (de façon générale) la position « haute ». Mais on s'attend aussi à ce que les invités ripostent, faute de quoi il n'y aurait pas de conflit :

²²⁷ “A change in footing implies a change in the alignment we take up to ourselves and the others present as expressed in the way we manage the production or reception of an utterance. A change in footing is another way of talking in our frame of events.” (Goffman, 1981: 128)

²²⁸ « (1) Un G1 correspond à un ensemble discursif plus ou moins institutionnalisé dans une société donnée. » (Kerbrat-Orecchioni & Traverso, 2004 : 42)

« (2) Quant aux G2 – que nous avons définis comme des types plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature discursivo-rhétorico-pragmatique – ils correspondent, dans les travaux sur l'oral, d'une part à certaines catégories discursives identiques à celles de l'écrit (narration, description, argumentation, etc.), et d'autre part à certaines de ces unités pragmatiques que sont les actes de langage ou les 'échanges' (les salutations par exemple, qui relèvent de G2, mais constituent l'essentiel de ce G1 particulier qu'est une 'rencontre furtive') ». (*ibid.* : 43)

(112) extrait 1

73 A- (rire) ô non non Annie réagissez/ faites quelque chose/

96 A- bon répondez aux deux garçons Annie/

Les attentes du public envers les participants, et d'un actant vis-à-vis des autres actants, sont ainsi façonnées par les droits et les obligations attachés à chaque rôle. Évidemment, puisque les participants souscrivent (nous le supposons) au même contrat, acceptent les mêmes normes, les attentes devraient être les mêmes, et pourtant cela n'est pas toujours le cas. Nous assistons parfois à des *clashes d'attentes* déclenchés par (au moins) un des facteurs suivants :

- une méconnaissance ou mauvaise connaissance des règles, comme dans le cas de Muriel Robin :

(113) extrait 12

4 MR- vous m'avez posé une question/ si je peux pas vous répondre tout de suite c'est que je suis c' qui vient de se passer²²⁹ et qu'on est pas des machines hein[†] tout simplement

7 A- Bernard a un franc parler/ il pouvait répondre- c'est c' qu'il a fait très bien à Eric et à Michel/ il y a eu un débat sur le plateau[^]

8 MR- peu importe\ après on peut imaginer par exemple que quelqu'un qui pense venir un divertissement[^] soit surpris/ et qu'il le vive mal/ [...]

28 MR- [...] j'aime/ quand je suis à la télé[^] être polie être drôle/ à ma façon\ et j'aime me sentir aimée (.) et ce n'est pas le cas ICI[^] [...]

Il est évident que les attentes de l'invitée ne sont pas conformes au script d'une telle émission de « divertissement » ; sa conception du format du *talk-show* n'inclut pas l'émergence de conflits verbaux si acharnés (comme entre Bernard Tapie et les co-animateurs : Zemmour et Polac, à cette époque-là), malgré le commentaire de l'animateur qui ne considère pas que le duel a été hors-normes (« il y a eu un débat sur le plateau »). Comme elle l'avoue, elle s'attend à être « polie », « drôle », à se sentir « aimée », en tout cas à ne pas être « agressée » ainsi (voir *supra*).

- une transgression des bornes permises ; dans certains cas, la violence verbale va plus loin que le seuil d'acceptabilité, comme dans les extraits suivants :

(114) extrait 19

50 RC- [...] j'en parle pas de Soudan/ où il y a un million de morts\ de votre soutien d'autrefois Pol Pöt/ qui était votre grand ami[^]

51 OB- oui bien entendu/ mais vous me voyez/ il est derrière moi/

52 RC- c'était votre [c'était votre prédécesseur/ c'était votre prédécesseur

53 OB- [mais enfin vous rigolez ou quoi[†] vous lancez des accusations/ monsieur Cukierman [...] dans vos yeux à vous/ (.) je vois que de la haine depuis le début[^] des propos qui sont diffamatoires/

Ici, la discréditation et les attaques frôlent la diffamation (voir *infra*) dont la gravité est accrue par son caractère public, par sa réitération et son contenu — les accusations portées contre Olivier Besancenot par Roger Cukierman sont extrêmement graves. Comme le dit Besancenot, à la fin du débat, il y a des injures et des attaques qui ne « passent pas », qui vont au-delà de ce qui est communément accepté dans un tel dialogue :

(115) extrait 19

77 A- vous avez pas l'air bien[†]

78 OB- (larmes aux yeux) ça passe pas\

79 A- ça passe pas hein[†]

80 OB- il y a des insultes qui passent pas/

²²⁹ Il s'agit du départ brusque de Bernard Tapie du plateau.

Nous voyons donc que parfois les attentes des participants sont différentes, fait qui peut être justifié finalement par la fluidité des normes des émissions. Même si on s'attend à du spectacle, même si on veut être témoins de confrontations directes et de débats agressifs, il y a un seuil de tolérance (du public, comme des acteurs) à l'égard du comportement ; une violence exacerbée non seulement met en danger le bon déroulement de l'échange, mais elle dépasse ce seuil et risque d'être désapprouvée par les spectateurs.

Alors que l'affrontement direct et une certaine agressivité satisfont les attentes liées au genre télévisuel correspondant aux *talk-shows* et aux identités des actants, il faut savoir que la tolérance du public a ses limites qui sont franchies lorsque la dévalorisation tourne à la diffamation et le conflit à la mise à mort (symbolique).

3.2 L'a-politesse

3.2.1 Définition

Nous avons énuméré et analysé les principales théories de l'appropriation, que l'on appelle non-politesse, *politicness*, horizon d'attentes ou politesse « zéro ». Nous avons expliqué que, tout en rejoignant l'idée selon laquelle il faut juger les comportements en termes d'adéquation ou inadéquation aux règles (plutôt que de ne se référer qu'au couple poli-impoli), nous nous en détachons lorsqu'il s'agit de mettre sur un même pied d'égalité la politesse et l'adéquation, et l'impolitesse et la déviation.

Comme nous l'avons vu, le système de la politesse et de l'impolitesse est graduel et comprend un éventail très vaste de phénomènes langagiers qui doivent être impérativement observés dans leur contexte ; car la politesse et l'impolitesse ne sont pas des « propriétés des phrases », « mais seulement des énoncés : hors contexte, aucune séquence ne peut être qualifiée de 'polie' ou d' 'impolie' » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 38). Autrement dit, un même énoncé, poli ou impoli, pourrait être considéré adéquat dans un contexte, inadéquat dans d'autres ; un impératif comme « Ferme la porte ! » sera interprété différemment et comportera des degrés d'agressivité différents en fonction du contexte, des relations interpersonnelles, des attentes liées à l'échange en question, de la présence/absence des procédés d'adoucissement, de sa formulation, etc. C'est la raison pour laquelle il faut toujours se rapporter au contrat de communication et aux critères d'évaluation ; un acte poli/impoli/hyperpoli peut ainsi être adéquat ou non, selon une série de paramètres que nous allons esquisser dans la partie suivante. Dans ce cas :

L'a-politesse comprend l'ensemble des comportements polis, hyperpolis, impolis ou violents qui sont jugés adéquats/appropriés eu égard au contexte (et sont intégrés, de façon plus ou moins systématique, dans le système d'attentes lié au genre).

Avant de procéder à l'analyse des actes considérés comme a-polis ou appropriés, nous allons détailler cette définition. Commençons avec le terme d'« a-politesse », que nous appréhendons dans une optique personnelle et qui nous a semblé pertinent de par son étymologie. Bien que, dans la littérature portant sur la question de la politesse, les termes de « nonpoli » et d'« apoli » soient utilisés indifféremment, nous choisissons, pour des raisons de clarté, d'employer dans notre analyse le terme d'« a-politesse » que nous préférons à celui

de « non-politesse ». Le préfixe « *non-* » suggère la négation, le contraire²³⁰ de la politesse (et le contraire de la politesse serait, si nous nous rapportons à la distinction binaire poli-impoli, l'impolitesse). Un des sens du préfixe « *a-* » (d'origine grecque) indique le fait que l'on se place en dehors du domaine auquel le nom qu'il détermine renvoie ; par exemple, « apolitique » désigne, d'après le *Larousse*, une personne « qui se place en dehors de la politique, qui ne s'occupe pas de politique »²³¹. L'a-politesse traduit ainsi le besoin d'aller plus loin que la politesse et l'impolitesse et de juger un acte en fonction de son (in)adéquation au genre. L'a-politesse est indépendante des notions de politesse, impolitesse, violence avec lesquelles elle est pourtant associable ou compatible puisqu'elle n'ignore pas l'existence de comportements polis ou impolis par convention, mais en suspend, provisoirement, la valeur et la pertinence.

En effet, les liens habituellement tissés entre politesse – adéquation, et impolitesse – inadéquation, se brouillent dans nos émissions (l'impolitesse n'est pas toujours sanctionnée ni la politesse systématiquement bienvenue) ; c'est dans cette optique que nous avons estimé utile de parler de comportement poli/impoli/violent *a-poli* (adéquat) ou *inadéquat* (excessif). L'association des termes qui donnent des expressions telles que « énoncé poli apoli » ou « impoli apoli » ne nous ont pas semblé dépourvues de pertinence. Ces termes peuvent sembler, à un premier abord, s'exclure mutuellement (et cela serait valable si nous envisagions l'a-politesse comme neutralité), mais cela n'est point le cas, preuve de la complexité et de la diversité du système de la politesse (d'ailleurs, ne parle-t-on pas aussi de « politesse impolie », d' « impolitesse polie », etc. ?...).

Dernière remarque : un comportement peut rester adéquat même s'il ne fait pas partie « des attentes liées au genre ». En effet, on ne peut pas tout prévoir par avance, et d'ailleurs le scénario des émissions ne préétablit qu'en partie leur déroulement :

« Quel que soit le degré de préparation des émissions médiatiques [...] il peut se faire que surviennent certains 'incidents' imprévus, qui vont avoir sur les participants et sur le déroulement de l'interaction des effets déstabilisateurs fort intéressants à observer. » (Constantin de Chanay *et al.*, 2011 : 25)

Certains dérapages émotionnels, aussi bien que les renversements hiérarchiques (voir plus loin l'analyse de la polémique Caroline Fourest – Zemmour & Naulleau) dus au caractère « flottant » du cadre participatif, font partie de ces éléments non prévus et non inclus dans le système d'attentes mais qui restent entre les limites du seuil d'acceptabilité, car ils ne mettent pas en danger le (bon) déroulement de l'échange. Bien évidemment, tout dérapage non attendu n'est pas toléré, tels les départs soudains des invités en pleine interview...

3.2.2 Formes et manifestations

Nous regroupons sous la notion d'a-politesse ou d'adéquation toute une série de manifestations polies, impolies, hyperpolies et violentes. Comme nous l'avons déjà expliqué, le fait qu'un acte est menaçant pour la face d'autrui, donc impoli, ne veut pas dire forcément qu'il doit être placé dans la zone des actes non-appropriés ni dans la zone de l'adéquation simplement en vertu de son caractère conventionnel ou légitime. Un acte approprié, telle la critique ou l'attaque *ad hominem*, peut basculer dans la diffamation ou le dénigrement systématique lorsqu'il est aggravé par divers facteurs ; en conséquence, un acte qui, à un

²³⁰ « Devant un participe ou un adjectif, en constitue la négation, le contraire » (source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/non>, consulté le 06 avril 2013).

²³¹ Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/apolitique> (consulté le 06 avril 2013).

moment donné de l'échange est accepté, peut ne plus l'être lorsqu'un ou plusieurs de ces facteurs entre en jeu — le glissement d'une zone à l'autre peut donc se faire à n'importe quel moment. En d'autres termes, nous devons distinguer entre une politesse/ impolitesse/violence adéquates, a-polies, et entre leurs « doubles », leurs « pendants » inadéquats. La notion d'adéquation recouvre, dans notre corpus, une palette diversifiée de pratiques discursives :

a. pour ce qui est de la **politesse**, nous avons vu que sont présentes les formules de politesse « routinière » (salutations, remerciements, excuses) fortement ritualisées, ainsi que des stratégies de politesse positive et négative ;

b. l'**hyperpolitesse** est tolérée lorsqu'il s'agit d'une fausse politesse, d'un surplus de politesse censé cacher des attaques des faces ; l'hyperpolitesse « sincère », étant « marquée » par rapport aux règles des émissions, peut produire des effets négatifs qui peuvent aller jusqu'aux effets d'impolitesse ;

c. la **pseudo-politesse** est ratifiée par le genre et généralement ne dépasse pas, dans notre corpus, les bornes admises ;

d. l'**impolitesse** est peut-être le type de comportement le plus problématique ; quoique le genre *talk-show* soit conçu comme un genre impoli, nous savons que tout n'est pas permis. La fluidité et la négociabilité des normes rendent parfois difficile la distinction entre adéquation et inadéquation. Aussi, l'obligation d'être impoli est incluse dans les devoirs des animateurs et co-animateurs, comme dans les devoirs des invités. Enfin, chaque actant doit respecter le rôle qui lui a été attribué et construire une image cohérente car faire preuve d'inconsistance dans le comportement montré (par exemple se montrer violent, dans un contexte où on s'attend à ce que l'on soit violent, et passer ensuite à la politesse) nuirait au déroulement de l'échange.

3.2.3. Ritualisation/légitimation et neutralisation de l'impolitesse

Nous avons déjà évoqué les concepts de **légitimation** (conventionnalisation ou ratification) et de **neutralisation** de l'impolitesse. Malgré le fait que, à un premier regard, ils peuvent paraître des synonymes, il faut noter qu'ils ne le sont pas et que justement, la distinction faite entre eux joue, à son tour, sur la distinction faite entre appropriation et non-appropriation. Nous allons en discuter à travers l'analyse de deux exemples extraits de notre corpus :

1. Ratification *sans* neutralisation

Puisque l'impolitesse est, dans les *talk-shows*, au cœur du contrat de parole auquel souscrivent les actants, elle est considérée comme adéquate, car elle est préalablement passée par un processus de conventionnalisation ou légitimation. En ce sens, nous dirons qu'elle est appropriée aux normes.

Mais est-ce cela veut dire qu'elle est aussi neutralisée, dans le sens où l'on ne perçoit plus sa force, sa valeur illocutoire ? Non, ratification et neutralisation ne vont pas de pair. Au contraire, dans la plupart des cas, l'impolitesse est uniquement conventionnalisée, car la neutralisation implique, d'après Culpeper (2005 et 2011), le fait que la « cible » du FTA ne se sent point offensée : “the target won't take offense at perceived face-attack” (Culpeper, 2005 : 65). En d'autres termes, l'impolitesse neutralisée n'est pas prise au sérieux, à l'instar des vannes et de l'impertinence du co-animateur d'Ardisson où l'on sait que les offenses ne sont pas réelles (voir *supra*). Jetons maintenant un coup d'œil sur l'extrait suivant :

(116) extrait 9

- 293 EZ- [...] vous n'avez aucun IMPACT politique[^] [...] vous n'avez aucune identité politique[^] et vous n'avez aucun impact politique[^] et j'ai remarqué[^] c'était très intéressant[^] parce que vous êtes plusieurs dans cette campagne[^] dans ce cas-là vous avez fait un numéro médiatique[^] genre drôle de femmes[^] [
- 294 RY- [ah ouais vous avez fait un papier[^] comme quoi il y avait un casting[^] les femmes soi-disant machin[^] [ah
- 295 EZ- [exactement (.) non c'était pas soi-disant[^]
- 296 RY- c'était hyper machiste votre truc[^] mais ça m'a pas étonnée du tout

Il y a plusieurs points à noter dans cet exemple. Premièrement, la violence des attaques accrue par la répétition et la reformulation (« vous n'avez aucun IMPACT politique », « vous n'avez aucune identité politique », « vous n'avez aucun impact politique »), l'absence de toute marque de précaution locutoire, le caractère public des FTAs, les insinuations (« vous avez fait un numéro médiatique genre drôle de femmes »). On remarque que, à maintes reprises, le co-animateur s'en prend à l'identité politique de Rama Yade, attaque extrêmement grave car on attaque la personne elle-même et non pas son discours. Toute cette accumulation d'actes impolis est finalement mise au service d'une altération de l'éthos projeté par l'invitée.

Le deuxième point qui doit être mis en exergue est le fait que l'impolitesse de Zemmour a ici un caractère ratifié par le genre *talk-show*, et, en outre, elle correspond aux attentes de l'invitée (« ça m'a pas étonnée du tout »). Troisièmement, l'impolitesse est légitime mais non neutralisée ; plusieurs indices nous ont amenée à cette observation : les commentaires de la « victime » des attaques (« c'était hyper machiste votre truc »), son besoin de riposter, les contre-attaques impolies entraînées dans une tentative de diminuer l'importance et la qualité du discours de l'adversaire (« ah ouais vous avez fait un papier comme quoi il y avait un casting les femmes soi-disant ») ; c'est l'impolitesse comme mécanisme d'autodéfense. En conclusion, l'impolitesse ratifiée, même lorsqu'elle reste entre les bornes admises, n'est pas forcément neutralisée par le type d'activité en question.

2. Ratification et neutralisation

Le deuxième cas que nous envisageons est celui de l'impolitesse à la fois ratifiée par le genre et neutralisée. Cette fois-ci, l'impolitesse n'est pas offensante car les effets “nocifs” de l'impolitesse sont bloqués par le contexte, c'est-à-dire par les données situationnelles mais surtout par tout ce qui est lié aux rapports entre les actants et à leur histoire conversationnelle :

(117) extrait 8

- 85 EZ- [...] en fait il y a AUCUNE différence entre vous et Nicolas Sarkozy[^] mais c'est pas insulte
- 86 CA- si tu avais commencé par cette phrase cela aurait été plus court[^] (applaudissements)

Nous n'allons pas beaucoup insister sur l'analyse de cet exemple, car nous avons déjà expliqué que, lorsque nous avons affaire à la pseudo-impolitesse, la force illocutoire de celle-ci est entièrement annulée ; la personne visée ne se sent pas offensée, la preuve étant l'absence d'une riposte de la part de Zemmour et la réaction positive du public. L'effet « offense » est neutralisé donc par le contexte et surtout par le type de relations qui unissent les deux interlocuteurs, qui sont des relations « à plaisanterie » ou des relations « de solidarité ».

Le fonctionnement et les diverses hypostases de l'impolitesse conventionnalisede, d'une part, et de l'impolitesse conventionnalisede et neutralisede, d'autre part, seront analysés avec plus de précision dans la partie analytique de notre travail (voir *infra* partie III, chapitre 1) ; les deux types de comportements seront, à cette occasion, mis en parallèle et associés avec *ONPC* (l'impolitesse conventionnalisede) et *TLMP* (l'impolitesse conventionnalisede et neutralisede).

3.3 Conclusion

Après avoir abordé la politesse et l'impolitesse, la pseudo-politesse et la pseudo-impolitesse, il convenait d'introduire dans notre cadre théorique la notion d'a-politesse comprise comme ensemble de comportements qui restent adéquats dans le contexte de nos *talk-shows*. La question de l'a-politesse, plus récente dans les théories consacrées au système de la politesse, vient rompre avec le traditionnel schéma binaire (poli/impoli) introduisant une nouvelle perspective sur les rapports entre la politesse et l'impolitesse, en fonction de la marge de liberté accordée aux actants, du seuil qu'il ne faut pas outrepasser sous peine d'être sanctionné voire exclu du « jeu ».

Nous avons emprunté la notion de non- ou d'a-politesse aux théories de Watts (1992), Kasper (1990), Lakoff (1989), Meier (1995), entre autres. Nous avons, dans un premier temps, réalisé un état de l'art critique de ces théories, mettant en relief les considérations pertinentes et opérationnelles, dans le cas de nos émissions, et problématisant celles qui nous semblaient présenter certaines « défaillances ». Secondairement, nous avons aménagé, en quelque sorte, l'a-politesse, proposant notre définition et énumérant les comportements qui, à notre sens, peuvent être qualifiés d'a-polis, d'adéquats, dans notre corpus. Deux raisons majeures ont déterminé notre démarche :

- a. la non-adéquation des définitions déjà existantes pour le cas de notre corpus ;
- b. notre vision de l'impolitesse (voir *supra*) qui, dans *TLMP* et *ONPC* remplit des fonctions complexes et connaît des usages divers : contrairement à la tendance majoritaire, nous remettons en cause le caractère normatif de la politesse et, à la fois, nous proposons une nouvelle conception de l'impolitesse, pas en tant que comportement déviant, mais en tant qu'objet d'étude à part entière, en tant que pratique adéquate dans certaines circonstances.

Comment est donc conceptualisée l'a-politesse par les théories du système de la politesse ? Nous avons identifié plusieurs approches et, implicitement, plusieurs manières de la définir que nous allons reprendre brièvement en explicitant, dans chaque cas, quelles sont les points qui, selon nous, restent encore problématiques (voir aussi *supra* figure 18) :

- L'adéquation renvoie à *la politesse* en tant que *pratique socialement appropriée* ou acceptée ("social appropriateness"), vue partagée par Adegbija, Lakoff, Ide, ou en tant que *respect du contrat de communication* conclu entre les participants, selon Fraser et Nolen. Cette définition nous a semblé réductrice et incapable de rendre compte de la diversité du fonctionnement de la politesse et de l'impolitesse puisqu'elle conçoit la première en termes exclusivement positifs et la deuxième en termes exclusivement négatifs. C'est aussi une perspective qui exclut ou, en tout cas, n'aborde pas les situations de communication où la politesse n'est pas véritablement bienvenue (échanges conflictuels, débats, duel verbaux etc.).
- Watts propose que la politesse, en tant que notion construite au sein d'une théorie linguistique (en tant que notion de « second ordre »), soit comprise comme "political behaviour", comme comportement approprié pour l'interaction en cours. Nous avons estimé que, malgré l'apport considérable de la théorie de Watts en ce qui concerne l'idée d'adéquation, l'impolitesse (ainsi que la violence langagière d'ailleurs) reste dans une zone d'ombre car on n'explicité pas si l'impolitesse peut être appropriée et, éventuellement, dans quel(s) contexte(s).

- Une conception similaire est proposée par Mills qui développe la notion de « communauté de pratique », introduite, initialement, par Wegner. Si Mills admet, en effet, que certains comportements impolis ou violents peuvent être jugés, à l'intérieur de certaines communautés de pratique, comme étant la règle, elle ajoute également que, dans de tels cas, les comportements conventionnalisés ou ratifiés par le contexte ne doivent plus être perçus comme menaçants. Malgré la pertinence et la justesse de la première partie de cet aperçu théorique, nous ne partageons pas la seconde partie de cet avis qui met sur un pied d'égalité ratification et neutralisation. En effet, dans notre corpus, nous avons davantage affaire à des formes d'impolitesse ritualisées (critique, accusations, etc.) qui restent pourtant menaçantes.

Essayant de transposer les théories évoquées à nos émissions, nous nous sommes vite rendu compte que de nombreuses pratiques discursives repérées restaient en dehors des descriptions que nous venons de présenter. En nous appuyant sur certaines de ces considérations théoriques, nous avons osé définir nous-même l'a-politesse, telle qu'elle se présente dans *TLMP* et *ONPC* et telle qu'elle a été dessinée par leur contrat de parole. L'a-politesse recouvre ainsi les actes polis, hyperpolis, impolis ou violents jugés adéquats/appropriés eu égard au contexte. Notre façon de conceptualiser l'a-politesse a eu des conséquences importantes, à notre sens, pour la théorisation du système de la politesse, que nous allons résumer dans ce qui suit :

(1) L'a-politesse désigne un écheveau de phénomènes poli, impolis, pseudo-polis, pseudo-impolis, voire violents. Bien évidemment, les mêmes phénomènes peuvent également devenir inappropriés, et dans ce cas nous parlerons d'hyperpolitesse (ou d'un surplus de politesse) et d'impolitesse/violence excessives. Pour l'identification de ce seuil d'acceptabilité que les participants doivent respecter, il nous semble indispensable d'opérer avec des concepts et des critères pertinents (voir *infra*) qui nous permettent de réaliser une analyse de corpus précise et, autant que possible, objective.

(2) Conformément à notre vision, l'impolitesse et la violence ne sont plus connotées négativement, par opposition avec la politesse ; a-politesse et impolitesse ne sont donc pas des termes nécessairement antinomiques. Non seulement l'impolitesse et la violence peuvent sous certaines conditions être adéquates mais elles présentent des fonctionnements variés et remplissent de fonctions bien plus complexes que la simple menace de faces (voir *supra* chapitre 2.3.). Longuement conçue comme comportement déviant, l'impolitesse est maintenant « réhabilitée » étant susceptible de devenir (aussi) une pratique licite voire appréciée par le public²³².

(3) Un comportement impoli considéré comme adéquat ne cesse pas d'être impoli de par sa conformité aux normes. Nous avons estimé utile de distinguer, à ce titre, entre l'impolitesse conventionnalisée, ou ritualisée, d'un côté, et l'impolitesse conventionnalisée/ritualisée *et* neutralisée, de l'autre côté. L'impolitesse, bien que a-polie, peut garder toute sa force (exemple (116)) et continuer à comporter des menaces pour la face de la cible. Elle peut être aussi bien conventionnalisée et neutralisée (exemple (117)) n'étant pas prise au sérieux dans ce cas²³³ puisque les effets offensants sont bloqués par le contexte). La ritualisation n'implique pas toujours une neutralisation de l'impolitesse, tout comme certains

²³² Voir *infra* la partie analytique et notamment le chapitre 2.

²³³ Voir *infra* partie III, chapitre 1.

comportements impolis neutralisés pourraient ne pas être conventionnalisés²³⁴ et sembler, par conséquence, inadéquats.

(4) Enfin, le rapport de la-politesse à la notion d'horizon d'attentes (des participants et du public) n'est pas toujours bilatéral (exemples (113)-(115)). *TLMP* et *ONPC* comportent, en dépit du fait que leur déroulement suit un scénario précis, des dérapages qui, d'une part, ne peuvent pas être et ne sont pas prévus ou attendus, mais qui, d'autre part, ne dépassent pas forcément le seuil de tolérance.

Pour en finir avec l'a-politesse, nous voudrions mettre en relief son étroite relation à la dimension de divertissement de *TLMP* et *ONPC*. Le genre *talk-show* mis ici en examen promeut un certain type de spectacle de la parole fondé notamment sur la pratique de certaines formes d'impolitesse et de violence : ironie, dérision, raillerie tutoiement, familiarité, vulgarité, etc. Le contexte des échanges analysés peut, comme nous l'avons déjà vu, transformer voire inverser la valeur, les effets et l'adéquation des énoncés : en ce sens, certaines marques de la politesse peuvent être malvenues et basculer dans l'impolitesse (voir *supra* 1.1.3.), tout comme certaines pratiques impolies peuvent flatter ou valoriser la face de l'autre (voir *supra* 2.2.3.).

Dans cette optique, les frontières de l'a-politesse coïncident avec les limites du spectacle tel qu'il est prescrit par ce type de *talk-show*, et dépassent ainsi le « palier » strictement lexical (des marques linguistiques) des énoncés. En effet, le seuil de tolérance en matière de politesse en d'impolitesse est soumis à des nombreuses variations que nous allons essayer de délimiter à l'aide d'un écheveau de paramètres appréhendant les échanges à des niveaux différents : un niveau local (de l'énoncé, du cotexte) et un niveau global (données contextuelles, spécificités génériques, etc.).

²³⁴ Jusqu'à ce stade de notre travail, nous n'avons pas identifié d'énoncés impolis neutralisés mais non conventionnalisés ; néanmoins, les deux notions doivent être, à notre sens, appréhendées séparément.

Chapitre 4 :

CRITÈRES D'IDENTIFICATION OU D'ÉVALUATION

Nous avons vu dans la section précédente que, en situation d'interaction authentique, l'emploi des concepts de politesse et d'impolitesse, aussi bien que ceux d'adéquation, ratification et neutralisation, pose un nombre de problèmes et demande un degré élevé de précaution dans l'analyse. Notre travail est rendu encore plus difficile par la production des énoncés hybrides (pseudo-impoli, pseudo-poli, pseudo-hyperpoli), et par l'existence de toute une série de doubles contraintes spécifiques au genre *talk-show*.

C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de dresser une liste de critères objectifs (ou de tests) qui nous permettent de délimiter et d'interpréter de façon pertinente ce qui est permis et ce qui n'est pas permis. Il y a sans doute des critères qui sont plus pertinents/révélateurs que d'autres, mais, envisagés séparément, ils vont probablement mener à une interprétation erronée des énoncés ; nous soulignons donc le fait que ces paramètres restent opérationnels seulement s'ils sont examinés ensemble.

4.1 Les critères (sémantico-)pragmatiques

Ces critères renvoient au « contenu propositionnel » et au « type d'acte de langage » (voir Kerbrat-Orecchioni 2010) et concernent, à notre avis, plus l'aspect **qualitatif** que quantitatif des énoncés. Cela revient finalement à nous interroger sur deux aspects :

(a) sur **la nature** de l'attaque ou **le type d'attaque** (s'agit-il d'une attaque à la personne, d'un simple désaccord ou d'une insulte ?). Un FTA telle l'accusation diffamatoire ne sera pas tolérable quels que soient son contenu ou sa formulation (pour la formulation voir les critères de l'intensité) ; par contre, d'autres menaces passeront ou (pas) selon l'aspect sur lequel elles portent.

(b) sur **sa portée** ou son contenu (s'agit-il d'arguments *ad rem*, visant le discours de l'interlocuteur, ou bien d'arguments *ad hominem* ciblant son éthos ?), qui peut parfois faire la différence entre un acte impoli ratifié et un acte impoli non-approprié. Il ne faut donc pas séparer contenu et forme, au contraire, il faut tenir compte simultanément de ces deux dimensions afin d'évaluer de façon pertinente la valeur menaçante d'un acte. Reprenons une partie de l'exemple (13), qui est une critique formulée par Zemmour à l'égard d'Annie Lemoine, invitée chez Ruquier pour la promotion de son livre :

(13) extrait 1

39 EZ- exactement\ oui vous écrivez pas simple/ vous écrivez simpliste\ mais c'est normal parce que vous pensez simpliste/

Si nous nous limitons simplement à la nature du FTA (il s'agit d'une critique ou reproche direct(e)), nous serons tentée d'affirmer que c'est un acte impoli adéquat dans le contexte d'une séquence de critique littéraire insérée dans le *talk-show*.

Mais, observant le contenu de l'intervention, nous voyons que nous avons en réalité deux attaques (« vous écrivez simpliste » et « vous pensez simpliste ») variant quant à leur degré de gravité. Nous avons donc le même type d'acte (critique, reproche), construit selon la même structure (*vous + verbe + adverbe*, zéro adoucisseur) — c'est l'impolitesse “*bald on*

record” où le FTA est produit “in the most direct, clear, unambiguous and concise way possible” (Culpeper, 1996 : 356), mais avec deux contenu différents : dans le premier, on s’en prend à l’écriture de l’invitée (donc au *logos*), et dans le deuxième à la personne elle-même (son *éthos*). Ce qui les différencie, et qui les place dans des zones distinctes (d’adéquation et d’inadéquation) est donc leur portée : lorsque l’attaque concerne le discours d’Annie Lemoine (le discours est compris ici comme écriture, comme roman), elle ne dépasse pas les normes en vigueur ; tandis que lorsqu’elle concerne un trait spécifique lié à la personnalité d’Annie Lemoine, elle devient susceptible de franchir le seuil permis puisque les arguments *ad hominem* personnels, arguments moralement « condamnables » (voir dans 4.5. les critères éthiques) – les menaces sont plus violentes lorsqu’elles touchent l’individu que lorsqu’elles touchent les propos. Les attaques à la personne sont d’ailleurs désapprouvées par le public, la preuve étant ses huées lors de l’intervention de Zemmour.

Dernière remarque pour ce qui est du critère (sémantico-)pragmatique : le contenu d’un FTA renvoie aussi au choix des mots qui est essentiel (mots « qui tuent », « phrases assassines »...). Considérons, par exemple, que nous avons eu deux attaques pareilles quant à leur portée, mais différentes quant au choix lexical : « vous écrivez simple » et « vous écrivez simpliste » – la deuxième attaque est, évidemment, plus violente de par le sens péjoratif du mot « simpliste ».

4.2 Perception et réception de l’impolitesse

Certains auteurs ont inclus la réception des FTAs dans la définition même de l’impolitesse ; Culpeper (2005), par exemple, argumente que l’impolitesse surgit dans trois cas : lorsque le locuteur attaque intentionnellement, lorsque l’interlocuteur perçoit l’attaque comme intentionnelle, ou lors de la combinaison des deux. D’autres estiment la réception comme étant plus importante que l’intention même du locuteur, comme condition de « félicité » indispensable pour que l’on puisse véritablement parler d’impolitesse :

“In a first order approach to impoliteness, it is the interactants’ *perceptions* of communicator’s intentions rather than the intentions themselves that determine whether a communicative act is taken to be impolite or not. In other words, the uptake of the message is as important if not more important than the utterer’s original intention.” (Locher and Watts, 2008: 80)

La perception des actes intentionnellement menaçants semble être centrale dans les visions de Culpeper et de Locher & Watts. Nous estimons que, en effet, comme nous ne pouvons pas connaître en toute rigueur l’intention du locuteur, la perspective de la réception des actes de langage ne doit pas être négligée. Afin de pouvoir inclure cette dimension dans la définition même de l’impolitesse, il nous a semblé impératif d’ajouter deux remarques :

- (a) il existe des situations où la forme ne correspond pas à l’intention ; ainsi, l’interlocuteur est censé interpréter les énoncés impolis comme non menaçants pour sa face ; c’est le cas de la pseudo-impolitesse où les (fausses) stratégies d’impolitesse indiquent un rapport interpersonnel du type consensuel ;
- (b) la réception des actes ne se limite pas uniquement à la personne directement visée, mais inclut en égale mesure les points de vue des autres participants, de l’animateur, du public, des téléspectateurs ou d’autres témoins qui s’expriment sur l’acte en question (journalistes, présentateurs d’autres émissions, etc.) ou simplement assistent aux échanges des *talk-shows*.

Avoir une perspective globale de la réception est sans doute plus utile pour l’analyse de l’impolitesse, en général, et de son caractère légitime ou non-légitime, en particulier ; car l’évaluation de la cible d’une attaque est hautement subjective et influencée par d’autres

facteurs, telle une hypersensibilité de la personne en question ou une méconnaissance des normes, comme ce fut le cas de Muriel Robin. Nous rappelons aussi que, parfois, il y a des *clashes* d'attentes des participants, et surtout des actants directement impliqués dans un conflit, c'est pourquoi plus le nombre des visions sur le même acte est important, plus nous pouvons l'évaluer de façon pertinente en termes d'adéquation et d'inadéquation.

Ce critère nous fournit donc des indications précieuses quant à l'identification du niveau d'agressivité des actes impolis. Nous avons ainsi accès à des perspectives différentes portées sur le même événement langagier, car les participants ne partagent pas toujours les mêmes attentes et les mêmes conceptions en ce qui concerne les comportements permis par le contrat de l'émission, ce décalage résultant notamment de la diversité des rôles que chacun joue dans le *talk-show*. Comme Agha (1997), nous allons distinguer entre quatre types d'évaluateurs — “interlocutors”, “audience”, “commentators”, et “viewers” —, que nous regroupons dans deux catégories :

a). Les interlocuteurs ou les participants ratifiés :

▪ **la « victime » :** ses réactions constituent les premiers indices quant au niveau d'agressivité des attaques. Ces indices peuvent être de deux sortes :

i. des indices explicites — il s'agit des méta-commentaires formulés pendant :

(118) extrait 9

208 RY- non mais c'est pas possible' (.) c'est pas possible cette émission\

mais aussi après l'émission ; Annie Lemoine, par exemple, a déclaré, après sa participation à *ONPC*, avoir eu l'impression

« [d']être entrée dans une cage aux lions et s'être fait dépecer. Si elle est restée assez stoïque durant la séquence, elle souligne qu'elle était quand même sonnée et en rentrant chez elle, son impression était d'avoir livré un combat de boxe »²³⁵.

Dans le même ordre d'idées, Jacques Attali explique sur son blog²³⁶ que son départ brusque de *ONPC* est dû aux huit raisons énumérées sur ce site et qu'il synthétise ainsi :

« je ne vois pas de raison de perdre mon temps, et de faire perdre celui des téléspectateurs en parlant avec des gens qui prétendent commenter mon travail sans le connaître. Je suis parti sans arrogance ni fatigue, ni fureur. »

L'invité prétend avoir quitté le plateau parce que ses adversaires n'ont pas respecté un de leurs devoirs, notamment lire *en entier* ses ouvrages avant de les critiquer ; cela contrevient en effet aux normes que les co-animateurs doivent respecter et fait diminuer la pertinence et la légitimité de leur discours. En outre, Jacques Attali a trouvé insultant l'accusation « d'avoir volontairement caché la vraie cause de la crise, qui serait l'immigration, parce que cela détruirait [s]a thèse sur l'importance du nomadisme »²³⁷. Cette fois-ci, nous notons une méconnaissance des « règles du jeu » de la part de l'invité puisque sans reproches ou accusations directes, il n'y aurait pas de conflit ou de polémique. Cela revient aussi à un *clash* d'attentes, car les co-animateurs ont attaqué en vue de l'émergence de cette polémique, tandis que l'invité aurait peut-être voulu un débat poli, sans attaques de faces ni critiques.

²³⁵ Source : <http://www.leblogtvnews.com/article-29614017.html> (consulté le 06 avril 2013).

²³⁶ Source : http://blogs.lexpress.fr/attali/2008/12/14/on_nest_pas_couche/ (consulté le 06 avril 2013).

²³⁷ Source : http://blogs.lexpress.fr/attali/2008/12/14/on_nest_pas_couche/ (consulté le 06 avril 2013).

ii. des indices implicites qui concernent le type de stratégies de représailles et mécanismes d'auto-défense. En d'autres termes, la virulence de la contre-attaque sera à la hauteur de la violence de l'attaque. Restons, pour l'instant, dans l'émission avec Jacques Attali : lorsque Naulleau compare l'ouvrage de l'invité aux prévisions météorologiques, insinuant ainsi l'absence de ce côté « visionnaire » prétendu par l'auteur, nous remarquons que l'invité riposte très violemment, car il ressent l'attaque du chroniqueur comme très agressive :

(119) extrait 3

47 EN- [...] vous aviez vu venir la crise parce que euh tous ces livres qui se multiplient/
qui vont se multiplier\ ça fait penser un peu à une émission météo/ on a toujours le
temps de la veille mais jamais celui du lendemain\
56 JA- d'abord/ pour se faire un avis sur les choses vous serez d'accord avec moi\ il
faudrait d'abord les li:re/
62 JA- non Naulleau vous êtes stupide/ vous avez rien lu

Attali semble impitoyable envers le co-animateur car une attaque visant ses compétences, sa capacités d'expertise s'avèrent être particulièrement offensante pour lui²³⁸ ; c'est peut-être le principal motif qui sous-tend son départ du plateau.

▪ **l'animateur** s'exprime souvent, de façon plus ou moins directe, sur l'agressivité de ses co-animateurs ou de ses invités :

(120) extrait 19

60 A- mais est-ce que vous êtes prêt ce soir à retirer ces accusations[†]
62 A- peut-être pas d'antisionisme/ parce qu'il y a des Juifs qui sont antisionistes\ mais
au moins d'antisémitisme[†]

Dans le présent extrait, Ardisson, modérant une polémique entre Oliver Besancenot et Roger Cukierman, qualifie les attaques de ce dernier d'accusations d'antisémitisme et d'antisionisme et admet, donnant raison à Besancenot (*supra* exemple (115)), leur caractère inapproprié et abusif (« ça passe pas hein »).

▪ **les autres invités** : bien qu'ils ne soient pas impliqués dans le conflit, ils ont le droit d'intervenir lorsqu'ils le souhaitent, d'adhérer à une des deux parties du conflit, ou simplement d'évaluer l'agressivité verbale des adversaires, comme dans l'extrait ci-dessus :

(121) extrait 5

215 CB- non non\ elle est violente mais pas méprisante\ elle est violente\[†]

• **le public** (présent sur le plateau) s'exprime à travers des manifestations non et para verbales. En général, les huées des spectateurs marquent leur désapprobation par rapport aux comportements des invités et indiquent, que leurs attentes n'ont pas été satisfaites. Par exemple, les départs soudains du plateau sont accueillis avec des huées — c'est le cas de Jacques Attali (extrait 3) et de Muriel Robin (extrait 12). Les attaques hors-normes sont aussi pénalisées par ce type de manifestation :

(122) extrait 18

27 CA- [...] quand Nicolas Sarkozy va discuter avec l'islam français/ il ne parle pas avec
Tariq Ramadan\ alors que fait monsieur Ramadan[†] mon dieu c' que font tous les
démagogues/ (.) un p'tit coup sur la pompe antijuive/ ce que faisait Le Pen pour
exister/ [ça ne mange pas de pain\ un p'tit coup sur les intellectuels juifs/
j'espère j'espère
28 A- [j'ai compris Claude\ j'ai compris non non/
(huées du public)

²³⁸ Cela ne veut pas dire pour autant que l'intervention de Naulleau n'est pas appropriée. Attali a visiblement du mal à s'adapter au format de l'émission bien qu'il en connaisse les règles et bien que ce ne soit pas sa première participation à *ONPC*...

L'accumulation de FTAs de Claude Askolovitch est arrêtée brusquement par l'animateur, qui estime peut-être que son invité est allé plus loin que ce qui est permis, et pénalisée par les huées du public. C'est d'ailleurs la seule fois que les spectateurs réagissent ainsi pendant le face-à-face entre Claude Askolovitch et Tariq Ramadan, bien que ce ne soit pas cependant la seule attaque virulente du journaliste ; on peut donc déduire la gravité de ces FTAs qui ont sans doute interpellé le public de par leur violence extrême. Le public joue ainsi le rôle d'un baromètre qui s'active lorsque les FTAs dépassent le seuil d'acceptabilité.

b). Les commentateurs, qui, certes, ne font pas partie du cadre participatif des émissions mais dont les opinions peuvent s'avérer précieuses pour l'évaluation des comportements verbaux repérés. Agha (1997) les appelle « official *commentators* », du genre journalistes, animateurs, etc., qui commentent le débat par la suite. Voilà le début d'un article concernant le départ brusque d'Attali de l'émission *ONPC* :

« Et Ruquier lâcha la meute sur Attali !

Et hier, ce fut le tour de Jacques Attali. Lui aussi, tout Jacques Attali qu'il est, fut livré à la meute qui chasse chez Laurent Ruquier chaque samedi soir. (Oui, je sais, je dis "meute" alors qu'il y a quelques jours je m'indignais de l'emploi du mot "chien"... Eh bien c'est normal! J'aime les chiens, mais pas les meutes. Et puis, je hais la chasse à courre, donc, en l'espèce, cette comparaison est parfaitement justifiée). Je concède qu'il est bien naïf Attali. Visiblement il pensait qu'il venait là causer littérature, politique, économie... La présence de la nouvelle Miss France et de Serge Lama aurait pourtant dû éveiller son instinct de conservation, non? »²³⁹

Nous n'avons extrait que l'introduction d'un article décontençant en ce qui concerne l'estimation de l'agressivité des chroniqueurs ; l'auteur de cet article semble considérer cette agressivité comme étant beaucoup plus intense qu'Attali lui-même ne l'a perçue. Quoique nous ne puissions pas ignorer les avis de ces commentateurs, nous voyons qu'ils ne sont pas non plus (toujours) fiables quant à l'estimation de l'adéquation de la violence verbale.

d). Les téléspectateurs : c'est le groupe qui fournit le plus de jugements métapragmatiques ils s'expriment à travers les blogs, les forums, etc. Chaque *clash* est longuement discuté, commenté, et diffusé, les avis étant généralement partagés quant à qui a remporté la « victoire ». De nombreuses interventions portent aussi sur la légitimité des critiques des co-animateurs, ou sur le caractère approprié ou non des performances des invités ; par exemple, les opinions vis-à-vis de la prestation de Caroline Fourest sur le plateau de *ONPC* sont divergentes :

« J'ai visionné cet après-midi l'émission d'hier soir de *On est pas couché* présentée par Laurent Ruquier. Le web bruissait de la performance de l'excellente Caroline Fourest et je n'ai en effet pas été déçu. Bravo à une Caro qui, comme on peut le voir dans l'extrait ci-dessous, a remis à sa place des Naulleau (écœurant) et des Zemmour (d'un machisme archaïque) au courage plus que fluctuant ! »
« Sa façon de discréditer l'autre est lamentable. Plus de place au fond mais c'est sur la forme qu'elle attaque (le coup bas à Naulleau en est l'illustration suprême). Elle prête sans cesse des pensées aux autres, elle fait de la psychanalyse en live... Sans commentaire. »²⁴⁰

« Bref intelligente peut être, certainement... mais excessive et lassante depuis ces derniers mois. Naulleau (beau combat !) a lâché prise à la fin (dommage !) mais sans doute par lassitude... polie... »²⁴¹

²³⁹ Source : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2008/12/14/1356490_et-ruquier-lacha-la-meute-sur-attali.html (consulté le 06 avril 2013).

²⁴⁰ Source : <http://www.romainblachier.fr/2010/04/caroline-fourest-envoie-eric-naulleau-se-coucher-.html> (consulté le 09 septembre 2012).

²⁴¹ Source : http://www.lepost.fr/video/2010/04/25/2047572_clash-caroline-fourest-vs-naulleau-ladissidencepour-vous-c-est-lesbienisme-fullhready.html (consulté le 09 septembre 2012).

Ce n'est qu'un court échantillon d'avis qui porte sur l'un des plus commentés *clashes* du paysage médiatique français. Évidemment, les opinions des téléspectateurs varient largement et sont peut-être pas toujours dignes de confiance (bien qu'elles ne soient pas négligeables), compte tenu du fait qu'elles sont formulées en fonction de nombreux facteurs (affinités politiques ou religieuses, âge, sexe, etc.). Voilà pourquoi il faut prendre en compte le point de vue des autres « commentateurs » aussi bien que les autres critères d'évaluation.

Mesurer la réception et la perception des actes de langage revient à prendre en compte l'ensemble du matériau sémiotique, c'est-à-dire les **productions verbales, para-verbales et non-verbales**. Très souvent nos propos sont complétés, remplacés ou renforcés par le para- et le non-verbal dont on sait qu'ils sont intimement liés au langage. Par exemple, le public présent sur le plateau se manifeste en exclusivité par le paraverbal (rires, huées) et le non-verbal (applaudissements), dont l'intensité et la durée peuvent constituer encore des indices précieux dans l'évaluation des propos des interactants ; parfois, les spectateurs ne « chantent » pas à l'unisson, ce qui nous indique qu'un même énoncé a été interprété comme particulièrement agressif par quelques-uns, mais jugé comme légitime et apprécié par d'autres. Les jeux de mots et les plaisanteries d'Annie Lemoine (exemple (64)) suscitent par exemple les applaudissements mais aussi les huées du public. Ces types de réactions renvoient ici aux interventions de l'invitée qui ne satisfont pas les attentes de tous les spectateurs. Le public, ainsi que le groupe de commentateurs, restent, selon nous, le principal « baromètre » pour l'évaluation de l'effet perlocutoire. Il peut fournir des informations plus précises et plus correctes sur la nature des propos que les interactants qui risquent directement leurs faces ; en outre, toute interaction médiatique est essentiellement orientée vers le public qui devient, ainsi, le juge suprême.

La gestualité et la mimique des autres participants sont également révélatrices pour notre analyse ; le silence, le rire, le sourire, les grimaces, les regards ou le haussement d'épaules en disent long sur la nature d'un acte. C'est pourquoi nous allons prendre en compte et commenter le matériau para- et non-verbal chaque fois qu'il sera pertinent pour notre analyse. Nous n'allons pourtant pas le traiter séparément pour une raison de nature plutôt technique : vu que nous avons affaire à une interaction télévisée, nous n'avons pas accès à la totalité des comportements para- et non-verbaux – nous ne voyons que ce que les jeux de cadrage et de filmage nous montrent, nous ne voyons que ce que l'on nous permet de voir.

4.3 Critères de l'intensité

Si dans la présentation des critères (sémantico-)pragmatiques nous avons parlé de la dimension qualitative de notre analyse, il est maintenant temps d'y intégrer la dimension quantitative. La question de l'intensité n'est pas à négliger surtout dans le contexte des interactions qui réglementent la production de certains comportements impolis. C'est, parmi d'autres, le critère qui sépare le *talk-show* des émissions *trash*, l'expression de la critique du dénigrement, l'expression du désaccord de la pure violence verbale, et l'attaque (modérée) des faces d'une tentative de disqualification totale ou de la diffamation. Les critères de l'intensité concernent, avant tout, la **formulation** d'une attaque (est-elle accompagnée d'adoucisseurs ou de facteurs aggravants ? y-a-t-il des préliminaires ?, etc.) et son aspect « quantitatif » (est-ce que l'attaque est répétée ?, etc.). L'intensité des actes impolis dépend de trois facteurs : **la présence/absence des atténuateurs ; le caractère systématique** ou non des actes ; et, enfin, **leur durée**.

4.3.1 Les stratégies d'aggravation

Un premier sous-critère d'intensité est la présence ou bien l'absence des facteurs adoucisseurs/aggravateurs qui font fluctuer la force des énoncés. L'accompagnement d'un énoncé par de tels facteurs peut être décisif lors de son interprétation en termes d'adéquation ou d'inadéquation au contrat de communication. En nous inspirant du modèle de Vincent *et al.* (2008) pour la violence, modèle que nous avons adapté et développé pour notre analyse du système de la politesse, nous dressons une liste des facteurs aggravant l'intensité des actes impolis :

(a) facteurs sémantico-syntaxiques : les « intensificateurs » (expressions d'exagération, etc.), la répétition et la reformulation ;

(b) facteurs lexicaux²⁴² : le choix du vocabulaire (il y a des mots qui « tuent », dont la valeur axiologique seule intensifie la violence des propos) ;

(c) facteurs rhétorico-pragmatiques : l'ironie, le sarcasme, métaphore, l'hyperbole, la litote, etc. ; nous avons déjà vu que, les attaques différées sont (généralement) considérées comme plus agressives que celles directes ;

(d) facteurs interactionnels :

- le moyen médiatique : les *talk-shows* relèvent de la communication bi-adressée, essentiellement orientée vers un tiers (les (télé)spectateurs). Les « dégâts » provoqués par l'agressivité des propos pour les faces de l'autre sont exacerbés par la présence du public :

« le retentissement du discours d'opposition est plus important quand l'attaquant répète les formes agressives pour qu'elles s'imprègnent dans l'imaginaire du ou des récepteur(s) ou quand les spectateurs sont nombreux (le degré de 'toxicité' du discours public est plus élevée, parce que le dommage porté à l'image des cibles est multiplié). » (Vincent *et al.*, 2008 : 92)

- la formation des **coalitions**, en l'occurrence entre Zemmour et Naulleau. Définie comme une alliance temporaire entre des personnes impliquées dans l'interaction et dont l'intérêt commun est de vaincre, une coalition suppose l'existence d'un conflit entre les personnes alliées et un troisième participant ou un groupe de participants. Les rapports instaurés entre les co-animateurs vont plus loin que la connivence (on pourrait dire qu'il y a connivence entre l'animateur et ses intervenants, entre l'animateur et le/les invité(s), entre différents invités, entre ces derniers et les spectateurs, etc.), ils visent un objectif commun qui est, dans la plupart des cas, la « démolition » totale de l'invité. Cette alliance est repérable à travers : des marques explicites de leur accord (« je suis obligé de tomber d'accord avec Zemmour »,), « l'emploi du pronom de première personne pluriel (« elle a tout a fait raison de s'asseoir sur notre avis »), la production des arguments co-orientés (voir *infra*). Souvent les commentaires et les critiques des chroniqueurs entrent dans une dynamique de complémentarité et de réitération, car chacun d'eux reprend les propos de l'autre en les étayant avec les mêmes arguments ou avec des arguments nouveaux. La répétition, le renforcement et la réaffirmation des mêmes attaques, en vertu de cette coalition « stable », accroissent la force et l'intensité des FTAs. En outre, cette alliance est non seulement imposée par le cadre interactionnel et par la distribution des rôles, mais elle est aussi fondée sur le partage des mêmes domaines d'expertise (journalisme, littérature, philosophie, politique, etc.).

(e) facteurs non- et para-verbaux : l'accompagnement prosodique et mimo-gestuel (un ton impératif renforce la force d'un directif, une mimique adéquate renforce l'attaque, etc.).

²⁴² Le facteur lexical se trouve "à califourchon" sur le critère (sémantico-)pragmatique du contenu et sur les critères de l'intensité.

Dans les *talk-shows*, de nombreux FTAs sont conventionnalisés par le contexte (critique, reproche, attaque *ad hominem*, accusation, etc.). Mais lorsque ces FTAs sont renforcés par des stratégies d'aggravation, ou bien lorsque les « mitigeurs » n'arrivent pas à contrebalancer la brutalité des attaques, la frontière entre permis et interdit risque d'être franchie. Afin de mieux illustrer l'impact important des stratégies discutées, nous avons inventorié quelques attaques parmi les plus véhémentes, dont nous avons identifié les facteurs d'aggravation :

Exemples	Type de FTA	Stratégie d'aggravation
<p>(123) extrait 1</p> <p>25 A- donc qu'elle écrive à Elle ou à Marie Claire'</p> <p>45 EZ- mais écrivez dans Elle' écrivez dans Elle' je vous en prie</p>	<p>→ Critique disqualificatoire</p> <p>→ Acte à valeur d'ordre</p>	<p>- ton impératif</p> <p>- délocution <i>in praesentia</i></p> <p>- faux marqueur de politesse positive ('je vous en prie »)</p>
<p>(124) extrait 10</p> <p>110 EN- [...] vous devenez romancier et c'est tout à la truelle' [...] moi j'ai trouvé ça très lourdingue d'appuyer' [...] vous soulignez' vous SURlignez'</p>	<p>→ Critique forte à valeur d'insulte</p>	<p>- intensificateurs : choix lexical (locutions et mots familiers à valeur péjorative : « tout à la truelle », « lourdingue », etc.)</p> <p>- répétition, reformulation</p> <p>- isolexisme (soulignez - surlignez)</p>
<p>(125) extrait 4</p> <p>64 A- il vous surnommait (il lit) celui qui a des antécédents notamment psychiatriques^ voilà comment il parlait de vous'</p> <p>65 AB- oui oui' et moi j'ai répondu que c'est la poule qui chante qui a fait l'œuf'^</p> <p>65 EZ- (<i>grimace</i>) oui mais enfin' pas devant lui quand même'</p>	<p>→ Critique, désaccord</p>	<p>- intonation de désapprobation</p> <p>- gestualité (grimace)</p>
<p>(126) extrait 10</p> <p>69 EZ- non mais je vous assure c'est terrible' [...] Eric a une très jolie formule il dit' euh on a été habitué à des grands crus pendant toute notre jeunesse^ c'est Balzac et les autres' aujourd'hui on nous fait boire de la piquette' alors donc évidemment ça fait mal à l'estomac' et on râle' [...] vous aimez j'imagine les grands films' quand vous allez pas au cinéma vous aimez pas les films ratés^ et ben moi c'est la même chose avec la littérature'</p>	<p>→ Critique disqualificatoire</p> <p>→ Actes aux effets d'insultes</p>	<p>- intensificateurs du type adjectifs à valeur absolue (« terrible »)</p> <p>- co-orientation des arguments (« Eric a une très jolie formule... »)</p> <p>- choix lexical (mots ou expressions « forts » : « boire de la piquette », « on râle »)</p> <p>- comparaison (« grands crus », « Balzac et les autres »)</p> <p>- analogie (« quand vous allez au cinéma ... moi c'est la même chose »)</p>
<p>(127) extrait 4</p> <p>123 EZ- [...] c'est vous qui êtes scandaleux' vous faites comme l'extrême gauche depuis trente ans^ c'est-à-dire que dès qu'on parle d'immigration' hop' immédiatement on fait référence aux Juifs pendant la guerre'^</p>	<p>→ Acte à valeur d'injure</p> <p>→ Accusation (indirecte) d'antisémitisme</p>	<p>- intensificateurs expressions d'exagération (« scandaleux », ...)</p> <p>- comparaison (« vous faites comme l'extrême gauche »)</p> <p>- ton moqueur</p>
<p>(128) extrait 20</p> <p>46 RM- attendez' moi je n'étale pas ici mes risques personnels'</p> <p>47 AK- [ben évidemment parce qu'il y en a pas' (AK jette son verre d'eau vers RM)]</p>	<p>→ Insulte</p> <p>→ Acte de violence physique</p>	<p>- intonation sarcastique</p> <p>- gestualité (l'invité jette son verre d'eau vers son adversaire)</p>

Figure 19 : illustration des stratégies d'aggravation

4.3.2 La systématique ou la totalité

Ce critère vient se juxtaposer partiellement au critère précédent car il concerne, d'un côté, la fréquence d'une attaque, sa répétition (et nous avons vu que certaines stratégies d'aggravation consistaient justement dans la réitération ou la reformulation d'un acte) et, de l'autre côté, sa portée.

Les échanges de *talk-shows* sont généralement mixtes comprenant des cycles d'agressivité mais aussi des épisodes d'« accalmie ». Il y a pourtant certains épisodes presque en totalité violents (que cette violence soit unilatérale ou réciproque). Ainsi, dans certains conflits (extrait 7 : Bernard-Henry Lévy vs. Naulleau & Zemmour ; extrait 20 : Klarsfeld vs. Ménard, etc.) nous constatons que les critiques montent (plus ou moins progressivement) en agressivité pour se maintenir ensuite à ce niveau élevé. Il faut pourtant noter que l'excès d'agressivité est donné justement par la réitération des attaques qui, de par leur nature, sont considérées comme appropriées eu égard au contexte, ou bien par l'aspect sur lequel elles portent (faire une critique qui vise la personnalité de quelqu'un est beaucoup plus offensant qu'une critique visant son discours). Regardons les fragments suivants :

(129) extrait 10

- 94 EN- *il y avait la matière pour une nouvelle de trente pages[^] mais comme le roman est roi en France[^] vous avez ÉTIRÉ ça jusqu'à deux cents pages réglementaires*
- 96 EN- *[...] chaque phrase est étirée[^] et en plus comme l'histoire est très faible[^] parce que en réalité chaque femme que vous rencontrez c'est le même schéma[^]*
- 100 EN- *[...] du point de vue du style[^] euh vous êtes obligé à chaque fois d'étirer le même procédé qui consiste à même prendre à la blague[^] - c'est ce que vous êtes obligé de faire[^] je prends quelques exemples[^] [...]*
- 110 EN- *vous tombez avec ce roman dans tous les travers que vous évitez[^] dans la publicité dans les films [...]*
- 126 EN- *c'est un livre gentiment inutile[^]*
- 128 EN- *non mais c'est inutile[^] (.) on retrouve pas Leconte qu'on aime[^]*
- 134 EN- *non mais moi j'ouvre le livre j'ai un a priori favorable[^] je connais votre travail ça me plaît[^] les différentes facettes[^] et alors je lis quelque chose qui m'ennuie vraiment[^]*

Nous voyons que, pour Naulleau, le roman de Patrice Leconte est complètement « raté ». Les critiques, frôlant parfois l'insulte, sont systématiquement répétées au cours de ses interventions et recouvrent la totalité des aspects du livre :

- le style : « du point de vue du style euh vous êtes obligé à chaque fois d'étirer le même procédé qui consiste à même prendre à la blague », « il y avait la matière pour une nouvelle de trente pages vous avez ÉTIRÉ ça jusqu'à deux cents pages réglementaires » ;
- l'histoire : « l'histoire est très faible », « c'est le même schéma » ;
- l'originalité : « je lis quelque chose qui m'ennuie vraiment », « on retrouve pas Leconte qu'on aime » ;
- la qualité de l'écriture : « c'est un livre gentiment inutile », « c'est inutile », « vous tombez avec ce roman dans tous les travers... ».

Comme l'accentue Leconte lui-même, « manifestement ce livre avec sa tonalité la façon dont il est écrit » ne plaît pas à Naulleau. Chose qui n'est point surprenante, car les invités et le public se sont habitués à la critique directe et impitoyable des deux chroniqueurs. Et d'ailleurs, la liberté d'expression tout comme les attaques directes font partie des normes de la critique littéraire d'interpellation. Les interventions d'Eric Naulleau sont, *a priori*, adéquates au contexte, mais leur systématique et totalité, leur renforcement et répétition sont « intégrées à tout un appareillage discursif qui en accroît la force de frappe » (Vincent *et al.*, 2008 : 99) et qui peut dépasser le seuil de tolérance.

4.3.3 La durée

Le sous-critère de la « durée parlée » (voir Golopentia 2008) de l'impolitesse et celui de la systémativité se recourent partiellement. Ce nouveau sous-critère devrait être considéré à deux niveaux différents qui s'emboîtent : **un niveau micro** – celui de l'échange de en cours de déroulement, et **un niveau macro** – appréhendé à travers la notion d'« *histoire conversationnelle* » :

« représentée par l'ensemble ouvert des conversations qui se sont déroulées entre eux [les interlocuteurs] depuis le début de leur relation et qui continueront jusqu'à leur séparation définitive sinon jusqu'à la mort de X et de Y. » (Golopentia, 2001 : 71)

Il nous est difficile, sinon impossible, de connaître la totalité des conversations entre les interactants de nos *talk-shows*. C'est la raison pour laquelle nous nous limiterons aux échanges diffusés à la télévision et, éventuellement, aux déclarations faites (avant ou après) la participation des interactants à l'émission auxquelles nous avons eu accès.

a. Le niveau micro : si généralement un conflit connaît plusieurs étapes — un *déclenchement*, puis un *crescendo*, une *montée* et une *apogée* et, enfin, un *retour au calme* — dans les épisodes les plus violents qui ont lieu sur le plateau de *ONPC* et *TLMP* certaines étapes sont omises, notamment celles de déclenchement et d'accalmie finale. Le conflit semble avoir commencé avant même le début de la polémique filmée (et cela est surtout le cas où sont mis face-à-face des « vieux » adversaires ayant une histoire conversationnelle conflictuelle) et il prend fin sans être résolu — certains duels sont brusquement achevés soit par l'animateur, qui doit tenir compte de la contrainte temporelle, soit par l'un des adversaires qui choisit la « fuite » et quitte le plateau. Un climat général de violence s'installe dès le début et perdure jusqu'à la fin de la séquence de débat entre Caroline Fourest et Zemmour & Naulleau (extrait 5), entre Claude Askolovitch et Tariq Ramadan (extrait 18) ou bien Roger Cukierman et Oliver Besancenot (extrait 19). Nous avons sélectionné des exemples de l'extrait 18 ponctuant le début, le milieu et la soi-disant fin combat verbal :

(130) extrait 18

7 CA- bien[↓] c'est tellement classique[↑] tout à l'heure j'entendais parler Tariq Ramadan de la pénétration des idées de Le Pen[↑] [...] j'ai beaucoup travaillé sur le front national[↑] j'ai un livre là-dessus[↓] je travaille également sur les altermondialistes et c'est comme ça que je suis tombé sur l'article de monsieur Ramadan[↑] et quand je l'ai lu j'ai dit ben ça y est[↑] bingo[↑] c'est les mêmes choses[↓] même vision complotique de l'histoire[↑] même manière d'agrèger des gens en fonction de leurs origines[↑] [...] même manière de nous entraîner dans des débats odieux[↑] euh Taguieff est Juif pas Juif[↑] mais comment parle-t-on[↑] on est où[↑] on est en France[↑]

27 CA- [...] j'essaie de comprendre pourquoi Tariq Ramadan a pété un plomb là maintenant[↑] [...] moi je crois que j'ai une réponse[↑] (.) et très simple[↑] Tariq Ramadan rêve d'être un mentor[↑] Tariq Ramadan est important[↑] il refait le monde[↑] Tariq Ramadan fait des conférences[↑] le problème c'est que Tariq Ramadan[↑] dans le paysage de l'islam français[↑] le professeur suisse Tariq Ramadan n'existe pas[↑] l'islam français s'organise et c'est une belle chose[↑] [...] quand Nicolas Sarkozy va discuter avec l'islam français[↑] il ne parle pas avec Tariq Ramadan[↑] alors que fait monsieur Ramadan[↑] mon dieu c' que font tous les démagogues[↑] (.) un p'tit coup sur la pompe antijuive[↑] ce que faisait Le Pen pour exister[↑] [...]

66 CA- je serreraï pas la main à Ramadan[↑] vous savez je peux m'en passer[↑]

Nous pouvons noter que le discours de Claude Askolovitch débute de façon agressive, avec des attaques de face très graves, des analogies insultantes (les comparaisons répétées avec l'extrême droite), et se poursuit sur le même ton par endroits ironique et moqueur, et finit par une déclaration (66 CA) qui laisse entrevoir l'impossibilité d'un éventuel accord entre les

deux adversaires. Il faut remarquer que la violence de ces affirmations est accrue par l'emploi de la délocution *in praesentia*. C'est une stratégie disqualificatoire dont le journaliste abuse, car il s'adresse à son opposant dans plus d'un quart de ses interventions en employant les pronoms de troisième personne ou les formules nominales (« monsieur Ramadan », « Tariq Ramadan ») ; excessivement employées, ces dernières, semblent ainsi acquérir une nuance légèrement ironique (surtout **27 CA**) et renforcer l'idée de conflit selon Kerbrat-Orecchioni :

« Or certaines études sur ces formes ont montré qu'en France, elles étaient souvent associées à des moments de tension ou de conflit et qu'elles contribuaient à renforcer la tonalité confrontationnelle de l'interaction. » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 49)

Kerbrat-Orecchioni (1992 : 46) appelle à juste titre la délocution *in praesentia* « troisième personne d'impolitesse », car il s'agit d'un procédé impoli d'exclusion de l'interlocuteur du « circuit interlocutif » (Alberdi Urquizu, 2009 : 35).

b. Le niveau macro, celui de l'« **histoire conversationnelle** », médiatique ou publique (en tout cas, la partie à laquelle nous avons eu accès) comprend une pluralité de conflits, de divers types et par divers moyens médiatiques, entre deux opposants. Cette histoire conversationnelle est constituée de FTAs qui prennent la forme des critiques, reproches, insultes (ou acte à valeur d'insulte) et accusations (plus ou moins explicites). Ainsi, après sa participation dans le *talk-show* de Laurent Ruquier, Annie Lemoine a repris les hostilités envers Eric Naulleau dans l'émission *C'est quoi ce bordel*, animée par Laurent Baffie ; un nouveau *clash* explose entre Annie Lemoine et le chroniqueur, mais c'est un *clash* de courte durée qui s'achève par le départ soudain de la journaliste de l'émission. Naulleau, à son tour, relance encore des « coups » dans l'émission *Morandini* !²⁴³ sur Direct 8, où il affirme :

« Annie Lemoine, elle vit sur une planète qui est très éloignée de la planète littérature ; c'est la planète *people*. Et elle pense que, si au salon du livre, des gens vont lui faire signer son livre parce qu'elle est à la télévision, c'est ça, il faut lui dire, ça me dérange pas. Simplement elle a rien avoir avec la littérature. [...] Il y a des livres qui valent la peine d'être lus et d'autres pas. »

La « durée parlée » de l'impolitesse et de la violence verbale est donc représentée par la totalité des échanges qui ont lieu sur le plateau des deux *talk-shows* aussi bien que par d'autres événements médiatiques ayant les mêmes protagonistes et/ou le même sujet de polémique.

4.4 Critères interactionnels/contextuels

Nous rappelons que l'adéquation des actes produits dans ces *talk-shows* dépend essentiellement du contexte qui englobe l'ensemble des données interactionnelles : genre discursif et médiatique, contraintes situationnelles et temporelles, scénario, rôles attribués aux actants, etc. Dans le contexte précis des émissions étudiées, les participants doivent respecter des droits et devoirs compris par leur rôle, ils doivent savoir pratiquer cette

« 'gymnastique' pragmatique par laquelle les locuteurs passent d'un niveau ou d'un style de politesse à un autre (ou de la politesse à l'impolitesse), [...] la gymnastique pragmatique par laquelle un et le même locuteur, conversant simultanément et à des degrés de politesse différents,

²⁴³ Jean-Marc Morandini « réunit sur son plateau tous ceux qui font l'actu télé : spécialistes, journalistes, peuples et artistes, révèlent les coulisses du monde de l'audiovisuel », animant « un talk-show passionné, débattant de l'actualité médiatique au jour le jour, avec des reportages, des enquêtes et des prises de bec ! ». (source : <http://www.direct8.fr/program/morandini/infos/>, consulté le 06 avril 2013).

avec plusieurs interlocuteurs, doit jongler pour maintenir des distinctions de traitement symbolique dont l'oubli ou l'excès sont également dangereux. » (Golopentia, 2000 : 71)

En d'autres termes, il faut faire preuve de « souplesse », surtout parce que le cadre du *talk-show* comprend des sous-contextes (ou sous-genres) emboîtés les uns dans les autres et donc chacun régit la production des actes spécifiques et l'emploi des « ressources communicatives » adéquates :

« A l'oral comme à l'écrit, il existe des 'genres' (G1 et G2), donc des 'règles du genre', lesquelles sont intériorisées par les sujets dont la 'compétence générique' fait partie intégrante, aux côtés de la compétence proprement linguistique, de leur compétence communicative globale, qu'on l'envisage du point de vue de la production ou de la réception des énoncés :

'Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux premiers mots, en pressentir le genre [...].'
(Bakhtine, 1984 : 285). »

(Kerbrat-Orecchioni & Traverso, 2004 : 46)

Les actants sont donc censés mouler leur performance communicationnelle selon la rubrique en question, mais également en fonction du discours de l'autre ; c'est pourquoi, afin de répondre aux attentes, il faut par exemple répondre à la violence avec de la violence, sans basculer pour autant dans les propos *trash* et la pure diffamation. Pour résumer, il faut tenir compte du contexte, mais aussi du cotexte (contexte linguistique).

4.4.1 Le contexte

Nous avons vu que le système de la politesse est relatif, dynamique, fluctuant et façonné par le contexte dont certaines normes sont, à leur tour, négociables²⁴⁴. Les valeurs de politesse, d'impolitesse et de violence se trouvent donc nuancées par les données contextuelles. Comme le souligne Kerbrat-Orecchioni,

« le contexte peut toujours modifier et même inverser la valeur d'une phrase, transformant en FTA un remerciement, ou une insulte en FFA. » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 4)

Autrement dit, le contexte nous indique ce qui est légitime et ce qui est illégitime en termes d'impolitesse et d'agression. Comme nous l'avons expliqué, le critère générique impose une impolitesse à part, qui est non seulement légiférée, ratifiée (il y a bien d'autres échanges articulés autour de l'impolitesse), mais elle est théâtralisée, spectacularisée : c'est l'impolitesse-spectacle.

Le *talk-show* impose ainsi ses propres principes et règles du jeu, instaure des rôles spécifiques pour chaque participant, et oriente de ce fait l'analyse linguistique de notre corpus médiatique : « tout au long de la fête, on ne peut vivre que conformément à ses lois » (Bakhtine, 1970 : 15). Mais ces lois ne sont pas toujours respectées et ne sont pas toujours bien connues par les participants. Nous avons vu que certains invités (Muriel Robin, Jacques Attali) ont fui le débat à cause de l'hostilité et de la violence, à notre avis adéquates, des chroniqueurs ; d'autres ont dépassé les limites de l'agression verbale allant jusqu'à l'agression physique (Arno Klarsfeld) ou bien ont refusé d'accomplir leurs devoirs dans une des rubriques de l'émission (Françoise Hardy a refusé poliment de choisir et de commenter une des caricatures faisant l'actualité de la semaine). Cela étant dit, nous voyons que l'on peut transgresser les normes sans

²⁴⁴ "Rather than seeing contexts as abstract social forces which impose themselves on participants, conversation analysts argue that we need to begin from the other direction and see participants as knowledgeable social agents who actively display for one another (and hence also for observers and analysts) their orientation to the relevance of contexts (Hutchby & Wooffitt, 1998: 147)". (De Smedt, 2010: 5)

pour autant recourir à l'impolitesse ou à l'agression. Le critère du contexte se trouve donc au cœur même de notre analyse et il est peut-être le plus important, car il englobe tous les aspects d'une interaction.

4.4.2 Le cotexte

Passons maintenant du niveau macro de l'interaction (le cadre ou le contexte) au niveau micro – le cotexte. Ce qui nous intéresse est de voir si **la dimension initiative ou réactive** d'un acte influe sur l'acceptabilité de l'impolitesse et de l'agressivité verbale. Un FTA réactif relève d'une impolitesse « compensatrice » et « réparatrice » qui vise à rétablir l'équilibre interactionnel mais aussi à modifier, voire à renverser les rapports de force entre les interactants. Cette impolitesse

« apparaît plus ou moins légitimée en tant que mécanisme d'autodéfense en réponse à une agression de l'allocutaire, ou comme sanction portée à l'égard d'une violation flagrante d'un autre principe conversationnel [...]. Il ne faut pas oublier en effet que toute action entraîne une réaction : l'allocutaire a ainsi le choix entre faire semblant de ne pas sentir vexé –ce qui fait en même temps échouer l'intention agressive du locuteur–, considérer qu'un froid silence est le meilleur moyen de montrer sa désapprobation, ou encore répondre FTA pour FTA –ce qui reviendrait en somme à appliquer la loi du talion. » (Alberdi Urquizu, 2009 : 41-42)

Il faut retenir que le caractère réactif d'un énoncé impoli n'annule pas sa valeur, mais peut le rendre plus légitime et plus acceptable dans les yeux du public. La personne attaquée peut adopter différents comportements, que nous avons inventoriés dans la figure 13, mais nous avons généralement affaire à trois cas de figure principaux :

(a) Celle-ci peut accepter l'attaque, assumer les critiques et les reproches :

“In accepting the face attack, the recipient may, for instance, assume responsibility for the impoliteness act being issued in the first place or they may agree with the impolite assessment [...]. Thus, repeated, strong and personalised complaints [...] might be met with an apology, and similarly a criticism [...] may be met with an agreement.” (Bousfield, 2008a: 193)

Mais cela constitue un FTA que le locuteur produit envers lui-même (les risques de perte de faces sont donc multipliés) et peut être considéré inapproprié s'il est réitéré ; autrement dit, accepter les attaques sans riposter contrevient aux attentes spectatoriennes et aux règles du jeu. Cette attitude est adoptée par Annie Lemoine, qui, après quelques tentatives (faibles) de contre-attaques, finit par abandonner le combat, ce qui ouvrira la porte au K.O. verbal aux deux co-animateurs de *ONPC*.

(b) Une autre type de réactions est la résistance, les contre-attaques, à travers des stratégies axées sur l'offensive, sur la défensive, ou combinant les deux. Quelles que soient les stratégies choisies, l'interlocuteur entre résolument dans le conflit et prend part à la montée en agressivité, pouvant ainsi modifier le niveau de violence de l'échange : « [l]a montée en tension se joue et se rejoue dans les différentes prises de parole des locuteurs » qui peuvent interchanger « leur place dans une joute verbale » (Moïse, 2006 : 105). Ce type de comportement reste adéquat autant qu'il ne dépasse pas le seuil d'acceptabilité mentionné. Les actes réactifs peuvent être produits avec le même degré, voire avec un degré élevé d'impolitesse ou de brutalité vu leur caractère non initiatif :

“If the threshold is set high on the scale of impoliteness, then behaviour which in other contexts may be very impolite is likely to be perceived as upholding the reciprocity norm, and thus is likely to be taken as less impolite”. (Culpeper, 2011: 206)

(c) Le troisième cas envisageable est le recours à une violence exacerbée, hors normes, qui pourrait mettre en danger la poursuite de l'interaction. Le geste d'Arno Klarsfeld va, en effet, à l'extrême, car jeter un vers d'eau vers son opposant semble exagéré même dans une émission qui semble sans règles, comme celle d'Ardisson.

Par conséquent, selon ce contexte linguistique, il paraît adéquat de contrer l'impolitesse avec de l'impolitesse, sans aller plus loin qu'il n'est permis. Éviter le combat verbal, c'est finalement refuser de jouer le rôle auquel on souscrit (implicitement) en acceptant de participer à ce genre de *talk-show*.

4.5 Critères moraux

En nous appuyant sur l'article de Gauthier (1998) sur la moralité des arguments *ad hominem* dans les débats télévisés, nous avons identifié trois grands critères moraux ou éthiques dont nous allons nous servir lors de l'analyse de notre corpus. Nous allons aborder ici la question de la moralité et du système de la politesse par le biais de l'argumentation.

Ce qui nous intéresse en particulier est la validité des FTAs autour desquels le *talk-show* se construit, notamment la critique et les attaques personnelles qui peuvent prendre diverses formes (arguments *ad hominem*, manipulation du discours de l'autre, etc.). Le contrat du genre *talk-show* repose sur une palette variée de stratégies discursives et rhétoriques comportant un fort degré d'agressivité. Cependant, toutes les attaques ne sont pas tolérées, le *talk-show* ne permet pas le dénigrement systématique de la personne ou les propos diffamatoires caractérisant le discours *trash*. Il faut dissocier le discours *trash* du discours critique des chroniqueurs, des experts, des humoristes. Ces propos sont, certes, parfois déstabilisants et embarrassants, mais peuvent néanmoins rester légitimes et adéquats au contrat de communication ; la dérision, l'ironie et l'exacerbation du désaccord sont surtout un moyen de faire passer le « message » des invités dans le cadre d'un genre articulé autour du spectacle. Ainsi pourrions-nous admettre que le *talk-show* compte, parmi les « règles du jeu », la possibilité d'employer les arguments *ad hominem* contre son adversaire.

Nous allons donc distinguer entre ce qui est potentiellement agressif, mais « de bonne guerre » et moralement permis, de ce qui est excessivement violent, inadéquat et moralement invalide. Nous allons accorder une importance particulière à l'argument *ad hominem* essayant de voir si toutes ses facettes sont, dans le contexte du *talk-show*, éthiquement douteuses.

Avant de passer à l'explication de ces critères, nous voulons mentionner la distinction faite entre trois types principaux d'arguments *ad hominem* :

(a) l'argument *ad hominem* « logique », qui est défini comme un

« procédé de mise en cause d'une position (d'une idée, d'un point de vue, d'une thèse, d'un avis) par incompatibilité formelle. Ainsi que Locke le caractérise, il consiste à faire valoir l'inconsistance qu'il y a à soutenir une position tout en refusant (ou en répugnant à) ses conséquences. » (Gauthier, 1995 : 173)

C'est un type d'argument généralement considéré comme légitime et accepté dans le contexte de guerre verbale, qui vise à faire ressortir les « carences » et la non cohérence dans le discours de l'adversaire :

(131) extrait 5

135 EZ- ma chère amie/ ma chère amie\ vos propos sont- vos propos sont- vous vous contredisez dans les termes\ la république laïque/ ça veut dire la république UNE/ et

indivisible/ qui ne connaît aucun communautarisme/ qui ne connaît aucun politiquement correct/ donc CONTRE le communautarisme féministe/

L'argument *ad hominem* « logique » est surtout une excellente arme discursive : aucun procédé de disqualification « ne passe pour aussi efficace et légitime à la fois » que « de mettre à jour la ou les contradictions qui les fondent » (Kerbrat-Orecchioni, 1981 : 46).

(b) l'argument *ad hominem* « circonstanciel », qui relève d'une

« réfutation de l'argument d'un opposant en alléguant que cet argument contredit une autre position, une autre action ou, plus globalement, un autre trait circonstanciel se rapportant à l'opposant. » (Gauthier, 1990 : 136)

Cette stratégie rhétorique pointe vers une inconsistance entre un dire et un faire et revient à « saper » la crédibilité d'autrui, à démontrer l'incohérence de l'éthos qu'il affiche, comme le fait Eric Naulleau lors du débat avec Bernard-Henry Lévy :

(132) extrait 7

41 HL- Zemmour il n'est pas interdit d'être un philosophe/ comme l'est ce monsieur Botul ou Pagès\ et être aussi capable d'ironie/ ça reste un bon livre\

69 EN- il faut lire les deux parce que ce sont deux livres qui se contredisent/ en réalité donc on peut que les prendre dans leur totalité dans Identité vous êtes INCAPABLE de la moindre ironie/\ pour une raison simple vous refusez la forme minimale/ qui est d'accepter les critiques\ [...]

Ce procédé, qui consiste à relever la contradiction entre une position affirmée et un comportement ou attitude affiché(e), « combine l'évaluation logique et éthique de l'interlocuteur, dont la contradiction remet en cause la cohérence intellectuelle ou la bonne foi » (Declercq, 2003 : 348) de l'adversaire.

(c) enfin, l'argument *ad hominem* personnel

« ne cherche pas à discréditer une idée en faisant valoir un aspect négatif ou péjoratif de la personne qui la formule mais à s'en prendre directement à cette personne. [...] Dans les argumentations *ad hominem* logique et contextuelle, l'attaque de la personne est un moyen employé dans la poursuite de la finalité de discréditer une position. Dans l'argumentation *ad hominem* personnelle, l'attaque de la personne est une fin en elle-même. » (Gauthier, 1995 : 176)

L'attaque personnelle, que Plantin (1990) appelle *ad personam*, peut prendre la forme d'une insulte (« Naulleau vous êtes stupide », lance Attali au chroniqueur), de la critique (le roman de Patrice Leconte est « gentiment inutile »), de l'accusation (voir les propos diffamatoires de Cukierman à l'adresse de Besancenot). Si les deux premières formes d'*ad hominem* sont généralement ratifiées dans les duels verbaux²⁴⁵, ce procédé est, en revanche, souvent contesté et considéré comme « frauduleux » étant assimilable à l'injure :

« L'insulte apparaît ainsi non seulement comme horizon possible de l'argumentation *ad hominem*, mais aussi comme sa limite, en ce que l'insulte 'pure' n'est pas pragmatiquement de nature argumentative (elle ne suscite pas un enchaînement argumentatif, mais tend à rompre l'interaction argumentative). Inversement, l'exemple précédent montre que l'insulte assortie d'argument (re)devient une disqualification justifiée, c'est-à-dire qu'elle réintègre un processus argumentatif susceptible d'enchaînements ultérieurs. » (Declercq, 2003 : 350)

²⁴⁵ Plantin (1990) mentionne deux formes d'*ad hominem* légitimes — l'argument « circonstanciel » et à l'argument « logique » qui consistent à : « mettre l'argumentateur en contradiction avec lui-même, ou faire surgir une contradiction entre son assertion et la conclusion de celle-ci » (source : www.tau.ac.il/~adarr/index.files/bibliographies/adhomresumes/declercq2003.htm, consulté le 02 avril 2013).

Comme le souligne Declercq, cet argument devient « disqualification justifiée » lorsqu'il est intégré dans un projet argumentatif plus complexe, et, nous ajoutons, lorsqu'il fait partie des règles du jeu. Cependant, même dans cette situation, tout raisonnement n'est pas de « bonne guerre », et les attaques personnelles peuvent dépasser la frontière de l'acceptabilité et devenir abusives.

4.5.1 Le critère de pertinence

Le premier critère que nous allons considérer est celui de la « pertinence » qui stipule que

« il doit y avoir un lien entre l'objet d'attaque d'une personne et cette attaque. Autrement dit, le critère de pertinence exige que l'attaque de la personne soit motivée en regard de ce qui y est spécifié. » (Gauthier, 1998 : 17)

Ce critère s'applique de façon différente à chacun des types d'arguments *ad hominem*. Les arguments « logiques » et « circonstanciels » seront ainsi pertinents à condition que les inconsistances invoquées soient réelles. On ne peut pas reprocher à l'autre que son discours est contradictoire si nous n'avons pas trouvé des inconsistances ou des incohérences dans ses propos. Nous voyons que le critère de pertinence comprend aussi une exigence de véridicité et de sincérité « argumentatives ».

Qu'est-ce qui se passe dans le cas de l'argument *ad hominem* personnel ? Le critère de pertinence exige « que la mise en cause de la personne [...] soit opportune » (Gauthier, 1998 : 87). Tout argument personnel n'est donc pas condamnable ; en situation de « guerre », certaines attaques, normalement interdites, sont permises. Autrement dit, on peut attaquer la personne et critiquer certains traits de sa personnalité si ces traits sont pertinents dans l'exercice de son métier. Dans cette perspective, les critiques qui visent, par exemple, les compétences d'écrivain des invités sont permises, car elles portent sur des aspects étroitement liés au discours des écrivains.

En revanche, il n'est pas permis de s'attaquer à la vie privée, voire à la vie intime de la personne ; la religion, la spiritualité, les orientations sexuelles, la famille, etc. ne peuvent en aucun cas être des sujets pertinents pour la production des attaques *ad hominem*. Nous les considérons comme des coups « en-dessous de la ceinture », essentiellement impolis et illégitimes d'un point de vue moral. Conformément à ce critère, nous allons qualifier d'« immoral » l'argument de Francis Huster : « tu aimes pas ton enfant » (voir exemple (142)). L'attaque est agressive (elle provoque d'ailleurs une contre-attaque de la part de Zemmour qui est visé par ces propos) et manque de pertinence car elle n'a pas de rapport direct avec la thèse soutenue par Zemmour (selon sa thèse, l'éducation des enfants revient entièrement à la mère). Cet argument *ad hominem* est donc, selon nos critères d'évaluation, inadéquat.

De ce point de vue, l'argument *ad hominem* s'apparente, en effet, à l'injure « spécifique » (voir Evelyne Larguèche 1983) car « l'injure, c'est le langage de la dépréciation, [...] nous retrouvons là les fondements de la violence » (Pain, 2006 : 46). Même si ce n'est pas une injure explicite (Francis Huster n'accuse pas explicitement Zemmour d'être un mauvais père), l'attaque personnelle relève du rapport de force entre un agent actif et un patient (donc agent passif), et instaure la violence :

« Il nous semblait en effet que l'argument *ad hominem* pouvait être [...] rapproché de l'injure dite 'spécifique', adaptée à la personnalité et/ou la situation de l'injurié, injure où gît, au cœur même de la violence et de la dérision, le noyau argumentatif qui la rapproche du 'mot d'esprit'. » (Oger, 2008 : 46)

Enfin, nous appréhendons cette exigence de pertinence à un double niveau : nous considérons, comme Gauthier, que l'on doit tenir compte de la pertinence des attaques, mais aussi d'une pertinence qui concerne le statut et le rôle des participants produisant ces attaques. Le niveau d'expertise dans le domaine en question doit être approprié afin que les arguments des agresseurs soient légitimes. Quelqu'un qui n'a aucune notion dans le domaine de la physique par exemple ne saurait pas critiquer ou contredire les théories d'un physicien ; ou en tout cas, ses arguments n'auront nulle validité. Dans le cas des chroniqueurs de *ONPC*, nous savons que leur domaine d'activité est bien enraciné dans les champs littéraire, journalistique et politique²⁴⁶. Nous voyons donc que leur légitimité de s'exprimer sur les sujets abordés dans *ONPC* (qui sont généralement littéraires, philosophiques et politiques) ne peut pas être mise en question. Leur expertise joue surtout au niveau de la conviction et de l'adhésion du public, assurant leur crédibilité et leur autorité dans le domaine.

Le critère de pertinence exposé ici va à l'encontre de la plupart des théories de l'argumentation soutenant la nature fallacieuse, défectueuse, de l'argument *ad hominem*, car il nous dit que l'on peut critiquer, mais il faut savoir comment le faire (à certaines conditions). Mais pour que ce principe reste opérationnel, il faut que d'autres conditions soient également réunies : il s'agit de celles de justification et de bonne/mauvaise foi. Et cela parce que les trois critères de légitimité morale interagissent en permanence les uns avec les autres : un argument pertinent, mais de mauvaise foi (non véridique par exemple) ne sera pas valide, de la même façon qu'un argument justifié mais non pertinent (une attaque personnelle ciblant un aspect de la vie privée de la personne agressée) sera en égale mesure considéré comme non valide ou moralement incorrect.

4.5.2 Le critère de la justification

Gauthier considère que, pour être moralement légitime, un argument « doit faire l'objet, effectivement ou potentiellement, d'une démonstration » (Gauthier, 1998 : 16). La critique et les attaques doivent s'appuyer sur des données objectives, sur des preuves. Ce critère ne pose pas de problèmes dans le cas des arguments *ad rem*, c'est-à-dire des arguments qui portent sur le discours dont l'incohérence et les « failles » peuvent être facilement démontrées à travers les stratégies du discours rapporté (reprises, reformulation, citations, etc.). Dans le cas des arguments logiques et circonstanciels, le critère de justification exige que « l'inconsistance logique et l'incohérence pragmatique sur lesquelles ils portent soit ou puisse en principe être de quelque façon étayée » (*ibid.*).

Ce qui pose problème est l'application du critère de justification aux arguments *ad hominem* personnels :

« c'est le défaut ou la carence de la personne attaquée qui doit être 'prouvé' : pour pouvoir de façon légitime affirmer 'X est incompetent' ou 'X est malhonnête', il faudrait justifier ou pouvoir justifier cette incompetence ou cette malhonnêteté. » (Gauthier, 2008 : 86)

En effet, démontrer le défaut d'une personne est une affaire plus délicate ; les arguments *ad hominem* relèvent d'une évaluation subjective faite par le locuteur, d'un jugement de valeur plus que de fait. Il faut de nouveau établir une nette distinction entre les arguments personnels visant des traits de personnalité d'une personne directement liés à l'exercice de sa profession, et ceux renvoyant à des traits qui n'ont pas de lien avec sa profession, son statut social, etc. En conséquence, on peut par exemple accuser un politicien de malhonnêteté ou de double

²⁴⁶ Voir *supra* (partie I).

langage parce que l'honnêteté et la transparence sont des qualités requises en politique ; l'ensemble de son discours politique fournirait dans ce cas des preuves solides. En échange, il ne serait pas approprié ni moral que l'on lui reproche d'être un mauvais père ; un tel fait sera difficile sinon impossible à démontrer de façon objective, et surtout ne sera pas pertinent.

Nous voyons donc que le critère de justification ne peut s'appliquer en toute rigueur qu'à une certaine catégorie d'attaques personnelles. En revanche, lorsque les co-animateurs de Ruquier reprochent à Rama Yade de ne pas avoir un « impact » ou « identité » politique, et apportent, pour étayer leur argumentation, des preuves objectives ; leurs attaques peuvent passer pour appropriées car elles sont pertinentes (pour le thème du débat) et pertinemment justifiées :

(133) extrait 9

282 EZ- je voudrais revenir si vous permettez à vos résultats électoraux[^] parce que ça m'intéresse je vais pas chipoter sur les chiffres[\] en gros vous avez fait aussi bien ou aussi mal qu'il y a cinq ans[^] quand vous étiez pas là je veux dire[\] l'UMP[^] a fait à peu près le même score[\] et ce qui est intéressant c'est de mettre en parallèle avec votre énorme popularité dans les sondages[^] c'est-à-dire qu'il n'y AUCUN effet entre guillemets[\] Rama Yade

Généralement les actants remplissent cette exigence de justification. Toute une série de techniques discursives est mise au service de la justification mais la plus utilisée (et la plus efficace) est le **discours rapporté** que les participants n'hésitent pas à utiliser à tout bout de champ. Le discours rapporté est « plus qu'une simple reproduction de parole », c'est « une réelle stratégie de parole » (Vincent & Dubois, 1997 : 96) avec une forte valeur argumentative. Nous distinguons ainsi entre plusieurs types de discours rapporté :

- **l'autophonie** (ou l'« auto-citation ») – le locuteur met en scène son propre discours :

(134) extrait 3

10 EZ- ah[^] délocalisation immigration c'est lié[^]

11 JA- non (.) l'immigration n'a absolument rien à voir avec la crise[^]

22 EZ- c'est le couple[^] j'ai dit le couple[\] pour les emplois localisables et les emplois dé-localisables

L'autophonie crée un effet discursif d'insistance et dramatise le discours. C'est donc un procédé à fonction argumentative qui permet au locuteur de réaffirmer et raffermir sa position. Pour reprendre les termes de Bres, nous avons affaire au dialogisme « intralocutif », ou à l'« autodialogisme » (Authier-Revuz 1995), où le locuteur entre en interaction avec le discours du « je », avec « ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il a à dire » (Bres, 2004 : 53).

- **la diaphonie**, ou dialogisme « interlocutif », apparaît lorsque le locuteur entre en interaction avec le discours du « tu ». Les cas de diaphonie sont fort nombreux, le discours rapporté étant mobilisé tantôt avec un sens valorisant, tantôt avec un sens dévalorisant. Il peut y avoir aussi des cas hybrides, où nous avons affaire à des « leurres discursifs » (cf. Maury-Rouan 2001).

- **l'hétérophonie**, ou le **dialogisme « interdiscursif »** est un « dialogue » avec les discours antérieurs » (Bres & Nowakowska, 2005 : 139), renvoyant au fait que chaque discours est traversé par les discours précédemment tenus par d'autres sur le même objet, de façon montrée (« hétérogénéité montrée », voir Authier-Revuz 1995), ou de façon cachée (« hétérogénéité constitutive »). Il s'agit donc d'une relation discursive du type $E_1(e_1)$, où l'énonciateur enchâssant (E_1) intègre dans son propre discours les propos de l'énonciateur enchâssé (e_1), par rapport auxquels il marque, explicitement ou implicitement son accord ou son adhésion ; l'énonciateur enchâssé (e_1) peut être, bien sûr, plus ou moins précisément

identifié, car très souvent, il renvoie à la *doxa*, à l'opinion publique. Dans le cadre de *ONPC*, ce rapport d'interdiscursivité s'établit souvent entre les co-animateurs (voir *supra*) l'un d'entre eux rapportant les propos de l'autre :

(135) extrait 10

18 EZ- exactement/ il [EN] dit des copines moi je dis des copains[^] [...]

Cette dimension du dialogisme interlocutif joue un rôle important dans la création de l'éthos d'« experts » des chroniqueurs et dans la réaffirmation et le renforcement de leur rapport de coalition. En outre, l'interdiscursivité ajoute à leurs propos une fonction d'autorité et accroît leur puissance de persuasion. Aussi le recours à des citations littéraires leur permet-il de garantir la justesse de leurs propos et de mieux disqualifier le discours de leurs interlocuteurs :

(136) extrait 3

6 EZ- [...] pourquoi vous n'en parlez pas[†] je me suis posé la question et je crois avoir trouvée[\] ben parce VOUS-MÊME vous avais fait l'éloge du monde nomade/ VOUS-MÊME/ vous avez proposé au président de la république[\] un accroissement de l'immigration/ donc en fait c'est VOTRE MONDE je vous mets pas en accusation mais vous comprenez ce que je dis[\] qui s'effondre/ je vous cite/ parce que c'est une phrase que l'aime BEAUCOUP Bossuet[\] qui dit Dieu rit/ des gens qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes[†]

L'hétérophonie revêt ici la forme de l'argument d'autorité :

« La fonction d'autorité est activée lorsqu'un locuteur cite des propos à ses propres fins, c'est-à-dire lorsqu'il cherche à communiquer au présent le contenu propositionnel de la citation (Vincent et Perrin 1995). » (Vincent & Turbide, 2005 : 309)

Autrement dit, le locuteur « s'approprie » un discours qui n'est pas le sien afin d'appuyer son argumentation. C'est une forme de discours rapporté qui mobilise « l'autorité d'un expert ou d'un groupe dont la compétence est reconnue dans un domaine d'activité précis » (López Muñoz *et al.*, 2005 : 315), ce qui permet au locuteur de renforcer sa position et d'affaiblir celle de son interlocuteur : « en invalidant et en illégitimant le discours de mon propre adversaire, il m'est possible de valider et de légitimer simultanément mon propre discours » (Windisch, 1987 : 40).

4.5.3 Le critère de bonne/mauvaise foi

Ce dernier critère éthique, que nous avons appelé de bonne ou de mauvaise foi, renvoie partiellement à l'exigence de vérité ou de sincérité, au « critère de véridicité » pour reprendre la formule de Gauthier (1998). D'après Gauthier, le principe « de véridicité » stipule que le contenu des propos « doit être avéré ». Autrement dit, on peut attaquer les positions ou les idées de quelqu'un uniquement si les positions ou actions condamnées sont véritablement celles de l'opposant. Comme le principe de justification, la bonne ou mauvaise foi ne peut être utilisée que pour certains types d'arguments personnels (on ne peut pas véritablement attribuer une valeur de fausseté ou de vérité aux arguments moralement non valides dont on vient de discuter).

Mais le principe de la bonne ou mauvaise va plus loin que la véridicité ou la loi de sincérité ; être bon joueur, c'est être *fair-play* selon les termes du contrat de l'émission. Faire preuve de mauvaise foi, c'est faire preuve de malhonnêteté intellectuelle et argumentative ; « c'est souvent tenir un raisonnement que l'on sait erroné » (Kerbrat-Orecchioni, 1981 : 41) uniquement dans le but de sortir vainqueur (on dit que la fin justifie les moyens), c'est, en d'autres mots, transgresser délibérément une règle. Kerbrat-Orecchioni définit ainsi la « mauvaise foi argumentative » :

« on accuse quelqu'un de mauvaise foi argumentative lorsque l'on considère que connaissant les règles de la bonne argumentation, et pour servir certaines fins intéressées, il les manipule mal, tout en feignant de croire qu'il les manipule bien ». (*ibid* : 43)

Lorsque la mauvaise foi est mise au service de l'argumentation, elle peut devenir dangereuse, car elle revêt la forme des raisonnements en apparence valides, mais en réalité sans une véritable pertinence argumentative. Nous mentionnons comme arguments *ad hominem* relevant de la mauvaise foi :

a. les *ad hominem* personnels abusifs où l'attaque vise les sphères intimes ou privées de la cible et qui, en conséquence, ne constitue pas un argument pertinent ou approprié pour les échanges des *talk-shows* ;

b. le procédé nommé « *la paille et la poutre* » qui consiste « à (ab)user soi-même d'une pratique que l'on condamne vertueusement chez d'autres » (*ibid.* : 46-47) :

(137) extrait 5

- 207 CF- des homosexuels comme des malades/ donc/ je ne cite pas la phrase avec laquelle il s'associe/ par pure honnêteté\ mais ça c'est un détail\ mais Eric Naulleau/ est-ce vous pouvez comprendre↑=
 208 EN- =je vais essayer/ de me mettre à votre niveau
 212 CF- c'est un sujet un tout petit peu sérieux/ vous êtes pas obligé d'être si méprisant/ simplement parce que quand il est venu là/[
 213 EN- [c'est vous/ [qui est méprisante là
 214 A- [non non/ elle n'est pas méprisante du tout/
 215 CB- non non\ elle est violente mais pas méprisante\ elle est violente\

L'argument de Naulleau est visiblement non justifié, de mauvaise foi, et s'avère être une technique peu efficace et qui se retourne contre lui-même puisque l'animateur et Charles Berling appuient ici la position de Fourest.

c. l'argument « de l'homme de paille » (ou la technique « de l'épouvantail ») qui consiste à attribuer à son interlocuteur une thèse fictive, déformée, dans le but de le combattre :

(138) extrait 5

- 290 EN- il y a un moment/ il y a une discussion entre vous deux mais très tranquille/ sur le fait que vous voulez bien garder les églises/ parce que c'est de beaux bâtiments\ mais qu'il faudrait les convertir en autres chose/ des musée:s' euh des services publics\ [...] c'est ce que faisaient les régimes communistes\ vous vous prenez pour qui↑ pour décider à la place de millions de personnes qui sont dans l'erreur\ qu'il [faut absolument supprimer les églises
 291 CF- [non mais vous êtes en train de faire une dramaturgie de la dissidence/ de votre côté\ qui est incroyable/ vous lisez un passage d'un livre qui est un moment de- où on se permet justement de dire/ qu'on adore la beauté architecturale/ des églises\ [...] et on plaisante/ parce que Taslima était accusée de vouloir les détruire\ elle dit donc non/ plutôt que les détruire je préfère les reconvertir en musées\ c'est une forme d'allégorie poétique/

La réaction indignée de la Caroline Fourest (« vous êtes en train de faire une dramaturgie de la dissidence qui est incroyable ») renforce l'hypothèse selon laquelle le chroniqueur recourt à ce type d'argument fallacieux afin de mieux agresser son interlocutrice. Naulleau attribue à l'invitée une autre identité que celle qu'elle veut projeter (« vous vous prenez pour qui pour décider à la place de millions de personnes ») lui attribuant une idéologie (« c'est ce que faisaient les régimes communistes ») communément blâmée et contraire aux l'idéologies que Fourest revendique.

d. nous ajouterions un dernier argument : l'**argument « du silence »** ou l'*apodixie* qui est le « 'refus d'argumenter' [...] et qui 'est aussi une sorte de violence verbale' (Reboul, 1991 : 141) » (Amossy, 2006 : 142 – 143). Refuser le dialogue ou partir brusquement du plateau c'est dénier en quelque sorte la pertinence des critiques des co-animateurs ; cette attitude est violente parce qu'elle contrevient aux règles du débat et donc du contrat du *talk-show*. Ce type de comportement est blâmable, selon nous, parce que le contrat du *talk-show* instaure, parmi d'autres, des normes argumentatives claires (l'acceptation de participer à l'émission implique une acceptation implicite de discuter, de débattre, de jouer selon les règles imposées).

Argumentation, agressivité verbale et légitimité

L'argumentation mérite ici une attention particulière, parce nous considérons qu'elle représente la principale stratégie de disqualification mise en œuvre par les co-animateurs. Nous avons vu que la palette de procédés de rabaissement de l'invitée est très diverse (pseudo compliments, reproches, critiques, etc.), mais la stratégie la plus redoutable reste l'argumentation. L'argumentation est vue comme un ensemble de procédés visant à persuader par le discours. Elle se fonde sur le désaccord, mais cela ne suffit pas pour que l'on puisse véritablement parler d'argumentation ; les positions des interactants doivent être

« *construites*, soutenues par un certain nombre de procédés discursifs qui les font passer, de simples énoncés de prise de position, au statut de *thèses* soutenues par des énoncés-arguments susceptibles de leur servir d'ancrage, leur permettant de tenir ferme en cas de confrontation. L'argumentation peut être alors vue comme un *mode de construction des discours* visant à les rendre plus résistants à la contestation (Doury, à paraître). » (Doury, 2001 : 2)

C'est justement ce que nous venons de voir : le discours des co-animateurs s'articule autour d'une série d'arguments qui entrent dans un double mouvement ; au niveau discursif, ces arguments viennent appuyer et légitimer leurs thèses ; au niveau de la hiérarchie interpersonnelle, l'argumentation leur garantit une position haute par rapport à leur interlocutrice. Nous pouvons donc parler d'une mise en scène de l'argumentation et d'une agressivité ou violence verbale qui ressort de cette argumentation ; c'est une violence plus subtile qu'on ne le pensait, car tout est enveloppé dans la critique du discours, dans la justification de la critique et la joute argumentative. Cette forme d'agression reste, jusqu'à un certain degré²⁴⁷, légitime selon les termes du contrat en vigueur et à condition que les arguments utilisés répondent aux critères de pertinence, de justification et de bonne foi. Mais excepté cette conformation aux critères moraux, il y a encore un aspect qui joue dans l'argumentation des co-animateurs : il s'agit de leur coalition (dont nous avons déjà parlé), qui aggrave la brutalité des actes et, en même temps, la puissance de conviction.

Il n'est pas évident, pour le chercheur, d'évaluer, d'un point de vue moral, les discours du *talk-show*, car sa nature conflictuelle (c'est le dénominateur commun qu'il a avec le genre débat) conventionnalise toute une série de procédés de séduction et manipulation qui relèvent de l'argumentation « stratégique ». Comme le note Kerbrat-Orecchioni, « tous les bons arguments ne sont pas bons à dire, et il peut être de bonne guerre d'en user de mauvais » (1981 : 44). Et ce sont surtout les « mauvais » qui sont les plus intéressants télévisuellement...

²⁴⁷ Nous avons dit jusqu'à un certain degré parce que l'accumulation et la répétition des attaques (légitimes) fera que l'on bascule dans une violence qui va au-delà de ce qui est normalement permis.

L'argument *ad hominem* est souvent utilisé dans les séquences de débats/polémiques des *talk-shows*. Que l'argument *ad hominem* fasse partie de ce qui est permis dans ce genre d'interactions n'est point étonnant, d'abord parce que tout est affaire d'images, et, enfin, le *talk-show* est une forme de communication dissensuelle et en cela tolère, autorise, sinon même favorise l'attaque de l'adversaire, y compris de sa personne. La catégorie des arguments légitimes, et qui sont en accord avec le contrat de l'émission, est restreinte par les trois critères que nous venons de décrire. Le contexte de la situation de communication, et, implicitement, le contrat qui le sous-tend, trace les frontières entre ce qui est moralement correct et incorrect.

Nous soulignons encore une fois le fait que, pour une analyse correcte et adéquate de notre corpus, il faut que tous les critères d'évaluation soient pris en compte, et non seulement ceux légitimant ou illégitimant la moralité des arguments. En d'autres termes, même si un argument reste conforme aux principes éthiques énumérés, cela ne veut pas dire qu'il est automatiquement valide, car il se peut qu'il ne réponde pas aux critères d'évaluation (comme ceux de l'intensité par exemple)...

4.6 Conclusion

Comme nous l'avons déjà mis en relief, il serait peu efficace d'évaluer et d'interpréter les énoncés uniquement en fonction de leurs marques linguistiques. Pour l'analyse et la hiérarchisation des comportements identifiés nous avons donc besoin de plusieurs paramètres capables de rendre compte du fonctionnement et de l'intensité de ces derniers. Aussi, il ne faut pas uniquement déterminer si un énoncé est poli ou impoli, mais surtout s'il est a-poli, en d'autres termes, s'il est adéquat au contexte. Évidemment, pour déterminer l'appropriation des énoncés il faut aller plus loin que le cadre linguistique et prendre en compte tous les paramètres influençant leurs production et leur réception. La nécessité d'opérer avec des critères d'évaluation se pose avec d'autant plus d'acuité dans le cadre de nos émissions traversées par de nombreuses doubles contraintes et de phénomènes hybrides qui font que les usages et les hypostases de la politesse et de l'impolitesse ne sont plus ceux traditionnels.

S'il est vrai que certains actes de langage sont intuitivement perçus comme étant plus ou moins adéquats, ce jugement dépend néanmoins largement des variables contextuelles et de l'influence simultanée de nombreux critères que nous avons, en partie empruntés à d'autres analystes et développés (les variables contextuelles, le contenu sémantico-pragmatique, la présence des facteurs aggravateurs, etc.), ou bien formulés nous-mêmes (les critères du cotexte, de la systématité des actes, de la bonne ou mauvaise foi, etc.). Nous allons les récapituler en partant du niveau local des énoncés et en avançant vers le niveau global de l'interaction :

(1) **Les critères sémantico-pragmatiques** recouvrent tant la **nature** de l'acte, que son **contenu**. Ce paramètre est particulièrement utile lorsqu'il s'agit de distinguer entre deux actes du même type mais véhiculant un contenu différent. À titre illustratif, une attaque visant le discours de l'interlocuteur (« vous écrivez simple ») est visiblement moins offensant qu'une attaque visant directement sa face — sa personnalité, son identité (« vous écrivez simpliste »).

(2) L'intensité d'un énoncé poli ou impoli ou violent est, selon nous, fonction de trois critères : **la présence/absence des atténuateurs ou des durcisseurs, le caractère systématique** ou non des actes, leur **durée**. Ces trois paramètres, comprennent, à leur tour,

plusieurs facteurs. Ainsi, l'aggravation et, corrélativement, l'adoucissement des énoncés sont influencés par les choix lexicaux, l'emploi des figures, les éventuelles alliances formées avec d'autres participants, l'accompagnement non- et para-verbal, etc.

La systématisme ou la totalité des attaques renvoie à la répétition ou la fréquence d'une attaque mais aussi à sa « portée » ; ce sous-critère prouve que, si un acte impoli singulier peut « passer » sans entraîner de représailles, réitéré de manière excessive il devient susceptible de dépasser le seuil d'acceptabilité.

Le paramètre de la durée ou de l'« histoire conversationnelle » renvoie à l'ensemble des échanges entre deux ou plusieurs interlocuteurs, des échanges antérieurs et postérieurs à leur rencontre dans *TLMP* ou *ONPC*. Cet aspect nous semble essentiel dans la mesure où il peut justifier voire légitimer une dose importante de violence dans certains cas, et il fournit des renseignements importants pour l'évaluation de cette agression dans la perspective de l'appropriation aux normes.

(3) Le critère de la perception et de la réception des énoncés a une importance particulière pour deux raisons majeures : premièrement, tous les énoncés sont co-construits et donc leurs effets doivent être appréhendés tant dans la perspective du locuteur que dans celle de l'interlocuteur. Secondairement, nous avons essayé d'envisager la réception dans une perspective multiple, intégrant non seulement les réactions des participants ratifiés (interlocuteurs, invités, animateurs, public), mais aussi celle des participants non ratifiés (télé spectateurs, journalistes, commentateurs, etc.).

Les réactions du public ont été, à cet égard, extrêmement précieuses, puisqu'elles ont mis en lumière que tout n'est pas permis et qu'il y a un seuil de tolérance dont les participants doivent tenir compte. La prise en compte de l'ensemble de « regards » portés sur un même événement langagier nous a permis d'analyser avec plus de précision les interactions des deux *talk-shows* où les participants n'ont pas les mêmes attentes par rapport à l'interaction en cours et ne se mettent pas toujours d'accord sur les doses d'impolitesse et de violence licites.

(4) Les critères interactionnels/contextuels recouvrent la totalité des paramètres composant le cadre des interactions (genre discursif, script, schéma participatif, les rapports de force, etc.). Le contexte influence considérablement l'évaluation des énoncés pouvant inverser leurs valeurs ; par exemple, en vertu de ce critère, un acte pseudo-impoli ne sera pas ressenti comme étant offensant, les rapports interpersonnels orientant donc son interprétation. Nous avons, à ce niveau, distingué entre le **contexte**, au sens large, et le **contexte linguistique**, facteur qui s'est avéré particulièrement utile dans l'analyse et l'évaluation de l'impolitesse initiative et de l'impolitesse réactive ou compensatrice.

(5) Enfin, pour la description des **paramètres éthiques ou moraux**, nous nous sommes inspirée des théories de l'argumentation (*cf.* Gauthier) qui aborde la question de la moralité des arguments *ad hominem* dans les débats politiques.

L'association du système de la politesse à ce domaine s'est imposée naturellement puisque le respect des faces a trait à la morale, la politesse-même étant située, par certains, à « mi-chemin entre le droit et la morale »²⁴⁸. Il va sans dire que la question de la morale

²⁴⁸ « La politesse, en fixant des règles et des limites aux comportements sociaux, se situerait à mi-chemin entre le droit et la morale. [...] posant le respect de l'autre comme règle de vie, elle se rapproche incontestablement de la morale mais en diffère fondamentalement en ne s'intéressant qu'aux comportements extérieurs, aux attitudes, laissant à l'individu l'entière liberté de ses haines, de ses antipathies ou de ses amertumes. » (Dhoquois, 1991 : 111)

concerne aussi (et peut-être davantage) l'argumentation, plus précisément l'emploi des arguments dits « fallacieux », qui, d'ailleurs, sont souvent employés dans le cadre de nos émissions.

Nous avons, dans un premier temps, décrit les trois types d'arguments *ad hominem* : logique, circonstanciel et personnel ou abusif ; dans un deuxième temps, nous avons appliqué, à tour de rôle, chacun des trois critères éthiques explicités à chaque type d'argument, démarche qui nous a permis de mettre en relief les pratiques discursives licites et les pratiques discursives excessives. Nous avons ainsi argumenté la prise en compte du **critère de pertinence**, qui pose la nécessité d'un lien viable entre l'attaque proférée et la cible de cette attaque, du **critère de la justification**, qui oblige l'interlocuteur à appuyer ses attaques par des preuves, et, enfin, du **critère de la bonne ou mauvaise foi** qui pose l'exigence de vérité ou de sincérité des propos tenus.

Compte tenu de la complexité et de l'hybridité des interactions verbales analysées, nous avons estimé indispensable la formulation de ces variables capables de rendre compte du fonctionnement du système de la politesse confronté à *TLMP* et *ONPC*. Les critères décrits nous ont permis de déterminer la valeur polie, impolie, etc. des comportements verbaux, mais aussi (et surtout) de cerner leurs effets et leur véritable sens et de les positionner d'un côté ou de l'autre du seuil d'acceptabilité.

Chapitre 5 :

LA VIOLENCE

Nous avons estimé nécessaire, d'un côté, d'introduire la violence dans notre modèle d'analyse puisqu'elle est souvent présente dans notre corpus, et, de l'autre côté, de lui consacrer un chapitre à part en vertu de sa complexité et de ses caractéristiques qu'il convient d'examiner séparément.

Souvent, la violence et l'impolitesse sont considérées comme des notions connexes, voire similaires, certains auteurs évaluant l'impolitesse comme une sous-catégorie de la violence verbale. En effet, les deux partagent un nombre de dénominateurs communs, tout en étant pourtant des concepts distincts et qui doivent être traités de façon différente. Culpeper (1998) et Archer (2008) ont conçu l'impolitesse comme une sous-catégorie de la violence (ou l'agression) verbale ; si, pour Culpeper, le critère qui les distingue est l'intention de « blesser »²⁴⁹, pour Archer c'est leur légitimité en relation avec les normes de l'interaction en question. Analysant le fonctionnement des deux concepts dans un contexte où la violence verbale est ratifiée (les interactions aux tribunaux), Archer argumente que l'impolitesse (ou l'« incivilité », comme l'appelle l'auteure) apparaît lorsque les stratégies de violence sont utilisées par des participants qui n'ont pas le droit de recourir à de telles stratégies. En d'autres termes, les juges, les avocats, etc. recourent à l'agression verbale tandis que les témoins, les inculpés, etc. recourent plutôt à l'impolitesse. L'opposition violence – impolitesse repose donc, selon Archer, sur le rapport entre les droits du locuteur, le système d'attentes et le seuil d'acceptabilité des attaques des faces. Bien qu'elle apporte quelques éclaircissements importants dans l'étude de la violence verbale, le critère de distinction de la légitimité formulé par Archer ne peut pas s'appliquer en vérité à notre corpus, et ce d'autant moins que le cadre ainsi que les enjeux interactionnels sont complètement différents.

En réalité, l'impolitesse et la violence ne sont pas équivalentes, ni ne s'excluent mutuellement. D'un côté, l'occurrence d'un acte impoli ne mène pas automatiquement à la violence ; de l'autre côté, on peut être violent sans forcément recourir aux insultes ou aux injures. La principale différence qui sépare l'impolitesse et la violence réside dans le fait que la deuxième suppose un *crescendo*, une « montée en tension » (voir plus loin) ; la violence repose essentiellement sur l'**accumulation**, la **répétition** et l'**aggravation** d'actes : « [c]'est donc la surabondance de propositions agressives qui transforme une simple opinion en une entreprise de démolition » (Vincent *et al.*, 2008 : 85). Comment naît la violence verbale ? Selon Héritier (*apud* Vincent *et al.* 2008) :

« Toute forme de violence vient du désir de contrer une différence d'opinion ou de position (sociale, intellectuelle, physique, ethnique), en imposant son point de vue ou en s'imposant soi-

²⁴⁹ “[A]n *intentionality scale* (which can differentiate between a strong and weak *intent to harm* in a way that takes account of the presence of multiple goals) might prove a useful means of further enhancing our understanding of the relationship between verbal aggression, its sub-category of impoliteness, and the fuzzy area that seems to exist between them”. (Archer, 2008: 204-205)

même comme supérieur'. Ainsi, la violence émerge de la prétention d'un individu à la légitimité de son pouvoir sur autrui. » (*ibid.* : 83)

En effet, la violence est intimement liée à ce projet d'obtention d'une victoire symbolique sur autrui, et se fait à travers une « intrusion dans le domaine de l'autre », par l'imposition (de ses propres idées et positions, etc.), « 'par la force et sans consentement' » (Lardellier). C'est une forme d'action axée donc sur la force,

« – violence contient *viol*, après tout – [c'est] une forme de domination exercée sur autrui, de nature physique ou verbale, morale ou psychologique. Et, finalement, on peut retenir que la violence signifie le mépris d'autrui, l'utilisation de la force étant la manifestation la plus concrète de ce mépris. » (Lardellier, 2003 : 18).

L'éventail des types de violence, et notamment de violence verbale, notre objet d'étude, est avant tout une question d'intensification. *Intensification* et *abus*, comme le suggère l'étymologie même du mot : « violence » vient du latin "violentia" désignant plus précisément l'« abus de la force », le « caractère de ce qui se manifeste [...] avec une force intense »²⁵⁰.

La violence vient ainsi compléter notre continuum de manifestations langagières et interactionnelles de la politesse. La violence verbale s'intrique dans ce beau système, mais, comme nous l'avons déjà évoqué, nous la traitons à part pour plusieurs raisons. La violence verbale, c'est de l'impolitesse, certes, mais pas seulement ; elle va plus loin que l'impolitesse, ce qui ne veut pas dire qu'elle est automatiquement non ratifiée ou illégitime dans le contexte des *talk-shows*. La violence devrait être évaluée en fonction des critères établis pour la politesse et l'impolitesse, mais aussi selon des critères spécifiques que nous énumérerons plus loin. En outre, il y a plusieurs types de violence, plus ou moins aggravés, que nous avons identifiés dans notre corpus : violence conversationnelle, langagière, et physique. L'application des théories de la violence à nos extraits nous confirme la complexité aussi bien que la difficulté d'appréhension et d'analyse de ce phénomène et de son fonctionnement.

5.1 La violence conversationnelle

Nous avons identifié dans notre corpus deux formes dominantes de violence : la violence conversationnelle et la violence verbale (qui peut aller au paroxysme de la violence physique). Cette première forme — la **violence conversationnelle** (*cf.* Luginbühl 2007) — se situe strictement au niveau des **droits et devoirs conversationnels** alloués par le contrat de communication :

"I will speak of an act of conversational violence when a person is saying something as a result of which — whether it happens intentionally or not — another participant in the conversation is drastically restricted in his or her conversational rights as determined by the type of conversation and his or her role in this conversation. This restriction of the individual's conversational rights may affect his or her integrity as well as the person's possibilities to influence the direction in which the conversation is going and his or her 'conversational efficiency'." (Luginbühl, 2007: 1374)

Desmarchelier (2003) qui s'intéresse, entre autres, à cette même forme de violence, l'appelle violence verbale ; pour accentuer davantage la distinction entre les deux formes, nous préférons employer le syntagme de « violence conversationnelle » pour désigner les actes ayant trait aux normes qui régissent la prise de parole.

²⁵⁰ Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/violence#> (consulté le 06 avril 2013).

Chaque participant a donc le droit de prendre la parole, mais aussi l'obligation de la céder, et il peut, sous certaines conditions, essayer de la garder. Le contrat de communication de chaque interaction prévoit donc des clauses concernant la prise et la distribution de la parole :

“every participant has a number of conversational possibilities at his or her disposal, and each participant has, at the same time, the obligation to respect the territory of the others. How large this freedom of action is, and whether it is the same for everyone, depends [...] on the conditions imposed by the particular type of conversation’ (Burger, 1995: 102).” (*ibid.*)

Si, jusqu'à présent, nous avons recours aux concepts de FTA (“Face Threatening Acts”²⁵¹), pour les actes menaçants, et de FFA (“Face Flattering Acts”²⁵²), pour les actes flatteurs, nous proposons la notion de **RTA** (“**Rights Threatening Acts**”) pour désigner les actes qui empiètent sur les droits de parole de l'autre. Les transgressions des normes régissant l'alternance de la parole peuvent se manifester sous plusieurs formes :

(a) de **l'intrusion** (prise non-autorisée de la parole), qui est moins fréquente dans notre corpus, car, même si tous les actants ne participent pas de façon directe dans un débat ou dans une polémique, nous avons déduit qu'ils ont toutefois le droit de s'exprimer lorsqu'ils le souhaitent :

(139) extrait 5

200 CF- écoutez\ alors là je demande aux gens d'aller vérifier sur l'internet\ parce que vous êtes incroyable\ moi je l'ai vue et revue cette scène\ [
201 CB- [alors oui ça il faut vérifier\

À remarquer que les intrusions, bien qu'elles aient une nature menaçante pour la face d'autrui de par leur caractère invasif, peuvent être « coopératives », comme c'est le cas ici, car l'intervention de Charles Berling vient appuyer la position de Caroline Fourest.

(b) de **l'interruption** — prise de parole avant que le locuteur ait fini son tour. L'interruption peut surgir au début, au milieu ou à la fin de la phrase de l'interlocuteur (dans ce cas, elle déclenche, le plus souvent, un chevauchement) ; lorsque l'un des actants coupe son interlocuteur en plein milieu de son intervention, ce RTA est doté d'une fonction évidente de déstabilisation et de provocation ;

(c) ou du **chevauchement** — juxtaposition de deux ou plusieurs tours de parole. L'interruption est, dans la majorité des cas, accompagnée du chevauchement, ce qui n'est point surprenant puisque ces ratés de la distribution de parole traduisent une lutte pour le pouvoir. Interrompre autrui et occuper de la parole le plus longtemps possible revient à se placer dans une position « haute » par rapport à son interlocuteur qui est ainsi réduit au silence (exemple 140) — cas dans lequel l'animateur se voit obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre des tours de parole —, ou contraint de récupérer la parole²⁵³ (exemple 141) :

(140) extrait 18

12 TR- vous vous rendez compte de ce que vous dites[†] j'aimerais vous dire une chose [
13 CA- [non
non\ [
14 A- [il doit répondre Tariq Ramadan

²⁵¹ Voir Brown & Levinson 1987.

²⁵² Voir Kerbrat-Orecchioni 1992.

²⁵³ « Les techniques sont également différentes pour s'imposer en cas de chevauchement compétitif : on peut recourir à l'augmentation de l'intensité vocale, et/ou à la répétition du segment recouvert ('recycling') jusqu'à ce que la place soit enfin libre. » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 30)

(141) extrait 20

- 11 RM- c'est une loi inique^ et je précise tout de suite^ que je ne partage en rien le point de vue des révisionnistes^ ce qu'ils disent sont des absurdités^ [...] ça reste des idées MONSTRUEUSES^ choquantes^ blessantes^ vous avez raison^ mais des idées^ des idées fausses [c'est complet- c'est
- 12 AK- [non^ une seconde [ce ne sont pas des idées^
- 13 RM- [attendez est-ce qu'on peut parler une minute^

Bien évidemment, le non respect des règles de tours de parole est inhérent dans une situation par définition conflictuelle qui est plus ou moins strictement gérée par l'animateur. Les « ratés » (Kerbrat-Orecchioni 1994) de parole peuvent être générés par de nombreux facteurs interactionnels et discursifs comme la vitesse d'élocution, l'« invisibilité » ou la « visibilité » réduite des « points de transition possibles », le rythme accéléré de la conversation, etc. De plus, les Français seraient « prédisposés » à la réalisation de ces accidents, car ils ont la « réputation de se couper sans cesse la parole, et de parler tous à la fois » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 26). Malgré leur caractère menaçant, les interruptions ne sont pas forcément « nocives » pour le déroulement de l'échange, comme le souligne l'auteure :

« [...] les interruptions, si elles ne sont pas trop fréquentes (car c'est bien à un *seuil de tolérance* que l'on a ici affaire), permettent d'accélérer le tempo des conversations ; elles leur donnent un caractère vif et animé, et produisent un effet de chaleur, de spontanéité, de participation active, généralement appréciée dans notre société (à l'inverse, les conversations où les tours se suivent bien sagement, sans empiéter les uns sur les autres, ont un peu l'air de languir d'ennui). » (*ibid.* : 28)

En réalité, les interruptions deviennent blâmables lorsqu'elles empiètent sur les droits de parole d'un participant, autrement dit lorsqu'elles dépassent ce seuil de tolérance qui varie largement d'une interaction à l'autre (par exemple, dans les interactions institutionnelles les règles des tours de parole sont plus strictes, plus fluides et plus facilement transgressibles, dans celles non institutionnelles du type conversation ordinaire, dialogue familial, etc.). Leur réitération traduit une lutte au niveau des rapports de dominance. Dans un contexte agonale, cela est permis sous condition que l'on n'aille pas trop loin, c'est-à-dire jusqu'« à l'aliénation du droit [...] à la parole » (Vincent *et al.*, 2008 : 87). Nous allons quantifier et analyser ce type de violence dans le dernier chapitre de la partie analytique où nous examinerons également son intrication avec les autres types de violence.

5.2 La violence langagière

5.2.1 Définition

La notion de violence verbale repose sur deux aspects essentiels pour la compréhension de son fonctionnement. Premièrement, la violence suppose **la réitération** aussi bien que **l'aggravation** et **l'intensification** (par le biais de diverses stratégies d'aggravation) des actes menaçants ; l'occurrence isolée d'un FTA, quel que soit son degré d'impolitesse, ne conduira pas forcément à la violence. La véritable violence doit être constamment alimentée et suppose une montée en tension, un *crescendo* sur l'axe de l'agressivité. Secondairement, la violence est essentiellement **orientée vers l'identité** de quelqu'un, vers **l'image projetée** :

“Consistent with the work of Chory (2000), verbal aggression was defined as an attack on the self-concept of another person instead of, or in addition to, the person's position on a topic of communication. These forms of verbal aggression included: swearing, rejection, dislike, sarcasm, competence attacks, character attacks, physical appearance attacks, threats, maledictions, demands, and mocking.” (Tamborini *et al.*, 2008 : 248)

Comme le soulignent Tamborini *et al.*, la violence verbale est une tentative de disqualification de l'éthos, en tant que concept englobant toutes les facettes de la personnalité d'une personne (le "self-concept") que l'interlocuteur projette, à la différence de l'impolitesse qui peut être dirigée uniquement vers les théories, les avis d'une personne. Bien que la disqualification du discours de l'adversaire équivaille, dans une certaine mesure, à la disqualification de son éthos, selon la « maxime argumentative du dire » (Plantin 1990 : 255) — qui implique une loi de passage de l'argument « ça s'appelle du sectarisme » vers la conclusion « vous êtes une sectaire » (extrait 5 de notre corpus) — les attaques centrées sur l'image de soi restent nettement plus agressives. L'enjeu identitaire l'emporte surtout, et cela non seulement en interaction télévisée : « 'Tous les individus, affirme Redfield (1957), cherchent le succès reconnu' ; il ajoute que tous fuient l'humiliation » (Moessinger, 2000 : 140).

Dans le contexte des *talk-shows*, l'émergence de la violence langagière²⁵⁴ ou lexicale est inhérente ; qui dit *talk-show*, dit conflit, désaccord, et dit, en conséquence, violence (plus ou moins intense, plus ou moins réglemée par le contrat de parole). La violence est d'autant plus radicale qu'elle s'inscrit dans un climat de tension et d'exacerbation du désaccord propres à la polémique. Comme dans le cas de l'impolitesse, de l'« agression tropique », etc., le même phénomène peut avoir deux manifestations complètement différentes et contradictoires en termes de légitimité interactionnelle. Même si la violence n'est pas facile à repérer et à définir, car il n'y a pas de répertoire linguistique de la violence verbale, le vrai défi vient lors de la distinction de ces deux types de violence : légitime ou ratifiée et illégitime ; nous essayerons, après l'avoir définie, de dresser une liste des critères d'identification de la violence et de décrire les formes identifiées dans notre corpus.

Pour définir la violence langagière, nous allons nous appuyer sur les travaux de Moïse *et al.* (2008). Selon elles, la notion de violence verbale renvoie à

« des pratiques langagières [...] [qui] peuvent être ressenties comme violentes, c'est-à-dire comme des infractions contre la personne en tant qu'individu et en tant que membre d'une collectivité ». (Moïse *et al.*, 2008 : 5)

Elle représente un processus, une « **montée en tension** » :

« contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...), marquée par des 'déclencheurs de conflit' et par l'emploi d'une importante variété d'actes de langage (harcèlement, mépris, déni, insulte...) (Auger et Moïse, 2005). » (Auger *et al.*, 2010 : 1)

Nous retrouvons dans cette définition les notions-clés pour la compréhension du fonctionnement et des enjeux de la violence verbale :

(1) C'est une *montée en tension*, aspect que nous avons déjà souligné ; la violence a donc, tout comme les manifestations de la politesse et de l'impolitesse, un **caractère graduel** ; cette gradualité est déterminée par le cumul **de stratégies menaçantes** pour les faces de la cible. Autrement dit, c'est la force exercée par les facteurs de « surenchère », leur réitération et leur accumulation qui délimitent le gradient de la violence que nous représentons ainsi :

²⁵⁴ Quelques précisions d'ordre terminologique s'imposent ici. Nous nous sommes appuyée, pour l'étude de la « violence verbale » sur les travaux du centre de recherche dirigé par Claudine Moïse. Cependant, nous avons préféré d'employer le syntagme de violence langagière puisque, dans notre corpus, nous avons identifié deux types de violence manifestées verbalement (celle langagière et celle conversationnelle), et la violence physique. Afin d'éviter une éventuelle confusion entre celles-ci, nous allons parler de violence verbale en tant que type, et de violence langagière (ou lexicale) et conversationnelle en tant que sous-types.

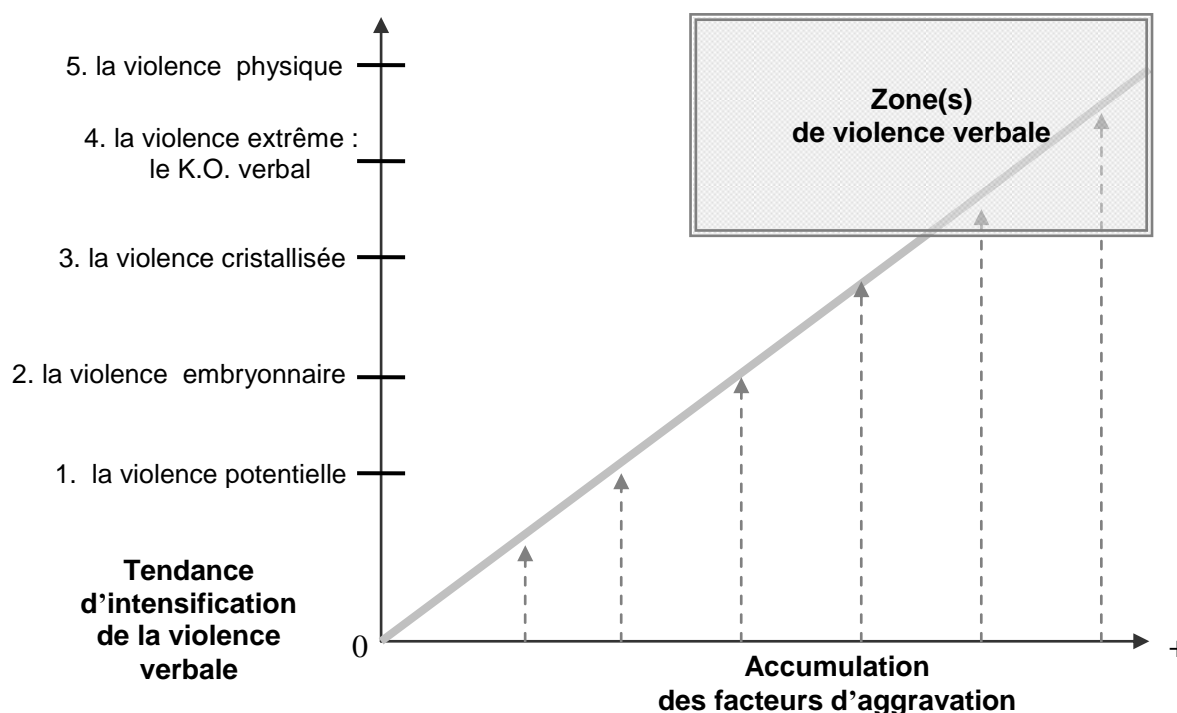


Figure 20 : les étapes et l'intensification de la violence verbale

Les zones de violence verbale résultent d'une montée en tension fluctuant en fonction de la densité de facteurs d'aggravation ; plus il y a de tels facteurs (et moins il y a de procédés d'adoucissement), plus les chances d'entrer dans les zones de violence augmentent. Dans cette optique, la notion de violence verbale se rapproche de celle de **“negativity cycles”** de García-Pastor (2008), que nous avons traduits par des **« cycles de négativité »** et qui sont définis comme des séries ou des enchaînements (“chains”) de menaces constituées de stratégies d'impolitesse, une impolitesse qui a tendance à s'intensifier, à « s'aggraver » :

“chains of positive and negative aggravating moves compounded by a series of impoliteness strategies [...]. Impoliteness in negativity cycles was found to be strategic and volcanic, and had a tendency to escalate.” (García-Pastor, 2008 : 110)

Nous retrouvons donc chez García-Pastor les mêmes concepts-clés de la violence langagière : accumulation de stratégies d'impolitesse négative et/ou positive (“aggravating moves”), et montée en intensité (“tendency to escalate”). Au cœur de la théorie des “negativity cycles”, qui sont analysée dans le contexte des débats politiques, García-Pastor a placé l'idée de « pouvoir » et de force coercitive dont parlait aussi Culpeper (« coercive impoliteness »).

(2) La violence est constituée de différentes *étapes*.

(3) Ces étapes sont, à leur tour, marquées par des *déclencheurs de conflit* ; ces stades, repérables dans des actes de paroles, dans la fluctuation des rapports de domination entre les interactants, dans la transgression des normes préétablies par le contrat de communication, sont autant de critères d'identification de la violence verbale.

(4) Enfin, la violence est *contextualisée*, ce qui veut dire que le seuil de tolérance varie largement d'un point de vue interactionnel, mais aussi social et personnel.

5.2.2 Critères d'évaluation et d'identification de la violence verbale

Nous avons trouvé nécessaire la formulation des critères d'évaluation de la violence verbale afin de pouvoir estimer à partir de quel moment l'expression du désaccord ou de critiques devient excessive, à partir de quel moment l'insulte vire à la pure diffamation qui se situe en dehors des normes de nos *talk-shows*. La violence verbale est, en effet, liée au divertissement, tout comme l'impolitesse, et fait partie des règles du jeu ; cependant, le type de *talk-show* qui fait l'objet de notre recherche n'est pas exclusivement articulé autour du dénigrement et de l'injure systématiques. Cela caractérise le genre médiatique *trash* (genre « poubelle ») qui

« se démarque d'autres formes de productions médiatiques de controverse par son ambiguïté : selon le contexte – et les intérêts du jeu –, elle prétend informer ou divertir, être sans conséquence ou influencer l'opinion publique. En semant la confusion entre les types de discours, par exemple entre la moquerie et la diffamation, elle dichotomise des catégories de public et impose une confrontation injustifiée entre les défenseurs de la liberté d'expression et ceux qui demandent un contrôle des propos haineux, confrontation injustifiée parce que, dans la réalité, il ne s'agit pas de catégories de public mutuellement exclusives. » (Vincent, 2008 : 82)

Tout n'est pas permis dans *TLMP* et *ONPC*, et les critères que nous allons discuter dans les sections suivantes sont censés nous orienter afin de distinguer entre la violence conventionnalisée ou ratifiée par le contexte, et la violence non-appropriée.

Le contenu des attaques

Nous avons vu, dans l'étude de l'impolitesse, que le **contenu** ou la **portée** des FTAs pouvaient jouer sur leur évaluation comme FTAs tolérés ou non tolérés. Il en va de même pour la violence verbale. D'ailleurs, nous avons souligné au début de cette partie que la violence, notamment la violence susceptible de passer au-delà de ce qui est permis, visait justement l'identité de l'interlocuteur. Mais cette identité comporte plusieurs dimensions organisées en quatre **sphères** (“bubbles” chez Hall 1966) : **publique**, **sociale**, **personnelle** et **intime**. Les attaques visant les dimensions ou les sphères intime et privée sont donc particulièrement offensantes : plus l'intrusion (dans la zone de ces « sphères ») est « profonde », plus elle est « endommageante » pour la face de la personne attaquée :

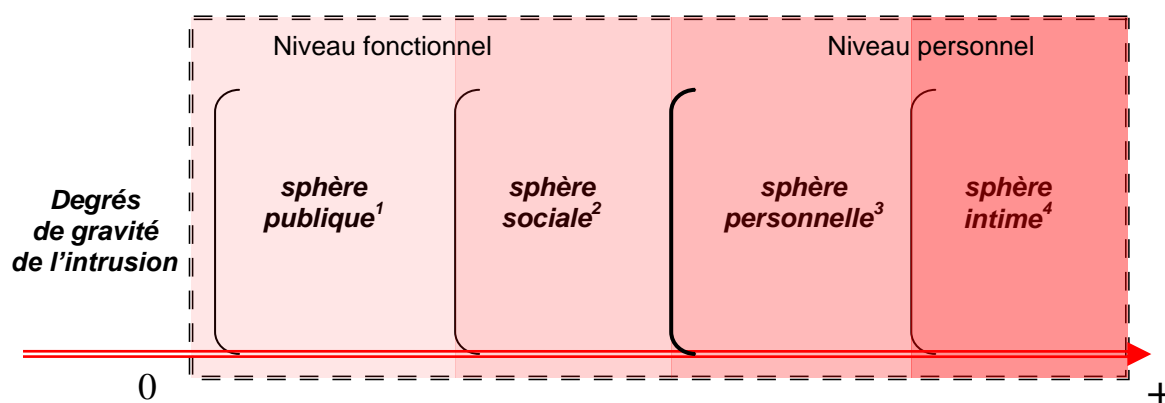


Figure 21 : le rapport gravité – intrusion de la violence verbale

Il n'est donc point surprenant qu'une seule attaque de ce genre puisse causer plus de « dégâts » que la répétition et l'intensification des FTAs visant l'image publique et médiatique, ou bien le discours de l'invité :

(142) extrait 10

110 FH- tu penses que le rôle de l'homme ce n'est pas de faire ce travail-là[†] mais alors c'est que tu aimes pas ton enfant'

111 EZ- mais pas du tout' mais je te permets pas de dire ça' enfin qu'est-ce que ça veut dire[†]

112 FH- qu'est-ce que ça veut dire[†]

113 EZ- je te permets pas de dire ça'

La « blessure » infligée par ce type d'attaque suscite des réactions plus violentes de la part des cibles, la gravité de l'accusation étant peut-être due, en partie, à l'élément de surprise (le reproche de Francis Huster n'a pas de pertinence ni de légitimité dans le contexte de l'échange). La brutalité d'une telle intrusion est d'autant plus importante que la transgression ne s'opère pas d'une sphère à l'autre, mais du **niveau « fonctionnel »** (Lagorgette 2006) comprenant les sphères publique et sociale, au **niveau « personnel »**, privé, incluant les deux dernières sphères. Autrement dit, insinuer devant quelqu'un qu'il est un mauvais père à « huis clos » est sans doute moins violent que de le faire devant les caméras.

Cependant, même à l'intérieur du niveau fonctionnel la violence peut aller trop loin. Les propos diffamatoires relèvent d'une violence exacerbée, condamnable et pénalisable non seulement dans le cadre de l'émission (par les réactions des « victimes » et/ou du public), mais par la loi même. Ainsi, les accusations de racisme, antisémitisme, de « totalitarisme » ou « stalinisme » (voir *infra*) dépassent largement le seuil de tolérance dans notre corpus, bien qu'elles puissent répondre à certaines attentes des téléspectateurs désireux de voir de tels « lynchages » médiatiques.

La réception de la violence : réactions et métacommentaires

Comme dans le cas des formes d'impolitesse, la réception et la perception de la violence est un outil indispensable pour l'identification et l'analyse de celle-ci. Les effets de la violence trouvent écho dans les manifestations du public (les huées des spectateurs indiquent généralement que le locuteur a dépassé le seuil de tolérance), dans l'attitude des autres participants notamment de l'interlocuteur-cible qui ressent cette violence et montre qu'il se sent agressé, disqualifié, harcelé et manipulé. On peut donc parler de violence verbale lorsque les victimes des attaques montrent qu'elles se sentent agressées, mais aussi lorsque l'animateur ou l'auditoire s'exprime en ce sens.

Nous insistons pourtant sur le fait que les jugements de violence des participants directement impliqués dans le conflit ont un fort degré de subjectivité et ne sont pas, de ce point de vue, très fiables. En outre, d'autres facteurs peuvent contribuer à l'exagération de leur réaction (une hypersensibilité, la compétitivité, la mauvaise foi, etc.). Souvent les jugements des « agresseurs » contrastent fortement avec ceux de la victime ; à titre d'exemple, Annie Lemoine (exemple (110)) perçoit la critique des chroniqueurs de *ONPC* comme « particulièrement » violente tandis que ceux derniers s'en innocentent soutenant que la violence est, au contraire, la flagornerie (« la violence [...] c'est passer en face de quelqu'un qui a pas lu votre livre et vous dit que c'est super »). Par conséquent, l'interprétation de violence est généralement « plus faible de la part de celui qui produit les actes agressifs que de la part des cibles » (Vincent *et al.*, 2008 : 95, note en bas de page).

C'est pourquoi nous devons prêter attention aux « indices » fournis par les autres participants qui peuvent s'exprimer explicitement ou implicitement sur la violence : invités, public (huées, sifflements), journalistes ou téléspectateurs.

Dernière observation avant de passer aux étapes de la violence : nous avons également estimé comme violent le dénigrement *in absentia* défini comme

« construction discursive complexe qui repose sur la coalition et l'antagonisme : bien que la personne ou le groupe (cible) ne puisse pas répliquer, l'animateur génère une tension entre l'auditoire et cette cible. C'est donc une forme d'attaque en différé, si on peut dire, animateurs et auditeurs étant d'accord pour se liquer contre le ou les tiers ». (Vincent *et al.*, 2008 : 98)

Nous avons retrouvé ce type de FTA dans deux cas — après le départ inopiné de Jacques Attali, et lors de la polémique Fourest vs. Zemmour et Naulleau :

(143) extrait 3

87 EZ- moi je voulais dire c'est ce que j'aurais voulu lui dire en fait' c'est un livre c'est très intéressant' parce que là il y a une grande constance\ Attali c'est c' que je voulais lui dire' malheureusement il s'en va\ [

88 A- [c'est un mauvais caractère[†]

90 A- oui mais nous ne sommes pas assez intelligents pour pouvoir avoir un entretien normal avec Jaques Attali

91 EN- Laurent' moi je propose de rebaptiser Jacques Attali Jacques Attila' parce que après lui' le débat ne repousse pas\

(144) extrait 5

185 CF- [...] vous avez invité un *prédicateur intégriste'* qui est le représentant de l'une des confréries les plus dangereuses qui existent' c'est les frères musulmans\ pour la petite histoire' c'est juste elle qui a fait échouer la réforme de l'islam\ et qui est responsable d'un certain nombre de dégâts' en Egypte et en Algérie\ c'est pas n'importe qui Tariq Ramadan' [...] Tariq Ramadan' pendant dix minutes\ MENT\ il sous-entend que je suis islamophobe' si vous aviez lu mon livre\ vous auriez peut-être compris que c'était faux'

234 CF- [...] la réalité c'est que Tariq Ramadan a été limogé de la mairie de Rotterdam parce qu'il travaille pour une télévision iranienne financée par le gouvernement d'Ahmadinejad

Attaquer quelqu'un à son insu est sans aucun doute violent, puisque, vu que la personne visée n'est pas capable de se défendre au moment de l'attaque, le locuteur a plus de chances d'imprégner l'esprit du public de l'image dévalorisante attribuée à sa victime. Cela dit, nous ne pouvons pas la qualifier de non-appropriée car elle fait partie des règles de l'émission : nous rappelons que l'émission *ONPC*, par exemple, comporte plusieurs rubriques axées autour de la dérision et du dénigrement (plus ou moins violent) des personnes absentes du plateau : « ceux qui n'ont pas pu venir ce soir », le choix des caricatures, le « mur d'images », parfois le moment de sketch humoristique.

Les étapes de la violence verbale

L'identification de la violence langagière peut être parfois problématique, parce que, comme les formes de la politesse et de l'impolitesse, elle ne peut pas être limitée à un répertoire de formules linguistiques. L'occurrence d'un FTA pourrait nous conduire à le considérer comme impoli (et encore cela dépend de plusieurs paramètres...), ou, à la limite, agressif et *potentiellement* violent, mais jamais comme *véritablement* violent, car la violence s'inscrit « dans une dynamique de surenchère de coups frappés » (Vincent *et al.*, 2008 : 85).

Pour l'identification et l'interprétation des manifestations de la violence nous nous sommes rapportée à quelques paramètres qui lui sont spécifiques et qui sont aptes à rendre compte du processus de la montée en tension ; il s'agit des étapes de cette montée identifiées par Moïse *et al.* (2006) par Wagener (2009). Wagner parle de « **violence comportementale** » comprise comme une exacerbation du désaccord : « [l]a violence comportementale serait en

fait le prolongement du désaccord » (Wagener, 2009 : 145) ; en effet, le désaccord peut facilement mener à la violence surtout lorsque le contexte contraint les locuteurs à faire « bonne figure », à sortir vainqueurs du combat... L'identification des différentes étapes de la violence (qui sont d'ailleurs comparables à nos critères d'intensité inventoriés en 4.3.) pourrait offrir des indices quant à l'adéquation des attaques, car, plus on avance vers l'apogée de cette montée, plus les attaques sont susceptibles de transgresser les lois sur lesquelles reposent les deux *talk-shows*.

Moïse & Fracchiolla (2007), et Moïse, Auger, Fracchiolla & Schultz-Romain (2008) parlent de quatre étapes du processus de la violence, que nous allons traiter à part, en traçant à chaque fois des parallèles avec la théorie similaire de Wagener (2009).

1^{ère} étape : « la violence potentielle »

L'étape de la « violence potentielle » trouve son équivalent dans ce que Wagener appelle la « **fluctuation** » : c'est le stade où « les interactants constatent l'émergence d'un désaccord » (Wagener, 2009 : 146). Si la montée en agressivité s'arrête à cette première étape, elle ne générera pas la violence ; celle-ci n'émerge que lorsque « les zones de fluctuation sont transformées en zones d'amplification » (*ibid.* : 190). Si ces « fluctuations » restent faibles et isolées, la probabilité d'apparition de la violence reste également faible ; si elles s'accumulent et s'intensifient, l'émergence de la violence devient presque inhérente.

Cette étape est étroitement liée au contexte de l'échange. Dans un contexte *potentiellement* agressif, la probabilité qu'un état de violence s'instaure est très élevée ; le *talk-show*, dans le cadre duquel tous les dispositifs (mise en scène, décor, choix des invités, cadres de filmages etc.) favorisent l'hyperbolisation du désaccord et du conflit, est susceptible de provoquer cette violence :

(145) extrait 1

107 EN- [...] *c'est pas la première fois qu'on a des jugements euh très très tranchés'*

rétorque Naulleau à Annie Lemoine lorsqu'elle l'accuse d'un excès de violence envers elle, tandis que Michel Polac répond sèchement à Muriel Robin qui n'a pas « envie d'entendre des choses désagréables : « il fallait pas venir à l'émission alors ».

Il nous semble important de rappeler pour autant que la violence potentielle n'est pas fonction exclusive du contexte ; elle peut être également liée :

- à la personne elle-même. Une personne peut avoir, de par son statut social, ou ses positions idéologiques, l'image d'un personnage médiatique controversé ou, en tout cas, qui ne laisse pas l'opinion publique indifférente. Ce sont des personnages en quelque sorte « fauteurs de trouble » dans les polémiques et les débats. Cette image peut être l'image qu'on leur attribue et donc ne pas correspondre à celle qu'ils veulent véritablement projeter. Des personnages controversés sont Arno Klersfeld, Caroline Fourest, Eric Zemmour, José Bové, Bernard-Henri Lévy, etc. qui se retrouvent souvent au cœur des débats parmi les plus vifs (voir *infra* partie III, chapitre 3). La présence de tels acteurs dans les *talk-shows* équivaut à une promesse de production d'un duel agressif, mais néanmoins spectaculaire.
- au type de discours (ou style de débat) d'une personne. Nous allons voir que les deux co-animateurs de *ONPC* ont un style de polémique assez agressif qui peut aller de l'ironie mordante jusqu'aux attaques virulentes, voire au K.O. verbal de leur interlocuteur.
- à la thématique abordée : les discussions tournent généralement autour de sujets « chauds » de l'actualité, des sujets à controverse entraînant une forte tension entre les locuteurs et déclenchant souvent des débats violents, voire passionnés – parfois les émotions

vont se mêler à l'argumentation et vont introduire un nouveau degré de violence (c'est l'exemple de l'extrait 2 ayant comme invités Arno Klarsfeld et Charles Berling et comme thème de débat la régularisation des immigrés).

II^{ème} étape : la violence « embryonnaire » ou « l'amorce » de la violence

La « **violence embryonnaire ou l'amorce de la violence verbale** » consiste dans la production effective de comportements agressifs, de « joutes verbales caractérisées par des changements de registres verbaux, l'impolitesse et l'incivilité » (Moïse *et al.*, 2006 : 105) ; à ce niveau, la violence est identifiable linguistiquement. Pour Wagener, c'est le stade de « **nucléation** » : l'expression du désaccord s'amplifie par « l'émergence de comportements, qualifiés de FTA verbaux, non-verbaux ou para-verbaux » (Wagener, 2009 : 146). Les attaques constituent des « **déclencheurs potentiels** » et peuvent être conciliées ou renforcés par des procédés augmentant le degré d'agressivité — « stratégies d'aggravation ».

Ces déclencheurs peuvent aller d'une modification de l'intonation ou d'un geste, jusqu'à la production d'une attaque frontale (qui peut être réitérée ou non). Nous soulignons les déclencheurs et nous mettons en italiques les réactions immédiates afin de montrer que la violence est partagée par les deux opposants :

(146) extrait 20

- 22 RM- [...] *l'insulte personnelle* vous avez le droit de vous défendre[^] à partir de là on DOIT pouvoir débattre[^] [...]
- 23 AK- *c'est pas une insulte[†]- c'est pas une insulte[†]- c'est pas une- c'est pas une insulte/ de dire à des gens qui ont perdu leur père qui ont perdu leur mère[^] en fait vous avez perdu personne vous êtes un escroc[†] [et vous*
- 24 RM- [*si c'est une insulte* [
- 25 AK- [*alors si c'est une insulte- pourquoi dans un cas oui dans un cas non[†] [*
- 26 RM- [*non non[†] [on le dit pas à vous[†]*
- 27 AK- (plus fort) [*si je vous dis vous êtes une ordure et un pédophile[†] pourquoi xxx*

Après que la violence est provoquée, il y a d'autres changements visibles en dehors du verbal ; l'intonation d'Arno Klarsfeld est constamment montante, son débit s'accélère, les interruptions sont plus fréquentes et il refuse de céder le crachoir indûment occupé (23 AK)²⁵⁵.

Nous voyons donc que les déclencheurs identifiés sont de véritables « hameçons » ou « amorces », c'est, en effet, l'étape de la « nucléation » qui ponctue le début des séquences violentes dans la confrontation.

III^{ème} étape : la « cristallisation » de la violence verbale

La violence initiative va trouver un écho dans les réactions des invités, c'est le moment où la violence se « cristallise », s'installe dans l'échange. Chez Wagener, c'est le stade de l'« **amplification** » :

« en raison de l'incompréhension entre les deux interlocuteurs autour de la fluctuation enregistrée (*ressenti*) et de la nucléation entamée (*discussion*), les interlocuteurs se mettent à amplifier leur désaccord par une dispute susceptible d'altérer durablement leur relation ». (Wagener, 2009 : 29)

Dans les exemples antérieurs nous avons vu que, tout de suite après l'amorce, la violence verbale s'est véritablement installée. Mais, puisque toute action entraîne une réaction qui, elle aussi peut provoquer une autre (ré)action, etc., la violence se joue et se rejoue constamment

²⁵⁵ Pour l'analyse de cet extrait voir aussi partie III section 3.5.3.

dans des cycles d'agressions qui traduisent les négociations et les permutations de rapports des places. Une fois la violence cristallisée, la poursuite de l'échange peut varier entre

- l'évitement ou du dépassement du conflit (à travers des négociations telles le changement de sujet, l'humour, etc.),
- le renforcement de la violence (on se défend encore plus violemment que l'on a été attaqué),
- le compromis (qui supposerait une sorte d'entente entre les adversaires, soit sur l'objet du conflit, soit sur le rapport interpersonnel),
- et la « fuite » (qui consiste à se taire ou à refuser le débat, à faire semblant de ne pas remarquer l'attaque, voire à quitter le plateau).

Ainsi, dans le duel Fourest vs. Zemmour & Naulleau nous pouvons remarquer de véritables séquences interactionnelles de violences, des attaques qui rebondissent, s'intensifient et s'accumulent jusqu'à ce que l'animateur y mette fin, mais qui continue en dehors du *talk-show*, dans d'autres émissions ou sur internet. Nous détaillerons ce débat dans un des chapitres à venir.

IV^{ème} étape : la violence extrême ou le *knock-out verbal*

Dernier degré de violence verbale : la violence extrême ou le K.O. verbal²⁵⁶ symbolique (voir *infra* partie III, chapitre 1). Il s'agit du « coup » final qui anéantit l'adversaire. Nous avons retrouvé dans notre corpus deux cas de K.O. verbaux que nous analyserons dans un chapitre suivant : il s'agit des émissions centrées sur Annie Lemoine et Patrice Leconte. Dans le premier cas, l'invitée subit un véritable lynchage symbolique de la part des co-animateurs de Ruquier qui, pendant toute la durée de l'échange, n'ont pas cessé de multiplier, d'intensifier et d'accumuler leurs attaques ; une seule victime face à deux agresseurs réputés pour leur violence verbale, résultat final : mise à mort d'Annie Lemoine.

Dans le second cas, le dialogue prend une tournure du moins surprenante ; si on parle de K.O., celui qui est mis K.O. est un des précédents « bourreaux », Eric Zemmour. Les rôles sont renversés : après avoir subi sans riposte la critique impitoyable de Zemmour, l'invité « détruit » son interlocuteur d'une seule intervention « foudroyante » (voir la partie suivante). L'invité, qui a visiblement un talent rhétorique et excelle dans l'art de la pointe, « tue » son agresseur sans en avoir l'air, sans recours à l'offense ou l'impolitesse explicite. Tout le sens et tout l'effet du coup final réside dans cette mise en scène particulière où sont alliées l'agression diffuse et la dérision fine enveloppées dans un humour en apparence ludique, mais au fond doté d'une force « nihilisante ».

Nous voyons donc que le K.O. verbal peut être réalisé par deux voies différentes : **(a)** à travers une **violence « ouverte », explicite**, dont l'accumulation et la répétition des actes d'agression (attaques et critiques directes, sarcasme, ironie, etc.) d'un côté, et la riposte « faible » de la victime, de l'autre côté, mènent à la démolition symbolique de celle-ci ; **(b)** à travers une violence **implicite, subtile, détournée** et « disséminée » dans un conte moralisateur brillamment mis en scène par Patrice Leconte qui incarne, dans la séquence que nous analyserons, la figure tridimensionnelle de l'« insulteur héros rhéteur » (Rosier 2012). Conclusion : l'« invisibilité » (au niveau linguistique) de cette forme de violence verbale ne neutralise pas ses effets, ni ne diminue sa force illocutoire.

²⁵⁶ Le terme a été emprunté à Windisch (1987).

V^{ème} étape : la violence physique

L'étape ultime de la violence, l'apogée, est représentée par la violence physique. Si généralement le recours à cette solution « ultime » est « annoncé pragmatiquement – par la parole ou le mimo-gestuel – dans les montées en tension ('si tu continues, ça va mal se passer') » (Auger & Moïse, 2005 : 300), dans notre seul cas d'agression physique (voir *infra* partie III, chapitre 3), l'« agresseur » (Arno Klarsfeld) ne donne aucun signe qui pourrait mettre en garde son adversaire (Robert Ménard). Autant le geste de Klarsfeld (il jette son verre d'eau vers Ménard) est inattendu et spectaculaire dans sa brutalité, autant il est illégitime (les attaques, d'ailleurs indirectes, de Ménard ne justifient nullement la violence de ce geste extrême) et inadéquat ; cela nous aurait peut-être pas choquée dans une émission *trash*, mais cela contrevient aux règles qui régissent *TLMP*.

5.3 Conclusion

L'analyse de notre corpus a posé la question d'une notion connexe de l'impolitesse : la violence verbale. Les deux notions entretiennent des rapports étroits et souvent complexes. Sans forcément considérer, comme d'autres linguistes, que l'impolitesse est une sous-catégorie de la violence, nous avons constaté, suite à nos analyses, que, par exemple, on peut être impoli sans être violent, et on peut être violent sans accomplir des actes impolis implicites (insultes, outrages, etc.) ; la simple occurrence d'un acte dévalorisant pour la face de l'autre suffirait pour que l'on qualifie d'impoli, mais non pour que l'on parle de violence verbale. Qu'est-ce que c'est alors que la violence ? Plusieurs aspects doivent être pris en compte lorsque l'on définit la violence :

- a. Elle résulte d'un processus de « montée en tension », de *crescendo* ; c'est une « entreprise de démolition » comme la décrivent Vincent *et al.* (2008) et ne réside pas dans un seul ou quelques acte(s) démolissant(s). La violence verbale naît et croît à travers l'accumulation, la répétition et l'intensification ou l'aggravation des FTAs.
- b. En vertu de ce trait, elle se décline en plusieurs étapes.
- c. La montée en tension est ponctuée par divers « déclencheurs de conflit » (Auger *et al.* 2010, etc.), tels les actes dévalorisants explicites (offense, insulte provocation, etc.) dont la présence est l'indice d'une violence potentielle.
- d. Et, bien évidemment, elle est contextualisée, ce qui veut dire que le seuil de tolérance varie largement d'un point de vue interactionnel, mais aussi social et personnel.

Il y a plusieurs niveaux de violence, comme il y en a aussi plusieurs formes. Dans notre corpus, la forme prédominante est, évidemment la **violence langagière** qui, vu le contexte où elle est pratiquée, est du genre « polémique » (Moïse 2011), s'articulant autour d'« une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive ». Souvent intégrée dans et appuyée par l'argumentation, la violence ne réside pas exclusivement dans l'emploi des mots ou phrases qui « tuent »²⁵⁷, mais elle peut être aussi détournée et la tentative de démolition n'est pas toujours (du moins au début) explicite. L'observation du corpus nous a permis justement de comprendre la complexité et la diversité

²⁵⁷ À propos des marques lexicales de la violence, Desmarchelier (2003 : 226) note :

« Il n'existe *a priori* aucun outil linguistique susceptible de permettre au linguiste de déceler des propos qualifiés de violents, si ce n'est qu'une compétence lexicale qui le fera classer tel mot ou tel syntagme dans ce champ sémantique. En paraphrasant la célèbre formule de Jean-Paul Sartre, on pourrait même faire l'hypothèse que 'La violence, c'est les autres'. Les autres à travers le regard ou l'émotion qu'ils nous renvoient. »

des procédés menant à violence verbale ; les insinuations et les implicites, les mots et les silences, les gestes et la mimiques, peuvent tous être intégrés et accumulés dans le processus de montée en tension qui parfois va plus loin que les normes admises, plus précisément jusqu'à la **violence physique**.

Une troisième manifestation à laquelle nous nous sommes intéressée a été la **violence conversationnelle** qui porte sur les abus faits au niveau des droits et devoirs conversationnels (restriction de la parole, interruptions, chevauchements répétées, etc.). Si, pour les actes menaçant ou valorisant la face de l'autre nous avons déjà les notions de FTAs (Brown & Levinson), respectivement de FFAs (Kerbrat-Orecchioni), nous avons pensé à attribuer aux actes de violence conversationnelle la dénomination de **RTAs, Rights Threatening Acts**.

Comment évaluer, quantifier et surtout qualifier la violence ? Comme dans le cas de l'impolitesse et de la politesse, nous nous sommes confrontée au besoin d'avoir quelques repères d'analyse. Dans cette optique, nous avons formulé des **critères** adaptés à cette notion, mais que l'on pourrait toujours fusionner avec ceux utilisés pour la politesse et l'impolitesse :

- 1. Le contenu (la portée) des attaques** que nous avons mis en relation avec la gravité des actes et leur niveau(x) de violence, aux sphères de Hall (1969) : publique, sociale, personnelle et intime (figure 21).
- 2. La réception de la violence** (réactions et métacommentaires) : la façon dont les attaques sont décodées par les victimes, par le public, et par les autres actants, nous offrent un aperçu plus vaste et plus complet de la violence verbale. Prendre en compte les réactions des autres participants, en dehors de la victime, nous semble essentiel puisque, pour celle-ci, la force illocutoire d'un acte peut apparaître comme plus importante qu'elle ne l'est en réalité — les négociations portant sur les registres de l'agressivité prétendus ou attribués, en témoignent.
- 3. L'identification des étapes de la violence** nous fournit des indices précieux sur le(s) niveau(x) atteint(s) par celle-ci ainsi que sur sa (non)légitimité. Dans les travaux de Vincent, Moïse, etc., sont identifiées quatre étapes que nous avons comparées à celle de Wagener (2009), et auxquelles nous avons ajouté nous-mêmes une étape supplémentaire : celle du K.O. verbal ou de la violence symbolique extrême.

Le cadre des *talk-shows* nous a fait nous interroger sur le rapport que la violence entretient avec l'argumentation, les deux paradigmes semblant être, dans certaines circonstances, compatibles. Les arguments *ad hominem*, qui sont une « forme de violence », sont acceptés dans le contexte des polémiques et des duels verbaux, d'autant plus qu'ils sont justifiés, appuyés par des preuves et intégrés pertinemment dans le discours. La violence du modèle de débat démocratique connaît, d'ailleurs, ce « bon » usage depuis l'Antiquité, où la polémique recourait « volontiers à l'insulte » qui a été « dès lors bien intégrée dans un processus discursif qui se veut une arme politique » (Rosier, 2012 : 5). Si offense il y a, elle ne vise pas (uniquement) de rabaisser l'autre, mais elle est mise au service de la critique artistique, du débat d'idées, de la défense d'une idéologie, etc. Pour résumer, ce n'est pas une violence gratuite ; de plus, elle est souvent accompagnée d'une mise en scène qui lui est propre ; une mise en scène qui s'articule autour des procédés discursifs spectacularisants alliant l'agression et la politesse de façade, ou reposant sur l'exagération évidente (hyperbole, métaphore, sarcasme), autant de procédés qui offensent et séduisent. Enfin, si on conçoit l'argumentation, à l'instar d'Amossy, comme ensemble de techniques mises en place par le locuteur afin de faire les autres « adhérer » à sa position, ou tout simplement afin de « susciter leur réflexion sur un problème donné » (Amossy, 2006 : 37), la violence (tant qu'elle reste articulée autour du fil argumentatif) pourrait être vue comme partie intégrante de

l'argumentation. La violence pratiquée dans les deux *talk-shows* semble faire partie des règles du jeu, même si cela peut être difficile à accepter...

La tâche la plus délicate qui nous est revenue a été de cerner les limites de tolérance pour la violence. Bien sûr, on ne peut pas trancher avec beaucoup de netteté entre une violence permise et une violence non tolérée, pour deux raisons : entre les deux il y aura toujours des zones grises, et, en outre, la violence est, dans certains cas, disséminée, très subtile et, en conséquence, difficilement repérable. Nous avons identifié dans notre corpus des formes « licites » de violence, telles l'agression détournée et la violence « brillante » qui permettent au locuteur d'offenser « convenablement »²⁵⁸ tout en séduisant le participant tiers et en restant dans les bornes admises. Faire un tel usage de la violence semble être un art (art de la controverse...) que peu maîtrisent ; car la violence produit d'autres effets, hormis ceux offensants ou injurieux, qu'il ne faut pas négliger (spectacle, ruse oratoire, maîtrise langagière, diplomatie, présence d'esprit, etc.). En outre, la violence verbale peut remplir, comme l'impolitesse, une fonction « justicière » : l'agresseur se voit doté d'une mission qui n'est pas (uniquement) de détruire l'autre mais de révéler ses défauts et de « parler vrai », bien que la vérité toute crue blesse. Zemmour s'explique :

« 'Je ne me vois pas comme un sniper, mais comme un critique qui va voir des pièces de théâtre et des films, lit des livres et donne son avis en toute subjectivité. [...] 'Le simple fait de ne pas obéir à la logique promotionnelle donne l'impression de lancer des flèches. Mais la véritable dureté, c'est de dire du bien d'un livre sans l'avoir lu. Je peux me tromper, mais je les lis jusqu'au bout et j'argumente mes critiques.' »²⁵⁹

Parfois, cette violence n'est que de l'insolence, mais une insolence telle qu'elle a été comprise et définie par Meyer (1998), sincère, « salvatrice et bienvenue, dans une société policée » (Rosier, 2012 : 5), qui vise à « dépasser les mots pour devenir un acte de création, de jubilation, de libération » (Rosier, 2006 : 9).

La violence verbale fait partie de l'horizon d'attentes lié au conflit, mais elle en trace aussi sa limite ; tout comme certaines formes d'agression verbale sont acceptées, d'autres sont rejetées. Nous avons constaté que les attaques portant sur les sphères intime et privée de la cible (Eric Zemmour), les actes formulés avec une intention de vengeance personnelle aussi bien que le geste de violence physique (Arno Klarsfeld) et les accusations diffamatoires, susceptibles de provoquer l'intervention de la loi (Roger Cukierman), sortaient du cadre de légitimité. Notre hypothèse est que, tout acte portant atteinte à l'image de l'interlocuteur, qui n'est pas intégré dans une démarche argumentative et qui n'a pas de pertinence argumentative, devient illicite et, en conséquence, n'est pas toléré. Sans cette dimension rhétorico-argumentative, nous n'avons qu'une série d'actes dévalorisants comprise dans une tentative de dénigrement.

Nous pouvons, désormais, intégrer la violence dans notre système de la politesse et de la (in)adéquation et compléter ainsi notre schéma final (figure 22). Partant des considérations précédentes, nous allons insérer les phénomènes de violence dans les deux camps : **(a)** celui de l'adéquation (malgré l'intuition commune qui nous dicterait de considérer toute occurrence et tout type de violence comme une déviation par rapport aux normes) — cela veut dire que certaines formes de violence sont ratifiées par le contexte et correspondent aux attentes liées au genre (c'est ce que nous allons désigner par le terme de **violence verbale₂**) ; **(b)** celui de l'inadéquation : la violence est parfois poussée à l'extrême, au-delà de ce qui est permis par le contrat (ce que nous allons appeler dans le schéma la **violence verbale₁**).

²⁵⁸ « 'Je ne connais pas assez de gros mots pour insulter convenablement !' » (Watterson cité dans Rosier, 2006 : 7).

²⁵⁹ Source : <http://www.parismatch.com/Culture-Match/TV/Actu/Eric-Naulleau-livres-edition-ruquier-eric-zemmour-232864/> (consulté le 06 avril 2013).

Bilan général

Après avoir établi les bases théoriques de la politesse, de l'a-politesse, de l'impolitesse et de la violence, il nous reste à compléter notre modèle d'analyse en y insérant tous les phénomènes envisagés. Nous espérons pouvoir souligner notamment à travers ce schéma final du système de la politesse, la complexité de ce dernier et de mettre en lumière le caractère hybride de nombreux types de comportements (résultant de la juxtaposition de la politesse et de l'impolitesse).

Replacées dans le cadre des *talk-shows*, la politesse aussi bien que l'impolitesse et la violence peuvent voir leurs valeurs inversées ; le genre *talk-show* se définit d'ailleurs par une logique de transgression généralisée : transgression des genres médiatiques et discursifs, transgression des limites qui séparaient le public et le privé, le politique et le divertissement, la politesse et l'impertinence. Il n'est donc pas étonnant que l'impolitesse et la violence ne soient plus considérées comme « hors la loi » et qu'elles soient exploitées au nom du divertissement télévisuel, ni que l'hyperpolitesse puisse mener à l'impolitesse ou encore que la politesse soit méprisée et considérée comme inintéressante.

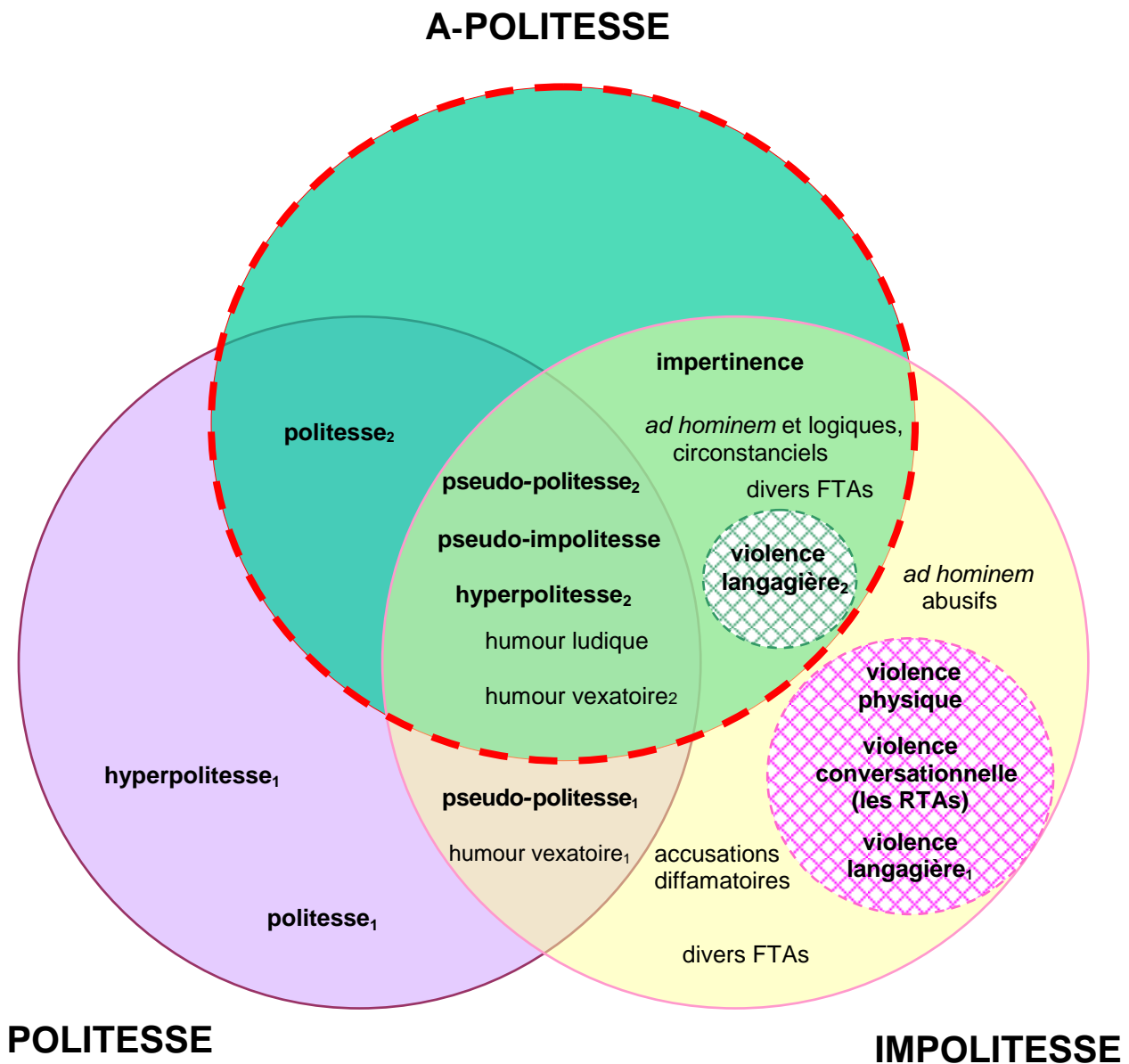
L'étude des différentes théories de la politesse et de l'impolitesse nous ont permis, d'un côté, de nous doter, en vue de l'analyse du corpus, de notions et d'outils théoriques pertinents, mais aussi, de l'autre côté, de nous interroger et d'essayer nous-même de trouver des critères, des paramètres et des « angles » d'attaque efficaces pour notre corpus.

Nous avons décidé de juxtaposer, dans notre démarche, le côté théorique et le côté analytique afin de tester l'opérationnalité des outils proposés lors de leur application à nos données médiatiques. Premièrement, cela nous a permis de valider nos considérations et nos hypothèses. Secondairement, cela nous a confirmé la complexité des interactions analysées ainsi que la nécessité d'opérer justement avec des outils divers et d'avoir une perspective (plus) globale du système de la politesse, quitte à le problématiser et à faire émerger de nouvelles questions.

Ultime remarque : nous avons probablement accordé une importance toute particulière à l'impolitesse, à l'a-politesse et à la violence. Néanmoins, nous ne remettons guère en question le fait que la notion de politesse reste un principe régulateur fondamental : comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2005 : 239), la politesse est « une absolue nécessité sociale – un monde sans manières c'est tout simplement l'enfer ». Notre objectif n'était pas de faire l'« éloge » de l'impolitesse ou de la violence, mais simplement de les analyser sous toutes leurs facettes, de dégager leurs fonctions, leurs mécanismes et leurs bons/mauvais usages – des aspects qui sont, à notre sens, peu mis en avant, par les théories linguistiques de la politesse et de l'impolitesse.

Au terme de cette incursion dans les théories de la politesse, nous souhaitons présenter :

- notre vision du système de la politesse résumée dans la figure 22 qui comprend tant les catégories abstraites qui composent ce système (politesse, impolitesse, a-politesse, violence), que leurs principaux procédés de réalisation (formes d'humour, types d'arguments, diverses accusations, etc.) ;
- l'ensemble du cadre d'analyse que nous avons exposé dans cette partie suivi d'un « mode d'emploi » (figure 23).



- - - - = ensemble des comportements appropriés ou a-polis
Politesse₁, hyperpolitesse₁, pseudo-politesse₁, violence langagière₁,... = comportements qui dépassent le cadre des normes en vigueur
Politesse₁, hyperpolitesse₁, pseudo-politesse₁, violence langagière₁,... = comportements qui sont considérés a-polis ou tolérés dans les deux *talk-shows*
Caractères en gras (violence, politesse, pseudo-politesse, impolitesse, ...) = principaux types de pratiques discursives
Caractères normaux (humour ludique, humour vexatoire, *ad hominem* abusifs, ...) = les moyens de réalisations de ces pratiques discursives

Figure 22 : modèle final du système de la politesse

	ADEQUAT		INADÉQUAT			
Formes	A-politesse	<i>Stratégies de réalisation</i>	Politesse	<i>Stratégies de réalisation</i>	Impolitesse	<i>Stratégies de réalisation</i>
Manifestations	politesse « non marquée » (politesse₂)	formules de la politesse routinière, marques de la politesse positive et négative	hyperpolitesse₁ (politesse marquée négativement)	surplus de marques de politesse positive et/ou négative, certains FFAs produisant des effets de politesse « déplacée »	impolitesse	attaques personnelles, injures répétées → dénigrement
	actes potentiellement menaçants	désaccord, questions				pseudo-politesse₁
	impolitesse/impertinence ratifiée ou conventionnalisée	critiques, reproches, attaques <i>ad hominem</i> logiques et circonstanciels, etc.				
	pseudo-politesse₂	<i>polirudesse</i> , hyperpolitesse ₂ , « faux » compliments, ironie, métaphore, agression tropique, impolitesse « brillante »				
	pseudo-impolitesse	insultes « de solidarité », dérision, ironie légère, commérage				
Critères d'identification et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> critères (sémantico-)pragmatiques (portée et type d'acte de langage) [perspective de la transmission] perception et réception de l'impolitesse [perspective de la réception] critères de l'intensité (facteurs d'aggravation/de conciliation, systématisme, durée) critères interactionnels (contexte, cotexte) critères éthiques (pertinence, justification, bonne/mauvaise foi) 					
Formes	La violence	<i>Stratégies de réalisation</i>	La violence		<i>Stratégies de réalisation</i>	
Manifestations	violence langagière	abondance d'arguments <i>ad rem</i> et <i>ad hominem</i> (légitimes)	violence conversationnelle		RTAs (→ « aliénation » des droits de parole)	
			violence langagière		diffamation, accusations graves, <i>ad personam</i> abusifs	
			violence physique		geste physique agressif	
Critères d'identification et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> portée et contenu de la violence réception de la violence identification des étapes : (1) violence « potentielle », (2) « amorce » de la violence, (3) cristallisation de la violence, (4) K.O. verbal, (5) violence physique 					

Figure 23 : modèle du cadre d'analyse proposé

Le tableau ci-dessus présente notre cadre d'analyse linguistique du système de la politesse dans lequel nous avons également intégré la notion de violence. Bien qu'il ne soit pas une liste exhaustive de tous les phénomènes repérables dans notre corpus, il inclut les grandes formes de ce système et leurs principaux modes de manifestation. Nous avons cinq plans ou stades d'interprétation étroitement liés, correspondant aux différentes étapes de la démarche que nous mettons en place pour l'analyse de notre corpus :

- (1) Dans la partie supérieure du tableau nous avons placé sur deux colonnes les deux types de comportement langagier identifiables en rapport avec le contrat de communication du genre : le **comportement approprié** aux normes en vigueur (ou ratifié par le genre), et le **comportement non-approprié** ; c'est le plan le plus général d'analyse.
- (2) Dans ces colonnes se trouvent répertoriées les trois formes du système de politesse : la **politesse**, l'**impolitesse** et l'**a-politesse**. Ce niveau d'analyse est peut-être le plus pertinent, car l'identification de ces zones nous permet d'aller plus loin, au niveau général (1), mais aussi de revenir en arrière, à leurs modes de manifestation (3), modes issues finalement de la juxtaposition de la politesse et de l'impolitesse et du permanent continuum sur lequel elles se trouvent échelonnées.
- (3) Le troisième niveau correspond aux phénomènes qui résultent de l'application à notre corpus des distinctions faites en (2) ; la diversité de ces manifestations rend compte de la complexité du fonctionnement des interactions verbales, en l'occurrence des interactions télévisées. Nous voyons ainsi que l'on peut considérer comme adéquates des occurrences de la **politesse** et de l'**impolitesse** « **non marquées** », mais aussi certaines formes de pseudo-politesse (« **agression tropique** ») et de pseudo-impolitesse (« **relations à plaisanterie** »), voire de **violence verbale**. Ces formes particulières de politesse, impolitesse et violence sont accomplies à travers différentes **stratégies de réalisation** (ou différents actes de langage). Ces stratégies ne sont pourtant pas spécifiques d'une seule manifestation (par exemple, la critique peut être mise au service de l'impolitesse ratifiée, mais aussi de la violence verbale non tolérée lorsqu'elle vire à la diffamation).
- (4) C'est à ce stade qu'interviennent **les paramètres d'analyse ou les critères d'évaluation**. Nous mentionnons que nous utilisons les mêmes critères pour tout phénomène relevant de la politesse ou de l'impolitesse, ainsi que pour les phénomènes hybrides ; en ce qui concerne la question de la violence, nous avons dressé une deuxième liste de critères qui se juxtapose en partie à la première (par exemple, les critères contextuels, les critères de l'intensité ou bien celui de la réception nous permettent d'identifier et d'analyser aussi les cas de violence verbale). Il nous a semblé indispensable de nous doter de ces outils avant d'analyser et interpréter les données textuelles. Nos critères recouvrent un éventail vaste de problématiques : celle sémantico-pragmatique, celles de l'éthique ou de la morale, de l'intensité, etc. Ils facilitent sans doute notre travail rendu difficile par la fluidité des règles et l'ambiguïté des frontières séparant ce qui est permis et ce qui est interdit.

Dans la pratique, l'analyse du corpus sera effectuée de la façon suivante : nous repérerons d'abord la stratégie de réalisation, autrement dit les actes de langage produits, nous les soumettons aux différents tests ou critères inventoriés afin de voir à quelle manifestation nous avons affaire. En fonction des résultats obtenus jusqu'ici, nous serons capable par la suite d'identifier la forme de politesse ou d'impolitesse et, finalement, en la rapportant aux contraintes du genre, au système d'attentes, bref au contrat de l'émission, nous affirmerons si

le comportement en question reste conforme ou non à la réglementation en vigueur. Reprenons, afin d'illustrer le fonctionnement des critères et outils proposés, un des exemples déjà analysés dans cette partie :

(45) extrait 1

79 EN- oui ça s'accélère à la fin\ non mais TOUT est raté' [...] tout ce qui est raté (.)
vous pouvez cocher toutes les cases\ il y pas un TRUC' qui surnage je suis désolé de
vous le dire je vous le dis très directement

C'est un exemple tiré de l'extrait 1 où l'invitée principale est Annie Lemoine ; nous avons affaire à une critique portant sur le roman de l'invitée. L'intervention de Naulleau peut être qualifiée de menaçante, voire d'offensante pour la face de l'invitée. Pour évaluer si cette attaque de face est conforme aux normes, nous allons la soumettre aux tests ou paramètres établis : nous verrons si le contexte permet la production de tels actes et quel est le contexte linguistique de l'énoncé ; si les arguments qui ont déterminé le co-animateur à arriver à cette conclusion (« tout est raté ») sont valides ; quels sont les effets perlocutoires générés et quelle a été l'intentionnalité du locuteur ; quelle est l'intensité de cette critique (est-elle renforcée par des facteurs d'aggravation ? est-elle réitérée, exagérée ?), etc. Certes, l'énoncé semble violent, mais cela ne veut pas dire que nous sommes automatiquement dans la violence verbale (et encore, certaines formes de violence sont tolérées...). Le rôle de ces critères est donc d'orienter chaque pas que nous faisons dans l'analyse. Si la critique est intensifiée, répétée, nous concluons qu'il s'agit d'une violence langagière, ce qui est d'ailleurs le cas de cet extrait.

Analysant ensuite les réactions de la victime, des autres invités (critère de l'effet perlocutoire), les stratégies de contre-attaque de celle-ci, la durée et la portée des critiques, etc., nous pourrions identifier si le comportement reste dans les bornes admises par le contrat de parole, ou si, au contraire, il s'agit d'une démolition, d'une « mise à mort » symbolique de l'invitée, qui n'est pas prévue par le contrat. Et en effet, la densité des attaques, des procédés de remise en cause de l'invité, les indices fournis par la réception des attaques des chroniques nous amènent à conclure que l'on a affaire à la violence verbale, qui reste cependant conforme aux règles du jeu et aux attentes attachées à cette émission. En tout cas, l'invitée connaissait ces règles (elle en a été « prévenue » par l'animateur), elle-même étant une ancienne chroniqueuse de Laurent Ruquier.

Il nous a semblé indispensable de formuler cette partie théorique avant de passer à l'analyse proprement dite de nos données. Notre travail a été d'ailleurs, dès le début, conçu en deux étapes : le versant théorique ou un point de vue synthétique surplombant l'ensemble des théories et des notions abordées, suivi d'un point de vue analytique sur un corpus spécifique.

Le principal objectif de cette section a été la proposition d'un cadre nouveau d'analyse. Après un survol des théories sur la politesse et l'impolitesse, nous nous sommes rendu compte de nombreuses difficultés rencontrées lors de leur application à notre corpus. Genre nouveau et essentiellement hybride, le *talk-show* français a soulevé des problématiques connexes à celles de la politesse ; il fallait donc étudier tous ces nouveaux aspects en corrélation avec le système de la politesse qui devait, pour ces raisons, être réaménagé.

Cette section comprend donc une étude critique des considérations théoriques déjà existantes et une partie consacrée à leur révision et à leur adaptation aux interactions des *talk-shows*. En d'autres termes, nous avons réalisé un état de l'art critique des notions linguistiques de la politesse et de l'impolitesse, mettant l'accent sur les divers problèmes repérés lors de l'application des théories au corpus. Nous avons mélangé cet état de l'art avec des analyses ponctuelles des extraits afin de mettre en évidence, d'un côté, les insuffisances ou les inconvénients des définitions précédentes et, de l'autre côté, les avantages de notre vision. L'insertion de l'analyse du corpus à l'intérieur de l'élaboration du cadre d'analyse

nouveau était, à nos yeux, indispensable car les extraits sont venus appuyer et expliciter nos considérations ; bien évidemment, le « grand test » que nous devons passer afin de valider ce modèle sera la partie suivante, celle de l'analyse des extraits transcrits.

Le résultat donc de ce travail a été un réaménagement et une complexification du système de la politesse (voir les figures 22 et 23) que nous avons enrichi en ajoutant des concepts tels que : l'impolitesse brillante, la pseudo-politesse et la pseudo-impolitesse, la violence verbale et la violence conversationnelle, l'agression tropique et la polirudesse, les relations à plaisanterie, l'humour, le sarcasme et l'ironie que nous avons tentés de délimiter avec plus de netteté que les théories précédentes, le K.O. verbal et la polémique, etc.

Dotée désormais d'un cadre d'analyse nouveau et d'outils pertinents, adaptés à nos données spécifiques et aptes, nous l'espérons, à rendre compte des diverses problématiques que nous allons examiner dans ce qui suit, nous pouvons nous lancer en force dans l'analyse linguistique du corpus.

L'analyse des extraits transcrits sera organisée autour de trois grandes thématiques : le traitement des élites dans les *talk-shows*, le passage de l'impolitesse à la violence et au K.O. verbal et, enfin, la violence dans tous ses états. Nous allons décortiquer, la performance communicationnelle des invités en rapport avec la gestion des doubles contraintes et l'exigence de se montrer un peu impoli, la mise à mort symbolique des adversaires, la violence verbale, conversationnelle et physique, essayant de dégager dans chaque chapitre : **(a)** les mises en scène spécifiques de la politesse et surtout de l'impolitesse et la dynamique de validation-correction-réorientation des représentations identitaires qui en découle, **(b)** ainsi les usages de l'impolitesse.

Nous verrons comment et pour quelles raisons l'impolitesse et la violence ont été promues au rang de normes du spectacle, voire au rang d'art (rhétorique, oratoire, etc.). Ainsi serons-nous capable peut-être de relever ou d'extraire les bons usages de l'impolitesse (sa capacité de spectaculariser la parole, la créativité langagière qu'elle exprime, les marques de maîtrise rhétorique qu'elle traduit, etc.), compte tenu du fait que l'impolitesse des *talk-shows* n'est pas celle habituelle, à laquelle nous nous confrontons quotidiennement, mais une impolitesse dramatisée, théâtralisée, jouée et parfois surjouée.

Enfin, le passage à la seconde étape de notre démarche nous permettra de valider notre modèle et de vérifier son opérabilité, de voir quels sont les points forts (et/ou faibles) de son application, de mettre en place et d'exploiter les outils proposés, et peut-être de voir, lors du bilan final, si ce cadre serait pertinent pour l'analyse d'autres types de données spécifiques.

PARTIE III

Le système de la politesse confronté aux deux *talk-shows* : analyse du corpus

Chapitre 1 :

LES ÉLITES À L'ÉPREUVE DU SPECTACLE : IMPOLITESSE « RÉELLE », IMPOLITESSE « NEUTRALISÉE » ET MISE(S) EN SCÈNE DE SOI

1.1 Introduction

Les limites d'un cadre sont susceptibles de se modifier avec le temps et dans un sens qu'on ne souhaite pas toujours. » (Goffman, 1987 : 349)

Le présent chapitre se focalise sur une question aussi délicate que complexe, notamment le traitement des élites dans les *talk-shows* *TLMP* et *ONPC* appréhendé dans la perspective du système de la politesse que nous venons de décrire. À cette question se trouve liée toute une série de problèmes : la construction et la gestion de l'image de soi des élites, la notion de double (voire de multiple) contrainte, la question des dispositifs télévisés et de stratégies discursives, etc. Autrement dit, il s'agit de décrire les performances communicationnelles des acteurs qui s'exhibent dans un cadre qui n'est pas typiquement le leur, un cadre qui, pour reprendre les termes de Goffman, s'est modifié « avec le temps », et s'est déplacé progressivement vers l'univers du spectacle et du divertissement ; d'ailleurs, cet aspect relève de la dimension innovatrice de ces émissions qui rassemblent sur leur plateau des invités qui « ne se rencontrent pas d'habitude »²⁶⁰ ...

La parole qui circule dans ce type de *talk-shows* met donc l'accent sur l'éthos des locuteurs et sur la mise en scène de cet éthos qui se dégage de la permanente tension entre, d'une part, la nécessité de se conformer au climat du spectacle et aux attentes spectatoriennes et, d'autre part, la nécessité et, peut-être, le désir de rester fidèle à l'image imposée par le statut occupé. En d'autres termes, ces émissions s'articulent autour d'une double contrainte récurrente : celle de l'adaptabilité de l'éthos pré-discursif²⁶¹ et celle de sa cohérence et de sa confirmation.

Comment se traduit cette double exigence au niveau du système de la politesse ? La question de double contrainte se trouve d'ailleurs au cœur même de ce système et peut être résumée par l'équation suivante : le locuteur doit valoriser sa propre face tout en s'abstenant de dévaloriser (ou de trop dévaloriser) celle de son interlocuteur. Une seconde injonction paradoxale d'ajoute, qui se rapporte cette fois-ci au cadre normatif du *talk-show* : l'invité doit être un peu impoli (la loi du genre l'impose), sans pour autant basculer dans une grossièreté ou une brutalité qui nuirait à son image. Selon ce système de la politesse, dans le contexte des *talk-shows* avoir un comportement approprié, a-poli, c'est éviter la politesse excessive sans

²⁶⁰ Amey & Salerno, 2009 : 107.

²⁶¹ Voir *infra* le chapitre 3.

pratiquer pour autant une impolitesse hors-normes. Comme le souligne (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 267), il faut arriver à un « compromis »

« de manière par exemple à être franc sans passer pour gaffeur, modeste sans passer pour ‘faux’, ou poli sans sembler malhonnête – et se tirer honorablement de ce travail d’équilibriste que nous imposent les usages langagiers. »

Les invités qui deviennent les protagonistes des échanges télévisés soumis ici à l’analyse font partie de l’élite sociopolitique et médiatique. Le terme d’« élites », tel que nous l’appréhendons ici, englobe un spectre large de statuts et d’identités²⁶² : nous avons, d’un côté, les élites politiques « reconnues » (Michel Rocard, Jean Glavany, Rama Yade, Eric Besson, Manuel Valls, etc.) et contestataires (José Bové, Olivier Besancenot), et, de l’autre côté, les élites intellectuelles (Tariq Ramadan²⁶³, Max Gallo, Bernard-Henri Lévy), journalistiques (Eric Zemmour, Caroline Fourest, Claude Askolovitch), médiatiques (Jean-Marie Messier) et, enfin, économiques (Jacques Attali). Il s’agit donc des invités dont la parole d’expertise dans tel ou tel domaine est reconnue, validée dans l’espace sociopolitique et public. Ce sont aussi des invités qui utilisent les médias pour la construction, la promotion et l’exposition et de leur éthos²⁶⁴. Car, il ne faut pas se leurrer, les invités des deux *talk-shows* font souvent partie de ceux qui bénéficient d’une grande visibilité dans l’espace public autrement dit de l’élite *people*, des « gens célèbres ».

En effet, ce phénomène de la *peopolisation*²⁶⁵ touche non seulement les élus, mais aussi les autres acteurs du champ sociopolitique et littéraire. Par ailleurs, si ce déplacement des politiques vers la sphère des *people* a été à maintes reprises analysé, une étude sur l’impact du phénomène pour le reste des acteurs mentionnés manque complètement (à notre connaissance). En ce qui nous concerne, nous avons décidé d’inclure dans la catégorie des élites *people* l’ensemble des acteurs cités puisqu’ils sont tous, à notre avis, soumis aux mêmes types de contraintes, aux mêmes types de menaces de face, aux mêmes « dangers ».

Nous avons donc des élites familiarisées avec une (sur)exposition publique et médiatique. Sauf qu’elles sont habituées à un certain traitement de leur discours ainsi que de leur image, un traitement que l’on ne retrouve plus dans nos *talk-shows*. La télévision du spectacle les oblige à s’adapter (avec souplesse) aux contraintes médiatiques — spectacle, intériorisation des règles du genre, conformité à des « codes » nouveaux, abandon de la langue de bois, dévoilement de soi, plus exactement du « soi » personnel ainsi que du « soi » professionnel. Dans cette perspective, l’un des objectifs de ce chapitre sera d’identifier et d’analyser les mécanismes mis au service de la construction de l’image médiatique des élites dans les émissions de divertissement, mais aussi les stratégies dont les animateurs et les co-animateurs se servent afin de déstabiliser et de malmener leurs invités.

Pourquoi choisir les élites *people* pour rendre compte du fonctionnement de la politesse et de l’impolitesse dans les *talk-shows* ? Pour deux raisons : la première, parce que l’action des doubles contraintes est plus saillante ; d’ailleurs, dans le cas des artistes, vedettes, etc., la question de ces exigences contradictoires ne se pose pas en vérité puisque le monde du spectacle représente leur « cadre d’accueil » (*cf.* Le Foulgoc 2010) habituel de manifestation.

²⁶² Selon Busino (1992 : 4) la notion « d’élite » renvoie à la catégorie de personne « ‘qui se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale, y exercent des fonctions importantes, lesquelles sont valorisées et reconnues publiquement au travers de revenus importants, de différentes formes de privilèges, de prestige et autres avantages officiels ou officieux’ ».

²⁶³ Tariq Ramadan ferait partie d’une élite intellectuelle contestataire.

²⁶⁴ « Non que les élites doivent leur position de domination à leur présence dans les médias, mais parce que ceux-ci la confortent en remplissant une double fonction de consécration d’une appartenance et légitimation d’une domination. » (Maler 2005)

²⁶⁵ Voir Dakhliya 2008, etc.

Pour les invités issus du monde du spectacle (comédiens, musiciens, sportifs, humoristes, etc.), la participation dans *TLMP* et *ONPC* ne produit donc pas une « rupture »²⁶⁶ de cadre qui rendrait le système de normes difficilement maîtrisable pour eux. D'ailleurs, la majorité des acteurs présents sur le plateau des deux *talk-shows* (plus de 65% pour *TLMP* et plus de 68% pour *ONPC*) font partie de cette catégorie d'« entertainers », fait qui découle naturellement de la composante spectaculaire dominante dans les émissions ; corrélativement, la composante polémique ou critique est minoritaire²⁶⁷.

La seconde raison qui sous-tend notre choix des élites est la suivante : celles-ci sont, selon les propos d'Eric Zemmour²⁶⁸, « les plus intéressan[t]s » du point de vue des sujets de discussion ainsi qu'en termes de performance actorielle.

La manière des élites d'exploiter les contraintes génériques dans et pour la construction de leur éthos nous ramène inévitablement sur le terrain de la politesse, mais surtout de l'impolitesse. Ce genre particulier de *talk-show* dont *TLMP* et *ONPC* sont emblématiques impose une sorte de suspension des règles de la politesse linguistique car la finalité ultime reste le spectacle à tout prix. Nous nous proposons de dégager les règles qui sont provisoirement suspendues dans ces émissions, mais aussi de voir si, effectivement, tout s'articule autour de l'impolitesse, et de quelle(s) manifestation(s) de l'impolitesse.

Nous voyons donc que la gestion de multiples injonctions, souvent contradictoires, et de la mise en scène de soi se complexifie en raison de l'hétérogénéité des émissions et de la diversité des attentes qui y sont liées. La performance communicationnelle de l'invité relève ainsi d'un slalom entre parler sérieux, faire rire, émouvoir, persuader, débattre, être capable de dérision mais aussi d'auto-dérision, etc. Les doubles contraintes sont souvent complexes, subtiles, et difficiles à déceler. Ainsi s'installe une permanente tension entre les normes du *talk-show* et la conduite professionnelle des invités. La dominance de la visée du spectacle ainsi que la présence du public, dépourvu d'accès à la parole, mais toujours libre de se manifester de façon non- et para-verbale, incitent les invités à parfois surjouer leurs performances toujours avec ce désir de séduire le tiers participant et de gagner son adhésion.

Nos réflexions porteront dans ce chapitre sur le conflit entre les principes de la politesse et les normes du genre *talk-show* qui privilégie l'apparition de l'impolitesse, voire de l'impertinence et parfois de la violence, ainsi que sur la notion de doubles contraintes. Enfin, suite à nos observations, nous allons essayer de dégager les mises en scène de soi des élites. Pour ce faire, nous soumettons à l'analyse onze extraits²⁶⁹ des émissions animées par Laurent Ruquier et Thierry Ardisson où la gestion de doubles contraintes se pose avec plus d'acuité et où l'on compte, parmi les protagonistes, sept hommes politiques (Azouz Begag, Eric Besson, Manuel Valls, Rama Yade, Jean Glavany, José Bové, Michel Rocard) et quatre écrivains, journalistes, économistes, etc. (Arno Klarsfeld, Bernard-Henri Lévy, Jacques Attali, Jean-Marie Messier).

L'analyse se développera en plusieurs étapes. Nous allons, dans un premier temps, rendre compte du traitement appliqué aux invités par les animateurs et par les co-animateurs. Car la question de la politesse doit être abordée dans une double perspective : certes, celle des

²⁶⁶ Cf. Goffman 1991.

²⁶⁷ Les élites — experts, journalistes, politiques, etc. — assurent autour de 13% de l'ensemble des invités dans *TLMP* et autour de 18% dans *ONPC* (voir *supra* les figures 3 et 5).

²⁶⁸ « Personnellement, je souhaite que nous limitions nos invités aux politiques, aux littéraires et à certains témoins de la société », avoue Zemmour lors d'une interview (source : <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/people/63266/exclu-les-verites-de-zemmour-et-naulleau.html>, consulté le 06 avril 2013).

²⁶⁹ Il s'agit plus précisément des extraits suivants : 2-4, 6-9, 14-17 (voir les annexes).

invités, mais aussi celle de l'instance médiatique qui est, elle aussi, soumise à cette double contrainte — si l'animateur et ses chroniqueurs doivent être polis envers leurs invités, ils doivent aussi l'être envers leur public et satisfaire à ses attentes, fait qui les oblige parfois à déstabiliser et à agresser leurs invités.

Il sera question aussi, dans cette partie, du relâchement de l'expression caractérisant ces programmes et traduisant la suppression d'une étiquette, d'un code de politesse qui jadis représentait la norme pour ce type d'invités. Nous chercherons, par conséquent, à examiner les rapports entretenus entre les principaux ressorts du spectacle dans chacune des émissions d'un côté, et les élites ainsi que leur parole d'expertise de l'autre côté. À la fin de cette partie, nous essayerons de dégager les éventuelles différences et ressemblances de traitement entre les deux émissions.

À partir de ces premières réflexions, nous allons essayer, dans la seconde partie, de dégager les principales manifestations de l'impolitesse et d'en évaluer les effets dans les deux *talk-shows*. Cette première description sera suivie par une mise à nu du fonctionnement des doubles contraintes en termes de politesse et d'impolitesse ; nous nous intéresserons en particulier aux marques discursives traduisant la voie de compromis des élites et leur intégration des codes du divertissement afin de voir dans quelle mesure ils s'adaptent à l'espace « désacralisé » de l'émission. La description des doubles contraintes ira de pair avec une analyse des négociations identitaires et de la mise en scène de soi des invités qui nous amènerons, éventuellement, à dresser, un portrait du « bon client médiatique » ou du bon invité dans les *talk-shows*.

Enfin, lors du bilan, nous mettrons en exergue les principaux résultats auxquels les analyses nous auront amenée et nous évaluerons le caractère plus ou moins réussi des performances des invités ainsi que les types d'impolitesse (et leurs effets illocutoires) pratiquée dans les deux *talk-shows*.

1.2 Le traitement des élites dans les *talk-shows* *TLMP* et *ONPC*

Le développement et le succès croissant des *talk-shows* ont provoqué l'émergence d'une nouvelle relation entre les élites, l'instance télévisée et le public. Les émissions analysées ont imposé aux élites un type de discours et une mise en scène de soi auxquels ils n'étaient pas ou ils étaient peu habitués : un langage relâché, une attitude décontractée, une familiarité parfois excessive (voir *infra*), des questions qui ont trait à leur vie privée, etc. Les choses sont encore plus complexes puisque les invités doivent alterner ce type de conduite avec le registre sérieux, car chaque *talk-show* est composé de plusieurs rubriques. Sont ainsi alternées :

- les séquences dialogales de polémique ou débat, pendant lesquelles émerge l'éthos professionnel des invités,
- et les séquences d'humour (encore faut-il voir de quel type d'humour il s'agit²⁷⁰...) où le facteur déstabilisateur ne manque pas et pendant lesquelles ceux-ci sont confrontés à la nécessité de jouer le jeu, de faire preuve de capacité de dérision, voire d'auto-dérision, de ne pas se montrer offensés par les questions impertinentes des (co-)animateurs, etc.

Cette hétérogénéité n'est pas surprenante vu le mélange des genres, l'orientation des *talk-shows* vers un traitement²⁷¹ plus léger de l'actualité sociopolitique et artistique et

²⁷⁰ Pour une distinction entre l'humour critique ou vexatoire et l'humour ludique, jovial, voir *supra* (partie II).

²⁷¹ Leroux & Riutort (2012 : 46) affirment qu'il ne s'agit pas de

l'éclectisme des invités présents sur le plateau. C'est sans doute cette superposition des « mondes » et ce va-et-vient entre des registres, des tons et des sujets divers qui rendent la gestion des faces d'autant plus difficile.

Pourquoi les preprésentants des élites acceptent-ils d'aller à Laurent Ruquier et Thierry Ardisson ? Nous tenterons de répondre à cette question avant d'entrer dans le vif du sujet. Participer dans *TLMP* et *ONPC* est effectivement une épreuve, l'épreuve du feu pour ainsi dire. La question de « *survie médiatique* » (Fradin 2008) les oblige à se plier aux contraintes du genre afin de « combiner image et message, séduction et argumentation » (*ibid.* : 53). C'est le compromis à faire, mais à quel quel prix ou avec quels risques ? Comme nous l'avons déjà précisé (voir *supra* partie I), certains en parlent en termes de dérive dangereuse, surtout lorsqu'il s'agit des politiques : « '[I]'animateur devient journaliste, les politiques se font clowns : une néfaste confusion des rôles' » (Leroux & Riutort, 2011 : 76). En effet, il y a un renversement des pouvoirs qui s'effectue dans ces émissions et que les invités, bon gré, mal gré, acceptent : la déférence et la politesse qui leur sont dues dans d'autres types de programmes télévisés sont ici remplacées par une sorte de nivellement des statuts réalisé dès leur entrée sur le plateau :

(1) extrait 14

4 A- alors vous préférez qu'on vous appelle Johnny ou monsieur le ministre¹

5 JG- Johnny

6 A- Johnny/ c'est sympa/ déjà c'est cool\

7 LB- alors Johnny be good/ hein/

8 JG- ça m'arrive aussi\

Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Jean Glavany, est mis face à un choix, sauf que c'est un choix binaire qui lui est imposé : soit il se laisse tutoyer et s'adapte au climat de l'émission renonçant aux attributs qui lui sont traditionnellement associés, soit il opte pour l'appellation « monsieur le ministre » qui, dans *TLMP*, serait plutôt malvenue et surtout mal vue. Nous considérons que c'est un choix illusoire, car l'invité connaît bien les règles du jeu et la nécessité de s'y prêter s'il veut gagner en popularité. Cela représente d'ailleurs une seconde interprétation de la présence des élites dans les *talk-shows people* : il s'agirait, au fond, d'une revalorisation de leur parole et/ou image au sein du divertissement, d'un moyen d'attirer l'attention du public peu intéressé par les sujets sociaux et politiques et, à la fois, d'un moyen d'« humaniser » les élites qui ont l'occasion de se montrer « sous un autre jour » (*cf.* Leroux & Riutort 2009). Nous n'essayerons pas d'examiner plus en profondeur les raisons qui sous-tendent la participation des élites aux émissions *people*, puisque cela n'est point l'objectif de notre chapitre ; néanmoins, la question n'est pas dépourvue d'importance et doit être prise en compte...

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : les acteurs décident de « s'aventurer sur une scène difficilement contrôlable » (Amey 2009) et de s'exposer à un niveau variable d'impolitesse, d'hostilité et de dérision (de la part des animateurs, comme de la part des autres invités). Nous tenterons, dans cette section, de voir comment transparaît au niveau linguistique cette variable de dangerosité, comment elle est gérée par les participants et comment tout cela se traduit au niveau des constructions et des négociations éthotiques. Enfin, nous essayerons de relever les éventuelles infractions et écarts par rapport aux normes de la politesse et de l'impolitesse ratifiés dans les *talk-shows TLMP* et *ONPC*.

« traiter de la politique de façon *a priori* distincte des autres thématiques de l'émission, mais au contraire, d'imposer aux invités politiques un traitement identique à celui appliqué habituellement aux invités issus de l'univers du spectacle ».

Toujours est-il que le rapport qu'entretiennent ces *talk-shows* à la politique est complètement différent des émissions constituant le cadre habituel pour les invités (débat, émissions politiques, etc.).

1.2.1 La confrontation et la dérision en tant que ressorts du spectacle : le cas de *ONPC*

L'animateur de *ONPC*, Laurent Ruquier, présente son émission comme un cadre où l'on pose « les questions qui fâchent ». Sa brève description en dit long sur la spécificité du *talk-show* où justement, ces questions comportent une dose variable d'impolitesse ou de violence qui incitent les invités à aligner leur réponses/ripostes sur l'impolitesse initiative.

Le discours de l'animateur mais surtout de ses deux chroniqueurs est tantôt taquin et complice, tantôt agressif et dénonciateur, notamment lorsqu'ils ont devant eux un homme (et surtout une femme) politique. Campés sur leurs positions, les chroniqueurs cherchent à maintenir constamment un climat de menace pour la face de leurs invités, offrant en même temps à l'auditoire un spectacle conforme à ses attentes. Car s'ils doivent se montrer un peu impolis, et parfois violents, envers leurs interlocuteurs, ils doivent aussi faire preuve d'une certaine forme de politesse envers leur public et satisfaire à ses attentes. Comme nous allons le voir, les attaques directes des deux complices, Eric Naulleau et Eric Zemmour, témoignent d'un certain plaisir de pouvoir s'en prendre aux élites dans un cadre « légal », où ce renversement hiérarchique est institutionnalisé par le genre ; n'empêche que cela leur est permis, voir imposé par leur rôle...

Le discours des co-animateurs a un fonctionnement assez complexe puisqu'il relève tant de la « parole argumentative » (voir Lochard & Soulages 2003) qui se dégage notamment de la dimension de confrontation de l'émission, que de la « parole ornementale » qui vise le pur spectacle. Les deux formes de *logos* cohabitent, le premier type étant pourtant prédominant. En ce qui concerne le *talk-show TLMP*, le déséquilibre entre les deux types de *logos* est plus évident, la parole ornementale étant, cette fois-ci, celle qui l'emporte sur tout.

Un nouveau rapport de forces : les stratégies de contestation des élites

La dimension de contestation, voire de démasquage, est très prononcée dans la rubrique de débat de l'émission *ONPC*. Placés, de par les rôles qui leur sont dévolus, en position de domination par rapport aux élites, les deux « *snipers* » de Laurent Ruquier alternent différentes techniques de contestation et, nous allons le voir plus loin, différents modes de dérision, conformément aux attentes spectatorielles et au format de l'émission.

Les invités de Laurent Ruquier sont souvent contraints d'affronter l'interrogatoire plus ou moins violent des chroniqueurs, d'invalider les images dévalorisantes qui leur sont attribuées, mais tout en sachant, le cas échéant, admettre leur défauts ou leurs défaites. Cette dimension est spécifique de *ONPC* : l'invité est généralement attaqué en tant que personne politique, journaliste, philosophe, etc., et non en tant qu'individu²⁷², tandis que, dans *TLMP*, on met l'accent plutôt sur l'éthos personnel qui sera dévoilé et décortiqué par l'animateur.

Quel rapport entre la démarche de mise en cause des invités et le ton dénonciateur d'une part, et l'impolitesse d'autre part ? En réalité, le recours à l'impolitesse est étroitement lié à cette dimension de contestation des élites (mais encore faut-il voir si cette impolitesse dépasse le seuil d'acceptabilité...). Une inversion des rapports de place a lieu sur le plateau de l'émission *ONPC* : ceux qui, de par leur statut, détiennent le pouvoir dans l'espace sociopolitique, médiatique, etc., sont « devancés » par les chroniqueurs dont les rôles d'intervieweurs les mettent dans une position d'où ils peuvent « accuser » ou demander des comptes aux élites. Le pouvoir accordé par les rôles du contrat de l'émission l'emporte sur le

²⁷² Les exemples qui suivent constitueront une exception à cette règle...

« pouvoir » détenu en dehors de cet espace « profane »²⁷³. Cela correspond d'ailleurs entièrement à la logique du carnaval, où la violence symbolique (et, dans notre cas, verbale) se substituait à la violence physique²⁷⁴ et où la composante de contestation (*ONPC*) venait doubler la composante de rabaissement des élites (plus visible dans *TLMP*). Zemmour et Naulleau exploitent donc cette première visée de l'impolitesse, qui consiste dans la production des attaques de faces à des fins d'intimidation d'autrui et d'affirmation/de confirmation d'une place haute.

L'impolitesse employée avec cet objectif contestataire marque donc un déséquilibre ou une dissymétrie au niveau des rapports de force. L'impolitesse pratiquée par les chroniqueurs est finalement liée à une double logique du pouvoir : le “*power-over*” (voir *supra* 3.3.3.) qui est le pouvoir exercé sur les invités à travers les attaques frontales, les accusations et les critiques contraignant ceux-ci à se défendre et à se justifier ; et le “*power-to*” ou le droit des chroniqueurs de recourir à ces actes menaçants²⁷⁵. Par ailleurs, cette contestation va de pair avec une affirmation identitaire des co-animateurs qui mettent en avant leur éthos de critiques-experts. La contestation se fait (aussi) par le biais d'un abandon des règles régissant le traitement habituel des élites. La politesse est (ou devrait être) directement proportionnelle avec la distance hiérarchique séparant les interlocuteurs (voir Kerbrat-Orecchioni 1992) ; or, nous allons voir qu'il en va tout autrement dans *ONPC* (comme d'ailleurs dans *TLMP*) : les co-animateurs de Laurent Ruquier n'hésiteront pas à agresser les hommes politiques ou les personnalités médiatiques de « premier rang »...

La séquence d'interview commence habituellement avec l'attribution à l'invité d'une image que l'animateur de *ONPC* reprend ou formule lui-même, et qui servira d'élément déclencheur pour le débat qui aura lieu sur le plateau de l'émission :

(2) extrait 9

5 A- alors moi j'espère que ce soir parce qu'on a montré tout à l'heure les éléments de langage qui ont été donnés aux différents ministres le soir du premier tour et du deuxième tour j'espère qu'on va avoir la RAMA YADE qu'on aime sur ce plateau

6 RY- oui oui

7 A- c'est-à-dire la Rama Yade qui dit ce qu'elle pense la Rama Yade anti-langue de bois la Rama Yade qui (.) de temps en temps se fait taper sur les doigts parce qu'elle dit pas ce que l'UMP attend fin voilà est-ce que je vais avoir la vraie Rama Yade ce soir

8 RY- écoutez je suis venue sans éléments de langage donc euh moi-même d'habitude d'ailleurs on me donne pas vraiment d'éléments de langage c'est peut-être pour ça que (.) euh (rire) je dis c' que je pense

(3) extrait 2

2 A- j'ai posé la question en tout début d'émission que diable (.) êtes-vous allé faire dans cette galère on se demande vraiment des fois on a l'impression que vous cherchez les emmerdes Arno Klarsfeld

Les deux exemples diffèrent largement de l'introduction faite par l'animateur de l'émission *ONPC* à d'autres politiques où il garde un certain ton neutre :

²⁷³ L'interprétation des rapports hiérarchiques est essentiellement contextuelle. Du point de vue de leur statut social, Zemmour et Naulleau sont dans une position de « faiblesse » par rapport à leurs invités, tandis que du point de vue des rôles joués dans l'interview, ils occupent une position « haute ». Or, dans notre cas, ce sont les lois du *talk-show* qui l'emportent sur tout...

²⁷⁴ « [L]a dérision ritualise aussi la contestation en usant d'une violence symbolique qui reste verbale et qui juggle donc en partie, les risques de mise en cause plus violente des pouvoirs ». (Mercier, 2001 : 10)

²⁷⁵ Cette impolitesse contestataire peut aller parfois plus loin : lorsqu'elle est systématique et (systématiquement) intensifiée — ce sera le cas de l'interview avec Rama Yade, Arno Klarsfeld, Caroline Fourest (voir *infra*) —, elle peut être associée, métaphoriquement, à une véritable tentative d'« exécution » de l'interlocuteur.

(4) extrait 6

1 A- il est le temps d'accueillir l'invité politique de ce soir (jingle) d'abord secrétaire d'état chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques avant d'être nommé en janvier 2009 ministre de l'immigration de l'intégration de l'identité nationale (.) et du développement solidaire l'initiateur du débat sur l'identité nationale qui puis a souvent fait polémique particulièrement dans les régionales bonsoir monsieur Besson

Le décalage avec les exemples précédents est saillant. Dans (4), l'animateur ne fait référence qu'au statut (et au parcours) politique de l'invité (« secrétaire d'état chargé de la prospective... », « ministre de l'immigration de l'intégration de l'identité nationale... ») ; en revanche, dans le cas de Rama Yade et d'Arno Klarsfeld, Laurent Ruquier actualise leur éthos personnel qui reste, cependant, en étroite relation avec l'éthos professionnel. Pour l'invitée, l'animateur dresse un portrait gratifiant (« la Rama Yade qui dit ce qu'elle pense [...] anti-langue de bois », « qui de temps en temps se fait taper sur les doigts parce qu'elle dit pas ce que l'UMP attend », « la vraie Rama Yade ») où sont mises en exergue des qualités essentielles pour les politiques (honnêteté, refus de la langue de bois, etc.). Cette série de FFAs ne vient pas sans danger puisque, si l'invitée ne valide pas l'éthos attribué, elle risque de voir sa face dévalorisée. C'est, d'ailleurs, ce qui semble arriver, du moins selon les chroniqueurs de l'émission qui soumettent la ministre à une sorte de test auquel elle échouerait (voir exemple (10)).

La présentation de l'invité n'est pas toujours réalisée sur ce ton poli et flatteur. Dans le cas d'Arno Klarsfeld, l'éthos qui lui est attribué est plutôt dévalorisant (« des fois on a l'impression que vous cherchez les emmerdes Arno Klarsfeld ») ; l'invité est mis dans une situation où il doit rectifier cet éthos et projeter une image de soi valorisante. Cela dit, nous voyons qu'il y a des risques inhérents dans les deux cas de figures ; encore faut-il penser que des règles de politesse sont à respecter lorsque l'on est en représentation, car le locuteur est censé se mettre en valeur sans (trop) outrepasser la loi de la modestie (voir *infra*), tout discours autocentré comportant, inévitablement, le risque de transgression de cette loi.

Le schéma participatif complexe²⁷⁶ de l'émission est encore plus déstabilisant et potentiellement plus coûteux pour la face des élites qui peuvent être attaquées sur tous les flancs — par l'animateur lui-même (exemple (3)), par les chroniqueurs :

(5) extrait 2

35 EZ- moi j'ai envie- j'essaie de comprendre comment on est arrivé là qu'est-ce que faisait Klarsfeld dans ce dossier j'ai très bien compris la partie Sarkozy Sarkozy c'est simple il a acheté un nom Arno il s'en fout c'est Klarsfeld qui l'intéresse parce que Klarsfeld c'est un paravent médiatique extraordinaire [...] bref mais ça marche médiatiquement Sarkozy s'est dit comment contrer ça comment contrer ça médiatiquement et comme Sarkozy raisonne en médiatique et en people ben voilà il y a Arno Klarsfeld c'est un médiatique c'est un people c'est très bien

ou bien par les autres locuteurs ratifiés (les autres invités) :

(6) extrait 2

169 AK- oui enfin ça c'est du blabla

170 CB- non (.) c'est pas du blabla

171 AK- si:::

172 CB- non c'est vous qui faites du blabla c'est vous qui faites des réductions de sens permanentes et c'est votre pensée qui est comme ça

(7) extrait 9

236 OK- moi dans le sport que je pratique les ministres savaient rien du tout

237 A- ah bon pourquoi vous vous occupez des navigateurs aussi:::

238 RY- je suis allée voir au Havre le départ de Jacques Vabre

²⁷⁶ Le schéma participatif est généralement de type polylogue : animateur — chroniqueurs — interviewé — invités — public.

239 OK- *oui ils ont dû être contents*[^]
(rires et applaudissements)

243 OK- *le seul ministre des sports qui a fait quelque chose pour la voile c'est Soissons*[/]
quand il a aidé à faire la route du rhum[\] *mais après jamais*[/]

Les extraits ci-dessous montrent que tout invité peut intervenir pour attaquer et contester le pouvoir et les compétences (exemple (7)) ou bien l'expertise ou la légitimité des élites (exemple (6)). Le format de l'émission ratifie l'ensemble des invités institutionnalisant leur droit d'intervention dans toutes les rubriques du *talk-show*. Dans l'exemple (7), les attaques du navigateur Olivier de Kersauson, malgré leur caractère indirect (« les ministres savaient rien du tout », « le seul ministre des sports qui a fait quelque chose pour la voile c'est Soissons ») restent essentiellement impolies à l'égard de Rama Yade, le recours à l'ironie (« ils ont dû être contents ») aggravant leur force illocutoire. Nous remarquons donc que l'impolitesse suit ici les mêmes logiques de dérision et de mise en cause des pouvoirs que le carnaval en son temps.

Tous les invités ne subissent pourtant pas le même traitement ; le débat a lieu tantôt sur un ton virulent et dénonciateur, tantôt sur un ton poli ou simplement a-poli, en tout cas moins accusateur. Nous analyserons le style d'interview des chroniqueurs dans plusieurs émissions afin de pouvoir rendre compte des différentes doses d'impolitesse employées. Commençons avec les cas de contestation et de dénonciation les plus virulentes. Rama Yade, au moment de l'émission ministre des sports, subit les critiques violentes des co-animateurs qui s'efforcent à invalider et à délégitimer son statut politique. La séquence d'introduction de l'animateur sert de point de départ pour la démarche dénonciatrice des chroniqueurs :

(8) extrait 9

117 EN- *oui moi je comprends pourquoi Laurent*[/] *au début*[\] *vous suppliait de redevenir la Rama Yade de jadis*[^] *je veux vous dire*[\] *parce que moi vous me faites un peu de peine*[/] *on a vu là un extrait*[/] *de la soirée électorale du premier tour*[\] *quand vous faites semblant*[/] *de chercher des éléments de langage*[/] *qu'on vous a demandé de réciter*[\] [...]

Ce même refus de la langue de bois est repris à maintes reprises, cet aspect étant une des différences majeures qui distinguent le débat ou l'interview politique du *talk-show*. Naulleau soumet l'invitée à un véritable test/interrogatoire — Rama Yade est censée répondre à ses questions portant sur son parcours et sur l'actualité politique sans recourir à la langue de bois :

(9) extrait 9

146 EN- *mais faisons une expérience*[\] *je vais vous poser deux questions*[/] *(.) vous allez essayer*[/] *c'est ma dernière tentative*[\] *des réponses sans langue de bois*[/] *si vous y arrivez pas*[/] *la prochaine fois que vous venez dans l'émission je vous dirai plus rien*[\]

Le défi lancé par le chroniqueur résume en réalité la double contrainte majeure qui sillonne les *talk-shows* TLMP et ONPC : les invités politiques doivent s'adapter au règne du spectacle en renonçant « aux éléments de langage » et tout en restant capables de parler politique lorsqu'on le leur demande. Mettre l'interlocuteur dans une situation où sa marge de manœuvre est, dès le début, limitée, c'est le mettre en position d'infériorité sur l'échelle hiérarchique et mettre en danger sa face. Si ce renversement de positions n'est pas en soi impoli, l'agressivité avec laquelle il est effectué — attaques frontales (exemple (11)), contraintes discursives (« des réponses sans langue de bois »), dérision (voir *infra*) — le rend impoli. Toujours est-il que, bien que le degré de mise en danger de Rama Yade soit important, nous ne pouvons pas affirmer que le chroniqueur pratique une impolitesse hors-normes puisque son comportement est stratégique et obéit aux lois du genre. La performance communicationnelle de l'invitée politique ne satisfait pas les attentes d'Eric Naulleau qui n'hésite pas à le mettre en évidence :

(10) extrait 9

268 EN- [...] deuxième question sur la langue de bois\ vous avez échoué à la première je vous le dis tout d' suite/
 270 EN- vous êtes pas loin des éléments de langage là\ euh je vous dis franchement

Les attaques du co-animateur sont doublées par la démarché dénonciatrice de son complice, Eric Zemmour. Si les critiques de Naulleau visaient les capacités de la ministre de jouer le jeu imposé, Zemmour va plus loin niant, de façon implicite, les compétences professionnelles et la légitimité politique de celle-ci :

(11) extrait 9

293 EZ- oui et donc ça prouve comme eux qu'en fait vous n'avez aucun IMPACT politique/
 vous êtes populaire les gens vous aiment bien\ mais ils ne savent pas ce que vous êtes vous n'avez aucune identité politique/ et vous n'avez aucun impact politique/
 et j'ai remarqué/ c'était très intéressant\ parce que vous êtes plusieurs dans cette campagne\ dans ce cas-là vous avez fait un numéro médiatique/ genre drôle de femmes/ [
 294 RY- [ah ouais vous avez fait un papier/ comme quoi il y avait un casting/ les femmes soi-disant machin\ [ah
 295 EZ- [exactement (.) non c'était pas soi-disant/
 296 RY- c'était hyper machiste votre truc/ mais ça m'a pas étonnée du tout (rire de A)
 311 EZ- JE FINIS ce que je veux dire c'est que vous quatre c'est intéressant non seulement vous n'avez aucune identité de langage/ aucune identité politique

Les FTAs d'Eric Zemmour sont particulièrement menaçants pour la face de l'invitée qui voit son éthos préalable complètement invalidé : « aucune identité de langage », « aucune identité politique », « aucun impact politique ». En termes d'impolitesse, les attaques sont particulièrement graves leur force étant renforcée par leur répétition et leur reformulation ainsi que par l'absence des précautions illocutoires. Le fait de critiquer, objectivement, quelqu'un peut ne pas être mal vu ou mal perçu, et n'est pas forcément impoli²⁷⁷, surtout lorsqu'on ne s'en prend pas directement à sa personne mais on vise ses actions ou son discours. Sauf que, la critique des chroniqueurs, hormis le fait qu'elle est réalisée dans l'arène publique, a une finalité de démasquage, de dévalorisation, peut-être même de rabaissement des élites (toujours dans cette optique de désacralisation) ; par conséquent, il s'agit bel et bien d'une forme d'impolitesse. Mais est-ce que le co-animateur dépasse le seuil d'acceptabilité dans ce cas ? Répondre en ce sens serait peut-être réducteur et signifierait faire abstraction du fait que ce discours critique fait partie des règles du jeu. En outre, il ne faut pas perdre de vue que l'invitée a le droit et l'opportunité de riposter et de rejeter l'éthos attribué, de gérer ces attaques ainsi que la mise en scène de soi (voir *infra*). Compte tenu de toutes ces considérations, nous sommes encline à soutenir que les démarches des chroniqueurs, bien que virulentes, restent dans la « légalité ».

Nous avons repéré un traitement au moins aussi violent dans le cas de deux autres invités : Bernard-Henri Lévy et surtout Arno Klarsfeld. Dans le cas de Bernard-Henri Lévy, le fil rouge qui traverse la critique des chroniqueurs est l'absence de cohérence entre les différents discours de l'invité (argument *ad hominem* logique) et entre son discours et ses actions (arguments *ad hominem* circonstanciel²⁷⁸) :

(12) extrait 7

69 EN- il faut lire les deux parce que ce sont deux livres qui se contredisent/ en réalité donc on peut que les prendre dans leur totalité dans *Identité* vous êtes INCAPABLE de

²⁷⁷ Cependant, dans la pratique, il peut en aller tout autrement : même lorsque la critique est « pavée de bonnes intentions », il est bien probable que la cible se sente offensée car il n'est pas toujours facile d'accepter « sereinement » un jugement défavorable portant sur sa personne ou sur ses actions/propos, etc.

²⁷⁸ Pour une définition et une analyse plus détaillée de ces deux types d'arguments voir *supra*.

la moindre ironie[^] pour une raison simple vous refusez la forme minimale[^] qui est d'accepter les critiques[^] dès que quelqu'un n'est pas d'accord avec vous[^] et là je fais un petit choix mais il y en a beaucoup[^] c'est qu'il appartient au clergé pensant parisien[^] c'est qu'il appartient aux curés aux épiciers de la presse littéraire ou alors membre du clergé critique et littéraire[^] [...] vous n'acceptez qu'une chose c'est la gèneflexion[^] vous n'acceptez qu'une chose[^] c'est que Christine Angot dans votre propre journal publie trois pages à votre gloire[^] ça c'est le SEUL exercice philosophique ironique que vous acceptez

75 EN- non simplement vous êtes en contradiction avec vous-même[^] vous dites que la philosophie[^] est un exercice d'ironie[^] vous n'acceptez AUCUN exercice ironique à vos dépens[^]

Comme nous pouvons le constater, Bernard-Henri Lévy n'est pas épargné de la critique et des accusations des chroniqueurs qui excellent dans les petites phrases censées dévaloriser la face de leur interlocuteur et, à la fois, frapper l'opinion publique (« vous êtes incapable de la moindre ironie », « vous n'acceptez qu'une chose c'est la gèneflexion », etc.).

Un autre invité qui n'a pas pu éviter la joute verbale avec les chroniqueurs de Laurent Ruquier a été donc Arno Klarsfeld. Cette fois-ci, l'échange a été plus agressif en raison de la coalition stable entre les deux co-animateurs au moment de la diffusion (Eric Zemmour et Michel Polac), et des coalitions provisoires entre ceux derniers, l'animateur et l'acteur Charles Berling, invité pour débattre des squats de Cachan. Une mise en question des compétences d'Arno Klarsfeld revient avec récurrence dans le discours de chaque participant qui prend la parole (voir aussi l'exemple (6)) :

(13) extrait 2

166 CB- ben c'est ce qu'on a fait[^] pourquoi ce sera vous le juge suprême en France[^] pour décider d'une famille xxx quel rôle vous vous arrogez[^]

(14) extrait 2

38 EZ- non mais[^] il [Nicolas Sarkozy] était pas obligé de vous prendre[^] parce que vous avez aucune légitimité[^]
(applaudissements faibles)

39 EZ- non mais Arno Klarsfeld vous avez très bien compris ce que je voulais dire[^] c'est que vous avez AUCUNE légitimité dans cette histoire[^] vous croisez Nicolas Sarkozy entre deux portes vous lui dites c'est vraiment triste que ces enfants ces gens soient envoyés[^] et il vous demande une mission officielle[^] c'est un gag quoi[^] on aurait pu demander ça à Doc Gynéco qui y était parce qu'il l'a croisé à Marseille[^]
(applaudissements)

(15) extrait 2

14 A- je dois vous interrompre[^] il y a un côté inhumain[^] vous-même vous avez dit à certains cachez-vous[^] si vous voulez pas être expulsés[^] c'est terrible de dire ça

Les acteurs contribuent ainsi ensemble (consciemment ou inconsciemment) à l'invalidation de l'éthos prédiscursif affiché par l'invité. Arno Klarsfeld se voit attribuer un portrait dévalorisant : celui d'un personnage *people* (« Klarsfeld c'est un paravent médiatique extraordinaire », « c'est un médiatique c'est un *people* »), controversé (« vous cherchez les emmerdes »), dépourvu de toute légitimité dans la mission qui lui a été confiée (« vous avez aucune légitimité », etc.) et qu'il gère d'une manière moralement répréhensible (« il y a un côté inhumain », « vous avez dit à certains 'cachez-vous si vous voulez pas être expulsés', c'est terrible de dire ça »). L'invité subit un véritable démontage médiatique, étant obligé à faire face non pas à deux, mais à quatre opposants. Et pourtant l'acte le plus impoli dans cette émission ne relève pas d'une attaque directe mais du refus de Michel Polac de débattre avec l'invité :

(16) extrait 2

31 MP- [...] tout ce que j'ai pu lire comme déclaration[^] ben ça me donne des boutons[^]

32 A- qu'est-ce qui vous donne des boutons[^]

33 MP- ben tout ce qu'il a dit et en général le contradictoire[^] ce qui tient pas debout[^]

186 MP- *il faut dire qu'un médiateur comme Arno Klarsfeld il faudrait au moins qu'il soit crédible[^] (.) alors dans le dossier que vous nous avez donné je vais citer juste un exemple on l'a interrogé sur les euh les colonnes israéliennes qui s'installent en Cisjordanie et il a répondu je vois pas pourquoi ils puissent pas s'installer en Cisjordanie vu qu'il y a un million d'Arabes installés en Israël (.) ça me paraît tellement stupide tellement scandaleux que euh on ne peut plus faire ensuite faire confiance à quelqu'un comme vous pour être un médiateur[^]*
(applaudissements faibles)

Comme nous pouvons le constater, plusieurs stratégies discursives aggravent l'impolitesse du chroniqueur : les hyperboles (« ça me donne des boutons », « ça me paraît tellement stupide tellement scandaleux... ») ; les FTAs directs (« ça me paraît tellement stupide, tellement scandaleux », etc.) et, implicitement, l'absence de tout procédé d'atténuation de la gravité des actes ; les applaudissements de certains spectateurs adhérant à la position de Michel Polac ; enfin, l'emploi de la délocution *in praesentia*. En effet, cette dernière stratégie est au fond une offense très grave portée à la face de l'interlocuteur puisque le co-animateur nie explicitement la pertinence et la légitimité de la participation d'Arno Klarsfeld au débat. Si les autres FTAs de type accusations, reproches, critiques étaient impolis mais tolérables eu égard aux règles du *talk-show*, cette forme d'exclusion de l'échange nous semble excessivement impolie et sort des bornes admises ; c'est un cas assez surprenant où l'un des participants²⁷⁹ (en l'occurrence, un co-animateur) refuse de respecter les règles de la rubrique de débat.

Vu le style agressif de débat des chroniqueurs de *ONPC*, nous nous sommes demandé si leur performance communicationnelle est réductible à l'impolitesse et à la violence. Afin de mieux cerner leurs rôles et le fonctionnement de la rubrique de débat de l'émission, afin de mieux évaluer le degré de mise en cause et les risques encourus par les invités, nous avons comparé les extraits analysés à d'autres extraits ayant comme protagonistes deux politiques, Eric Besson, Manuel Valls, et l'économiste Jacques Attali. Nous avons constaté dans les trois échanges des procédés d'adoucissement et des marques de déférences qui manquaient dans les extraits précédents :

a. marques de la politesse positive :

- les termes d'adresse (« monsieur Attali », « monsieur Besson », « le ministre Besson ») différents (à comparer avec « Rama Yade », « Arno Klarsfeld », « Klarsfeld »²⁸⁰) ;
- expression de l'accord :

(17) extrait 3

84 EZ- *non il a raison de dire qu'il y a beaucoup de mesures qui ont été appliquées ça il a raison parce qu'il avait dit je veux tout ou rien voilà*

(18) extrait 6

98 EN- *tout à l'heure vous avez parlé de la charte (.) que doivent signer les étrangers qui deviennent français nous sommes d'accord*

- production d'actes flatteurs (compliments, remerciements, félicitations) quasiment absente dans les autres interactions :

(19) extrait 3

2 EZ- *alors effectivement vous nous avez expliqué que vous recherchez les causes et vous nous avez BIEN expliqué en le lisant on le comprend très bien comment c'est*

²⁷⁹ Généralement, ce sont les invités qui parfois ne se plient aux règles du débat, certains quittant le plateau de l'émission (voir le cas de Jacques Attali ou encore de Muriel Robin).

²⁸⁰ L'emploi singulier de « monsieur Klarsfeld » par Michel Polac nous a semblé plutôt ironique compte tenu du refus de ce dernier de dialoguer avec l'invité et du terme d'adresse habituellement utilisé (Arno Klarsfeld).

l'endettement des ménages américains pour et même des ménages de la classe moyenne et vous annoncez d'ailleurs que les fameux *subprimes* ne sont qu'un entremets si j'ose dire qu'un amuse-bouche parce qu'il va y avoir la crise des crédits A-plus c'est ça

(20) extrait 8

73 EZ- oui je trouve- d'abord je voudrais remercier et féliciter Manuel Valls parce que euh on a beaucoup de politiques qui passent avec des livres en général qui n'ont pas écrit même parfois n'ont pas lu euh:::

78 EZ- et c'est un vrai livre politique c'est un vrai livre politique il y a du fond on peut discuter et on va essayer de le faire là voilà c'est la première chose que je voulais dire

b. marques de la politesse négative :

- procédés d'euphémisation :

(21) extrait 3

49 EN- [...] vous avez un côté référence à des idées générales qui me crispe un peu mais qui plaît beaucoup à Eric Zemmour pour une raison quand on le connaît on sait pourquoi

- préliminaires :

(22) extrait 6

48 EZ- excusez-moi parce que je- je voudrais- je voudrais répondre à ça [...]

- précautions au niveau de la distribution des prises de parole formulées en particulier par l'animateur :

(23) extrait 8

128 A- non non on revient sur le troisième point après on laisse les invités répondre point par point

(24) extrait 6

160 A- on laisse parler monsieur Besson Zemmour

169 A- (criant) Zemmour laissez-le terminer

170 EZ- non mais c'est important ils ont voté [pour ne plus avoir la même politique que la gauche]

171 A- (criant) [Zemmour taisez-vous ô la la la la la la la] (applaudissements)

Dans cette séquence, l'animateur surjoue son rôle dramatisant la situation pour obtenir des effets comiques. Toujours est-il que dans les trois extraits une attention particulière est portée au respect de la distribution de la parole, fait qui devient également une marque de politesse positive.

La présence des marqueurs de politesse évoqués ne signifie pas automatiquement l'absence de toute attaque proférée à l'adresse des invités. Comme nous l'avons déjà constaté, les chroniqueurs essaient toujours « d'épingler l'invité d'un bon mot » (cf. Leroux & Riutort 2012a), sauf que dans ce cas le débat d'idées reste, sinon poli, du moins policé, civilisé :

(25) extrait 3

42 EZ- non j'ai dit délocalisation immigration le couple le plus efficace c'est la délocalisation et j'ai dit pour les emplois qui sont pas délocalisables on fait venir les immigrés c'est un système c'est des pauvres gens évidemment je vais pas [accuser]

43 JA- [il se trouve que c'est inexact]

44 EZ- mais non [c'est pas inexact]

45 JA- [les immigrés/- ben euh c'est le dialogue de sourds]

Si dialogue de sourds il y a, il est réalisé sans que les chroniqueurs transgressent le seuil de l'a-politesse. Nous verrons plus loin que cette transgression est réalisée, cette fois-ci, par l'invité (Jacques Attali). Face aux politiques de premier plan, les co-animateurs osent les

attaques mais, vu leur degré d'agressivité (les FTAs visent le logos plus que l'éthos de l'invité) ainsi que leur faible fréquence, elles restent dans le cadre de la légalité :

(26) extrait 8

191 EN- je vais vous l'expliquer pourquoi\ et vous avez AUCUNE chance d'être le candidat
(.) euh socialiste désigné après les primaires\

192 A- donc au revoir Manuel Valls
(huées du public)

193 EN- je vais expliquer pourquoi dans le premier cas je vous cite\ vous réfutez la dimension démiurgique du politique mais malheureusement c'est une pente française qui est encore très présente regardez la dernière élection vous avez d'un côté Sarkozy qui est un DÉMIURGE c'est-à-dire qu'il dit je vais changer l'ordre des choses\ il dit\ la réalité va se plier à ma volonté si pour gagner de la croissance il va falloir changer l'axe de la terre mesdames et messieurs sous vos yeux\ je vais changer l'axe de la terre et de l'autre côté on était même pas dans le démiurgique\ on était dans le THAUMATURGIQUE c'est-à-dire c'est tout juste si sur le passage de Ségolène Royal on lui demandait pas l'imposition des mains pour guérir les lépreux\
(rires et applaudissements)

194 EN- et VOUS vous proposez de prendre le contrepied\ ça c'est mon premier argument je vous laisse répondre à mon premier argument\

195 MV- moi je pense le contraire vous savez moi je suis très lucide\ il faut du temps pour bâtir un projet pour- pour- pour euh ce pays\ et encore une fois c'est pour ça qu'il faut lire ce bouquin\ ça nécessite pour chacun d'entre nous une vraie remise en cause personnelle sur son propre engagement\ [...]

Cette séquence est représentative du ton dominant l'ensemble de l'interview avec Manuel Valls. Les prévisions de Naulleau (« vous avez AUCUNE chance d'être le candidat socialiste désigné après les primaires ») auraient pu, dans un contexte différent, être particulièrement blessantes ; d'ailleurs, la force illocutoire de l'attaque n'est pas neutralisée — la preuve : les huées du public —, mais elle est en quelque sorte minorée par l'exposition d'une argumentation qui vient l'étayer (« je vais expliquer pourquoi dans le premier cas je vous cite... », « ça c'est mon premier argument ») et par le respect du droit à la réplique (« je vous laisse répondre à mon premier argument »). Cela dit, nous pouvons conclure que l'objectif du chroniqueur n'est pas de blesser (ou bien cet objectif est secondaire), mais de maintenir le débat d'idées et la confrontation d'idéologies. Enfin, la réaction paisible de la cible (« moi je pense le contraire... ») nous confirment le fait que le FTA, malgré son caractère menaçant, reste a-poli et conforme aux règles de la joute verbale.

L'analyse des procédés de contestation des élites mis en place par les chroniqueurs de *ONPC* nous amène à des conclusions paradoxales : nous avons repéré tantôt des actes d'accusation, de reproche et de critique intégrés dans une démarche de démasquage (Rama Yade) voire de véritable démolition (Arno Klarsfeld), tantôt des actes d'opposition qui restaient polis ou a-polis. Nous voyons donc que l'ensemble des stratégies de mise en cause du pouvoir s'étend sur un spectre assez large et que les réduire à l'impolitesse seule serait imprudent. Quant aux facteurs qui jouent sur le choix des stratégies discursives des co-animateurs, ils peuvent être, à notre sens, très divers :

- nous pouvons supposer l'influence des sympathies (ou antipathies) politiques ou personnelles : les chroniqueurs de Laurent Ruquier se réclament ouvertement de gauche (Eric Naulleau) et de droite (Eric Zemmour) ;

- les places sociales ou politiques détenues par les invités jouent en égale mesure à ce niveau : on sait qu'une déférence particulière est habituellement accordée aux hommes politiques de « premier rang » (ministres, députés maires, etc.) par opposition aux autres protagonistes de cette élite *peuple* (philosophes, avocats, etc.) ;

- enfin, il se peut que le facteur du genre²⁸¹ ne doive pas être complètement rejeté : Zemmour et Naulleau sont plus violents avec Rama Yade, mais pour que cette hypothèse soit confirmée ou infirmée, un travail plus vaste de recherche et d'analyse est nécessaire...

Stratégies d'humour et de dérision

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'émission *ONPC* se caractérise par une constante alternance entre des interventions sérieuses et des interventions humoristiques. Cette dimension de raillerie se trouve d'ailleurs en relation de complémentarité avec la dimension de dénonciation des élites que nous venons d'aborder, la dérision comportant, selon Mercier (2001 : 11), une « dimension de contestation, de remise en cause de l'ordre établi ou des principes largement acceptés dans une société ou dans un groupe ».

La présence et la prédominance de l'humour, qu'il soit vexatoire ou ludique, est explicable tant par le format de l'émission qui est, au fond, une émission de divertissement, que par l'heure de diffusion (22h30) qui est, comme dans le cas de *TLMP*, celle « des sorties, du règne de la nuit et de ses débordements » (Lochard 2003). Le *talk-show* établit donc un cadre où, pour un temps déterminé, il est permis de recourir aux procédés humoristiques des plus joviaux aux plus agressifs²⁸². Nous allons essayer de voir comment est réalisé ce traitement humoristique des élites en délimitant également les différentes formes d'humour et de dérision identifiées.

Nous avons identifié deux types de traitement humoristiques des élites : l'un vise la mise en cause et la dévalorisation d'autrui et produit donc des effets d'insulte tandis que l'autre vise à produire des effets comiques, le rire, étant inoffensif par rapport au premier. Analysons-les à tour de rôle :

a. L'humour (jovial, ludique) est, nous l'avons déjà vu, habituellement pratiqué entre l'animateur et les invités, les invités entre eux, ou bien l'animateur et ses chroniqueurs, et beaucoup plus rarement entre ces derniers et les invités. Bref, l'humour est conditionné par l'existence d'une relation de connivence ou, du moins, consensuelle, entre les interlocuteurs :

(27) extrait 9

227 A- alors attendez on se souvient de ça/ on s'est amusé de ça ici la dernière fois que étiez venue on a beaucoup reparlé depuis\ qu'à la présidentielle vous avez enfermé votre mari dans l'appartement pour qu'il aille pas voter à gauche/ parce que ses idées étaient plutôt à gauche\ est-ce que depuis vous avez réussi à le faire changer d'avis[†] ou est-ce que il faisait partie des abstentionnistes aux régionales parce que vous aviez encore enfermé votre mari à double tour ce week-end[†]

228 RY- non euh d'abord la politique/ monsieur Ruquier\ ne peut pas se réduire à des anecdotes personnelles

[...]

230 RY- deuxièmement/ (.) ce n'est pas une vraie histoire qu'on vous a racontée

231 A- ah/

232 RY- et troisièmement/ (.) il a voté au premier mais pas au second/

233 P- ô:: ouh:::

234 RY- vous avez raison/ je transmettrai le message\

L'invitée accepte ici de se prêter au jeu de l'animateur et de répondre à la question posée bien que celle-ci touche à sa sphère privée. Tant que l'échange se fait sur un ton badin, l'invitée n'encourt pas de risques pour sa face, au contraire : ne pas accepter de participer à cet échange aurait sans doute été dévalorisant pour son image. Les commentaires humoristiques de Rama Yade (« la politique monsieur Ruquier ne peut pas se réduire à des anecdotes personnelles », « il a voté au premier mais pas au second »...) témoignent de sa capacité

²⁸¹ Au sens de "gender".

²⁸² Pour une analyse plus détaillée de l'humour ludique et l'humour critique voir la partie II section 1.1.4.

d'adapter son éthos, ne fût-ce que provisoirement, aux lois du genre et de renoncer au ton sérieux imposé par son statut. De plus, la femme politique réussit à interagir avec le public (« vous avez raison je transmettrai le message ») et de mettre de son côté les rieurs, la séduction de ce tiers participant étant, d'ailleurs, essentielle pour un politique.

Dans l'engrenage des attaques proférées par le chroniqueur :

(28) extrait 9

154 EN- est-ce que vous êtes déçue[†] je dirais que si on vous a présenté le passage des droits de l'homme aux sports comme une promotion[^] on s'est moqué de vous[\]

158 EN- à mon avis c'est une punition

cette forme de badinage et de taquinerie pratiquée par l'animateur avec son invitée bascule dans une forme d'ironie dotée d'une légère dimension vexatoire :

(29) extrait 9

169 A- donc vous êtes heureuse aux sports[†]

170 RY- mais oui mais [

171 A-(rire) [vous souhaiteriez rester le plus longtemps possible/ ministre des sports[†]

177 A- ici officiellement vous pouvez dire je souhaite rester le plus longtemps possible/ à ce ministère[\] qu'on me proposerait un autre/ je n'en BOUGERAIS pas[^]
(rires des invités)

178 RY- (sourire) ah non mais attendez/

Ce type d'impolitesse présente un fonctionnement paradoxal puisque le locuteur produit un énoncé potentiellement menaçant et offre à la fois des indices suggérant la dimension ludique de l'énoncé. Ces marques sont ici verbales (répétition : « au ministère des sports vous êtes heureuse », « donc vous êtes heureuse aux sports » ; formulation, exagération : « vous souhaiteriez rester le plus longtemps possible ministre des sports ») ou non-/para-verbales (rire, intonation, sourire de l'invitée). En dépit de la présence de ces marques ainsi que d'autres indices contextuels et cotextuels mettant en valeur la relation de connivence instaurée entre Laurent Ruquier et Rama Yade, cette forme d'ironie, qui se trouve à mi-chemin entre le ludique et le critique²⁸³, est dévalorisante pour l'invitée qui tombe dans le « piège » de l'animateur en prenant au sérieux le discours caricatural de ce dernier. Si dans l'exemple (27), l'humour fonctionnait sans victime, dans l'exemple (29) le rire est plutôt un rire d'agression qu'un rire complice.

Un autre invité qui accepte le « défi » de jouer le jeu est Azouz Begag ; son interview commence avec une séquence d'interventions humoristiques et ironiques :

(30) extrait 4

24 AB- non j'ai dit exactement le contraire/ non monsieur Eric[^] je te- je vous connais pas/ (.) on m'a dit des choses assez sympathiques sur vous[^]
(rires des invités)

(31) extrait 4

48 EZ- écoutez/ j'ai eu un sentiment bizarre/ à la lecture de ce livre\ j'ai eu l'impression [que

49 AB- [mais je t'ai rien fait moi/

50 EZ- attendez j'ai dit bizarre j'ai pas dit désagréable[^]
(rires des invités)

Les deux échanges suivent la brève altercation qui a eu lieu entre Eric Zemmour et Cali. Azouz Begag feint de flatter son interlocuteur (« je vous connais pas on m'a dit des choses

²⁸³ Voir *supra* figure 16 : le *continuum* des stratégies discursives allant des formes ludiques jusqu'aux formes offensantes.

assez sympathiques sur vous »), l'emploi du prénom « Eric » suggérant, au contraire, une relation « horizontale »²⁸⁴ de type familial et l'existence d'une histoire conversationnelle entre les deux interlocuteurs. Dans l'exemple (30), lorsque les chroniqueurs s'apprêtent à passer à la critique du livre de l'invité, ce dernier tente une dernière fois de rétablir l'atmosphère détendue du début (« mais je t'ai rien fait moi »). Sa tentative ne réussit que provisoirement (rire des invités, réaction de Zemmour : « j'ai dit bizarre j'ai pas dit désagréable »), puisque le ton consensuel deviendra vite conflictuel et la joute verbale s'installera entre les deux co-animateurs et l'homme politique. Nous avons noté une certaine circularité de l'interview qui prend fin de la même façon qu'elle a commencé — avec une dernière séquence humoristique :

(32) extrait 4

- 213 EN- mais je veux qu'on finisse par la littérature peut-être/ moi j'ai connu Azouz/ il s'en souvient pas\ il était invité à un festival de littérature pour jeunesse/ [
 214 AB- [où ça[†]
 215 EN- à Poitiers/ mais il s'occupait que de ma voisine/ une charmante italienne et euh il m'a oublié[†]
 216 AB- ah ça c'est pas sympa[^]
 217 A- c'est pas bien de dire ça/ il était peut-être marié à l'époque[^]
 218 EN- eh ben tant pis\
 (rires des invités)

Les effets comiques ressortent ici du mécontentement feint par Naulleau (« mais il s'occupait que de ma voisine une charmante italienne et euh il m'a oublié ») et d'un pseudo acte auto-dénigrant dans le cas d'Azouz Begag (« ah ça c'est pas sympa ») qui, encore une fois, accepte ce jeu de simulation. Cela dit nous allons voir, dans la section suivante, que la pratique de l'humour ludique n'exclut pas automatiquement celle de l'humour critique : les relations interpersonnelles peuvent alterner entre la complicité, caractérisant l'ouverture et la fermeture de l'échange, et le clivage dominant au cours du conflit ou du débat proprement dit.

Il faut savoir que, parfois, les élites sont mis en présence des humoristes qui ont soit un statut d'invité (Christophe Alévèque) soit un statut d'intervenant dans l'émission (Jonathan Lambert) ; les élites interagissent généralement avec les invités et beaucoup moins avec l'humoriste qui intervient dans l'émission pour interpréter, à chaque fois, un personnage différent en rapport avec l'un des invités. En dehors « de l'effet d'insolite que peut produire la coexistence et la proximité, dans un même espace, d'identités sociales aussi dissemblables »²⁸⁵ (Lochard, 2006 : 71), un autre effet humoristique résulte des brefs échanges entre les invités et les humoristes :

(33) extrait 8

- 232 CA- il y a une phrase qui m'a complètement interloqué dans le bouquin (il lit) la politique c'est s'exerce aujourd'hui de manière beaucoup plus horizontale que verticale\
 (rires des invités)
 233 CA- vous pensez à Strauss Kahn là ou euh:::[†]
 (applaudissements)
 234 A- alors justement Alévèque me permet un enchaînement\ qu'est-ce qui va convaincre les socialistes[†] pas seulement les socialistes les gens d' gauche\ parce que les primaires sont ouvertes on sait pas encore comment ça va se passer \ [...] mais en tout cas comment vous allez convaincre ceux qui voudront voter pour ces primaires[†] bah que vous allez être un meilleur président et un meilleur candidat avant d'être président\
 que DSK qu'est-ce que vous avez plus que DSK[†]
 235 MV- j'entrerais pas dans ce débat\ mais:
 (rires des invités)
 236 CA- ne rentrez dans rien du tout alors

²⁸⁴ Voir Kerbrat-Orecchioni 1992.

²⁸⁵ La même hétérogénéité au niveau des invités fonctionne en tant que ressort du spectacle dans *TLMP*.

Vu la souplesse relative qui caractérise l'ordre des prises de parole, tout invité est ratifié et dispose du droit d'intervention dans les séquences polylogales. Christophe Alévèque profite pleinement de son droit et parsème l'échange de remarques humoristiques. Dans l'extrait ci-dessus, il commente une phrase extraite du livre de Manuel Valls déclenchant les applaudissements du public et donnant le ton pour une brève séquence humoristique ; l'invité politique se livre lui-aussi à l'humour (« j'entrerais pas dans ce débat ») provoquant des rires généraux ainsi qu'une nouvelle intervention d'Alévèque (« ne rentrez dans rien du tout alors »). La gestion de ce type d'interaction, entre un invité appartenant aux « élites » (en l'occurrence, un politique), et un autre appartenant au monde du divertissement (un humoriste) devient un dispositif de spectacle du *talk-show*. Ce type d'échange présente un faible degré de menace pour la face de l'interviewé et peut, éventuellement, constituer un facteur valorisant pour la face de ce dernier²⁸⁶.

b. la dérision et la raillerie (humour critique ou vexatoire) qui peuvent prendre diverses formes tout en gardant la même visée : celle de contester, de dénoncer les élites ainsi que de mettre en question leur statut. Pour ce faire, les chroniqueurs de *ONPC* recourent en particulier à l'ironie grinçante — « disséminée » (exemple (34)), ou locale²⁸⁷ (exemple (35)) —, et au sarcasme mordant (exemple (36)) :

(34) extrait 9

152 EN- oui voilà\ et moi je croyais qu'à la faveur du remaniement\ vous auriez purgé/
votre peine\ vous auriez enfin un boulot sérieux qui correspond à vos compétences et
surtout\ vos ambitions\ ça n'est pas arrivé\ [
153 RY- (sourire) [ah le sport n'est pas sérieux[†]

(35) extrait 9

199 EN- j'imagine tellement la petite Rama qu'est-ce que tu veux faire quand[†] ministre des
sports\ mais c'est tellement plausible[†]

(36) extrait 9

192 RY- non mais je suis obligée de lui expliquer [parce qu'il comprend pas la réalité
193 EZ- [ben oui ça c'est sûr[†]
(applaudissements)

Ce qui prête à ces extraits une orientation vers l'humour offensant est la dimension de contestation qui est plus saillante ; l'histoire conversationnelle confirme cette hypothèse puisque le discours des chroniqueurs envers l'interviewée est, dans son ensemble, critique. La raillerie met l'invitée en position basse ; le renversement des pouvoirs est ici peut-être plus évident que dans tous les autres extraits composant notre corpus, fait dû aussi, en partie, à l'absence d'une riposte « proportionnelle » aux attaques proférées, dans le cas de Rama Yade.

La satire fait partie également des armes discursives des chroniqueurs :

(37) extrait 4

224 EN- si vous deviez résumer\ euh votre passage au gouvernement\ d'une phrase\ j'en ai
choisi deux pour vous qui appartiennent au patrimoine classique français[^]
266 EN- SOIT une citation de *Les Fourberies de Scapin*\ Molière\ que diable allait-il
faire dans cette galère\ OU (.) Alphonse Daudet\ alors le loup se jeta sur la petite
chèvre (.) et la mangea (.)[^] c'est extrait c'est les dernières lignes de *La chèvre*
de monsieur Villepin[^] euh *Seguin*[^]
(rires des invités)

²⁸⁶ La pratique de dérision et d'autodérision par les hommes politiques, par exemple, pourrait être gratifiante puisqu'elle suggérerait leur côté « humain » ainsi que leur capacité de se remettre en question ou de s'adapter à un cadre auquel ils ne sont pas habitués.

²⁸⁷ Pour les types d'ironie voir *supra* 1.1.4.

La proposition de choix lancée par Naulleau est impolie (quoique tolérable eu égard aux normes en vigueur) puisque l'interviewé doit choisir entre deux énoncés également dévalorisants pour son éthos : opter pour l'image de la chèvre mangée par le loup, serait admettre sa faiblesse et un éventuel échec en politique, tandis que choisir la citation de Molière serait reconnaître avoir endossé un rôle, celui de politique, qui ne lui conviendrait pas. Azouz Begag saura pourtant gérer cette situation en apparence « sans issue », refusant de faire en choix entre les deux propositions :

(38) extrait 4

268 AB- non\ vous vous trompez radicalement\ je pense que le gros problème de la politique aujourd'hui c'est qu'il a pas assez de gens comme moi\ qui vont se fourvoyer dans cette galère^\ parce qu'ils ont une image très négative de la politique\ et des politiciens\ et tant qu'il y aura des gens comme moi\ je le crois\ qui sont oui des sentimentaux\ des gens qui ont du cœur\ des pauv' cons en fait^\ des pauv' cons qui sont vulnérables parce qu'ils sont des êtres humains qui n'aiment pas être insultés\ qui n'aiment pas voir les valeurs de la France BAFOUÉES\ jetées en pâture au Front National^\ et ben tant qu'il y aura de PLUS en plus des gens comme moi\ la France se comportera de mieux en mieux^\ et la démocratie française aussi\ donc j'accepte AUCUN de vos deux adages\ et je vais en fabriquer un pour moi\

D'un point de vue argumentatif, le recours aux arguments émotifs serait peut-être blâmable, mais ce débat reste secondaire car ce qui compte est que l'invité sauve sa face ; il le fait d'ailleurs, inversant les valeurs négatives auxquelles le chroniqueur avait fait allusion et érigeant en héros l'homme politique « sentimental », « vulnérable », humain en fin de compte.

Dans cette optique, l'espace du *talk-show* s'apparente, nous l'avons vu, à celui du carnaval qui réglementait un cadre où les élites en général, les élus en particulier, sont descendus de leur piédestal tantôt pour rendre des comptes et pour se justifier, tantôt pour devenir la cible de prédilection de la dérision des co-animateurs.

1.2.2. Carnavalisation et désacralisation : le cas de *TLMP*

Le traitement des élites dans *TLMP* se manifeste à travers un certain relâchement de la parole, le dévoilement du privé, le brouillage des identités, la suspension de certains rituels de la politesse et le refus du sérieux. Compte tenu de tous ces dispositifs, il n'est pas surprenant que la règle de base soit la transgression constante des règles habituelles de la bienséance et de la politesse.

Le format de l'émission *TLMP* nous semble être (plus que celui de *ONPC*) une transposition contemporaine de la logique du carnaval de jadis. Le *talk-show* animé par Ardisson propose aux élites un espace d'expression et de manifestation peu habituel où « les écarts sociaux se réduisent et sont symboliquement euphémisés » (Lochard, 2006 : 67) ; il s'agit bel et bien d'un cadre dominé par un renversement symbolique et provisoire du pouvoir et des rapports de force instaurés entre les élites et leur public, le « peuple », dont l'animateur et son co-animateur, Laurent Baffie, en sont en quelque sorte les représentants. L'émission s'inscrit dans une tradition de dérision des élites et surtout des élus qui implique une suspension des règles de politesse et du principe de sérieux — des conséquences inhérentes qui découlent du règne de la « parole ornementale »²⁸⁸. L'émission animée par Thierry Ardisson rompt sur plusieurs points avec le registre de *ONPC*. Nous essayerons d'inventorier ces différences et d'en dégager le traitement dont les élites bénéficient dans ce *talk-show*. Avant d'aborder ce point, nous estimons nécessaire de faire quelques spécifications

²⁸⁸ La visée d'information n'est pas complètement absente dans *TLMP*, mais il s'agit un effet d'un traitement léger de l'actualité.

concernant le scénario de *TLMP* ainsi que les fonctions et les rôles dévolus à l'animateur et à son co-animateur.

Tout d'abord, les invités d'Ardisson ne sont pas soumis au même traitement que celui dont bénéficient les invités de *ONPC*. En réalité, l'émission prévoit des scénarios distincts pour des rubriques distinctes — nous avons, d'un côté, la rubrique de polémique ou de débat entre des protagonistes dont un, au moins, appartient aux élites (José Bové vs. Guy Konopnicki, Tariq Ramadan vs. Claude Askolovitch²⁸⁹, etc.) ; et, de l'autre côté, la séquence d'interview politique articulée autour d'une double logique : présentation de la trajectoire biographique et du parcours professionnel de l'invité politique. Nous reviendrons sur l'interview politique afin de décrire son fonctionnement dans la section suivante.

Quant aux fonctions de l'animateur et de son complice, plusieurs précisions s'imposent. Premièrement, nous avons constaté que, contrairement à Naulleau et Zemmour, Laurent Baffie ne participe au débat que pour insérer des répliques humoristiques, voire impertinentes ou parfois vulgaires :

(39) extrait 16

- 52 A- ben voilà' alors c'est terrible' votre père a été un des inventeurs des la bombe nucléaire française' et vous vous êtes contre la prolifération des armes atomiques[†]
 53 MR- ben oui\ il y a des contradictions dans toutes les familles'
 54 LB- moi ma mère c'était une bombe' et je me laisse pas\ il y a une logique hein'

Comme dans le cas de *ONPC*, l'interview comporte un schéma participatif complexe (invité, animateur, co-animateur). Sauf que, dans *TLMP*, les interventions de Laurent Baffie (« moi ma mère c'était une bombe... ») viennent rompre le cadre plus ou moins sérieux de l'échange (« votre père a été un des inventeurs des la bombe nucléaire française, et vous vous êtes contre la prolifération des armes atomiques ? »). Il jouit ainsi « d'un droit permanent et institutionnalisé d'insertion dans l'échange et de commentaire de la situation » (Lochard, 2006 : 71). La dimension de contestation, de révolte symbolique, du discours de Naulleau et Zemmour est absente chez Baffie. Ce dernier remplit plutôt une fonction de déstabilisation à travers l'impertinence et l'humour ; dans son cas, c'est la dimension de « rabaissement » public et de nivellement des statuts des élites qui prévaut et qui peut s'avérer coûteuse pour celles-ci. À ce degré de mise en danger s'ajoutent l'imprévisibilité (jusqu'où peut-il et va-t-il aller ?) et la spontanéité des interventions du co-animateur (il interrompt, s'empare de la parole abusivement) qui aggravent son impolitesse et qui peuvent la rendre véritablement dangereuse pour la face des interviewés. Ce n'est pas tant ce qu'il dit (car on ne prend pas son impolitesse au sérieux), mais comment et quand il le dit qui devient potentiellement menaçant : les invités doivent accepter ses interventions avec humour et, éventuellement, répliquer et entrer rapidement dans le jeu ; comme il n'y a pas une véritable « blessure » qui leur aura été infligée, c'est la façon dont ils gèrent son discours humoristique qui peut valoriser ou « saper » leur éthos.

Laurent Baffie joue le rôle du bouffon ou du fou du roi qui peut tout dire et qui peut se moquer des invités :

(40) extrait 14

- 13 HN- mais il fait des gestes obscènes/
 14 JG- qui vous[†]
 15 LB- (2'') qui quoi[†]
 16 JG- (en indiquant **LB** du doigt) c'est vous qui faites des gestes obscènes[†]
 17 HN- ouais
 18 LB- quoi' tu balances toi[†]
 (rires des invités, applaudissements)

²⁸⁹ Pour l'analyse de cette confrontation voir *infra* le chapitre 3.

19 A- (rire) bien\

20 LB- occupe-toi de ta vache folle/ moi je:::\

(41) extrait 14

30 JG- pour l'instant c'est assez facile pour moi/ il y a rien à faire\

21 A- c'est cool\ je continue\ je vais vous poser des questions simples [

32 LB- te relaxer/ qu'il va te niquer toi\ [c'est quand tu vas

(rires des invités)

Les attaques directes (« tu balances toi », « occupe-toi de ta vache folle »), le tutoiement auquel il recourt même lorsqu'il se trouve en face d'un ministre (exemple (41)), le ton faussement autoritaire, les réparties saillantes, etc. nous indiquent un niveau important d'impolitesse agréé dans le cas de l'animateur. Le rire des invités, y compris du ministre Jean Glavany, ou de la cible des attaques mentionnées, Hélène Noguerra, est la preuve que l'impolitesse du co-animateur n'a plus sa force illocutoire d'offense. L'impolitesse qu'il pratique a donc un fonctionnement assez paradoxal puisque, d'une part, elle ne doit pas être totalement prise au sérieux (voir *supra*) et, d'autre part, nous considérons qu'elle peut s'avérer menaçante pour la face des invités dans le cas où elle ne serait pas tolérée, autrement dit dans le cas où ceux-ci refuseraient de jouer le jeu.

Bien que le rôle de déstabilisateur revienne surtout au co-animateur, une fonction perturbatrice est également détenue par l'animateur. Si Laurent Baffie joue le rôle du fou du roi, Thierry Ardisson incarne, lui-aussi, le bouffon mais un bouffon-maître du jeu, qui orchestre l'ensemble des échanges soit de manière verbale, soit de manière non-verbale *via* les divers dispositifs spectaculaires du *talk-show* :

(42) extrait 15

(jingle, le public se lève - séquence triomphe roman)

21 A- ah ouais\ mais c'est normal attendez/ et oui on a droit à un triomphe roman^

L'animateur spectacularise sa parole à des fins divertissantes, mais aussi pour suggérer un contrôle total de l'interview qui est en cours de déroulement ainsi que de l'ensemble du plateau et des effets scéniques. Cela dit, Ardisson cumule les rôles de médiateur, d'arbitre, de maître de cérémonie, de débateur puisqu'il n'hésite pas à entrer dans un conflit d'idées avec ses invités. Comme son statut le suggère, il « anime » les interactions de tous les points de vue.

Thierry Ardisson et Laurent Baffie vont plus loin, en termes d'impolitesse, que leurs homologues de *ONPC*. S'ils transgressent toute norme de politesse, nous faisons l'hypothèse qu'ils ne peuvent pas, néanmoins, outrepasser certaines limites qui sont celles du registre humoristique et railleur imposées par *TLMP*. De plus, nous considérons qu'il y a un rapport inversement proportionnel entre l'impolitesse et l'impertinence des interventions humoristiques, et leur caractère réellement blessant ; en d'autres termes, plus l'humour, plus ou moins vexatoire, qu'ils pratiquent semble excessif, moins leur discours doit être pris au sérieux.

Un nouveau rapport aux élites

La parole d'expertise, en général, et le discours politique, en particulier, bénéficient d'un traitement tout à fait particulier chez Ardisson. Si, dans *ONPC*, on privilégiait les polémiques d'*intérêt public*²⁹⁰, cette fois-ci une place importante est accordée aux sujets rendant compte de l'*intérêt du public*²⁹¹, notamment ceux qui relèvent de la « politique utile, capable de faire immédiatement sens pour le quotidien des personnes » (Neveu 2003a) ; nous

²⁹⁰ Intérêt commun ou général.

²⁹¹ Curiosité, attrait des spectateurs vis-à-vis des certains sujets, personnages publics, etc.

citons, à titre d'exemple, les questions posées au ministre Jean Glavany sur la sécurité alimentaire de la viande bovine (voir *infra*), et des controverses ou des scandales qui attireront toujours l'attention de l'auditoire.

Nous rappelons que l'interview se décline en plusieurs étapes ou séquences : la séquence d'introduction ou de présentation de l'invité, l'interview en soi, articulée sous la forme d'un enchaînement de questions-réponses, et, enfin, un faux test qui touche exclusivement à la vie privée (voire intime) de l'invité et qui « mesure [son] sens de la répartie et [son] humour » (Le Foulgoc, 2010 : 200). Nous allons décortiquer, à tour de rôle, ces différentes étapes et dégager les différents registres d'impolitesse (ou de politesse) actualisés.

1. L'introduction de l'invité suit un script assez stable — présentation de l'invité et, éventuellement, une brève séquence de négociations ou de répliques humoristiques destinée à habituer l'invité au climat général de l'émission :

(43) extrait 16

- 1 A- j'accueille maintenant un autre marin' un autre grand' marin\ voici Michel Rocard'
(jingle, MR entre dans le plateau et serre la main de YP)
- 2 MR- (à YP) j' suis pas un grand marin il est con\ je suis un tout petit marin\ c'est
vous le grand marin' bravo' je suis heureux de vous serrer la pogne\
- 3 A- Michel Rocard bonsoir'
- 4 MR- bonsoir'
- 5 A- donc vous voyez\ vous êtes assis à côté- entre un marin' [
6 MR- [oui vous avez commencé par
une connerie' je suis un tout petit marin'
- 7 A- mais no:::n arrête:::z' [vous savez que vous êtes pas grand
- 8 MR- [j'AIME- je suis un mauvais marin' mais j'adore ça\

La présentation de l'homme politique annonce en quelque sorte la nature de l'échange qui aura lieu ; la présentation de Michel Rocard n'est pas liée à ses fonctions politiques, mais à sa sphère privée (la navigation étant une des passions de l'ancien premier ministre) : « j'accueille maintenant un autre marin ». L'intervention remplit, par ailleurs, une fonction de transition entre l'interview antérieure avec le sportif Yves Parlier, et celle qui débute, avec l'homme politique.

Une brève négociation identitaire a généralement lieu, qu'elle porte sur le choix des termes d'adresse (l'exemple (1)) ou sur le décalage entre l'image attribuée (« un autre grand marin ») et l'image revendiquée (« je suis un tout petit marin »). À noter les pseudo FTAs de Michel Rocard (« il est con », « vous avez commencé par une connerie ») qui suggèrent une adaptation de l'invité à l'atmosphère détendue imposée par le *talk-show* ainsi qu'une possible familiarité entre celui-ci et l'animateur de l'émission. D'ailleurs, nous estimons que l'invité surjoue en quelque sorte ce rôle d' « entertainer » qu'il doit intégrer dans son éthos, puisque le registre excessivement familier ne « colle » pas à l'image de l'ancien ministre. S'il s'adapte au cadre de l'émission, l'invité ne doit pourtant pas renoncer à son statut politique (voir *infra*).

Parfois, des règles précises de l'échange sont explicitées dans cette séquence d'ouverture, l'interview prenant les allures d'un véritable test destiné à mettre à l'épreuve les capacités des invités d'obéir à ces normes et de gérer les éventuelles doubles contraintes :

(44) extrait 14

- 33 A- donc je vais vous poser des questions simples
- 34 JG- oui oui'
- 35 A- si vous allez répondre d'une façon compliquée ça va être ça' (on entend muvrini)
plus mosaïqué²⁹² donc il faut vraiment répondre simplement Johnny\ bien' donc si vous
faites trop le ministre^ bon [...]

²⁹² Le visage de l'invité sera « mosaïqué ».

Jean Glavany devra donc respecter les codes de l'interview qui lui interdisent la langue de bois habituellement employée par les politiques (« il faut vraiment répondre simplement Johnny », « si vous faites trop le ministre... »). Une pseudo pénalité est prévue dans le cas contraire : l'animateur activera une chanson qui déplaît au public (le « muvrini »).

Généralement la partie d'introduction est valorisante pour la face de l'invité, fait qui peut relever d'une tentative de compenser le test qui suit et au cours duquel l'accent sera mis sur les échecs et les « zones d'ombre » de l'invité. Pour assurer un certain équilibre, l'introduction est donc très polie et flatteuse :

(45) extrait 15

2 A- justement tout le monde en parle/ il est\ là l'homme de l'année^ le voici Jean-Marie Messier/

8 A- [...] il est fort Messier/ très fort/ maître du monde/ [...] la fusion Vivendi Universal fait de vous un homme très puissant/ deuxième groupe derrière AOL Time Warner\ je veux dire tout ce qu'il y a dans ce groupe/ et là évidemment tout le monde va se sentir un peu con\ (rire) vous avez SFR/ dix millions d'abonnés

Souvent, Thierry Ardisson surenchérit sur Laurent Ruquier en ce qui concerne la politesse et la complaisance montrées dans cette séquence d'ouverture (« il est fort Messier », « maître du monde ») et qui, parfois, sont prolongées dans l'interview elle-même ; voici comment l'animateur comble Jean-Marie Messier de FFAs : « vous avez deux idées géniales », « vous dévoilez votre salaire, c'est tellement rare en France », « vous êtes resté très simple », « j'essaie de vous critiquer mais j'avoue que c'est difficile »... Le principal intérêt dans une telle séquence est la façon dont les actes flatteurs sont reçus par les invités, puisque les actes de type compliments, louanges, etc. mettent leur cible dans une situation de double contrainte : la loi de la modestie leur impose d'atténuer voire de rejeter ces FFAs, tandis que la loi implacable du spectacle télévisuel les oblige à se mettre en valeur et à se manifester. Nous y reviendrons lors de la construction de l'éthos des invités.

2. L'interview de Thierry Ardisson ne vise pas (ou le fait dans une moindre mesure) l'éthos professionnel de l'invité, mais bien l'éthos personnel ; de ce point de vue, l'émission se distingue de *ONPC* où les interviewés subissaient les tentatives de contestation et de démolition entreprises par les chroniqueurs. L'aspect politique n'est pas complètement occulté dans *TLMP*, comme le soulignent, sur un ton humoristique, Ardisson et Baffie :

(46) extrait 16

85 MR- MA définition de la gauche/ au nom de laquelle je suis en tête\ c'est celle des droits/ [...] voilà comment je suis entré dans le coup\ j'ai parlé politique pardon hein/

86 A- ah non non/ là ça va c'était clair/ ah non non on est pas contre la politique Michel/ on est con [

87 LB- [les chieurs en fait\

La règle n'est donc pas de ne pas parler politique, mais, semble-t-il, de parler politique d'une manière simple, simplifiée, et plus décontractée.

Comme nous l'avons déjà précisé, une importance particulière est accordée à la politique plutôt « accessible », d'intérêt public immédiat :

(47) extrait 14

50 A- d'accord\ combien de gens en France risquent de mourir de l'ESB euh dans les années qui viennent[†] si vous savez pas vous dites je sais pas

56 A- alors combien de tests de dépistage fait-on par jour en France[†]

58 A- ah oui/ et on va tester le cheptel au bout de combien de temps[†]

Les questions de l'animateur portent sur des problèmes précis et ardues, le *talk-show* devenant, en ce sens, un moyen de filtrage de l'information et de médiation entre le public et l'actualité.

Comme le note Le Foulgoc (2010 : 206), Thierry Ardisson aborde la politique d'une façon originale : « il en parle comme il le ferait hors du plateau, exprimant des questionnements lus ou suscités par ses lectures ».

Lorsque l'interrogatoire ne porte pas sur ce type de politique, il s'articule autour des controverses et des polémiques ayant trait au statut de l'interviewé. En réalité, c'est ce type d'interview qui prédomine puisqu'elle comporte une dose importante de déstabilisation :

(48) extrait 14

89 A- oui\ vous êtes devenu\ ça c'est terrible pour vous Jean Glavany\ vous êtes devenu un peu monsieur vache folle\

(49) extrait 17

5 A- alors votre incarcération préventive et votre procès pendant 2000\ vous ont transformé en star mondiale je dirais même mondialisée\ personnage de gaulois moustachu: reçu aussi bien par Marcos Cadavos\ et cet été\ vous êtes retourné en prison pour purger votre peine\ et finalement ça a été moins un événement\ ça a pas empêché Chirac de partir en vacances quoi\

75 A- donc vous êtes l'auteur\ entre autres\ d'un livre qui est sorti la saison dernière *La faute des Juifs*\ ça tombe bien\ vous avez été choqué quand José Bové rentrait en France\ et que après son voyage en Palestine\ il a employé des mots comme rafle mirador\ quand il a supposé que le Mossad mettait des bombes devant les synagogues\

L'attrait de Thierry Ardisson pour les aspects insolites (exemple (48)) ou scandaleux (exemple (49)) du parcours professionnel de l'invité est évident ; si des questions de ce genre ne sont pas forcément impolies, vu la dimension polémique et spectaculaire de l'émission, elles restent néanmoins intrusives et peuvent, de par leur brutalité, blesser la face de la cible :

(50) extrait 16

132 A- vous êtes celui qui a fait échouer soixante-huit finalement[†]

133 MR- (silence 4'') je veux pas être méchant mais vous venez de dire une connerie\ (sourire)

134 A- ah bon[†] (sourire)

135 MR- jamais personne en soixante-huit\ n'a pas eu cette idée\ MAIS\ il y avait des provocateurs partout\ et tous nos services d'ordre\ étaient toujours en queue des manifs\ pour empêcher les anarchistes les casseurs les voyous\ d'aller casser des vitrines et de changer l'image de ce mouvement\ qui voulait parler au peuple en se faisant voir\ mais pas plus\ mais c'est vrai que j'ai aimais eu de difficulté\ [...] d'obtenir euh- il y ait pas d'actes de violence\ (.) mai soixante-huit est un acte de TÉMOIGNAGE et pas de violence\ en plus c'était plutôt ludique\ enfin\

La pause intra-tour relativement longue (quatre secondes) indique la difficulté de Michel Rocard de répondre « convenablement » à la question de l'animateur. Le caractère direct, l'absence de tout adoucisseur rend la question menaçante et met l'interviewé dans une situation où il doit, à la fois, donner une réponse qui ne dévalorise pas trop sa face et respecter la maxime de sincérité ; l'ancien ministre réussit de gérer ces deux règles contraires en évitant de répondre explicitement à la question totale et en décrivant l'événement du 68.

Dans le même ordre d'idées, les affirmations et les commentaires subjectifs d'Ardisson mettent les élus dans une situation où ils doivent faire preuve de tact, de diplomatie dans leurs interventions mais aussi d'humour (exemple (50)) afin d'obéir aux contraintes liées à l'audience :

(51) extrait 16

26 A- bon\ ça c'est tout c' qui est positif\ dans c' qui est négatif\ euh enfin négatif c'était pas de votre faute\ mais vous avez été le souffre-douleur de François Mitterrand\

27 MR- ça a rien de négatif\

28 A- non\ mais ça vous a empêché d'être président de la république\ quand même\ (silence 2'')

29 MR- j'en avais assez fait pour m'arrêter avant\ pas mal\ oui

Encore une fois, l'intervieweur et l'interviewé se retrouvent dans un contexte de tension où sont données, au même événement, des interprétations différentes : une première, négative (« vous avez été le souffre-douleur de François Mitterrand », « ça vous a empêché d'être président de la république ») et une seconde atténuée (« ça a rien de négatif », « j'en avais assez fait pour m'arrêter avant ») ; l'invité se voit obligé de réorienter en sa faveur les petites phrases qui font polémique et qui peuvent s'avérer dévalorisantes pour sa face.

Le domaine sociopolitique est abordé sur un registre narratif auquel l'invité est invité à réagir ; cela constitue un autre aspect par rapport auquel *TLMP* se distancie nettement de *ONPC* où les questions portant sur l'espace intime ou privé de l'invité ne sont que très rares ou sporadiques. La politique et l'expertise sont ici mêlées avec le vécu des invités dont l'animateur ponctue les événements marquants, susceptibles d'avoir influencé la personnalité et surtout le parcours professionnel de son interlocuteur :

(52) extrait 16

- 50 A- vous vous aidez entre vous oui\ alors collection *Mémoire vivante* donc *Entretien*\ comme j'ai dit\ avec *Judith Waintraub*\ c'est votre PARCOURS d'homme politique\ vous êtes né en 1930\ effectivement comme vous le dites ça vous fait au moins soixante-dix ans\ vous avez dix ans quand la France est envahie\ vous faites vos études sous l'occupation\ votre père\ grand résistant\ quitte la France en quarante-trois\ et pendant un an et demie vous avez pas d'autres nouvelles de lui que les messages codés\ qu'il vous envoie par l'intermédiaire de radio Londres\ alors votre père c'est un des grands physiciens[†]
- 55 A- (rire) alors votre première prise de conscience politique c'est en quarante-cinq\ vous êtes scout\ [...] à la libération vous êtes éclaireur unioniste\ et vous avez accueilli les déportés\ qui reviennent des camps\ et ça effectivement\ ça vous marque PROFONDÉMENT vous avez quinze an:s vous voyez ça
- 57 A- [...] la deuxième prise de conscience c'est quand vous avez appris qu'Hitler a été élu au suffrage universel\ et vous vous dites la politique ça peut être dangereux\ il vaut mieux s'en occuper\

L'animateur opère toute une mise en scène de la sphère privée de l'invité ; le choix des épisodes extraits de la biographie de ce dernier est fait en vue de l'introduction d'un nouveau registre qui est celui des émotions et de l'expérience personnelle (« vous avez accueilli les déportés qui reviennent des camps », « ça vous marque profondément », « vous dites la politique ça peut être dangereux », etc.). À travers ce dévoilement du privé, Thierry Ardisson construit, indirectement, le portrait de Michel Rocard, un portrait autre que celui auquel ses électeurs sont habitués. Contraignant les élus à parler plus de leur parcours biographique que de leur activité strictement politique, l'animateur leur offre l'opportunité de mettre en valeur leur personnalité et des facettes de leur éthos qui les rapprochent des gens ordinaires, de leurs électeurs.

Les invités qui n'appartiennent pas à la classe politique bénéficient de la même exhibition télévisuelle de leur vie : cette fois-ci l'accent sera mis tout autant sur le cheminement vers le succès professionnel ou vers un engagement, comme ce fut le cas avec Michel Rocard, que sur les expériences personnelles et familiales²⁹³ de l'interviewé. Prenons le cas de Jean-Marie Messier, homme d'affaires français, invité lors de la parution de son livre *J6m.com* :

(53) extrait 15

- 53 A- bien\ Jean-Marie Messier on peut dire aussi que vous êtes resté très simple\ par exemple vous faites du RTT\ la récupération du temps de travail\ euh une fois par semaine le mercredi\ vous allez voir les enfants\ chez vous\ j' sais pas si c'est

²⁹³ Pour décrire ce phénomène de dévoilement du privé dans les *talk-shows*, Neveu (2003a) utilise le syntagme de « *bildung-télévision* ».

- vrai hein vous allez me le dire\ i'y a pas de tableau i'y a pas de meuble ancien^\
vous dites j' suis pas jet set^\
- 54 JMM- non c'est pas mon truc^\
- 55 A- alors Jean-Marie Messier\ vous avez pas non plus beaucoup d'épouses\ [vous n'en avez qu'une
- 56 JMM- [une ouais
- 57 A- vous en avez qu'une^\ et c'est la même depuis vingt ans en plus^\
- 58 JMM- oui^\
- 59 A- et en plus elle est prof de physique dans un lycée^\ euh vous voyez c'est pas euh^\- vous êtes simple finalement^\ c'est la fille d'un général^\ quand même^\
- 60 JMM- oui^\

L'animateur met en exergue les aspects « ordinaires » de la vie de l'invité (« vous faites du RTT », « vous êtes simple »), par endroits avec humour (« vous avez pas non plus beaucoup d'épouses, « c'est la même depuis vingt ans et plus », etc.), cherchant ainsi à « humaniser » celui que l'on a surnommé, plus ou moins ironiquement, « maître du monde ». Sont mis en avant les traits sympathiques de l'invité (père de famille, époux fidèle, etc.) l'animateur s'éloignant ainsi, du moins provisoirement, du cadre d'expertise lié au statut de Jean-Marie Messier.

Prenons un dernier exemple qui relève de cette logique du dévoilement de soi et de la transparence :

(54) extrait 17

- 16 A- alors José Bové\ je disais donc victime des médias\ et de la sévérité des institutions\ qui sont IMPLACABLES quoi parce que vous vous êtes quand même retrouvé en taule là\ bon c'est vrai que quand vous êtes arrivé avec votre tracteur comme ça\ c'était assez folklorique\ mais vous en parlez plus tristement\ c'est-à-dire que la nuit vous entendiez des hurlements\ vous avez vécu l'univers carcéral même si c'était en héros^\
- 26 A- alors c'est pas à cause de la malbouffe que vous avez fait votre grève de la faim quand même^\
- 34 A- José Bové le discours super écolo de Jacques Chirac\ à Johannesburg^\ ça vous a bien énervé j'imagine non^\
- 95 A- [...] est-ce que vous croyez que c'est votre job\ José Bové\ qui défendez un nombre de valeurs en France en Europe^\ d'aller en Palestine pour s'occuper du problème israélo-palestinien^\

L'interview est centrée sur les moments controversés qui marquent la carrière de José Bové (son emprisonnement, ses combats et ses engagements par rapport à la Palestine, etc.), tout en étant constamment canalisée autour de l'éthos de l'invité (et de la cohérence de cet éthos) qui est celui d'un combattant, de quelqu'un qui n'accepte pas le compromis (grève de la faim, ses propos par rapport à Jacques Chirac).

D'ailleurs, ce processus d'« humanisation »²⁹⁴ des invités peut s'avérer valorisant puisque leur est donnée l'occasion de compléter, de renforcer ou de corriger l'image qui circule dans l'espace public. C'est un moyen poli en quelque sorte auquel les participants peuvent recourir pour la mise en scène de soi, pour « signifier l'homme ordinaire dissimulé derrière le 'grand' » (Darras 2006), sans pour autant enfreindre la loi de la modestie car les participants ne font que réagir aux propos de l'animateur.

3. Un dernier test qui marque le passage du registre sérieux au registre ludique et, parfois, vulgaire, clôture la rubrique d'interview :

²⁹⁴ La même logique de dérision employée par le *Bébête Show* pourrait être valorisée ici :

« par leur rabaissement même, les politiciens qui apparaissent souvent lointains, inaccessibles, sans souci des réalités quotidiennes des Français, peuvent donc être réhumanisés ». (Mercier, 2001 : 16).

(55) extrait 14

192 A- quelle est votre première pensée quand vous voyez une femme séduisante[†]

La question est adressée à Jean Glavany par l'animateur qui n'hésite pas à aborder le domaine de la sexualité lors de ce dernier test infligé à son invité. Jean Glavany réplique avec tact et précaution, fait qui détermine l'animateur à relancer la question :

(56) extrait 14

193 JG- ô j'admire[†]

194 A- c'est tout[†]

195 JG- ben c'est la première[†]

Parfois, l'impolitesse et l'impertinence qui dominent l'ensemble de cette séquence dialogale basculent dans la grossièreté lors de ce dernier test²⁹⁵. La transition vers cette nouvelle séquence dialogale est annoncée par l'animateur, cette précaution illocutoire ne la rendant pourtant pas moins impolie :

(57) extrait 14

188 A- bon d'accord\ entre temps vous êtes devenu ministre\ [...] bien\ on a beaucoup parlé des choses sérieuses^\ (.) vous êtes prêt à parler des choses moins sérieuses[†]

189 JG- (.) pourquoi pas[†]

La liberté de choix accordée à l'invité n'est que formelle, car ce dernier se trouve encore pris entre deux contraintes conflictuelles : refuser de « parler des choses moins sérieuses » serait endommageant pour sa face et contreviendrait aux normes du spectacle, accepter de le faire présente aussi des risques inhérents puisque l'homme politique est amené sur un terrain dangereux, qui lui est peu familier.

La fausse interview peut prendre aussi une tournure ludique, moins menaçante pour l'invité, à l'instar de l'interview « fromage ou dessert » proposée à José Bové :

(58) extrait 17

47 A- attention\ José Bové est-ce que vous préféreriez un week-end dans Le loft ou en prison[†]

48 JB- en prison\
(rire du public)

53 A- est-ce que vous préférez aller manger chez McDo[†] ou en prison[†]

54 JB- je préfère jeûner

55 A- (rire) est-ce que vous préférez les belles voitures ou les beaux tracteurs[†]

56 JB- (.) j'ai ni l'un ni l'autre\ donc euh je fais avec[†]

57 A- vous préférez qu'on vous coupe la moustache ou la parole[†]

58 JB- ça ne me gêne pas qu'on me coupe la parole\ je suis habitué\

67 A- vous préférez que les ministres soient augmentés de soixante-dix pour cent ou qu'ils aillent directement à la caisse[†]

68 JB- je préférerais qu'on augmente le smic\
(applaudissements du public)

Bien évidemment, les questions sont formulées en rapport avec les expériences passées (incarcération, boycott des McDos) ou les positions de l'invité (augmentation des salaires des ministres), non sans un certain humour (« vous préférez qu'on vous coupe la moustache ou la parole ? »). Se pliant aux règles du jeu, l'invité répond lui aussi avec humour évitant de choisir entre les deux réponses proposées par Ardisson et donnant sa propre réponse originale : il garde ainsi la cohérence de l'éthos affiché (« je préfère jeûner », « je préférerais qu'on augmente le smic », ...).

²⁹⁵ Nous avons délibérément choisi de ne pas inclure dans notre corpus la fameuse question lancée par Thierry Ardisson à Michel Rocard dans l'interview « rose » puisque cet épisode surmédiatisé, et surnomé d'ailleurs « l'affaire Rocard », a déjà été abondamment analysé et commenté.

Le style d'interview de Thierry Ardisson se trouve visiblement en « rupture » avec le cadre habituel d'accueil des élites. Le comportement verbal de l'animateur et de son co-animateur va plus loin que l'impolitesse, jusqu'à l'insolence²⁹⁶ et l'impertinence. L'impertinence est, selon le dictionnaire *Larousse*, l'attitude de « quelqu'un qui cherche à choquer par la liberté, le caractère déplacé, l'insolence de ses [...] paroles »²⁹⁷ ; d'après le *Trésor de la langue française*, le terme désigne le « caractère déplacé, inconvenant, irrespectueux (d'un fait, d'une action, d'une parole) »²⁹⁸. De ces deux définitions « de premier ordre » nous pouvons dégager, en effet, le caractère outrageant, « décalé », de la performance de l'animateur et de son complice. Il ne faut pourtant pas confondre l'impertinence et la démesure avec une inadéquation aux normes : le public, familiarisé désormais avec ce style d'interview, s'attend à ces formes d'impolitesse qui viennent satisfaire à ses attentes. Car le public de *TLMP* est différent et a un horizon d'attentes différent du public de *ONPC*, cet horizon se dessinant selon le format et les dispositifs de l'émission. Il ne faut pas confondre non plus impertinence et « franc parler », ce deuxième mode caractérisant plutôt le discours des chroniqueurs de Ruquier. Il nous semble que, si le franc parler agressif de Naulleau et Zemmour renvoie plus à un style de débat et de polémique (densité des attaques, absence de précautions illocutoires, etc.), l'impertinence d'Ardisson et de Baffie se rapporte plutôt au contenu de leurs interventions où sont brouillées des codes et des frontières. Nous pouvons constater que les deux derniers n'hésitent pas à se montrer « irrespectueux » vis-à-vis des élites qu'ils passent au crible d'un interrogatoire réalisé sur un ton (trop) familier, voire irrévérencieux et parfois vulgaire. Nous verrons, dans ce qui suit, comment se traduit l'impertinence en termes de stratégies discursives et de gestion des échanges.

Un « hors cadre »²⁹⁹ pour les élites : familiarité et relâchement de la parole

Si dans la partie précédente nous avons analysé les trois axes autour desquels tourne l'interview avec les représentants des élites (politique ou domaine d'expertise, récit biographique, « fausse interview »), nous allons tenter cette fois-ci de rendre compte de deux aspects spécifiques du cadre inédit de manifestation des élites : la familiarité parfois « poussée au paroxysme » (Amey 2009) et le relâchement de parole se traduisant à travers le recours à l'impolitesse et l'impertinence. Encore une fois, cette logique qui rompt avec toute norme de politesse est spécifique au format l'émission *TLMP* mais est absente de *ONPC*. L'émission devient ainsi l'avatar caricatural du débat, un anti-modèle de débat, introduisant une nouvelle mise en scène de la parole politique ou d'expertise et des nouvelles mises en scène de soi de la part des élites.

1. Une première marque de cette désinvolture est le choix des termes d'adresse. Le tutoiement (l'exemple (41)) ou l'emploi du prénom seul comme appellatif semble devenir la règle, même lorsque l'interviewé est un homme politique de premier rang (Michel Rocard) :

²⁹⁶ Nous préférons le terme d'impertinence à celui d'insolence qui peut, dans certains contextes, acquérir un sens positif (voir *supra* et voir aussi, pour un « éloge » de l'insolence, Meyer 2005).

²⁹⁷ Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impertinence/41881> (consulté le 06 avril 2013).

²⁹⁸ Source : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?19;s=2155819215;?b=0> (consulté le 06 avril 2013).

²⁹⁹ Nous rappelons que la notion de « hors cadre » que nous empruntons à Le Foulgoc (2010) renvoie à une « diffusion plus large de la politique », et, par extension, aux autres domaines où les élites exercent leur activité. Dans le même ordre d'idée, la notion de « cadre » désigne « la représentation politique historique, celle que beaucoup considèrent en danger ou en crise, principalement celle des journalistes » (*ibid.* : 15). Le *talk-show TLMP* produit une « rupture de cadre » qui lui permet d'instaurer sa propre logique dans le paysage audiovisuel.

(59) extrait 16

86 A- ah non non^l là ça va c'était clair^l ah non non on est pas contre la politique Michel^l [...]

(60) extrait 14

35 A- si vous allez répondre d'une façon compliquée ça va être ça^l (on entend muvrini) plus mosaïqué^l donc il faut vraiment répondre simplement Johnny^l bien^l [...]

(61) extrait 15

63 A- c'est là^l vous allez voir le début des emmerdes Jean-Marie^l (rire)

L'enjeu de ce passage au prénom est l'abandon des étiquettes et la création d'un contexte où les statuts sociaux sont nivelés³⁰⁰. C'est, en partie, le « monde à l'envers » où l'on va même plus loin passant de l'emploi du prénom à celui du surnom (« Johnny »). Ce registre familier peut, certes, sembler impoli (dans d'autres contextes). Cependant, vu les règles du *talk-show TLMP* et la perception de ce comportement — accord des invités, indices de l'acceptation de cette connivence (plus ou moins imposée)³⁰¹ —, l'animateur et le co-animateur restent dans les limites de l'a-politesse telle qu'elle est délimitée par ces règles. L'adéquation aux normes du comportement des locuteurs est de nature contextuelle mais aussi interactionnelle, elle est co-construite, puisqu'il faut toujours prendre en compte la perspective de l'émetteur ainsi que la perspective du récepteur.

2. Un deuxième aspect participant à l'instauration de ce climat particulier est le **relâchement de la parole**, tant dans le cas des intervieweurs que dans le cas des interviewés, visibles à travers le choix du lexique et les *topics* de discussion :

(62) extrait 14

49 JG- oui j'suis d'accord quoi^l pour moi une vache cela doit brouter de l'herbe point^l [...]

105 A- imaginez-vous étiez végétarien ça serait terrible^l

106 JG- je serais plus emmerdé oui^l

144 A- c'était plutôt du trac que du culot^l

200 LB- club des marrants^l (rire) vous déconne:::z (rires des invités)

204 JG - c'est une bande de déconneurs on rigole^l

(63) extrait 16

31 MR- vous savez^l que vous m'avez fait un plaisir FORMIDABLE^l (.) ça fait vingt ans que le truc est fait^l j'ai soixante-dix ans^l j'en ai pris plein la gueule^l c'est la première fois^l que j'entends quelqu'un classer la CSG^l parmi les trucs positifs^l

L'hypocorrection syntaxique et l'emploi des mots argotiques³⁰² et familiers (« déconneurs », « emmerdé », « marrants », « une vache cela doit brouter de l'herbe », etc.) sont adoptés par les invités également. Tolérant un tel registre, ceux-ci cherchent à faire bonne figure et à séduire leur auditoire. Ils osent emprunter un ton badin et surjouer leurs performances afin de coller aux normes du *talk-show* et aux attentes spectatoriennes ; parfois les invités vont plus loin, devançant le comportement de l'animateur et du co-animateur, à l'instar de Michel Rocard qui recourt à une familiarité qui peut sembler inadéquate compte tenu de son statut politique. Si Thierry Ardisson et son complice peuvent recourir à une impolitesse plus « forte » sans être sanctionnés — le contexte neutralisant les effets de cette impolitesse — il

³⁰⁰ « On pourrait dire que ces émissions proclament que l'accès à la société du spectacle est ouvert à toutes les identités sociales. » (Lochard, 2006 : 78)

³⁰¹ Bien évidemment, l'aisance avec laquelle les invités acceptent l'impertinence d'Ardisson et de Baffie peut être aussi bien réelle que feinte ou simulée à des fins de séduction du public et de recherche (d'un surplus) de popularité et de notoriété médiatique.

³⁰² Voir aussi l'exemple (43).

n'en va pas de même pour les invités qui ne jouissent pas des mêmes droits, en termes d'impolitesse, que leurs intervieweurs.

(64) extrait 14

86 JG- c'est la compensation\ donc j'ai coutume de dire/ dans une émission comme la vôtre on parle un peu de ces choses-là\ c'est que la vie/ est sexuellement transmissible et systématiquement mortelle^

Comme le souligne Jean Glavany (« dans une émission comme la vôtre on parle un peu de ces choses-là »), le cadre de l'émission légitime l'emploi d'un vocabulaire « hors cadre », disons, qui va de pair avec le traitement de sujets qui touchent au domaine privé de l'interviewé. Jetons un coup d'œil à l'extrait suivant qui porte sur les échecs conjugaux de Michel Rocard :

(65) extrait 16

97 A- elle s'appelait Michelle Rocard/ c'est ça c' qui vous embêtait vous vous appeliez tous les deux Michel Rocard[†]

98 MR- elle s'appelait Michelle Rocard oui\

99 LB- il y avait un de trop[†]

100 A- il y avait un de trop oui\

101 MR- vous pouvez le dire comme ça\

102 A- dites-moi/ euh deux couples deux échecs[†]

103 MR- (haussement des épaules)

104 A- votre mère/ elle était trop possessive c'est ça[†]

105 MR- peut-être bien[†] (.) j'ai eu effet une mère trop possessive qui m'a pas facilité mes rapports avec la partie féminine de l'humanité qui est pourtant la plus délicieuse/ euh et puis peut-être j'ai pas eu de chance^ et peut-être j'ai pas fait c' qu'il fallait/ peut-être j' suis un mauvais mec/ (sourire) j'ai pas de fierté sur ce plan-là\

Après la brève intervention humoristique de Laurent Baffie portant sur le nom de la femme de l'invité (« il y avait un de trop »), l'animateur relance le dialogue sur la vie privée de celui-ci (« deux couples deux échecs ») provoquant un léger malaise de Michel Rocard (haussement des épaules). Ardisson décide de « creuser » l'affaire en demandant brutalement si à l'origine de ces échecs se trouvait la mère de l'invité et en obligeant celui-ci à dévoiler sa vie familiale. L'élargissement des sujets de discussion font que l'échange de répliques ressemble à un moment de confiance plutôt qu'à une séquence d'interview.

Mais si le recours à un vocabulaire familier est fréquent dans cette émission, nous estimons qu'elle n'est pas pour autant une véritable règle dans le cas des invités (bien évidemment, il en va tout autrement dans le cas d'Ardisson et de Baffie). L'emploi de tels mots ou expression par un (ancien) ministre ou premier ministre (voir aussi l'exemple (43)) nous semble un peu « déplacé ». Nous pouvons parler ici d'un surjeu, d'une surdramatisation de la mise en scène de soi qui ne sont pas forcément bienvenus dans le cas des élus. Si l'emploi de ce lexique ne fait pas véritablement partie du cadre normatif imposé aux invités, l'abandon de la langue de bois, le dévoilement du privé ainsi que la mise en avant des émotions privilégiées par les médias grand public, sont en revanche ancrés dans le contrat de l'émission.

3. Une importance particulière doit être accordée aux diverses ruptures du cadrage sérieux réalisées par les interventions et les remarques impertinentes du co-animateur ainsi que par les questions indiscrettes de l'animateur :

(66) extrait 14

25 LB- non Thierry je sais que je déconne mais là c'est un vrai ministre/ et c'est un vrai problème^ alors je voudrais recadrer le débat

(71) extrait 16

112 A- ah non non/ on doute pas une seconde de votre parole/ mai::s il était plus à gauche que vous Chirac¹

113 MR- oui/ c'est pour ça que [xxx

114 A- [ah non non mais avec vous c'est génial\ on découvre aujourd'hui que Mitterrand était de droite/ que Chirac était de gauche\ alors qu'ils se sont fait élire sur un programme contraire/

115 MR- vous me donnez quinze secondes là¹

Nous pouvons constater des réactions différentes de l'invité par rapport au même accident de parole. Si dans le premier cas, Michel Rocard tolère l'intrusion de Laurent Baffie, dans le second, les interruptions répétées de l'animateur deviennent embarrassantes pour l'homme politique qui sera obligé de réagir : « vous me donnez quinze secondes là ? ». Compte tenu de ces considérations, nous pouvons conclure que si un acte *a priori* impoli est réalisé à des fins humoristiques, si c'est « pour rire », la valeur menaçante de l'acte semble neutralisée.

Hormis ces stratégies discursives concourant à l'instauration d'un « hors cadre » pour les élites, différents dispositifs sonores et visuels y contribuent en égale mesure ; les *jingles* ponctuant divers moments de l'échange (bruit de freinage lors d'un chaos au niveau des tours de parole, le *jingle* de « muvrini », le triomphe romain auquel le public participe, les jeux de lumières dramatiques, etc.) donnent l'impression d'une « arène mondaine » (Amey 2009) et délimitent l'espace du *talk-show*, un espace autre où les normes sont renversées et où l'impolitesse, érigée en norme, n'est pas prise au sérieux. Cela explique l'acceptation par les invités de cette familiarité et d'un relâchement de la parole excessifs.

1.2.3 Conclusion

Nous avons essayé dans cette section de rendre compte du traitement des élites dans les deux *talk-shows* analysés et de dégager les procédés mis en place par les instances médiatiques (animateurs et co-animateurs). Nous avons analysé séparément les deux émissions en raison de nombreux aspects qui les distinguent à ce niveau. Nous avons été amenée à constater que :

a. Dans le cas de *ONPC*, la dimension informative est encore très présente et vient compléter la visée de spectacle. En raison de ce fait, l'émission comporte un double volet : un volet de débat où les chroniqueurs se livrent à des entreprises plus ou moins violentes de contestation et de mise en cause des élites, et un volet de divertissement qui teste la capacité des invités à s'adapter à l'univers du spectacle.

La contestation des élites dans la confrontation représente un des ressorts du spectacle dans l'émission de Ruquier. Cette contestation qui, par endroits, devient violente, est, pour les deux chroniqueurs, synonyme de débat : « il ne s'agit pas d'une émission de promotion », affirme Eric Zemmour explicitant le contrat de l'émission : « discuter de l'actu sans que ce soit un tir aux pigeons »³⁰³ (bien que, parfois, on arrive au K.O. verbal³⁰⁴...). Vu le style habituel agressif des chroniqueurs on pourrait, selon une première approche, inférer l'impolitesse en tant que règle constante du débat de mise en cause. Dans cette rubrique de polémique/débat qui favorise l'apparition de la joute verbale, la politesse n'a pas sa place ; les participants s'attendent donc à des échanges empreints d'impolitesse et d'agressivité verbale, des échanges où le ménagement de la face d'autrui n'est pas ce qui prime. Néanmoins, la

³⁰³ Source : <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/people/63266/exclu-les-verites-de-zemmour-et-naulleau.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁰⁴ Voir *infra* le chapitre 2.

politesse manifestée lors des rencontres avec certains politiques vient infirmer l'hypothèse selon laquelle l'émission serait un guet-apens pour les élites. La présence des chroniqueurs serait, en ce sens, une promesse de critique et d'argumentation avec des degrés variables d'impolitesse.

La deuxième dimension dominante du *talk-show* est l'humour, critique comme ludique, qui se manifeste sous diverses formes d'ironie, de plaisanteries ou de sarcasme. Ces diverses formes de dérision entretiennent un double rapport au rire : tantôt elles le visent en exclusivité, étant dans ce cas, inoffensives, tantôt elles l'emploient en tant que moyen(s) de réalisation de la contestation des invités, étant, cette fois-ci, menaçantes pour leurs faces.

Le *talk-show ONPC*, de par son double côté dénonciateur et railleur, instaure un nouveau rapport aux élites qui ne sont plus amenées (uniquement) à faire preuve de culture ou de compétence dans un domaine de prédilection, mais à se justifier et à défendre l'éthos revendiqué.

b. Pour ce qui de l'émission *TLMP*, le rapport entretenu avec les élites est encore plus particulier et original rompant complètement avec le format de l'interview politique ou du débat et avec les « rituels de distance et de solennité » (Neveu 2003a). Plusieurs points sont à retenir à cet égard :

- Le spectacle prime, fait qui explique l'attrait de l'animateur pour tout ce qui est controversé, scandaleux, polémique.
- Les élites voient leur éthos personnel et leur éthos professionnel représentés par l'animateur qui choisit les aspects qui seront abordés et la manière dont ils le seront. On leur impose cette mise en scène télévisuelle de leur vie qui les met souvent en situation de double contrainte ; leur performance actorielle sera évaluée en fonction de la façon dont ils gèrent ces univers contradictoires (voir *infra*).
- Le « mélange »³⁰⁵ s'impose à tous les niveaux : mélange des tons (sérieux et humoristique), des registres de langue, favorisant pourtant le familier, des sujets de discussion (on parle autant de l'affaire de la « vache folle » que des histoires d'amour de Michel Rocard, par exemple), des sphères privée et publique, etc. L'hétérogénéité de l'émission construit pour les élites un cadre nouveau auquel elles doivent s'adapter.
- Au niveau normatif, on assiste à une inversion des règles de la bienséance et de la politesse ; les rôles dévolus à l'animateur et au co-animateur s'articulent autour des procédés discursifs impolis : ironie, dérision, interruptions, questions indiscretes, etc.
- Pour ce qui est du caractère offensant de l'impolitesse pratiquée dans *TLMP*, elle semble être, généralement, neutralisée ou minorée par la dimension ludique et théâtrale de l'émission qui pousse d'ailleurs les « hôtes » à surjouer leur rôles et à « surenchérir dans l'originalité des mises en scène » (Leroux & Riutort, 2011 : 73).

³⁰⁵ Parlant du mélange des genres, souvent critiqué dans l'univers journalistique, Thierry Ardisson soutient :

« Je ne vois pas en quoi c'est incompatible. Est-ce parce que ça révèle une autre facette de sa personnalité, que ça dérange ? Il y a toujours trois temps dans mon émission, avec mes invités. Celui de la promo pure, celle où je leur fais agiter les mains : comme ça, c'est clair, on casse l'hypocrisie télé où personne n'assume son rôle de vendeur. Puis il y a la phase biographique, où je tente de cerner le parcours de la personne, généralement en glanant des éléments de son enfance. Pour finir, il y a le moment où l'invité, enfin, se retrouve sans filet, juste tel qu'il est. Quant au sexe, je ne vois pas pourquoi on n'en parlerait pas, comme les Français le font dans toutes les autres circonstances de la vie. [...] ».

Source : http://www.tlmp.net/Thierry/Telerama_p87.htm (consulté le 06 avril 2013).

Avec ce style relâché d'interview, parsemée de moments de confidences, de plaisanteries ou de petites phrases, qui contraignent les élites à endosser un rôle autre que leur rôle habituel, Thierry Ardisson a innové le *talk-show* français. Le nouveau cadre de manifestation proposé aux invités allie provocation et familiarité, grossièreté et convivialité, devenant ainsi difficile à évaluer du point de vue du système de la politesse. Plus qu'à l'impolitesse, nous avons ici affaire à une impertinence comprise en tant que dérives, qu'irrévérence, et en tant que comportement « déplacé » ou décalé. Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit d'une sorte de monde « à l'envers » où les valeurs et les normes sont renversées. De ce fait, l'impolitesse imposée par le contrat de l'émission perd, du moins partiellement, son caractère menaçant pour la face des invités ; c'est, d'ailleurs, la ratification et la neutralisation des actes impolis qui justifient la tolérance par les élites de l'audace et de l'impertinence de l'animateur et de son complice. Si les invités acceptent donc des actes qui se trouvent, parfois, à la limite des insultes, c'est par ce qu'ils ont bien compris que la déstabilisation fait partie « du métier » d'animateur ou de co-animateur.

Dans la perspective de cette désacralisation des élites, les deux émissions se trouvent en rapport de complémentarité. L'une favorise la contestation de ceux qui, dans la sphère sociopolitique et publique détiennent le pouvoir, l'autre leur rabaissement, leur humiliation. Si le cadre proposé par *TLMP* et *ONPC* s'éloignent considérablement de celui qui est plus adéquat du point de vue du statut des invités, il reste pourtant très adéquat aux lois du genre, aux lois du spectacle télévisuel ainsi qu'aux attentes spectatoriennes. Il nous semble que la question de l'adéquation aux normes se pose moins dans le cas des (co-) animateurs, mais plutôt dans le cas des invités. Dans le contexte des deux émissions, les invités doivent, dès leur apparition sur la scène, jouer le rôle que l'on attend d'eux, « entrer dans la 'danse conversationnelle' » (Amey 2009), autrement dit gérer les doubles contraintes qui conditionnent leur performance ; l'éthos d'« entertainer », demandé par l'émission, doit rejoindre ou compléter l'éthos d'homme politique, d'intellectuel, etc., et non pas venir l'obscurcir. Nous allons voir, dans ce qui suit, comment sont réalisées la gestion de ces contraintes ainsi que les mises en scène de soi.

1.3 De l'importance d'être (un peu) impoli

La définition du *talk-show* en tant que variante caricaturale du débat suggère que nous avons affaire à un genre plutôt impoli, puisque la caricature implique une partie de raillerie et de critique, tout comme de l'ironie et du sarcasme. La spectacularisation des échanges se fait au détriment des normes habituelles de la politesse, puisque les principaux ressorts du divertissement sont le conflit et la dérision — pour *ONPC* —, auxquels on ajoute le brouillage des identités et des frontières — pour *TLMP*.

Pour divertir, l'instance télévisuelle a tout l'intérêt à ne pas préserver l'harmonie conversationnelle et à déstabiliser les invités, car une émission « polie » est moins rentable, médiatiquement parlant. En ce sens, l'espace de l'émission serait caractérisé par une « disharmonie » se traduisant dans la pratique de diverses formes d'impolitesse : il faut donc être (un peu) impoli, en tant qu'instance télévisuelle, mais aussi en tant qu'invité. Toujours est-il que cette impolitesse n'est pas de la même nature dans *TLMP* et *ONPC*, ni dans le cas des interviewés et des intervieweurs, et elle ne présente pas non plus le même fonctionnement ou les mêmes effets.

L'objectif de cette section sera de cerner les types d'impolitesse qui émergent dans les deux *talk-shows* ainsi que la performance communicationnelle imposée aux invités et leur modalité de gestion de l'impolitesse.

1.3.1 Une mise en question des règles de la politesse : impolitesse « réelle » et impolitesse « fictive »

Comment nous l'avons déjà mentionné, le script des *talk-shows* prévoit des rubriques où prédominent³⁰⁶, à tour de rôle, l'humour (le moment du monologue de l'animateur, le *sketch* humoristique...) et la violence verbale (les polémiques ou les débats aux accents agonaux, les chroniques littéraires et artistiques). Comme au carnaval³⁰⁷, les différences (spatiales, sociales, hiérarchiques, etc.) sont abolies : les ministres sont appelés par leur prénom ou surnom (Michel, Johnny), le pouvoir des élus est contesté (Rama Yade), les élites sont critiquées (Bernard-Henri Lévy, Arno Klarsfeld,...), les invités sont contraints à entrer dans ce jeu de l'humour et de la moquerie (test « fromage ou dessert », choix des dessins humoristiques, questions déstabilisantes, etc.). Un nombre de règles sont formulées pour guider le comportement des invités au cours de l'interview :

- le choix et le commentaire d'une caricature :

(72) extrait 8

241 A- comme chaque invité on vous demande Manuel Valls\ de choisir UN dessin de la presse satirique je suis euh assez surpris par votre dessein\ euh c'est la une de *Charlie Hebdo* les évêques pédophiles et on voit le pape qui dit on imagine à un cardinal\
(le dessin apparaît à l'écran) faites du cinéma comme Polanski\
(rires des invités)

242 A- alors pourquoi ce choix là¹

- l'obligation de répondre aux questions des (co-)animateurs :

(73) extrait 7

161 BHL- alors je vais vous réexpliquer

162 EN- non répondez à la question¹

163 BHL- je réponds alors\ [...]

- l'abandon de la langue de bois (exemples (2), (43), (46)) ;
- l'acceptation de parler « des choses moins sérieuses » (exemple (57)) ainsi que le style agressif d'interviewer de l'animateur :

(74) extrait 16

186 MR- c'est une question trop brutalement formulée

187 A- mais c'est mon genre¹

Bien évidemment, d'autres règles régissent la performance actorielle des invités, des règles implicites qui ont été intériorisées par ces derniers (exemples (46), (64)). D'ailleurs leur participation dans les *talk-shows* est une promesse qu'ils se plieront aux lois du genre.

Pour ce qui est des règles de la politesse, il y en a certaines qui sont suspendues au cours de l'émission. Les deux moments où la politesse apparaît sont la séquence d'ouverture

³⁰⁶ Il serait imprudent de notre part de soutenir que certaines rubriques des deux émissions sont entièrement comiques, ironiques, satiriques, etc. Bien qu'elles soient bien délimitées par le scénario du *talk-show*, ces séquences sont hétéroclites du point de vue des stratégies discursives mises en œuvre ; ainsi, telle rubrique se veut plus ou moins comique (sans pour autant que les procédés de l'ironie ou du sarcasme soient complètement absents), telle autre est imprégnée de critique ou de dérision, etc.

³⁰⁷ « Temps de divertissement et de réjouissances qui précède le carême, le carnaval, importante célébration d'origine populaire, est une sorte de 'temps hors du temps', durant lequel la population s'adonnait, en Europe, à des jeux parodiant les rituels sacrés du culte chrétien, présentés sur les lieux mêmes où se tenaient les mystères [...]. Ces jeux se prolongeaient hors de l'édifice, dans les rues et les tavernes, par des défilés, des danses, des parades, au cours desquels les gens masqués et déguisés se laissaient aller aux extravagances les plus inattendues ». (Simon, 2010 : 205)

et de clôture de la rubrique qui délimitent ainsi ce cadre où les normes sont renversées, où presque tout est permis. On remarque d'ailleurs que, en dehors de ce cadre conflictuel, les adversaires (en l'occurrence les chroniqueurs et les invités) arrivent à rester dans les limites d'une certaine courtoisie, ce qui montre que l'impolitesse n'est légitime que dans cet espace bien encadré (les exemples (29)-(31)). Cette suspension provisoire est visible également dans l'abandon du rituel de salutation dans le cas de *TLMP* : si dans l'émission de Ruquier les invités serrent la main à tous les participants dès leur entrée dans le plateau, chez Ardisson ce code est complètement abandonné signe d'une atmosphère plus décontractée et d'un brouillage de codes et d'identités. Dans le même ordre d'idées, on constate dans *TLMP* une souplesse des normes concernant la distribution de la parole, souplesse qui caractérise dans une moindre mesure *ONPC* où l'animateur orchestre (plus) rigoureusement les tours de parole (exemples (23), (24)). En effet, dans *ONPC* on garde une certaine politesse de surface, malgré l'impolitesse des attaques lancées à l'adresse des invités ; en revanche, dans *TLMP*, toute marque de formalisme est rejetée, les échanges s'apparentant plus aux conversations informelles qu'aux interviews télévisées.

Les marqueurs de politesse (positive et négative) sont peu nombreux, fait qui vient appuyer l'hypothèse selon laquelle le *talk-show* serait un genre *a priori* impoli ; d'ailleurs, l'absence ou la rareté des marques de la politesse passe inaperçue (elle n'est pas saillante), preuve que la politesse ne fait pas (systématiquement) partie des attentes liées à ce type d'émission télévisée. De plus, on a tendance à accentuer tout ce qui est impoli ou potentiellement impoli : désaccord, plaisanteries, moquerie, etc. L'impolitesse est ainsi exploitée au nom du spectacle télévisuel et est intégrée parmi les normes du contrat de communication du *talk-show* (exemple (74)). Mais quelles sont les formes d'impolitesse pratiquées dans *TLMP* et *ONPC* ? Ont-elles le même fonctionnement et la même force illocutoire dans les deux émissions ? Nous estimons que, de ce point de vue, *TLMP* et *ONPC* se trouvent à des pôles opposés puisque nous avons affaire à des scripts, des dispositifs distincts ainsi qu'à un rapport aux élites qui diffère d'une émission à l'autre.

Parler de l'impolitesse nous ramène sur le terrain de deux notions que nous avons déjà décrites (voir *supra*) : celle de légitimation et de neutralisation. Il s'agit de notions indépendantes, qui peuvent se trouver en rapport de complémentarité (c'est le cas de *TLMP*), ou qui peuvent, au contraire, fonctionner séparément³⁰⁸. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans nos émissions. Dans le *talk-show* de Ruquier, ce qui prime est l'impolitesse ratifiée car les actes impolis formulés lors de la séquence d'interview gardent leur force illocutoire menaçante. Le seul moment où l'impolitesse se trouve neutralisée, est au cours de la séquence de *sketch* humoristique présidée par l'humoriste Christophe Lambert : le personnage incarné, le contexte invoqué, le discours formulé sont tous fictifs — l'intention de blesser est absente, raison pour laquelle les cibles de l'humoriste ne se sentent point menacées. De plus, les élites sont rarement visées par le discours de Christophe Lambert qui, généralement s'en prend aux autres invités de Laurent Ruquier. Généralement l'impolitesse des chroniqueurs ne dépasse pas, dans les extraits analysés, le seuil de l'acceptabilité instauré par le contrat de l'émission. La critique, la dénonciation, la dérision peuvent, certes, être dévalorisantes pour les invités, mais elles découlent de cette logique de contestation des élites. De plus, ne pas accepter la critique — à l'instar de Bernard-Henri Lévy, ou bien de Jacques Attali qui quitte le plateau —, est encore plus dévalorisant que la critique elle-même, désormais intégrée dans le système d'attentes attachées à l'émission. Refuser la mise en cause de soi est d'ailleurs mal reçu par le

³⁰⁸ Nous savons que dans les insultes rituelles, par exemple, l'impolitesse est neutralisée, mais que la pratique de ces insultes est conditionnée par le contexte. Dans le cadre des *talk-shows* analysés, les insultes rituelles ne seraient pas légitimées, ratifiées, bien que l'impolitesse reste neutralisée ou « fictive ».

public qui l'interprète comme une transgression du pacte implicite préalablement conclu par les invités.

Ultime remarque concernant l'impolitesse pratiquée dans *ONPC* : bien que nous ayons comme cadre une émission de divertissement, l'impolitesse est réelle dans cette rubrique de débat qui produit une rupture avec le ton badin, consensuel du *talk-show*. La présence des chroniqueurs a donc comme but l'insertion de la critique dans l'émission ; leur rôle est bien réel car s'ils parlent en tant que chroniqueurs de l'émission et ils parlent aussi en leur propre nom, l'éthos de chroniqueur venant rejoindre ici leur *éthè* de journaliste politique (Zemmour) et d'éditeur (Naulleau).

Il en va tout autrement dans l'émission d'Ardisson où la suspension de la politesse va de pair avec une neutralisation de l'impolitesse ; le contexte de *TLMP* est tel que les attaques des faces proférées par l'animateur et par son co-animateur ne sont pas, la plupart du temps, considérées comme réelles, comme véritablement menaçantes. Cela s'explique surtout par les rôles qu'assument les animateurs et par les chroniqueurs : Naulleau et Zemmour remplissent une fonction réelle de critique et de mise en question, tandis que Laurent Baffie joue le « clown » et son discours n'a pas, ou a peu de valeur (en termes de politesse et d'impolitesse). Dans le même ordre d'idée, Laurent Ruquier se rapproche davantage que Thierry Ardisson de l'animateur neutre qui arbitre et gère les échanges, ce dernier partageant avec son co-animateur le rôle de déstabilisateur, de provocateur.

Encore faut-il distinguer, dans *TLMP*, le discours d'Ardisson du discours de Laurent Baffie. Dans le premier cas, les FTAs proférés peuvent garder leur force illocutoire : l'animateur fait alterner les séquences « sérieuses » (la partie d'interview politique), où la face des invités peut être sérieusement menacée, et les séquences ludiques (le *blind test*, l'interview « fromage ou dessert ») où tout est « pour rire ». L'évocation des scandales ou des échecs professionnels ou personnels subis par les interviewés peut donc s'avérer offensante d'autant plus que tout se passe devant un public nombreux et que l'enjeu identitaire des élites est primordial — invitées à se manifester dans un cadre inhabituel, il s'agit pour elles, plus que jamais, de faire « bonne figure »...

La question du potentiel menaçant des actes impolis se pose avec une plus grande acuité dans le cas de Laurent Baffie. Afin que ses remarques soient interprétées comme réellement blessantes, il faudrait que le discours du co-animateur soit pris au sérieux, qu'il parle en tant que Laurent Baffie le « locuteur-personne », et non en tant que Laurent Baffie le co-animateur. En réalité, la figure qu'il incarne est complexe puisqu'elle a trait tant au rôle d'humoriste, à l'instar de Christophe Lambert, qu'à celui de chroniqueur joué par Naulleau et Zemmour ; dans cette optique, nous considérons que, plus l'éthos actualisé par le co-animateur s'éloigne de son éthos réel, plus les effets de son impolitesse sont minorés :

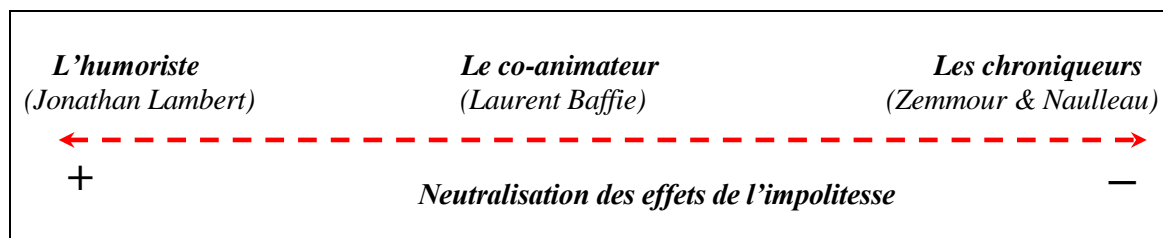


Figure 24 – le rapport entre le rôle du locuteur et la neutralisation de l'impolitesse

Nous avons conclu que l'impolitesse de Laurent Baffie est, en théorie, inoffensive, étant neutralisée par le contexte — elle ne traduit pas l'intention de « blesser » de l'interlocuteur, mais simplement fait partie du jeu, de la personnalité du personnage qu'il est censé interpréter. Mais que se passe-t-il dans la pratique ? Les invités interprètent-ils son impolitesse en ce sens ou bien se sentent-ils blessés par le discours de l'humoriste ? Leurs réactions — acquiescements (exemple (65)), rires (exemple (39)), plaisanteries (exemples, (1), (79)), etc. — nous suggèrent qu'ils se rapportent au contexte afin d'évaluer le comportement de Laurent Baffie et que, par conséquent, ils ne prennent pas au sérieux son impolitesse. Allant plus loin, nous nous sommes posé la question de l'adéquation du terme d'« impolitesse » dans le cas de Laurent Baffie. Compte tenu de la définition de l'impolitesse que nous avons adoptée pour nos analyses³⁰⁹, qualifier d'impoli le discours de Baffie serait peut-être malvenu puisque, dans la perspective de l'émetteur, il n'y a pas d'intention de dévaloriser la face de l'autre, et que dans la perspective du récepteur, il n'y a pas d'effet(s) d'offense — cela dans la mesure où l'on peut (entièrement) se fier au critère de la réception et de la perception (voir *supra*). Dans cette optique, le terme d'*impertinence*, comme une des limites de la politesse (au même titre que l'impolitesse et la violence) conviendrait peut-être mieux, vu le rôle du bouffon qu'il incarne. En outre, cette notion rendrait compte du caractère outrageant et inadéquat (en la présence des élites) du discours du co-animateur, ainsi que de l'appartenance de son discours aux formes de l'humour³¹⁰, ce lien entre l'impertinence et l'humour étant d'ailleurs souligné par l'un des invités — Jean-Marie Messier (exemple (96)).

Mais si l'impolitesse ou l'impertinence de Laurent Baffie n'est pas prise au sérieux, il existe toujours un degré de mise en danger des invités. Même si la valeur offensante des actes impolis est neutralisée, la réaction des invités est toujours essentielle pour la construction de leur éthos. Réagir à l'impertinence avec de l'impertinence ou, du moins, avec humour, pourrait garantir le succès ou l'échec médiatique (tout dépend des « doses » utilisées) pour les élites peu habituées à être traitées avec de l'impertinence aussi bien qu'à la pratiquer. Plus les invités « jouent le jeu », plus ils vont satisfaire aux attentes du public quitte à abandonner, pour ce faire, le code de la politesse, sans pour autant basculer dans la « démesure ». Le bon client médiatique devrait sans doute savoir user de cette impertinence lorsque l'occasion se présente, à l'instar de Jean Glavany (exemples (55) et (56)) qui répond avec audace aux questions « indiscrètes », ou de Michel Rocard qui rétorque à l'animateur légitimant la brutalité de ses questions³¹¹ (« c'est mon genre », se défend Ardisson) : « oui c'est votre genre mais c'est pas le mien ».

L'impolitesse pratiquée dans les deux *talk-shows* a un fonctionnement paradoxal : plus elle est « forte », aggravée ou intensifiée, moins elle est réelle, et *vice versa* : moins elle est « forte », plus elle est réelle, dérangeante. Les diverses manifestations impolies des acteurs pourraient être situées sur un double axe allant, d'un côté, d'un degré de réalité maximal vers un degré de neutralisation — où l'on ne se prend pas (trop) au sérieux, et, de l'autre côté, d'un degré d'intensité faible vers un degré d'intensité élevé :

³⁰⁹ Nous rappelons qu'un acte impoli est un acte (supposé intentionnellement) dévalorisant pour la face d'autrui; l'impolitesse implique donc une double perspective: celle du locuteur (l'intention de blesser est présente), et celle du l'interlocuteur, la cible, qui ressent les effets illocutoire de cet acte.

³¹⁰ « L'impertinence est une des nombreuses formes de l'humour. Vulgairement parlant, on peut parler de 'grand guignolage satirique' » (source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Impertinence#Dans_le_journalisme, consulté le 06 avril 2013).

³¹¹ Exemple (74).

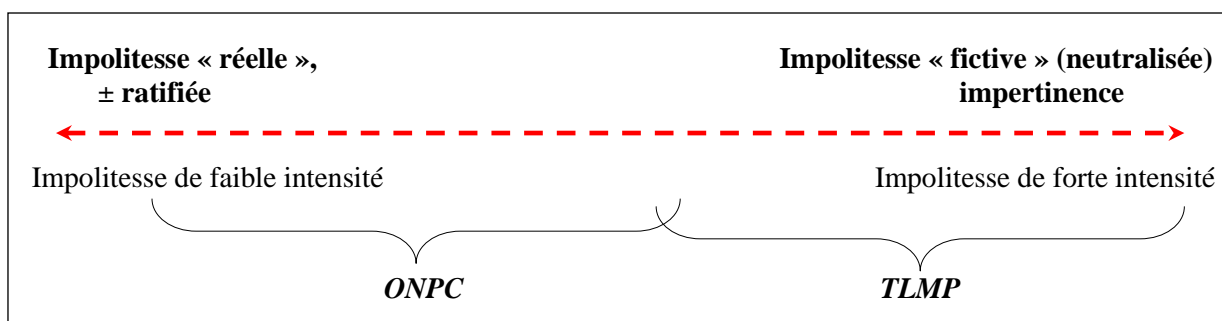


Figure 25 : le rapport impolitesse – intensité – réalité/neutralisation

Le fait que l'impolitesse de *TLMP* est neutralisée ne garantit pas que les invités ne se sentent point offensés ; certes, ils ne réagissent pas en ce sens, mais il ne faut pas perdre de vue le fait que, étant en représentation et cherchant constamment à faire bonne figure, ils pourraient considérer que se montrer blessé serait dévalorisant pour leur face.

1.3.2 Construction de l'éthos et gestion des doubles contraintes

La suspension des règles de la politesse s'accompagne de toute une série de doubles contraintes que les élites doivent gérer à leur avantage. Comme nous l'avons déjà précisé, ces injonctions contradictoires sont aussi perceptibles dans le cas des animateurs et des chroniqueurs, mais ici elles sont peut-être moins contraignantes car l'enjeu identitaire est moins important pour eux que pour leurs invités. En effet, les élites sont mises dans une situation où elles doivent s'affirmer et amuser le public, faire du spectacle, tout en restant fidèle à leur statut et sans pour autant devenir « des animaux de cirque venant faire leur tour de piste » (Van Son 2000). Ces contraintes ressortent d'un décalage entre le comportement habituellement ratifié dans les différentes communautés de pratique auxquelles les invités appartiennent (élite politique, élite intellectuelle, etc.), et le comportement imposé par le contrat et la communauté de pratique du *talk-show* (animateur et co-animateur, producteur, etc.).

La prestation lors du *talk-show* peut être déterminante pour l'affirmation de soi des invités et pour la mise en scène (et en valeur) de leur éthos. Nous essayerons de dégager les façons de faire face à ces contraintes ainsi que leur impact sur le processus de construction de l'éthos.

Correspondre au profil du bon invité dans ce genre d'émission n'est pas une mince affaire. Car il n'y a pas que les normes contradictoires en termes de politesse et d'impolitesse qui doivent être prises en compte, mais aussi l'hétérogénéité et le rubricage des émissions qui obligent les invités à pratiquer une véritable « gymnastique pragmatique » et à adopter, en fonction du contexte, un comportement impoli ou poli. Si le comportement des invités peut être vu symboliquement comme une performance sportive (gymnastique pragmatique), alors ceux-ci doivent s'efforcer à être/devenir des « athlète[s] de haut niveau »³¹². La présence du public ajoute une contrainte supplémentaire puisqu'il attend des invités une certaine prestation en fonction de laquelle il jugera et manifestera sa sympathie ou son antipathie envers ceux-ci. Tout le monde ne veut pas accepter d'être soumis au type d'interview pratiquée dans *TLMP* et *ONPC*, cet aspect influençant d'ailleurs la sélection des invités³¹³. En effet, il semble que

³¹² Source : <http://www.slate.fr/story/58943/politique-media-training-communication-interview> (consulté le 06 avril 2013).

³¹³ « Les producteurs d'une émission doivent la distinguer des autres programmes pour fidéliser et accroître l'auditoire. Pour un talk-show, la notoriété et le prestige des invitées constituent des éléments stratégiques. L'invitation de certains politiciens revêt ainsi un intérêt évident ». (Bastien, 2012 : 22)

« les animateurs nomment eux-mêmes les ‘bons clients’, qui, en raison de certaines de leurs propriétés sociales et politiques, se prêtent plus volontiers que d’autres aux règles de l’émission. »³¹⁴ (Riutort & Leroux, 2012a : 74)

Être un bon client dans un *talk-show* ne signifie pas obéir aveuglément aux normes du genre et se distancier complètement de son identité professionnelle ; être un bon client ne veut pas dire renoncer à son statut pour faire le pitre. À ce titre, les élites doivent toujours calculer les bonnes doses d’humour ou de sérieux auxquelles elles peuvent recourir afin d’« accumuler du capital de sympathie, sans affaiblir l’image de sérieux et de compétence associée à [leur] rôle professionnel » (Turbide, 2012 : 141). Dans ce qui suit il sera question justement de la manière dont les « bons » mais aussi les « mauvais » clients se donnent en spectacle tout en essayant de respecter, autant que possible, les règles du jeu. Dans ce but, nous allons analyser les différentes techniques de gestion des doubles contraintes.

Une « promesse » de conciliation des doubles contraintes

La construction de l’image publique des élites commence avant la participation même au *talk-show* : pour pouvoir se rendre sur le plateau de l’émission et s’adonner aux conflits verbaux ou bien aux jeux des *talk-shows* *TLMP* et *ONPC*, il faut préalablement avoir accepté les règles qui régissent la confrontation et convenir de les respecter ; il faut avoir accepté aussi cette renégociation de l’éthos selon une logique différente de celle qui régit généralement l’identité professionnelle des invités en contexte d’émission politique ou de débat. Le pacte préliminaire n’est valable que pour les interviewés qui se montrent disposés à accepter l’irrévérence dans *TLMP*, la critique et une inversion des rapports de force dans *ONPC*, mais aussi pour le public qui admet le ton de l’émission marqué par l’impertinence et par une certaine agressivité verbale. Toujours est-il que si le public et les co-animateurs respectent ce pacte, certains invités le rompent notamment sur le plan du débat ou de la polémique en refusant la mise en cause ou bien en quittant le plateau (nous y reviendrons). Comme nous l’avons déjà mentionné, la participation aux émissions équivaut à une promesse implicite ; c’est pour cette raison que le non respect des règles implique, dans le cas des invités, un non respect de cette promesse et provoque, en conséquence, une attitude réprobatrice du public.

Mais l’existence des multiples contraintes rend l’adéquation aux lois du spectacle difficile à réaliser ; on peut parler d’un *clash* entre les normes régissant le statut des invités et les lois du genre. Les deux mondes ou communautés ne sont donc pas facilement conciliables, comme l’avoue Eric Besson chez Ruquier :

(76) extrait 6

245 EB- [...] l’interrogation c’est toujours doit-on¹ les politiques² aller dans ce type d’émission¹ vous savez qu’on a une jurisprudence fluctuante² les uns les autres on se demande un¹ on sait que ça fait de l’audience² on peut bénéficier d’une grande audience² grâce au talent immense d’un certain nombre de vos contributeurs² et en même temps¹ on nous dit toujours est-ce vous les politiques vous êtes bien à votre place dans ce type d’émission¹ voilà² on hésite j’ai hésité et puis l’un de vos collaborateurs² particulièrement persuasif² m’a confié qu’il fallait que je

³¹⁴ La journaliste Sophie Davant ou bien le politique François Hollande, entre autres, ont refusé d’aller chez Laurent Ruquier :

« Certains invités politiques (Lionel Jospin [...]) confient avoir accepté l’invitation après avoir vu l’émission et constaté que l’on pouvait parler des sujets sérieux. D’autres s’étonnent sur le plateau (Cécile Dufлот [...]) d’avoir pu aborder davantage de thèmes que dans une émission politique radiophonique où elle a été interrogée récemment. » (Leroux & Riutort, 2012 : 53)

revienne[^] et je vais vous confesser que finalement tout ce qu'on fait['] parce que je vais partir dans dix secondes[\] je ne le regrette pas[']

Pour le ministre français, la tentative de conciliation des *double binds* semble être plutôt une réussite (« je vais vous confesser que finalement tout ce qu'on fait [...] je ne le regrette pas »).

Comme nous pouvons le constater, la présence des politiques dans ce genre de *talk-show* est motivée par un surplus de visibilité médiatique (« on peut bénéficier d'une grande audience ») qui se traduirait en termes de visée de persuasion et surtout de séduction des électeurs. Car, si dans le cadre des débats la visée de persuasion prime, dans *ONPC* il s'agit surtout de séduire le tiers à travers la gestion de doubles contraintes et le remplacement de « l'image austère du responsable politique par celle d'un homme sympathique et proche du peuple » (Fradin, 2008 : 53).

Dans *TLMP*, il est plutôt question d'accepter une exhibition télévisuelle du privé ainsi que la construction d'une identité personnelle (et moins d'une identité professionnelle). Ce brouillage des frontières publique et privée n'est pas toujours facile à concilier avec le statut des invités, cette difficulté étant plus ou moins visible au niveau discursif (voir *infra*) :

(76) extrait 14

- 154 A- alors là ça va oui[\] alors en quatre-vingt-huit vous perdez une fois de plus[^] vous quittez l'Elysée['] vous êtes un peu flippé vous vous laissez pas abattre[\] vous partez aux îles éoliennes avec votre famille['] en bateau[\] ça va[†]
- 155 JG- mais comment vous connaissez tout ça vous[†]

La question de l'homme politique, peu habitué à voir sa vie étalée devant les caméras, témoigne d'une certaine forme de malaise ou d'embarras face au dévoilement brutal du privé, conséquence de la « *peopolisation* » (voir Dakhli 2008) des politiques.

L'intégration des codes du divertissement peut être déduite aussi de la séquence d'ouverture de l'interview. Généralement l'animateur cherche à mettre à l'aise son invité souvent au moyen de l'humour. La réaction de l'invité à la séquence humoristique peut être révélatrice de sa performance actorielle et de sa capacité d'adaptation :

(77) extrait 4

- 11 A- (rire) c'est surtout pas gentil['] parce que celui qui dans ce fauteuil c'est- c'est Azouz Begag[^] c'est lui qui va payer alors[']
- [...]
- 15 C- non mais c'est pas ça[\] ce que j'ai dit [c'est que vous êtes pas objectif
- 16 AB- [attendez['] ne l'énerve pas s'il te plaît[\]
- (rires des invités)
- 17 AB- quand il aura fini avec moi tu reviendras sur lui[']
- (rires des invités)
- [...]
- 18 A- (pointant du doigt AB) non monsieur moi j' suis pas mouchard['] il y a pas que Cali[\] lui aussi il a dit qu'il vous aimait pas[']
- (rires des invités)
- 19 AB- ah mais no:::n arrête[']

Dès son entrée en scène, Azouz Begag « joue le jeu » intervenant constamment dans le conflit déclenché entre Cali et Eric Zemmour. Le tutoiement de l'animateur et de Cali et le recours à l'humour suggèrent chez l'invité une certaine aisance à se manifester dans des émissions de divertissement. Cherchant à gagner la sympathie du public, le politique surjoue son rôle provoquant au début de l'interview une rupture, provisoire du moins, avec son statut professionnel ; on a l'impression qu'Azouz Begag se transforme en humoriste réagissant aux interventions des autres participants (exemples (30) et (31)). L'invité affiche une image autre que celle d'homme politique, à l'instar de Jean Glavany (exemple (1)), ajoutant ainsi une nouvelle facette à son éthos préalable. Quand l'invité se plie aux règles du spectacle, le risque

inhérent est de devenir un « pitre » ; le fait de surjouer sa prestation ne serait pas forcément valorisant en raison d'un grand décalage avec son autre statut, celui d'homme politique.

Selon l'opinion des téléspectateurs, qui n'ont pas hésité à afficher leurs impressions sur la « toile », l'ancien ministre aurait été « en quête d'affection » et de « soutien du public qu'il rallie grâce à des propos évidents, des regards appuyés, des sourires, des colères ridicules, absurdes »³¹⁵. La performance actorielle de l'invité n'a pas été appréciée³¹⁶. Elle contrevient d'ailleurs aux attentes « locales », en d'autres termes aux attentes liées à la rubrique de débat où l'on s'attend à ce que les actants utilisent des procédés appropriés pour un conflit. Rappelons-nous que la liberté de manœuvre, en termes d'impolitesse, varie dans le cas des invités et dans le cas de l'animateur et des chroniqueurs. Les invités en général, et les hommes politiques en particulier, ne peuvent pas surjouer cet éthos d'« entertainer » sans risquer d'être sanctionné. L'excès et la démesure en matière d'impolitesse sont donc davantage blâmés dans le cas des élus que dans le cas de l'instance télévisuelle, car l'invité appartient à une communauté de pratique (celle des politiques) où ce type de comportement n'est pas ratifié.

La séquence de présentation de l'invité politique est, comme nous l'avons déjà mentionné, porteuse d'enjeux dans la construction de l'éthos. Une stratégie journalistique constante est d'invoquer la réputation ou une facette de l'éthos de l'interviewé. Ce qui nous intéresse est la façon dont ce dernier perçoit et reçoit l'attribution de l'éthos. Rama Yade, par exemple, cherche à valider l'image attribuée par l'animateur de l'émission *ONPC* (exemple (2)) ; l'animateur actualise l'image d'une femme politique réputée pour son « parler vrai », sollicitant ainsi l'actualisation de cette image. Si Rama Yade accepte l'éthos attribué, Michel Rocard, invité chez Ardisson, rejette le qualificatif de « grand marin » (exemple (43)) respectant ainsi la « loi des fleurs » (Kerbrat-Orecchioni 1992) ; cette fois-ci, le refus de l'image attribuée par l'animateur s'avère être valorisante pour la face de l'invité qui fait preuve de modestie³¹⁷ tout en évitant de se rabaisser (« je suis un tout petit marin »). En effet, la production des FFAs oblige le « recevant » de minorer ce « cadeau verbal » (c'est notre cas) ; dans le contexte de l'émission, rejeter ce type de compliments relève de la politesse, une politesse envers le locuteur lui-même pour ainsi dire.

En effet, la présence des invités dans l'émission et leurs interventions de la séquence d'ouverture nous offrent des premiers indices concernant leur performance communicationnelle qui peut, bien évidemment, fluctuer le long de l'échange ; toujours est-il que ces indices peuvent être révélateurs de leur capacité de s'adapter aux lois du genre.

Pratiquer l'humour et la dérision

Bien que les élites aient toujours été la cible privilégiée des procédés de dérision, dans ce genre d'émissions on rit des élites mais on rit aussi avec elles. Pratiquer l'humour et la dérision est, dans le cas des invités, signe de leur adaptation à l'espace du *talk-show*. Les invités politiques de Thierry Ardisson font partie des bons clients médiatiques sachant d'un

³¹⁵ Source : <http://leblogdedeborah.over-blog.com/article-22944213.html> (consulté le 06 avril 2013).

³¹⁶ Selon la plupart des spectateurs qui se sont exprimés sur le blog de l'émission *ONPC*, le portrait qui s'est dégagé de la prestation d'Azouz Begag aurait été celui d'un « pauvre pitre », d'un « guignol », etc. qui aurait participé, à côté de Cali (dont le comportement outrageant a suscité des critiques encore plus virulentes) à un « spectacle navrant » (source : http://forums.france2.fr/france2/On-n-est-pas-couche/begag-censeurs-ridicules-sujet_15515_9.htm, consulté le 06 avril 2013).

³¹⁷ Michel Rocard se trouve en présence d'un navigateur réputé, Yves Parlier : dans ce contexte, se faire passer pour un grand marin aurait sans doute nuit à son image.

côté réagir aux diverses formes de dérision et, de l'autre côté, répondre aux questions de l'animateur ou commenter avec humour ou auto-ironie légère :

(78) extrait 14

28 A- alors je vais vous poser des questions simples monsieur' (2'') il est où mon muvrini[†]

29 LB- (fort) il est où celui-là[†] (rire)
(rires des invités)

30 JG- pour l'instant c'est assez facile pour moi' il y a rien à faire[†]

(79) extrait 16

86 A- ah non non' là ça va c'était clair' ah non non on est pas contre la politique Michel' on est con [

87 LB- [les chieurs en fait[†]

88 MR-(rire) c'est une catégorie à laquelle j'essaie de ne pas appartenir' mais de temps en temps je suis con[†]

(80) extrait 16

177 A- (lisant le livre de MR) (rire) à Matignon il [François Mitterrand] ne faisait rien[†]

178 MR- ben c'est gentil ça[†]

179 A- oui sympa[†] (il lit) il était incapable de prendre une mesure' un tant soit peu impopulaire[†] et alors par rapport aux européennes' ce qu'il vous a reproché Mitterrand[†] il vous a mis Tapie dans les pattes pour les européennes[†] c' qui était pas faux' et lui il disait euh (il lit) il dit que je lui ai envoyé un missile[†] Tapie[†] c'est idiot' une pichenette[†] aurait pu l'abattre[†] en parlant de vous[†]

180 MR- c'est d'une amabilité délicieuse[†]

(81) extrait 15

35 A- [...] pourquoi vous avez pas de euh- vous vous coiffez comme moi en gros[†] pourquoi avoir la raie sur le côté et tout ça' pourquoi pas avoir une coiffure plus moderne[†] [

36 JMM- [vous préféreriez en brosse[†]

L'humour ludique (exemple (78)) et auto-dénigrant (exemples (79) et (81)), ainsi que l'ironie antiphastique (exemple (80)) jouent un rôle majeur dans la mise en scène de soi des invités. C'est peut-être la marque la plus importante de leur adaptation au climat de divertissement de *TLMP*, leur permettant d'afficher un éthos « humanisé » qui pourrait séduire plus que l'éthos sérieux imposé habituellement par leur statut. Allant plus loin, Jean-Marie Messier se livre à une véritable prestation humoristique qui convient parfaitement à la dimension ludique de l'émission :

(82) extrait 15

68 A- beaucoup d' colloques beaucoup d' séminaires' vous portez la bonne parole[†] on vous appelle Jean-Marie Messie' (.) ça c'est euh- vous le savez quand même[†] vous aimez bien quand même expliquer vos actes[†]

69 JMM- oui j'adore ça[†] d'ailleurs il y a toute petite histoire' sur la fusion qu'on vient de faire[†] pour expliquer c' que c'est qu'une fusion c'est pas toujours très simple hein[†] c'est le jour où j'arrive au paradis je suis accueilli par Saint Pierre' qui me dit vous êtes un type bien etc. il y a côté de moi Saint Thierry qui va vous accompagner à votre appart[†] [...] on ouvre la porte de l'appart' et la découvre plein de diables de flammes des gens torturés[†] je dis écoutez Saint Thierry[†] quand même' j'suis un mec bien j'ai essayé de faire des choses' j'ai droit au paradis[†] et il me dit[†] on vous a pas dit[†] on vient juste de fusionner avec le diable[†]

70 A- (rire) pas mal
(applaudissements)

La façon dont les invités jonglent avec les codes de l'émission, surtout avec les deux registres privilégiés (le sérieux et le ludique), a incontestablement un effet valorisant³¹⁸ pour leur face

³¹⁸ Cependant, insérer une séquence humoristique dans son discours ne vient pas sans risques puisque le public peut ne pas la reconnaître ou l'apprécier ; dans ce cas, nous pouvons dire que l'humour « échoue », la réaction (ou l'absence de réaction) du public et/ou des autres participants pouvant être, à cet égard, révélatrice.

puisqu'ils pratiquent une forme de discours qui sort du cadre rituel spécifique des débats ou des émissions politiques.

L'humour ludique et critique n'est pas employé seulement dans les échanges au caractère consensuel, mais aussi dans le cadre des conflits verbaux. Dans *ONPC*, l'humour et l'ironie deviennent des moyens de riposte et de défense appréciés en égale mesure, par le public. Pour Rama Yade, la dérision est une stratégie de représailles contre les attaques des chroniqueurs :

(83) extrait 9

303 EZ- c' que je veux dire' c' que je veux dire\
 304 A- (fort) ben dites-le'
 305 RY- (en regardant sa montre) ah oui parce que là euh

(84) extrait 9

349 RY- (rire) NON on ne change pas un sélectionneur' non mais écoutez [
 350 EN- [moi je pensais que vous
 parliez de Sarkozy moi' excusez-moi\
 (rires et applaudissements)
 351 A- c'est pas bien ça\
 352 EN- excusez-moi' j'ai eu un moment d'absence
 353 RY- monsieur Naulleau est en totale admiration de lui-même^[^] laissons-le à son
 narcissisme'
 (rires et applaudissements)

Le débat se fait à armes égales : si les deux co-animateurs ont employé la dérision et la raillerie, entre autres, pour attaquer la femme politique, cette fois-ci c'est son tour d'en user pour riposter. Comme d'habitude, le public de *ONPC* apprécie cette forme d'humour critique (exemple (84)). Eric Besson, poussé à bout par les interruptions constantes de Zemmour, recourt lui aussi à une forme d'humour :

(86) extrait 6

167 EB- laissez-moi [finir'
 168 EZ- [ils ne vous ont pas voté pour ça'
 [...] (EB se lève du fauteuil et se dirige vers EZ en lui pointant du doigt le fauteuil)
 172 EB- venez là' invitez-le là' je vais vous poser des questions\[^] en fait je pense que
 euh [
 172 A- [j'ai rêvé pendant des années\[^] de dire taisez-vous Elkabbach' maintenant je suis
 obligé de dire taisez-vous Zemmour'
 (rires des invités)
 173 EB- (réassis dans son fauteuil) non mais sincèrement' je crois que son fantasme c'est
 un jour d'être là
 174 EZ- mais j'ai déjà été là'
 175 EB- vous étiez là[^] je l'ai pas vu\
 176 EZ- ben oui' malheureusement\
 177 EB- et ça s'est bien passé[^]
 178 EZ- ça s'est TRÈS bien passé'
 179 EB- et qui aviez en face de vous[^]
 180 EZ- Naulleau'
 181 EB- ah' (.) c'est un vieux truc alors'
 (rires des invités)

Le comique verbal s'accompagne du comique de situation : le ministre invite le chroniqueur à prendre sa place (« venez là, invitez-le là, je vais vous poser des questions ») pour sanctionner la logorrhée de ce dernier (« laissez-moi parler », « je crois que son fantasme c'est un jour d'être là »). La séquence humoristique se prolonge, l'invité jouant le jeu jusqu'à la fin (« c'est un vieux truc alors ») et provoquant des rires généraux. L'extrait illustre parfaitement comment la norme du spectacle et ce besoin de se prêter à l'humour et à la dérision peuvent être conciliés avec le statut politique de l'invité, sans tomber dans l'humour surjoué (Azouz Begag) ou dans une rigidité excessive (Jacques Attali).

La « loi des fleurs » et la mise en scène de soi

Une des règles incontestables de la politesse est la maxime de modestie ou « la loi des fleurs », comme l'appelle Kerbrat-Orecchioni (1992), qui recommande d'éviter « l'auto-glorification », la transgression de cette règle pouvant amener à « une sanction sociale immédiate (rire ou réplique sarcastique, accusation de mégalomanie, etc.) » (*ibid.* : 186). Sauf que l'application de cette loi varie largement selon les types d'interactions verbales. Dans le contexte des émissions conversationnelles telles *ONPC* et *TLMP*, cette loi vient se heurter à un autre postulat idéologique, celui de « l'auto-affirmation » : ce genre de talk-show promeut cette « idéologie qui nous invite [...] à ne jamais cesser de nous 'manifester' » (Van Son, 2000 : 198). Peut-on faire son propre éloge (ou accepter l'éloge des autres) lorsque la politesse nous impose la modestie ? En effet, le code de la politesse et les normes du *talk-show* font rarement bon ménage ; cependant une voie de compromis peut être mise en place³¹⁹. Les invités recourent ainsi à des stratégies de « 'down-grading' »³²⁰ telle la litote (voir aussi l'exemple (44)) :

(86) extrait 15

43 A- ouais\ alors vous êtes un grand patron\ euh mais en même temps [
44 JMM- [pas très grand'

(87) extrait 14

4 A- alors vous préférez qu'on vous appelle Johnny ou monsieur le ministre †
5 JG- Johnny
6 A- Johnny\ c'est sympa\ déjà c'est cool\
8 JG- ça m'arrive aussi\

ou bien à l'expression du désaccord :

(88) extrait 16

9 A- vous êtes l'inventeur de la deuxième gauche\ c'est quoi la deuxième gauche†
10 MR- (.) ô no:n j' suis pas l'inventeur de la deuxième gauche\ (.) l'inventeur de la deuxième gauche c'est un homme nommé Jean Jaurès\ c'est séculaire ce truc\ [...]

(89) extrait 16

128 A- après euh\ vous fondez\ enfin on va pas faire toute l'histoire\ vous vous trouvez à la tête de PSU\ [
129 MR- [c'est pas moi qui le fonde\ c'est la génération précédente\ mais je deviens le patron euh:::\ huit ans après la fondation\

Bien que l' « auto-glorification » semble être « de règle » pour les hommes politiques (*ibid.*), Michel Rocard recourt constamment à des procédés qui neutralisent les effets des actes flatteurs³²¹ formulés par l'animateur. La même stratégie est empruntée par Rama Yade :

(90) extrait 9

7 A- c'est-à-dire la Rama Yade qui dit ce qu'elle pense\ la Rama Yade anti-langue de bois\ la Rama Yade qui\ (.) de temps en temps\ se fait taper sur les doigts\ parce qu'elle dit pas ce que l'UMP attend\ 'fin voilà\ est-ce que je vais avoir la vraie Rama Yade\ ce soir\
8 RY- écoutez\ je suis venue sans éléments de langage\ donc euh moi-même\ d'habitude d'ailleurs\ on me donne pas vraiment d'éléments de langage\ c'est peut-être pour ça que (.) euh (rire) je dis c' que je pense\

³¹⁹ « Mais l'essentiel est qu'elles soient suffisamment souples pour que les situations de double contrainte dans lesquelles elles nous plongent ne soient pas sans issue ». (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 288)

³²⁰ Voir *ibid.* : 187.

³²¹ Comme le note Kerbrat-Orecchioni (1992 : 300), « l'auto-critique appelle le compliment, et le compliment l'auto-critique » ; dans le même ordre d'idées, « l'auto-compliment suscite le sarcasme, et la critique, un réflexe d'auto-défense ».

L'invitée refute indirectement le portrait valorisant de l'animateur (« la Rama Yade qu'on aime »³²², « la Rama Yade anti-langue de bois », ...) suggérant que ce que son interlocuteur trouve d'exceptionnel³²³ n'est qu'un trait de sa personnalité normal (« moi-même d'habitude [...] je dis c' que je pense »), alliant ainsi « célébrité » et « ordinaire »³²⁴. Le refus de l'« auto-glorification » n'implique pas forcément l'autodénigrement : par « ricochet », faire preuve de modestie devient valorisant pour la face du locuteur³²⁵.

La même « loi des fleurs » est appliquée lorsque les invités font preuve d'autodérision ou de remise en question (exemple (4)) :

(91) extrait 16

59 A- non non j'avance hein/ moi je fais le pitch/ au lycée vous découvrez que vous talents mathématiques sont pas à la hauteur de la tradition familiale/ [

60 MR- [on peut dire nuls

(92) extrait 9

27 EZ- non mais vous n'écoutez pas c' qu'on dit\ on est d'accord avec vous/ ils sont à bout de souffle\ mais c'est encore pire/ parce que vous avez pas réussi à battre des gens à bout de souffle/

28 RY- oui/ parce qu'on a pas réussi à convaincre/ c'est vrai [...]

Le fait d'admettre ses échecs ou ses défaites est, *a priori*, une impolitesse envers le locuteur lui-même, surtout dans un contexte qui lui impose de se mettre constamment en valeur ; en effet, tout comportement autodégradant (de type autocritique ou excuse) est, *a priori*, menaçant pour la face de celui qui les accomplit (voir Kerbrat-Orecchioni 1992). Cependant, nous estimons que ces actes, jugés auto-dénigrants, peuvent fonctionner dans ce contexte comme des actes gratifiants. La sincérité des invités ainsi que leur capacité de reconnaître leurs « faiblesses » peuvent en réalité séduire l'auditoire en quête du « parler vrai » et de l'authenticité. Cette capacité de se remettre en question, de faire appel au registre de l'autodérision, ainsi que l'acceptation des échecs en termes de jeu politique, doivent pourtant rester entre certaines limites sans porter atteinte à la dignité du locuteur et sans basculer dans une modestie excessive, dans une tentative d'« autoflagellation »³²⁶ comme le soulignait Rama Yade.

Nous voyons donc qu'un bon client médiatique doit savoir concilier les exigences contradictoires de la politesse avec celles de la politique et de la célébrité. Allant plus loin, nous dirions même qu'un renversement de valeurs s'effectue au niveau du système de la politesse puisque ce qui est (auto) dénigrant peut devenir gratifiant (à l'instar des

³²² Exemple (2).

³²³ En effet, le « parler vrai » et l'abandon de la « langue de bois » semblent être plutôt l'exception parmi les politiques.

³²⁴ Cf. Le Foulgoc, 2010 : 36.

³²⁵ Bien évidemment, la sincérité de la performance actorielle peut être mise en cause puisque l'on ne peut pas véritablement savoir si l'on a affaire à une fausse modestie ou à une modestie sincère. Le cas de Jean-Marie Messier est, à cet égard, révélateur. La mise en scène de soi de l'invité lors de son passage chez Ardisson — il « est décrit/se décrit comme un champion du 'parler vrai', revendique une part de l'héritage de Mai 68, s'enorgueillit de faire jouer une entreprise française parmi les plus grandes, écarte toute idée de *golden parachute* en cas d'échec » (Neveu, 2003a : 121) —, a été démentie par les condamnations judiciaires de l'invité qui ont suivies quelques années après la diffusion de l'émission. Cela dit, rendre compte de la sincérité/fausseté des représentations des invités ne constitue point notre objectif...

³²⁶ Extrait 9 :

132 EN- oui mais je veux dire que ce genre de petit truc/ selon vous\ [c'est un compliment/ je trouve ça décevant

133 RY- [non mais je confirme/- non mais attendez/ je- euh qu'est-ce que vous voulez/ quand même\ je vais pas m'autoflageller devant vous monsieur/

« précautions » prises lors de la réception des actes flatteurs) et *vice versa* (l'auto-éloge serait sans doute mal vu, du moins dans la perspective du public).

Habilité et difficulté de gestion des doubles contraintes

Dans ce genre de programme télévisé les invités doivent savoir comment répondre aux questions posées au cours de l'interview ; ils doivent éviter les pièges sans pour autant refuser de fournir des réponses y compris aux questions indiscretes (exemple (65)) ou embarrassantes :

(93) extrait 16

- 161 A- vous démissionnez quand Mitterrand instaure la proportionnelle' parce que vous dites c'est un boulevard pour Jean-Marie Le Pen[^]
- 162 MR- oui\ c'était vrai'
- 163 A- mais ça l'arrangeait Mitterrand de faire un boulevard' Le Pen\ ça lui permettait de couper la droite en deux'
- 164 MR- oui mais ça arrangeait pas l'idée que je me fais de l'honneur en politique' [...]
- 167 A- vous êtes pas tordu à ce point-là vous[†] (.) l'idée de faire monter Le Pen pour casser la droite [
- 168 MR- [non c'est pas une affaire d'être tordu ou pas tordu[^] c'est l'affaire de savoir si on croit à des choses' et de penser si la dignité et l'honneur sont des valeurs avec lesquelles on a quelques relations[^]
- 169 A- vous avez trop de dignité trop d'honneur pour être président de la république finalement[†]
(silence 3'')
- 170 MR- vous êtes méchant vous' il doit être possible de penser euh' j' sais pas moi\ à un Clémenceau à un Briand hein' il y a des gens honorables' puis Charles de Gaulle tout de même\ (.) euh il est pas nécessaire de se déshonorer pour être président de la république

(94) extrait 16

- 191 A- ouais\ en parlant d'avouer là' vous pensez que Chirac devrait aller voir le juge Halphen vous[†]
- 192 MR- (.) ô c'est compliqué ça'
- 193 A- ben pas tellement\ il est convoqué par un juge'
- 194 MR- (.) j' suis pas assez juriste' ni assez informé du truc\ pour savoir si ce juge n'a pas un PETIT PEU ou trop pensé ses fonctions\ (.) euh c'est quand même' QUEL QUE soit l'homme\ un peu important que le président de la république d'un grand pays continue à être respecté' et par conséquent il faut faire attention à ce qu'on fait il faut être sûr de soi⁴ et un témoin' un TÉMOIN c'est un témoin' c'est pas un ACCUSÉ⁴ mais tout de même il est gravissime d'y aller sans certitude\ je ne peux pas répondre' parce que je n'en sais pas assez\ [...]

Michel Rocard est un des invités qui réussit de faire preuve de tact malgré les questions et les insinuations blessantes de l'animatrice³²⁷ (« vous êtes pas tordu à ce point-là », « vous avez trop de dignité trop d'honneur pour être président de la république »). Excepté une brève hésitation qui prend la forme d'un commentaire (« vous êtes méchant vous »), l'invité arrive à déjouer les pièges de son interlocuteur tout en respectant le contrat de communication de l'émission qui l'oblige à répondre aux questions posées. En outre, les réponses données l'aident à se construire un éthos d'homme politique qui se conduit selon des valeurs « saines » (« c'est l'affaire de savoir si on croit à des choses et de penser si la dignité et l'honneur sont des valeurs avec lesquelles on a quelques relations ») et qui éprouve un profond respect pour les autres politiques (« il y a des gens honorables », « il est pas nécessaire de se déshonorer pour être président de la république », « le président de la république d'un grand pays continue à être respecté »). Avec la même diplomatie et la même prudence dont il fait preuve lorsqu'il met en scène son image, il contourne la question de l'animatrice sur les affaires judiciaires de Jacques Chirac ; il invoque un manque de connaissance du domaine juridique

³²⁷ Nous avons souligné les questions embarrassantes de l'animatrice et mis en italiques les réactions de l'invité.

(« j' suis pas assez juriste ni assez informé du truc », « je ne peux pas répondre parce que je n'en sais pas assez ») protégeant ainsi non seulement sa face mais aussi celle de l'ancien président.

Commenter les polémiques et les scandales médiatiques n'est pas une mince affaire non plus. Eric Besson et Jean-Marie Messier s'en sortent pourtant honorablement :

(95) extrait 6

230 A- on sait qu'il y a eu une de polémique entre vous et Stéphane Guillon¹ la caricature¹ le droit à la caricature¹ jusqu'où peut aller l'humour¹ [...]

234 A- mais avec Stéphane Guillon il y a des moyens de réconciliation entre lui et vous¹

235 EB- j'ai- j'ai noté une chose¹ que la rancune est une plante qu'il faut arroser régulièrement¹ je croyais que c'était une fleur du désert et alors j'arrose pas assez régulièrement mes rancunes¹ euh au bout de quelques semaines elles s'étiolent elles tombent¹ et ma rancune envers Stéphane Guillon¹ elle est déjà morte¹

(96) extrait 15

82 A- oui *Les guignols*¹ justement nous allons en parler¹ c'est eux qui ont trouvé le titre du livre *J6m.com*¹ mais vous savez c' qu'ils disent quand même¹ (.) ça c' qu'on fait à la télé¹ mais entre nous on l'appelle gros cul¹

[...]

85 JMM- ben il s'agit pas de les ramener à être gentils hein¹ le principal c'est qu'ils soient toujours drôles et impertinents¹

Le ministre français choisit la métaphore afin de spectaculariser sa parole (« la rancune est une plante qu'il faut arroser régulièrement ») tandis que l'invité d'Ardisson accepte sereinement la critique et la caricature qui ne vise plus son statut mais sa personne (« il s'agit pas de les ramener à être gentils hein le principal c'est qu'ils soient toujours drôles et impertinents »³²⁸).

Afin de projeter une bonne image, les invités doivent aussi admettre leurs défaites, surtout lorsqu'ils y sont directement confrontés, tel le cas de Jean Glavany :

(97) extrait 14

150 A- ouais¹ bon alors là vous êtes au courant de tout¹ évidemment vous êtes un proche collaborateur de Mitterrand¹ alors commencez par Mazarine¹ euh la fille cachée du président de la république¹ euh les voyages¹ les coups tordus¹ mais en quatre-vingt huit¹ vous avez eu beaucoup d'échecs électoraux vous avant d'être député hein¹ vous avez beaucoup ramé pour être élu vous¹

151 JG- oui c'était ma chance en politique¹ j'ai commencé par perdre¹ (.) plusieurs fois¹ et puis après j'ai fini par- et puis j'ai finalement compris

L'intervention de l'animateur, de par son caractère direct et l'emploi des procédés aggravants — la répétition (« vous avez eu beaucoup d'échecs électoraux », « vous avez beaucoup ramé »), l'hyperbolisation (« beaucoup ») — est essentiellement blessante pour l'invité qui réussit cependant à retourner l'orientation argumentative du FTA en sa faveur (« j'ai commencé par perdre plusieurs fois et puis [...] j'ai finalement compris »). Jean Glavany fait preuve non seulement de tact mais aussi d'une certaine ruse ou habileté rhétorique qui lui permet de sauver sa face.

En vérité, dans le contexte des *talk-shows*, les élites ont tout intérêt à ne pas se montrer indignées ou blessées lorsque leur éthos est attaqué ou mis en cause, qu'il s'agisse de l'éthos professionnel ou personnel ; accepter toutes ces attaques, c'est se conformer aux règles de l'émission et respecter la promesse implicite faite en amont même de leur participation aux *talk-shows*.

³²⁸ L'impolitesse des *Guignols* est neutralisée (à l'instar de celle de Laurent Baffie) de par les traits spécifiques du genre qui se fondent sur les attaques de faces, la critique et la dérision. L'impolitesse neutralisée est donc tolérée par les cibles : elle n'est pas forcément dangereuse pour la cible puisqu'elle n'est pas prise au sérieux.

Le travail de conciliation des multiples contraintes imposées par le contexte des interviews n'est pas toujours réalisé de façon harmonieuse. Certains marqueurs verbaux et non-verbaux témoignent parfois de la difficulté des invités de « performer » lors des séquences déstabilisantes. À ce titre, un premier indice serait la densité des marques d'hésitation :

(98) extrait 16

28 A- non/ mais ça vous a empêché d'être président de la république/ quand même\
(silence 2'')

29 MR- j'en avais assez fait pour m'arrêter avant[†] pas mal/ oui

80 A- alors c'est vrai que quand on vous soupçonne d'être un socialiste de droite/ quand on voit d'où vous venez euh (.) c'est pas si simple que ça quoi/
(silence 3'')

81 MR- là ça va être compliqué/

185 A- oui\[†] il avait la culture d'un honnête homme/ mais le comportement d'un homme pas honnête peut-être\[†] (rire) bien alors/ je vais vous poser une question très sérieuse\[†] à votre avis/ François Mitterrand est-ce que c'est un socialiste/ ou un vichyste déguisé en socialiste pour prendre le pouvoir[†]
(silence 3'')

186 MR- c'est une question trop brutalement formulée

Ces pauses intra-tour, dont la longueur dépasse celle des pauses habituelles, accompagnent souvent les (méta)commentaires évaluant la difficulté de la question adressée par l'animateur (« c'est une question trop brutalement formulée », « là ça va être compliqué »). D'autres indices peuvent trahir une difficulté de mise en mots ou le malaise du locuteur :

(99) extrait 9

113 A- maintenant vous êtes cornérisée depuis que vous êtes secrétaire d'état aux sports[†]

114 RY- hm::: oui peut-être\[†]

(100) extrait 2

158 A- c'est qu'avec Jospin vous avez quand même une différence/ c'est le devoir- ce que lui il appelle le devoir d'inventaire/[†] il prend l'époque mitterrandienne/ et dit je fais un devoir d'inventaire/ vous dites que c'est une formule de notaire\[†] mais c'est vrai que quand on fait un devoir d'inventaire/ je vais pas vous accabler enfin parce que de toute façon euh Mitterrand est mort\[†] c'est vrai quand on prend la liste quand même des casseroles/ il y a Mazarine/ qui a été quand même élevée aux frais de l'état pendant des années/ [

159 JG- [comment ça l'état[†] élevée aux frais de l'état ça veut dire quoi ça[†] enfin on vous a demandé aux frais de qui ont été élevés vos enfants[†]

(101) extrait 9

161 EN- alors est-ce que vous êtes déçue de ne pas avoir purgé votre exclusion temporaire[†] et de revenir dans l'équipe/ [voilà la question que je vous pose

162 RY- [non mais sortez de votre rôle de- de saltimbanque officiel/
et soyez sérieux/
(rires et applaudissements)

(102) extrait 14

56 A- alors combien de tests de dépistage fait-on par jour en France[†]

57 JG- euh::: pour l'instant euh on en a fait vingt mille euh en six mois/ donc euh vous faites le rapport\[†] euh vingt-cinq mille[†] et on va passer à vingt mille par semaine/
donc on monte en régime\[†]

Les glissements thématiques (exemples (100), (102)), le nombre impressionnant d'émissions de « euh », « hm »³²⁹, etc. — souvent prolongés — qui ont une fonction de remplissage, la

³²⁹ Ces « petits mots », ou « particules énonciatives » sont présents massivement dans le discours des invités. Leur caractère sémantiquement flou et leur polyvalence ont été déjà soulignés par la plupart des descripteurs. Ils représentent une des caractéristiques de l'oral et on les a souvent catalogués de « parasites » qui ne devraient pas trouver leur place dans un discours idéal. Pourtant, ils peuvent remplir des rôles qui ne sont point négligeables au

pause intra-tour (appelée par Barrier (2006) période de « latence cognitive »), les faux départs (exemple (101)), produisent un effet d'improvisation, que l'hésitation soit feinte ou réelle. En termes de performance actorielle, tous ces « procédés de remplissage » (*ibid.*) marquent une difficulté d'expression ou de gestion des menaces de faces contenues dans les interventions des (co-)animateurs, une difficulté de suivre les aléas de l'échange ainsi qu'une technique pour gagner le temps nécessaire pour une (re)formulation des idées.

Le geste « ultime » témoignant d'une impossibilité ou bien d'un refus d'accepter le traitement infligé est le départ du plateau ; Jacques Attali y recourt après avoir manifesté une attitude rigide, voire impolie, lors du débat avec Eric Naulleau :

(103) extrait 3

57 EN- j'en ai lu l'essentiel' j'ai pas lu de a à z je vous ai dit\
 58 JA- non vous avez pas lu' je veux tout ou rien'
 59 EN- ah si'
 60 JA- rien'
 61 EN- ah si'
 62 JA- non Naulleau vous êtes stupide' [vous avez rien lu
 63 EN- (rire) [ah ça c'est possible'
 (huées du public)

L'attaque *ad hominem* lancée par l'invité (« Naulleau vous êtes stupide, vous avez rien lu ») lui vaut les huées du public. Jacques Attali semble ne pas être disposé à accepter la critique des chroniqueurs, faisant preuve de la même intolérance vis-à-vis des remarques de l'animateur :

(104) extrait 3

70 A- je suis d'accord avec vous' vous n'êtes pas entièrement' SATISFAIT on va dire\
 vous avez pas été très suivi' dans votre approche
 71 JA- non (.) 'fin vous dites n'importe quoi' je pense que je vais m'en aller là
 72 EZ- non ça c'est pas vrai'
 73 JA- ça a aucun intérêt'
 74 A- ah ouais[†]
 75 JA- ben oui' je m'ennuie' et je m'en vais\
 (.) franchement ce rapport' trois cents
 seize propositions\
 deux cent dix-sept sont déjà appliquées' [le reste sont en
 discussion
 76 EZ- [il a raison
 77 JA- maintenant je m'en vais\
 bonsoir'
 (huées du public, JA sort du plateau)

Malgré les diverses précautions locutoires de l'animateur relevant tant de la politesse positive (« *je suis d'accord avec vous* ») que négative (« vous n'êtes pas *entièrement* satisfait », « *on va dire* »), l'invité interprète son intervention comme une offense et réagit violemment (« vous dites n'importe quoi », « je vais m'en aller »). Sa réaction est d'autant plus difficile à comprendre et à tolérer que les interventions des chroniqueurs et de l'animateur étaient apolies. Comme la force de l'attaque peut être minorée dans la perspective des chroniqueurs, et exacerbée selon le point de vue de la soi disant cible (la critique fondée sur la lecture partielle de ses travaux prend, pour l'invité, les dimensions d'une offense), la perspective d'un troisième participant est à prendre en compte ; la réaction du public (les huées) indiquerait que, cette fois-ci, c'est l'invité qui adopte un comportement inadéquat.

En termes de politesse, l'invité se montre excessivement impoli envers ses interlocuteurs directs et envers l'auditoire. La façon dont la politesse et l'impolitesse se définissent en rapport avec le contrat de l'émission et, par conséquent, en rapport avec les

niveau des pauses intra-tours, de l'indice d'écoute et même au niveau de la structuration du discours (raison pour laquelle on les appelle aussi « marqueurs de structuration »).

attentes qui y sont liées, est plus visible dans le cas de Jacques Attali. La mise en parallèle du comportement de l'invité avec celui de Caroline Fourest, invitée, elle-aussi, chez Ruquier pour parler de son livre³³⁰, s'est avérée révélatrice à cet égard. La journaliste française aura un comportement particulièrement agressif afin de pouvoir tenir tête aux deux chroniqueurs qui, de leur côté, s'acharnent dans une tentative de démolition. Néanmoins, le critère de la réception³³¹ (applaudissements du public, coalitions provisoires avec l'animateur ou avec d'autres invités) nous montre que les stratégies discursives de l'invitée ne sont pas perçues comme véritablement impolies ; ou bien, si elles sont impolies, elles restent dans le cadre de l'a-politesse en raison de leur fonction réactive, d'auto-défense puisque la cible jouit d'un droit de représailles tant que son impolitesse ou sa violence reste modérée et appropriée. L'agressivité de Caroline Fourest reste donc conforme aux attentes liées à l'échange en question (la rencontre entre la journaliste et les co-animateurs de Ruquier a toutes les chances de tourner dans une guerre verbale) et, en vertu de cette adéquation, sa performance ne semble plus ou semble moins impolie. La situation change dans le cas du départ de Jacques Attali ; trois éléments essentiels rendent son geste impoli :

- a). il ne satisfait pas aux attentes spectatoriennes qui incluent, entre autres, sa présence sur le plateau de *ONPC* jusqu'à la fin de son interview ;
- b). le non respect du pacte tacite préalablement conclu et donc la non-conformité aux normes de l'émission ;
- c). enfin, le fait que son départ ne peut pas être justifié par le cotexte — on ne peut pas parler en toute rigueur d'une impolitesse excessive des chroniqueurs qui légitimerait ce départ (impolitesse qui est, en revanche, présente dans la rencontre avec Caroline Fourest).

Pour résumer : le comportement (verbal et non-verbal) de Jacques Attali est moins violent ou agressif, mais semble plus impoli (son impolitesse étant non ratifiée et non légitime), tandis que le comportement de Caroline Fourest est visiblement plus agressif mais semble moins impoli³³² en vertu des critères du cotexte, de la réception et de la perception d'impolitesse, etc. (nous parlons dans son cas d'une violence langagière ratifiée, a-polie).

Ces correspondances entre le système de la politesse et le cadre normatif mettent en lumière deux aspects qui, à nos yeux, méritent d'être (encore une fois) soulignés : premièrement, l'idée que l'impolitesse ne suppose pas forcément l'emploi des formules conventionnellement polies ou impolies. Secondairement, le fait qu'une mauvaise gestion de ce qui est interprété comme une offense (les avis sont partagés car, selon les chroniqueurs, ne pas lire en entier l'ouvrage de l'invité n'a rien d'insultant), s'avère être dévalorisant pour la face de Jacques Attali. Cela semble attirer la désapprobation des spectateurs qui s'attendent à ce que tous les locuteurs s'impliquent dans l'échange et « jouent le jeu » jusqu'à la fin.

1.3.3 Conclusion

L'interaction des lois du *talk-show* avec le code de la politesse en général, et celui imposé par le statut professionnel des élites en particulier, a déclenché de nombreuses constructions et négociations identitaires qui se sont réalisées de façon plus ou moins sinieuse. Les invités ont été amenés à gérer la mise en scène de soi et à alterner les différentes doses de politesse et d'impolitesse dictées par le contrat des émissions. Ce contrat leur impose de faire coexister leur éthos professionnel ou public avec celui de bon client pour les

³³⁰ Nous analyserons le passage de Caroline Fourest dans *ONPC* dans la partie III, chapitre 3.

³³¹ Voir *supra*.

³³² *Ibid.*

talk-shows (d' "entertainer"³³³) et de concilier la « logique démocratique » (Charaudeau 2005) — qui régit leur rôle d'informateurs —, avec celle de « séduction commerciale » — qui les aide à « fidéliser » le public.

Nous avons vu que la performance communicationnelle des invités travail implique des risques inhérents pour leur image. Le « péril » vient de multiples sources :

- la suspension provisoire de certains codes de la politesse. En effet, les invités doivent intérioriser de nouvelles normes en termes de politesse et d'impolitesse dont la nécessité de se montrer « un peu » impoli, de pratiquer l'humour et la dérision. Le risque d'intégrer les codes du divertissement consiste dans une banalisation, une dénaturation de la parole d'expertise ou politique qui pourrait être, en somme, dévalorisante pour les invités. C'est d'ailleurs ce qui risque d'arriver dans le cas de *TLMP*, où, comme nous l'avons déjà évoqué, on assiste à un rapport nouveau aux élites. Tout en voulant prouver au public l'intégration du code du spectacle télévisuel, les invités risqueraient de dégrader leur propre image en poussant trop loin l'éthos d' "entertainer". Les attentes du public vis-à-vis de élites ne sont pas les mêmes que celles liées au comportement de l'instance télévisuelle. Si on n'est point surpris lorsque Laurent Baffie fait le « clown », on n'accepte pas avec la même facilité une attitude similaire de la part des élus politiques ; dans le cas où l'invité n'agit pas conformément à son statut professionnel, sa performance actorielle dans le *talk-show* risque de connaître des ratés...
- la construction de l'éthos passe par la gestion des doubles contraintes. Les concilier serait la garantie du succès en termes médiatiques puisque les participants se montreraient sous un autre jour devant le public. Cette promesse de conciliation se fait en réalité en amont de l'interview, puisqu'elle est comprise dans l'acceptation de participer au *talk-show*. Il s'agit donc, pour les invités, de chercher à respecter cette promesse.
- le statut professionnel des participants se trouve toujours en contradiction avec les normes du divertissement. Comme nous l'avons remarqué, certains réussissent à s'adapter à la dimension ludique de l'émission, à se livrer à la pratique de l'humour et de la dérision, faisant ainsi preuve de qualités télégéniques et de capacité de métamorphose, sans pour autant produire un décalage important par rapport à leur éthos professionnel. Le risque à ce niveau est de tomber dans l'un ou l'autre des deux extrêmes : surjouer le rôle de *performer* demandé par le contrat de l'émission (Azouz Begag) ou bien refuser de respecter ce contrat, en rejetant non seulement toute forme d'humour mais aussi toute forme de critique ou de remise en cause (Jacques Attali).
- réussir à se mettre en valeur tout en respectant la « loi des fleurs » revient à trouver l'équilibre fragile entre le refus de l'éloge et l'autodénigrement. Généralement les invités réussissent à trouver la bonne voie de compromis entre les deux systèmes de normes, manifestant une modestie « modérée » par le biais de différentes stratégies de "down-grading".
- répondre aux questions gênantes, déjouer les pièges de l'animateur, réagir à divers « tests » (questionnaires, jeux) ainsi que suivre les étapes du jeu auquel il est convié à participer, c'est, pour l'interviewé, faire preuve d'habileté dans la gestion des injonctions contradictoires.

Tous les aspects que nous venons d'inventorier contribuent à un processus de désacralisation au cours duquel les invités cherchent à correspondre au profil idéal du bon client médiatique. Ce profil désigne l'invité « qui accepte d'intervenir sur les problèmes que

³³³ Cf. Turbide 2012.

les professionnels des médias définissent comme importants », qui, de plus, le fait « brièvement, avec émotion ou humour, en valorisant l'expérience, en évitant les longues tirades et les idées abstraites » (Neveu, 2003a : 123-124). Au niveau du système de la politesse, serait un bon client l'invité qui sait « jongler » avec les différentes pratiques que l'on attend de lui, qui est (un peu) impoli ou impertinent, quand il le faut, sans pour autant basculer dans la violence excessive ou la grossièreté. Peut-être que les invités des émissions analysées sont loin de ce profil idéal, mais la plupart d'entre eux incarnent néanmoins le profil du bon invité dans nos *talk-shows*...

Certes, la participation des élites dans *TLMP* et *ONPC* comporte une forte dose de mise en danger des invités. C'est pourquoi tout invité ne serait peut-être pas disposé à renoncer au code habituel de la politesse ; sont donc invités dans le plateau des émissions les participants susceptibles d'accepter se prêter à ce jeu. Cela dit, les interactions des *talk-shows* pourraient aussi être vues comme un exercice de « célébration mutuelle » (Leroux 1993) dans le sens où elles permettent tant aux animateurs qu'aux invités d'atteindre leurs objectifs : se mettre en valeur et faire émerger le spectacle, dans le cas des premiers, montrer une facette plus « humaine » de leur personnalité, mettre en avant leurs qualités télégéniques et dispenser leur message à un auditoire généralement peu attiré par les débats (ou les émissions politiques), pour ces derniers.

1.4 Bilan

Dans le présent chapitre, nous avons analysé les liens que les *talk-shows* « pionniers » *TLMP* et *ONPC* entretiennent avec la parole d'expertise en général, et la parole politique, en particulier. Ce sont des liens souvent contradictoires par rapport aux relations habituellement tissés entre les élites et les médias, des liens où sont alliés discours sérieux et railleur, sujet politiques et récit de vie, dans une confusion générique qui impose aux invités de suivre les aléas plus ou moins imprévus de l'échange. Le traitement proposé aux élites est, du moins, insolite : leurs identités sont brouillées et reconstruites dans l'interaction puisque les éthos pré-discursifs sont remis en questions, voire invalidés, et des nouvelles facettes (éthos personnel) des invitées sont dévoilées ou affichées par eux-mêmes.

Contraints à gérer l'hétérogénéité générique et le conflit entre les deux systèmes d'attentes — celles liées au contrat d'une émission qui privilégie le spectacle, ainsi que celles de leur statut institutionnel, qui les incite à ne pas rompre avec leur rôle habituel —, les invités se sont livrés à des mises en scène de soi conformes au cadre des *talk-shows*. En d'autres termes, ils ont accepté et pratiqué, à leur tour, les doses d'impolitesse régies par le contrat de l'émission : l'humour, la dérision et la raillerie, le relâchement de la parole et une familiarité excessive, le dévoilement et la mise en valeur de soi, etc. sont devenus les « nouvelles » normes auxquelles les invités, plus ou moins « victimes » de la mise en scène télévisuelle, ont dû s'adapter. Quittant les « grands rendez-vous politiques », ils ont embrassé la nouvelle logique qui est celle du divertissement et selon laquelle le « spectacle est roi ».

En effet, l'intégration des règles du divertissement a impliqué l'abandon ou la suspension de la politesse, tant dans le cas de l'instance télévisuelle (animateurs et chroniqueurs) dont l'impolitesse était dictée par son rôle, que dans le cas des élites, pour qui la pratique de l'impolitesse était une garantie de succès médiatique et de séduction des masses. La participation des élites à ce genre d'émissions conversationnelles a provoqué une double « mutation » (ou en a été le résultat ?...) : une transformation des valeurs de la bienséance et de la politesse, comme au temps des carnivals où on pratiquait certains rituels « désacralisants » (dérision, critique et contestation, usage du prénom, tutoiement,

dévoilement du privé...) ; enfin, une inversion des rapports de force et un nivellement des identités — le pouvoir et l'expertise des invités étant constamment mis en cause, voire niés. En dehors des spécificités génériques qui rapprochent les deux émissions, il y a beaucoup d'aspects qui les différencient. Nous essayerons de rendre compte de ces distinctions tout en récapitulant les principaux procédés de traitement des élites qui se dégagent de notre analyse :

1. Le degré de menace pour la face des invités est étroitement lié aux principaux ressorts du spectacle : la mise en cause des élites, pour *ONPC*, et la carnavalisation ou la désacralisation pour *TLMP*. Dans l'émission de Ruquier, le degré de mise en danger des invités est moindre puisque le format du *talk-show* fait coexister la visée d'information et le principe du sérieux, avec la visée de séduction et, corrélativement, une dimension ludique. Les deux chroniqueurs, Zemmour et Naulleau, prennent la parole d'expertise au sérieux : ils débattent et polémiquent avec les invités essayant de les « démasquer » en les mettant face à leurs contradictions. Ce format donne lieu parfois à des échanges violents et spectaculaires³³⁴ mais qui ne sont pas, habituellement, très impolis (contrairement à ceux de *TLMP*, où le traitement est totalement différent), car certains rituels de politesse (salutation, termes d'adresse, gestion de la parole, etc.) ainsi que les frontières entre le public et le privé sont (relativement) respectés. Dans *ONPC*, les invités bénéficient d'un traitement « de faveur » par rapport à *TLMP* où l'univers d'expertise et l'univers politique sont désacralisés.

Cette désacralisation implique une certaine banalisation de la parole politique, l'insolence, et le dévoilement de soi, la dérision et les attaques : voici les éléments clés de *TLMP* où tant l'animateur que le co-animateur remplissent des rôles de « cancre provocateurs »³³⁵. Cela dit, la mise en danger est plus importante ici que dans *ONPC* où l'animateur arbitre et modère l'échange tandis que ses chroniqueurs, hormis la figure de déstabilisateurs, incarnent aussi celle de critiques et de débatteurs. La mise en danger a donc une double source dans *TLMP*.

2. La gestion conversationnelle est un (autre) point essentiel qui divise les deux émissions. Si dans le premier, nous avons noté un certain respect des normes interlocutives, dans le second le mot d'ordre est un « libéralisme » exaspérant qui accorde aux participants un droit permanent et institutionnalisé d'intervention. Cela se traduit par des prises de parole aléatoires, des détournements et des glissements thématiques déstabilisants et surtout par des ruptures du cadrage sérieux à travers les commentaires provocateurs et impertinents du co-animateur, Laurent Baffie. L'espace du *talk-show* s'apparente, de ce point de vue, à un domaine « sans foi ni loi », où la seule norme qui gouverne est l'abolition des règles habituelles normatives.

3. Les cibles et les thèmes de prédilection : les deux émissions privilégient la production des FTAs proférés à l'adresse des invités. Mais, si les chroniqueurs de Laurent Ruquier prennent pour cible le statut institutionnel ou professionnel des invités, les attaques lancées par Thierry Ardisson et son « bouffon irresponsable »³³⁶ visent directement leur « soi » personnel. Dans cette perspective, l'impolitesse de ces derniers serait plus importante car plus l'intrusion dans les sphères personnelles (sociale et publique, privée et intime) est profonde, plus la gravité de l'acte est importante. En outre, ce type d'attaques va de pair avec des sujets qui sortent de la

³³⁴ Dans le même temps, ces joutes verbales font émerger un certain nombre de renseignements destinés au public, la visée d'information de l'émission étant ainsi respectée.

³³⁵ Cf. Lochard 2006.

³³⁶ *Ibid.*

thématique à laquelle les élites ont été habituées ; les sphères qui sont généralement cachées, protégées, sont maintenant exhibées publiquement, fait qui peut s'avérer aussi bien valorisant (l'éthos de l'invité est ainsi « humanisé ») que dévalorisant (dans le cas où l'invité gère « mal » cette intrusion) pour la cible. Dans le même ordre d'idées, les FTAs visant l'éthos professionnel des invités dans *ONPC* restent au niveau public, les frontières entre les sphères mentionnées étant, cette fois-ci, respectées.

4. Le spectre des procédés discursifs constitue un dénominateur commun pour les deux *talk-shows*. Les différentes formes d'humour sont l'apanage du discours des chroniqueurs de Ruquier autant que de l'animateur et du co-animateur de *TLMP*. Néanmoins, nous avons constaté l'attrait de Zemmour et Naulleau pour l'humour critique (ironie mordante, sarcasme, etc.) et un plus fréquent usage de l'humour ludique dans les cas d'Ardisson et de Baffie.

5. Les doubles contraintes imposent aux invités de jouer le rôle qui leur est alloué par le contrat du genre : un rôle qui les oblige à faire cohabiter leur statut institutionnel avec le statut d'«entertainer», de bon client médiatique. Concilier ces contraintes revient à abandonner la langue de bois, à « styliser » le discours afin de pouvoir aborder de façon décontractée, voire humoristique, les sujets de discussion, à se dévoiler (notamment dans *TLMP*) et à savoir se mettre en valeur en conformité avec la visée spectaculaire des émissions. Évaluant les séries de *double bind* imposées par les *ONPC* et *TLMP*, nous sommes amenée à conclure que l'émission de Thierry Ardisson comporte, une fois de plus, un degré supérieur de menace ; si le premier *talk-show* garde quelques « traces » des émissions de débats télévisés, le second instaure un cadre « extra-ordinaire », complètement décalé de celui où les élites avaient l'habitude de se manifester : les lois dominantes sont celles de la transgression des règles habituelles de la politesse et le refus des normes identitaires, tout au profit du spectacle télévisuel. Correspondre au profil du bon client médiatique dans *TLMP* serait plus difficile que dans le cas de *ONPC*...

S'il est difficile de dresser le portrait d'un bon client médiatique, il est plus facile de dessiner le portrait de l'invité de ces deux *talk-shows* ; en d'autres termes, il est plus facile de répondre à la question : qui est invité dans *TLMP* et *ONPC* ? Toute personnalité qui, dans une quête incessante de notoriété, serait disposée à accepter l'impertinence des animateurs et des chroniqueurs qui sont parmi les plus provocateurs dans le PAF. Des invités appartenant aux élites qui tentent, à travers leurs apparitions télévisées, de se rendre plus proches, plus « humains » aussi ; des invités qui correspondent à la composante polémique et, dans une moindre mesure, à la composante spectaculaire des émissions : des personnages *people* invités soit pour la position de « premier rang » qu'ils occupent (Michel Rocard, Jean-Marie Messier, etc.), soit pour « la méfiance qu'ils inspirent » (Maler 2005) et les réputations qui les « stigmatisent » (Bernard-Henri Lévy, José Bové...).

Suite à toutes ces considérations, nous estimons que, du point de vue du système de la politesse, le traitement des élites dans les deux émissions est nettement différent. Le traitement infligé par Laurent Ruquier et surtout par ses chroniqueurs est certes impoli mais on est loin de l'impolitesse hors-normes ; les stratégies de contestation et de dérision des élites restent entre les limites de la bienséance et d'un certain respect des faces.

Il en va tout autrement pour Thierry Ardisson et Laurent Baffie dont l'impertinence et l'insolence peuvent sembler outrageantes. Faut-il soutenir qu'il s'agit, dans leur cas, d'une sorte d'humiliation publique des invités ? Ce serait la première impulsion. Néanmoins, suite à un examen plus minutieux des pratiques discursives et des dispositifs scéniques du *talk-show*, nous considérons que, malgré un haut degré d'impolitesse et de mise en danger des invités, certaines formes d'impolitesse sont minorées voire complètement neutralisées en vertu des

spécificités génériques de l'émission. Cette neutralisation justifie, d'ailleurs, l'acceptation par les invités des nombreuses remarques impolies, à la limite insultantes, lancées par le duo de provocateurs. Le rôle de « bouffons » de Baffie et d'Ardisson vient appuyer cette idée : la contestation et la dérision du bouffon étaient justement neutralisées de par le cadre d'expression bien délimité de celui-ci³³⁷.

Il ne faut pourtant pas appliquer le même raisonnement dans le cas des invités de Thierry Ardisson : l'impolitesse excessive n'est pas automatiquement neutralisée dans leur cas ou bien, même si elle reste conforme aux normes de l'émission, qui permet la démesure en termes d'impolitesse, elle pourrait quand même ne pas être appréciée par l'auditoire. Si dans la communauté de pratiques des (co-)animateurs l'impolitesse et l'impertinence sont conventionnalisées, dans la communauté des élites ce type de comportement est mal vu — ainsi, trouver la bonne dose d'impolitesse dont elles peuvent user n'est pas toujours très simple...

L'équation finale qui en résulte est la suivante : *ONPC* présente un degré de menace plus faible, mais l'impolitesse pratiquée par les chroniqueurs est prise au sérieux ; inversement, *TLMP* privilégie des pratiques discursives plus impolies qui laissent pourtant entendre que l'impolitesse est « fictive » : « On n'est pas dupe et on ne se prend pas au sérieux »³³⁸. C'est plus que de l'impolitesse dans ce cas, c'est de l'impertinence. Plus l'impolitesse est fictive, moins elle est prise au sérieux et plus il est probable que ses effets soient neutralisés. Par conséquent, il y a ratification de l'impolitesse dans les deux *talk-shows*, neutralisation uniquement dans le second. Le tableau ci-dessous résume les différences qui, en termes de pratique et de fonctionnement de l'impolitesse (dans la perspectives des instances télévisuelles), opposent les deux émissions analysées :

ÉMISSION	<i>ONPC</i>	<i>TLMP</i>
Paradigmes de l'impolitesse et stratégie(s) de réalisation	Contestation, mise en cause Impolitesse réelle Impolitesse ± « faible »	Dérision, humiliation Impolitesse « fictive » Impolitesse « forte »
Statut de l'impolitesse	Impolitesse ratifiée	Impolitesse ratifiée et neutralisée
Force illocutoire (effets)	Impolitesse prise au sérieux	Impolitesse « pour rire » Impertinence
Figures « incarnées »	Les chroniqueurs : débatteurs, polémiqueurs qui jouent leur propre rôle	L'animateur : le bouffon-meneur de jeu. Le co-animateur : le comique, le fou du roi.

Figure 26 : une mise en parallèle de l'impolitesse pratiquée par l'instance médiatique dans *ONPC* et *TLMP*

³³⁷ Son action s'exerçait dans l'espace clos de la cour, un espace délimité aussi temporellement, avec une mise en scène qui donnait à comprendre qu'il s'agit bien d'un « jeu ».

³³⁸ Lochar, 2006 : 46.

Chapitre 2 :

DE L'IMPOLITESSE AU K.O. VERBAL

2.1 Introduction

Les interviews de l'émission *ONPC* ayant comme principaux acteurs l'élite politique, médiatique et intellectuelle sont rarement linéaires du point de vue de l'impolitesse et de la violence langagière. Souvent, les moments privilégiant l'autopromotion et la polémique visent « le pittoresque, l'amusant, le spectaculaire » (Morin, 1966 : 68), raison pour laquelle on encourage le déclenchement et l'alimentation d'un conflit. Le dialogue devient plus intéressant, pragmatiquement parlant, lorsqu'au contrat du *talk-show* se juxtapose un deuxième contrat, celui de la critique ou chronique littéraire d'interpellation (voir *infra*) qui instaure des rapports conflictuels entre l'intervieweur ou « interpellateur », et l'interviewé ou « interpellé ». La rubrique de critique littéraire/artistique est sans doute la plus attendue et la plus commentée de l'émission *ONPC* : une rubrique illustrant brillamment le mélange des genres et des tons ainsi que l'alliance des enjeux idéologiques et divertissants.

Les extraits que nous soumettons ici à l'analyse ont comme protagonistes Annie Lemoine (extrait 1) et Patrice Leconte (extraits 10 et 11). Il ne s'agit pas des seuls cas de critique littéraire où l'agression verbale est susceptible de franchir les frontières de l'adéquation, mais il s'agit des seuls cas (de notre corpus) où l'impolitesse va jusqu'au K.O. verbal (*cf.* Windisch 1987), et où l'on peut véritablement cerner la figure de l'« agresseur » (acharné, nous ajouterions) et celle du « locuteur-insulteur héros rhéteur » (Rosier & Ernotte 2004, Rosier 2006, 2012). Les trois débats — considérant le débat comme l'espace « à l'intérieur duquel plusieurs discours appartenant à des locuteurs distincts s'affrontent à propos d'un sujet particulier » (Păunescu, 2006 : 11) —, par l'acharnement de la critique des chroniqueurs et par l'absence de ripostes de la part des invités, s'éloignent du scénario typé de l'émission qui prévoit, en cas de conflit, une réciprocité de la violence : des attaques, mais aussi des contre-attaques, une impolitesse initiative, mais aussi une impolitesse réactive³³⁹. Nous partons donc de ces cas « déviants » avec l'espoir d'arriver à une meilleure compréhension du fonctionnement de la violence langagière ainsi que des normes de l'émission.

La rencontre des chroniqueurs avec Annie Lemoine constitue un cas « classique » de violence symbolique ; les co-animateurs remplissent avec excès de zèle leur rôle de « critiques virulents » et d'« agresseurs », tandis que l'invitée reste systématiquement confinée dans sa place de « victime ». La forte densité des attaques d'un côté, la rareté ou l'inefficacité des contre-attaques, de l'autre côté, font que le conflit tourne vite à une tentative de « mise à mort » de l'invitée. L'émission illustre parfaitement la manière dont l'agressivité peut s'accumuler et s'intensifier (moins la cible se défend, plus on l'attaque avec acharnement), créant ainsi l'effet « boule de neige » et menant à un K.O. « saignant » :

³³⁹ Pour la définition de l'impolitesse réactive (ou compensatrice) voir *supra* (partie II, section 2.2.1).

« Jamais peut-être les deux chroniqueurs de Laurent Ruquier n'avaient été aussi durs avec un invité. Annie Lemoine a subi un 'démontage' en règle, d'une violence rare. Rien dans son livre n'a trouvé grâce aux yeux de Zemmour et Naulleau... rien. Un moment saignant. Sanguinolent. »³⁴⁰

Nous avons constaté un cas similaire de violence et de virulence dans les deux émissions ayant comme protagoniste Patrice Leconte ; malgré les nombreuses similitudes (quant aux stratégies discursives utilisées) établies entre ces deux rencontres et la première, la tentative de démolition entreprise par les chroniqueurs n'aboutit pas à la victoire finale. Si K.O. il y a, celui-ci est accompli cette fois par l'invité...

Nous voyons donc que ces trois cas de violence « extrême » méritent une attention particulière à des fins de mise en évidence du fonctionnement du conflit et du K.O. verbal. Nous nous proposons d'observer le triple rapport entre **la critique d'interpellation** (élément déclencheur de la violence langagière/l'impolitesse) en tant que ressort primordial du spectacle et, enfin, **la mise en scène de l'impolitesse/de la violence** articulée autour d'une double visée, spécifique des *talk-shows* télévisés : le « lynchage » de l'autre à travers la délégitimation de l'invité(e) et la séduction de l'auditoire. Nous essayerons de voir jusqu'où cela peut aller dans une chronique littéraire en examinant les attentes et les normes attachées à cette rubrique de l'émission, ainsi que les étapes et le fonctionnement de son micro-scénario.

L'existence et la superposition de plusieurs contrats, de plusieurs séries de normes, complexifient encore plus l'analyse de l'impolitesse dans ces extraits. Cela suscite surtout des questions vis-à-vis du fonctionnement de la critique littéraire journalistique, car c'est bien cela l'axe principal et le dénominateur commun de ces trois extraits. Parler de littérature à la télévision ne semble pas facile, et d'autant moins parler de littérature dans un *talk-show* comme *ONPC*. L'ère des émissions culturelles « classiques » du type « *studios cafés* » (telles *Apostrophes*, *Bouillon de culture*, etc.) est passée ; l'espace télévisuel a été envahi par de nouvelles émissions, du type *infotainment*, dont la confusion générique et la pluralité des contrats de parole ont multiplié les cas de doubles (voire triples) contraintes difficiles à gérer et à respecter. La télévision du spectacle a été ouverte à tout le monde, aux artistes comme aux élites, mais il y a un « prix à payer » pour ces dernières : elles doivent s'adapter à l'univers du divertissement et accepter de parler (politique, littérature, etc.) sur un autre mode. Comment se fait, aujourd'hui, la critique littéraire à la télévision ? Par quels moyens (stratégies discursives) s'exprime-t-elle ? Ce sont quelques-unes des questions qu'on devrait se poser car, nous le savons déjà, toute rubrique de l'émission (y compris celle de la chronique littéraire) doit produire du spectacle, quoi qu'il advienne. Ainsi, « l'écriture est bousculée au bénéfice de l'image, [...] du mixte de paroles et d'images, où le livre est montré, avec son entour d'auteurs et l'animateur de l'émission » (Peytard, 1990 : 110). Comme le remarque Rieffel, « la médiation » entre la littérature et le public semble se faire désormais uniquement à travers le spectacle, ce qui implique que « l'invité 'soit capable d'une performance au sens théâtral du terme' » (Rieffel, 2005 : 333).

Notre analyse s'articulera autour de trois questions principales que nous essayerons d'élucider :

- a. Comment la critique littéraire et/ou artistique s'insère-t-elle dans une émission telle *ONPC* ? Quel lien entretient-elle avec la violence symbolique ? La critique peut-elle basculer dans le dénigrement systématique et dans ce cas, reste-t-elle conforme aux règles ?

³⁴⁰ Source : <http://www.agoravox.tv/culture-loisirs/culture/article/annie-lemoine-victime-des-bouchers-22211> (consulté le 06 avril 2013).

- b. Comment se réalise le K.O. verbal, en d'autres termes, quelle est sa mise en scène, et comment s'intègre-t-il dans le scénario de l'émission ? Est-il admis de mettre l'autre hors jeu, et si oui, pour quelles raisons ?
- c. Enfin, quel usage est-il fait des actes offensants ? On sait bien que les insultes proférées dans ce genre d'émission sont rarement gratuites, alors quel est leur bon/mauvais usage ?

2.2 Les émissions

2.2.1 Présentation générale

L'une des invités-vedettes de l'émission *ONPC* diffusée le 14 mars 2009 est **Annie Lemoine** journaliste, animatrice de télévision, romancière française et ancienne chroniqueuse de « la bande à Ruquier ». Invitée pour faire la promotion de son livre *Que le jour recommence*, elle servira, en dépit de sa relation d'amitié avec l'animateur de l'émission, de « chair à canon », comme le dit elle-même, pour les deux chroniqueurs du *talk-show*. La critique de ces derniers est virulente, directe et « complète » ; non seulement le roman de l'invitée, un « monument » en matière de « lieux communs »³⁴¹, se trouve « en deçà de la littérature », comme dit Eric Naulleau, mais sa conception même de la littérature et de la critique littéraire n'est pas jugée adéquate : contrairement à ce qu'elle affirme, la littérature n'est pas « de la sensibilité », la critique n'est pas de la violence. Voilà quels sont les principaux axes de discussion autour desquels s'articule le débat de l'émission, qui tourne vite à une tentative de mettre la romancière hors jeu.

Le conflit ne dure que douze minutes mais il est particulièrement violent ; douze minutes de « coups » qui s'enchaînent avec rapidité et intensité les uns après les autres, déstabilisant la « victime » qui voit son œuvre complètement et systématiquement dévalorisée devant un public nombreux. Les stratégies de défense de l'invitée sont peu nombreuses et peu efficaces ; d'ailleurs, avoue-t-elle, elle n'a pas à se « justifier » devant les critiques, elle n'a « rien à [leur] dire en fait ». Ce n'est pas devant eux qu'elle est censée se « justifier », mais devant le public présent sur le plateau, devant les téléspectateurs, devant ses lecteurs ; refusant explicitement de s'adapter au climat de l'émission, elle ne satisfait pas les attentes spectatorielles. Son refus de « se battre » est lui aussi une forme de violence, certes différente de celle des co-animateurs ; c'est une violence faite au contrat de l'émission, dans le sens du non respect des règles imposées.

Si, pour Annie Lemoine, un seul face-à-face avec ce duo redoutable a semblé suffisant, **Patrice Leconte** participe à l'émission en avril 2009 et y retourne en février 2010. Lors de sa première intervention, le réalisateur et écrivain français fait la promotion de son roman *Les femmes aux cheveux courts* (paru en 2009), tandis que, lors de la deuxième confrontation, il présente sa pièce de théâtre, adaptée d'après un roman qui ne lui appartient pas : *Je l'aimais*, d'Anna Galvalda. Patrice Leconte fait partie lui aussi des invités qui ne sont pas « ménagés » par les chroniqueurs ; son écriture est farouchement critiquée par Naulleau et Zemmour, tandis que la pièce de théâtre fera l'objet d'un conflit avec ce dernier (comme Naulleau n'a pas visionné la pièce en question, il ne sera pas acteur dans ce deuxième conflit).

³⁴¹ Nous constatons, à travers cette hyperbole ironique, un mélange de deux procédés : la dérision et l'exacerbation de la critique négative, qui son, comme nous allons voir, les armes « préférées » des chroniqueurs.

La dynamique, le fonctionnement et les rapports de forces de ces deux échanges tendus entre Zemmour, Naulleau et Leconte présentent des similitudes ainsi que des différences :

- la durée proprement dite de la séquence conversationnelle est quasiment identique, le dialogue s'étendant sur approximativement sept minutes ; mais les adversaires ne sont pas les mêmes : dans le premier cas, nous avons le duo des chroniqueurs vs. Leconte, tandis que dans le deuxième nous avons uniquement Zemmour vs. Leconte ;
- si dans le cas d'Annie Lemoine, tout était « raté », cette fois-ci certains aspects liés au roman ou à la pièce de Patrice Leconte ont suscité l'intérêt des co-animateurs (nous détaillerons cela plus loin) ;
- les attaques de Naulleau et Zemmour sont similaires, du point de vue de leur niveau de violence. En revanche, les techniques de défense de l'invité ne sont pas identiques : il passe, lors de sa seconde intervention dans *ONPC*, à une violence langagière susceptible de dépasser les normes contractuelles. Après avoir écouté avec discrétion les critiques de Zemmour, Leconte intervient à la fin de la rubrique avec un conte moralisateur où il traite (indirectement) son adversaire de « porc ». La fin du combat est surprenante d'autant plus que l'invité n'a pas adopté la même agressivité lors de sa première participation. Son intervention, longuement appréciée par le public oblige Zemmour à abandonner la lutte. Pour une fois, un invité semble avoir réussi à « clouer le bec » aux chroniqueurs de Laurent Ruquier...

2.2.2 Les protagonistes du conflit

La séquence qui a comme invités Annie Lemoine et Patrice Leconte est centrée sur la critique littéraire ; cet espace de parole est entièrement attribué aux deux chroniqueurs qui en sont les responsables attitrés (les interventions de l'animateur, « chef d'orchestre », sont ici moins nombreuses que dans les autres rubriques). Nous allons passer en revue les participants directement impliqués dans le dialogue, mettant l'accent sur les différentes positions adoptées dans le conflit : médiateur, adversaires, coalisés, etc.

Nous précisons que nous avons affaire ici à un *micro-trilogie*³⁴², plus ou moins stable, de la rubrique « *chronique littéraire* ». Ce trilogie a comme principaux acteurs les chroniqueurs, l'invité(e)-vedette, et l'animateur ; les autres participants (invités ou spectateurs), des participants « secondaires », peuvent intervenir en conformité avec leurs droits et devoirs. En effet, cette hiérarchie triadique varie d'une émission à l'autre notamment à cause de la versatilité de l'animateur, qui tantôt forme une coalition « provisoire » avec l'invité (en l'occurrence avec Patrice Leconte), tantôt adopte une attitude plus « neutre » (voir l'émission avec Bernard-Henri Lévy par exemple), tantôt se place à mi-chemin entre ces deux comportements (c'est le cas d'Annie Lemoine). Nous voyons que, si les co-animateurs et les invités sont généralement en conflit et jouent des rôles relativement stables, l'animateur, en revanche, assume plusieurs fonctions et rôles.

³⁴² Nous avons précédemment (voir *supra*) décrit le double dispositif triangulaire spécifique du *talk-show* télévisé ; en ce sens, nous pouvons parler d'un trilogie du plateau (le micro-trilogie dont il est question dans ce chapitre), et d'un trilogie virtuel qui « met en scène deux débatteurs face à un public » (*ibid.* : 95), le public étant, en réalité, le principal destinataire.

L'animateur

Les contraintes du genre obligent l'animateur à adopter un comportement « caméléonesque », car être un bon animateur, c'est savoir accueillir ses invités mais aussi les malmenés et surtout savoir provoquer, attiser et, le cas échéant, adoucir le conflit. Ses rôles sont ici ambivalents : il est l'« ami » de l'invitée Annie Lemoine (qui a fait partie de sa « bande »), mais il n'hésite pas à la confronter aux « deux garçons bouchers »³⁴³ — ses chroniqueurs. Il provoque et dédramatise le conflit ; il encourage les invités à parler et, à la fois, leur impose « le silence », assurant la mise en scène de la parole à l'instar d'un metteur en scène qui veille à ce que tout le monde puisse s'exprimer « pour que le spectateur s'amuse au détriment des invités, qui sont aussi des *exploités* télévisuels » (Van Son, 2000 : 199). Comme le remarque un des anciens chroniqueurs de *ONPC*, Michel Polac, le carnavalesque, le spectacle l'emporte sur tout, « [e]t le cirque ça se termine par des combats de gladiateurs » (M. Polac cité par Charaudeau & Ghiglione, 1997 : 76). La versatilité de l'animateur, contribue de cette façon à l'émergence et à la vivacité du spectacle.

Passons en revue les fonctions exercées par l'animateur dans les trois émissions. Notons que chaque changement de fonction ou de rôle influe sur les rapports de force instaurés dans le conflit, aspect sur lequel nous reviendrons plus loin (par exemple, l'animateur se coalise avec l'invité influençant ainsi la relation dominant-dominé des antagonistes).

a. L'un des rôles principaux joués par Ruquier est celui de « **provocateur** », notamment au début de la séquence d'interview, qui déclenche rapidement le combat verbal :

(1) extrait 10

7 A- *attention' je sens que Zemmour n'aime pas forcément les femmes aux cheveux courts'*

(2) extrait 11

3 A- *alors Zemmour'- Zemmour est allé au théâtre::'^ (.) mon dieu' (rire)*

20 EZ- *non mais vraiment c'est marrant parce que vous (vers l'A) vous avez pensé à la même scène que moi' [*

21 A- *[mais vous vous avez détesté cette scène'*

Il faut noter que, très souvent, l'animateur donne la parole à Zemmour (avant de l'offrir à Naulleau) qui est connu comme étant généralement plus « incisif » que le deuxième. Cette technique est sans doute déstabilisante pour les invités, qui reçoivent des « coups » violents dès le début du « match » : « piéger » l'interlocuteur, le mettre en position « de fragilité » (cf. Mehl 1994), quel que soit son statut, tel est le principal dispositif sur lequel repose ce *talk-show*. Même si, une fois que Naulleau et Zemmour enclenchent la guerre, l'animateur réduit ses interventions, il reste néanmoins un personnage central qui oriente et gère l'échange.

b. L'animateur est aussi **arbitre** et/ou **modérateur** ; il distribue les tours de parole, donne à chaque actant l'occasion de riposter, rappelle les règles du jeu (exemple (4)) et, en même temps apaise le conflit, le gardant entre certaines limites (exemples (3) et (5)) :

³⁴³ Extrait 1 :

109 EN- [...] euh on lit maintenant la grande légende dans Paris\ c'est les éditeurs OBLIGENT leurs auteurs' qui sont privés de leur libre arbitre à venir chez Ruquier\ se faire xxx par deux garçons bouchers Zemmour et Naulleau

Cette brève description des chroniqueurs pourrait être interprétée de deux façons : la qualification de « bouchers » nous renvoie à l'image des deux personnes cruelles, « sanguinaires », dont la critique est aussi tranchante et foudroyante que les coups d'un couteau. La seconde interprétation repose sur l'homophonie (volontaires ou non) des mots « bouchers » et « bouchés » : dans cette optique, Naulleau et Zemmour seraient bornés, « étroits » d'esprits, de mauvaise foi.

(3) extrait 1

19 EZ- si j'avais été rédacteur en chef de *Elle* ou de *Marie Claire* je vous embaucherais tout de suite\ [parce que c'est exactement

20 A- [ah ça c'est plutôt un compliment dis donc]

32 A- ah comment ça au contraire[†]

(4) extrait 1

73 A- (rire) ô non non Annie réagissez/ faites quelque chose/

96 A- bon répondez aux deux garçons Annie/

(5) extrait 10

50 A- mais vous voulez de la littérature du dix-huitième siècle/

54 A- mais on peut pas recevoir Balzac toutes les semaines[†]

Le recours à l'humour (**50 A** et **54 A**), les demandes de justification et d'explicitation (**20 A** et **32 A**) ou bien les changements thématiques, etc., sont des stratégies d'adoucissement de l'agression des co-animateurs et visent la réconciliation, fût-elle provisoire, des adversaires.

c. Il devient l'**allié** des invités, formant des coalitions instables ou « provisoires » avec ceux-ci. Laurent Ruquier est ainsi un animateur « impliqué » (opposé à l'animateur « neutre » des débats « classiques ») qui n'hésite pas à sortir de son rôle d'intermédiaire ou d'arbitre, pour prendre position :

(6) extrait 1

123 A- elle dit pas que c'est de la violence/ elle dit- vous pouvez reconnaître que c'est violent de la recevoir en plus il est salaud/ c'est vous qui lui avez demandé comment elle ressentait tout ça/ (rire)

(7) extrait 11

29 A- moi c'est le contraire J'ADORE ce moment-là/ [...]

58 A- donc il est pas trop tard\ et euh franchement/ (.) je vous jure\ moi j'ai eu un problème parce que je suis allé APRÈS Zemmour/\ ÉVIDEMMENT Zemmour me dit comment ça se passe\ il m'appelle\ et je me dis ou la la la/ j'y suis allé accompagné/ et nous avons passé un EXCELLENT moment au théâtre de l'Atelier Zemmour/ parce qu'on a PAS/ on a pas le même cœur que vous\

Évidemment, ces alliances se fondent (aussi) sur des facteurs qui n'ont pas trait aux rôles dévolus aux actants, telles les préférences littéraires, artistiques ou bien les relations et l'histoire conversationnelle des interactants, etc. Cela dit, les coalitions formées par l'animateur avec ses invités contrebalancent en quelque sorte les rapports de force entre les adversaires, notamment l'alliance toujours stable (Naulleau — Zemmour), sans pour autant empêcher l'apparition de la violence ou la réalisation du K.O. verbal.

Les deux « bourreaux »³⁴⁴

Nous savons que, tout au long de l'émission, les co-animateurs ont des statuts ou des identités multiples avec lesquels ils « jonglent » selon le sujet de la discussion, les invités, la rubrique, etc. Dans la rubrique de chronique, ils endossent le rôle de chroniqueurs ; mais ont-ils la légitimité de s'exprimer sur tel ou tel roman³⁴⁵ ? Si Eric Naulleau est, parmi d'autres activités, critique littéraire (il a été d'ailleurs apprécié comme « *le critique littéraire le plus*

³⁴⁴ Nous reprenons ici le portrait des deux co-animateurs véhiculé par ou dans les médias, sans forcément être d'accord avec elle...

³⁴⁵ Charaudeau (2011b) souligne le fait que, lors d'un discours public, on juge, avant tout, sa légitimité, et, par la suite, « sa crédibilité, sa force de persuasion ou d'impact » : « la légitimité est un préalable de principe à la possible prise en compte de l'existence d'une parole prétendant avoir un sens » (2011b : 140). Dans notre cas, c'est le contexte et le contrat du *talk-show ONPC* qui investit la parole de Zemmour de cette légitimité.

drôle, le plus énervant et le plus populaire du pays »³⁴⁶), Eric Zemmour, en échange, ne l'est pas, ni ne prétend l'être :

(8) extrait 10

69 EZ- non mais je vous assure c'est terrible/ je vous dis parce que- je vais répondre à Laurent\ et je vous réponds à vous^ moi je suis pas critique littéraire on en a parlé avec Naulleau dix fois\ [...]

En effet, Zemmour n'est pas critique mais il fait de la critique, et il la fait en toute légitimité et en conformité avec son rôle, avec ses droits et devoirs. Bref, il ne fait que s'exprimer librement dans un débat « franc » — pour citer Naulleau — où chacun peut critiquer et surtout argumenter ses positions.

Les chroniqueurs pratiquent, tous les deux, la critique littéraire en face-à-face, **la critique « d'interpellation face à l'auteur »**³⁴⁷ qui devient souvent, dans le contexte de *ONPC*, une critique de « délégitimation » *in praesentia* ; c'est un exercice qui est d'autant plus violent et difficile à digérer par la « victime » qu'il a lieu dans l'arène audiovisuelle. N'empêche que ce genre de critique donne à l'autre l'occasion de riposter, la possibilité d'influencer et d'orienter, sur place, l'opinion du public. Dans cette perspective, nous avons considéré que les deux chroniqueurs entrent « en scène » en position haute par rapport aux invités qui deviennent par la suite leurs cibles. Pourtant, ils ne sont pas complètement « à l'abri », car cette hiérarchie est, dans certains cas, modifiée, voire renversée. Le rôle de « chroniqueurs » qu'ils assument pleinement leur impose et permet des critiques parmi les plus virulentes. Leur tâche est simple, comme l'explique Naulleau dans une interview télévisée : « attirer les gens vers les livres que j'aime et détourner les gens des livres que je n'ai pas aimés »³⁴⁸. Certes, la plupart du temps il s'agit des livres qu'ils n'ont pas « aimés », mais c'est bien leur « droit » quoique ce ne soit pas leur « devoir », comme l'explique dans un article Raphaël Sorin³⁴⁹.

Les trois extraits constituent en réalité des épisodes d'un conflit plus vaste entre les chroniqueurs, d'une part, et les invités (Annie Lemoine et Patrice Leconte), d'autre part. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le deuxième chapitre, le critère de la durée de l'affrontement, et notamment l'histoire conversationnelle existant entre les opposants, peut justifier la violence des attaques lancées d'un côté et de l'autre du « combat ». Ainsi, le « coup » final (le récit moralisateur) donné par Patrice Leconte dans l'émission diffusée en 2010 vient mettre fin à une longue série de critiques formulées dans l'émission citée aussi bien que dans l'émission diffusée une année plus tôt. Annie Lemoine, incapable de parer pragmatiquement les attaques des chroniqueurs dans l'émission *ONPC*, choquée par l'« intensité » de la critique et par l'« hostilité »³⁵⁰ de ses opposants, relance le conflit dans l'émission de Laurent Baffie, ce deuxième *clash* s'achevant par le refus de la journaliste de continuer le dialogue avec le chroniqueur et son départ brusque du studio. Nous constatons donc que les conflits analysés dans ce chapitre comportent plusieurs séquences dont la totalité (incluant divers commentaires faits dans d'autres émissions, dans des interviews ou sur les blogs personnels, sans compter les éventuels échanges privés, etc.) nous est pourtant inaccessible (c'est notamment le cas de toute rencontre qui n'est pas rendue publique).

³⁴⁶ Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110629.OBS6136/eric-naulleau-le-marche-a-gagne.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁴⁷ Source : <http://www.lesinfluences.fr/Eric-Naulleau-en-etat-critique.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁴⁸ Source : http://www.dailymotion.com/video/x8oatj_eric-naulleau-devant-les-critiques_news (consulté le 06 avril 2013).

³⁴⁹ Source : <http://www.revue-medias.com/la-critique-litteraire-et-ses,108.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁵⁰ « Elle savait où elle mettait les pieds mais a été surprise par l'intensité et la forme de la critique. Notamment le 'je hais ce livre' lancé par Zemmour. Elle ne s'attendait pas à voir deux garçons 'aussi hostiles et à l'égo démesuré' » (source : <http://www.labandearuquier.com/forum/viewtopic.php?f=8&t=722>, consulté le 06 avril 2013).

L'invité(e) : « chair à canon » ?

« Victimes » ou non d'un coup médiatique monté, piégés ou non par l'animateur et ses « complices », les invités venus faire la promotion de leurs livres ou pièces de théâtre sont rapidement entraînés dans un mécanisme de déstabilisation et d'intimidation, nécessaire au succès de l'émission de Laurent Ruquier. Le fait qu'Annie Lemoine est une ancienne chroniqueuse de *ONPC* ne semble pas influencer les deux co-animateurs qui ne visent que sa disqualification ; dans le même ordre d'idées, la sympathie qu'ils portent à Patrice Leconte pour sa carrière cinématographique (exemple (17)), ne rend pas moins agressive la critique de son roman.

La guerre verbale commence dès que les invités sont placés dans le fauteuil de l'interview ; la mise en danger de l'image des invités est ainsi inévitable. Comme le souligne Morin (1966 : 69), « les olympiens, acteurs, écrivains, sont [...] des personnalités exhibitionnistes narcissiques » raison pour laquelle les critiques visant leur œuvre (roman, pièce de théâtre...) sont d'autant plus offensantes. Elles touchent la personne et en même temps son discours (sa « création »), son éthos et son *logos*. Les invités écrivains entrent probablement dans le dialogue avec les co-animateurs avec un *a priori* défavorable. Premièrement, parce qu'ils savent à quoi s'attendre (ils connaissent le « concept » de l'émission) ; ni dans le cas d'Annie Lemoine, ni dans le cas de Patrice Leconte il ne s'agit d'un premier contact avec les « agresseurs ». Secondairement, parce que la critique littéraire comporte de nombreux risques pour leurs propres faces ; il n'est pas facile de l'accepter « sereinement », car il n'est pas facile de se distancier complètement de son œuvre, ce qui représente justement le travail du critique : distanciation et réflexion, appréciation. Malgré le plaisir, par endroits visible, que les chroniqueurs mettent à déstabiliser les invités, cela ne fait pas du *talk-show* un guet-apens pour leur discréditation mais un espace où l'on peut débattre de tout et se poser des questions sur tout.

2.2.3 La montée en tension

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du K.O. verbal, ainsi que les facteurs qui y conduisent, nous avons considéré nécessaire de délimiter et de résumer les étapes de chaque conflit. La décomposition de la structure interactionnelle de chaque extrait correspond à la gradation de la violence³⁵¹. Cette violence n'est pas forcément réciproque ; c'est bien le cas de la rencontre avec Annie Lemoine où l'on ne peut parler d'agressivité que dans le cas des chroniqueurs — c'est une des raisons principales pour lesquelles nous avons qualifié ce *clash* de K.O. verbal. Dans le cas de Patrice Leconte, les choses sont plus complexes, car la violence de l'invité est moins évidente mais ne manque pas complètement ; le dialogue avec Leconte a l'allure d'un « lynchage » potentiel qui n'aboutit cependant pas à son terme, nous allons voir pourquoi.

1^{ère} étape

La première séquence du conflit verbal est **l'émergence du désaccord**. C'est le moment où on entrevoit la guerre verbale qui est sur le point de se déclencher. Le scénario est, dans la plupart des échanges, similaire : « préliminaires » suivis de l'expression (plus ou moins adoucie) du désaccord.

³⁵¹ Nous rappelons que la violence langagière ne réside pas dans l'occurrence isolée des actes menaçants, mais dans leur concentration et leur intensification dont résulte la montée en tension (voir *supra*).

Mini-séquences	Extraits		
	Extrait 1 (3 EZ – 28 EZ) ³⁵²	Extrait 10 (6 EZ – 26 EZ)	Extrait 11 (6 EZ – 11 EZ)
Énoncés « préparatoires », « préliminaires »	(9) 3 EZ- bonne pioche\ alo:::rs je sais pas par quoi je commence 8 EZ- ah c'est pas le courage qui me manque/ c'est euh- j'hésite par où commencer\ [...]	(10) 6 EZ- attends euh je peux pas euh ^l - je veux la rassurer/ on est pas tous d'accord avec ça\ (11) 41 EZ- [...] il faut que je dise que/ c'qui est la vérité\ j'aime beaucoup Patrice Leconte/	(12) 6 EZ- alors écoutez je vais vous dire pendant toute la pièce j'ai pensé à vous 7 PL- c'est gentil\ (grimace légère) 8 EZ- c'est gentil/ 9 PL- ça parle de bons sentiments\ 10 EZ- exactement\ et vous allez le voir c'est vraiment un bon sentiment/
Expression du désaccord, premières attaques, amorce du conflit	(13) 11 EZ- je hais ça à un point inouï/ c'est- à-dire que (.) euh: j'ai lu (.) j'ai lu\ mais alors ça a été une souffrance inouïe/	(14) 25 EZ- et ben je vous dis je pense que c'est EXACTement l'inverse/ je pense que ET la virilité/ ET la féminité/ sont des conquêtes= 26 PL- =et ben je vous dis que chacun voit midi à sa'- (.) heureusement\ (15) 10 EZ- [...] toute la pièce je me suis dit que était-il allé faire dans cette galère [†] comment l'homme qui a aimé le texte <i>SUBLIME</i> de <i>Ridicule</i> peut-il aimer cette prose indigente et grotesque [†]	

Figure 27 : l'émergence du conflit

Dans l'extrait 1, le début est percutant : après une brève « hésitation » faisant fonction de séquence « préparatoire » (exemple (9)), Zemmour lance directement, sans aucune précaution locutoire, des attaques visant l'identité même de l'invité(e) (exemple (13)). Dans les extraits 10 et 11, la montée en tension est pourtant moins brutale : le rabaissement de l'invité ne commence que dans la deuxième séquence, la première comportant uniquement l'émergence du désaccord et quelques FFAs à l'adresse de Leconte. À remarquer que dans le dernier extrait la cible (Patrice Leconte) intervient dans les énoncés « préparatoires » de Zemmour et, jouant le jeu, adresse à celui-ci des pseudo-FFAs (exemple (12)). Le chroniqueur lui répond en simulant la coopération (8 EZ) et les préliminaires prennent ainsi l'allure d'un bref échange faussement courtois ; c'est l'impolitesse brillante dont parlait Simonin (2010), qui permet aux interlocuteurs de « briller » aux dépens de l'autre.

Dernière remarque : dans l'extrait 11, l'expression du désaccord est beaucoup plus brutale que dans l'émission précédente, bien que les attaques restent indirectes (exemple (15)), cachées derrière un compliment (« l'homme qui a aimé le texte sublime de *Ridicule* ») préfigurant une critique virulente ; même si la « prose indigente et grotesque » n'est pas l'œuvre de l'invité, celui-ci est critiqué d'avoir choisi ce texte pour une adaptation au théâtre.

2^{ème} étape

La deuxième étape du combat consiste dans la production effective des énoncés menaçants, avec l'amplification et l'intensification des attaques jusqu'à l'instauration et la cristallisation de la violence langagière. C'est l'**enclenchement de la joute verbale**. Les chroniqueurs critiquent et interpellent leurs victimes qui ont l'occasion et le droit de rétorquer.

³⁵² Nous avons segmenté les émissions en quatre grandes étapes ; nous mentionnons, pour chaque étape, le moment (numéro de l'intervention) où elle débute et le moment où elle s'achève.

Mais elles ne le font pas ou ne le font pas suffisamment. Comme nous allons le voir plus loin, dans l'enclenchement du conflit, les ripostes des invités ne font pas le poids des attaques :

Mini-séquences	Extraits		
	Extrait 1 (20 EZ – 106 AL)	Extrait 10 (39 EZ – 125 PL)	Extrait 11 (11 EZ – 63 A)
Stratégies d'atténuation	<p>(16)</p> <p>29 EZ- parce que si voulez quand même\ je le dis ne le prenez pas mal\ c'est pas de la méchanceté</p> <p>31 EZ- [...] sincèrement j'ai aucune animosité à votre égard\ au contraire\</p>	<p>(17)</p> <p>44 EZ- non mais je tiens à vous dire ça [...] non mais j'aime Patrice Leconte\ j'aime quasiment tous les films de Patrice Leconte\ [...]</p> <p>(18)</p> <p>94 EN- moi aussi j'aime Patrice Leconte\ pas seulement le réalisateur\ le dessinateur aussi\ [...]</p>	<p>(19)</p> <p>10 EZ- [...] vous savez combien je vous ai admiré dans Tandem et Ridicule\ [...]</p>
Attaques personnelles, phrases « assassines »	<p>Premier « round » :</p> <p>(20)</p> <p>47 EZ- mais oui elles [les femmes] lisent des livres\ elles lisent ça\ c'est terrible pour elles\</p>	<p>Premier « round » :</p> <p>(21)</p> <p>44 EZ- [...] c'est la dégradation de la littérature dans l'esprit public\ c'est-à-dire que tout le monde se croit écrivain\</p> <p>46 EZ- non mais il écrit quand même\ est-ce que moi- vous m'imaginez avec une caméra\ non\ (.) je serais NUL\ et ben Patrice Leconte n'est pas un écrivain\ [...]</p>	<p>(22)</p> <p>19 EZ- [...] c'est Harlequin\ c'est entre Harlequin et nous deux\</p> <p>28 EZ- je me disais ça quand j'ai écouté cette scène c'est périssant d'ennui\</p>
	<p>Deuxième « round » :</p> <p>(23)</p> <p>77 EN- c'est un livre qui n'est pas possible\ parce qu'on est en DEÇA de la littérature\ on est dans l'indigence totale\</p>	<p>Deuxième « round » :</p> <p>(24)</p> <p>110 EN- [...] vous tombez avec ce roman dans tous les travers que vous évitez\ dans la publicité dans les films\</p>	

Figure 28 : enclenchement de la guerre verbale

Les « agresseurs » enchaînent les « coups » et cumulent les phrases qui choquent et qui « tuent ». Il faut noter que, dans toutes les émissions, la série des FTAs est précédée de quelques stratégies d'adoucissement (exemple (16)) qui ne diminuent en rien la force des menaces, car elles sont peu crédibles (exemple (17)) ou bien inefficaces (exemple (18)) vu la forte intensité et la densité des actes dévalorisants. D'ailleurs, l'animateur aura compris que les compliments de ses chroniqueurs sont des cadeaux « empoisonnés » et qu'ils ne sont jamais gratuits ; il s'exclame, lorsque ceux-ci avoueront leur amour pour la filmographie de Leconte (exemple (18)) : « ah ben quand ça commence comme ça »...

Généralement le « match » proprement dit comporte au moins deux séquences ou deux *rounds*, car tout invité est confronté à chacun des chroniqueurs — c'est une double critique et une double « interpellation » ; le déséquilibre des rapports de force est évident et les invités le ressentent, malgré le caractère conventionnel et légitime de la violence de Zemmour et Naulleau. Chaque écrivain voit son éthos doublement démoli :

Annie Lemoine : { « elles lisent ça c'est terrible pour elles » (EZ)
« c'est un livre qui n'est pas possible parce qu'on est en DEÇA de la littérature on est dans l'indigence totale » (EN)

Patrice Leconte : { « c'est la dégradation de la littérature dans l'esprit public », « Patrice Leconte n'est pas un écrivain » (EZ)
« vous tombez avec ce roman dans tous les travers que vous évitez dans la publicité dans les films » (EN)

La coalition des co-animateurs est fatale et la cible est obligée de faire face non pas à un seul, mais à deux critiques, l'un à la suite de l'autre. Les coups sont assésés sans relâche, et les deux *rounds* de violence ont comme final prévisible la mise hors jeu de l'invité (c'est, du moins, valable, dans le cas d'Annie Lemoine).

3^{ème} étape

Nous avons identifié dans la première émission une séquence qui n'existe pas dans les deux autres. Il s'agit d'une **relance de la polémique** et d'une revivification du conflit, accompagnées d'un changement thématique et articulées, cette fois-ci, autour de la réception et la perception de la critique :

(25) extrait 1

107 EN- moi je veux savoir comment vous recevez ça'

La violence atteint ici un nouveau sommet ; si, généralement, un conflit connaît un début, une amplification, un « point critique » et un retour à l'accalmie, ici le moment de « calme » n'est que provisoire et illusoire. Le dialogue aurait pu s'arrêter là, car les co-animateurs semblaient avoir atteint leur objectif : ils avaient déjà remporté la victoire à travers une critique d'une franchise surprenante et violente, et la journaliste avait « capitulé » en exprimant son refus de se justifier :

(26) extrait 1

102 AL- [...] moi j'ai un plaisir à écrire j'ai un plaisir à partager et je suis heureuse avec ces romans' et avec ces personnages et- et euh voilà\ j'ai pas à vous dire à vous justifier' euh à vous dire que euh\ j'ai rien à vous dire en fait'

tandis que l'animateur, voyant la défaite de son invitée, tentait à son tour un changement de sujet pour dédramatiser la situation :

(27) extrait 1

105 A- demain dimanche vous serez encore au salon du livre[†]

C'est un moment décisif dans le déroulement de l'échange, car il devient (plus) clair que les chroniqueurs ne recherchent pas que la victoire « argumentative », mais la « mise à mort » de l'invitée :

« Le processus est enclenché, la bataille verbale peut faire rage, jusqu'à la victoire, non pas aux poings, mais aux mots. Faire mal et avoir le dernier mauvais mot, tels sont quelques-uns des objectifs du combat des mots. » (Windisch, 1987 : 21)

Pour l'invitée, c'est une situation sans issue : se mettre d'accord avec les adversaires, accepter la critique sans riposter, équivaut à admettre que « tout est raté » (Naulleau) ; argumenter que leur critique est violente, c'est leur nier « le droit de critiquer » (Naulleau). Les co-animateurs commencent donc à jouer au chat et à la souris : dominant en permanence l'interaction, ils relancent le débat, laissant croire à l'invitée qu'elle pourrait s'en sortir, pour (encore) mieux la mettre « au pied du mur » par la suite. À ce stade de l'interaction, le K.O. verbal est imminent.

4^{ème} étape

L'étape finale, le **K.O. verbal**, vient mettre fin, provisoirement, au conflit. Dans la montée en tension décrite dans la partie antérieure, la violence extrême représentait l'avant-dernière étape, qui précédait la violence physique (figure 20).

Extraits		
Extrait 1 (107 EN – 151 EZ)	Extrait 10 (126 EN– 147 EZ)	Extrait 11 (64 PL– 75 EZ)
<p>(28)</p> <p>147 EZ- vous savez/ quand je vous entends\ je pense à Flaubert qui passait à peu près une semaine sur un adjectif\ et je me dis mais le pauvre gars c'était un pauvre con en fait/ autant de voir ce qui est publié aujourd'hui ben moi je l'écris en deux heures/</p>	<p>(29)</p> <p>126 EN- c'est un livre gentiment inutile/</p> <p>128 EN- non mais c'est inutile/(.)on retrouve pas Leconte qu'on aime\</p> <p>129 EZ- ben oui\</p> <p>(30)</p> <p>135 A- c'est fait c'est dit on les fera pas changer d'avis Patrice Leconte↑</p> <p>136 PL- non\ il y a trop de boulot/ [...]</p>	<p>(31)</p> <p>64 PL- oui juste une chose\ [...] c'est l'histoire du corbeau et du rossignol/ [...] un corbeau et un rossignol qui sont dans une forêt sur une branche/ (.) et chacun prétend savoir chanter le mieux^ [...] dans la forêt il y a un petit cochon qui passe comme ça/ et le corbeau dit ben vous allez nous aider à nous départager^ [...] le cochon réfléchit\ moi je trouve que c'est le corbeau qui chante le mieux/ (.) alors évidemment le rossignol fond en larmes\ et le cochon dit ben c'est normal/ vous fondez en larmes parce que vous avez perdu^ et le rossignol dit non/ je ne fonds pas en larmes parce que j'ai perdu/ je fonds en larmes parce que j'ai été jugé par un porc^ (applaudissements forts, ovations et sifflements du public, rire de l'animateur)</p>

Figure 29 : final(s) de la joute verbale

Dans la joute verbale, le vaincu est « celui qui baisse son arme, celui qui, volontairement ou non, abandonne la lutte » (Greive, 1985 : 19). Dans l'extrait 1, la victoire est remportée, de façon évidente, par les co-animateurs ; l'auteure renonce à la lutte et laisse triompher ses agresseurs : EZ « autant de voir ce qui est publié aujourd'hui ben moi je l'écris en deux heures ». En revanche, dans les deux confrontations avec Patrice Leconte, vainqueur et vaincu ne sont pas si faciles à identifier. Dans l'extrait 10, à la fin de la rencontre, la balance des rapports de force incline plutôt en faveur de Naulleau et Zemmour, car l'invité capitule : « il y a trop de boulot » pour leur faire changer d'avis. Pourtant, il ne s'agit pas d'un K.O. verbal, comme dans le cas précédent, car Patrice Leconte sait riposter, préférant l'arme de la dérision et de l'ironie fine ; même si ces techniques d'auto-défense sont particulièrement efficaces (nous y reviendrons), elles sont peu nombreuses et finalement ne réussissent pas à faire pencher la « balance » en sa faveur.

Dans l'extrait 11, le soudain renversement de la hiérarchie interactionnelle vient ébranler la séquentialité typée du conflit. Après avoir accepté stoïquement les attaques répétées de Zemmour, Leconte « repousse » la fin de la séquence interview pour un dernier « coup » qui va « terrasser » son adversaire et qui lui apportera l'adhésion du public. À travers la fable du rossignol et du corbeau, Patrice Leconte « clôt le bec » à son adversaire. Victoire spectaculaire pour l'écrivain qui réussit à mettre « hors jeu » son agresseur, fin inattendue pour une rubrique de critique artistique, qui avait débuté comme toutes les autres et qui annonçait la défaite de l'écrivain. Le K.O. n'est plus réalisé par l'agresseur attitré, Zemmour, mais par l'invité ; la victoire est double : mise en cause du discours du chroniqueur et affirmation identitaire de Leconte.

Dans cette partie, nous avons simplement délimité et explicité les différentes étapes de la joute, telles qu'elles se sont déployées dans les trois émissions. Il reste à comprendre comment se fait le passage d'une étape à l'autre et surtout comment l'impolitesse conduit au K.O. final. Aussi, nous allons essayer de voir quels sont les types de violence mobilisés par les actants, la façon dont la violence est mise en scène par ceux-ci, et, enfin, si elle reste conforme aux normes ou si elle dépasse le seuil de tolérance.

2.3 Critique littéraire et K.O. verbal

Les notions de genre et de normes en vigueur sont essentielles dans notre travail. Sauf qu'ici, nous avons une imbrication de genre (le *talk-show*) et de sous-genre (la chronique littéraire/artistique journalistique d'interpellation) ; chaque (sous-)genre définit ses propres rôles : dans notre cas, le rôle d'« interpellateurs » (et d'« agresseurs ») est dévolu aux chroniqueurs, le rôle d'« interpellé » (et de « victime »), aux écrivains invités chez Ruquier. Comme chaque rubrique de *ONPC*, celle de chronique s'accompagne d'un script, d'une « scénographie », selon les termes de Maingueneau (1998), qui, dans la troisième émission, présente des variations : il s'agit du renversement des rôles entre Zemmour et Leconte. Si les rôles *agresseur – agressé* sont réversibles, les places de *chroniqueur – invité* ne le sont pas. Cette réversibilité de rôles nous permet de considérer comme ratifiée une certaine dose d'impolitesse de la part des co-animateurs comme de la part des invités censés s'adapter à leurs interlocuteurs et au public qui jugera le discours des protagonistes ainsi que leur façon de parer les coups de l'autre. Les invités doivent donc s'adapter aux règles du jeu, contextualiser l'agressivité des co-animateurs et percevoir l'impolitesse comme partie intégrante des dispositifs médiatiques du *talk-show*. Les co-animateurs doivent, à leur tour, faire alterner provocation, déstabilisation et conflit, tout en respectant les droits de l'invité à se défendre et à contre-attaquer³⁵³. Mais bien « doser » son agressivité n'est pas toujours chose aisée ; en effet, les deux chroniqueurs sont souvent accusés d'excès de violence langagière :

(32) extrait 1

110 AL- mais vous êtes mes premières mauvaises critiques' donc ça devait arriver un jour\
c'est vrai que vous êtes particulièrement violents mais c'est comme ça que vous
gagnez votre vie

tandis que les invités, de leur côté, ont parfois du mal à se conformer aux attentes spectatoriennes et à riposter aux attaques subies (exemple (4)).

Nous allons donc analyser les phénomènes d'impolitesse dans ces trois extraits de chronique littéraire/artistique en tenant compte des règles de chaque genre discursif (règles qui sont plus ou moins rigides) et de la « scénographie » fluctuante qui y correspondent.

2.3.1 Le (sous-)genre critique littéraire « d'interpellation »

« Toute réflexion qui prononce qu'un ouvrage littéraire mérite, ou non, d'être pris en considération est critique, peu importe que le texte existe ou non, qu'il soit bon ou mauvais », affirme Jean Pulhan (cité par Tудоire-Surlapierre, 2008 : 16). Dans cette optique, le travail

³⁵³ « Il convient en effet, tantôt de briser la comédie, le masque, de faire sortir l'interviewé de sa réserve, de le forcer dans ses retranchements, tantôt au contraire de le laisser parler et de se taire... L'intervieweur complet est un polyvalent apte à être à la fois provocateur, écouteur ». (Morin, 1966 : 70)

des chroniqueurs d'orienter les gens vers la bonne littérature correspond bien à un travail de critique. Le discours critique vient insérer dans le contrat du *talk-show* ses propres paramètres centrés autour du « principe de sérieux » (cf. Charaudeau 1991) — quant aux sujets traités —, aussi bien qu'autour du « principe de plaisir » — quant à la visée dominante du spectacle. La rubrique de critique de *ONPC* porte toujours sur l'actualité littéraire et a la fonction, « volens nolens, d'un faire valoir pour un produit à consommer, le livre » (Peytard, 1990 : 141).

La question qui se pose maintenant est : peut-on parler de littérature à la télévision ? Et si oui, comment ? L'émission *ONPC* propose un modèle qui, certes, ne plaît pas à tout le monde, mais qui veut promouvoir une critique en « face-à-face » et la liberté d'expression, puisque, comme le soutient Naulleau, « [t]ous les livres peuvent faire l'objet d'un discours critique [...] il faut faire passer le message que la grande littérature n'est pas réservée à une élite »³⁵⁴. Il faut, d'abord, se rappeler quelques points essentiels relatifs au dispositif proposé :

- (a) Nous sommes (toujours) dans le spectaculaire et le sensationnel ; le comportement de chaque participant est donc orienté par cette visée. On impose aux invités de se conformer aux exigences du divertissement télévisuel en leur infligeant le même traitement qu'à ceux appartenant au monde du spectacle (artistes, chanteurs, etc.).
- (b) Il n'y a pas que la valeur littéraire d'un ouvrage qui est mise en question, mais aussi (et surtout) la performance communicationnelle de l'auteur, qui devient, sur le plateau, un acteur qui joue le rôle qu'on lui a attribué. Dans cette optique, la « guerre » du plateau de l'émission est plutôt une guerre d'images.
- (c) Les *clashes*, la critique négative et l'impolitesse sont plus spectaculaires (pour le public de l'émission) que l'entente et l'échange poli d'opinions ; par conséquent, on favorise les confrontations et les duels verbaux. Les écrivains sont convertis ainsi en acteurs et les règles de l'émission les obligent à dramatiser et parfois à surjouer leur performance afin de satisfaire aux attentes spectatoriennes.

S'exposer à la critique devant un large public comporte des risques que tous les auteurs ne sont pas prêts à encourir³⁵⁵. Comme nous l'avons déjà souligné, apparaître devant les caméras comporte déjà des risques considérables ; apparaître devant les caméras pour être mis K.O. par les co-animateurs de l'émission, est un risque que beaucoup refusent de prendre³⁵⁶. En effet, ce type de dialogue construit « massivement (c'est-à-dire pour des publics de grande ampleur) une 'certaine idée' du livre, de l'écrivain, du lecteur, du texte littéraire » (Peytard, 1990 : 7). La réception des œuvres littéraires par les chroniqueurs va influencer les lecteurs ; Zemmour et Naulleau sont, de ce point de vue, des « pré-lecteurs », et deviennent des « prescripteur[s] d'opinion » (*ibid* : 120), car le critique lit les livres, avant tout, pour un autre.

³⁵⁴ Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110629.OBS6136/eric-naulleau-le-marche-a-gagne.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁵⁵ Certains écrivains évitent explicitement ce face-à-face avec les chroniqueurs. Sophie Davant, par exemple, affirmait : « Chez Ruquier, c'est l'arène de cirque, on regarde qui va se faire tailler ». Elle justifie son refus d'y participer en avouant : « Je n'ai pas l'âme d'un gladiateur, [...] je sais par avance que je suis la cible idéale » (source : <http://www.jeanmarcmorandini.com/article-25043-davant-refuse-d-aller-chez-ruquier-est-l-arene-de-cirque.html>, consulté le 09 septembre 2013).

³⁵⁶ Eric Naulleau révèle lors d'une interview sur la critique littéraire :

« Le problème est que de nombreux artistes refusent de s'exposer à la critique, tout simplement parce que ça n'est pas le mode de la télévision. On ne vient pas à la télévision pour se faire critiquer, mais pour faire de la promotion ».

Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110629.OBS6136/eric-naulleau-le-marche-a-gagne.html> (consulté le 06 avril 2013).

Critiquer « bouscule les habitudes », ajoute Eric Naulleau, parlant de la télévision comme d'un domaine où le marché a gagné ; c'est pourquoi on pratique devant les caméras plus la promotion ou l'autopromotion et (beaucoup) moins la critique. Ce qui est encore plus dangereux pour la face des invités, c'est justement le caractère de face-à-face télévisuel de la critique pratiquée par les deux chroniqueurs. « Tous les livres peuvent faire l'objet d'un discours critique »³⁵⁷, certes, mais le scénario du type confrontation, ainsi que la présence d'un public (présent et/ou absent du plateau), rendent la critique encore plus violente. La virulence des actes dévalorisants peut être aggravée par la visée du divertissement ou du spectacle ; les mots « meurtriers », les phrases « assassines » ont la fonction de choquer, de spectaculariser cette rubrique de l'émission. Raphaël Sorin avoue dans cette perspective :

« Pour ma part, j'ai rarement cédé à cette pulsion assassine, préférant défendre les petits, les méconnus. En revanche, au 'Masque et la plume' autrefois, à 'Postface', le rendez-vous littéraire de *i-télévision*, il m'est arrivé, et m'arrive encore, pour le spectacle, pour animer un débat, de lâcher une vacherie. Ma dernière visait 'Un Pedigree', le dernier roman de Modiano que, malgré les louanges, je comparais à une 'biscotte sans sel'. »³⁵⁸

Nous voyons donc que Zemmour et Naulleau ne sont pas les seuls « tueurs » de l'espace médiatique littéraire ; ils sont pourtant parmi les plus connus... « Eric Naulleau est un critique qui interpelle directement, sans filtre, sans écrit transitif et sans ménagement »³⁵⁹ ; son « allié » en fait autant. Mais le scénario de cette critique d'interpellation ou de « face-à-face » assure à la cible le droit de riposter, de se défendre, de justifier, d'attaquer ou de provoquer ; c'est un duel à armes égales car on « rend » la parole à l'auteur. Ce n'est pas un « dialogue de sourds » (ou, en tout cas, ce ne devrait pas le devenir), mais un exercice « sain » et démocratique d'expression du désaccord, de polémique, de conflit d'idées et d'interprétations — c'est à partir de ce débat que l'auditoire pourra se faire une opinion du livre promu ; la critique peut donc engendrer, à son tour, la critique, tel le cas de la deuxième rencontre avec Patrice Leconte (exemple (31)) : il y a des invités qui savent très bien renvoyer les coups, le débat littéraire prenant parfois l'allure d'un règlement de comptes personnel (Caroline Fourest)...

Le principe de « réciprocité » est essentiel dans ce genre de critique dite « spontanée ou journalistique » (Tudoire-Surlapierre, 2008 : 44), que l'on oppose généralement à la critique dite « scientifique ». La critique journalistique prend, comme dans nos cas, la forme d'un dialogue, plus ou moins véhément ; en vertu de cette dimension dialogale, réciproque, la violence ou l'impolitesse des invités peut être plus facilement tolérée puisqu'elle est légitime, justifiée. En outre, les contre-attaques spectaculaires viennent s'ajouter aux attaques initiales virulentes, contribuant ainsi à la production d'un bon *show* et confirmant, en même temps, l'adaptation des invités aux attentes attachées à la confrontation.

Le scénario des chroniques littéraires

Selon Tudoire-Surlapierre (2008 : 47), les émissions de critique sont de deux types : soit elles privilégient « la multiplicité des avis et des points de vue sur un certain sujet », soit elles se construisent sous la forme d'un dialogue avec l'auteur. L'émission *ONPC* allie les deux formes : nous avons multiplicité des points de vue (bien que le conflit s'instaure entre les co-animateurs, l'écrivain et, dans une certaine mesure, l'animateur, les autres invités peuvent également exprimer et argumenter leur prise de position), mais aussi une confrontation directe avec l'écrivain durant laquelle celui-ci peut riposter. Le scénario de la

³⁵⁷ *Ibid.*

³⁵⁸ Source : <http://www.revue-medias.com/la-critique-litteraire-et-ses,108.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁵⁹ Source : <http://www.lesinfluences.fr/Eric-Naulleau-en-etat-critique.html> (consulté le 06 avril 2013).

rubrique chronique littéraire/artistique est assez stable, sauf en cas de dérapages exceptionnels. Dans les trois extraits :

(a) L'animateur ouvre la séquence en présentant l'œuvre de son invité(e) et parfois exprime son point de vue, précisant la position qu'il aura dans le conflit — simple modérateur/arbitre, se mettant occasionnellement du côté de la victime (exemple (33)) —, ou bien allié de l'invité (exemple (34)):

(33) extrait 1

2 A- (*il lit*) ce roman distille une musique douce[/] juste entêtante[/] ce nouveau livre *Que le jour recommence* emporté par une écriture qui fait[/] de la simplicité[\] xxx à part entière est un livre conseillé car ce n'est pas simple d'écrire simple vous voyez j'ai retenu cette critique-là[/] plutôt de bons papiers pour l'instant[/] je dis pour l'instant[\] parce que vous n'avez pas encore été confrontée aux deux Eric Zemmour[/] et Naulleau[\] je commence peut-être par Eric Zemmour[/]

(34) extrait 11

1 A- Je l'aimais[/] c'est au théâtre de l'Atelier[\] c'est adapté mis en scène par Patrice Leconte avec Gérard Darmon[/] [...] il est exceptionnel dans la pièce[/] vraiment exceptionnel[\]

(b) Le « crachoir » est ensuite cédé à Zemmour, réputé pour son agressivité ; le début se veut percutant, ce qui peut être une stratégie de spectacularisation de la parole à travers une forte déstabilisation de l'invité. En effet, le co-animateur ne déçoit pas son public et passe directement à l'attaque.

(c) La parole est ensuite offerte à Eric Naulleau, dont le discours a la même visée argumentative que celui de son allié (exemples (21)-(25)). Si, sur des sujets de nature socio-politique les co-animateurs ne partagent pas toujours les mêmes avis, la littérature semble être le domaine où ils se mettent (quasiment) toujours d'accord.

(d) Évidemment, les « cibles » peuvent se défendre à tout moment, et elles le font. Cependant, contre-attaquer ne suffit pas pour contrebalancer la violence des attaques : afin que l'impolitesse compensatrice ou d'auto-défense « marche », il faut que sa force soit au moins égale à celle des attaques initiales, sinon plus importante. Nous verrons dans la section suivante que les stratégies de défense d'Annie Lemoine sont assez « faibles » et ne sont pas suffisantes pour contrebalancer les FTAs de ses « agresseurs » ; le K.O. verbal devient ainsi prévisible. Dans le cas de Patrice Leconte, les stratégies discursives utilisées, qui relèvent d'une impolitesse ou violence rhétorique brillante, sont plus efficaces que celles de la journaliste, mais peu nombreuses.

(e) L'animateur clôt la rubrique en rappelant le titre du livre en question, et parfois en insérant une brève remarque liée à l'échange qui vient de prendre fin (exemple (35)):

(35) extrait 1

156 A- ça sera le mot de la fin[/] (.) Annie Lemoine *Que le jour recommence* chez Flammarion merci Annie[/] je vous avais prévenue hein[/] je vous avais prévenue[\] allez-y rejoignez votre place[/]

(36) extrait 10

148 A- le livre s'appelle *LES Femmes aux cheveux courts* signé Patrice Leconte[/] c'est publié chez Albin Michel[\]

La victoire (des chroniqueurs ou de l'invité) n'est que provisoire, car un combat verbal n'a jamais véritablement de fin et peut, à tout moment, être réenclenché...

Sincérité (et violence langagière) ou politesse ?

Nous savons que les exigences de la politesse et celle de la sincérité sont rarement compatibles. Et nous savons, depuis *Le Misanthrope* de Molière, que la critique littéraire est régie par ce principe de sincérité ; rappelons-nous le personnage d'Alceste qui, sollicité pour juger des vers d'Oronte, prévient son interlocuteur qu'il est trop sincère pour être poli. La critique sincère est souvent impolie ; comme dans d'autres situations, nous avons ici un conflit de principes, une *double bind* « classique » qui « oppose la sincérité, et la courtoisie ; la franchise et le tact » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 274). Comme la parole est traversée par plusieurs genres, le système de règles comporte souvent des contradictions internes. Quelle norme suivre en cas de double contrainte³⁶⁰ : la sincérité impolie ou la politesse insincère ? Sachant que, dans *ONPC*, le conflictuel représente l'un des ressorts du divertissement et qu'un interlocuteur trop poli (qu'il s'agisse des chroniqueurs ou qu'il s'agisse des invités) ne serait pas « intéressant » du point de vue du spectacle télévisuel... Évidemment, les chroniqueurs de Ruquier choisissent la sincérité³⁶¹ qu'ils n'appellent cependant pas « violence » (la violence pour eux, c'est l'hypocrisie et, pour citer Zemmour, le « lèche-botte ») :

(37) extrait 1

121 EN- la violence/ je vais vous dire ce que c'est Annie Lemoine\ c'est passer/ en face quelqu'un qui a pas lu votre livre et vous dit que c'est super/ parce que il se fout de votre gueule/ moi je me suis JAMAIS foutu de la gueule d'un invité/ j'ai toujours lu de la première à la dernière page c'est pas de la violence

Mais, comme dans la scène du sonnet du *Misanthrope*, la question n'est pas vraiment quel choix faire. On dit que « toute vérité n'est pas bonne à dire » ; peut-être, mais la vraie difficulté apparaît lorsque l'on décide de dire cette vérité : « qu'il soit ou non souhaitable d'exprimer sa pensée librement, il est diablement difficile de le faire avec grâce » (Brody, 1996 : 106).

Pour mieux cerner le fonctionnement du K.O. verbal dans la critique littéraire, il fallait que nous comprenions si, et éventuellement pourquoi, la critique est impolie, voire violente. *A priori*, l'acte de critiquer ne serait pas offensant, car, selon Languèche (2009 : 48), il ne vise pas « le rabaissement de la personne mais la juste appréciation de telles actions, telles idées, telles productions ». La critique comporterait même un aspect positif, devant être profitable pour la personne critiquée. Sauf que les cas où la critique est valorisée positivement, sont très rares (c'est plutôt le cas des interactions où la critique n'est pas institutionnalisée), et là encore il faut être capable de séparer l'œuvre et son auteur. Or, il en va tout autrement dans nos émissions où la critique perd sa fonction correctrice et reste focalisée sur le « démasquage », la révélation des défauts et la délégitimation ; elle devient ainsi violente, elle est mal reçue et pas toujours tolérée. Dans nos émissions, deux facteurs

³⁶⁰ Kerbrat-Orecchioni (1992 : 280) propose deux démarches : « l'une des règles annule l'autre », ou bien « on compose avec la contradiction, en adoptant une solution de *compromis* » (formulation indirecte, implicite, stratégies d'adoucissement,...). Les participants semblent emprunter les deux solutions, avec une préférence nette pour la première ; dans la majorité des cas, la politesse s'efface devant l'exigence d'une critique sincère et devant l'impératif du spectacle télévisé, et les cas où les actants recourent aux procédés (sincères) d'adoucissement de la critique restent isolés.

³⁶¹ Critiquer n'est pas fusiller, c'est dialoguer ou débattre ; Naulleau s'explique :

« Là, je dis : 'Voilà j'ai lu votre livre, voilà ce qui va, ce qui ne va pas, les contradictions selon moi, le soubassement idéologique, etc.'. Les invités étaient généralement effarés, mais d'abord parce qu'on avait lu leur livre ! Qu'il s'agisse de romans ou de bios, les peuples étaient surpris qu'on les ait lus, qu'on en cite des phrases, et qu'on ait pris des notes... ».

Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110629.OBS6136/eric-naulleau-le-marche-a-gagne.html> (consulté le 06 avril 2013).

majeurs rendent la critique particulièrement menaçante pour les écrivains. C'est tout d'abord, sa dimension publique et médiatique, qui agit indépendamment de la bonne/mauvaise intention du locuteur. Le second paramètre qui l'aggrave, c'est le fait qu'elle ne porte pas uniquement sur l'œuvre, sur ce qui « fait ou ne fait pas recette » (*ibid.* : 49) mais aussi (et surtout) sur la personne de l'invité, plus précisément sur ses compétences et son talent artistiques.

La critique littéraire pratiquée dans *ONPC* dépasse donc la sphère du discours pour se focaliser sur les qualités d'écrivain, qui sont contestées. Critiquer devient synonyme de délégitimer, modifier et ré-aiguiller l'image que l'invité(e) essaie d'ériger. C'est la raison pour laquelle les remarques critiques des Zemmour et Naulleau peuvent être perçues comme une forme d'injure ; en tout cas les blessures infligées sont similaires à celles des insultes ou des outrages :

(38) extrait 1

24 EZ- mais c'est ça qu'il faut qu'elle fasse/ il faut qu'elle arrête tout⁴ (.) [...]

79 EN- [...] TOUT est raté/ c'est-à-dire- non mais il y a quelque chose en vous/ non mais c'est vrai\ il y a quelque chose en vous une sensibilité littéraire/ on se dit il peut y arriver quelque chose/ mais tout simplement (.) tout ce qui est raté (.) vous pouvez cocher toutes les cases\ il y pas un TRUC/ qui surnage je suis désolé de vous le dire je vous le dis très directement

(39) extrait 10

44 EZ- [...] j'aime vraiment beaucoup/ Patrice Leconte\ mais je trouve que ce livre est révélateur de deux choses/ premièrement chose d'abord^\ c'est la dégradation de la littérature dans l'esprit public/ c'est-à-dire que tout le monde se croit écrivain^\

46 EZ- non mais il écrit quand même/ est-ce que moi- vous m' imaginez avec une caméra¹ non/ (.) je serais NUL/ et ben Patrice Leconte n'est pas un écrivain^\ [...]

L'éthos d'écrivain d'AL et de PL est ici saboté par le discours des co-animateurs ; la violence de déconstruction et ré-« construction éthique de l'autre » (Albert & Nicolas 2010) est accrue par les injonctions (« qu'elle arrête tout »), les déclarations tranchantes (« tout est raté ») et, surtout, par l'exagération constante des défauts révélés (« tout ce qui est raté vous pouvez cocher toutes les cases il y pas un TRUC qui surnage », etc.). Leur image préalable est ainsi « modifiée, transformée, voire invalidée au cours de la prestation » (Amossy, 1999 : 149), ou ré-aiguillée (selon Zemmour, Annie Lemoine aurait davantage le style d'écriture d'une journaliste de magazine féminin que le style d'une romancière).

2.4 Le K.O. verbal : caractéristiques, objectifs et fonctionnement

Le K.O. verbal, tel qu'il a été décrit par Windisch (1987), s'impose comme un type de discours conflictuel particulier, avec ses propres règles et mécanismes. L'axe central autour duquel s'articule ce type de discours est le désaccord et l'exacerbation du désaccord, de l'opposition entre les actants, qui ouvre la voie à la disqualification du discours et de la personne. En vertu de ce trait définitoire du conflit verbal, ainsi que des règles de la critique littéraire, de nombreux actes violents et impolis sont ratifiés et considérés comme légitimes. Mais tout combat ne se transforme pas automatiquement en K.O. verbal. Nous allons voir dans l'analyse linguistique de nos émissions quels sont les facteurs qui mènent au K.O. et quel est son fonctionnement.

La guerre à laquelle on assiste dans ces trois émissions est une guerre « symbolique » où l'on disqualifie, nous l'avons vu, non seulement un discours, mais l'interlocuteur lui-même et son éthos. Même si la critique de face-à-face ne devrait pas forcément se transformer en combat, le combat est inévitable lorsqu'on le face-à-face a lieu en public ; il est impossible de ne pas « prendre mal » tout cela... Contrairement au combat physique, le conflit verbal n'a pas véritablement une fin, le K.O. verbal est « momentané et

provisoire, car le vaincu, « [l]e mort symbolique peut se relever et répondre » (*ibid.* : 27). C'est d'ailleurs ce qui se passe avec Patrice Leconte. Dans la deuxième rencontre avec ses critiques, Leconte décide de recourir lui aussi à la violence langagière ; mais la subtilité et l'indirection de son attaque la rend encore plus agressive, car combattre l'autre à travers la satire, à travers la dérision et les marques apparentes de la politesse, c'est rejeter et ridiculiser à la fois le discours de l'adversaire.

Après avoir cerné les différentes étapes du conflit, nous allons maintenant analyser les principaux procédés discursifs employés par les protagonistes, afin de mieux appréhender le fonctionnement du K.O. verbal.

Stratégies d'attaque et de riposte — entre légitimité et non légitimité

Le chemin qui mène à la violence extrême est sinueux et parsemé d'attaques et de contre-attaques, de la plus fine à la plus agressive, d'oscillations sur l'échelle hiérarchique de brefs moments de victoire ou de défaite momentanée. Comme il s'agit de la critique d'un discours (littéraire), les reprises, les manipulations et les transformations du discours (d'autrui et de son propre discours) sont constamment utilisées en tant qu'armes.

Et pourtant, les arguments *ad hominem* ne manquent pas. Nous avons vu que tout argument personnel n'est pas toujours condamnable et qu'en situation de « guerre », certaines attaques, normalement interdites, étaient permises ; dans cette optique, nous avons qualifié d'adéquats au contexte les arguments *ad hominem* qui répondent aux critères de la pertinence, de la légitimation et de la bonne/mauvaise foi. En vertu de ces principes, les chroniqueurs peuvent par exemple mettre en question tout aspect relevant de l'écriture de l'invité(e) ; ces critiques sont légitimes et pertinentes dans la mesure où elles ont trait aux « fléaux » (personnages « sans substance », manque d'originalité, etc.) du texte écrit par l'invité(e) :

(40) extrait 1

77 EN- [...] il y a un SEUL personnage qui vous intéresse/ c'est précisément celui cité là\ les autres sont des ectoplasmes absolument sans substance/ son ex on y croit pas une seconde\ [...]

Certains aspects de la personne de l'auteure, telles ses capacités intellectuelles (« vous pensez simpliste », lance Zemmour à Annie Lemoine), qui relèvent, en outre, d'un diagnostic purement subjectif et par conséquent biaisé (sans compter qu'un tel jugement n'a pas véritablement de justification solide), ne peuvent pas faire l'objet d'une attaque légitime. C'est un argument *ad hominem* abusif très violent, raison pour laquelle il est reçu par le public avec des marques de désapprobation (des huées). C'est peut-être le seul argument blâmable dans la première émission ; la majorité des critiques lancées par les chroniqueurs, bien que particulièrement violentes, se limitent au roman de l'invitée et ne dépassent pas ce seuil d'acceptabilité³⁶².

Evidemment, toute critique (même celle qui porte strictement sur le texte) vise plus ou moins directement l'image des écrivains. Ce rapport écrivain-livre est un dispositif central sur lequel repose l'émission, car, quels que soient le sujet de discussion et la raison de la participation des invités, leur éthos, leur image, occupe toujours le premier plan, tandis que l'objet dont ils font la promotion passe au second plan ; d'ailleurs, les échanges tournent non seulement autour du livre présenté, mais aussi autour de la carrière des invités en général, ou de leurs œuvres antérieures, de leur vision de la littérature, etc. Généralement les références à l'écriture de l'invité(e) dans son ensemble sont fréquentes ; pour cette raison, nous avons

³⁶² Nous rappelons que, même si elles respectent cette frontière, leur force n'est pas neutralisée et la « victime » peut se sentir agressée.

conclu que la critique pratiquée par les chroniqueurs était souvent une critique de délégitimation.

Qu'en est-il des contre-attaques ? Doit-on et peut-on riposter à la critique et, si oui, de quelle manière ? « Que peut-il [l'écrivain] répondre à ça, sauf à dire qu'il écrit ce qu'il écrit, et que tous les goûts sont dans la nature ? », demandait Grégoire Leménager³⁶³ à Eric Naulleau. Les avis sont partagés... Si Greive (1985) considère que ne pas riposter, c'est « donner raison à l'agresseur », Larguèche (2009 : 48) argue qu'une réponse, dans le cas de la critique n'est pas bienvenue car une « susceptibilité excessive » de la part de l'auteur « ne ferait que renforcer le bien-fondé de la critique ». Dans le cas de la critique d'interpellation³⁶⁴, l'absence de toute réponse n'est pas envisageable ni souhaitable. Et d'ailleurs, peut-on se laisser fusiller ainsi en public, sans essayer au moins de rétorquer ? Les chroniqueurs veulent d'ailleurs que leurs cibles s'expriment et critiquent à leur tour ; comme nous allons le voir, ils semblent apprécier les contre-attaques qui relèvent d'une maîtrise de la langue ou du sens de la repartie.

Peut-on parler d'inadéquation lorsqu'il s'agit de l'impolitesse réactive ? Et, plus important, y-a-t-il des ripostes particulièrement violentes ? Les choses sont claires dans le cas d'Annie Lemoine : les stratégies de défense de la journaliste, ne sont pas agressives ou ne le sont pas assez ; au contraire, nous pourrions considérer comme non approprié son comportement « trop » poli ou policé par comparaison à celui des chroniqueurs. Les stratégies discursives de Patrice Leconte sont plus violentes, et bien qu'elles soient indirectes, elles sont tout aussi féroces que celles de ses adversaires. Sa ruse rhétorique, ses allusions ou remarques ironiques déguisent une franche agressivité d'auto-défense, sans pour autant dépasser les limites de l'adéquation eu égard aux normes en vigueur. La seule attaque de l'invité qui met en question les frontières entre le licite et l'illicite est sa dernière attaque, d'une violence extrême ; nous expliquerons plus loin si (et, éventuellement dans quelle mesure) cette offense est tolérée et tolérable. Dans ce qui suit, nous allons détailler et analyser toutes les stratégies d'attaque et de défense, essayant de voir dans quelle mesure elles restent conformes au contrat de l'émission, ou, au contraire s'en éloignent.

1. Les manipulations discursives

La première technique d'attaque mise au service de la critique littéraire est la reprise du discours d'autrui sous la forme du discours rapporté, des citations ou du dialogisme ; ce sont des stratégies d'autant plus efficaces qu'elles permettent aux protagonistes de manipuler et d'invalider la parole de l'autre.

Les « agresseurs »	La « victime »
<p>(41) extrait 1</p> <p>51 EZ- euh: elle en était arrivée à la conclusion que Fred' n'avait pas tout gommé de son enfance et que c'était mieux que d'autres tous les autres qui se prenaient tellement au sérieux dans leur monde ennuyeux de grandes personnes responsables déjà les qui et les que' bon bref'</p>	<p>(42) extrait 10</p> <p>110 EN- [...] bon\ encore vous auriez commandé j'sais pas moi\ une religieuse/ on vous amène une vraie religieuse sur un plateau là il y a un effet comique parce qu'il y a un décalage/ [...]</p> <p>111 PL- donc vous voulez dire que si j'avais- si Thomas avait commandé une religieuse/ et qu'elle arrive/ comme son nom l'indique\ avec une cornette là vous seriez tombé de votre chaise de bonheur'</p>

³⁶³ Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110629.OBS6136/eric-naulleau-le-marche-a-gagne.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁶⁴ Le fait d'interpeller comprend l'existence d'une réponse, sinon d'une riposte ; interpeller, c'est « sommer de répondre, demander l'explication sur un fait » (source : <http://www.le-dictionnaire.com/definition.php?mot=interpeller>, consulté le 06 avril 2013).

(43) extrait 1

49 EZ- mais il y en a des tas hein' (il lit)
il y a malgré tout quelque chose de PAS
BANAL' dans mon affaire pas NETTE^ c'est
que avec Amandine qu'avec la pianiste ça
se déroule toujours de la même façon'
(silence 2') franchement c'est:::

(44) extrait 10

118 EZ- [...] je trouve que c'est mal écrit mais il
y a des choses qui m'amuse c'est pas la
même chose^ mais il y a des choses drôles^
121 PL- mais qu'est-ce qui vaut mieux' des choses
drôles mal écrites ou des choses bien écrites
vraiment chiantes^
126 EN- c'est un livre gentiment inutile'
131 PL- non mais je vous promets' je vous
promets^ si jamais je COMETS parce que c'est
ce mot qui semblerait convenir^ un autre
livre non pas gentiment inutile' mais
MÉCHAMMENT utile^

La mise en parallèle de ces procédés employés par les chroniqueurs et par l'invité (en l'occurrence, Patrice Leconte) nous permet de constater certaines similarités. La parole de l'autre est modifiée et réorientée argumentativement, ces manipulations discursives étant accompagnées de mises en scène particulières. Ainsi nous avons enregistré dans l'intervention de Zemmour (l'exemple (43)) une pause réfléchie de deux secondes³⁶⁵ (une pause d'insistance qui attire et oriente l'attention vers le trait relevé) et un faux départ (« franchement c'est... ») qui suivent la citation extraite du roman de l'invitée. La pause, son insistance sur l'aspect critiqué (la surabondance des « qui » et des « que ») ajoutent un effet dramatique à l'intervention ; le silence (de la pause et de la phrase inachevée) est doté de sens et acquiert la force d'un acte menaçant — la philosophie du « moins, c'est plus » (“less is more”) s'applique également dans le domaine des actes d'agression détournée.

Ces stratégies s'accordent très bien avec le registre de la dérision. Dans la partie antérieure nous avons précisément argumenté le fait que tout procédé reposant sur la moquerie ou la dérision, accompli en outre dans l'arène télévisuelle, aggrave la critique. En effet, les locuteurs ne se contentent pas de critiquer le discours de l'autre, ils le ridiculisent et en minimisent l'importance et la pertinence. Cette « minoration » du discours est plus saillante dans le cas de Leconte qui, visiblement, maîtrise l'art de la pointe, ou l'art de comment offenser sans riposte possible (voir aussi l'analyse du deuxième K.O.). Ses réponses ironiques (« ... là vous seriez tombé de votre chaise de bonheur ») et le recours à des figures tel le chiasme³⁶⁶ (« qu'est-ce qui vaut mieux des choses drôles mal écrites ou des choses bien écrites vraiment chiantes », « un autre livre non pas gentiment inutile mais méchamment utile »), comme figure d' « inversion sans répétition » des termes (voir Rabatel 2008), ont une double fonction : provoquer l'autre, mais aussi contester une réalité, celle proposée par l'interlocuteur, tout en imposant une autre, la sienne. Même si ces figures créent des effets humoristiques, l'humour ne représente qu'un moyen, et non pas la finalité de l'acte (il est donc secondaire) ; ce qui prévaut, c'est la finalité critique de mise en cause de la parole de l'interlocuteur. L'emploi de ces procédés rhétoriques obéit à la visée de séduction du public et, en même temps, met les deux co-animateurs dans une situation sans issue ou, du moins, sans issue favorable pour eux-mêmes...

Même si les cas de diaphonie sont les plus nombreux (fait spécifique de la critique d'interpellation), les cas d'hétérophonie, ou dialogisme « interdiscursif », sont également

³⁶⁵ Nous avons interprété les pauses supérieures à une seconde dans le flux de la parole comme des stratégies discursives accomplies intentionnellement, et non pas comme des accidents de parole.

³⁶⁶ « Le chiasme est défini comme une 'antithèse dont on dispose les termes en miroir' » (Reboul cité par Rabatel, 2008 : 21).

« Le chiasme (substantif masculin), du grec χιασμός : *khiasmós* (disposition en croix, croisement) provenant de la lettre grecque khi ('X') en forme de croix (prononcer /kiasm/ 'kyasm'), est une figure de style qui consiste en un croisement d'éléments dans une phrase ou dans un ensemble de phrases et qui a pour effet de donner du rythme à une phrase ou d'établir des parallèles. Le chiasme peut aussi souligner l'union de deux réalités ou renforcer une antithèse. » (source : <http://fr.goldenmap.com/Chiasme>, consulté le 06 avril 2013).

présents ; si la diaphonie avait la fonction de « demander des comptes » et, à la fois, de ridiculiser, l'hétérophonie contribue au renforcement de la légitimité du discours (et, corrélativement, à la croissance de sa force de persuasion), ainsi qu'à la création d'un éthos d'« experts » pour les chroniqueurs, à l'aggravation de la violence des attaques. Ce type de dialogisme revêt souvent la forme de l'argument d'autorité ; généralement qualifié de « paralogisme » ou d'argument fallacieux, il serait un appel à une autorité « pour faire endosser son argument » (Amosy, 2006 : 140). Quel que soit son statut du point de vue de la morale, l'argument d'autorité renforce en effet la parole du locuteur.

(45) extrait 11

32 EZ- je vais vous dire quelque chose Laurent/ vous me rappelez une très jolie phrase d'un VRAI écrivain/ qui était l'écrivain préféré de Mitterrand\ c'est Jacques Chardonne\ qui disait ce n'est pas l'autre que les gens aiment/\ c'est l'amour qu'ils aiment aimer\ c'est exactement c'que vous dites/ et c'est exactement à quoi je pensais en vous regardant

Si dans l'exemple (45) Zemmour intègre dans son intervention le discours d'un énonciateur identifié et d'une autorité légitime et reconnue³⁶⁷ (Jacques Chardonne), dans l'exemple (31) Patrice Leconte mobilise une autorité « illégitime » et invoque la *doxa*, ce « recueil de lieux probables et acceptables, flous et imprécis, mais nécessaires pour 'nous orienter et agir dans ce monde' » (Angenot, 2008 : 66). Pourtant, la fable représente l'emploi du discours rapporté le plus efficace de l'entrevue entre les chroniqueurs et Patrice Leconte, si l'on considère la fable, au même titre que les proverbes et les dictons, comme une forme de discours rapporté³⁶⁸ ; d'ailleurs, pour Grésillon & Maingueneau (1984 : 112), le proverbe³⁶⁹ (et ses formes apparentées) est « le discours rapporté par excellence ». Jamais un conte moralisateur n'a été aussi habilement mobilisé dans *ONPC* pour terrasser son adversaire. On voit donc que, pour que le discours rapporté soit efficace, dans le contexte de ce genre de *talk-shows*, les « 'figures d'autorité' » ne doivent pas être forcément des experts, mais « quiconque ayant dit quelque chose qu'il est bon (rentable) de répéter » (Vincent & Turpide, 2005 : 308).

Recourir à la fable pour proférer une insulte est une preuve de ruse oratoire : la parole de l'écrivain ne peut pas être mise en cause ou réfutée, car elle ne lui appartient pas véritablement ; c'est la parole véhiculée par l'opinion publique qui, même si elle n'est pas légitime (d'après Angenot), elle reste une « figure d'autorité » difficilement contestable (à l'instar des « on dit » qui prévalent sur une position individuelle...). En outre, comme le note Windisch (1987 : 44), en recourant à une autorité faisant office d'autorité en littérature, le locuteur « met l'accent prioritairement sur le *renforcement de sa position* », tandis qu'avec la référence à une autorité illégitime, « il vise en premier lieu *l'affaiblissement de la position du rival* ». En effet, l'objectif de Patrice Leconte n'est pas forcément de démontrer l'irréfutabilité de son avis, mais surtout de déstabiliser Zemmour : objectif réalisé avec brio.

2. La dérision comme arme

Comme nous venons de le mentionner, un autre procédé à travers lequel est réalisé le K.O. verbal est la dérision. Bien qu'elle soit souvent mise en relation avec le rire, il ne faut pas perdre de vue qu'elle est essentiellement vexatoire (voir *supra*). Plusieurs techniques sont

³⁶⁷ « Après une telle démonstration, comment ne pas être d'accord avec ce discours ? » (Windisch, 1987 : 42).

³⁶⁸ Voir López Muñoz, Marnette & Rosier, 2005.

³⁶⁹ « Il reprend non les propos d'un autre spécifié, mais celui de tous les autres, fondus dans ce 'on' caractéristique de la forme proverbiale. Non seulement, comme dans la polyphonie ordinaire, la responsabilité de l'assertion d'un proverbe est attribuée à un personnage distinct du locuteur, mais encore elle mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proféré avant lui le même adage. » (Grésillon & Maingueneau, 1984 : 112)

employées par les locuteurs pour attaquer et riposter, pour « tuer ou humilier, sans qu'[ils] se salisse[nt] les mains » (Desproges cité par Mercier, 2001 : 9) :

Les « agresseurs »	La « victime »
<p>(46) extrait 1 54 EZ- et en plus' comme lieu commun' c'est un monument il faudrait l'encadrer quoi' [...]</p>	<p>(47) extrait 1 11 EZ- [...] j'ai lu' mais alors ça a été une souffrance inouïe' 13 AL- ô: mon pauvre Eric' si j'avais su ça (48) extrait 1 97 AL- alors monsieur Nemmour monsieur Zellau' euh (49) extrait 1 126 AL- [...] j'espérais qu'il y avait un petit cœur dans votre poitrine monsieur Zemmour 128 AL- ça rime avec amour' 130 AL- et vous monsieur Naulleau vous êtes rigolo' ben là il y a du boulot</p>
<p>(50) extrait 11 72 EZ- [...] vous savez quand j'ai Dominique Voynet qui me traite de con' (.). Leconte qui me traite de porc'^ ça prouve que c'est des gens assez distinguées'</p>	<p>(51) extrait 10 81 EZ- [...] VOUS en fait' vous avez écrit un livre de femme' c'est là que c'est tout à fait euh intéressant' euh [82 PL- [si j'avais su j'aurais mis ma jupe' c'est bête'</p>

▪ **L'ironie** (exemples (46), (47), (50), (51)) : la plupart des remarques ironiques faites par les chroniqueurs remettent en cause le statut professionnel de l'invité(e) ou la qualité de son œuvre ; l'exemple (50) en fait exception, Zemmour essayant ici de riposter à l'offense de Patrice Leconte, qui avait, par l'entremise de sa fable, porté atteinte à la légitimité de son discours critique. Quant à Annie Lemoine, son emploi des figures de la dérision est faible et inefficace par rapport à la violence et la forte densité d'attaques de ses adversaires. L'infériorité « numérique » (l'auteure est seule face aux deux « bourreaux », en outre ses contre-attaques sont peu nombreuses) se double ainsi d'une infériorité qualitative (l'ironie et le sarcasme des chroniqueurs sont beaucoup plus « mordants » que l'ironie de l'invitée qui frôle plutôt la taquinerie...)

▪ **Les jeux de mots offensants** (exemples (48) et (49)) : bien que les jeux de mots soient généralement perçus comme étant drôles et « inoffensifs », comme relevant de l'humour badin et comme ayant un caractère ludique, nous avons affaire dans le corpus à un cas particulier où ce procédé *a priori* humoristique devient tendancieux et donc menaçant pour la face des personnes visées. La preuve : lorsque l'on déforme accidentellement le nom de quelqu'un, on s'en excuse puisque l'on sait bien à quel point un tel acte peut être blessant. Dans cette optique, Freud³⁷⁰ affirmait que « '... les mots d'esprit qui 'jouent' sur les noms propres contiennent fréquemment [Larguèche dirait « toujours »] une tendance offensante, blessante...' » (Larguèche, 2003 : 114).

La déformation infligée aux noms, ou la « spéculation étymologique » comme l'appelle Angenot (1982), est rangée dans la catégorie des « figures de l'agression », à côté du sarcasme, de l'injure ou de la métaphore polémique, de l'antiphrase et du calembour. Il s'agit donc d'un procédé complexe, qui va plus loin qu'un simple jeu phonique ; c'est un refus d'identification, comme le souligne Angenot, une « ex-communication » qui va de pair avec

³⁷⁰ « 'Là où le mot d'esprit ne constitue pas une fin en soi, c'est-à-dire là où il n'est pas innocent, il se met au service de tendances, de deux seulement au total, qui peuvent elles-mêmes être envisagées du point de vue unique : il s'agit du mot d'esprit hostile (celui qui sert à commettre une agression, à faire une satire, à opposer une défense), ou du mot d'esprit obscène (celui qui sert à dénuder)'. » (Freud cité par Larguèche, 2003 : 117)

la ridiculisation de la parole de ses adversaires. Déformer et prendre en dérision le nom de quelqu'un, c'est s'en prendre à sa personne, à son individualité. L'invitée feint ici une confusion entre les noms de famille (Naulleau → Nemmour, Zemmour → Zellau), minimisant ainsi l'importance de leurs noms et de leur personne, ce qui produit, dans une certaine mesure, des effets d'injure. Cependant, ce jeu de mots comporte une dose d'agressivité qui semble acceptable et acceptée, voire appréciée, par l'ensemble des récepteurs (les chroniqueurs, l'animateur, les invités, et le public) :

(52) extrait 1

(rires des invités)

98 EZ- (sourire) oh::: pas ma:::l\

99 EN- (rire) voilà c' qu'on fait jamais par exemple

(rire de l'A, rire léger du public)

Et bien que toute attaque portant sur le nom de quelqu'un soit, en principe, extrêmement menaçante, la violence de cette intervention n'est pas ressentie comme telle ; cette stratégie de riposte n'est pas suffisante pour modifier ou renverser les rapports de force. Cela fait que, même s'il s'agit d'une attaque personnelle abusive (*a priori* inadéquate dans le contexte), le seuil d'acceptabilité n'est pas franchi. En outre, nous sommes dans l'impolitesse « compensatrice » ou mécanisme d'auto-défense, jugée légitime de par son caractère réactif.

Les rimes faites par Annie Lemoine (exemple (49)) déclenchent des réactions mélangées auprès du public (applaudissements et huées), ce qui veut dire que les attentes spectatoriennes ne sont que partiellement satisfaites. La moquerie et les jeux phoniques sont encore une fois valorisés comme attaques détournées et comme procédé de dénonciation d'une violence jugée exacerbée par l'invitée (Zemmour n'a pas de cœur, Naulleau n'est pas « rigolo »). Les techniques de contre-attaque sont « faibles », d'un point de vue argumentatif ; le public s'attend plutôt à voir une Annie Lemoine prête à défendre son livre, au lieu d'une invitée résignée en quelque sorte, qui refuse de contre-argumenter et se prête à ce type de jeu de mots. Même si ses interventions échouent sur le plan argumentatif, et, partiellement sur le plan du divertissement, elles restent adéquates aux normes en vigueur.

▪ **La satire** : nous savons que la satire produit un décalage entre la représentation construite et la réalité « observable » dans le but de corriger, par le biais de la ridiculisation, un comportement humain blâmé (du moins par le satiriste). Le locuteur focalise l'attention de l'auditoire sur un défaut dont ce dernier n'était probablement pas conscient, essayant de le faire adhérer à sa position³⁷¹. Sans reprendre le conte moralisateur de Patrice Leconte (voir exemple (31)), nous souhaitons souligner l'impact de ce procédé rhétorique particulièrement efficace doté ici d'une valeur d'injure. Le récit est particulièrement blessant et met Zemmour dans une situation « sans issue ». La satire devient une « arme » qui oblige l'adversaire à abandonner la « lutte », après une longue série d'attaques virulentes ; la dérision peut devenir l'expression d'une victoire, selon le proverbe : « Rira bien qui rira le dernier »... En outre, elle relève d'une impolitesse compensatrice ou d'auto-défense qui est donc légitime car en temps de conflit, fût-il verbal, il nous est permis d'appliquer la « loi du talion ». Enfin, c'est la stratégie parfaite, qui allie une dimension nihilisante pour la cible et une dimension de séduction pour la « communauté des rieurs ». Celui qui a de son côté cette communauté est gagnant, car le spectacle « se joue » pour un auditoire.

³⁷¹ Selon Van de Gejuchte (2001 : 123), le satiriste

« cherche, d'une part, à rabaisser l'image que l'on a de certains êtres, et, d'autre part, à inciter ceux que l'on prend à témoins de rejeter cette image. Pour le (ou la) satiriste, le point de vue de l'adversaire est erronée et il (ou elle) utilise un miroir déformant pour caricaturer son opinion. Dès lors, la tâche du satiriste est de convaincre son auditoire de la nécessité de son action. »

Toutes les stratégies impliquant une dose de moquerie et de raillerie sont privilégiées en temps de duel verbal, surtout dans *ONPC*, où elles constituent le pilier central. Il faut noter que ces stratégies fonctionnent dans un double sens : elles « tuent » l'interlocuteur, mais elles permettent aussi au locuteur de s'affirmer la dérision étant intimement liée à « l'affirmation du moi » (Mercier, 2001 : 12). C'est un double mécanisme qui assure au locuteur, ne serait-ce que provisoirement, la position de dominant et l'adhésion du public.

3. L'impolitesse « explicite »

La critique disqualifiante est parfois exprimée de façon explicite, sans aucune précaution locutoire, sans ménagement de la cible. L'impolitesse est alors directe et percutante :

(53) extrait 1

77 EN- [...] un livre pour les femmes\ ça c'est vrai\ mais en plus il y a un SEUL personnage qui vous intéresse\ c'est précisément celui cité là\ les autres sont des ectoplasmes absolument sans substance\ son ex on y croit pas une seconde\ et il y a un seul truc qui aurait pu être intéressant\ c'est ce qu'on appelle le TWIST final il y a une révélation finale\ mais là c'est tellement improbable que euh

(54) extrait 10

134 EN- [...] non mais moi j'ouvre le livre j'ai un a priori favorable\ je connais votre travail ça me plaît\ les différentes facettes\ et alors je lis quelque chose qui m'ennuie vraiment\ [...] donc j'ouvre ça avec un a priori VIOLEMMENT positif\ et je m'ennuie parce je vous retrouve pas\ voilà\

(55) extrait 11

15 EZ- [...] je sais que vous répandez partout que vous êtes très féminin^\ mais là on est au-delà du féminin\ on est dans la féminitude\ on est dans la CARICATURE du féminin\ c'est même kitch (.) tellement c'est féminin\

Ces exemples de critique virulente relèvent de l'impolitesse directe, « frontale ». La critique des chroniqueurs est donc particulièrement blessante se fondant sur des FTAs violents et sur une sincérité impolie (nous avons vu que le principe de politesse s'efface devant les besoins de spectacularisation et de polémique). Dans cette perspective, le caractère direct de la critique est redevable à la visée dominante du *talk-show* et devrait être appréhendée ainsi, car l'objectif des chroniqueurs n'est pas uniquement de critiquer, mais surtout de provoquer, de déstabiliser les invités, d'instaurer cette relation d'agresseur à victime, prévue par le script de la rubrique de l'émission. Rappelons-nous qu'ils disposent aussi d'une liberté de manœuvre plus grande en termes d'impolitesse et violence, « privilège » accordé par leur rôle de « déstabilisateurs ».

Même lorsqu'elle est pratiquée directement, librement, l'impolitesse est mise en scène. Si l'on choisit de renoncer à la courtoisie, il faut spectaculariser son impolitesse. Ainsi, on emploie les mots qui tuent (« féminitude », « kitch »), les expressions qui choquent (« caricature du féminin », « ectoplasmes absolument sans substance »), les phrases perfides qui déstabilisent (« c'est tellement improbable », « je m'ennuie parce je vous retrouve pas ») et qui resteront gravées dans la mémoire de la cible ainsi que dans la mémoire du public. L'effet produit par les interventions des chroniqueurs est comparable, dans une certaine mesure, à celui du « happy slapping »³⁷², traduit en français par « vidéolynchage », pratique qui consiste à filmer, et, par la suite, à rendre publique l'agression verbale, physique d'une personne³⁷³. La critique de Zemmour et Naulleau est un « vidéolynchage » symbolique qui

³⁷² Source : <http://www.lesinfluences.fr/Eric-Naulleau-en-etat-critique.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁷³ « Le terme s'applique à des gestes d'intensité variable, de la simple vexation aux violences les plus graves [...]. Le terme anglais, qui signifie littéralement 'donner joyeusement des baffes' est un jeu de mot sur l'expression

suit les mêmes principes que ceux du “happy slapping” physique³⁷⁴ : l’agression est préparée et mise en scène, les « coups » s’enchaînent avec une violence croissante, l’acte est fait publiquement, la victime (quoique avertie) est surprise par le taux de violence, et, enfin, sa démolition est transformée en spectacle.

4. La pseudo politesse

La pseudo-politesse ou l’impolitesse « brillante » pour employer les termes de Simonin (2011), constituent dans les trois extraits l’étape préliminaire du K.O. verbal. Cette courtoisie feinte annonce le conflit qui est sur le point de surgir ; reprenons l’exemple (12) :

(12) extrait 11

6 EZ- alors écoutez je vais vous dire pendant toute la pièce j’ai pensé à vous (.)

7 PL- c’est gentil\ (grimace)

8 EZ- c’est gentil’

9 PL- ça part de bons sentiments\

10 EZ- exactement\ et vous allez le voir c’est vraiment un bon sentiment’

Les deux locuteurs sont connus pour savoir bien placer les remarques ironiques mordantes et les « bons mots ». Leconte provoque son interlocuteur, sachant très bien comment ce deuxième face-à-face avec les chroniqueurs de Ruquier va se passer ; il initie donc ce bref échange faussement courtois, on pourrait même dire hyperpoli, afin d’avertir son critique que, cette fois-ci, il connaît le déroulement de l’échange et qu’il ripostera.

Les actes flatteurs dans *ONPC* sont souvent de mauvais augure ; il faut admettre que les compliments sincères, gratuits, y sont presque inexistantes.

(56) extrait 1

69 EN- Annie Lemoine je vous trouve très sympathique’ (.) très douce’ (.) et très jolie’

Connaissant le style de critique de Zemmour et Naulleau, on pressent bien un « mais » après ces soi-disant compliments ; les FFAs sont d’ailleurs tout de suite suivis par un FTA agressif (« on vous a tout piqué le style l’intrigue et le vocabulaire ») qui fait que l’on doute de la sincérité de l’acte. Le même processus d’annulation de la force des FFAs est à remarquer dans le fragment suivant :

(57) extrait 11

34 EZ- je vais vous dire qu’il y a quand même UN intérêt dans cette pièce’

36 EZ- oui un intérêt qui est presque sociologique’ c’est intéressant\ c’est-à-dire montrer les comportements de deux générations\ et les réactions\ [...] mais c’était le seul intérêt de cette pièce c’est ça

43 EZ- en revanche\ Darmon il fait tout pour sauver ce texte’ que j’ai trouvé indigent\ non j’ai trouvé autre chose qui était bien’

45 EZ- le décor euh- le décor est superbe’ cette maison on a envie d’y être

Encore une fois, les compliments rabaisent plus qu’ils n’« élèvent » ; véritables « cadeaux empoisonnés » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 227), les actes flatteurs sont intégrés ici dans le processus disqualificateur mis en place par le locuteur. L’accent mis sur le nombre réduit de points d’« intérêt de la pièce » (34 EZ, 43 EZ et 45 EZ) — le thème sociologique, le décor —, fait diminuer l’apport valorisant des énoncés ; en outre, ce n’est peut-être pas l’éloge

‘slap-happy’, qui dénote une attitude joyeuse et débonnaire. » (source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Happy_slapping, consulté le 06 avril 2013).

³⁷⁴ La critique des co-animateurs n’est pourtant pas gratuite comme le « happy slapping » qui n’a pas de raison et où les victimes sont choisies de façon aléatoire. Nous avons constaté une similarité entre les deux pratiques au niveau des effets provoqués sur la cible qui est mise K.O. avant ou sans qu’elle se rende compte du type de conflit dans lequel elle a été entraînée...

qu'un metteur en scène et écrivain voudrait que l'on lui fasse... Sa valeur est complètement renversée par la suite, par un commentaire « mordant » :

(58) extrait 11

49 EZ- mais parce que' vous avez raison\ moi quand je m'ennuie j'essaie de trouver de l'intérêt à tout donc évidemment là j'ai trouvé de l'intérêt⁴

Les compliments, censés flatter, portent atteinte à la face de l'invité, se transformant en véritable « coups » et produisant des effets négatifs d'impolitesse.

À ces procédés de politesse insincère on ajoute, enfin, les pseudo-désarmeurs qui s'accompagnent souvent de la dénégation : « ne le prenez pas mal c'est pas de la méchanceté », « j'ai aucune animosité à votre égard » (exemple (16)), etc. Mais, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2010), le fait de soutenir que nos propos ne sont pas méchants ou violents ne les transforme pas automatiquement en énoncés polis. Les formules « réparatrices » repérées sont, en outre, non opérationnelles face à la violence de la critique. Ainsi, les marques de la politesse positive (actes flatteurs) ou de la politesse négative (pseudo-adoucisseurs) fonctionnent comme repère(s) marquant la présence d'un FTA (qui précède ou suit les formules polies). Les interventions citées ci-dessus frôlent la moquerie, car demander à un écrivain dont le livre est critiqué avec un tel acharnement de ne pas le « prendre mal », nous semble au moins douteux...

2.5 De l'impolitesse au K.O. verbal

Comment met-on hors jeu son interlocuteur ? Comment passe-t-on de l'impolitesse à la mise à mort symbolique de l'autre ? Pour répondre à ces questions, nous avons analysé séparément chaque K.O. verbal, essayant de cerner leur fonctionnement et la scénographie de l'agression verbale. En vue de cet objectif, nous avons recouru aux paramètres d'analyse formulés dans la partie antérieure, qui nous ont semblé indispensables lorsque l'on s'intéresse à la montée en tension de la violence en général, et au K.O. verbal, en particulier. L'intensité des actes menaçants pour la face de l'autre fait la différence entre l'impolitesse et la violence langagière. Les critères de l'intensité (à côté des autres paramètres identifiés) : la fréquence des stratégies aggravantes (et, corrélativement, l'absence des adoucisseurs), leur systématisme et, enfin, leur durée, nous permettent de mieux comprendre les mécanismes de mise hors jeu de l'adversaire ainsi que la mise en scène de l'agression verbale.

Premier K.O. verbal

La séquence de débat littéraire entre les co-animateurs et Annie Lemoine est un cas explicite de K.O. verbal. La critique, qui monte progressivement en agressivité pour se maintenir ensuite à un niveau élevé, s'étend sur l'ensemble de l'échange. La durée des FTAs correspond à la durée du dialogue entre l'invitée et les « deux garçons ». Rien ne semble plaire à ceux-ci et le roman de l'invitée est présenté comme un « manque de tout », comme nul dans son ensemble, pour paraphraser Laforest et Vincent (2004). Les critiques sont systématiquement répétées au cours de l'émission pour chaque sujet abordé ; pour reprendre les mots de Naulleau, « tout est raté » :

- le style et l'originalité de l'écriture : « comme lieu commun c'est un monument il faudrait l'encadrer quoi » (exemple (46)) ;
- les personnages du roman : personnages « absolument sans substance », « son ex on y croit pas une seconde » (exemple (40)) ;

- bref, le livre dans son ensemble : « on est en DEÇA de la littérature on est dans l'indigence totale », « Annie franchement c'est pas possible » (exemple (67)) ;
- la conception de l'invitée sur la critique, qu'elle qualifie de violence, mais qui est contestée par les chroniqueurs :

(59) extrait 1

121 EN- *la violence/ je vais vous dire ce que c'est Annie Lemoine\ c'est passer/ en face de quelqu'un qui a pas lu votre livre et vous dit que c'est super/ parce que il se fout de votre gueule^ moi je me suis JAMAIS foutu de la gueule d'un invité/ j'ai toujours lu de la première à la dernière page c'est pas de la violence*

- sa conception sur la littérature, jugée erronée par Zemmour et Naulleau :

(60) extrait 1

139 EZ- *non moi ce qui me désole c'est votre réponse/*

151 EZ- *mais non c'est une expression/ ce que je veux dire c'est que c'est dramatique parce que la littérature c'est pas de la sensibilité*

Nous avons là des échantillons de « coups » lancés par les chroniqueurs de façon systématique tout au long de l'échange ; la critique virulente, renforcée et réitérée, recouvrant l'ensemble des sujets abordés, est intégrée dans une tentative d'invalidation de la parole ainsi que du statut de l'invitée.

Pour ce qui est de la mise en scène de l'impolitesse, le « mot d'ordre » est l'exacerbation. La performance communicationnelle des co-animateurs exhale une agressivité constante : la conversation débute de façon plus ou moins neutre (les avertissements de l'animateur, les hésitations et tous les implicites de Zemmour et Naulleau présagent pourtant la violence à venir), elle augmente en virulence assez rapidement, se poursuit pendant environ douze minutes et s'achève sur ce ton. À part la brève transition du début, nous avons donc un *continuum* d'attaques qui s'enchaînent les unes après les autres, mettant ainsi K.O. l'invitée, qui se retrouve dans l'impossibilité de se défendre ou de riposter.

Regardons plus en détail les facteurs aggravants qui ont assuré aux co-animateurs la « victoire » et qui ont mené à la mort symbolique de l'invitée. Comparées à l'ensemble d'attaques accumulées et intensifiées par le duo des chroniqueurs, les stratégies de défense (si défense il y a...) de l'auteure sont neutralisées, dépourvues de toute force. La riposte d'Annie Lemoine repose en général sur le *pathos*, sur des tentatives répétées d'émouvoir le public et de le faire adhérer à sa cause, alors que les arguments des intervenants visent son écriture (le *logos*) et son statut d'écrivain (son *éthos*) :

(61) extrait 1

104 AL- *[...] moi je suis dans le PLAISIR de l'écriture^ je suis dans le plaisir du PARTAGE de l'écriture^ et voilà donc^ et aujourd'hui je suis heureuse d'écrire ces romans [...] c'est c' que j'aime fai:re et encore une fois je partage ça avec un public^ et moi rien ne me semble trop banal ou trop euh- non c'est une musique qui me parle/ que j'aime/ avec des mots simples c'est vrai^ mais je pense que les émotions passent/ en tout cas les gens avec qui j'ai signé cet après-midi^ me le disent/ euh ils sont émus/ voilà ben moi je suis contente de partager ça avec les gens voilà^*

Le déséquilibre entre les arguments et les contre-arguments est évident (il faut « combattre le feu par le feu ») ; une défense déficiente et hésitante (exemple (27)) met en valeur la force des attaques et fait accroître leur force. Souvent, l'invitée recourt aussi à des techniques de « fuite », de contournement (déformation des noms, etc.) ou d'évitement d'un conflit d'opinions :

(62) extrait 1

100 AL- (rire) euh qu'est-ce que je pourrais vous dire¹ que c'est votre avis et c'est votre sensibilité et que visiblement (.) vous n'aimez pas ce que j'écris très bien¹ c'est votre droit¹ euh voilà j'ai la CHANCE figurez-vous¹ de partager cette sensibilité qui est la mienne avec un public¹ et c'est mon bonheur¹

L'attitude de l'invitée est ainsi favorable au projet de disqualification mise en œuvre par les chroniqueurs, ce qui laisse la porte largement ouverte au K.O. verbal ...

Voyons donc quelles sont les principales stratégies aggravantes³⁷⁵ qui poussent l'impolitesse jusqu'à la violence symbolique ou au K.O. final. Il faut savoir que, dans la majorité des cas, ces procédés ne sont pas utilisés seuls, mais sont combinés et maniés habilement ; le seuil de tolérance des FTAs est remis en question justement à cause de l'accumulation et de l'intensification de la critique à travers ces stratégies.

1. Stratégies sémantico-syntaxiques : les « intensificateurs » (exemple (13)), la répétition et la délocution *in praesentia* (exemple (39)), la reformulation :

(63) extrait 1

95 EN- non mais c'est pas ça le problème on s'en fout que je suis éditeur¹ je dis que simplement là tout est à refaire quoi¹ c'est-à-dire il y a RIEN qui fonctionne

et le recours à l'isolexisme (répétition de lexèmes de la même famille) :

(64) extrait 1

8 EZ- ah c'est pas le courage qui me manque¹ c'est euh- j'hésite par où commencer¹ c'est-à-dire que soixante-dix pour cent Naulleau m'a dit QUATRE-VINGTS pour cent¹ des lecteurs des romans aujourd'hui c'est des femmes¹ et donc les éditeurs ont très bien compris ça¹ et donc ils leur vendent des livres écrits par des femmes¹ (.) avec des sujets¹ de femmes¹ (.) POUR les femmes¹ (.) avec un psychologisme féminin (.) et un sous-style de journal féminin¹

À travers l'emploi de cette figure rhétorique, Zemmour vise à créer un effet emphatique afin de justifier sa critique et son aversion envers l'écriture tellement « féminine ». L'isolexisme exacerbe le trait soulevé et conduit, avec les variations prosodiques, les répétitions des mots « femmes » et « féminin », etc. à la production d'effets d'intensification de la violence.

Ce ne pas (que) la formulation de ces attaques, mais surtout leur réitération et l'accumulation de détails qui nous montrent que les co-animateurs ne cherchent pas uniquement à faire la critique d'un livre ; les répétitions, les intensificateurs, etc. obéissent à une visée argumentative très forte dont le but ultime est la démolition complète de l'auteure.

2. Stratégies lexicales : le choix du vocabulaire (exemples (53)-(55)). L'emploi d'adjectifs et de verbes négativement connotés à valeur de superlatif absolu : « je HAIS ça », « souffrance inouïe », « c'est terrible pour elles », ainsi que la même valeur d'absolu suggérée dans : « TOUT est raté », « il y a pas un TRUC qui surnage », « il y a RIEN qui fonctionne », « tout est à refaire », intensifient les critiques et y produisent des effets d'insulte, car, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (1997 : 79), le trait axiologique des mots peut « fonctionner pragmatiquement comme des injures ».

3. Stratégies de mise en scène de l'impolitesse (rhétorico-pragmatiques) : le recours à la dérision et à l'humour critique, ainsi qu'aux différents procédés d'exagération (hyperboles, sarcasme) aggravent, au lieu d'atténuer, la force des FTAs. L'emploi de ces stratégies est

³⁷⁵ Pour une liste complète de ces stratégies, voir *supra* (partie II, section 4.3.1).

particulièrement blessant parce qu'elles traduisent parfois « l'inexprimable »³⁷⁶. En d'autres termes, le livre de l'invitée est considéré si mauvais par les chroniqueurs, que le seul moyen de l'exprimer est le recours à l'hyperbole et au superlatif absolu.

Relève toujours de cette scénographie de l'agression le projet d'auto-valorisation ou d'autopromotion accompli par les co-animateurs, qui vient doubler le projet de mise hors jeu d'Annie Lemoine ; cette autopromotion peut se faire directement :

(65) extrait 1

149 EZ- vous me donnez une journée je vous écris ça'

mais aussi indirectement, à travers l'élaboration d'un éthos de « pédagogue » (Kerbrat-Orecchioni & Constantin de Chanay 2006). Le recours à des « technolèctes » (cf. Kerbrat-Orecchioni 1992) permet aux chroniqueurs de se placer en position « haute ». Il y a donc un repositionnement assez surprenant, car l'écrivain est ici l'invitée, c'est donc elle qui devrait « remporter des points » au chapitre littérature³⁷⁷. Nous voyons ici un double rabaissement de l'invitée : non seulement son œuvre est critiquée, mais son statut est remis en question à travers une sorte d'initiation dans le champ littéraire (initiation plutôt illégitime, vu le statut d'Eric Zemmour...). L'éthos de « pédagogue » des co-animateurs se construit aussi au moyen de toute une série d'actes directifs, directs ou indirects (« écrivez dans *Elle* », « tout est à refaire », etc.), un côté « donneur de leçon » et une attitude condescendante :

(66) extrait 1

140 EZ- [...] je vais vous dire pourquoi' parce que c'est très révélateur de l'époque^

143 EZ- mais oui et je vais vous dire pourquoi' parce qu'on croit (.) euh que c'est une question de sensibilité^

Les interventions des chroniqueurs (interventions qui occupent d'ailleurs un espace discursif plus large que celui de l'invitée³⁷⁸, la durée de la parole étant un autre *taxème*³⁷⁹) entrent dans un double processus : d'un côté, un discours d'« autopromotion » et construction d'un éthos d'« experts » (EZ et EN se placent donc en position dominante) ; et, de l'autre côté, le « sabotage de l'éthos » (voir Kerbrat-Orecchioni 1992) de l'invitée, à travers la mise en question de ses compétences d'écrivain. D'ailleurs, toutes les stratégies discursives analysées sont des taxèmes qui permettent aux co-animateurs de garder leur position haute (ils dominent constamment l'interaction) et qui entrent dans la dynamique de montée en tension.

4. Stratégies paraverbales, tel le ton impératif ou moqueur.

5. Stratégies interactionnelles :

- la nature publique (médiatique) de la critique rend le processus de la discréditation *in praesentia* d'autant plus violent et efficace (en nous plaçant dans la perspective des co-animateurs). Les « dégâts » provoqués par l'agressivité des propos pour les faces de l'autre sont multipliés par la présence du public : la violence langagière du discours public est plus élevée que dans le cas d'un dialogue privé, par exemple ;
- les stratégies de riposte de la victime sont peu efficaces et les persécuteurs en tirent profit ;

³⁷⁶ « La fonction sémantique de l'hyperbole est, à notre avis, de dire qu'on ne peut pas vraiment dire, de signifier que ce dont on parle est si grand, si beau, si important (ou le contraire) que le langage ne saurait l'exprimer ». (Reboul, 1991 : 103)

³⁷⁷ Le sujet du débat peut être considéré comme un « taxème » influant sur les rapports de force si l'on considère que certains *topics* sont plus ou moins favorables pour l'image d'un participant, plus ou moins maîtrisés par celui-ci ; or, dans le cas d'Annie Lemoine, c'est justement le contraire qui se produit...

³⁷⁸ « Une stratégie offensive implique que le locuteur a tendance à prendre plus souvent la parole dans les discussions et à poser plus de questions à ses adversaires. » (Monière cité dans Fracchiolla 2007 : 504)

³⁷⁹ Taxèmes = « l'ensemble des unités dont la fonction essentielle est d'exprimer la relation socio-affective existant entre les interactants » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 111).

- la coalition des chroniqueurs :

(67) extrait 1

75 EN- non' Annie (.) franchement c'est pas possible\

76 EZ- ben oui c'est ce que je dis

Cette alliance fait que le débat est relancé, alors que l'invitée se trouve déjà « au pied du mur » ; un deuxième *round* commence où les co-animateurs veulent, cette fois-ci, justifier et légitimer la brutalité de leur critique (voir aussi l'exemple (37)) :

(68) extrait 1

107 EN- il y a quelque chose que je comprends pas dans la- quand on est en face de euh- c'est pas la première fois qu'on a des jugements euh très très tranchés' [...] moi je veux savoir comment vous recevez ça'

118 AL- je sers un peu de chair à canon [

119 EN- [non' quand vous dites que c'est de la violence' vous nous déniez le droit de critiquer'

Au moment où on pourrait croire que la victime est vaincue, on voit que les attaques continuent ; le dialogue devient encore plus brutal, car cette fois-ci on s'attaque à quelqu'un qui est déjà sorti perdant de la première confrontation.

En somme, nous assistons à une « mise en examen »³⁸⁰ de l'invitée et de son ouvrage, démarche qui allie interaction didactique, projetant les rôles d'évaluateur(s) (Naulleau et Zemmour) et de questionnée ou interpellée (l'invitée), et interaction au tribunal, mettant en place les hypostases d'accusateurs (et de juge) et d'accusée (qui recevra, à titre de sentence, une évaluation critique négative).

Si le « lynchage » médiatique d'Annie Lemoine a été réalisé *via* une violence explicite et une critique aussi sincère qu'agressive, le cas suivant s'écarte de ce scénario : la violence détournée, la violence « brillante » permet à l'invité, cette fois-ci, de déstabiliser son/ses agresseur(s).

Deuxième K.O. verbal

Dans la première rencontre entre les co-animateurs et Patrice Leconte nous ne pouvons pas parler d'une mise hors jeu de l'invité menée à terme, car la violence est réciproque, même si elle l'est à des doses inégales (les co-animateurs sont décidément plus agressifs que l'invité...). En vertu du critère de la réciprocité, le K.O. verbal total n'est pas possible, bien que la critique reste virulente et les tentatives disqualificatoires soient toujours présentes ; cette fois-ci, la critique engendre la critique, puisque l'invité combat ses adversaires, nous l'avons vu, avec les mêmes armes. Ainsi, la violence est instaurée des deux côtés et nous assistons à un duel verbal.

La même dynamique est instaurée lors de la deuxième participation de Patrice Leconte dans *ONPC* ; le combat s'articule autour des variations des rapports de force (variations quasiment inexistantes dans le cas du dialogue avec Annie Lemoine où les chroniqueurs se trouvaient constamment en position de « dominants »). La violence de Zemmour, principal adversaire de l'invité, ne (nous) surprend plus. En échange, les attentes sont bousculées lorsque Leconte, après avoir patiemment écouté les critiques du chroniqueur, intervient pour mettre K.O. son interlocuteur. Le vainqueur est ici celui qui a le dernier mot, car « avoir le dernier mot est le geste verbal du vainqueur » (Greive, 1985 : 19).

³⁸⁰ L'expression appartient à Mme Ligia-Stela Florea que je remercie pour cette remarque.

L'image du vainqueur n'est plus celle de l'agresseur, du persécuteur, comme dans la situation précédente. La violence est indirecte, les répliques sont plus fines, les attaques plus rusées ; le vainqueur est ici le « locuteur-insulteur héros rhéteur » (Rosier 2006) qui corrige, punit, se venge avec légèreté et subtilité, et divertit en même temps à travers la scénographie particulière de son agression. Il y a, dans ce cas, une légitimation de l'insulte de par son caractère réactif (procédé d'auto-défense), mais aussi une légitimation en vertu des règles et des principes gouvernant l'échange — c'est la loi du divertissement qui domine et par conséquent, toute forme de spectacle (fût-ce celle d'une insulte rhétorique) est tolérée. L'invité devient donc ce personnage cumulant une triple dimension :

- il est un « insulteur » — le conte moralisateur contient clairement une offense à l'adresse de Zemmour ;
- il est un héros — tenir tête et réussir à réduire Zemmour au silence est un acte d'héroïsme (certes, rhétorique, mais non seulement) qui venge tous les écrivains démolis par le chroniqueur et sanctionne un comportement blâmé par certains ;
- il est un rhéteur dans le sens où il possède une certaine maîtrise oratoire, où il « parle bien » (bien parler et bien insulter semblent ne pas s'exclure réciproquement...).

La victoire de Patrice Leconte est retentissante et complète, car son « coup » final est efficace à tous les niveaux de l'échange conflictuel ; nous allons détailler ci-dessous les registres qui permettent à l'invité de mettre « hors jeu » le chroniqueur.

(1) Niveau sémantico-pragmatique

a. L'« efficacité » de l'arme utilisée réside surtout dans la dissimulation de l'agression. Ne pas attaquer directement permet en effet d'employer une dose de violence plus importante, de garder les apparences d'un discours, sinon poli, au moins « policé » ; cela autorise, enfin, à dire ce que l'on ne pourrait pas dire de façon explicite. La finalité de « démolition », inhérente au conflit, est associée à une finalité de séduction, séduction des autres invités et surtout du public. Si Leconte avait simplement lancé à Zemmour « Je ne souhaite pas répondre à votre critique puisque vous êtes un porc », il n'aurait certainement pas été ovationné par le public mais copieusement hué. La dérision fonctionne aussi comme une sorte de « précaution » oratoire pour le locuteur qui pourrait « s'exonérer » à travers la dénégation ou des méta-commentaires du type « 'c'était juste pour rire', justification difficile à contredire et souvent ponctuée d'un 'tu n'as pas d'humour' » (Panichelli, 2007 : 45). C'est d'ailleurs ce que Leconte fait par la suite :

(69) extrait 11

74 PL- non mais moi j'ai raconté une histoire toute simple/ si vous vous êtes senti visé:::\

Bien évidemment, la politesse de cette réplique n'est qu'apparente ; il s'agit ici de « l'insolite naïf » ou du « comique faussement innocent » dont parlait Feuerhahn (2001). En réalité, cette intervention menace encore la face de Zemmour à travers l'implicite³⁸¹ de la phrase inachevée « si vous vous êtes senti visé » ; Kerbrat-Orecchioni (1986 : 281) note d'ailleurs qu' « il existe d'étroites affinités entre formulation implicite, et expression de la malveillance » (la preuve étant que, lorsque l'on veut dire quelque chose de laudatif, « on le dit tout net »).

³⁸¹ Il s'agit, plus précisément d'une insinuation définie comme « un sous-entendu malveillant » où un « certain contenu se trouve :

1. énoncé
2. sur le mode implicite
3. de telle sorte qu'il disqualifie l'allocutaire, ou une tierce personne »

(Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 43-44)

Il y a de l'ironie dans cette fable, dans le sens d'une agression indirecte, « en différé », et peut-être un peu de sarcasme, dans le sens d'une hyperbolisation et déformation du trait critiqué. Mais c'est une ironie fine, qui ne se perçoit pas immédiatement et qui se dégage du texte raconté (on est loin de l'antiphrase classique, employée par Zemmour dans l'exemple (50)). C'est l'ironie « dissimulation » et non pas l'ironie « simulation », parfois trop évidente. Elle est d'autant plus efficace lorsqu'elle est du type rhétorique ou du type ironie-« esprit », car dans ce cas elle relève de « la repartie du tac au tac » (*ibid.*). Ultime remarque : l'ironie fine suppose une dose de drôlerie, mais c'est une « joie sadique », un « 'malin plaisir' de voir la baudruche se dégonfler, les prétentions du pouvoir, du savoir [...] éclater » (*ibid.*) du fait que l'ironiste les met en question et qu'il encourage (implicitement) le public à faire pareil.

b. Les marques spécifiques du discours conflictuel (voir Windisch 1987) tels les vitupérants, les diverses formes explicites de rejet ou refus du discours adverse, les contours prosodiques caractérisant les FTAs³⁸², etc., manquent dans le discours de Patrice Leconte. Le début de son intervention (« je vais juste vous raconter une histoire qui va vous faire sourire sans doute », « c'est comme une fable de La Fontaine c'est un petit peu ce que vous aimez ») ainsi que l'intonation adoptée (tonalité calme, assez linéaire, excepté les moments d'interprétation de la fable) n'annoncent guère l'insulte à venir et suggèrent plutôt la maîtrise de soi, raisons pour lesquelles l'attaque est encore plus agressive. Les coups sont assés sereinement, sans brutalité et avec « art ». Nous pourrions même dire que Leconte insulte poliment, ou du moins avec tact, compris comme « sens des circonstances et de l'occasion » (Montandon, 1997 : 82).

c. La portée de l'énoncé joue également sur l'efficacité de la riposte. Ce n'est pas une attaque portant sur le discours de l'adversaire, elle vise plutôt la crédibilité de celui-ci. C'est une sorte de « révolte » contre le format même de la rubrique, sur lequel Patrice Leconte porte un regard nouveau s'interrogeant si, bien que tout le monde puisse s'exprimer et critiquer, tout le monde doit le faire ou a la légitimité et les compétences de le faire. À travers l'exagération et la caricature propres aux anecdotes et à la satire, Patrice Leconte attaque et met à la fois en évidence un trait qui serait probablement passé inaperçu. Par le moyen de l'humour (lui permettant de ne pas franchir le seuil d'acceptabilité), il oriente l'attention des spectateurs vers ce trait particulier — il critique la légitimité de la critique de Zemmour (d'autres invités écrivains, qui ont subi des attaques aussi agressives, comme Annie Lemoine, ne l'ont pas fait...) — afin de saper la crédibilité de ce dernier.

(2) Niveau du cotexte

Nous avons conclu, dans les chapitres antérieurs, que le caractère réactif des FTAs les rend non seulement légitimes, mais adéquats quant au niveau d'agression verbale, puisque, tant que le seuil de tolérance, placé assez haut sur l'échelle de la violence, n'est pas franchi, les « coups » (les contre-attaques, mais aussi les attaques initiales) sont jugés par la communauté de pratique comme moins impolis qu'ils ne le sont véritablement ou qu'ils ne le seraient dans d'autres contextes. Le moyen de défense de l'invité est incontestablement violent, mais est-il non légitime, vu l'acharnement et la virulence de la critique de Zemmour ? Les spectateurs pensent, évidemment, le contraire...

Le critère du cotexte nous oblige à prendre en considération, hormis la nature légitime ou non légitime de l'acte, le moment précis où il est accompli (la temporalité a une importance particulière ici), et son degré de prévisibilité. La contre-attaque de l'invité n'est

³⁸² « Un orateur en conflit peut, par la seule intonation ou prononciation, faire sentir qu'il se moque de la personne d'un adversaire ou des propos de ce dernier. » (Windisch, 1987 : 35)

pas agressive de par sa forme, comme nous l'avons déjà vu, mais de par sa réalisation inattendue, car Patrice Leconte n'a fait preuve d'une agressivité extrême ni dans sa première confrontation avec les chroniqueurs, ni au cours de la deuxième. Sa riposte n'est pas prévisible (il n'existe pas d'énoncés préparatoires). Les seules « préfigurations » utilisées vont plutôt dans la direction inverse d'un FTA :

(70) extrait 11

64 PL- *oui juste une chose\ puisque vous avez pas aimé cette histoire\ Eric\ Eric au pluriel\ mais enfin Eric au singulier en l'occurrence je vais juste vous raconter une histoire qui va vous faire sourire sans doute\ (.) c'est l'histoire du corbeau et du rossignol\ vous la connaissez\ c'est comme une fable de La Fontaine\ c'est un petit peu ce que vous aimez*

Pour ce qui est de sa temporalité, le conte moralisateur vient tout de suite après la clôture « officielle » de la rubrique de critique littéraire. Nous expliquons. L'animateur met fin à la séquence sur un ton non conflictuel : il donne à la fin la parole à Naulleau, lui arrache la promesse d'aller voir cette pièce (FFA donc pour l'invité) et promet lui-même d'y retourner (deuxième FFA à l'adresse de Leconte) :

(71) extrait 11

61 PL- *je vous mets une place de côté*

62 EN- *je viens dès que possible\ - mais oui je viens je viens*

63 A- *mettez-en deux je reviendrai\ [...]*

C'est le moment où l'invité insère son attaque (« oui juste une chose ») qui est aussi imprévisible que surprenante quant à la dose de violence qu'elle comporte. C'est le moment propice pour déstabiliser son adversaire, puisque personne ne s'attend plus à ce que l'invité essaie de sauver sa face ; le chroniqueur, comme d'ailleurs le reste des participants et le public, est évidemment surpris par ce coup final, en apparence spontané, mais dont la mise en scène et la théâtralisation nous indiquent plutôt que l'invité l'a soigneusement préparé pendant l'échange.

(3) Niveau rhétorique et argumentatif

La mise en scène de la violence et l'art oratoire sont ici intimement liés. D'ailleurs, l'art oratoire est « l'art frère » de l'art dramatique (*cf.* André 2002), et l'orateur est en quelque sorte acteur, et ce d'autant plus dans le cadre théâtralisé des émissions de parole telle *ONPC* qui ressuscitent, en outre, la question des relations établies jadis entre l'orateur³⁸³ et le public.

La transposition anecdotique a une forte fonction argumentative (de nombreux auteurs³⁸⁴ ont d'ailleurs souligné la dimension argumentative du discours rapporté, du « storytelling » ou la mise en récit). Le discours rapporté est, comme nous l'avons déjà mentionné, difficile à réfuter, puisque le locuteur se sert d'un discours qui n'est pas le sien pour attaquer la face de l'autre ; ce n'est pas (que) l'invité qui blâme le comportement du chroniqueur, mais la *doxa*, la sagesse populaire.

Pour plus d'effet, le récit est entièrement centré sur un seul trait (négatif) de la critique acharnée de Zemmour, que Patrice Leconte dénonce (l'absence de légitimité de sa critique). Un seul trait qui suffit pourtant à délégitimer le statut de chroniqueur de Zemmour ;

³⁸³ En outre, les deux (acteur et orateur) sont censés transmettre un message de façon directe ou indirecte ; dans notre cas, le message est transmis indirectement, par l'entremise d'un texte rapporté (la fable), ce qui rapproche encore plus la mise en scène discursive de Patrice Leconte de l'art dramatique. L'interprétation artistique de la fable racontée par l'invité, l'ensemble de ses gestes, intonations, etc. renforcent en égale mesure la théâtralité de son insulte. D'autres parallèles pourraient être faites entre les deux domaines : maîtrise des techniques requises, préparation du discours, prise en compte de la présence du public, le fait de jouer un rôle, etc.

³⁸⁴ Voir Moïse (2012), Lopez Muñoz *et al.* 2004 et 2005, Vincent & Dubois 1997, Florea 2007, etc.

les rôles sont inversés : si, avant, c'était Zemmour qui, à côté de son *alter ego*, entreprenait cette tentative de délégitimation des écrivains invités sur le plateau de *ONPC*, cette fois-ci c'est lui qui voit sa crédibilité et la légitimité de son discours mises en question. Le récit devient ainsi un moyen de contrecarrer tous les arguments précédemment exposés et étayés par le chroniqueur. L'invité met le récit au service d'un double processus de représentation :

- ♦ un ré-aiguillage identitaire dans le cas de Zemmour — l'invité construit une image différente de celle affichée par le co-animateur, mettant en évidence le comportement de ce dernier qu'il juge illégitime et non pertinent. Le chroniqueur devient donc l'« ignorant », celui qui est incapable d'apprécier « les perles »³⁸⁵ ; en dressant le portrait du porc, Leconte projette l'image de son adversaire³⁸⁶ ;
- ♦ une (re)construction de son propre éthos et une auto-valorisation, se donnant le rôle d'un personnage combattant, moralisateur, « redresseur de torts » (le *héros*). Patrice Leconte projette une image positive de lui-même et une image négative de son adversaire.

Nous avons porté une attention particulière à la façon dont l'invité construit et met en scène avec minutie sa séquence monologale (le *rhéteur*). À travers sa fable, il capte entièrement l'attention des actants (y compris de ses opposants) et des spectateurs ; sa narration respecte toutes les étapes spécifiques du « prototype » narratif (voir Adam 1992, 1994, etc.) : situation initiale (la compétition de chant dans laquelle sont entraînés le rossignol et le corbeau), « complication » (la difficulté d'en désigner le gagnant), série d'actions (intervention et arbitrage du porc), résolution (victoire remportée par le corbeau) et situation finale (remarque finale du rossignol et morale). Personne n'ose interrompre Patrice Leconte et tout le monde attend la chute ; sa technique rhétorique est ainsi d'autant plus rusée que le recours aux stratégies connues de défense aurait pu engendrer une interruption ou une riposte ponctuelle de la part du chroniqueur.

L'introduction et l'accumulation des détails dans la narration ne sont point accidentelles, bien au contraire : « dans la forêt il y a un petit cochon qui passe comme ça », « le cochon dit ça tombe bien j'ai rien de spécial à foutre », « il s'installe sur une souche d'arbre », « il croise ses petites jambes », « et il dit allez-y », etc. À remarquer la raillerie qui est cachée derrière le discours rapporté du cochon (« je n'ai rien de spécial à foutre »), ou la répétition de l'adjectif « petit » (« petit cochon », « petites jambes ») dont l'emploi n'est pas hypocoristique ou euphémique, mais plutôt litotique dans le sens où il s'agit d'une « pseudo-atténuation » (voir Bonhomme 1998). D'ailleurs, le récit dans son ensemble a une fonction litotique : on dit moins pour faire entendre davantage... Le narrateur se sert de ces détails pour mieux discréditer son interlocuteur et pour renforcer l'authenticité et la force de persuasion de son histoire.

Par son élocution (claire, calme, fluide), ses gestes (il touche les boutons de sa veste, etc., faisant mine de raconter une simple histoire, sans aucune intention malveillante) et les contours prosodiques (intonation qui change lorsqu'il passe de l'interprétation d'un personnage à un autre, etc.) bref, par ses talents de « conteur », Patrice Leconte séduit son auditoire avant le dénouement et la morale du récit. Le rôle du « méchant », de l'ennemi, est accordé à Zemmour, tandis que le locuteur lui-même se place dans le rôle du rossignol « victime » à qui on a causé du tort. Enfin, le dénouement arrive et il est « foudroyant » pour

³⁸⁵ La fable actualise un fameux *topos* selon lequel il ne faut pas « jeter des perles aux porcs », car le geste est inutile : un porc ne saurait pas apprécier des perles (il ne s'y connaît pas).

³⁸⁶ L'image du porc en tant que juge s'apparente à celle du critique qualifié de « commentateur, [...] juge » ou « interprète dans le domaine artistique ou littéraire » (Tudoire-Surlapierre, 2008 : 33).

le co-animateur qui est mis ainsi dans une situation sans précédent et semble sous l'impact du « coup » sans issue.

En effet, les possibilités de riposte de l'agresseur, placé désormais dans la posture de la victime, sont limitées — il est mis dans une position où, quelle que soit la technique de représailles adoptée, il y aurait des risques inhérents pour sa face. Cela dit, Zemmour est placé dans une « situation de double contrainte » (Panichelli, 2008 : 45) : il ne peut ni contre-attaquer, ni vraiment rester passif ; recevoir l'attaque avec humour ou même avec ironie, accepter à son tour la critique, semble la solution la plus adéquate (et acceptable « aux yeux » du public) eu égard au contexte... Car s'il contre-attaque, il pourrait être accusé de ne pas avoir le sens de l'humour, et s'il ne réagit guère, sa face est davantage dévalorisée, selon le proverbe « qui ne dit mot consent ». Zemmour semble trouver une voie de compromis en restant dans le même registre de la dérision, de la violence détournée :

(72) extrait 11

66 EZ- en tout cas moi ce que j'aime chez Patrice Leconte^ c'est qu'il accepte la critique
sereinement^ moi ça fait plaisir^
68 EZ- et il me traite de porc à la fin

Porte-parole de la critique sincère et du débat ouvert, Zemmour se voit maintenant obligé d'accepter la satire, dont il est maintenant la cible, en d'autres termes d'accepter sa défaite symbolique.

L'invité choisit donc une stratégie discursive difficile à contester : la dérision ; il a été aussi, à son tour, la cible de l'humour vexatoire du chroniqueur, donc il connaît l'efficacité de cet outil rhétorique. La moquerie n'est pas un argument *per se*, donc elle ne peut pas véritablement être réfutée, mais elle peut être intégrée dans un processus d'argumentation à travers lequel le locuteur cherche la délégitimation de l'autre³⁸⁷. En outre, même si les effets produits sont ceux d'une insulte, la satire se distingue de l'insulte ou de l'injure par sa visée « réformatrice » (cf. Hutcheon, 1981) et correctrice, visée spécifique du registre satirique :

« Comme l'a si bien montré le film de Patrice Leconte, le *ridicule* est en effet une arme de correction sociale des plus prégnantes et des plus efficaces. Molière écrivait d'ailleurs dans la préface de son *Tartuffe* que 'le but de la comédie est de corriger les vices de l'homme'. » (Mercier, 2001 : 1)

De ce point de vue, l'acte d'insulter n'est pas seulement pertinent et accepté, mais il devient parfois nécessaire ; bien évidemment, il faut insulter « avec art », sans vulgarité ni violence explicite, car, même s'il est vrai que l'on peut tout dire (au nom de la liberté d'expression), il faut savoir que l'on ne peut pas le dire n'importe comment. Leconte s'érige ainsi en ironiste, en satiriste, choisissant de combattre *via* une ridiculisation dénonciatrice acerbe mais (linguistiquement) tempérée. Et, s'il est un bon orateur, il l'est (aussi) parce que son discours va plus loin que la forme (quoique celle-ci ne soit pas négligeable) ; il transmet un message et, ce qui est plus important, il s'interroge et fait les autres s'interroger également.

(4) Registre de la réception et perception de l'impolitesse

Comme le soulignait Feuerhahn (2001), la dérision pose la question de « l'altérité ». La réaction de l'auditoire est donc essentielle, car elle indiquera si celui-ci adhère à la position de celui qui moque ou de celui qui est moqué. L'humour critique touche davantage la sensibilité du public que ne le feraient les attaques directes, et Patrice Leconte le sait bien.

³⁸⁷ “[It]attacks the basic worth and credibility of persons and ideas and thus challenges assigned or claimed legitimacy”. (Stewart *et al.* cité par Orkibi, 2012 : 5)

Le rire fonctionne ici non seulement comme une marque d'appréciation de l'art de l'insulte exhibé par Leconte, mais aussi comme un outil qui rassemble tous ceux qui partagent la vision négative de l'objet de la dérision. Les spectateurs deviennent ainsi « complices » de l'invité ; ils applaudissent et ovationnent avec enthousiasme ce renversement hiérarchique qui paraît être sans précédent dans *ONPC*, car peu d'invités osent le faire avec tant de brio et réussissent à tenir tête à Eric Zemmour. Les attentes spectatoriennes sont visiblement satisfaites. La réaction du public et des autres participants confirme le K.O. verbal réalisé par l'invité. Mais les autres contre-attaques de Leconte semblent également appréciées (exemples (12), (51), (42) et (44)). D'ailleurs, l'invité fait de la dérision et de l'impolitesse « brillante »³⁸⁸ ses principaux moyens de défense, des stratégies redoutables notamment lorsqu'elles sont employées en présence d'un tiers participant (pour que la dérision atteigne les objectifs visés, la présence du public est indispensable).

Remporter l'adhésion du public, c'est remporter la victoire. Car il existe un seuil de tolérance vis-à-vis de la moquerie et, dans certains cas, ces types de comportements peuvent engendrer des réactions négatives débouchant sur l'hostilité et la désapprobation vis-à-vis de leur producteur (c'est le cas des jeux de mots faits par Annie Lemoine – exemple (49)). Nous avons déjà mentionné que les qualités oratoires de l'invité ont sans doute joué en sa faveur ; capter l'attention (non seulement du public, mais de tous les participants) à travers la narration, divertir et mettre les rieurs de son côté, agresser sans en avoir l'air, dire beaucoup en peu de mots (le contraire de la critique de Zemmour qui a insisté, dans le cas d'Annie Lemoine, sur les mêmes critiques...), voilà les stratagèmes qu'il met en place pour rabaisser son interlocuteur. L'usage de la dérision comporte un quadruple avantage : Leconte trouve l'offense « suprême » pour Zemmour (qui enlève toute légitimité à la critique de celui-ci), il lui cloue le bec, il met les rieurs de son côté, et il projette de soi-même l'image de quelqu'un qui maîtrise l'art de la pointe et a le sens de la repartie (sans pour autant attirer l'antipathie des spectateurs).

Cet inventaire de divers niveaux et critères d'analyse rend compte de la complexité de plusieurs éléments : premièrement, de tout ce qui relève de la moquerie (ironie, satire, litotes, etc.), une moquerie diffuse, disséminée dans un récit moralisateur, dont les éléments sont peut-être moins visibles (sur le plan linguistique), mais dont les effets sont puissants. Par son potentiel humoristique et sa dimension ludique, la dérision se transforme en une arme de « destruction » socialement acceptable qui renverse les rapports de force (de « victime » à « bourreau ») instaurés dans le conflit, car la relation entre moqueur et moqué est toujours réversible. Deuxièmement, cela nous a permis de cerner le fonctionnement du discours narratif, accompagné d'une mise en scène de la parole, d'un scénario particulièrement efficace. Le K.O. verbal est ainsi accompli par des moyens non conventionnels (la violence détournée) qui restent néanmoins décisifs.

³⁸⁸ Les procédés de Patrice Leconte déclenchent à chaque fois des rires ou des sourires parce que leur effet comique est dû à « la présence simultanée, dans l'esprit des spectateurs, de la réalité sociale avec laquelle ils sont familiers et l'image détournée » (Van de Gejuchte, 2001 : 122) élaborée par celui-ci. Ces stratégies discursives et rhétoriques (ironie, satire, chiasme), qui comprennent toujours une dose de moquerie et une dimension de « correction » (d'un comportement jugé répréhensible), viennent bousculer le système de référence du public « parce qu'elle[s] propose[nt] une autre version de la réalité, qui sera pour tous à la fois inattendue et parfois pertinente » (*ibid.*).

2.6 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons essayé de décortiquer la rubrique de chronique de l'émission *ONCP* et de comprendre comment la critique littéraire peut mener au K.O. verbal. Dans ce *talk-show*, on pratique une autre critique, une critique spectacularisée, fondée sur l'« interpellation » de l'écrivain et sur une exagération du dissensus et des différences, en accord avec sa visée polémisante et spectacularisante. Ainsi a-t-on érigé en norme la joute oratoire entre co-animateurs et invités, critiques et écrivains, « persécuteurs » et « persécutés ».

Nous voyons donc que la littérature, en particulier, et l'art, en général, sont devenus l'occasion d'un spectacle revêtant ici la forme du combat verbal, puisque ce qui intéresse n'est plus seulement la littérature mais également la performance actorielle de l'invité. La conceptualisation de la critique journalistique sous la forme d'une confrontation a connu récemment un tel essor que l'on parle de la naissance d'un (potentiel) nouveau genre discursif et médiatique : la « médiacritique littéraire » (Peytard 1990), télévisée. Dans *ONPC*, la critique et le débat littéraires empruntent les voies de la violence langagière avec résultat ultime le K.O. symbolique, que nous avons identifié comme avant-dernière étape sur l'échelle de la montée en tension ; le positionnement du K.O. très près du *summum* de la violence (quatrième position sur cinq) nous indique que, effectivement, on atteint dans ce *talk-show* des degrés élevés d'agression.

Nous avons soumis à l'analyse trois extraits de critique littéraire/artistique dont deux représentent des cas de mise à mort symbolique. Nous avons observé d'abord les étapes des confrontations, et ensuite les facteurs qui font que l'on passe du conflit au K.O. verbal, en utilisant les critères d'évaluation que nous avons formulés dans un des chapitres antérieurs ; il s'agit notamment des critères d'intensité (durée, totalité ou systématisme et densité des facteurs aggravants) qui rendent la critique des chroniqueurs nihilisante. Si le fait de critiquer n'est pas blâmable en soi, la surenchère de la critique nous a semblé problématique du point de vue de sa tolérance. En outre, la montée en tension et l'accumulation de la critique négative sont mises ici au service de la délégitimation des invités (« il faut qu'elle [Annie Lemoine] arrête tout », « Patrice Leconte n'est pas un écrivain », etc.), qui dépasse le seuil d'acceptabilité en termes de violence langagière. La même délégitimation est réalisée par Patrice Leconte, mais il ne faut pas perdre de vue que sa violence est réactive (c'est donc un comportement provoqué), ce qui fait que la légitimité de sa réaction n'est pas vraiment mise en cause...

Dans les trois extraits, il y a attaque et attaque, de la plus policée, jusqu'à la plus directe et brutale. Les paramètres d'analyse répertoriés dans la partie II nous ont servi d'outils pour l'analyse de cette diversité d'attaques et nous ont permis de dégager, dans chacun des deux K.O. verbaux, des mises en scènes particulières de l'impolitesse³⁸⁹ : d'un côté, l'impolitesse aggravée et l'excès d'agression des co-animateurs, de l'autre côté les formes de la dérision, dans le cas de Leconte. Ces deux « scénographies » s'articulent parfaitement sur les deux modèles promus dans la critique d'interpellation : le modèle agonistique, « valorisant l'expression marquée du dissensus » (Oger, 2012 : 8), et le modèle oratoire, « valorisant l'usage des procédés rhétoriques » (*ibid.*). Vu ces considérations, il s'ensuit que :

³⁸⁹ Encore faut-il prendre en compte que tous les échanges ont lieu dans l'arène médiatique ; il nous semble que la nature publique de la critique est d'ailleurs à l'origine de ces deux scénographies (exacerbation et intensification des actes menaçants, et dramatisation et théâtralisation de l'insulte).

- (a) la violence et les attaques sont permises dans le cas de l'agresseur et dans le cas de la cible ; on sait qu'en temps de guerre, fût-elle argumentative, « certaines lois ou certaines normes sociales sont brisées, caduques, abandonnées, ou plus simplement dénaturées » (Herman, 2010 : 363) ;
- (b) la victoire est remportée soit par celui qui « agresse » davantage, soit par celui qui fait preuve de créativité rhétorique et de maîtrise de la controverse et de l'altercation ; oui, l'impolitesse est, de ce point de vue, libératrice et inventive et fait sortir le locuteur d'un univers clos et normé.

Cela dit, nous avons tenté de cerner le fonctionnement de deux K.O. verbaux similaires de par leur finalité, distincts de par leur dynamique et moyens de réalisations ; nous avons corrélé chacun des conflits avec des mises en scène et des hypostases différentes :

Réalisateur(s) du K.O.	Naulleau et Zemmour (vs. Annie Lemoine)	Patrice Leconte (vs. Zemmour)
Mise en scène et moyens de réalisation	aggravation de l'impolitesse et mots violents	dérision et violence des mots subtile, détournée
Hypostases	figures des agresseurs (« insulteurs-critiques ») et de la victime sans possibilité de défense	« l'insulteur-héros-rheteur » qui dépasse sa condition de victime et renverse la hiérarchie originelle

Figure 30 : stratégies de réalisation du K.O. verbal et hypostases des participants

Nous récapitulons. Dans **le premier K.O. verbal**, ayant comme protagoniste **Annie Lemoine**, nous avons vu comment la critique argumentée violente mène au lynchage symbolique et à la délégitimation de l'invitée. Le discours des co-animateurs s'articule autour d'une série d'arguments qui entrent dans un double mouvement : au niveau discursif, ces arguments viennent appuyer et légitimer leur thèse (le roman de l'invitée est complètement « raté ») ; au niveau de la hiérarchie interpersonnelle, l'argumentation leur garantit une position haute par rapport à leur interlocutrice. L'arme fatale du duo de chroniqueurs est leur franc-parler parfois brutal et trop cru. Leur interlocutrice n'est, à aucun moment, ménagée. Ce n'est pas de la violence, disent-ils, au contraire, ce serait même une forme de politesse ou de respect envers l'invitée dont ils lisent le roman ; la violence pour eux, c'est faire le (faux) éloge d'un livre que l'on n'a pas lu (exemple (38)).

Nous avons parlé, dans ce cas, d'une mise en scène de la critique littéraire négative reposant sur deux procédés majeurs : l'impolitesse explicite (hyperbolisée) et, en seconde position, la dérision, avec une prédominance de l'ironie tendancieuse. Toute critique est justifiée et appuyée par des arguments pertinents³⁹⁰ qui la rendent difficile à réfuter ou à contester. Leur discours porte sur l'œuvre d'Annie Lemoine, et pourtant chaque FTA produit des effets injurieux et disqualifie celle-ci jusqu'à ce qu'elle abandonne définitivement la lutte et accepte sa défaite...

Est-ce que les chroniqueurs vont plus loin qu'il n'est permis ? Est-ce que la sincérité de leur critique bascule dans la brutalité excessive ? Difficile de répondre à ces questions... Considérées séparément, leurs attaques restent, à la limite, acceptables ; mais la réitération et la reformulation, la totalité des critiques les rendent visiblement plus violentes, et les font

³⁹⁰ Excepté l'argument *ad personam* abusif « vous pensez simpliste » (exemple (67)) que nous avons considéré comme non pertinent (pour l'interaction en cours) et comme dépassant le seuil de tolérance de l'impolitesse.

entrer dans des « cycles de négativité » (cf. García-Pastor 2008) qui s'accumulent et s'intensifient. Difficile encore de répondre car il existe le risque que toute forme de critique littéraire soit considérée comme dangereuse et qu'elle tombe « dans tous les pièges, celui de la censure, de l'autoritarisme et du normatif, du dogmatisme aussi » (Tudoire-Surlapierre, 2008 : 20). Cela dit, nous avons remarqué le même degré de violence envers d'autres écrivains (Patrice Leconte parmi d'autres), autrement dit il nous semble que les chroniqueurs ne font pas de la critique négative juste pour être méchants... Sauf que, dans ce cas, l'invitée met en place des stratégies de défense peu nombreuses et trop faibles, comparées à la dureté des attaques des agresseurs.

Leur scénographie de la violence met en place la figure des agresseurs acharnés sur une victime qui a, depuis longtemps, capitulé ; mais la finalité de leur critique est noble : « faute de pouvoir attirer les gens vers ce qu'[ils] considère[nt] être de la grande littérature – en toute subjectivité évidemment –, [ils peuvent] tout de même les dissuader d'aller vers les mauvais livres ». C'est peut-être un bon usage de la violence langagière qui est souvent mal compris : « [i]ls se trouvent dans la situation de deux œnologues à qui on demande de déguster du vinaigre : ils font un peu la grimace, alors on considère qu'ils n'aiment rien »³⁹¹. La figure de critiques impitoyables qu'ils incarnent est doublée de la figure de « guides » en matière de lecture, leur mission étant justement de blâmer les « livres qui ont un rapport très lointain avec la littérature » et d'orienter le grand public vers la bonne littérature. Pour reprendre les termes de Peytard (1990), ils sont des « lecteurs antérieurs », des « prescripteurs d'opinions », rôle qu'ils assument pleinement et parfois surjouent. Enfin, nous osons paraphraser Rosier pour parler, dans ce cas, d'« **insulteurs critiques (rhéteurs)** »...

Si, dans le premier, nous avons étudié le « pouvoir » de la critique, dans le **deuxième K.O. verbal**, accompli par **Patrice Leconte**, nous avons pu observer le « pouvoir » de la dérision. Forme de démolition de l'autre, socialement tolérée, moyen de « s'affirmer contre » (*ibid.*) et de séduire l'auditoire, la satire (et les phénomènes connexes : l'ironie, le sarcasme, la moquerie, l'anecdote, le comique, etc.) permet d'accomplir toute une série d'actes menaçant la face de l'interlocuteur (critique, reproche, correction des « vices »³⁹²) sans transgresser les limites de l'impolitesse adéquate au contrat de l'émission, sans basculer dans une violence excessive et non maîtrisée. Le K.O. peut donc se réaliser aussi par un seul coup calculé et efficace qui met la communauté des rieurs (public, invités, animateurs, etc.) du côté de l'ironiste. Gagner l'adhésion du public³⁹³ est essentiel dans ce duel, car cela veut dire que le locuteur et les spectateurs font désormais partie de la même communauté d'individus qui ont cautionné l'insulte et qui partagent donc la même vision de la personne/de l'objet raillé(e) ou caricaturé(e). Dans cette optique, le rire partagé devient « la sanction d'une mutuelle compréhension » (Mercier, 2001 : 12-13).

Leconte incarne ici la figure de « **l'insulteur héros rhéteur** », qui fait preuve de talent rhétorique et de maîtrise de l'art de l'affrontement. C'est ce que Rosier (2006, 2012) appelle aussi « l'effet Cyrano »³⁹⁴ pour décrire l'insulte proférée en public, qui permet au

³⁹¹ Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110629.OBS6136/eric-naulleau-le-marche-a-gagne.html> (consulté le 06 avril 2013).

³⁹² Voir Hutcheon 1981.

³⁹³ Nous avons déjà expliqué, dans la partie précédente, qu'il existe un rapport de connivence entre l'ironiste (et le moqueur en général) et l'auditoire (l'insultaire selon Koffi-Lezou 2012, l'injurieux selon Larguèche) ; les rires ou les applaudissements du public témoignent de cette complicité. Cet aspect est d'ailleurs un des points essentiels qui distinguent l'ironie et de l'humour, dans le second cas la connivence caractérisant (aussi) les relations entre le locuteur et l'interlocuteur (celui-ci n'est pas la cible puisqu'il est convié à rire avec l'humoriste...).

³⁹⁴ Rosier (2006 : 76) précise que souvent l'insulteur emploie un « lexique inconnu de l'insulté mais partagé avec le tiers-écoutant », ce qui n'est pas le cas de notre émission. Nous retrouvons donc « cet effet Cyrano » dans

locuteur de se valoriser au regard du tiers écoutant. La fonction d'auto-défense du coup asséné par Leconte fait que celui-ci est perçu comme légitime. Sa mise en scène de l'insulte n'est pas seulement tolérée, mais aussi longuement ovationnée et acclamée. La dérision de l'invité est dénonciatrice et traduit la révolte de l'écrivain, qui sait habilement comment faire adhérer le public à sa cause. Son impolitesse marque justement une (autre) transgression, celle de Zemmour, qui est allé trop loin, du moins selon la conception de l'invité ; l'impolitesse de ce dernier vient aussi renverser l'ordre des choses et en instaurer un autre, la raillerie devenant ici un refus de la hiérarchie habituelle qui attribuait aux chroniqueurs une place haute.

Leconte renverse donc les rapports de force et met en cause, de façon détournée, le principe même de la rubrique de chronique littéraire, suggérant que l'opinion publique ne devrait pas être influencée par les avis de Zemmour puisque son discours n'aurait pas de légitimité. L'offense proférée indirectement par Patrice Leconte peut sembler outrageante, car blesser intentionnellement « *c'est s'écarter de l'objet de la querelle [...] pour se tourner vers l'interlocuteur et s'en prendre d'une manière ou d'une autre à sa personne* » (Schopenhauer cité par Meunier & Rosier, 2012 : 1). C'est une vision pessimiste de l'offense... Néanmoins, nous ne pouvons pas complètement écarter l'idée que, par esprit de vengeance, Leconte s'en prend à la personne de Zemmour³⁹⁵ (encore faut-il voir comment l'invité se venge...). À ce propos, Feuerhahn (2001 : 195) disait, paraphrasant Marcel Pagnol³⁹⁶ : « *Dis-moi comment et de qui tu ris, et je te dirai qui tu hais* », ou, dans notre cas, *ce que tu hais*.

Mais ici l'insulte fonctionne non seulement comme argument, elle est véritablement une « marque de distinction langagière et d'héroïsme rhétorique » (Rosier 2012) : car ce n'est pas l'insulte ordinaire, mais l'insulte rhétorique, « raffinée » et subtile. Cela pourrait être la vision optimiste de l'insulte...

l'insulte indirecte proférée par Leconte avec la seule différence que Zemmour, l'insulté, comprend le lexique et la valeur de l'insulte.

³⁹⁵ La dérision peut-être vue ici « l'expression d'une âme qui, éprise d'ordre et de justice, s'irrite » devant l'ordre des choses qu'il désapprouve et « stigmatise d'une manière vengeresse », dans l'objectif de « remettre les choses à l'endroit » (Morier, 1981 : 578).

³⁹⁶ « *Dis-moi de quoi tu ris, et je te dirai qui tu es* » (Marcel Pagnol cité par Feuerhahn, 2001 : 188).

Chapitre 3 :

LA VIOLENCE, DANS TOUS SES ÉTATS, ET SA PLACE DANS LE SYSTÈME DE LA POLITESSE

3.1 Introduction

L'intitulé résume notre principal objectif de ce chapitre : analyser la violence dans tous ses aspects, sous toutes ses facettes, telle qu'elle apparaît et se développe dans notre corpus, et l'articuler avec le système de la politesse que nous avons décrit. Il ne sera donc pas question que de la violence (langagière, conversationnelle et physique), mais aussi de ses phénomènes connexes et coextensifs tels, la politesse, l'impolitesse et l'a-politesse, les attaques personnelles, la réfutation du discours adverse, les accusations allant jusqu'à la diffamation, etc., des phénomènes qui peuvent fonctionner comme des « déclencheurs » ou des facteurs aggravants (Auger & Moïse 2005, Auger *et al.* 2010) de la violence.

La violence se manifeste dans des situations de communication où la préférence pour le désaccord dissensus, voire son exacerbation, sont évidentes et où les règles de la politesse sont, au moins en partie, « suspendues » ; dans un genre tel le débat ou la polémique, etc., ménager la face d'autrui et donc souscrire aux principes de la politesse pourrait être, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2011) « suicidaire ». Nous partons ainsi de l'hypothèse que, dans les cas de polémique que nous nous proposons d'analyser dans ce chapitre, la politesse n'a pas *a priori* sa place (nous allons voir si, justement, toute manifestation de politesse est absente) ; l'impolitesse, plus ou moins tolérée, engendre la violence sans que toute forme d'agression soit pour autant permise. Suite à nos analyses, nous essayerons de cerner entre les formes d'impolitesse et de violence qui restent appropriées au contexte des *talk-shows*, et celles qui sortent du cadre de la « légalité ».

Adopter un comportement verbal adéquat lors des confrontations télévisées suppose, comme nous l'avons déjà vu, la conciliation des doubles contraintes : d'une part, les protagonistes sont censés se battre, afin de respecter les règles du jeu mais sans recourir à une violence excessive qui ne ferait que nuire à leur propre image. D'autre part, ne pas riposter aux attaques de l'adversaire et préférer rester courtois pourraient être interprétés comme une marque de faiblesse qui reléguerait le locuteur en position basse et, implicitement, son interlocuteur, en position haute. La difficulté de trouver la bonne dose d'agressivité et de (bien) gérer cette *double bind* fait que l'on assiste, parfois, à des écarts saillants par rapport aux normes en vigueur, voire à de véritables dérapages.

La notion de violence recouvre un domaine d'étude en pleine expansion qui fait surgir constamment de nouvelles questions. Bien que la complexité de ce concept puisse sembler un défi insurmontable, nous essayerons, dans la perspective de l'analyse des interactions verbales, de traiter et d'observer le fonctionnement de la violence verbale et physique dans les émissions de *talk-shows* *TLMP* et *ONPC*. La question qui se pose avec une

grande acuité est le seuil de la (in)tolérance de la violence qui se prête à des divergences (la perspective de l' « agresseur » vs. la perspective de la « victime ») et qui nous ramène au contrat de communication et au système d'attentes attachés en dehors desquels ce seuil ne pourrait pas être abordé. En outre, le seuil de tolérance pour la violence peut ne pas correspondre forcément à celui de l'impolitesse car, comme nous l'avons déjà vu, la violence suppose une accumulation dangereuse et une intensification d'actes impolis. Elle serait automatiquement blâmée si ce n'était pas pour le contrat du genre qui instaure son propre système de normes et de prescriptions. En ce sens, un pacte de guerre verbale est « tacitement accepté » par tous les interlocuteurs, un pacte « qui encadre, en une *fiction* réglée, [...] l'échange des coups autant que le degré de leur violence » (Albert & Nicolas, 2010 : 23-24). Le pacte ou le contrat en question est celui de la polémique : tous les échnages analysés dans cette section sont des extraits de polémique virulente où certaines formes de violence sont attendues, raison pour laquelle leur acceptabilité est encore plus problématique. Les bornes de ce qui est permis et ce qui est répréhensible ou interdit dans la polémique, ne sont pas stables mais se (re)construisent progressivement tout au long de l'interaction. Et d'ailleurs, comment ces bornes pourraient-elles être fixes lorsque le degré de tolérance varie d'un acte à l'autre et dépend, à chaque fois, d'un écheveau de paramètres (contexte et cotexte, réception de la violence, intensité de l'acte, etc.) ?...

Dans les quatre extraits que nous observerons, on passe de l'agressivité maîtrisée à l'agressivité non maîtrisée, de la violence langagière à celle conversationnelle pour finir avec son « apogée » : la violence physique. Nous définirons et décrirons, dans un premier temps, la polémique analysant la place occupée par la violence dans ce type de discours ainsi que ses diverses fonctions. Nous délimiterons, dans un deuxième temps, les principaux « attendus » ou outils maniés par les polémiqueurs et rendre compte des normes régissant la polémique qui vont souvent à l'encontre des normes habituelles de la politesse. Enfin, nous verrons que la polémique et la violence nous ramènent sur un domaine où il n'est plus affaire que de politesse et d'impolitesse, mais où des règles d'ordre moral, argumentatif et même juridique entrent en jeu.

Après cette incursion sur le terrain de la polémique, nous passerons à l'analyse linguistique de notre corpus. Dans le premier extrait, où les adversaires sont **Caroline Fourest et le duo des chroniqueurs** de *ONPC*, nous examinerons la **violence partagée** qui est caractérisée par l'interchangeabilité des rôles d' « agresseur(s) » et de « victime(s) » (nous voyons donc que ces rôles ne sont que théoriquement prédéfinis et que, dans la pratique, ils sont souvent modifiés voire renversés). La violence n'est pas unidirectionnelle ici, à la différence d'un des cas précédents (Annie Lemoine³⁹⁷ vs. Zemmour & Naulleau) auquel nous allons parfois nous rapporter en vue d'une mise en évidence des différents états de la violence (la violence unilatérale vs. la violence réciproque, etc.).

Dans la section suivante nous traiterons de la **violence conversationnelle**, relative au non respect des droits à la parole ; les ratés conversationnels, attendus dans toute interaction verbale, sont ici acceptés pourvu qu'ils ne dépassent un seuil de tolérance au-delà duquel leur emploi devient abusif et met en danger le déroulement de l'échange. Nous mettrons à nu le fonctionnement de la violence conversationnelle dans les extraits mettant

³⁹⁷ Nous rappelons que, dans le chapitre précédent (où nous avons analysé les rubriques de critique littéraire/artistique ayant comme invités Annie Lemoine et Patrice Leconte) la violence y était présente en égale mesure, mais elle n'était pas partagée et a eu comme résultat ultime le K.O. verbal. Disons que nous avons précédemment jeté un coup d'œil sur le terrain de la violence qui se déploie véritablement dans les quatre échanges que nous analyserons ici.

face à face **Claude Askolovitch** et **Tariq Ramadan**, **Arno Klarsfeld** et **Robert Ménard**, et **Eric Zemmour** à **Clémentine Autain** (TLMP).

Dans les deux dernières sections de l'analyse linguistique du corpus, nous aurons affaire à des cas extrêmes d'agression : dans la confrontation **Roger Cukierman** vs. **Olivier Besancenot** (TLMP), la violence arrive à la **diffamation publique**, tandis que lors du « duel » entre **Arno Klarsfeld** et **Robert Ménard** (TLMP), la violence langagière atteint son apogée : la **violence physique**. Si dans les premiers exemples la ligne de démarcation entre le licite et l'illicite pose problème, avec ces deux derniers cas nous passons sans doute en deçà de la légalité, raison pour laquelle nous serons amenée à observer moins l'inadéquation de la violence dans ces cas particuliers, que les étapes et les déclencheurs qui y mènent ainsi que la perception et la réception de cette agressivité « hors-la-loi ».

Bien qu'analysées séparément, ces différentes formes de la violence se superposent, avec un paradigme prédominant dans chaque extrait ; en fin de compte, toute forme de violence a le même objectif : causer « préjudice » à autrui, déstabiliser et blesser, qu'elle soit « réflexe (qui jaillit spontanément) ou tactique » (Rosier, 2006 : 73)... Enfin, malgré la position dominante selon laquelle la polémique est conçue comme une « parole à exclure » (Declercq, Murat & Dangel, 2003 : 18), comme « un impensé théorique, éthiquement hors-jeu et techniquement hors champs » (*ibid.* : 19), nous essayerons de dégager, suite à de nos analyses, les pratiques discursives a-polies. Lors du bilan, nous dresserons une liste comprenant les stratégies de combat qui sont tolérées ainsi que celles qui ne sont pas acceptées dans l'arène des *talk-shows*.

3.2 Polémique et impolitesse

« Même si elle se situe, [...] 'en deçà d'une norme de bienséance et d'objectivité' et même si elle peut s'avérer virulente, la polémique reste un rituel particulier et légitime, qui permettrait certes écarts et violences [...]. Dans un contexte médiatique, les protagonistes connaissent le cadre d'interaction dans lequel ils évoluent, ils s'y comportent suivant les règles du genre, que les spectateurs, à leur tour, reconnaissent et admettent. » (Clavien, 2003 : 2)

Comme le souligne Clavien, la polémique télévisée impose ses propres lois auxquelles les acteurs et le public adhèrent, quoique certains analystes considèrent la parole polémique comme étant « furieuse, forcenée, débordante » (Albert & Nicolas, 2010 : 29), comme une parole « sans foi ni loi ». Et même si on adhérait à cette vision plutôt extrême de la polémique, il ne faut pas perdre de vue que le genre *talk-show* instaure aussi ses normes. Nous verrons que la question du seuil de tolérance nous ramène sur le terrain d'action imposé par les deux genres (le *talk-show* et la polémique), un terrain où se croisent non seulement les principes de la politesse et de la bienséance, mais aussi ceux de la morale, de l'argumentation et du spectacle télévisuel. Les adversaires, afin de respecter les règles du jeu et le pacte polémique, exacerbent le désaccord et se prêtent à des échanges parsemés d'attaques personnelles et des « coups » moralement douteux. Ainsi, les arguments *ad hominem*, les insinuations et les allusions perfides, voire les attaques « basses » restent (sous certaines conditions) légitimes et s'intègrent dans le système d'attentes attaché à ce type de

confrontation. Une certaine dose de violence devient désormais inhérente, surtout lorsque le but ultime n'est pas la résolution du dissensus, mais sa spectacularisation.

Afin de comprendre la logique de fonctionnement de ce type de communication verbale, il est nécessaire de la (re)situer dans son contexte et de la décrire en relation avec les *talk-shows ONPC* et *TLMP*. Nous avons vu que le conflit et la controverse³⁹⁸ constituaient des ressorts du spectacle, c'est pourquoi ces émissions (ou, du moins, certaines de leurs rubriques) sont articulées autour de la parole polémique qui allie le traitement des questions liées à l'actualité sociopolitique et culturelle, et le sensationnel qui garantit le succès en termes d'audimat.

La parole polémique est spectacularisée et théâtralisée, mise en scène à l'intention l'auditoire, ce qui incite les protagonistes à surjouer parfois leurs performances communicationnelles. Les invités sont encouragés à s'agresser, recourant volontiers aux attaques *ad hominem*, à la falsification de la parole, aux accusations et aux divers procédés de dénonciation. La polémique est peut-être devenue la nouvelle forme de débat dans l'espace médiatique dans une époque où la visée du marché a gagné à tous les niveaux. Le seul risque majeur serait la perte totale du fond au profit de la forme, d'une hyper-valorisation du « spectacle pugilistique » (Charaudeau 2011) et d'une occultation de la visée d'information. C'est peut-être en cela que consiste la ligne rouge qui ne doit pas être franchie par les protagonistes : basculer dans l'invective pure et abandonner tout intérêt idéologique et argumentatif...

3.2.1 Définition(s) et caractéristiques de la polémique

Les deux *talk-shows* offrent un cadre en quelque sorte atypique pour cette forme de joute verbale qui faisait l'apanage des émissions et des débats politiques ; l'éclectisme et le mélange des genres caractérisant ces programmes a eu comme résultat l'introduction d'une rubrique où les protagonistes sont amenés à se battre et à débattre. L'émergence de la polémique (dont l'essence réside dans son étymologie même³⁹⁹), sur ce terreau propice pour l'impolitesse et la violence a été donc inévitable.

Pour résumer les différents points de vue sur la polémique, nous allons considérer l'échange polémique comme un *échange dialogique de nature antagoniste* (cf. Dascal 1995), comme une *variété du discours « agonique et persuasif »* (cf. Angenot 1980). C'est une définition assez générale qui pourrait faire l'unanimité des analystes, compte tenu du fait que, sur la question de la charge émotionnelle, le potentiel de violence langagière ou la moralité des arguments utilisés, les opinions divergent largement. La description des traits définitoires de l'échange polémique sera sans doute plus utile pour la compréhension de son fonctionnement. Quels sont alors les traits constitutifs de la polémique ?

1. Reprenant la courte définition citée ci-dessous, nous mettons en tête de la liste des traits de la polémique **sa nature antagoniste et dialogique**. Sa spécificité serait donc « d'ordre structurel » : il faut penser la polémique en termes de confrontation de positions opposées, et non pas forcément en termes d'agressivité et de violence. L'expression du désaccord n'est pas *a priori* impolie, car elle peut emprunter les voies d'un discours poli, ou sinon policé. En revanche, ce sont les différentes procédés discursifs employés dans le cadre de l'antagonisme

³⁹⁸ Cela est valable surtout dans le cas de Thierry Ardisson dont l'attrait de pour les scandales médiatiques, les sujets sulfureux, et les controverses tournant autour des hommes politiques est plus saillant, d'où un seuil de tolérance peut-être plus élevé par rapport à l'agressivité verbale.

³⁹⁹ *Polêmikôs* = « qui concerne la guerre » (source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pol%C3%A9mique>, consulté le 06 avril 2013).

qui peuvent être impolis (attaques des faces, offenses, dérision, etc.), et c'est à partir de ce moment-là que l'expression du dissensus devient susceptible d'aller plus loin que les normes admises.

2. Comme le remarquent Amossy & Burger (2011), Albert & Nicolas (2010), il s'agit d'une opposition « radicale » d'idées, discours, etc. Dans cette optique, le deuxième trait définitoire serait l'**exacerbation du dissensus** ; à cette fin, les protagonistes seront amenés à aggraver l'impolitesse pratiquée, à amplifier leur violence langagière. La radicalisation des différences implique des risques de dérapages plus ou moins contrôlables. Pour coller aux lois du genre et aux attentes spectatorielles, les polémiqueurs sont tous prêts à jouer le jeu ; cela se traduit par le maintien du désaccord à tous les niveaux et pendant toutes les séquences du conflit. Paradoxalement, le seul point sur lequel les adversaires se mettent d'accord est justement la parfaite incompatibilité des idées et des positions qu'ils représentent :

(1) extrait 5

107 CF- et c'est une des choses⁴⁰⁰ qui nous séparent énormément' sur ce sujet-là

108 EZ- non non c'est même mieux que ça' [

109 CF- [entre autres\

110 EZ- entre autres\ [...]

C'est, en effet, un « dialogue de sourds » (simulé) dans la mesure où chacun des opposants sait que l'accord ne serait peut-être pas possible, ni souhaité dans un contexte où prime la dimension du spectacle.

3. La polémique est régie par une **visée de disqualification** (Kerbrat-Orecchioni 1980) qui découle naturellement de sa finalité : la victoire finale. La polémique est, de ce point de vue, une tentative d'exécution métaphorique de l'autre effectuée à travers des transformations, des manipulations et des ré-aiguillages de son éthos qui vont de pair avec une (ré-)affirmation identitaire du locuteur. D'ailleurs, ces négociations identitaires sont annoncées explicitement dès le début de la rubrique polémique :

(2) extrait 18

7 CA- [...] je suis journaliste moi' je suis pas exégète\ j'suis pas religieux\ bêtement Français laïque républicain et journaliste^ j'ai beaucoup travaillé sur le front national' j'ai un livre là-dessus\ je travaille également sur les altermondialistes et c'est comme ça que je suis tombé sur l'article de monsieur Ramadan^ et quand je l'ai lu j'ai dit ben ça y est' bingo' c'est les mêmes choses\ même vision complotique de l'histoire^ même manière d'agréger des gens en fonction de leurs origines^ [...] même manière de nous entraîner dans des débats odieux^ euh Taguieff est Juif pas Juif' mais comment parle-t-on^ on est où^ on est en France^

Le locuteur (Claude Askolovitch) procède, dès sa première intervention, à la disqualification de son opposant (Tariq Ramadan) en lui attribuant une position qui n'est pas réelle (la comparaison à Jean-Marie Le Pen), mais qui facilite l'attaque des faces. Bien que l'invité ne recoure pas aux formules conventionnelles de l'impolitesse (insulte, outrage, etc.), l'association au politique d'extrême droite acquiert la valeur d'une offense aggravée par le lexique employé (« débats odieux ») et par les questions rhétoriques (« comment parle-t-on ?

⁴⁰⁰ La divergence est articulée ici autour de la question du patriarcat :

Extrait 5 :

105 CF- si ça vous plaît pas\ j'entends très bien' puisque le patriarcat ne vous pose pas problème

106 EZ- mais [

107 CF- [et c'est une des choses qui nous séparent énormément' sur ce sujet-là

on est où ? on est en France ? ») faisant appel aux émotions de l'auditoire. Le conflit démarre ainsi en force...

4. On dit que, pour qu'il y ait polémique, il faut au moins deux personnes ; le schéma communicationnel typiquement polémique comprend donc un énonciateur qui, par son discours, vise une cible qu'il s'agit de contester. Il est important de préciser qu'il peut y avoir **réversibilité ou interchangeabilité des rôles**, dans le sens où chaque acteur est censé adopter des stratégies offensives et défensives. C'est une des raisons pour lesquelles l'échange Annie Lemoine vs. Zemmour & Naulleau ne pourrait pas être qualifié de polémique, car la relation qui s'instaure entre eux est une relation unidirectionnelle de bourreau à victime, et non pas de combattant à combattant.

Le cas le plus éloquent de réciprocité de la violence langagière est celui du dialogue Caroline Fourest vs. Naulleau & Zemmour. Les co-animateurs connaissent très bien la nature combative de la journaliste ; cela leur permet d'instaurer, dès le début, un niveau élevé de violence. Non seulement la journaliste va assumer son rôle de polémicien dans l'émission, mais elle va aller plus loin, déjouant les « coups » des chroniqueurs, les provoquant et les déplaçant ainsi (partiellement) de leur fonction principale, celle de « déstabilisateurs », de « fauteurs de trouble ». Dans cet échange, l'enjeu n'est plus uniquement la « minoration » de l'opposant, mais aussi le conflit lui-même qui doit être déclenché et, par la suite, entretenu⁴⁰¹.

5. Une autre spécificité de l'échange polémique consiste dans la **ratification d'une dose d'impolitesse et de violence langagière**. Bien que la violence apparaisse, chez certains auteurs⁴⁰², comme une condition non nécessaire de la polémique, elle l'accompagne souvent (elle est, d'ailleurs, dominante dans nos extraits) et reste un phénomène complexe qui peut prendre des manifestations diverses. Ainsi, dans la polémique, certains écarts par rapport aux normes de la politesse sont légitimes et nous dirions même nécessaires afin que le *clash* émerge. L'aspect qui reste problématique est de savoir quelle est cette dose de violence tolérée, car il est possible qu'elle ne soit pas conçue et perçue de la même manière par tous les participants. La relativité normative et la subjectivité des locuteurs sont probablement à l'origine de certaines infractions flagrantes ; à titre d'exemple, Arno Klarsfeld, se sentant insulté par les idées des révisionnistes dont son interlocuteur (Robert Ménard) défend le droit d'expression, trouve peut-être légitime de jeter son verre d'eau sur ce dernier. Pour l'analyse de ce genre de dérapages les critères d'évaluation formulés s'avèrent particulièrement pertinents et utiles.

6. L'échange polémique est dramatisé, le schéma participatif typique incluant non seulement les adversaires et un médiateur (en l'occurrence, l'animateur) mais aussi un **participant tiers**⁴⁰³ « face auquel et souvent pour lequel, se joue la confrontation des discours » (Plantin 2003 : 383). En réalité, la démarche argumentative entreprise par le locuteur n'a pas comme finalité la persuasion de son interlocuteur (qui devient sa cible), mais de l'auditoire. Ainsi, lorsque Zemmour promet de démontrer que Caroline Fourest est une « rebellocrate » (voir *infra*), nous comprenons que ce n'est pas son interlocutrice qu'il essaiera de convaincre (de ce fait), mais le public — c'est devant ce dernier que le chroniqueur étaye ses arguments afin de projeter l'image voulue de son adversaire. Et si la présence du public peut induire chez le

⁴⁰¹ « La double construction du verbe *polémiquer* est intéressante à cet égard : on dit 'polémiquer contre' mais aussi 'polémiquer avec'. » (Madini 2002)

⁴⁰² Voir Amossy & Burger 2011.

⁴⁰³ La présence de cette partie tierce est d'ailleurs spécifique des genres médiatiques, car, nous l'avons vu, tout moyen média est essentiellement orienté vers un public.

locuteur une autocensure, elle peut aussi induire une exacerbation de la violence — tel sera le cas de plusieurs protagonistes (Caroline Fourest, Arno Klarsfeld, Eric Zemmour).

7. Hormis sa dimension argumentative, il faut tenir compte de la **dimension émotionnelle** de la polémique. C'est un discours qui est souvent présenté comme excessif et passionnel, comportant donc une dose importante d'affects plus ou moins visibles. En effet, les dérapages émotionnels ne manquent pas de nos émissions. De plus, les interlocuteurs usent et abusent des arguments dits « émotifs » (Walton 1987) en partie pour émouvoir le public, mais aussi pour justifier ou légitimer certains « coups » illégitimes (voir notamment l'analyse des cas de diffamation et de violence physique).

Suivant le consensus des analystes, nous retenons donc cinq caractéristiques définitoires de l'échange polémique en fonction desquelles nous effectuerons l'analyse de ces émissions : **antagonisme** et **dialogisme**, **accentuation du dissensus**, **visée de disqualification**, **interchangeabilité des rôles**, **communication bi-adressée**, avec, comme traits optionnels, sa dimension passionnelle et la ratification de la violence langagière.

3.2.2 La parole polémique en tant que ressort du spectacle dans les *talk-shows*

TLMP et *ONPC* sont des *talk-shows* « à parole polémique » (cf. Charaudeau & Ghiglione 1997). Comme dans le chapitre précédent, nous allons tenir compte, dans notre analyse, de l'imbrication de deux genres, et de deux contrats communicationnels qui, en vertu de la nature spectacularisante et conflictuelle des *talk-shows*, s'accrochent parfaitement. Le rapport entre les deux formes de communication est bilatéral : d'un côté, la polémique est médiatisée, de l'autre côté, le *talk-show* l'utilise comme principal ressort du spectacle. Les deux émissions mettent en scène des confrontations entre des protagonistes souvent choisis en fonction des postures qu'ils incarnent et de leur potentiel à déclencher des échanges vifs. Ainsi a-t-on mis, dans le ring de boxe, Eric Zemmour et deux adversaires féministes (Caroline Fourest et Clémentine Autain), Claude Askolovitch et une de ses cibles récurrentes — Tariq Ramadan —, les controversés Robert Ménard et Arno Klarsfeld, etc. Cette préférence pour la polémique s'observe donc dans tous les dispositifs du *talk-show*, du choix des invités jusqu'au registre et au ton du dialogue qui encourage le conflit.

La rubrique de polémique est fortement ritualisée et constitue, pour les interlocuteurs, le cadre légitime où ils peuvent se livrer à toutes sortes d'attaques. La joute oratoire s'enclenche dès le début de la rubrique qui coïncide avec l'arrivée des invités dans le plateau (*TLMP*) ou leur installation dans le fauteuil de l'interview (dans *ONPC*). L'ouverture de la séquence faite par l'animateur annonce la guerre qui aura lieu sur le plateau ; l'intervention initiale instaure les rapports de force d'« accusateur » et d'« accusé » et fonctionne comme amorce de la violence langagière, comme dans l'exemple ci-dessous :

(3) extrait 18

1A- alors vous êtes récemment sorti de l'ambiguïté qu'on vous reproche parfois/ Tariq Ramadan\ on peut considérer que vous avez franchi la ligne jaune^ il s'agit d'un texte écrit par vous/ refusé par rebonds\ la page ouverte de *Libération*^ [...] vous dites en gros/ pour résumer votre propos\ qu'ils sont Juifs (.) AVANT d'être intellectuels^ et que leur positions politiques répondent à des logiques communautaires/ ou nationalistes\ [...] disons que c'était pas arrivé depuis Le Pen quoi\ donc d'un seul coup on se dit est-ce qu'il a pété les plombs^ alors pour en parler avec nous/ on va appeler le journaliste qui a repéré ça^ qui en parlé dans *Le Nouvel Observateur*\ j'accueille Claude (.) Askolovitch/

La posture du présentateur, toujours sous-tendue par la primauté du spectacle, est double : il accueille et malmène Tariq Ramadan, l'attaque et le laisse riposter, cherchant « moins à mettre en valeur qu'à gêner » (Mehl, 1994 : 32) en tant que maître absolu « du plateau et de son ambiance » (Le Fougloc 2010). Dans le cas de *ONPC*, ceux qui ouvrent le combat sont les chroniqueurs (ce rôle revient surtout à Eric Zemmour souvent perçu comme plus violent que son *alter ego*) qui déstabilisent et mettent leur interlocutrice « en position de fragilité » (Mehl, 1994 : 32) par le biais des attaques personnelles (voir *infra*). S'ensuit, après le moment de l'ouverture, le combat proprement dit parsemé des interventions de l'animateur qui essaie d'attiser la polémique (exemples (4), (5)) ou bien de diminuer la tension (exemple (6)) :

(4) extrait 13

28 A (à EZ)- moi je te prenais pour un macho' mais tu te laisses faire là'

(5) extrait 18

38 A- hm\ vous avez pas peur' monsieur Cukierman\ de importer en France le conflit israélo-palestinien†

(6) extrait 19

60 A- mais est-ce que vous êtes prêt ce soir à retirer ces accusations†

62 A- peut-être pas d'antisionisme' parce qu'il y a des Juifs qui sont antisionistes\ mais au moins d'antisémitisme†

Les attaques et les contre-attaques vont s'enchaîner devant un public toujours prêt à sanctionner les coups bas (sifflements) mais aussi à récompenser celui qui maîtrise l'art de l'invective (applaudissements, ovations). Les polémiqueurs alternent les insultes et les attaques détournées, les accusations dénonciatrices, la dérision, la violence langagière explicite.

Nous avons vu que la violence langagière n'était pas un trait définitoire de la polémique. Pourtant, les fonctions remplies par la violence ne sont point négligeables ; elles sont à l'origine du caractère hyperbolique des confrontations et de la radicalisation des oppositions. Comme l'impolitesse, la violence a une fonction spectacularisante dans l'échange polémique qui est « une forme de communication 'spectaculaire' ». Pour « faire vendre », l'agression est parfois exacerbée à travers toute une mise en scène, plus ou moins prédéterminée par le script des *talk-shows ONPC* et *TLMP*, de sorte que l'on cherche à tout prix le déclenchement d'une polémique virulente ; cela n'est pas étonnant vu que le contexte des deux émissions agrée toutes sortes de pratiques langagières, qualifiées d'excessives en matière d'impolitesse et de violence, qui sont mises au service du spectacle.

Enfin, l'analyse de ces émissions à la lumière du système de la politesse s'avère être un grand défi. Le *talk-show*, comme la polémique, sont des genres pas trop polis, comme le notait Van Son (voir *supra*), mais cela ne veut pas dire que la politesse y est absente⁴⁰⁴, ni que les participants doivent pratiquer une impolitesse et une violence hors normes. En effet, la politesse, qui vise à préserver l'harmonie interdiscursive et interactionnelle, n'est pas toujours la bienvenue dans des situations de communication articulées autour des confrontations et de la spectacularisation de ces confrontations. Pour autant, nous allons voir qu'il est possible de rester sinon poli (Tariq Ramadan), au moins a-poli (Olivier Besancenot, Robert Ménard) même dans un contexte de violence.

⁴⁰⁴ Cependant, l'absence des marques de politesse dans ce contexte est normale car la politesse n'est pas, généralement, attendue.

3.3 La violence langagière partagée

« Un échange plutôt tendu... Caroline Fourest a dû faire face à Zemmour et dans une moindre mesure Naulleau, et on a bien senti qu'il existait entre eux tous un sacré antagonisme [...]. L'occasion pour les trois protagonistes [...] de donner lieu à un échange assez intéressant [...] malgré quelques coups bas largement dispensables à mon sens »⁴⁰⁵.

Le commentaire de cet internaute ouvrant *le débat sur le débat* d'une des éditions de *ONPC* synthétise brillamment la « guerre verbale » qui a été menée par les trois journalistes : l'invitée, Caroline Fourest, et les co-animateurs : Eric Naulleau et Eric Zemmour. En même temps, ce commentaire révèle les nombreuses questions que nous nous sommes posées nous-mêmes lors de l'analyse de cette émission : jusqu'où va la violence de cette confrontation ? Quels sont ces « coups bas » ?, et, surtout, sortent-ils du cadre « légal » ? ou bien correspondent-ils aux attentes liées à cette rencontre ?, etc. Nous avons vu que, même si le *talk-show* et le genre polémique offrent aux participants une palette vaste de stratégies discursives et rhétoriques plus ou moins éthiquement contestables et/ou contestées, tous les « coups » ne sont pas de « bonne guerre ».

La particularité de ce duel verbal réside dans le caractère bilatéral, réciproque de la violence ; ce n'est pas la seule confrontation où les adversaires recourent à des stratégies agressives, mais c'est, à notre avis, le seul cas où les participants mettent en scène une agressivité similaire quant à son intensité et à son exacerbation ; dérision, hyperbolisation du désaccord et du conflit semblent être les mots d'ordre de cette rencontre. Dans cette optique, l'échange s'éloigne considérablement de celui qui a eu comme protagoniste Annie Lemoine. Si Annie Lemoine a adopté la posture de la victime, Caroline Fourest incarnera la figure de la féministe acharnée et combative, l'ennemie idéale de Zemmour réputé pour son machisme qualifié, par certains, de « grossier ». Il ne s'agit pas que d'une simple confrontation entre des journalistes controversés ; nous assistons à l'affrontement des idéologies, des postures, des visions et des philosophies de vie complètement différentes. Tout oppose l'invitée et les deux chroniqueurs qui ne trouvent aucun terrain d'entente. Ainsi passe-t-on du K.O. verbal à la violence partagée.

Nous allons articuler l'analyse de cette émission autour de plusieurs points : le fonctionnement de la violence réciproque, la mise en scène de la violence par les polémiqueurs, le renversement inhabituel de la hiérarchie interactionnelle prescrite par le scénario de l'émission, et, les éventuelles déviations par rapports aux normes de la parole polémique.

⁴⁰⁵ Source : <http://www.eteignezvotreordinateur.com/caroline-fourest-face-a-zemmour-et-naulleau-on-nestpascouche/> (consulté le 06 avril 2013).

3.3.1 Présentation générale

L'édition de *ONPC* du 24 avril 2010 a compté, parmi les invités vedettes, la journaliste française Caroline Fourest, venue sur le plateau de l'émission pour la promotion de son livre (coécrit avec Taslima Nasreen) : *Libres de le dire*. Le livre porte sur des sujets aussi délicats que controversés : les droits (et, implicitement, l'oppression) des femmes, la liberté d'expression, l'intégrisme religieux, autant de sujets fortement susceptibles d'engendrer des affrontements violents et des dérapages spectaculaires. La discussion va dévier vers d'autres sujets, également ardu, qui ne feront qu'attiser la polémique : les Français issus de l'immigration⁴⁰⁶, la question du voile intégral, le féminisme (incarner par Fourest) vs. machisme (Zemmour), la gauche (Fourest) vs. la droite (Zemmour), etc.

Il convient de préciser que, conformément au critère de la durée que nous avons formulé en partant de la notion d'histoire conversationnelle (voir *supra* 4.3.3), le conflit déclenché ici comporte plusieurs épisodes, (dont l'extrait soumis à l'analyse est, sans doute, un des plus virulents et des plus médiatisés) : des rencontres dans différentes émissions télévisées, des commentaires tranchants lancés sur la toile, etc. Évidemment, les attaques ne sont pas toujours faites *in praesentia* : la preuve, le débat avec Tariq Ramadan où les deux co-animateurs citent le nom de Caroline Fourest (qualifiée par Naulleau de détractrice) ouvrant ainsi la porte à un débat sur la journaliste française absente du plateau de *ONPC*. Et s'ils ne s'attaquent pas sur un plateau de télévision, les protagonistes se font la « guerre » à l'écrit : le champ de bataille devient alors soit l'espace d'un journal soit les pages des blogs personnels (Fourest dénonce par exemple, dans un article publié dans *Le Monde*, les « dérapages » machistes et racistes de Zemmour). Tous ces différents affrontements, intégrés dans une même « guerre », oscillent sur l'axe de la montée en tension de la violence, car la polémique alterne des moments d'accalmie avec des moments d'apogée. Tout d'un coup, la brutalité de cette confrontation n'est plus si surprenante : nous voyons que la violence exacerbée de certains duels peut être (partiellement) justifiée et légitimée par une longue histoire conflictuelle entre les adversaires. ...

Pour mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement du combat qui a eu lieu entre les co-animateurs et l'invitée du 24 avril, il faut que l'on réponde d'abord à la question : qui est Caroline Fourest ? Car nous avons déjà eu l'occasion de découvrir qui sont Zemmour et Naulleau... Voilà une brève présentation de l'invitée :

« Reconnue parmi les voix les plus engagées du paysage médiatique français, Caroline Fourest lutte depuis la fin des années 1990 contre les tendances obscurantistes et totalitaires qu'elle perçoit au sein de l'extrême droite et des intégrismes religieux. Journaliste et essayiste [...] elle exalte constamment le débat idéologique dans ses écrits, n'hésitant pas à hausser le ton pour défendre la laïcité, les valeurs démocratiques, les droits de la femme ou l'homosexualité quitte à fâcher ceux d'en face, qu'ils soient partisans anonymes d'un groupuscule islamiste ou hauts représentants du Vatican. »⁴⁰⁷

On l'aura compris, la journaliste a une voix qu'elle n'hésite pas à faire entendre dans tout débat. Cela s'intègre parfaitement dans le format du *talk-show* où la mise en scène est élaborée afin de susciter dans les échanges des scénarios de conflit, et fait de Caroline Fourest

⁴⁰⁶ Elle a écrit sur son blog un article dénonçant la vision « raciste » de Zemmour et critiquant son fameux dérapage : « Les Français issus de l'immigration (sont) plus contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... C'est un fait. » (source : <http://carolinefourest.wordpress.com/2010/03/30/les-petits-calculs-deric-zemmour/>, consulté le 06 avril 2013).

⁴⁰⁷ Source : <http://www.evene.fr/celebre/biographie/caroline-fourest-17134.php> (consulté le 06 avril 2013).

l'adversaire idéale pour les deux chroniqueurs. Comme nous allons le voir, l'invitée se sent « libre de dire » et de défendre ses convictions, parfois de façon modérée, parfois de façon brutale.

Cet échange n'est pas comme les autres, du fait du statut et de la personnalité combative des polémiqueurs ; les co-animateurs s'engagent cette fois-ci dans un combat verbal contre leur *alter ego* féminin — Caroline Fourest. Du côté des spectateurs, ce *clash* de personnalités, d'idées et de positions idéologiques crée sans doute du suspense et annonce une rencontre captivante. Les protagonistes partagent le même statut, ce qui ajoute au conflit une dimension de compétitivité. Les rapports de place sont en permanence modifiés : si au début de l'interaction l'invitée est en position de « faiblesse » (puisqu'elle est sommée parler de son livre, répondre aux questions, etc.), elle inverse les relations interpersonnelles et contrôle le déroulement de l'interaction en déplaçant ses antagonistes de leurs rôles de « déstabilisateurs ».

Caroline Fourest n'est donc pas un invité « du commun » ; tous ses « mouvements » relèvent d'une stratégie de « guerre » calculée. Son comportement est atypique pour un invité dans *ONPC*, et surtout pour un invité de sexe féminin (bien que d'autres invitées aient tenté de faire face à l'agressivité des co-animateurs, il n'y en a eu aucune, à notre connaissance, qui ait réussi à leur tenir tête avec un tel acharnement et une telle détermination) : elle provoque systématiquement ses opposants, fait preuve d'un sens de la répartie en ripostant et en disant les choses « crûment » et contrôle les tours de parole (voir *infra*). Face non pas à un seul, mais à deux chroniqueurs, l'invitée se voit obligée de s'emparer du débat et d'essayer de le contrôler à son profit quitte à augmenter la virulence de ses critiques, la violence de ses attaques afin de compenser ce désavantage d'ordre « quantitatif ». Ses deux « agresseurs » se retrouvent ainsi déstabilisés et vont se montrer, pour cette raison, encore plus violents envers l'invitée. Tous les ingrédients nécessaires pour un *clash* spectaculaire sont là : des sujets « chauds » de l'actualité, des protagonistes controversés et des débatteurs redoutables qui visent à convaincre aussi bien qu'à vaincre et à « détruire », un genre télévisuel (le *talk-show*) et un genre discursif (la polémique) qui légitiment la disqualification et l'emploi de certains coups « en dessous de la ceinture ».

3.3.2 « À armes égales » : du K.O. verbal à la violence partagée

Nous avons noté que certaines données contextuelles du conflit correspondaient à celles de l'émission où Annie Lemoine était venue faire la promotion de son roman : le cadre participatif, le prétexte de la rencontre (la parution et la promotion d'un livre), et, partiellement l'identité des invitées (femmes journalistes et écrivains). Cependant, si dans le premier cas de figure il s'agissait bel et bien d'une entreprise de démolition (réussie), cette fois-ci nous avons plutôt une finalité de démasquage et de remodelage de l'éthos de l'invitée. En d'autres termes, le but des chroniqueurs n'est plus le K.O. verbal, puisqu'ils savent que leur cible sera prête à contre-attaquer (cela ne les empêche pas pourtant de lancer des propos blessants à son adresse...).

À cette fin, les trois combattants vont radicaliser le dissensus à travers l'exacerbation de la violence langagière. Chaque « coup » des chroniqueurs rencontre une contre-attaque similaire (quant aux stratégies utilisées et au niveau de violence) de la part de la « cible ». L'invitée ne peut pas ne pas riposter, car cela suggérerait qu'elle approuve leur discours, qu'elle s'avoue « battu[e] d'avance », pour solliciter les termes de Greive (1985). L'échange des protagonistes prend l'allure d'un match de tennis interminable et sans un véritable vainqueur. La « balle » est renvoyée avec la même virulence par les joueurs ; chaque réaction se décompose en deux mouvements : un mouvement de défense proprement dit, et un

mouvement d'offense ou d'attaque, de sorte que chaque coup s'intègre dans un schéma circulaire, un cercle vicieux où toute défensive comporte un côté offensif :

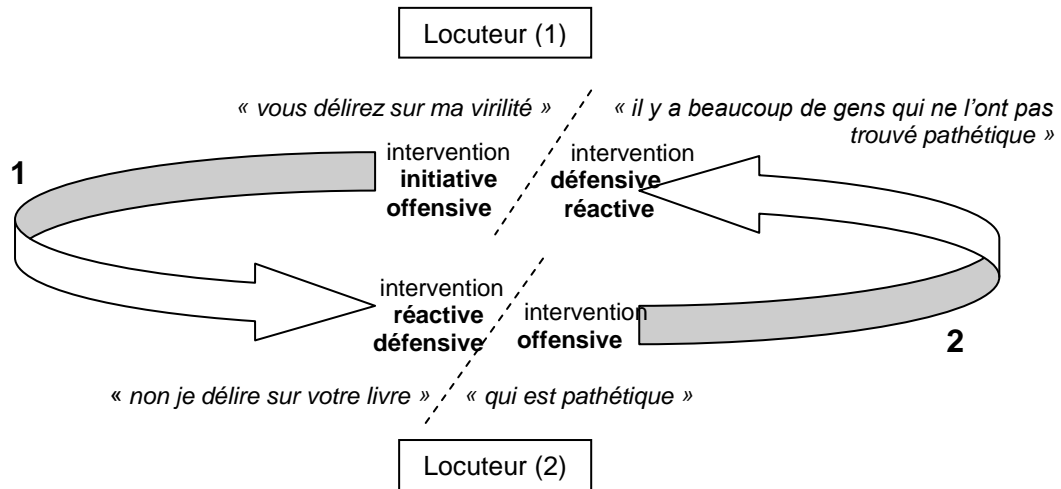


Figure 31 : la séquentialité conflictuelle

Dans le cas d'Annie Lemoine, les FTAs des co-animateurs étaient *a priori* moins offensants, car ils visaient surtout son discours (son roman), alors que les FTAs destinés à Caroline Fourest visent plutôt son éthos. Néanmoins, les attaques contre Lemoine ont été ressenties comme étant plus violentes, car les stratégies de riposte de l'invitée étaient peu nombreuses et peu efficaces d'un point de vue pragmatique ; ainsi, la coalition des chroniqueurs, l'accumulation des critiques et l'unidirectionnalité de l'agression ont accru la force des « coups », ce qui a mené inévitablement au K.O. verbal. Dans le cas de Fourest, nous remarquons le phénomène inverse : les attaques sont, en théorie, plus menaçantes de par leur portée et leur contenu, mais les effets de violence et d'offense sont en partie « bloqués », ou diminués en quelque sorte, par les ripostes violentes de la cible.

Afin de mieux cerner le fonctionnement de la violence réciproque, nous analyserons les stratégies discursives de disqualification et réfutation des combattants en parallèle, ce qui nous permettra éventuellement de voir qui « domine » la polémique de façon ponctuelle et dans son ensemble.

1). Le discours rapporté

Les reprises discursives sont très présentes dans ce conflit, comme d'ailleurs dans tout conflit où l'argumentation n'est pas négligée et dans lequel on se sert du discours rapporté pour appuyer ou légitimer ses arguments.

EN & EZ	CF
<p>(7)</p> <p>255 EN- [...] vous dites- vous avez été trop indulgents' avec ce- ce prédicateur' et vous auriez certainement été plus sévère' avec un prédicateur chrétien'</p> <p>257 EN- comment vous pouvez affirmer quelque chose'- comment vous pouvez juger' d'une émission qui n'a pas eu lieu'</p>	<p>(8)</p> <p>38 CF- oui voilà\ on en reparlera juste après\ et quand vous nous dites\ mettre entre toutes les religions égalité' [</p> <p>39 EZ- [non non' mettre dans le même sac' c'est pas égalité\</p>

Les interlocuteurs déforment le discours de l'autre, plus ou moins subtilement (cette « mutilation » du discours de l'autre pouvant influencer, voire changer, la représentation que les (télé)spectateurs vont avoir de l'adversaire), et modifient l'orientation argumentative de celui-ci avec l'objectif de dominer l'autre. L'emploi du discours rapporté a donc ici un effet offensif, déstabilisant (257 EN) et polémique (38 CF). Comme nous pouvons le constater, ce procédé consiste à intégrer un autre discours dans le sien mais sans vraiment le citer avec exactitude ; la preuve : la réaction immédiate d'Eric Zemmour qui rectifie l'affirmation de Caroline Fourest : « non non, mettre dans le même sac c'est pas égalité ». L'invitée rapporte en réalité ce que son interlocuteur semble avoir dit (et non ce qu'il a véritablement dit), dans le but dans le disqualifier.

Dans le même ordre d'idée, Eric Naulleau manipule le discours de la journaliste essayant de dévaloriser sa face (« comment vous pouvez juger d'une émission qui n'a pas eu lieu ? ») et de lui attribuer une image négative plus facilement blâmable, celle d'une « sectaire » (voir l'exemple (28)).

2). La gestion de la parole

Une autre stratégie mise en œuvre par les polémiqueurs réside dans le contrôle de la distribution de la parole. S'emparer du crachoir et essayer de l'occuper le plus longtemps possible revient (implicitement) à réduire son/ses adversaire(s) au silence. Nous remarquons que les participants (autre que l'animateur, le « meneur de jeu » officiel) s'arrogent le droit de distribuer la parole. Le contrôle de la parole est particulièrement endommageant pour la face de l'autre qui se voit imposer quand, comment et de quoi il doit parler.

EN & EZ	CF
<p>(9)</p> <p>333 EZ- euh je peux parler¹</p> <p>80 EZ- attendez je veux parler¹</p> <p>120 EZ- j'ai pas fini moi j'ai pas fini</p> <p>140 EZ- vous ne m'avez pas laissé finir¹</p>	<p>(10)</p> <p>122 CF- vous aller revenir et là c'est à mon tour d'y aller¹</p> <p>(11)</p> <p>39 CF- oui voilà\ on en reparlera juste après\ [...]</p> <p>120 CF- on va parler maintenant des choses aussi un peu sérieuses¹</p>

Les interventions de l'exemple (9) illustrent la difficulté d'Eric Zemmour de récupérer la parole. Les rôles sont inversés : il joue plutôt le rôle de l'invité car il est questionné, provoqué, voire réduit au silence. La journaliste française s'approprie provisoirement le rôle de distributeur de tours de parole, l'animateur lui cédant ce « privilège » (c'est du moins ce que nous comprenons, de par l'absence de ses interventions). Le temps de parole devient ainsi un taxème qui permet au locuteur d'occuper une position « haute ».

Afin de mettre en évidence les différences entre le premier K.O. analysé (voir *supra*) et ce cas de violence partagée, nous avons quantifié les interventions de chaque participant et comparé les résultats : Fourest détient 41% de l'ensemble des interventions⁴⁰⁸, tandis que Zemmour ne détient que 23% et Naulleau 19%.

⁴⁰⁸ Les 366 interventions composant cet extrait sont distribuées ainsi : CF – 150 interventions ; EZ – 84 interventions ; EN – 70 interventions ; A – 52 interventions ; autre(s) invités (ici CB) – 10 interventions.

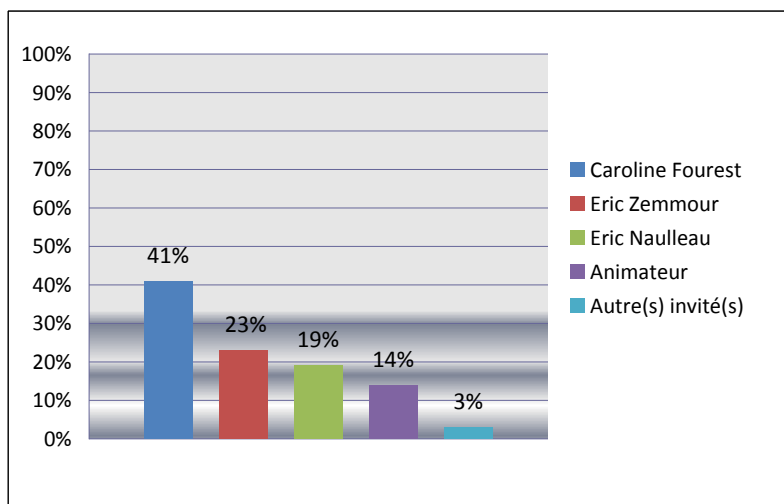


Figure 32 : distribution des interventions dans l'extrait « Caroline Fourest »

Nous avons ensuite comparé la quantification de la parole dans cet extrait avec celui de l'extrait 1 où Annie Lemoine occupe 27% du « terrain » (soit 43 interventions pour un total de 155), Zemmour – 33% (soit 50 interventions), Naulleau – 16% (soit 24 interventions), l'animateur – 21%, et les autres participants (en l'occurrence, Doc Gynéco et Philippe Lellouche) – 3% :

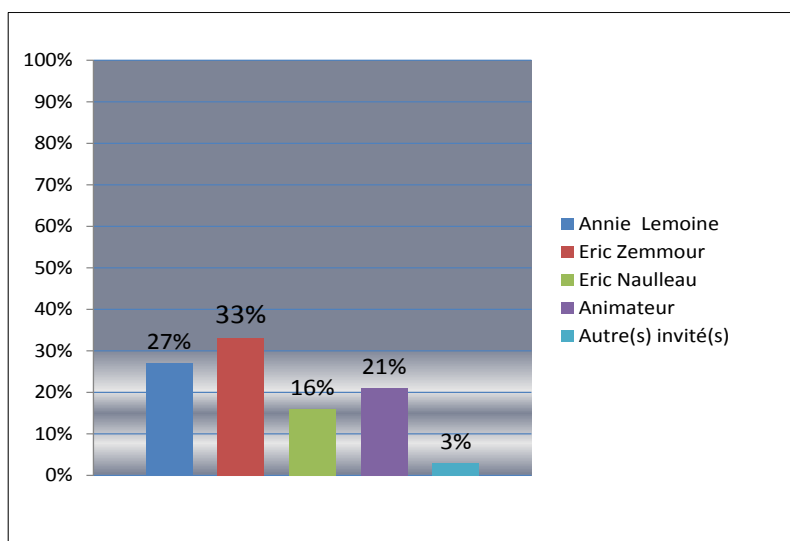


Figure 33 : distribution des interventions dans l'extrait « Annie Lemoine »

Ces proportions indiquent que Caroline Fourest se trouve clairement en position haute, au moins du point de vue des prises de parole. Occuper le « terrain », c'est automatiquement mettre les autres en position basse en les contraignant (d'une façon ou d'une autre) à se taire, et donc menacer leurs faces ; c'est aussi une stratégie offensive (cf. Fracchiolla 2008) et un moyen d'exercer un certain contrôle interactionnel. En outre, approximativement un quart des interventions de l'invitée (22,5%) sont faites de manière « abusive » (interruptions, chevauchements dont elle sort « victorieuse », dans le sens où c'est son interlocuteur qui cédera la parole), ce qui montre la fonction « stratégique » de son impolitesse : le « gagnant » n'est pas (seulement) celui dont les arguments sont les plus convaincants, mais celui qui

arrive à mieux « dominer » la polémique, à travers le contrôle des prises parole et des sujets de discussion).

L'invitée ne contrôle pas que la distribution de la parole, mais aussi, par endroits, les sujets de discussion qu'elle impose implicitement ou explicitement par évitement thématique ou changement de *focus* de la discussion. Nous avons sélectionné pour le tableau ci-dessous que quelques exemples :

EN & EZ	CF
<p>(12) 111 EZ- voilà' donc vous voyez que' bon mais on reviendra sur votre notion d'intégrisme'</p> <p>(13) 170 EN - dans le premier point moi je suis très surpris de vous voir ici' ce soir\ parce qu'il y a quelques mois nous avons eu ici un débat avec Tariq Ramadan' suite auquel vous aviez répandu' [...] que c'était un débat indigne' qui était animé par un nase' assisté de deux buses\</p>	<p>(14) 177 EN- [...] vous vous êtes fait éparpiller' de façon' [puzzle 178 CF- [alors Eric Naulleau' vous vous êtes fait humilier' publiquement' dans cette émission\ [...]</p>

L'évitement de la discussion est considéré comme un marqueur taxémique ; non seulement l'invitée impose un sujet qui est plus valorisant pour sa face, mais elle gagne ainsi le contrôle du dialogue⁴⁰⁹.

Nous avons repéré une seule tentative de contrôle ou de changement du sujet de discussion dans le cas de Zemmour (exemple (12)), indice d'une baisse de son « pouvoir » au niveau interlocutif. De la même façon, les interventions de Naulleau effectuent rarement un changement au niveau de la thématique. Nous remarquons cependant le caractère stratégique de sa première intervention (exemple (14)) ; il détourne la discussion l'orientant vers le débat Caroline Fourest vs. Tariq Ramadan, technique qui lui permet de provoquer et d'attaquer violemment l'invitée (177 EN). Cette imprévisibilité conversationnelle ne déstabilise pourtant pas l'invitée qui réussit avec ruse à déplacer l'attention des spectateurs depuis le sujet de la discussion (son conflit avec Tariq Ramadan) vers ses adversaires, plus précisément vers le débat entre ceux derniers et Tariq Ramadan qui devient l'objet de sa dénonciation ; elle réussit ainsi à sauver sa face tout en dévalorisant celles de ses antagonistes.

3). Les formes de la dérision

Qui dit dérision, dit impolitesse et parfois violence langagière, vu que toute forme de moquerie méprisante et dédaigneuse est orientée vers la disqualification de l'identité de l'autre. Qu'il s'agisse de la caricature, de l'ironie ou du sarcasme, la dérision englobe deux postures majeures du locuteur : une posture en quelque sorte méprisante, selon Feuerhahn⁴¹⁰ (2001), et une attitude de supériorité, selon Mercier⁴¹¹ (2001). C'est donc une stratégie de s'affirmer, et, simultanément, de rabaisser son opposant.

La dérision est visible au niveau discursif mais aussi disséminée dans l'ensemble du discours. Caroline Fourest ridiculise constamment ses opposants mais aussi les valeurs qu'ils

⁴⁰⁹ "After all, some topics are more favourable to an interactant than others, he (or she) feels more involved by a topic than another or the topic brought on relates to his personal field of competence. Enough reasons for a participant to try to induce a topic than empowers him to occupy a dominant position during the interaction." (Van Son, 2004 : 201)

⁴¹⁰ «Ridicule et dérision ont pour point commun de mépriser, de soustraire l'objet concerné à toute considération. » (Feuerhahn, 2001 : 190)

⁴¹¹ « La dérision, par la désignation d'une victime expiatoire, investie de qualités dévalorisantes, conforte l'ego de chacun dans son identité et son sentiment de supériorité. » (Mercier, 2001 : 12)

incarnent (le machisme, la misogynie) ; elle fait ainsi preuve d'une « insolence »⁴¹² qui traduit le refus de se conformer à l'ordre initial (qui assurait aux co-animateurs une position de supériorité), une sorte de « non-soumission ». L'insolence et la dérision, à l'instar de l'insulte, ne sont pas toujours localisables dans un mot ou dans une phrase mais peuvent désigner « un état » ou « un comportement » (cf. Koffi-Lezou 2012), comme dans le cas de Caroline Fourest. Cela dit, la moquerie est utilisée plus fréquemment par l'invitée, que par ses agresseurs.

EN & EZ	CF
(15) 180 EN- je ne suis pas favorable à vos essais' mais là' j'avais mal pour vous'	(18) 93 CF- [...] les affaires sur- la sexualité qu'ont les hommes' de quatre-vingt-trois ans' des rapports sexuels' à travers un célibat qui les rend totalement immatures' de ce point de vue-là 94 EZ- mais tout ça est faux' 95 CF- ah oui tout ça est faux' ils sont extrêmement matures' et sensés
(16) 242 EN- vous avez eu beau avoir la science infuse' vous n'avez pas réussi à le [Tariq Ramadan] mettre face à ses contradictions'	(19) 53 EZ- [...] il y a UNE religion FÉMININE' 58 EZ- ben évidemment' c'est le christianisme' 61 CF- alors tous les vieux garçons du Vatican' qui dirigent le Vatican' ils sont en réalité des femmes'
(17) 133 EN- ma chère amie' ma chère amie' [...] vous vous contredisez dans les termes	(20) 264 EN- [...] j'ai retenu d'ailleurs ce point' c'est une phrase très intéressante' le lesbianisme fait PANIQUER le patriarcat' [265 CF- [mais regardez dans quel état vous êtes' (.) Eric Naulleau' (rires de l'A et de CB) 266 EN- non non' mais moi je ne suis pas un représentant du patriarcat' 267 CF- ah vous êtes pas bien ce soir' hein (applaudissements)

Dans les exemples (15), (16) et (20) l'ironie est diffuse, l'intention de ridiculiser et de déstabiliser étant pourtant évidente. La visée contestataire et dévalorisante de ces formes de dérision est renforcée par diverses stratégies aggravantes telles :

- le faux apitoiement (« j'avais mal pour vous ») et la pseudo-politesse (« chère amie ») dans le cas de Naulleau ;
- le recours à l'exagération et l'hyperbolisation (« ils sont *extrêmement* matures et sensés ») et la raillerie explicite (« regardez dans quel état vous êtes », « vous êtes pas bien ce soir ») dans le cas de Caroline Fourest.

Les effets créés sont souvent des effets d'insulte, fait confirmé par la réaction de la cible (à la violence on répond avec de la violence) et/ou du public et des autres participants. Comme aucun des polémiqueurs n'est disposé à accepter le point de vue de l'autre, la dérision devient ici un moyen de faire descendre son opposant de son « piédestal ». Naulleau et Zemmour cherchent justement à rabaisser l'invitée et à minorer, non sans mépris, l'importance qu'elle s'attribue⁴¹³ ou qu'ils pensent qu'elle s'attribue :

(21) extrait 5

218 A- combien d'années de travail'

219 CF- cinq ans

221 EN- et vous vous faites éparpiller par lui quand même'

⁴¹² Cf. Meyer 1995.

⁴¹³ Extrait 5 :

233 EN- vous êtes la seule à détenir la vérité' non c'est ça'

Comme nous pouvons le constater, le chroniqueur ridiculise son interlocutrice en suggérant que, malgré son travail assidu, elle aurait perdu dans ce combat avec son plus connu ennemi. L'attaque est particulièrement blessante car elle ôte la légitimité et l'importance de la parole de Caroline Fourest.

En dépit des attaques subies, l'invitée réussit à mettre les rieurs de son côté. Dans cette optique, la dérision n'est pas seulement une arme pour rabaisser l'autre, mais aussi une forme d'interaction avec le public, un mode partage avec celui-ci des valeurs et d'une vision commune. L'auditoire, approuvant la position de la journaliste à travers les applaudissements, forme ainsi avec celle-ci une coalition (fût-elle provisoire) et marque son adhésion à son discours. Caroline Fourest ne met pas que le public de son côté, mais aussi l'animateur qui, cette fois-ci, se distancie de ses « acolytes » et n'hésite pas à exprimer, à maintes reprises, son désaccord par rapport à leurs conceptions, idées, etc. :

(22) extrait 5

86 A- [à EZ] *c'est monsieur je-sais-tout' là:::'*

168 A- *mais il y a la lecture mais il y a la vie aussi' Eric Zemmour'*

249 A- *oui justement' oui' mais c'est pour ça' et c'est là où elle m'a convaincu' justement en rapport avec cette émission qu'on a pu faire ensemble' [...]*

et les autres invités (notamment Charles Berling).

(23) extrait 5

215 CB- *non non' elle est violente mais pas méprisante' elle est violente'*

260 CB- *[...] quand elle explique ça comme ça' je le comprends parfaitement'*

338 CB- *bravo'*

L'attitude de l'animateur est loin d'être neutre ; il se soustrait à son rôle (qui lui demande une certaine impartialité vis-à-vis des protagonistes), se « ralliant » à l'invitée, sa complicité avec elle allant de la simple approbation jusqu'à la prise en charge d'une position opposée à celle des co-animateurs.

4). L'impolitesse surjouée

Lorsque nous avons ajouté à la liste des critères d'évaluation de l'impolitesse les critères sémantico-pragmatiques, nous avons vu qu'il fallait tenir compte non seulement de la nature ou du type d'attaque (en l'occurrence, nous avons affaire à des arguments *ad hominem*) mais aussi à son contenu, qui peut parfois faire la différence entre un acte violent ratifié et un acte violent non-ratifié ou non-approprié. Dans cette perspective, le choix des mots est essentiel ; les mots « qui tuent », les « phrases assassines » ont une force coercitive obligeant la personne visée à réagir, à se défendre. La violence des mots est pour les co-animateurs un moyen de contenir Caroline Fourest en position « basse » — cette finalité explique donc leur fréquence et leur aggravation à travers divers intensificateurs. Dans le cas de l'invitée, leur emploi est plutôt défensif, et surtout déstabilisateur et provocateur ; c'est une violence « compensatrice ».

L'emploi de ces mots/expressions est aussi un moyen d'hyperbolisation de l'antagonisme ; nous avons vu que la parole polémique était caractérisée par cette tendance à l'exagération afin de marquer la polarisation des positions. Le discours des actants est saturé de « vitupérants », d'« infâments » (Kerbrat-Orecchioni, 1980), porteurs d'une force élevée de violence langagière. L'emploi des mots infâments et l'exagération de la violence viendraient (aussi) d'un besoin du locuteur de mieux marquer et de raffermir sa position car trouver un terrain d'entente, fut-il momentané, avec l'adversaire pourrait être interprété comme un signe de faiblesse, de défaite ou de capitulation.

Pour ne pas tomber dans l'obsession de distinguer nettement, à chaque fois, entre les différentes formes insultantes⁴¹⁴ (moquerie, insulte, outrage, etc.), nous allons recourir à la notion de « qualification péjorative » définie comme « toute forme axiologiquement négative [...] utilisée pour qualifier de façon dépréciative un individu quelconque » (Laforest & Vincent, 2004 : 63). Nous avons inventorié les actes insultants en fonction du niveau de violence de la qualification péjorative (du moins au plus violent), niveau mesuré en fonction de la gravité de la transgression⁴¹⁵. Cette transgression peut s'effectuer à l'intérieur du niveau fonctionnel (sphères publique et sociale) ou bien de ce niveau à celui personnel (sphères privée et intime), le deuxième type de transgression étant, bien évidemment, plus agressif et plus endommageant pour la face de la cible.

EN & EZ	CF
<p>(24) 178 EN- [...] vous êtes allée au débat avec Tariq Ramadan quelques semaines après\ vous vous êtes fait éparpiller\ de façon\ puzzle</p> <p>(25) 333 EN- mais ça a été très intéressant de vous voir avec Tariq Ramadan\ alors qu'il n'y a rien sorti du jeu\ sauf votre déconfiture\ qui est sortie du débat\ voilà\</p>	<p>(26) 179 CF- alors Eric Naulleau\ vous vous êtes fait humilier\ publiquement\ dans cette émission\ [...]</p> <p>(27) 185 CF- ah non non non\ c'est minable\ c'est minable\ c'est tellement digne de vous\ mais vraiment\ alors là\ Eric Naulleau\ vous avez fait ici\ sur ce plateau\ dans cette émission\ vous avez été la:mentables\ l'un comme l'autre\ face à Tariq Ramadan\</p>
<p>(28) 314 EN- [...] vous êtes plutôt stalinienne\ [...] 316 EN- vous êtes une sectai:re\ vous êtes une doctrinai:re\ tout simplement\ voilà\ et vous essayez de</p>	<p>(29) 171 EN- [...] il y a quelques mois nous avons eu ici un débat avec Tariq Ramadan\ suite auquel vous aviez répandu\ [...] que c'était un débat indigne\ qui était animé par un nase\ assisté de deux buses\ 172 CF- et j'ai pas changé d'avis là-dessu:s\ (30) 323 CF- si vous aviez eu\ Eric Naulleau\ si vous aviez eu un tout petit peu plus\ (.) quelque chose entre les jambes\ quand Tariq Ramadan était là\ [...]</p>
<p>(31) 115 EZ- l'enfant des divorcés c'est vous\ c'est pas moi\</p>	<p>(32) 120 CF- vous êtes en train de vous révéler Eric Zemmour\ dans ce que vous avez de plus DÉGUEULASSE\ [...]</p>

Nous avons trois types de qualifications péjoratives correspondant à des types d'argument *ad hominem* du moins agressif jusqu'au plus agressif/abusif :

(a) Nous avons placé dans cette première catégorie les **attaques visant la performance communicationnelle** des polémiqueurs lors du face-à-face avec Tariq Ramadan. Cet événement discursif devient : pour Naulleau et Zemmour l'occasion pour proférer de nouvelles attaques intégrées dans le sabotage et remodelage de l'éthos de Caroline Fourest ; pour l'invitée un moyen de déstabiliser ses opposants. Malgré le fait que les adversaires semblent partager l'image qu'ils attribuent à Tariq Ramadan (celle de « prédicateur intégriste » comme le qualifie la journaliste, qualification qu'aucun des chroniqueurs ne corrige ou infirme), leur façon de débattre avec ce personnage controversé devient sujet de polémique. Encore une fois, les interlocuteurs recourent à des mots violents qu'ils se lancent réciproquement et avec rapidité.

L'hyperbolisation de l'impolitesse (« vous vous êtes fait éparpiller de façon puzzle »), l'emploi de mots à valeur absolue (« votre déconfiture ») dégagent l'image d'une Caroline

⁴¹⁴ Nous sommes intéressée, dans cette section, plus par le fonctionnement et l'impact de ces formes, que par les nuances terminologiques qui les accompagnent...

⁴¹⁵ Voir la figure 21 dans la partie II.

Fourest vaincue dans son plus grand combat⁴¹⁶, celui contre l'intégrisme religieux ; Naulleau invoque l'échec suprême qu'elle pourrait subir, raison pour laquelle elle réagit, à son tour, avec beaucoup d'agressivité : « vous vous êtes fait humilier publiquement », « vous avez été lamentables l'un comme l'autre ». Les adversaires ont le sens de la repartie et savent très bien quelles sont les insultes (explicites ou implicites) qui les déstabilisent et qui « blessent » le plus. Vu que personne ne peut sortir victorieux de ce duel verbal, ni avoir, en vérité, le dernier mot, les interlocuteurs essaient, au moins, de ne pas en sortir perdant.

(b) Nous remontons d'un degré sur l'échelle de la violence et nous arrivons aux **attaques personnelle explicites** qui touchent directement la personne de la cible. Bien que tous les actes insultants ne respectent pas toujours la structure linguistique classique (2^e personne + être + axiologique péjoratif (AP)), les effets pragmatiques créés sont les mêmes :

- vous + être + AP (« vous êtes une sectaire », « vous êtes une doctrinaire », « vous êtes stalinienne »)
- si vous... (AP inférée) (« si vous aviez eu un tout petit peu plus quelque chose entre les jambes »)
- la prise en charge explicite d'un discours rapporté (« c'était un débat indigne qui était animé par un nase assisté de deux buses » → « j'ai pas changé d'avis là-dessus »)

En somme, toute parole peut devenir une insulte. L'exemple (30) n'a pas la forme d'une insulte usuelle, mais la « loi de passage »⁴¹⁷ nous suggère le fait qu'il s'agit bel et bien d'un acte offensant ; cette loi rend possible l'accès à la conclusion implicite (« Naulleau a été lâche face à Tariq Ramadan »). La même conclusion est appuyée par les accusations d'« angélisme » lancées à l'adresse des chroniqueurs :

(33) extrait 5

249 A- [...] elle nous reproche/ [...] de faire preuve/ ça c'est un des sujets du livre\ d'un peu trop d'angélisme\ vis-à-vis euh de ceux qui pourraient être des intégristes musulmans\ simplement parce qu'on ne veut pas être euh accusés/ de montrer du doigt une religion plus qu'une autre/\ c'est bien ça¹

250 CF- oui/ [...] je refuse cette posture/ qui est souvent le cas à gauche\ qui consiste à se dire [...] je suis face à un prédicateur intégriste musulman je vais être REDOUTABLEMENT poli/ et je vais trouver que certains de ses propos sont absolument acceptables/ alors que si/ FONDAMENTALEMENT\ on était face à un intégriste chrétien/ tout le monde trouverait que c'est homophobe et que c'est sexiste\ donc là il y a deux poids deux mesures/

Dans le même ordre d'idée, la prise en charge du discours rapporté par Naulleau (exemple (29)) acquiert la valeur d'une insulte (la conclusion inférée serait « vous êtes deux buses⁴¹⁸ »). Ces attaques nous ont semblé plus violentes que les précédentes puisqu'elles visent des traits de la personnalité de l'interlocuteur qui n'ont pas de pertinence eu égard au débat en cours. Elles vont plus loin que la critique négative du discours ou de la performance communicationnelle de l'autre, outrepassant la frontière entre le niveau public et personnel. Leur impact est également dû au fait que les adversaires ont trouvé les insultes ultimes pour

⁴¹⁶ Extrait 5 :

277 CF- vis-à-vis de l'islamisme/ Eric Naulleau\ j'ai vécu des choses que je suis désolée\ vous/ en tant qu'animateur télé vous avez pas dû beaucoup vivre\ quand vous traversez l'affaire des caricatures sur Mahomet/ oui/ quand vous vous attaquez justement/ à quelqu'un que vous avez reçu si poliment/ ici\ Tariq Ramadan\ je peux vous assurer que quand votre code de porte/ votre adresse/ est donnée en pâture sur un site islamiste\ avec un message pour demander à ce que la louve/ reste dans sa tanière\ [...]

⁴¹⁷ Cette loi a pour fonction de « transférer à la conclusion l'agrément accordé à l'argument », de faire un saut entre « énoncé argument et énoncé conclusion » (Plantin, 1996 : 26).

⁴¹⁸ Il s'agit, bien sûr, du sens figuré du terme décrivant une personne sotte ou ignorante⁴¹⁸ (source : atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/detgroup.exe?s=2239377870).

démolir leur interlocuteur : Eric Naulleau reproche à Caroline Fourest son intolérance et son dogmatisme idéologique, tandis que celle-ci invoque la lâcheté et la sottise de ce dernier, autant d'attributs qui viennent à l'encontre des images que les deux veulent projeter.

(c) Enfin, nous arrivons aux **arguments ad personam abusifs** qui, de par le fait qu'ils n'ont pas de rapport avec le fond de la polémique, sont moralement et argumentativement illégitimes. Regardons plus en détail cet argument qui, contrairement à ceux précédents, engendre une réaction extrêmement violente de la part de l'invitée la riposte étant, au moins, proportionnelle à l'attaque.

C'est peut-être la séquence la plus intense de la polémique, car c'est le moment où Caroline Fourest s'empare du « pouvoir » à tous les niveaux : elle interrompt l'intervention de Zemmour qui se voit réduit au silence ; elle change la thématique du dialogue en l'orientant vers un domaine où c'est la face de son adversaire qui est en jeu ; elle met ce dernier en position basse à travers un enchaînement de FTAs. Rappelons-nous cette séquence :

- 115 EZ- l'enfant des divorcés c'est vous' c'est pas moi\
 116 CF- qu'est-ce que ça veut dire ça¹
 117 EZ- ça veut dire que [ça veut dire
 118 CF- [qu'est-ce que ça veut dire ça' ah non mais vous ramenez pas mes parents dans cette histoire de divorce en liaison avec le féminisme' vous plaisantez ou quoi¹
 119 EZ- ah non c'est vous qui avez fait toute à l'heure de la psychanalyse' donc chacun à son tour\
 120 CF- vous êtes en train de vous révéler Eric Zemmour' dans ce que vous avez de plus DÉGUEULASSE' vous êtes quelqu'un qui a écrit un livre' et on va parler maintenant des choses aussi un peu sérieuses' [
 121 EZ- [j'ai pas fini moi hein' j'ai pas fini [
 122 CF- [vous aller revenir et là c'est à mon tour d'y aller\
 (elle pointe **EZ** du doigt) le brûlot que vous avez écrit' Le premier sexe est un des livres les plus misogynes' qui a été écrits ces dernières années\
 il décrit quelqu'un qui a un problème avec la virilité' de façon ABSOLUMENT' TERRIFIANTE^

L'attaque de Zemmour est particulièrement violente puisqu'elle dépasse la frontière entre les deux niveaux évoqués (fonctionnel et personnel) ; Zemmour franchit ici le seuil de l'acceptabilité mais réussit à capter, par la virulence de son attaque, l'attention du public puisque « [l]a parole violente sera plus efficace encore dans son appel à l'écoute si elle touche l'individu plus que la fonction » (Lagorgette, 2006 : 41). Les attaques qui visent les soi-disant « points faibles » des protagonistes (« l'enfant des divorcés c'est vous ») sont plus déstabilisantes et offrent à Zemmour « plus de prise » sur son interlocutrice qui perd, sous le coup, son calme (« qu'est-ce que ça veut dire ça ? »). Déstabilisée et rendue plus fragile, l'invitée est mise dans une position « basse », de vulnérabilité d'où elle sera pourtant capable de sortir.

Nous avons placé ce type d'argument au sommet de l'agressivité verbale puisqu'il s'agit d'une attaque qui ne vise qu'à blesser et qui est, en conséquence, excessivement impolie. Cette finalité fait que le locuteur abandonne le sujet du débat et dirige son agressivité vers la personne de son interlocutrice, basculant ainsi dans une impolitesse gratuite.

Le principal indicateur des « dégâts » produits par ce coup « bas »⁴¹⁹ est la réponse de la cible ; le critère de la réception de l'impolitesse est, à cet égard, très révélateur, car,

⁴¹⁹ En soumettant l'argument de Zemmour aux tests d'évaluation que nous avons formulés (voir *supra*), nous constatons qu'il ne répond à aucune des trois exigences :

- c'est un argument de mauvaise foi, car Zemmour, tout en connaissant les règles de « la bonne argumentation », les transgresse tout en laissant croire le contraire ;
- l'argument n'a pas de pertinence par rapport au contexte où il apparaît (certes, le sujet de discussion est, à ce moment-là, la « mort de la famille patriarcale », mais la situation familiale de l'invitée, qui relève de son espace privé, ne devrait pas être ramené en discussion...)

jusqu'à maintenant, l'invitée n'a jamais riposté avec autant d'agressivité. Sa réaction témoigne d'une non-concordance, d'un *clash*, au niveau des attentes : l'attaque du co-animateur ne fait évidemment pas partie du système d'attentes (de l'invitée, du moins), elle est donc illégitime et sanctionnée comme telle par celle-ci.

La réaction de la journaliste relève de l'impolitesse « affective » ou « volcanique ». Tous les FTAs sont susceptibles de provoquer des émotions telles que la colère, la frustration, l'indignation, etc., mais, comme il s'agit d'un contexte médiatique, nous avons fait l'hypothèse que les actants ont tendance à censurer l'expression de leurs affects (laisser libre cours aux sentiments, aux émotions, peut certes comporter des risques pour leurs faces). La réaction de Caroline Fourest est visiblement chargée émotionnellement ; des indices multimodaux indiquent une intensification graduelle des émotions :

- la surprise : « qu'est-ce que ça veut dire ça » (répété deux fois) – nous estimons que l'invitée ne s'attendait pas à ce type d'intrusion ;
- l'indignation, exprimée à travers un acte directif aux allures d'ordre : « vous ramenez pas mes parents dans cette histoire de divorce » ;
- {
 - les représailles : « vous êtes en train de vous révéler Eric Zemmour dans ce que vous avez de plus dégueulasse » ;
 - l'occupation illégitime de la parole : « vous aller revenir et là c'est à mon tour d'y aller » ;
 - et, finalement, une accumulation d'attaques : « le brûlot que vous avez écrit », « un des livres les plus misogynes qui a été écrits ces dernières années », « quelqu'un qui a un problème avec la virilité de façon absolument terrifiante ».

La structure rhétorique (répétition, exagération, extension), la prosodie (mots ou syllabes accentués, ton plus élevé, rythme plus accéléré), l'emploi de formules impolies conventionnelles (« dégueulasse », « terrifiante ») et la mimo-gestualité (l'invitée change de posture, elle se penche vers l'avant et pointe Zemmour du doigt) nous indiquent que nous avons affaire à un « dérapage » émotionnel qui est, néanmoins, toléré par le public en raison de son caractère réactif. Si la violence de la réplique peut paraître exacerbée, sa légitimité n'est pas pourtant remise en cause. La contre-attaque de Caroline Fourest est entièrement justifiée par le cotexte ; même si elle est impolie, elle reste dans le cadre de la légalité puisqu'elle comporte une dimension de compensation (par rapport à l'offensive).

L'analyse de ces extraits nous a permis de comprendre le fonctionnement et la complexité des actes à effets-insultes (insultes directes ou indirectes, insinuations, allusions, acquiescements, etc.) similaires quant à leur potentiel de violence et quant aux effets pragmatiques produits, mais distincts du point de vue formel ainsi que du point de vue de leur positionnement dans le système de la politesse. Nous avons donc vu qu'il y a différentes façons d'insulter l'autre, de la plus subtile à la plus directe. Encore faut-il se rappeler que le degré d'impolitesse d'une attaque peut être intensifié par son exagération ou sa répétition (telle l'accusation de stalinisme lancée par Naulleau à maintes reprises) menant ainsi à la violence pure. La répétition crée des dégâts considérables provoquant « une blessure particulièrement grave à la partie adverse, comme si quelque trait atteignait à plusieurs reprises au même endroit du corps » (Sénèque cité par Paré-Rey, 2010 : 93) et fait que le locuteur atteint un degré de violence qui n'est plus accepté.

- le critère de justification ne peut pas être appliqué en toute rigueur (quelles preuves objectives pourraient être ramenées à l'appui d'un tel argument ?...).

Si les attaques lancées par les polémiqueurs visent la démolition d'autrui, elles peuvent s'avérer tout autant dommageables pour la cible que pour celui qui les profère (notamment s'il s'agit des « coups » illégitimes). Si le public peut applaudir une insulte bien placée (exemple (20)), il peut aussi bien désapprouver les attaques basses. Les exemples (28)-(32) remettent en question le lien entre violence polémique et argumentation, entre dialectique et éristique et l'art de la controverse. Bien évidemment, l'éristique, de par sa dimension spectaculaire, l'emporte dans la polémique sur la discussion policée et raisonnée. Mais la polémique est (ou devait être) « l'art de la dispute », comme la définissait Grieve (1985), et non pas une dispute en soi ; avec les types d'attaques évoqués, les polémiqueurs se trouvent sur la ligne de démarcation de la dispute pure ou du règlement de comptes personnel...

En effet, l'emploi excessif d'actes offensants peut engendrer des dérives qui dépassent l'horizon d'attentes des participants (car on s'attend bien à des *clashes*, à un « dialogue des sourds » mis en scène, mais on s'attend probablement moins à cette longue série de qualifications péjoratives...). L'impolitesse et la violence abusives et, par endroits, gratuites, ne sont pas sans danger : elles dépassent le seuil d'acceptabilité et menacent de détruire l'enjeu argumentatif « que le discours polémique doit au moins partiellement sauvegarder » (Lagorgette, 2006 : 13).

Suite à ces analyses ponctuelles, nous pouvons résumer que :

a). Les mêmes types de stratégies discursives sont utilisés par les co-animateurs et l'invitée, bien que dans des proportions variant d'un participant à l'autre. De plus, toutes les stratégies n'aboutissent pas à leur finalité : les procédés de provocation de Naulleau et Zemmour ne semblent pas déstabiliser à long terme l'invitée et ne la mettent pas toujours en position « basse ». En échange, celle-ci réussit constamment à déjouer les coups de ses adversaires et à s'emparer du « pouvoir ». Aussi, les attaques de faces, même si elles relèvent du même registre (impolitesse directe, impolitesse détournée, etc.), n'ont pas le même degré de légitimité : généralement les FTAs des chroniqueurs sont fondamentalement impolis et sont justifiés par une visée de disqualification, tandis que ceux de Caroline Fourest restent a-polis et sont justifiés par une visée d'auto-défense.

b). S'il y a un registre où Caroline Fourest se trouve constamment en position de domination, ce registre est celui des prises de parole et de la gestion des *topics* de discussion ; elle sauve sa face en détournant le débat et en déplaçant le focus sur les chroniqueurs et occupe la plupart du terrain conversationnel, chose assez atypique pour l'émission *ONPC* où les co-animateurs détiennent (généralement) ce monopole.

c). Caroline Fourest sait très bien que l'attaque est la meilleure défense, que la seule façon de ne pas être démolie par ses adversaires est d'essayer justement de les démolir à son tour, de les « déplacer » de leurs rôles habituels (d'« agresseurs », de distributeurs de parole, de déstabilisateurs, etc.), bref d'être plus violente qu'eux. En vertu de ces considérations, nous avons évité de la qualifier de victime, puisque ce n'est plus une situation de K.O. verbal mais une polémique où l'on combat à forces et à armes égales. La violence est réciproque tout au long du débat, fait signalé d'ailleurs par l'animateur à la fin de la rubrique :

(34) émission 5

365 A- [...] CAROLINE/ FOUREST\ merci d'avoir accepté/ de débattre (jingle, CF sort du plateau) avec les deux Eric\ qui étaient bien montés je dois dire\ l'un et l'autre^

3.3.3 Guerre des mots, guerre des images

Dans un genre comme le *talk-show*, l'enjeu identitaire l'emporte sur tout ; en effet, on privilégie davantage l'éthos et la mise en scène de soi, que le *logos*. Le débat d'idées est donc remplacé par l'éristique où la guerre des mots devient en fait une guerre des images : l'éthos est autant l'arme (ce *par* quoi on combat) que la finalité même de cette guerre (ce *pour* quoi on combat).

L'échange est conçu comme une série de négociations identitaires, d'images attribuées et affichées, validées et modifiées. La parole est « contaminée » par l'éthos et chaque locuteur s'engage ainsi dans un double processus : d'un côté, de disqualification d'un « anti-héros » et de « *construction éthique de l'autre* », et, de l'autre côté, d'exaltation d'un « héros » et de « *construction éthique de soi*⁴²⁰ » (Albert & Nicolas, 2010 : 42). L'objectif des chroniqueurs est, d'ailleurs, explicité dès le début :

(35) extrait 5

23 EZ- [...] Caroline Fourest n'est qu'une confortable rebellocrate' qui fait mine de se rebeller\ alors qu'il y a pas plus conformiste que Fourest\ et je vais le démontrer après\ évidemment\

L'entreprise de Zemmour, à laquelle Naulleau, son *alter ego*, souscrira également, devient évidente : il ne cherche pas à convaincre son interlocutrice de la justesse de ses idées⁴²¹, mais à attribuer à celle-ci une certaine image (en décalage avec celle qu'elle projette) et de la démasquer. Nous savons que l'identité d'une personne est composée d'une multitude de facettes, d'images et de rôles. Alors, quels sont les images ou les « éthé » qui entrent dans ces négociations ? Les analystes distinguent entre plusieurs types et sous-types :

1. L'éthos ou l'image préalable constitue « l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi » (Amossy, 2010 : 73). Avant d'entrer en interaction, Caroline Fourest est déjà porteuse d'une identité qui englobe toutes celles qu'elle a préalablement créées, et par/pour laquelle elle est reconnue. Son « image préalable » est la fonction de deux aspects identitaires :

- l'identité professionnelle — qui renvoie au statut social ou public, à la réputation personnelle du locuteur ainsi qu'à l'ensemble de ses performances médiatiques antérieures. Nous avons remarqué que le statut professionnel de la journaliste, ainsi que la légitimité de sa parole sont mis en question par les chroniqueurs (voir les exemples (24) et (25)) ;
- l'identité personnelle ou la « *valeur humaine ajoutée* »⁴²², qui correspond aux traits de personnalité du locuteur. C'est cette facette de l'éthos de l'invité qui est actualisé lors des attaques portant sur la situation familiale, l'orientation sexuelle de l'invitée ou bien sur des questions de morale, comme l'intolérance, le dogmatisme ou le mépris que l'on lui attribue (exemple (28), etc.).

⁴²⁰ D'ailleurs, toute parole contribue à la construction de l'éthos : « [d]élibérément ou non, le locuteur effectue ainsi dans son discours une présentation de soi » (Amossy, 2009 : 9).

⁴²¹ Cette tentative de persuasion est, éventuellement, menée auprès du public...

⁴²² *Ibid.*

Ce que les chroniqueurs de *ONPC* essaient de réfuter n'est pas l'ensemble de son image préalable ou prédiscursive⁴²³, mais certains aspects telles sa crédibilité, la bonne foi et la validité de ses positions⁴²⁴ :

(36) extrait 5

241 EN- vous avez eu beau avoir la science infuse/ vous n'avez pas réussi à le mettre face à ses contradictions/ si tant est qu'elles existent\

(37) extrait 5

274 EN- comment vous pouvez affirmer quelque chose/- comment vous pouvez juger/ d'une émission qui n'a pas eu lieu/ d'un débat qui n'a pas eu lieu\ ça/ ça s'appelle du sectarisme/=

Pour résumer, les arguments *ad hominem* infligés visent à saper la crédibilité de l'invitée qui a trait tant à son image professionnelle qu'à son image personnelle, les deux dimensions étant d'ailleurs centrales dans la notion d'éthos⁴²⁵. L'identité professionnelle s'inscrit toujours dans un processus conflictuel ; Caroline Fourest a un statut apprécié par certains, contesté par d'autres, étant réputée pour son implication dans les polémiques les plus médiatisées dans l'espace public français et francophone. Les co-animateurs vont justement miser sur la personnalité controversée⁴²⁶ de la journaliste et vont se servir de son éthos préalable afin de persuader le public de ce qu'ils déclarent être la vraie image de Caroline Fourest.

2. L'éthos « oratoire » (Amossy 2006) correspond à l'image que le locuteur construit de lui-même dans son discours. Il faut souligner que l'éthos en interaction est le résultat d'une incessante friction entre

- l'éthos affiché ou projeté
- et l'éthos attribué.

L'éthos oratoire ou discursif vient, généralement, appuyer et consolider (ou bien corriger, si le cas) l'image préalable. Dans le cas de Caroline Fourest, l'image de soi (revendiquée par elle-même) ne correspond pas à l'image attribuée par ses adversaires. Ainsi, la (co-)construction de son éthos devient une opération complexe et sinieuse, car la journaliste tentera, d'un côté, de se porter « garante » et de renforcer la cohérence de son éthos, et, de l'autre côté, d'invalider ou de corriger l'image que l'on lui attribue à tort. Nous avons essayé de résumer ces tensions et négociations dans la figure ci-dessous :

⁴²³ Extrait 5 :

277 CF- vis-à-vis de l'islamisme/ Eric Naulleau\ j'ai vécu des choses que je suis désolée\ vous/ en tant qu'animateur télé vous avez pas dû beaucoup vivre\ [...] [

278 EN- [je sais bien/ bien entendu\ mais vous savez/ il n'y aurait que ça dans votre livre/ on ne discuterait pas\

⁴²⁴ Nous allons voir que la cohérence de l'éthos est primordiale et que la versatilité est plutôt blâmée, voire interprétée comme une marque du double langage (exemple (47)). Il ne faut pourtant pas confondre l'inconsistance et la versatilité de l'éthos avec la capacité de s'adapter aux lois du genre.

⁴²⁵ « L'*ethos* est la crédibilité morale reconnue à celui qui parle, son honnêteté, non moins que sa compétence et sa prudence. Les rhéteurs romains ont beaucoup insisté sur le rôle de l'*ethos*, sur la crédibilité nécessaire du *vir bonus dicendi peritus*, sur la mise en scène du caractère de l'orateur, destinée à inspirer la confiance et à asseoir son autorité. Les anciens traités mettent ainsi en avant l'importance de l'individualité de l'argumentateur [...]. » (Angenot, 2008 : 60)

⁴²⁶ Elle est un des « intellectuels faussaires » dénoncés par Pascal Boniface (*Les intellectuels faussaires : Le triomphe médiatique des experts en mensonge*, 2011) qui la qualifie de « serial-menteuse » (source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Caroline_Fourest, consulté le 06 avril 2013).

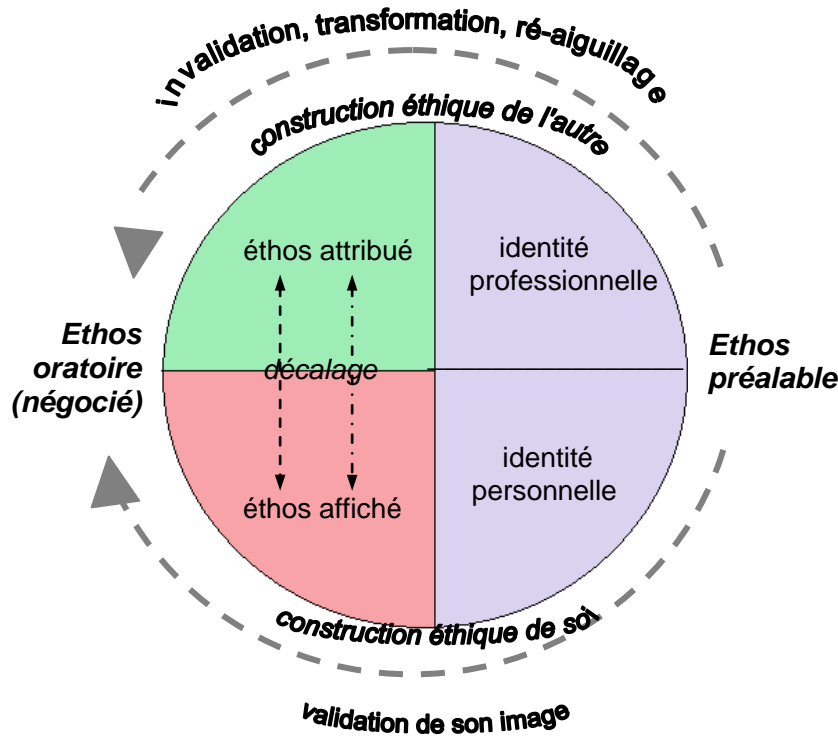


Figure 34 : négociations identitaires et éthos émergent

3. Nous ajoutons à cette vision notre idée d'**éthos effectif ou émergent** qui correspond à l'image du locuteur telle qu'elle parvient au public. C'est l'éthos qui est le résultat de ce jeu de force entre les protagonistes qui cherchent à se représenter soi-même et à représenter l'autre, le résultat d'une juxtaposition de regards puisque l'identité se construit, finalement, à travers le regard que nous portons vers nous même (éthos revendiqué), mais aussi à travers le regard que l'autre porte sur nous (éthos attribué). La façon dont le public, témoin des négociations identitaires, perçoit les acteurs de la polémique, est fonction de cet entrecroisement de regards ou perspectives.

Nous allons analyser séparément le travail de remodelage identitaire effectué d'une part, par les chroniqueurs, et, d'autre part, par l'invitée. Dans le premier cas, Naulleau et Zemmour se coalisent pour mettre en œuvre une sorte de **rhétorique de démasquage et de dénonciation** où la violence langagière est au service de l'explicitation du dit et du non-dit de leur interlocutrice, de la révélation d'une vérité qu'ils considèrent dissimulée par le discours de celle-ci. Dans cette optique, nous avons repéré deux types de sabotage et de ré-aiguillage de l'éthos de Caroline Fourest : altération de son identité « discursive » (dans le sens d'une manipulation de sa parole) et réorientation de son identité professionnelle et personnelle.

Si les stratégies de chroniqueurs vont dans le sens d'un démasquage, Caroline Fourest tentera de les **provoquer** et de les **déstabiliser** afin de les « pousser dans leurs derniers retranchements » et de les faire déraiper ; elle joue sur le déclenchement des éventuels dérapages car elle sait à quel point ceux-ci peuvent être endommageants pour la face du locuteur, surtout dans le cas de Zemmour, « spécialiste des dérapages contrôlés dans les médias »⁴²⁷ dont le soi-disant franc-parler l'a amené devant la justice⁴²⁸. Voyons, cas par cas, comment fonctionnent et quel est le résultat de ces transformations identitaires.

⁴²⁷ Source : <http://gstollmyblog.wordpress.com/tag/derapage-zemmour/> (consulté le 06 avril 2013).

⁴²⁸ Pour une analyse de « l'affaire Zemmour » voir Charaudeau 2011.

Sabotage et réorientation de l'éthos de Caroline Fourest

1. L'une des deux stratégies privilégiées par la polémique est **la manipulation du discours** de l'autre : en effet, les deux chroniqueurs n'hésitent pas à falsifier et à altérer la parole de l'invitée. Dans cette optique, on parle de leur discours en termes de discours « agent » ou manipulateur, et de discours « patient » (voir Maingueneau 1998), ou manipulé ; bien évidemment, cette dynamique est fluctuante, puisqu'un discours manipulateur peut être, à son tour, manipulé et *vice versa*.

Le discours rapporté permet aux deux chroniqueurs de reprendre le discours de Caroline Fourest produit avant mais aussi pendant leur rencontre dans une perspective critique et afin d'en révéler les incohérences et d'en démontrer la fausseté. Pour ce faire, les interlocuteurs recourent aux arguments *ad hominem* « circonstanciel » et « logique » ; nous rappelons que le premier pointe à une non-concordance entre un « dire » et un « faire » (cf. Gauthier 1995), tandis que le second est défini comme une inconsistance entre un « dire » et un autre « dire »⁴²⁹. Dans notre émission, cette dénonciation des inconsistances du discours d'autrui se fait par le biais d'une falsification et d'une manipulation discursive qui peut être doublement rentable, permettant au locuteur :

(a) de se mettre/rester en position de dominance, car l'accord, dans le cadre d'un tel conflit, pourrait être dévalorisant pour sa face ;

(b) et de forger l'image dévalorisante que celui-ci veut attribuer à la cible. Dans ces circonstances, la démolition de l'autre est plus facile, puisque l'on lui attribue ou impute une position ou une identité (plus) facilement contestable :

(38) extrait 5

23 EZ- [...] votre discours' je trouve qu'il suinte en permanence\ une autosatisfaction replète' ah:: je suis humaniste'

25 EZ- [...] ah::: je suis humaniste' qu'est ce que c'est bo:n d'être humaniste'

(39) extrait 5

313 EN- [...] moi' j'ai la vérité: Caroline Fourest va vous éclairer'

Dans les exemples ci-dessous, les chroniqueurs imputent à l'invitée une position qui n'est pas véritablement la sienne. Il s'agit d'un faux ou d'un pseudo-discours rapporté puisque les extraits cités n'attestent pas la préexistence d'un discours antérieur et relèvent plutôt d'une invention qui « consiste à mettre dans le bouche de quelqu'un [...] des propos qui n'ont explicitement jamais été dits » (Vincent & Dubois, 1997 : 61). Nous avons du mal à imaginer Caroline Fourest tenir les propos cités ; même si elle prétend véritablement être humaniste, par exemple, elle ne l'a certainement pas affirmé de la façon dont Zemmour l'a rapporté... Il s'agit donc d'une mise en scène d'un discours jamais prononcé en tant que tel. Le ton ironique du co-animateur vient appuyer le fait qu'il s'agit d'une fausse reprise discursive effectuée pour réfuter et ridiculiser les propos de son interlocutrice. C'est un procédé qui allie deux stratégies différentes : le discours rapporté et deux formes de dérision ou d'humour vexatoire :

- l'ironie (« votre discours [...] suinte en permanence une autosatisfaction replète »),
- et la caricature (« qu'est ce que c'est bon d'être humaniste », « moi j'ai la vérité, Caroline Fourest va vous éclairer ») due à l'imitation de la façon de parler de l'invitée, le chroniqueur exagérant « les caractères prosodiques (débit, mélodie, intensité) et articulatoires » (Morier, 1998 : 619) de celle-ci.

⁴²⁹ *Grosso modo*, ces deux types arguments *ad hominem* visent à faire ressortir les « failles » du discours mais aussi de l'image de l'adversaire, à démontrer l'incohérence de son éthos et son hypocrisie (hypocrisie est peut-être un « grand mot », mais cet aspect pèse lourdement dans la construction éthique des élites telles les hommes politiques, des journalistes, etc.).

En réalité, ce n'est pas la diaphonie et la réfutation qui sont menaçantes pour la face de l'autre (légitimes dans un contexte polémique), mais les intensificateurs qui l'accompagnent.

(40) extrait 5

- 147 CF- mais vous êtes incroyable/ non Eric Zemmour mais vous êtes incroyable/ vous êtes paniqué vous êtes paniqué par la modernité/ il y a des familles des gens/ qui s'aiment et qui se retrouvent\ ça n'est pas la destruction/ [ni le capitalisme
148 EZ- [pourquoi ne pas être d'accord c'est être paniqué¹
150 EZ- en quoi je suis paniqué¹ non mais attendez/ vous/ c'est toujours la même chose\ pourquoi n'être pas d'accord avec quelque chose c'est en avoir peur¹ on peut ne pas être d'accord avec quelque chose/ et non pas en avoir peur/

Dans cet extrait, la manipulation discursive à travers l'imputation d'un point de vue à la journaliste est peut-être plus saillante. La réfutation polémique implique plusieurs étapes :

- le désaccord évident entre les protagonistes ;
- la distorsion des contenus qui suppose, à son tour, deux mouvements consécutifs⁴³⁰ :
 - a). Eric Zemmour attribue à Caroline Fourest un point de vue que nous allons appeler, à l'instar de Rabatel⁴³¹, PDV2 : « ne pas être d'accord [avec Caroline Fourest], c'est être paniqué » (discours manipulateur), alors que le PDV1 (initial) était : Zemmour est « paniqué par la modernité » (discours manipulé) ;
 - b). Zemmour critique le PDV2 comme s'il était véritablement prise en charge par l'invitée.
- le glissement thématique : Zemmour change le sujet de discussion le déplacement de la question des familles recomposées vers une image dévalorisante qu'il attribue à l'invitée (Caroline Fourest n'accepte pas les avis contraires aux siens, elle est de mauvaise foi, etc.).

Nous reconnaissons dans ce procédé discursif l'« argument de l'homme de paille » (ou la technique « de l'épouvantail »⁴³²) que nous avons déjà brièvement abordé (partie II section 4.5.2). Ce type d'argument, dont les polémiqueurs usent excessivement, est une sorte de « caricature » du PDV de l'adversaire, d'où son nom. L'argument de « l'homme de paille » pose la question des notions de véridicité et fausseté qui concernent ici non pas la vérité des propos, mais « la fidélité du propos rapporté » (Rabatel, 2009 : 12). Regardons aussi l'exemple ci-dessous :

(41) extrait 5

- 132 EZ- ma chère amie/ ma chère amie\ vos propos sont- vos propos sont- vous vous contredisez dans les termes\ la république laïque/ ça veut dire la république UNE/ et indivisible/ qui ne connaît aucun communautarisme/ qui ne connaît aucun politiquement correct/ donc CONTRE le communautarisme féministe/

La prétendue contradiction mise en avant dans cet argument *ad hominem* logique est déduite d'une des interventions de Caroline Fourest :

⁴³⁰ Cf. Gauthier 1995.

⁴³¹ Il convient d'explicitier, brièvement, la notion d'imputation qui se distingue nettement de celle de prise en charge⁴³¹ (PEC), et qui sera utilisée dans la construction de l'identité discursive de Caroline Fourest :

« la PEC concerne les PDV de L1/E1 tandis que les PDV imputés sont ceux que L1/E1 attribue à des énonciateurs seconds. Ces PDV imputés reposent sur une PEC présumée, quant à e2. » (Rabatel, 2009 : 18)

⁴³² « L'expression est une image tirée de la technique d'entraînement au combat contre un mannequin de paille à l'image de l'adversaire. Se battre contre la représentation affaiblie de l'adversaire assure une victoire facile » (source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Homme_de_paille_%28rh%C3%A9torique%29, consulté le 06 avril 2013).

(42) extrait 5

130 CF- oui oui/ je sais que ça vous fait sourire/ mais c'est l'idéal qui fait rêver les gens et contrairement au vôtre/ il ne divise personne et rassemble/ tant pis si vous comprenez pas\

Le point de vue attribué ici à l'invitée et le fait que l'idéal de modèle républicain qu'elle invoque serait le féminisme qui n'est au fond, dit Zemmour, qu'une autre forme de communautarisme. Encore une fois, le point de vue imputé ne vient pas d'une parole effective tenue par journaliste, mais d'une conclusion inférée par le chroniqueur et à partir de laquelle il essaie d'attribuer à son interlocutrice un éthos incohérent.

Le fait de savoir si les positions invoquées sont véritablement prises en charge par Caroline Fourest est d'une importance majeure ; les fréquentes manipulations discursives effectuées par les chroniqueurs nous indiquent qu'il s'agit plutôt des imputations illégitimes réalisées à des fins de discréditation de l'opposant (d'ailleurs, le sens même du verbe « imputer » implique l'idée d'attribuer à quelqu'un la responsabilité d'un acte, point de vue, etc., répréhensible, blâmable) et de manipulation de l'opinion publique.

Le cas suivant ne relève pas d'une imputation illégitime, mais d'une réorientation argumentative d'un discours pris en charge, cette fois-ci, par Caroline Fourest :

(43) extrait 5

298 EN- en ce qui concerne la burqa/ vous expliquez à Taslima Nasreen [...] (il lit) parfois ce sont des converties des bretonnes ou des auvergnates/ ça c'est vrai Hortefeux nous a expliqué qu'il y avait un patrimoine musulman parmi les auvergnats\ (il lit) qui font un trip mystique/ à une autre époque elles auraient été témoins de Jéhovah/ ou scientologues\ là ils sont salafistes/ et se bricolent un islam sectaire/

299 CF- oui

300 EN- mais/ (.) comment vous pouvez vous prétendre humaniste¹

302 EN- et ne pas essayer de comprendre/ ce qui se passe dans la tête de ces gens-là\ que c'est pas forcément une connerie[^] que c'est pas forcément/ un bricolage\

L'attitude de Caroline Forest vis-à-vis du port de la burqa synthétise l'attitude d'une féministe qui combat contre toute forme d'intégrisme, comme elle s'autoproclame ; cette position est modifiée par Naulleau qui parle d'un antihumanisme, voire de stalinisme (exemple (46)). Pour la disqualifier, il lui attribue une posture condamnable et l'associe à une idéologie (le stalinisme) contestée ou contestable afin de mieux l'attaquer. L'argument « de l'homme de paille » prend la forme du discours rapporté boiteux (on ne reprend que partiellement l'argument original, ou bien on le sort de son contexte) ; le discours rapporté bascule ainsi dans les pratiques manipulatoires et non-éthiques que Windisch (1987) qualifie de « viol » (symbolique) discursif et identitaire.

Résumant tous les exemples que nous venons d'analyser, nous constatons que les interventions des deux chroniqueurs sont co-orientées argumentativement vers l'attribution à Caroline Fourest d'une image construite autour d'un seul trait de caractère moralement condamnable — l'intolérance et le refus d'accepter un discours autre que le sien (« moi j'ai la vérité, Caroline Fourest va vous éclairer », « ne pas être d'accord [avec elle] c'est être paniqué », « vous êtes dans une sorte de stalinisme de la pensée », « comment vous pouvez vous prétendre humaniste ? », ...), trait qui vient à l'encontre de l'éthos d'humaniste affiché par l'invitée.

2. Si jusqu'à maintenant, nous avons vu comment fonctionnait ce procédé d'attribution illégitime d'un discours, il est temps de passer à la construction de l'image professionnelle et personnelle de Caroline Fourest. Non seulement l'éthos affiché par l'invitée ne correspond pas à celui qu'elle se voit attribuer par ses interlocuteurs, mais ces derniers effectuent une réorientation de 180° de l'image qu'elle projette (la polarisation extrême ne s'applique donc pas

qu'au discours, mais aussi aux images revendiquées et attribuées). Certaines attaques, qui se situent à la limite de la diffamation et de l'injure, sont lancées sous prétexte de démasquer l'invitée, de révéler sa vraie personne ; la violence des coups se veut minimisée, du moins dans la perspective des chroniqueurs, en vertu de la finalité de l'échnage qui est le débat :

(44) extrait 5

323 EN- *je vous agresse pas\ je débats*

325 EN- *on ne peut pas ne pas être d'accord avec vous sans vous agresser[†]*

328 CF- *non non\ parce que la façon dont vous m'attaquez=*

329 EN- *=je vous attaque pas*

330 CF- *si si*

Ce n'est pas la seule fois que les chroniqueurs et l'invitée débattent sur la notion de violence et, comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, ceux-ci ne se mettront probablement jamais d'accord sur la dose de violence tolérée ; il faut ne pas perdre de vue qu'il s'agit, à chaque fois, de la vérité telle qu'elle est conçue par le duo des chroniqueurs ce qui veut dire que, très souvent, elle est en décalage avec celle revendiquée par Caroline Fourest. Le démasquage de celle-ci va jusqu'à l'invalidation complète de l'éthos affiché :

- Naulleau et Zemmour contestent son image d'humaniste et de féministe, la qualifiant de conformiste et de stalinienne :

(45) extrait 5

23 EZ - *[...] alors qu'il y a pas plus conformiste que Fourest\ [...] vous êtes pétrie\ de conformisme*

(46) extrait 5

314 EN- *je ne dis pas ça\ je vous dis simplement de ne pas usurper des mots\ - ne pas usurper le mot humaniste\ quand vous êtes plutôt stalinienne\ le stalinisme\ c'est le contraire de l'humanisme\ vous avez une manière de trancher de tout\ de jeter le bébé de la spiritualité avec l'eau de la religion\ que je trouve\ mais que je trouve insupportable*

Les deux chroniqueurs ne se contentent pas uniquement de mettre en question et de rejeter l'éthos de Caroline Fourest, ils lui collent des « étiquettes » employant des mots qui tuent, des phrases qui, à force d'être répétées et reformulées, ont un effet percutant et qui, sans doute, de par leur caractère choquant, resteront gravés dans la mémoire de l'auditoire ; de plus, leur démarche déstabilise l'adversaire, la contraint à réagir (avec violence), et, enfin, la « dé-place » de sa place, pour reprendre les termes de Windisch (1987) pour lui en assigner une autre (qui n'est pas la sienne). L'agressivité excessive des chroniqueurs est évidente, mais, comme nous l'avons déjà mentionné, cela n'est peut-être dû qu'au fait que, cette fois-ci, ils sont mis face à une adversaire redoutable.

- ils insistent visiblement sur le soi disant « double langage » de Caroline Fourest, sur la non-concordance (voire l'hypocrisie⁴³³) entre ses propos et ses actes à travers des contenus implicites ayant un emploi polémique-argumentatif (« faire mine de », « prétendre », « faire semblant ») :

(47) extrait 5

320 EN- *mais parce que\ Caroline Fourest comme Tariq Ramadan\ elle a un double langage*

(48) extrait 5

23 EZ- *[...] Caroline Fourest [...] fait mine de se rebeller*

⁴³³ Rappelons-nous que, lors de sa première intervention dans cet échange, Zemmour a annoncé son objectif de démontrer l'« imposture » de Caroline Fourest (exemple (35)).

(49) extrait 5

142 EZ- [...] la destruction de la famille patriarcale\ comme toute destruction de structure traditionnelle\ [...] a permis justement au capitalisme\ que vous faites semblant de dénoncer\ au libéralisme\ que vous faites semblant de combattre\ d'imposer la loi totalitaire du marché\

L'accusation de double langage est menée plus loin par Naulleau qui argumente que, pour des raisons de publicité et promotion du livre, l'invitée aurait accepté de débattre avec ceux qu'elle avait qualifiés de « buses » :

(50) extrait 5

174 EN- donc il s'agit de la promotion de votre livre\ le nase n'est plus si nase\ et les deux buses\ sont devenus des aigles\ très bien non mais c'est très très bien

Mettant l'accent sur le fait que l'invitée projette une image qui n'est pas véritablement la sienne, les chroniqueurs tentent de légitimer, de justifier et de faire passer la violence de leur dénonciation.

- le troisième aspect décortiqué par les co-animateurs est, bien sûr, la performance communicationnelle de Caroline Fourest lors du débat avec Tariq Ramadan. Est esquissé ainsi le portrait de la journaliste vaincue par l'adversaire auquel elle aura pourtant consacré cinq années de travail. Tariq Ramadan est une des cibles « préférées » de la journaliste, et les chroniqueurs le savent ; accentuant sa prétendue défaite, ils ne font que la provoquer et essayer de la pousser aux bouts de ses limites.

- enfin, on l'accuse de mauvaise foi et malhonnêteté argumentative :

(51) extrait 5

41 EZ- ah pas du tout\ vous voyez\ c'est votre spécialité\ c'est votre spécialité\ vous passez votre temps à me prêter\ des arrière-pensées [...]

251 EN- mais comment vous pouvez généraliser\ c'est ça ce qui est incroyable\ vous prêtez aux autres\ constamment\ sans cesse\ vous faites la fin du raisonnement

204 EN- alors là\ c'est vos conclusions\ d'accord\ il [Tariq Ramadan] a pas dit ça\ mais ce sont vos conclusions\ pour que les choses soient claires

Sauf que les chroniqueurs eux-mêmes recourent ici à un argument considéré comme étant de mauvaise foi : l'argument « de l'excès » (Robrieux 2000) qui s'appuie sur les procédés d'hyperbolisation et sur la généralisation abusive (« vous prêtez aux autres *constamment* », « *sans cesse* », « c'est votre *spécialité* ») et qui vise à imposer, par la force, cette vérité modifiée.

Tout ce processus de négociations identitaires prend la forme d'un jeu dénonciateur à travers des attaques *ad hominem* qui, même faisant partie des lois du genre polémique, ne sont pas loin de l'insulte. Ils sont d'autant plus blessants que tout se déroule devant les caméras : une insulte publique est décidément plus dangereuse qu'une insulte proférée en privé puisqu'elle risque d'être validée et acceptée par l'auditoire. Et c'est exactement ce que les polémiqueurs recherchent : influencer et manipuler l'opinion publique, car, en fin de compte, une parole offensante est plus « écoutée » qu'une parole valorisante. Sauf que la violence langagière et la (dé)construction éthique de l'autre sont ici réciproques, car Caroline Fourest répond « au feu par le feu », comme on dit, essayant de tenir tête à ses deux agresseurs.

Provocation et déstabilisation des chroniqueurs

L'invitée met en place une tactique de combat différente de celle de ses agresseurs : il s'agit de la **provocation agressive** et parfois démesurée. En grossissant les traits attribués à ses opposants, en essayant de les faire réagir, Caroline Fourest entreprend elle-aussi une tentative de démasquage indirect, en misant sur le fait qu'en dérapant, ceux-ci vont dévoiler

eux-mêmes leur vraie image. La provocation, c'est aussi une façon de faire du spectacle et d'attirer l'adhésion, sinon l'attention des spectateurs, car l'excès⁴³⁴ a toujours fasciné davantage que la conformité aux normes. Nous avons l'impression que, si le public ne partage pas vraiment le point de vue de l'invitée, il applaudit au moins son courage de riposter, son sens de la répartie et les tentatives de clouer le bec à ses opposants. Pour ce faire, l'invitée recourra aux attaques frontales, sans précautions oratoires, à une façon violente de dire les choses mais qui ne manque pas de légitimité. Étant agressée, Caroline Fourest a toute la légitimité de se défendre par les moyens souhaités ; sa meilleure défense est l'attaque — l'attaque déstabilisante, l'attaque par anticipation à travers laquelle elle bloque une partie des coups que ses interlocuteurs préparent à lancer.

Nous avons constaté que quasiment toutes les interventions à fonction provocatrice de l'invitée relèvent d'une prise de parole abusive, ce qui accentue leur caractère stratégique puisque les co-animateurs sont souvent contraints d'abandonner (provisoirement ou complètement) leur argumentation pour riposter au coup asséné par l'invitée. Nous avons inventorié les attaques de faces que l'invitée met au service de ce processus de démasquage indirect en partant des moins agressives et en allant jusqu'aux plus déstabilisantes :

a. les phrases exclamatives ou les assertions : nous les avons considérées comme étant moins violentes puisqu'elles sont réfutables, contrairement aux questions qui obligent les chroniqueurs à répondre parfois sans remettre en cause la question elle-même :

(52) extrait 5

72 EZ- vous avez- vous avez une religion féminine\ autour de Jésus\ il y a beaucoup d'
femmes\ [
73 CF- [ça doit vous déplaire\ parce que tout ce qui est un peu féminin vous pose
problème\ [...]

L'invitée commence à construire l'image d'un Zemmour contre le féminisme et le « féminin », image qui sera renforcée par le reste de ses interventions portant sur le même trait imputé — le machisme exacerbé (exemple (54)), l'obsession pour le modèle patriarcal (exemple (53)) et la « virilité judéo-chrétienne » (voir aussi l'exemple (20)) :

(53) extrait 5

111 EZ- [...] c'est marrant\ parce que vous arrivez pas à voir que (2'') c'que vous appelez
la mort\ c'est- vous avez obtenu depuis trente ans\ la mort de la famille
patriarcale\ non mais globalement collectivement\ quand même\ [
112 CF- [c' qui vous traumatise
un tout petit peu'

(54) extrait 5

182 EN- il vous a [ridiculisée
183 CF- [vous avez une remontée d'orgueil\ qui est pathétique\

Bien évidemment, le choix lexical (« traumatise », « pathétique ») et les figures rhétoriques employés par l'invitée (la litote « un tout petit peu », l'hyperbole « remontée d'orgueil ») vont de pair avec la double visée de déstabiliser son adversaire et d'attirer l'attention du public.

b. les questions « éristiques (polémiques) » (Robrieux 2000) qui provoquent et manipulent :

(55) extrait 5

300 EN- mais\ (.) comment vous pouvez [vous prétendre humaniste¹
301 CF- [mais oui\ qu'est-ce qui vous pose problème¹

⁴³⁴ « [C]elui qui [...] 'ose dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas', celui qui a son 'franc-parler', celui qui dit à autrui 'ses quatre vérités', n'est-il pas sinon applaudi du moins pas vraiment réprouvé ? ». (Larguèche, 2011 : 7)

(56) extrait 5

31 EZ- [...] Caroline Fourest fait toujours un distinguo' qui me paraît complètement vain\ entre' la religion' et l'intégrisme religieux\ [...] ça vous permet de mettre toutes les religions' dans le même sac\ (3'') c' qui est [facile
 32 CF- [ça vous embête[†]

Ce sont des questions pièges en quelque sorte car la réponse donnée est ici de moindre importance. Ce qui importe est plutôt l'attitude défiante de la journaliste et le contenu l'implicite de ses questions (« qu'est-ce qui vous pose problème ? », « ça vous embête ? »). En coupant la parole à ses interlocuteurs pour leur donner la réplique, elle essaie de les provoquer et de leur faire perdre leur calme ; en même temps, elle manipule le développement thématique réorientant, à chaque fois, le *focus* qui était sur sa personne (« comment vous pouvez vous prétendre humaniste », « Caroline Fourest fait toujours un distinguo qui me paraît complètement vain ») vers celle de ses opposants.

c. les questions « *provocatrices* » et « de *controverse* », dont le but est d'inciter l'interlocuteur « à se découvrir » (*ibid.*) :

(57) extrait 5

342 EZ- euh je peux parler[†] [...] d'après moi\ euh votre erreur majeure' [
 343 CF- [c'est d'être lesbienne[†]

(58) extrait 5

23 EZ- [...] votre discours' je trouve qu'il suinte en permanence\ une autosatisfaction replète' ah:: je suis humaniste' [
 24 CF- (ton ironique) [c'est un compliment de votre part Eric Zemmour\

Ces deux dernières formes d'agression ont comme finalité commune le fait de « déclencher une réaction chez un adversaire piqué au vif » (*ibid.*). En effet, Caroline Fourest tente de pousser les co-animateurs à révéler leur « vraie » personnalité, leur « vraie » façon de penser (« c'est d'être lesbienne ? »), de les pousser à donner leurs derniers arguments, à réagir violemment (« c'est un compliment de votre part ? ») dévoilant ainsi la vraie image qui était occultée par leur discours. Ses tentatives n'atteignent que partiellement leur but car, bien que Zemmour ne dérape pas, elle aura au moins réussi de le déplacer de sa position en le mettant dans une position de vulnérabilité (étant provoqué, il serait plus susceptible d'outrepasser les normes).

Il est intéressant de noter qu'à aucun moment les co-animateurs ne contestent la validité ou la bonne foi des questions qui leur sont posées avec rapidité et ruse. Le fait seul de couper la parole constamment est une stratégie communicationnelle censée permettre au locuteur de s'emparer du crachoir et de déstabiliser celui qui est en train de parler ; à cela on ajoute l'obligation de répondre tout de suite, puisque les hésitations ou les pauses pourrait être perçues comme une marque de faiblesse. La violence de Caroline Fourest a une double dimension : elle est réactive, mais elle initie ou provoque, à son tour, des ripostes. L'invitée essaie de contrôler le conflit en gérant, nous l'avons vu, les prises de parole, mais aussi en exerçant une force coercitive sur le comportement des chroniqueurs : les questions ont un caractère menaçant pour la face de ceux-ci puisqu'elles limitent leur liberté d'action en les contraignant de répondre.

3.3.4 Conclusion

La confrontation violente entre Caroline Fourest et les chroniqueurs de *ONPC*, une des plus violentes qui aient eu lieu sur le plateau du *talk-show*, est emblématique de la polémique qui pousse les interlocuteurs à vouloir vaincre et convaincre, à réduire l'autre au silence et à triompher. La violence pratiquée par les polémiques est complexe est

paradoxe. D'un côté, nous avons l'impression que la parole polémique est ici libérée de toute règle de politesse, de bienséance ou d'argumentation objective. Dans cette optique, nous serions plutôt dans l'affrontement pur que dans l'art de mener la dispute. De l'autre côté, la polémique peut être comprise également comme l'exercice d'un droit démocratique de s'exprimer, comme un exercice de la liberté d'expression⁴³⁵. En ce sens, la violence langagière n'est pas ici, selon nous, la finalité même de l'échange, mais un moyen mis au service des objectifs de chaque adversaire et, consciemment ou non, un moyen de spectaculariser l'échange, de le rendre plus *médiagénique*⁴³⁶. Cela dit, cet aspect ne légitime pas automatiquement ni ne minore la force illocutoire de la violence excessive.

Pour mieux cerner les mises en scène de la parole violente, nous avons d'abord décortiqué les armes de la guerre argumentative mises en place par les adversaires. Nous avons remarqué que, tous les trois, manipulent et altèrent le discours et l'image de l'autre dans le but de disqualifier celui-ci ; les protagonistes recourent à l'impolitesse aggravée et excessive, aux formes de la dérision afin de ridiculiser les points de vue adverses et de minimiser leur pertinence tout en faisant leurs énonciateurs descendre de leur « piédestal » (le moqueur se plaçant ainsi en position de supériorité par rapport à sa cible). Nous allons résumer ces performances communicationnelles pour les articuler, par la suite, avec les notions de politesse et surtout d'a-politesse et d'impolitesse :

Locuteur(s)	Naulleau et Zemmour	Caroline Fourest
Mise en scène de la parole violente	Violence excessive, surjouée	Provocation et déstabilisation
Travail éthotique ou éthique	Invalidation et ré-aiguillage de l'éthos de l'autre, démasquage	Dénonciation indirecte, déclenchement des dérapages

(a) Nous avons parlé, dans le cas de Zemmour et Naulleau, coalisés ici contre l'invitée, d'un travail de **déconstruction éthotique de l'autre** avec l'objectif d'une **dénonciation** de leur interlocutrice. Pour ce faire, les chroniqueurs se sont engagés dans une double entreprise : ils attribuent à Caroline Fourest une identité discursive autre que la sienne (manipulant et transformant son discours), tout en opérant un ré-aiguillage de son éthos⁴³⁷.

Afin de parler de l'acceptabilité et de l'adéquation de leur démarche, il faut envisager l'entier spectre d'attaques ; celui-ci va de la réfutation *ad rem* jusqu'aux arguments *ad hominem* logiques et circonstanciels, et, enfin, à l'*ad personam* qui s'apparente ici aux insultes. Le moment où la ligne rouge est franchie n'est pas facile à repérer. De nombreuses attaques apparaissent clairement manipulatoires (exemples (28), (31)) et ne respectent aucun des critères éthiques, sortant ainsi du cadre de l'a-politesse. D'autres arguments, tels ceux qui relèvent plutôt du « 'procès d'intention' »⁴³⁸ (exemples (38)-(41)) où l'invitée n'est pas attaquée pour ce qu'elle soutient véritablement mais pour ce que les chroniqueurs lui imputent, sont plus difficile à évaluer : une dose de mauvaise foi argumentative semblerait

⁴³⁵ « Mais, si la violence meurtrière est constitutive de la polémique, il ne faut pas oublier que la polémique, d'autre part, n'est possible que dans un régime politique où le meurtre de l'adversaire est précisément proscrit par la loi, où l'opposition discursive est permise, où existe la liberté de parole, si relative soit-elle : la polémique est, en tant que telle, l'invention de la démocratie. » (Felman, 1979 : 188)

⁴³⁶ Le concept est emprunté à Philippe Marion (1997).

⁴³⁷ On voit ainsi esquissé son nouveau portrait régi par des valeurs opposées à celles qu'elle s'est auto-attribuées : « humaniste » → « stalinienne » ; « rebelle » → « rebellocrate » ; « courage » → « pusillanimité », « liberté d'expression » → « doctrinaire », etc.

⁴³⁸ Voir Angenot 2008.

normale dans un échange polémique si l'on considère, comme Amossy & Burger (2011), qu'il y a dans ce type de parole « un refus patent des règles de l'éthique du discours ». Les arguments où l'intention de blesser et d'injurier est évidente sont des infractions manifestes au code de la politesse et sortent, à notre avis, du cadre légal de la joute verbale. Certaines attaques proférées, considérées séparément, restent dans le cadre de l'a-politesse ou de l'impolitesse tolérée dans un genre confrontationnel (réfutation du discours de l'invitée, arguments *ad hominem* circonstanciels et logiques). Néanmoins, considérés dans leur ensemble, les FTAs lancés par les deux chroniqueurs dépassent les bornes admises, leur coalition étant, de ce point de vue, un facteur aggravant décisif.

(b) Pour Caroline Fourest, il est moins question de redéfinir explicitement l'éthos de Zemmour et Naulleau⁴³⁹ ; ce qui lui emble essentiel est le fait de s'emparer du pouvoir symbolique dans le conflit. Objectif atteint à travers les nombreuses **interruptions** et **provocations des chroniqueurs**. Elle doit contredire l'identité que l'on lui a construite et renverser le rapport éthique à son avantage ; pour se faire, elle doit doubler sa défensive d'une dimension offensive et se montrer même plus violente que ses agresseurs, la réplique comportant habituellement un degré supérieur de violence que l'attaque initiale.

Il ne faut pas perdre de vue que la violence de l'invitée décrite ici, contrairement à celle des co-animateurs, est réactive et semble, au fond, inhérente, puisque la présence du public met l'invitée dans l'impossibilité d'ignorer les attaques. Si le fait d'être agressée présente un avantage, celui-ci serait que tout procédé d'auto-défense est perçu comme légitime et plus facilement accepté même lorsqu'il s'agit des ripostes très violentes.

Les contre-arguments de l'invitée, malgré leur agressivité évidente, suivent le principe de l'impolitesse réactive ou compensatrice qui a pour le but la restauration d'un équilibre des forces par un renversement de positions. Cela revient à l'application de la « loi du talion » ; si l'invitée riposte pour « faire du mal » (exemple (32)), c'est parce qu'elle a été d'abord agressée. Répondre à l'impolitesse avec de l'impolitesse, ou à la violence avec de la violence, est attendu et accepté ; et cela d'autant plus lorsque la cible se trouve en infériorité numérique par rapport à ses opposants. Même les attaques les plus agressives ((30), (32), (54), etc.), de par leur caractère réactif, nous semblent rester entre les limites de l'a-politesse. En outre, cette violence semble être approuvée par le public qui se met du côté de celui qui a le sens de la repartie et sait décrocher le dernier mot⁴⁴⁰.

Pour conclure, nous voudrions souligner le fait que, même si la violence langagière est présente, du moins elle ne s'exerce pas sur le droit d'expression de l'autre ; c'est une violence issue du *clash* des positions et des points de vue, qui ne devient pourtant pas le but même de ce jeu où chacun essaie, de son côté, de s'affirmer soi-même et de s'affirmer contre ce qu'il condamne. Enfin, la démesure sera peut-être moins blâmable vu que la polémique est, entre autres, affaire des passions, des émotions...

⁴³⁹ Si les chroniqueurs essayant de dévoiler la « vraie » Caroline Fourest, celle-ci essaie en revanche de les pousser à se dévoiler eux-mêmes, de faire en sorte que leur vraie personnalité se dégage de leurs réactions.

⁴⁴⁰ Cela « nécessite un savoir-faire aguerris [...] et une préparation soignée d'arguments chocs préalablement testés » (Le Bohec, 2004 : 296).

3.4 Violence conversationnelle et violence symbolique extrêmes

3.4.1 Présentation générale

Si dans la partie précédente nous avons abordé la question de la violence langagière pratiquée dans la polémique, cette fois-ci nous ajoutons un second paradigme de violence : la violence conversationnelle. Nous soumettons à l'analyse trois émissions où ces deux formes sont employées simultanément par au moins un des protagonistes du conflit. Il s'agit des situations communicationnelles où non seulement les adversaires ne cherchent aucun terrain d'entente et se disqualifient constamment, mais où le dialogue est difficilement poursuivi à cause de nombreux actes restreignant les prises de parole d'autrui.

Nous traiterons en particulier un phénomène que nous avons déjà mentionné mais pas encore véritablement examiné : il s'agit de la violence au niveau discursif, en d'autres termes de **violence conversationnelle** qui, nous le rappelons, est définie comme l'ensemble des actes qui empiètent sur les droits de parole de l'interlocuteur. Nous avons appelé ces actes des RTA (Rights Threatening Acts)⁴⁴¹, suivant le principe des actes menaçants — les FTA ("Face Threatening Acts"), et de actes flatteurs — les FFA ("Face Flattering Acts"). En effet, il n'y a pas que le respect des faces à prendre en compte dans les interactions verbales, mais aussi un respect quant à la distribution des tours de parole. Dans tout type d'échange, consensuel ou conflictuel, les interlocuteurs disposent des droits de parole dont ils sont conscients, même lorsque ces droits ne sont pas explicitement formulés⁴⁴². La violence conversationnelle apparaît donc lorsque l'un des interlocuteurs empêche l'autre d'exercer ces droits⁴⁴³ ou d'en prendre conscience.

Les phénomènes qui relèvent de la violence conversationnelle (interruption, intrusion, chevauchement) sont considérés comme des accidents ou des « ratés du système des tours » (Kerbrat-Orecchioni 1992), ou encore comme des dysfonctionnements interactionnels (Sandré 2010), autant de dénominations qui soulignent leur caractère accidentel ou non intentionnel. Mais que se passe-t-il lorsque les RTAs sont accomplis de façon volontaire⁴⁴⁴? Lorsqu'ils sont cumulés et réitérés ? Et surtout, que se passe-t-il lorsque ce type de violence se juxtapose à la violence symbolique ? Car ces ratés relèvent, dans nos émissions, d'une manipulation de la parole de l'autre et influencent largement les rapports de force instaurés entre les protagonistes. Il y a plusieurs aspects que nous tenterons de décortiquer dans l'analyse de ces extraits :

- (1) Comme arrive-t-on à la violence conversationnelle et surtout dans quel cotexte surgissent ces dysfonctionnements ?

⁴⁴¹ Voir *supra* partie II, section 6.1.

⁴⁴² Dans le cas de nos *talk-shows*, les droits et les devoirs conversationnels sont inscrits dans le format même de l'émission qui assure (ou devrait assurer) la liberté d'expression pour chaque locuteur et qui se veut un espace « profane » de la démocratie. Aussi ces normes sont-elles parfois rappelées par l'animateur qui veille à ce que tout le monde puisse s'exprimer de façon égale.

⁴⁴³ "Now, "conversational violence" can be defined as follows: One participant [in a conversation, M.L.] prevents another from becoming aware of his conversational rights and possibilities'. By "conversational rights and possibilities", Burger means the rights and duties of the participants in conversation." (Luginbühl, 2007: 1374)

⁴⁴⁴ Bien évidemment, certains ratés peuvent être intentionnels, mais encore faut-il distinguer ici entre les véritables intrusions et les ratés coopératifs qui ne font pas l'objet de notre étude ; nous nous intéressons à tout ce qui relève d'une prise ou d'un maintien abusifs de la parole, donc de tout ce qui est « accident » non coopératif.

- (2) Quels sont les rôles que ces dysfonctionnements jouent dans le cadre du conflit verbal ?
- (3) Comment est gérée l'agressivité par la cible, en d'autres termes quelles sont les stratégies de riposte auxquelles elle recourt ?
- (4) Comment s'articulent violence conversationnelle et violence symbolique ?
- (5) Quelle est la mise en scène adoptée par l'« agresseur » et quelle est celle adoptée par l'« agressé »? Enfin, restent-elles dans le cadre de l'a-politesse ou de l'adéquation aux normes ?

Comme dans l'extrait précédent, les polémiqueurs entreprennent des projets de démolition, démasquage et construction éthique de l'autre, sauf que ce projet est maintenant appuyé par les prises de parole abusives et par une restriction évidente de la parole d'autrui. La cible étant confrontée à la difficulté de prendre ou de garder la parole, les possibilités de réalisation du K.O. verbal et de domination augmentent. Il s'agit donc, dans le cas de l'agresseur, d'une manipulation à un double niveau :

- manipulation de l'adversaire en tant que sujet parlant (on contrôle *quand il parle* à travers les interruptions, etc., et *ce dont il parle* à travers les glissements thématiques),
- et manipulation de son image qui va parfois jusqu'à la « *représentation fantasmatique* » (cf. Windisch 1987) définie comme la reconstruction « artificielle » de l'image d'autrui qui n'a plus de lien avec le discours de ce dernier.

Pour résumer, les actes de violence conversationnelle sont compilés avec les stratégies de dominance et de démolition de l'adversaire.

Il convient maintenant de mentionner les principales données contextuelles des extraits que nous soumettons à l'analyse. Le premier échange que nous allons examiner est le face-à-face de deux personnages controversés dans le monde médiatique : il s'agit de **Claude Askolovitch**, journaliste au *Nouvel Observateur*, et de **Tariq Ramadan**⁴⁴⁵, intellectuel, islamologue, professeur à l'université de Fribourg au moment du débat (2003). Les deux se réunissent chez Ardisson pour débattre d'un article publié par Tariq Ramadan sur les « nouveaux intellectuels communautaires ». Le conflit entre les deux connaît plusieurs séquences. La première : la réaction immédiate⁴⁴⁶ du journaliste du *Nouvel Observateur* à l'article mentionné ; il attaque son opposant, d'abord à l'écrit, en publiant, à son tour, « L'encombrant M. Ramadan », et en lançant ainsi la polémique autour des déclarations de Tariq Ramadan. Le « point d'orgue » du conflit a lieu sur le plateau de Thierry Ardisson, où les deux combattants sont mis face à face. Suite à la menace de représailles lancée pendant l'émission (exemple (59)), Askolovitch déclenchera de nouveau les hostilités en 2004, lors de la parution d'un nouvel article⁴⁴⁷ centré sur la figure de son adversaire.

La présence de Claude Askolovitch sur le plateau de *TLMP* est motivée par son objectif majeur, celui de démasquer son adversaire, en prenant à l'appui l'article « Critique des (nouveaux) intellectuels communautaires », et en lui associant le discours fascinant de l'extrême droite française. De ce point de vue, la démarche du journaliste s'apparente à celle de Zemmour et Naulleau lors de leur face-à-face avec Caroline Fourest. Deux aspects majeurs distinguent pourtant les deux extraits : d'abord, la violence n'est pas réciproque, *secundo*, le journaliste refuse le dialogue et exerce en permanence une violence sur la parole d'autrui ; il n'est pas là pour débattre mais pour accuser sans droit à la réplique, comme le déclare lui-même :

⁴⁴⁵ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tariq_Ramadan (consulté le 06 avril 2013).

⁴⁴⁶ L'article cité a été publié le 3 octobre 2003 ; six jours plus tard, le 9 octobre 2003, Claude Askolovitch publie sa riposte.

⁴⁴⁷ Claude Askolovitch, « Les gauchistes d'Allah », dans *Le Nouvel Observateur*, le 22/10/2004.

(59) extrait 18

18 CA- monsieur Ramadan/ c'est exactement cela le communautarisme qui nous mène au fascisme^ vous répondez autant que vous voulez/ et moi je répondrai sur mon article par la suite^

Sa violence est extrême car, si, dans l'extrait antérieur, les protagonistes acceptaient de débattre, certes avec virulence, cette fois-ci nous avons un protagoniste qui refuse, non sans mépris, de reconnaître les droits de parole de Tariq Ramadan.

Dans le deuxième extrait dont il sera question les protagonistes de la guerre verbale sont **Eric Zemmour**, invité chez Ardisson pour présenter son livre-pamphlet (*Le Premier sexe*), et **Clémentine Autain**, femme politique de gauche, militante féministe et conseillère de Paris du 17^{ème} arrondissement. Le sujet autour duquel le conflit s'amorce est aussi passionnel que violent : la féminisation de l'homme moderne que Zemmour dénonce avec véhémence. L'animateur choisit, pour déclencher la polémique, la lecture de quelques extraits sans doute parmi les plus controversés : la « féminisation massive des comportements masculins », l'éternel féminin et masculin, la figure du père dans la famille, le féminisme, qui, « comme tous les -ismes du XX^{ème} siècle » est « un mouvement totalitaire », etc. Ce ne sont que quelques-uns des points abordés dans ce débat qui impliquera le reste des invités, notamment Michèle Bernier, comédienne et humoriste française, et Francis Huster, acteur, réalisateur et scénariste français. Les trois invités réagissent avec virulence à la théorie « conservatrice » du chroniqueur de *ONPC* se coalisant ainsi contre ce dernier. Le vrai débat, où les protagonistes auront l'occasion d'argumenter et de contre-argumenter, se donne entre Zemmour et Clémentine Autain qui, sans se montrer excessivement violente ou méprisante, défendra ses convictions. Face à trois défenseurs du féminisme, le chroniqueur de Laurent Ruquier restera campé sur sa position et ripostera avec véhémence. Tous les interlocuteurs s'invectivent et s'accusent en recourant à toutes sortes d'arguments *ad hominem* ou *ad personam* ; la violence réciproque fait partie des règles du jeu, chacun défendant son point de vue, étalant son sens de la répartie et se livrant à un conflit alimenté sans cesse par l'animateur dont la priorité est la spectacularisation de la polémique.

Enfin, le troisième extrait dont nous traiterons se construit autour des questions aussi ardues que les précédentes : la liberté d'expression des négationnistes de la Shoah et la légalité de la vente d'objets nazis sur *Yahoo*. En débattront **Robert Ménard**, journaliste français et fondateur de l'association française *Reporters sans frontières* (RSF)⁴⁴⁸, et **Arno Klarsfeld** qu'Ardisson présente en début de séquence dressant ainsi le portrait de celui que le journaliste affrontera :

(60) extrait 20

2 A- Arno on vous présente plus^ vous êtes le fils de Serge et Beate Klarsfeld/ avocat international^ parallèlement/ vous avez sur Canal + une émission *Citoyen K*^ romancier sportif^ tombeur/ on peut le dire aussi^ et secrétaire général de la LICRA⁴⁴⁹ à Paris/ euh

Nous n'aborderons, dans cette section, que le sujet de la violence conversationnelle et nous allons reprendre l'analyse de cet extrait dans la dernière partie du chapitre, où il sera question de la violence physique.

Il reste une seule remarque à faire, essentielle à nos yeux, avant d'entrer dans le vif du sujet. Les extraits du corpus consacrés à cette section appartiennent tous à *TLMP*, émission

⁴⁴⁸ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_M%C3%A9nard (consulté le 06 avril 2013).

⁴⁴⁹ *Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme*.

animée par Thierry Ardisson dont le style particulier d'interview et d'arbitrage des débats influent largement sur leur taux de polémique. Cela peut être une simple coïncidence, ou, au contraire, suggérer le fait que le comportement verbal des protagonistes atteint, dans ce *talk-show*, des cotes d'agressivité supérieures à celle de *ONPC*. Nous sommes encline à soutenir plutôt la deuxième hypothèse qui se justifie par une plus grande souplesse des normes ainsi que par le fait que l'animateur semble avoir une préférence pour « les *petites phrases* susceptibles de susciter la polémique » (Nowakowska & Bres, 2011 : 70) et de mettre ses invités dans une position de défensive et de justification. Les affirmations et les questions de l'animateur font généralement référence aux controverses et aux scandales qui tournent autour des invités ; le recours aux assertions et aux « questions contrediscursive médiée » (QCM) lui permet de lancer un discours accusateur (tenu antérieurement par un autre locuteur) sans en souffrir les répercussions. Jettons un coup d'œil à l'extrait suivant qui illustre parfaitement la façon habituelle d'Ardisson d'introduire ses invités :

(61) extrait 18

2 A- alors vous êtes récemment sorti de l'ambiguïté qu'on vous reproche parfois/ Tariq Ramadan\ on peut considérer que vous avez franchi la ligne jaune^\ il s'agit d'un texte écrit par vous/ refusé par Rebonds\ la page ouverte de Libération^\ où vous vous exprimez assez régulièrement\ mais là ça a été refusé par Libération/ par Le monde^\ et ce texte a été diffusé sur le site internet des altermondialistes/ [...] alors vous citez dans ce texte un certain nombre d'intellectuels/ [...] et vous dites en gros/ pour résumer votre propos\ qu'ils sont Juifs (.) AVANT d'être intellectuels^\ et que leur positions politiques répondent à des logiques communautaires/ ou nationalistes\ c'est-à-dire la défense euh de l'état d'Israël voilà\ alors c'est grave/ vous le savez\ parce que des listes des Juifs/ on a connu ça en France en quarante-deux^\ on a connu ça avec Le Pen/ qui avait cité un certain nombre de journalistes juifs\ en les amalgamant/ et vous êtes euh- disons que c'était pas arrivé depuis Le Pen quoi\ donc d'un seul coup on se dit est-ce qu'il a pété les plombs^\ [...]

Comme l'expliquent Nowakowska & Bres (2011), le recours à la « médiation énonciative », à cet « on » qui fait fonction d' « écran énonciatif protecteur » (« l'ambiguïté qu'on vous reproche parfois », « on peut considérer que vous avez franchi la ligne jaune », « on se dit est-ce qu'il a pété les plombs ») permet à l'animateur d'aborder des sujets qui peuvent être délicats et, en égale mesure, offensants pour la face de l'invité ; n'empêche que ces sortes de questions ou d'affirmations⁴⁵⁰ sont pourtant « parfaitement bienvenues, et même attendues par les téléspectateurs » (*ibid.* : 77). On remarque, d'ailleurs, que l'animateur recourt au discours rapporté direct pour faire connaître au public le discours de ses invités ; cela lui permet de déformer parfois, de transformer ce discours, car la « citation directe l'aurait obligé à plus d'exactitude » (Windisch, 1987 : 89). Dans l'exemple (61), l'intervention qui ouvre la séquence de débat reprend un des *éthé* négatifs attribués à Tariq Ramadan ; on lui associe un éthos incohérent (double langage, ambiguïté), l'animateur n'hésitant pas à aggraver l'attaque par l'ajout des commentaires à visée polémique (« alors c'est grave vous le savez parce que des listes des Juifs on a connu ça en France en quarante-deux, on a connu ça avec Le Pen ») préparant, de cette façon, le terrain pour un dialogue qui s'annonce déjà virulent.

(62) extrait 20

18 A- on comprend bien on comprend bien\ attendez\ pour vous Robert Ménard/ toutes les idées/ même celles les plus odieuses\ doivent pouvoir s'exprimer/ premier point¹ et deuxième point\ aucune idée/ ne doit pas échapper à la critique à la dérision et à la caricature\ voilà¹ vous êtes partisan d'un ABSOLU de la liberté/ mais est-ce que pour la liberté/ comme pour le reste\ est-ce que l'absolu n'est pas euh inatteignable et très dangereux¹

⁴⁵⁰ Les assertions nous semblent fonctionner comme des questions indirectes, car elles incitent l'invité à confirmer ou infirmer et à détailler ce qui est dit.

Mettant en cause les idées de son invité, l'animateur confère au discours de ce dernier une direction polémique où tout peut être contesté et sujet d'un conflit (« est-ce que l'absolu n'est pas euh inatteignable et très dangereux ? »). Il ne faut pas perdre de vue qu'il fait fonction de médiateur entre les invités et le public, et que, de ce fait, il profite de ces quasi-reformulations du discours d'autrui pour « pimenter » le dialogue. Sachant quand et comment lancer les accusations « qui font *mal* » (*ibid.*), Thierry Ardisson joue et surjoue son rôle d'animateur pour qui priment l'intérêt du public et la rentabilité médiatique de son spectacle. Le taux de violence auxquelles recourent les invités du plateau de *TLMP* est, par conséquent, largement influencé par la manière de l'animateur d'interviewer et de gérer le conflit.

3.4.2 Violence conversationnelle et rapports de places

Tout comme l'identification de la violence langagière repose sur l'occurrence répétée et sur l'accumulation de FTAs, la violence conversationnelle émerge d'une configuration de RTAs réitérés. Si tout échange oral connaît des dysfonctionnements de parole, leur surabondance dépasse le seuil d'acceptabilité en la matière et marque leur caractère stratégique. Nous essayerons de cerner le fonctionnement de cette forme de violence instrumentalisée pour servir le but des polémiqueurs : dominer l'échange et sortir vainqueur(s). Nous avons donc affaire à un autre paradigme de l'impolitesse en tant qu'exercice du pouvoir et contrôle du conflit. Les ratés de parole fonctionnent, dans cette optique, comme des taxèmes, que les protagonistes intègrent dans leur façon de gérer leurs places ; comme d'autres taxèmes, les dysfonctionnements conversationnels agissent dans un double sens mettant en position haute celui qui les pratique, et reléguant en position basse celui qui les subit. Sauf que, lorsque l'on arrive à la violence conversationnelle nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander : à qui profite, en vérité, cette violence ? Car, certes, elle permet au locuteur d'avoir un certain contrôle de l'échange, de s'imposer comme « leader », mais comment sa violence est-elle perçue par le public, ou par l'animateur, censé assurer des droits égaux à tous ceux qui prennent la parole ? Notre hypothèse est que, si certaines formes de la violence langagière (la dérision, l'insulte rhétorique, etc.) sont, comme nous l'avons vu, acceptées et appréciées par l'auditoire, la violence conversationnelle serait plutôt un moyen malhonnête et répréhensible de remporter la victoire ; pour cette raison, nous considérons qu'elle dépasse les bornes de l'a-politesse et bascule dans la non-légitimité. La réception de la violence conversationnelle sera donc un aspect supplémentaire dont nous tiendrons compte dans l'analyse qui suit...

Dysfonctionnements conversationnels et monopole de la parole

Un premier phénomène remettant en question la distribution des tours de parole est le **chevauchement** qui renvoie au fait « que deux locuteurs parlent en même temps, que leurs deux voix se superposent » (Béal, 2010 : 90). Les analystes distinguent généralement entre trois types de chevauchement : le chevauchement de début de tour (exemple (63)), le chevauchement avec « conservation de la parole » par le locuteur initial (exemple (64)), et, enfin, le chevauchement avec passation de la parole (exemple (65)) :

(63) extrait 13

31 EZ- mais pas du tout/ c'est un mythe[^]

32 MB- non non

33 EZ- [c'est un mythe/ c'est une arrogance moderne/

34 CA- [vous allez expliquer aujourd'hui (.) à tous les dominés de la planète que ce sont des idiots[†] vous pensez que c'est ça l'ordre/ que c'est comme ça que ça marche[†]

(64) extrait 18

32 CA- délibéré/ (.) absolument/ pour exister\ et pour porter un débat/ et pour nous pointer le doigt/ [dites que les Juifs n'entrent pas de la communauté française
33 A- [oui\ alors vous répondez/ vous répondez

(65) extrait 18

17 TR- non non/ mais- est- ce que je peux je peux terminer\ alors j'aimerais terminer [je peux répondre[†]

18 CA- [monsieur Ramadan/ c'est exactement cela le communautarisme qui nous mène au fascisme[^] vous répondez autant que vous voulez/ et moi je répondrai sur mon article par la suite[^]

Dans le premier exemple, Zemmour et Clémentine Autain s'emparent simultanément de la parole une fois que Michèle Bernier a fini son tour ; les deux chevauchements de début de tour sont ici synchronisés et nous voyons qu'aucun des locuteurs n'est disposé à céder la parole. Il est difficile de savoir lequel des deux a abusivement pris la parole, car, bien que Michèle Bernier ait donné la réplique à Zemmour, Clémentine Autain avait également le droit d'intervenir compte tenu de la souplesse des normes régissant l'ordre des interventions. Dans le deuxième et le troisième exemple, nous avons Claude Askolovitch qui veut, à tout prix, conserver la parole, contraignant Tariq Ramadan à la lui céder même lorsque c'est lui qui l'avait illégitimement prise (exemple (65)). Ce type de raté peut avoir un caractère accidentel ou involontaire (exemple (63)), mais lorsqu'il revient avec récurrence il porte atteinte à la liberté d'expression de l'autre. Dans la perspective du système de la politesse, les deux situations évoquées se distinguent nettement : dans le premier cas, la production de ces ratés restent a-polie et est donc tolérée ; dans le second cas de figure, on sort du cadre légitime pour basculer dans une forme de violence qui dépasse le seuil d'acceptabilité.

Les ratés de parole qui nous intéressent le plus, et qui sont souvent accompagnés par le chevauchement, sont **les interruptions**. Il ne sera pas question ici d'interruptions à titre coopératif, montrant l'accord ou aidant un locuteur (en difficulté) achever son tour de parole, mais il s'agit des interruptions « intrusives »⁴⁵¹, comme les appelle Li (2001), qui ont une fonction polémique et permettent à celui qui les pratique soit de réfuter le discours de l'autre, soit de le provoquer, soit de faire une digression ou de détourner le débat⁴⁵². Vouloir s'emparer du crachoir, c'est vouloir montrer que l'on peut dominer son adversaire, notamment dans le cadre d'un échange public. Dans cette optique, nous avons repéré deux cas de figure :

- une **violence conversationnelle unilatérale** (Claude Askolovitch, Arno Klarsfeld) qui franchit, dans les extraits analysés, les frontières de l'adéquation aux normes ;
- une **violence conversationnelle bilatérale** (Eric Zemmour vs. Clémentine Autain) qui, en vertu de cette réciprocité qui oblige chacun de polémiqueur à riposter — conformément aux lois de la polémique —, nous semble pertinente et appropriée au contexte de confrontation. En outre, lorsque la violence atteint un seuil similaire des deux côtés, sa force semble être, de par ce fait, minorée.

À l'intérieur de chaque catégorie, nous avons opéré une autre distinction entre :

- ce que nous avons appelé **les interruptions abusives ou illégitimes** (à caractère initiatif) qui témoignent d'une prise parole indue. À ce titre, elles sont (ou devraient être) non

⁴⁵¹ Nous préférons utiliser plutôt le syntagme « interruptions abusives », car toute interruption représente une intrusion dans le territoire de l'autre ; en outre, le qualificatif « abusives » rend compte plus clairement du caractère illégitime de ces procédés.

⁴⁵² Nous avons énuméré les principales fonctions de ce type d'interruptions que nous avons repérées dans notre corpus, d'autres fonctions sont aussi à envisager...

tolérées et sanctionnées en tant que transgression flagrante des règles gouvernant la distribution des tours de parole. Elles vont visiblement plus loin que l'impolitesse, jusqu'à une violence conversationnelle hors normes ;

- et les **interruptions légitimes ou réactives** qui témoignent d'une tentative de récupérer la parole et/ou de continuer l'intervention commencée dans un tour de parole précédent ; dans cette optique, elles ont un caractère réparateur ou compensateur. Nous ne pourrions pas dire, en toute légitimité, qu'elles sont polies, puisqu'elles restent des intrusions dans le « territoire » d'autrui, mais, compte tenu du fait qu'elles ont été déclenchées par des prises de parole illégitimes, elles ne relèvent pas non plus de la violence conversationnelle ; elles sont, en conséquence, a-polies.

Mais l'efficacité, ou plutôt le potentiel de violence d'une interruption est fonction de plusieurs paramètres :

(a) Nous avons pris en compte la **durée** de l'interruption qui a trait au monopole de la parole — celui qui parle le plus longtemps a tendance à s'imposer. La durée du tour de parole introduit par l'interruption peut varier d'un cas à l'autre, en fonction du type d'interruption (abusives ou légitimes). Nous avons ainsi remarqué que les interruptions abusives de Claude Askolovitch étaient non seulement plus fréquentes que celles de son opposants, mais qu'elles étaient aussi beaucoup plus longues ; d'ailleurs, toutes les interventions du journaliste français sont considérablement plus étendues que celles de Tariq Ramadan :

(66) émission 18

8 TR- moi j'ai jamais fait la pré [

9 CA- [on est dans les années trente vous permettez Ramadan [...] désigner les gens non plus par c' qu'ils pensent c' qu'ils disent^ peut-être qu'ils ont tort de penser de dire c' qu'ils disent/ Kouchner Glucksmann et les autres\ j'en sais rien\ j'entre même pas là-dedans\ mais RAMENER leurs prises de position/ RAMENER leurs livres à la seule unique et OBSESSIONNELLE question de leurs origines/ c'est tragique\ deux exemples\ Glucksmann/ peut-être que je suis pas toujours d'accord avec c' qu'il raconte hein/ notamment sur la guerre en Irak\ mais jamais Glucksmann n'a avancé ses positions en raison de ses origines/ et en raison de la défense de l'état d'Israël\ Bernard Kouchner/ Bernard Kouchner il est médecin^ on peut dire qu'il est marathonnier^ on peut dire qu'il est socialiste^ on peut dire qu'il est mondain^ on peut dire qu'il est droit-de-l'hommiste^ on peut dire qu'il est plein de trucs Kouchner/ c'est la première fois/ depuis quarante ans que Kouchner intervient dans le débat français\ que Kouchner est désigné comme Juif^ (.) alors Kouchner/ a peut-être tort d'être pro américain^ il a peut-être tort d'être pour la guerre en Irak/ moi mon journal *Le Nouvel Observateur*\ qui par parenthèse monsieur Ramadan s'est pratiquement fondé sur la défense des Palestiniens^ alors me faites pas le coup de Sharon ici/ c'est pas la peine\ mais Kouchner JAMAIS/ depuis qu'il intervient\ n'avait été défini comme Juif/ et c'est ce mode de penser/ que l'article de Tariq Ramadan est venu introduire dans le débat français\ jusqu'à présent/ il y avait que l'extrême droite qui le faisait\

En effet, Claude Askolovitch semble exceller dans la production des longues tirades qui lui permettent de s'emparer de la parole, de dominer l'espace discursif tout en s'imposant et en imposant son point de vue. Les nombreuses répétitions (« *Bernard Kouchner Bernard Kouchner il est médecin on peut dire qu'il est marathonnier, on peut dire qu'il est socialiste, on peut dire qu'il est mondain, on peut dire qu'il est droit-de-l'hommiste, on peut dire qu'il est plein de trucs Kouchner* », etc.), les digressions (« *Le Nouvel Observateur qui par parenthèse monsieur Ramadan s'est pratiquement fondé sur la défense des Palestiniens* »), le débit souvent accéléré lui assurent ce monopole de la parole ainsi que l'insertion d'attaques de face (« alors me faites pas le coup de Sharon ici, c'est pas la peine ») qui supprime le droit de réplique de son interlocuteur.

Sur les douze interruptions illégitimes de Claude Askolovitch (voir la figure 35), six suivent ce type de fonctionnement introduisant de longues séquences discursives où le locuteur mélange la réfutation de la parole de l'autre et les attaques frontales ; parfois, les

prises de parole abusives s'enchaînent (exemple (67)), ce qui empêche Tariq Ramadan de se défendre et oblige l'animateur de réduire au silence, brutalement, son invité (exemple (68)) :

(67) extrait 18

- 15 TR- fascisant/ c'est très grave\ j'aimerais vous dire une chose^ depuis que cet article est sorti on ne m'a JAMAIS JAMAIS répondu sur le fond/ qu'on vienne me dire vous êtes antisémite\ le 24 décembre 2001^ j'en ai pris (.) mais du monde entier/ musulman\ parce que j'ai écrit un article dans *La Tribune* en disant existe-t-il un antisémitisme islamique^ et je l'ai DÉNONCÉ je l'ai écrit dans des livres\ j'ai écrit un livre avec Alain Gresh/ qui soit dit en passant n'est pas seulement athée/ mais qui est aussi de tradition juive\ [
- 16 CA- [quelle obsession des origines monsieur Ramadan/ quel débat républicain^ [quelle belle manière de défendre le communautarisme que de s'abriter des origines de leurs partenaires
- 17 TR- [non/ mais- est-ce que je peux je peux terminer^ alors j'aimerais terminer [je peux répondre^
- 18 CA- [monsieur Ramadan/ c'est exactement cela le communautarisme qui nous mène au fascisme^ vous répondez autant que vous voulez/ et moi je répondrai sur mon article par la suite^

Comme nous pouvons le constater, nous avons affaire à une séquence plus étendue de prises de parole illégitimes ; Claude Askolovitch ne cède pas la parole ni lorsque son interlocuteur tente de la récupérer (« mais est-ce que je peux je peux terminer ? alors j'aimerais terminer je peux répondre ? ». Les actes offensants relevant de la violence langagière (« quelle obsession des origines monsieur Ramadan », « monsieur Ramadan c'est exactement cela le communautarisme qui nous mène au fascisme ») ne font qu'accroître la force de la violence conversationnelle puisque l'invité ne peut, à aucun moment, riposter.

(68) extrait 18

- 56 TR- (rire) juste une chose/ oui ça sera^- ma thèse par rapport à cela je dis qu'aujourd'hui/ Juifs ou pas Juifs\ il y a des PRO israéliens/ [...] et il y a des gens qui sont des SIONistes notoires^ qui mettent une chape de plomb sur les vraies questions/ et qui au moment où [attendez/ je peux terminer^ au moment
- 57 CA- [sionistes notoires^ avant la guerre il y avait les anti juifs dans la xxx de l'extrême droite que::lle imitation de vocabulaire/ que::lle parfaite imitation\ [
- 58 A- [arrêtez Claude\

Ce n'est pas la seule fois où l'animateur de l'émission rappelle à son invité les règles du débat (« il doit répondre Tariq Ramadan », « j'ai compris Claude », « oui alors vous [TR] répondez vous répondez ») ; les interventions répétées d'Ardisson pour rétablir le dialogue indiquent bien la gravité de la violence conversationnelle de l'invité et le risque inhérent d'arriver, à force de constamment s'emparer illégalement de la parole, à l'« aliénation » (Vincent *et al.* 2008) du droit à la parole dans le cas de son interlocuteur. La principale fonction de ces longues interventions est de dissuader l'interlocuteur de continuer les siennes, ce qui arrive d'ailleurs car Tariq Ramadan est toujours celui qui abandonne la lutte lors de ce genre de négociations. Il nous semble pourtant que, lorsque la visée polémique et stratégique de l'interruption devient évidente, cela peut nuire (aussi bien) au locuteur qui renvoie l'image de quelqu'un qui refuse le débat, ses interventions étant ainsi intégrées dans une sorte de monologue⁴⁵³ ; même si, stratégiquement parlant, les interruptions lui assurent une position haute, du point de vue de leur perception ce type d'abus peut ne pas être toléré et passe pour très impoli.

(b) Ce n'est pas que la durée mais aussi **la fréquence ou la densité** des dysfonctionnements qui influencent les négociations des rapports de place. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué, c'est la surabondance des interruptions de ce type qui mène à la violence

⁴⁵³ Ce refus de dialoguer est d'ailleurs renforcé par l'emploi récurrent de la délocution *in praesentia*, dont nous traiterons plus loin.

conversationnelle. Pour mieux rendre compte de la densité de ces ratés, nous les avons quantifiés mettant en parallèle ceux produits par les agresseurs « attirés » et ceux produits par leurs opposants. Nous reviendrons sur l'aspect quantitatif dans la sous-partie suivante.

(c) Un troisième aspect aggravant ces intrusions est le **type d'acte** introduit — les questions, les actes de type sommation ou réfutation de la parole d'autrui, bref les actes sollicitant l'interlocuteur et le contraignant à réagir, situent le locuteur en position haute :

(69) extrait 13

20 CA- [...] il en appelle un retour[/] finalement[\] à cet ordre[/] qui est un ordre moral[\] donc il faut l'homme DOMINE la femme[^] et d'ailleurs il dit je le cite[\] c'est pour vous dire que [c'est totalement affligeant[\]

21 EZ- [que vous m'avez lu

(70) extrait 13

78 CA- il y a une confusion tout au long du livre qui est assez étonnante[/] l'inverse de l'égalité[/] c'est l'inégalité[\] l'égalité c'est d'ailleurs une valeur qui est constitutionnelle aujourd'hui en France[^] vous mélangez la notion d'identique[/] c'est-à-dire que vous pensez que si on est égaux tout le monde doit être pareil[\] TOUT le monde N'EST pas pareil[/] [

79 EZ- [non c'est vous qui mélangez c'est pas moi[/]

(71) extrait 20

40 RM- Arno[/] j'ai pas vraiment besoin de VOS leçons pour défendre la liberté ailleurs[/] et pas seulement dans les salons[\] s'il vous plaît[/] (.) [s'il vous plaît

41 AK- [mais quoi[/] quel salon quel salon[^]
quels sont vos hauts faits[^] c'est à moi que vous dites salon[^]

Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 170) « tous les comportements dérangeants ou incursifs, qui font perdre du temps à autrui, ou [...] limit[e]nt sa liberté d'action » et sont menaçants pour la face de celui qui les subit. Dans la catégorie des actes « incursifs » nous plaçons les questions, surtout celles provocantes ou de type sommation (« quels sont vos hauts faits ? ») qui sont encore plus agressives ; la catégorie des actes « dérangeantes » inclurait en outre les actes d'agression détournée telles les remarques ironiques (« que vous m'avez lu »), ou les actes marquant un désaccord saillant et contestant la parole de l'autre (« non c'est vous qui mélangez c'est pas moi »).

(d) Souvent, la prise de parole abusive va de pair avec un **détournement du débat** qui, à la fois, déstabilise et peut réduire l'autre au « *silence* ». En effet, celui qui manipule les thèmes abordés, qui régit les développements thématiques, etc. se trouve en position de dominant face à son interlocuteur. Revenons à l'exemple (68) : nous voyons que, partant du discours de son opposant, Claude Askolovitch arrive à réorienter le débat vers ce qui pourrait être considéré comme l'axe principal de son projet de disqualification, notamment l'association de Tariq Ramadan à l'extrême droite française (« quelle imitation de vocabulaire quelle parfaite imitation ») ; le journaliste ne rate aucune occasion pour démolir l'adversaire et profite donc de chaque prise de parole, légitime ou illégitime, pour atteindre son objectif.

Même manipulation du sujet de discussion dans le cas d'Arno Klarsfeld (exemple (71)) : il ramène son interlocuteur sur le terrain des exploits personnels qu'il n'hésite pas à déployer⁴⁵⁴. Comme le souligne Diamond (1996), ce « *glissement thématique* » fonctionne véritablement lorsque l'interlocuteur accepte le nouveau *topic*⁴⁵⁵, et c'est véritablement ce qui

⁴⁵⁴ Extrait 20 :

43 AK- moi je me suis cassé la gueule[/] moi j'ai reçu des bombes[/] moi j'ai été ici moi j'ai été là[^] quels sont vos hauts faits à vous[^] quels sont vos hauts faits[^]

⁴⁵⁵ "Raising a topic successfully necessitates ending or shifting away from the current one, and also having the new topic ratified and picked up by other participants. Thus analysing topics and topic raising includes an

se passe dans l'exemple cité ; Robert Ménard est contraint d'abandonner provisoirement son argumentation et de répondre à la sommation d'Arno Klarsfeld, même si c'est pour refuser de jouer son jeu et de décliner sa demande :

(72) extrait 20

45 AK- quels sont vos risques personnels que vous avez pris¹

46 RM- attendez¹ moi je n'étais pas ici mes risques personnels¹

(e) Enfin, comme dans le cas de chaque acte violent, nous devons observer **le type de contenu** introduit par l'interruption. Notons qu'il y a plusieurs degrés de violence que l'on peut atteindre de ce point de vue. Bien évidemment, un tour de parole intrusif introduisant un reproche n'a pas les mêmes effets pragmatiques qu'un tour contenant des attaques personnelles, ou un acte à effet d'insulte ou d'injure. Nous voyons donc que la violence conversationnelle et la violence langagière font « bon ménage » ensemble... Nous nous demandons même s'il existe un rapport entre la densité des ratés de parole et l'amplification de la violence langagière ou de l'intensification du conflit ; nous reprendrons cet aspect dans une section suivante.

Production et gestion de la violence conversationnelle

Nous avons vu que la surabondance des ratés du système des tours peuvent mener à la violence conversationnelle et qu'ils jouent un rôle central dans le double projet de démolition de l'autre/promotion de soi entrepris par les débatteurs. Pour mieux cerner l'impact de cette forme de violence ainsi que la dynamique des interruptions et la lutte pour la gestion interactionnelle, nous les avons quantifiées en distinguant entre les interruptions abusives et celles légitimes. Nous allons, par la suite, examiner la gestion de la violence conversationnelle dans le cas de ceux qui y recourent, comme dans le cas de ceux qui la subissent et des autres locuteurs. Le tableau ci-dessous résume ce travail de quantification⁴⁵⁶ en nous rapportant au nombre total d'interventions :

LOCUTEUR	INTERRUPTIONS ABUSIVES	INTERRUPTIONS LÉGITIMES	TOTAL INTERRUPTIONS	TOTAL INTERVENTIONS (100%)
Tariq Ramadan ⁴⁵⁷	12%	25%	37%	16
Claude Askolovitch	68%	5%	63%	19
Robert Ménard	9%	22%	31%	22
Arno Klarsfeld	57%	4%	61%	21
Clémentine Autain	12%	6%	18%	41
Eric Zemmour	17%	2%	19%	92

Figure 35 : quantification de la violence conversationnelle

analysis of speakers' effectiveness, for it forces us to look at the entire interaction, including the subsequent action of both the topic raiser and the other participants." (Diamond, 1996: 94)

⁴⁵⁶ Comme la durée de la polémique et, en conséquence, le nombre des tours de parole, diffèrent d'un cas à l'autre, nous avons préféré d'employer des pourcentages en fonction du nombre total d'interventions.

⁴⁵⁷ Nous avons considéré pertinent, pour une analyse plus précise de la violence conversationnelle, de prendre en compte uniquement les interventions complètes (hormis donc les tentatives échouées de récupération de la parole dont l'adversaire s'est abusivement emparé).

Nous avons enregistré les taux plus élevés de violence conversationnelle chez Claude Askolovitch et chez Arno Klarsfeld : plus de la moitié des interventions consiste en prises de parole majoritairement illégitimes. Laissant de côté les prises de parole légitimes à fonction réparatrice, nous voyons que le nombre des interruptions abusives de ces deux participants reste considérablement supérieur à ceux de leurs opposants : 63% (CA) vs. 12% (TR) et 57% (AK) vs. 9% (RB) ; l'inégalité des rapports de force à ce niveau est évident, les droits de parole de Tariq Ramadan et de Robert Ménard étant, en ce sens, sérieusement menacés. Pour ce qui est de la polémique entre Clémentine Autain et Eric Zemmour, nous pouvons parler d'une similarité (12% vs. 17%) par rapport au taux de ratés de parole, fait qui pointe vers un rapport de force égalitaire au niveau du monopole de la parole. En vertu de cette réciprocité, ce type d'intrusions peut paraître plus tolérable, puisque, nous l'avons vu, la violence engendre la violence, que ce soit au niveau verbal comme au niveau des prises de parole. Le nombre de prises de parole considérablement plus élevé dans le cas de Zemmour s'explique par le fait que celui-ci a dû faire face à une sorte d'alliance atypique qui s'est formée sur le plateau ; en effet, Michèle Bernier et Francis Huster se coalisent avec Clémentine Autain, attaquant, à leur tour, l'invité⁴⁵⁸ qui, se trouvant en position d'infériorité numérique, choisit comme solution de défense l'impolitesse et la violence.

Dans le même ordre d'idée, lorsque l'inégalité à ce niveau est saillante, comme c'est bien le cas des extraits 18 et 20, les effets de la violence conversationnelle peuvent justement être accrus par l'absence de la riposte. En effet, en cas de conflit verbal, les locuteurs doivent défendre leur position, faire preuve de maîtrise rhétorique ainsi que de maîtrise interlocutive. Dans cette optique, savoir mettre en scène sa propre parole et manipuler la parole de l'autre représentent des techniques essentielles qui peuvent assurer la victoire aux polémiqueurs. Sauf que, lorsque la pratique de cette violence devient excessive, on entre dans une zone d'illégalité où cette pratique peut desservir l'image de celui qui le produit.

Le critère de la réception (voir *supra*) nous a été très utile quant à l'appréciation de la violence conversationnelle ; en effet, cette violence est véritablement ressentie comme une intrusion dans le territoire de l'autre et une imposition du pouvoir sur autrui :

(73) extrait 18

14 A- *il doit répondre Tariq Ramadan*

17 TR- non non / mais- est-ce que je peux je peux terminer¹ alors j'aimerais terminer je peux répondre¹

(voir aussi l'exemple (68))

Nous voyons que, à maintes reprises, Tariq Ramadan doit « se battre » pour garder la parole ; ces négociations pour le monopole de la parole vont obliger l'animateur à intervenir afin de rétablir l'ordre (« il doit répondre Tariq Ramadan ») voire à demander à son invité de se taire

⁴⁵⁸ Michèle Bernier recourt à la dérision :

27 EZ- [...] mais vous croyez que votre arrière-grand-mère était plus idiote que vous¹ NON\ elles n'étaient pas moins malines\ et elles n'étaient pas plus idiotes\ et elles n'étaient pas plus soumises\ PREmièrement\ DEUxièmement\ [

28 MB- [elles étaient un peu moins que toi¹ UN PEU¹

En revanche, Francis Huster choisit l'agression verbale explicite (menaces, attaques frontales, insulte, etc.), autant de manifestations d'une impolitesse « volcanique », visiblement empreinte des émotions négatives ressentie par l'acteur :

54 FH- Eric Eric / (très remarques soient calmement) ne me traitez pas de démagogue / sinon je vous sors de ce plateau¹ ça c'est la première chose\

110 FH- tu penses que le rôle de l'homme ce n'est pas de faire ce travail-là¹ mais alors c'est que tu aimes pas ton enfant¹

(« arrêtez Claude »⁴⁵⁹). Il nous est pourtant difficile de comprendre si Thierry Ardisson réduit au silence Claude Askolovitch en raison de ses nombreuses interruptions, ou en raison de la violence de ses attaques qui frôlent la calomnie (voir *infra*). Peut-être s'agit-il des deux... Les interruptions sont ici d'autant plus blâmables qu'elles introduisent des propos diffamatoires à l'adresse de Tariq Ramadan dont le discours est qualifié de « fascisant » ; lancer de telles attaques et ne pas laisser l'autre se défendre constitue une violation d'un droit *a priori* garanti par le *talk-show* : celui de la liberté d'expression et de la défense. Comme nous l'avons déjà mentionné en passant, le projet de dénonciation de Claude Askolovitch a pris des proportions considérables tournant en une véritable controverse médiatique articulée. Dans ces conditions, la violence du journaliste est, à notre sens, inacceptable et franchit les limites de l'a-politesse. Nous avons repéré le même type de négociations pour la prise de parole dans l'extrait 13 :

(74) extrait 13

40 EZ- Clémentine Autain\ je connais\ je cite Stendhal\ je cite Stendhal\ j'essaie d'expliquer la sexualité masculine qui est complètement niée aujourd'hui\ j'essaie de [
41 CA- [non\ c'est juste qu'elle est pas totalement comme vous la présentez\ Eric Zemmour\
42 EZ- mais vous me laissez parler[†]

(75) extrait 13

49 CA- mais non mais xxx ça fait deux mille ans qu'on nous raconte ça\ vous voulez pas changer un tout petit peu[†]
50 A- [attendez attendez\
51 EZ- [mais non\ et alors[†] et alors[†] mais on peut pas changer\
(A appuie sur le bouton « Silencieux » pour que les invités se taisent)

Les interruptions systématiques employées stratégiquement par les protagonistes mènent à un chahut au niveau interlocutif, raison pour laquelle l'animateur se voit obligé de prendre certaines mesures plus strictes réduisant tous ses invités au silence⁴⁶⁰ (exemple (75)).

Dans l'extrait 20, les interruptions abusives sont enchaînées sans aucune précaution verbale (excuses, justifications, etc.) :

(76) extrait 20

12 AK- non\ une seconde [ce ne sont pas des idées\
13 RM- [attendez est-ce qu'on peut parler une minute[†]
14 A- Arno\ [
15 AK- [une seconde parce que ce sont pas des idées\
16 RM- [puis-je- je peux parler VOUS me laissez parler[†]

La tentative (assez faible, certes) de l'animateur de reprendre le contrôle de la distribution de la parole échoue (14A) et les débatteurs sont laissés négocier eux-mêmes les prises de parole. Les téléspectateurs ont d'ailleurs remarqué les stratégies éthiquement douteuses d'Arno Klarsfeld :

« Arno Klarsfeld a été insupportable, interrompant sans cesse son interlocuteur, comme un gamin capricieux, se trouvant en désaccord avec Robert Ménard, [...] il lui jette son verre d'eau en pleine figure. Illustration d'un homme d'envergure intellectuelle médiocre, Klarsfeld, activiste pro-Israélien, est un homme avec qui la discussion est littéralement impossible. »⁴⁶¹

⁴⁵⁹ L'acte nous paraît extrêmement agressif, car un animateur n'a pas l'habitude de donner un tel ordre à ses invités, ou, du moins, pas de façon directe comme c'est le cas ici. Cependant, le fait que l'animateur emploie le prénom de l'invité peut indiquer une relation de familiarité entre les deux, la nature de cette relation diminuant la violence de l'ordre.

⁴⁶⁰ Comme nous pouvons le constater, même lorsqu'il rétablit l'ordre, l'animateur reste dans cette dimension de divertissement et de spectacle recourant à un dispositif inédit du *talk-show TLMP*, le bouton « Silencieux ».

⁴⁶¹ Source : <http://poly-tics.over-blog.com/article-5068087.html> (consulté le 09 septembre 2012).

En effet, on est loin d'un véritable débat non seulement à cause de l'invalidité des arguments utilisés (dont il sera question plus loin), mais aussi et surtout à cause d'une inégalité évidente des prises de parole ; car, à chaque fois que Robert Ménard veut ramener des preuves de son argumentation, il se trouve dans l'impossibilité d'achever son intervention (« est-ce que la meilleure façon de combattre le racisme c'est... ») étant interrompu par une des longues tirades de son adversaire :

(77) extrait 20

37 RM- le racisme/ je ne suis pas NON PLUS raciste/ est-ce que la meilleure façon de combattre le racisme c'est [

38 AK- [il y a- il y a tellement de causes dans le monde/ il y a des enfants qui meurent de faim/ il reste que six mille de rhinocéros quelques milliers de tigres/ on tue des gens ici à droite et à gauche/ tout ce que vous venez de dire c'est oui:::/ il faut que les révisionnistes ou que les racistes puissent s'exprimer/ je m'en balance que les racistes puissent s'exprimer/

Si la stratégie de combat d'Arno Klarsfeld était d'empêcher son interlocuteur de mener ses arguments à bout, il a bien réussi à la mettre en œuvre, et avec brio on pourrait ajouter...

Après cette investigation du fonctionnement des accidents de parole, qui, malgré leur dénomination, ne sont point accidentels dans nos extraits, nous sommes arrivée aux constats suivants :

a). Nous avons affaire à des chevauchements et des interruptions de type « polémique » (Sandré 2009 et 2010), la visée polémique étant donc perceptible à deux niveaux : celui du débat, des arguments proprement dits, et celui de la gestion de parole.

b). Pour une analyse pertinente de ces accidents, plusieurs distinctions se sont imposées : d'un côté, entre la violence conversationnelle unilatérale (extraits 18 et 20) et celle réciproque ou bilatérale (extrait 13), aspect qui joue un rôle majeur au niveau des effets pragmatiques, et, de l'autre côté, entre les interruptions légitimes (ou réparatrices) et illégitimes (ou abusives), notre analyse s'articulant notamment autour de ces dernières.

c). Le potentiel de violence de ces actes intrusifs peut être aggravé par tout un écheveau de paramètres ; nous n'en avons cité que ceux repérés dans nos émissions, mais cette liste est, bien sûr, loin d'être exhaustive : la durée de l'interruption, le fait qu'elle soit ou non accompagnée d'un glissement ou le guidage thématique, le type d'acte ainsi que le type de contenu introduit.

d). Les prises de parole abusives ont des rôles multiples : déstabilisation de l'interlocuteur, blocage de sa démarche argumentative, contrôle du conflit et monopole de la parole, autant de techniques qui restreignent la liberté d'expression et de manœuvre de l'autre et permettent à l'agresseur de s'imposer comme « leader » mettant, automatiquement, l'adversaire en position « basse ». Le fait que les interlocuteurs s'interrompent non pas pour introduire leurs arguments, mais pour offenser, d'une façon ou d'une autre, ou pour provoquer leur opposant, appuie l'hypothèse selon laquelle les dysfonctionnements de la parole⁴⁶² ont ici un caractère intentionnel et essentiellement stratégique.

L'égalité des droits à la parole est une des règles relativement stables du débat : « reconnaissance de l'égalité des participants (tous doivent avoir des droits égaux) »,

⁴⁶² Bien évidemment, un nombre très restreint de chevauchements et d'interruptions identifiés dans les trois émissions sont non-stratégiques et accidentels, et, par ce fait, tolérés dans tout discours oral. Ce n'est pas ce genre de ratés qui conduit à la violence conversationnelle, raison pour laquelle nous n'insistons pas sur leur description.

« disposition à argumenter » et à changer d'avis⁴⁶³, voilà quelques uns des principes du débat cités par Angenot (2008). Certes, dans la polémique on s'éloigne de l'argumentation raisonnée et du débat d'idées pour se diriger vers l'éristique et la dialectique où « les zones grises abondent », où « tous les coups ou presque sont permis » (Angenot, 2008 : 143). Le seul problème est que, même si le contrat communicationnel de la polémique prévoit des droits égaux pour tous ceux qui prennent la parole, ce sont les polémiqueurs eux-mêmes qui vont transgresser le contrat et empiéter sur ces droits. C'est une transgression, à notre avis, délibérée : si les interlocuteurs ne partagent pas les normes de validité argumentative, logique et morale, ils jouissent, en revanche, des mêmes droits et obligations quant aux prises de parole⁴⁶⁴. Par conséquent, nous considérons que les protagonistes pratiquant la violence conversationnelle dépassent volontairement le seuil d'acceptabilité sortant ainsi de l'apolitesse.

Enfin, peut-être devons-nous nous demander à qui profite l'interruption, autrement dit, de qui la face est (dé)valorisée ? Celle de celui qui les inflige ou de celui à qui on les inflige ? Notre analyse nous a amenée à une conclusion intéressante. Si la pratique des interruptions peut aider celui qui les produit à afficher l'éthos d'un locuteur déterminé, persévérant, qui combat afin d'obtenir le monopole de la parole, elle peut aussi projeter de celui-ci l'image de quelqu'un qui n'est pas ouvert à la critique, qui refuse de débattre et qui est, en fin de compte, peu respectueux de son adversaire et de ses droits interlocutifs. D'ailleurs, Lardellier (2003) souligne le fait que la violence est une forme de mépris d'autrui, en l'occurrence de mépris envers ses idées et ses positions. La violence conversationnelle exercée par Claude Askolovitch et par Arno Klarsfeld sur leurs adversaires nous fait nous pencher vers cette interprétation...

En outre, il ne faudrait peut-être pas exclure non plus l'idée selon laquelle on interrompt lorsque l'on est dans la difficulté ou l'impossibilité de (contre-)argumenter de façon raisonnée et objective (notamment Arno Klarsfeld). Nous reviendrons sur cette question après avoir examiné la violence langagière des débatteurs et le rapport que celle-ci entretient avec la violence conversationnelle.

3.4.3 Attaques des faces, accusations et violence symbolique

Nous avons estimé nécessaire de jeter un coup d'œil sur la violence symbolique qui va de pair ici avec la violence conversationnelle. Les interruptions abusives ou illégitimes introduisent généralement des attaques de faces de la moins brutale à celle la plus diffamatoire. Nous nous sommes interrogée s'il y avait un lien entre les deux paradigmes de violence et éventuellement, quelle était la nature de ce lien. Notre hypothèse est que la montée en tension de la violence langagière ainsi que l'intensification des interruptions sont dues à la nature passionnelle et à l'exacerbation du désaccord propres aux échanges polémiques ; les deux vont de pair, étant subordonnées au projet disqualificateur mis en place par certains polémiqueurs. Mais ce qui nous intéresse en particulier est de voir si l'aggravation des menaces de faces est proportionnelle à l'intensification des interruptions.

⁴⁶³ « [T]out débatteur doit, avant de s'engager dans une discussion et pour que celle-ci ait une chance d'être 'utile', être prêt à admettre que c'est son interlocuteur qui a raison ; il faut prendre le risque d'être amené à changer radicalement d'avis et de le faire de bonne grâce. » (Angenot, 2008 : 141).

⁴⁶⁴ Faute de cette symétrie des droits et d'obligations interlocutifs, la liberté d'expression serait sérieusement menacée.

Généralement réprouvés, les arguments *ad hominem* et *ad personam* sont des stratégies communément employées dans les polémiques. Ils sont d'autant plus utilisés en politique, où « la disqualification de l'adversaire, y compris dans ses formes brutales, peut être présentée comme une 'règle du jeu politique' » (Oger, 2012 : 2), que l'on veuille ou non... Comme nous l'avons déjà vu dans les analyses précédentes, on peut être insultant sans recourir aux insultes « classiques ». Dans un contexte polémique, tout mot peut être ressenti comme une offense⁴⁶⁵, plus ou moins, puisque, vu la nature conflictuelle et violente de l'échange, il est très peu probable que les adversaires « s'envoient des fleurs » et d'autant moins dans les émissions que nous analysons où le *clash* est déployé entre des ennemis acharnés. Le corpus nous fournit un nombre relativement important d'arguments personnels avec des charges d'agressivité variables. Nous allons inventorier les principales stratégies d'agression essayant en même temps d'observer quelles sont les formes introduites par des interruptions et, éventuellement, de rendre compte de leur fréquence.

(1) **La violence maîtrisée** est en fait une violence de l'argumentation (sans forcément employer des mots grossiers) que nous jugeons équivalente à une sorte de « parler vrai »⁴⁶⁶ qui n'est pas automatiquement blâmable. Il s'agit, comme dans l'exemple ci-dessous, de l'expression directe et sans adoucisseurs des arguments qui peuvent être perçus comme agressifs, mais qui restent dans les frontières de ce qui est licite puisqu'ils visent la réfutation et l'invalidation du discours adverse et non pas la démolition de l'adversaire.

(78) extrait 13

34 CA- vous allez expliquer aujourd'hui (.) à tous les dominés de la planète que ce sont des idiots[†] vous pensez que c'est ça l'ordre/ que c'est comme ça que ça marche[†]

35 EZ- elles étaient pas du tout dominées/ c'est faux\ le paysan du XVII^{ème} siècle homme/ était aussi dominé que la femme paysanne/\ arrêtez avec ce discours VRAIMENT suranné/

Ce court échange de réplique synthétise le dialogue tendu qui a lieu sur le plateau de *TLMP*. La véhémence avec laquelle Zemmour réfute la position de son interlocutrice nous semble tout à fait adéquate aux normes en vigueur.

(2) Montant sur l'axe de l'agressivité, on arrive à **la violence détournée** à travers laquelle le locuteur attaque tout en restant derrière le paravent de la politesse et de la coopération. Ce type de violence comprend tout ce qui est acte implicite (insinuations, allusions, etc.), stratégies de l'humour vexatoire, ironie, etc., bref tout ce qui relève d'une (hyper)politesse feinte ou de la pseudo-politesse.

a. un déclencheur de la violence langagière détournée est la délocution *in praesentia* que nous avons rencontrée dans d'autres extraits également. L'occurrence isolée d'un tel procédé n'aurait pas été surprenante, c'est la façon insistante dont on use et abuse de cette stratégie qui a attiré notre attention. Nous avons repéré deux formes d'« illoïement » (Kerbrat-Orecchioni, 2010) récurrentes :

- le recours au nom (précédé ou non du prénom) souvent accompagné de l'appellatif « monsieur » :

⁴⁶⁵ En ce sens, Rosier (2006 : 41) soutient que les « phrases deviennent insultantes selon le contexte et l'énonciateur ».

⁴⁶⁶ Encore faut-il distinguer le « parler vrai » et le parler « sale » qui impliquerait « la dégradation des mots, la dénaturation du langage, l'abaissement du vocabulaire et l'utilisation systématique de ce qui, dans une société normalement constituée et civilisée, est perçu comme des provocations et grossièretés » (source : http://www.marianne2.fr/Medias-pour-parler-vrai-on-n-est-pas-oblige-de-parler-mal_a219115.html, consulté le 06 avril 2013).

(79) extrait 18

- 7 CA- [...] je travaille également sur les altermondialistes et c'est comme ça que je suis tombé sur l'article de monsieur Ramadan[^] et quand je l'ai lu j'ai dit ben ça y est/ bingo/ c'est les mêmes choses\ même vision complotique de l'histoire[^] [...]
- 45 CA- Kouchner n'est pas un défenseur de- ô ne faites pas le coup d'humaniste/ pas ça pas vous pas ici pas maintenant/ Bernard Kouchner est Juif/ c'est le grand message de Tariq Ramadan c'est pathétique[^]
- 66 CA- je serreraï pas la main à Ramadan/ vous savez je peux m'en passer\

Nous avons enregistré 13 emplois de ce procédé (sur un total de 19 interventions) par Claude Askolovitch, la délocution (soulignée dans les exemples) étant, bien sûr, intégrée dans des attaques de faces particulièrement agressives (en italique). Le terme de politesse « monsieur » perd, dans ce contexte particulier, toute marque de déférence suggérant, au contraire, une attitude de mépris que Claude Askolovitch garde tout le long de l'échange et qui culmine à la fin de la séquence (66 CA).

- le pronom personnel de 3^{ème} personne (« elle », « la », « lui », etc.), employé 3 fois par Eric Zemmour :

(80) extrait 13

- 23 EZ- c'est bon\ on peut la laisser parler toute la soirée on est tranquille\ (rire léger du public)
- 38 EZ- deuxièmement/ non mais je- je développe\ elle dit [
- 39 A- [elle a un nom elle s'appelle Clémentine\
- 148 EZ- ça c'est le totalitarisme/ le totalitarisme de Clémentine Autain\
- 210 EZ- exactement\ c'est ce que je me tuais à lui dire/

La délocution est moins souvent utilisée par Zemmour, en revanche elle est signalée par l'animateur de l'émission (39 A) probablement pour attiser le conflit et spectaculariser le dissensus. En effet, la délocution aggrave la violence langagière et surtout marque une attitude clairement dépréciative du locuteur envers la cible de son agression.

b. un autre procédé de violence détournée est l'utilisation ironique d'un attribut traduisant un respect excessif, sans doute feint, dans le contexte où il apparaît :

(81) extrait 20

- 66 RM- ce qui est insupportable/ (.) maître Klarsfeld\ c'est pas du tout c' que vous dites/ moi je partage pas votre point de vue sur tout/ mais quand vous dites qu'Arafat est un sinistre personnage[^] je suis absolument d'accord/ [...] mais euh une fois qu'on a dit ça/ on a le droit AUSSI (.) maître Klarsfeld\ (.) de critiquer Monsieur Sharon SANS être/ pour autant\ taxé NI d'antisémite/ NI de quelqu'un contre les Palestiniens[^] [...]

La pseudo-hyperpolitesse est une arme efficace dans le duel verbal surtout lorsque l'on veut marquer davantage le décalage entre l'image de l'autre (l'image que l'on lui attribue) et l'image de soi. Nous avons ici un Robert Ménard très calme⁴⁶⁷ et excessivement poli mettant en scène une violence contournée qui contraste largement avec la violence exacerbée, volcanique, de son adversaire. Ce procédé d'une hyperpolitesse fausse (c'est « faux éloge »⁴⁶⁸) nous semble donc être employé à des fins de mise en contraste des deux discours et deux images radicalement opposés.

c. des marques para-verbales peuvent également relever de cette forme d'agression :

⁴⁶⁷ Il faut savoir que nous avons ici son intervention finale qui est, donc, ultérieure au geste de violence physique d'Arno Klarsfeld.

⁴⁶⁸ Voir *supra*.

(82) extrait 13

15 EZ- j'ai grandi dans les années 70\ j'étais adolescent dans les années 70\ donc je me souviens\ on nous a appris qu'il y avait du féminin dans l'homme et du masculin dans la femme^\ c'est évident\ je sais aussi que les comportements sont CULTURELS\ qu'ils ne sont pas que naturels^\ je le sais aussi bien que tout le monde\ mais c' qui m'intéresse aujourd'hui c'est justement (.) que derrière ce discours\ nous assistons à une féminisation massive des comportements masculins^\ et euh (.) c'est ça c' qui est intéressant\ je peux vous

(rire léger de CA)

16 CA- (elle couvre sa bouche avec sa main) pardon\

Comme le discours de Zemmour n'est point humoristique, la réaction de Clémentine Autain ne peut exprimer que son désaccord et peut-être un certain mépris vis-à-vis de la vision de son interlocuteur. La dérision est ici visible au niveau para-verbal mais elle a le même fonctionnement que la dérision verbale : minimiser et ridiculiser le discours d'autrui. L'excuse proférée (« pardon ») n'atténue pas (ou n'atténue que partiellement) la gravité de l'acte commis.

(3) La violence directe ou frontale : nous avons, évidemment, affaire à des actes agressifs qui ne sont ni atténués par quelques stratégie, ni détournés *via* la pseudo-politesse. Il s'agit des attaques frontales, des accusations directes qui peuvent rester dans le cadre légitime de la polémique ou, au contraire, en dévier, leur adéquation dépendant des paramètres décrits dans la partie II.

(83) extrait 13

43 CA- vous savez il y a des modèles différents\ vous manquez CONsidérablement d'imagination\ [

44 EZ- [et vous vous manquez de culture\ donc c'est normal\ ça c'est l'égalité\

Dans un conflit, savoir répondre du tac au tac est essentiel pour remporter la victoire ; sauf que, il faut savoir comment répondre. Dans l'extrait ci-dessus, Zemmour riposte à l'insulte avec un autre l'insulte ; certes, c'est un acte impoli d'auto-défense, donc il est, *a priori*, légitime, mais est-ce qu'il répond vraiment aux attentes spectatorielles ? Nous serons plutôt encline à dire non, puisque l'auditoire répond par des huées, des sifflements et de faibles applaudissements. Avoir le sens de la repartie, exceller dans les répliques cinglantes est, finalement, un art que tout le monde ne possède pas. On n'est pas donc dans la maîtrise de l'invective dont faisait preuve Patrice Leconte (voir *supra*) mais plutôt dans une violence de représailles qui, visiblement, n'est pas toujours appréciée.

(4) La violence aggravée : on arrive à un dernier seuil de violence symbolique, qui est celui des attaques abusives, des propos diffamatoires ou calomnieux, des FTAs qui sont d'autant plus menaçants qu'elles n'ont aucune pertinence ou justification dans le cadre des échanges polémiques analysés. Ce genre d'attaque est prédominant dans le discours de Claude Askolovitch :

(84) extrait 18

27 CA- [...] j'essaie de comprendre pourquoi Tariq Ramadan a pété un plomb là maintenant\ [...] moi je crois que j'ai une réponse\ (.) et très simple^\ Tariq Ramadan rêve d'être un mentor\ Tariq Ramadan est important\ il refait le monde\ Tariq Ramadan fait des conférences^\ le problème c'est que Tariq Ramadan\ dans le paysage de l'islam français\ le professeur suisse Tariq Ramadan n'existe pas\ l'islam français s'organise et c'est une belle chose^\ [...] quand Nicolas Sarkozy va discuter avec l'islam français\ il ne parle pas avec Tariq Ramadan\ alors que fait monsieur Ramadan\ mon dieu c' que font tous les démagogues\ (.) un p'tit coup sur la pompe antijuive^\ ce que faisait Le Pen pour exister\ [ça ne mange pas de pain\ un p'tit coup sur les intellectuels juifs\ j'espère j'espère

28 A- [j'ai compris Claude\ j'ai compris non non\ (huées du public)

Le journaliste attaque Tariq Ramadan avec une rare violence qui est pénalisée par le public (huées) et modérée par l'animateur (28 A). Ce n'est pas (uniquement) la virulence des attaques qui choque, mais surtout leur accumulation dans cette intervention aussi bien que leur aggravation à travers toute une palette de facteurs : la délocution *in praesentia*, les insinuations et les accusations (implicites), l'ironie, la répétition des formes nominales d'adresse (« monsieur + (prénom +) patronyme ») dont l'emploi est conflictuel. Les offenses de ce genre s'enchaînent dans le discours de Claude Askolovitch :

(85) extrait 18

- 11 CA- [...] beaucoup de gens croient en Tariq Ramadan/ c' qu'il leur aura fait/ en publiant ce texte\ (.) avec ses soubassements (.). fascisants c'est pas un cadeau\
 18 CA- monsieur Ramadan/ c'est exactement cela le communautarisme qui nous mène au fascisme^

Avec ces arguments personnels, certes, spectaculaires et pouvant satisfaire les attentes des spectateurs « avides » de scandale, on franchit le seuil d'acceptabilité en pénétrant sur le terrain de la diffamation.

Dans l'extrait 13, la violence excessive est visible à travers les menaces (« ne me traitez pas de démagogue sinon je vous sors de ce plateau »), les attaques *ad personam* (exemple (86)) ou encore les actes insultants aggravés (exemple (87)) :

(86) extrait 13

- 112 FH- tu penses que le rôle de l'homme ce n'est pas de faire ce travail-là[†] mais alors c'est que tu aimes pas ton enfant/
 113 EZ- mais pas du tout/ mais je te permets pas de dire ça/ enfin qu'est-ce que ça veut dire[†]

(87) extrait 13

- 147 CA- non non attends\ c'est pas utile/ d'abord c'est déprimant/ ils ont pas mis les antidépresseurs avec/ je ne comprends pas pourquoi ils ont pas mis les antidépresseurs avec/ [
 148 EZ- [ça c'est le totalitarisme/ le totalitarisme de Clémentine Autain\
 149 CA- mais pas du tout/ c'est vous qui êtes absolument totalitaire vous les figez les rôles/ vous voulez que les femmes soient comme ci/ que la sécurité soit comme ça\ aucune imagination/ mais c'est vrai c'est effrayant/ vous êtes déprimant\[†]

Les actes les plus blessants sont ceux qui portent sur la sphère intime ou privée de la cible, qui touchent l'éthos personnel (« mais alors c'est que tu aimes pas ton enfant », « vous êtes déprimant », « aucune imagination »). D'ailleurs, les stratégies de riposte de Zemmour (« je te permets pas de dire », « ça c'est le totalitarisme [...] de Clémentine Autain ») montrent bien que l'on a affaire à des attaques qui dépassent le seuil de tolérance.

Suite à cette brève incursion dans le territoire de la violence symbolique, nous avons constaté que les stratégies relevant de la violence directe (aggravée ou non aggravée) sont majoritaires, ce qui n'est pas surprenant vu qu'un certain taux d'agressivité est permis, voire requis pour le maintien du dissensus le long de l'échange. Cette violence n'est pas seulement difficile à gérer, mais, vu la place fondamentale de la liberté d'expression dans les sociétés occidentales, elle est difficile à interpréter et à évaluer. Les critères d'évaluation que nous avons formulés nous aident à placer relativement les arguments des débatteurs dans la catégorie d'actes appropriés ou non appropriés, mais l'analyse du corpus nous a révélé que, finalement, cette frontière comporte une large zone de fluctuations...

Après avoir observé les différentes sortes d'attaque, nous nous demandons quelle est la nature du lien (si ce lien existe) entre la violence langagière et la violence conversationnelle. Certes, nous avons vu que les deux paradigmes, qui souvent se superposent, comportent une dimension de contrôle et de manipulation à travers (accusations,

menaces, etc.) et *de* la parole (interruptions abusives, glissements thématiques, etc.). Allant plus loin, nous avons tenté de voir comment et/ou à quel moment précis on s’empare illégitimement de la parole, en d’autres termes à quel moment la violence conversationnelle fait irruption. Dans cette perspective, nous avons constaté que :

- a. dans l’extrait 18, Claude Askolovitch recourt aux interruptions pour introduire une des plus agressives attaques de faces (exemples (67), (85)), mais aussi pour interrompre les arguments de Tariq Ramadan et pour l’empêcher de se défendre (voir aussi l’exemple (68)) :

(88) extrait 18

40 TR- non non/ je dis pas ça/ même si Taguieff n’est pas Juif [
 41 CA- [il mériterait de l’être/ Taguieff
 est contre l’antisémitisme il mériterait d’être Juif/[^]
 42 TR- je dis simplement une chose [
 43 CA- [Kouchner qui n’intervient pas sur l’Israël et la Palestine/
 il a peut-être tort/[^]
 44 TR- oui il a tort/ [un humaniste
 45 CA- [Kouchner n’est pas un défenseur de- ô ne faites pas le coup
 d’humaniste/ pas ça pas vous pas ici pas maintenant/ Bernard Kouchner est Juif/ c’est
 le grand message de Tariq Ramadan c’est pathétique/[^]

Nous pouvons voir dans cette séquence comment fonctionnent les interruptions du journaliste : dans un premier temps, il lance des accusations ou des attaques qui contraignent son interlocuteur à réagir ; dans un deuxième temps, il essaie de bloquer sa riposte de sorte que celui-ci ne réussisse pas à véritablement réfuter les points de vue qui lui ont été imputés.

- b. dans l’extrait 20, Arno Klarsfeld, visiblement emporté par ses émotions, interrompt Robert Ménard tant pour imposer par la force ses arguments que pour le provoquer lorsqu’il se trouve lui-même « en panne » d’arguments :

(89) extrait 20

40 RM- Arno/ j’ai pas vraiment besoin de VOS leçons pour défendre la liberté ailleurs/ et pas
 seulement dans les salons\ s’il vous plaît/ (.) [s’il vous plaît
 41 AK- [mais quoi/ quel salon quel salon[†]
 quels sont vos hauts faits[†] [c’est à moi que vous dites salon[†]
 42 RM- [oui c’est exactement à vous que je dis salon/ qu’est-ce
 qu’elles sont ces leçons oui[†]
 43 AK- moi je me suis cassé la gueule/ moi j’ai reçu des bombes/ moi j’ai été ici moi j’ai
 été là/[^] quels sont vos hauts faits à vous/ quels sont vos hauts faits[†]
 44 RM- on vous attend du jour au jour pour défendre la liberté de la presse [
 44 AK- [quels sont vos
 risques personnels que vous avez pris[†]
 45 RM- attendez\ moi je n’étais pas ici mes risques personnels/ [
 46 AK- [ben évidemment parce qu’il
 y en a pas/

Il est intéressant à noter que, dans les deux exemples, il y a une montée en tension de la violence conversationnelle : plus on interrompt, plus on agresse et *vice versa* ; il y a donc, une intensification des actes menaçants tant au niveau de la distribution de la parole, qu’au niveau des faces. Aussi, dans le cas particulier d’Arno Klarsfeld, la violence implique l’abandon des arguments, comme le soulignaient Vincent & Bernard Barbeau (2012), l’offense restant la seule ressource comme réponse pour le locuteur.

- c. enfin, dans le seul extrait où la violence est réciproque, les interruptions abusives ont une fonction de représailles (exemples (83), (87)) aussi bien qu’une fonction de déstabilisation et de provocation (voir aussi l’exemple (69)) :

(90) extrait 13

168 CA- je veux juste rappeler que le mouvement féministe est le seul mouvement qui n'a fait aucun mort du côté des oppresseurs' et je peux vous assurer que pour un mouvement d'émancipation c'est EXTRÊMEMENT rare c'est-à-dire que nous sommes totalement pacifiques' que nous avons beaucoup [d'humour' et que le projet féministe

169 EZ- [humour non' il faut pas exagérer ça non

170 CA- ben je vous assure que [plus que vous hein' parce qu'on a pas beaucoup rigolé avec votre bouquin

171 EZ- [vous avez beaucoup de qualités mais pas l'humour'

Nous avons, de nouveau, un enchaînement d'offenses et de réactions du tac au tac, où chacun essaie de donner la réplique à l'autre afin de ne pas perdre la face. Pour ce faire, il faut parfois attaquer en premier, malmener son interlocuteur, riposter à toute menace de faces et surtout ne pas rester passif face à la violence d'autrui.

Suite à toutes ces remarques, nous considérons que la violence pratiquée dans ces duels verbaux est, en général, de nature, répressive, dans le sens où les agresseurs tentent de clouer le bec à leur opposant (l'empêchant de riposter et, tout simplement, de déployer son point de vue et/ou de corriger celui qui lui est attribué à tort), mais aussi de le démolir à travers les attaques de faces qui vont jusqu'aux accusations diffamatoires ; non seulement on refuse de débattre avec l'autre, mais on refuse de l'écouter et on l'empêche de s'exprimer. Ce refus d'écouter ou d'entendre l'autre, et de faire en sorte qu'il ne soit pas entendu, est, selon Felman (1979 : 191), « l'acte par excellence répressif du meurtre de l'adversaire ou de sa *réduction au silence* ». Cela dit, les deux formes de violence vont plus loin que les bornes de l'a-politesse : car non seulement on agresse, tant au niveau des faces qu'au niveau interlocutif, mais on nie en quelque sorte l'égalité de droits de la parole de l'autre et sa liberté de se défendre, voire de s'exprimer.

3.4.4 Deux stratégies de combat, deux mises en scène de la parole

La parole polémique met en scène un conflit dont le fonctionnement est en quelque sorte paradoxal. Il faut noter que l'on sort de la simple argumentation pour entrer dans un champ qui allie débat et combat pour accéder au pouvoir et au contrôle de l'échange, pour démolir l'adversaire et influencer l'opinion publique. Vu que les polémiqueurs restent généralement campés sur leurs positions⁴⁶⁹, il emporte de faire bonne figure, de dominer le conflit et d'essayer de convaincre, du moins, l'auditoire : le niveau « le plus apparent », celui des faces, passe avant le niveau de fond — celui des arguments. Pour triompher, les polémiqueurs ont mis en place des stratégies de combat différentes ; nous avons ainsi dégagé la mise en scène discursive des « agresseurs » qui est celle d'une parole violente, offensive et répressive, et la mise en scène des « agressés » ou des cibles, qui est celle d'une parole défensive et, dans certains cas, peut-être trop polie compte tenu de la violence des autres interlocuteurs.

a. « Les agresseurs » : dans cette catégorie nous plaçons Claude Askolovitch et Arno Klarsfeld, ainsi qu'Eric Zemmour et Clémentine Autain qui s'invectivent et occupent, à tour de rôle, la place de celui qui inflige les attaques et de celui qui les subit.

La violence exercée par les acteurs est articulée autour des accusations abusives et d'un démasquage parfois brutal ; ce démasquage, qui vise à dévoiler le « non-dit » de l'autre, se rapproche de la « *représentation fantasmatique* » (Windisch 1987) qui consiste, comme

⁴⁶⁹ « [L]es adversaires ne changeront pas d'avis, quoique qu'on ne puisse nier que cet espoir de conquête, même faible, existe au moins à l'état latent chez chacun d'eux. » (Albert & Nicolas, 2010 : 22)

l'argument de l'homme de paille, dans la distorsion du discours adverse et la transformation de l'interlocuteur en un « Autre monstrueux ». C'est notamment le cas de Claude Askolovitch, connu en tant que « chasseur de dérapages antisémites »⁴⁷⁰, qui attribue à Tariq Ramadan un éthos antisémite et fasciste. La déformation plus ou moins systématique, plus ou moins « fantaisiste » du discours adverse devient dangereuse pour la face de la cible à qui on refuse le droit à la réplique et qui est symboliquement exclu du dialogue par le biais de la violence conversationnelle. La cible est réfutée en tant que personne (l'image que l'on lui attribue ne correspond pas celle qu'il affiche) — le refus de lui serrer la main (exemple (79)) étant en ce sens une autre forme d'exclusion symbolique —, mais aussi en tant que sujet parlant, car on l'empêche de parler et, comme nous l'avons déjà dit, on refuse de l'écouter (exemple (59)). Le journaliste essaie donc d'avoir gain de cause en imposant par la force un éthos défavorable de son interlocuteur. Il s'agit de la même tactique appliquée par Zemmour et Naulleau lors de leur rencontre avec Caroline Fourest, sauf que celle-ci pouvait s'exprimer librement et elle avait de son côté le public ainsi que l'animateur qui veillait à ce que ses droits conversationnels soient respectés.

La violence d'Arno Klarsfeld relève de l'impolitesse « volcanique » qui est fortement marquée par des émotions d'indignation et de colère montrées à travers un discours constitué d'arguments dits « émotionnels » ou « émotifs » : l'attaque *ad personam* (exemple (89)), l'argument *ad misericordiam* (exemple (88)) qui permettrait au locuteur de gagner la sympathie « et, idéalement, l'adhésion de l'auditoire en faisant 'vibrer certaines de ses cordes sensibles' » (Martel, 2000 : 239), et la culpabilité par association :

(91) extrait 20

58 RM- moi j'suis NI raciste ni négationniste' [

59 AK- [non\ mais la seule cause que vous prenez c'est celle des racistes et des négationnistes'

À travers ce dernier type d'argument, le locuteur accuse son opposant d'un fait répréhensible (le racisme, le négationnisme) dont sont en vérité responsables d'autres personnes (les racistes et les négationnistes). En tout cas, l'association de Robert Ménard à ces dernières semble abusive vu sa réfutation explicite des accusations qui lui ont été adressées (« moi je suis ni raciste ni négationniste »).

Comme nous l'avons déjà précisé dans le cadre théorique, la dimension pathémique et l'argumentation ne s'excluent pas réciproquement ; dans le même ordre d'idées, l'expression des affects n'implique pas automatiquement l'impolitesse ou la violence (voir le dérapage émotionnel d'Olivier Besancenot). Or, cela n'est point le cas de notre émission où on assiste à une généralisation et à une hypervalorisation du *pathos* qui devient répréhensible puisque :

- il bloque le débat d'idées et bascule dans une zone d'agression systématique ;
- il n'est pas ou plus pertinent pour la discussion en cours et est utilisée « fallacieusement » (cf. Walton 1987) ;
- il n'est pas justifié.

En effet, le taux de violence d'Arno Klarsfeld n'est pas légitime, car il n'est point agressé. En conséquence, on ne peut pas parler dans son cas d'une impolitesse de type réactif ou d'auto-défense. Il nous semble qu'il s'agit plutôt d'une violence qui est censée détourner l'attention du fait qu'il ne dispose pas d'arguments valides pour combattre ceux de son adversaire ; faute d'avoir les armes nécessaires pour remporter la victoire au niveau argumentatif, il agresse et restreint la liberté d'expression de son interlocuteur.

⁴⁷⁰ Source : <http://www.arretsurimages.net/forum/read.php?3,39693,39693> (consulté le 06 avril 2013).

Enfin, dans le cas de la violence réciproque, les polémiqueurs s'efforcent de maintenir un antagonisme constant des positions qu'ils adoptent. On pourrait même dire qu'ils font tout pour ne pas se mettre d'accord mais aussi pour ne pas perdre leur face. C'est un combat où Eric Zemmour et Clémentine Autain, les principaux adversaires, visent, par le biais des attaques de faces, à coincer l'autre « entre le désir de parler et l'impossibilité de le faire » (Declercq, 2003 : 346). Décrocher le dernier mot, détenir le monopole du dialogue, seraient les gestes verbaux du vainqueur, principe que les deux combattants semblent pratiquer de façon littérale : aucun d'eux n'est disposé à baisser les armes. Les coups sont contrecarrés, les attaques sont renvoyées (exemples (87), (94), ...), les adversaires ciblant à affaiblir et à réduire l'autre au silence. Les défenses se transforment en offense de sorte que, parfois, il n'est pas facile de « savoir s'il s'agit d'une véritable défensive ou d'une défensive pour faire semblant » (Greive, 1985 : 25-26). La réciprocité de leur impolitesse, voire de leur violence, fait que les deux adversaires restent entre les bornes permises (l'a-politesse) ; ils s'attaquent et se disqualifient réciproquement sans pour autant aller trop loin et tout en offrant au public la confrontation spectaculaire attendue. Certes, certaines attaques isolées basculent dans l'impolitesse pure (exemples (69), (83), (87)), mais leurs performances communicationnelles restent, dans leur ensemble, adéquates au duel verbal.

Enfin, on voit, dans le cas de Zemmour et Clémentine Autain, cette jouissance spécifique de la polémique qui est une jouissance du combat, « du jeu de la mort qui passe à travers le discours polémique » (Felman, 1979 : 188).

b. Les « cibles » : la façon des protagonistes « agressés » de gérer les attaques répressives peut paraître excessivement polie, vu la violence de leurs interlocuteurs. Breton (2004 : 17) énumérait trois modalités de faire face à la violence : recourir soi-même à la violence (c'est ce que faisaient Caroline Fourest et Clémentine Autain), fuir ou « faire défection », ou bien « prendre la parole, tenter d'argumenter afin de défendre ses positions tout en pacifiant la situation ». Cette dernière technique est adoptée par Robert Ménard et Tariq Ramadan, peut-être moins pour éviter que le conflit ne dégénère pas et plus pour afficher une image qui est radicalement différente de celle de leurs agresseurs :

- Tariq Ramadan accepte le débat et les différences d'opinions, il est disposé à serrer la main de son adversaire afin de montrer que le *clash* se limite au niveau des augments et des points de vue défendus sans aller jusqu'au niveau personnel :

(92) extrait 18

71 TR- [...] moi je serrerai pas la main comme un acte symbolique[/] mais comme la nécessité de ce dialogue[^] et qu'il comprendra que ce que je dis est pour notre bien à tous[/] c'est pour le bien commun de la citoyenneté française et humaine[^]

- Robert Ménard défend, lui-aussi, cette liberté d'expression, même de celle des idées « les plus odieuses », une liberté à laquelle les seules frontières seraient l'incitation à la violence et l'insulte personnelle :

(93) extrait 20

19 RM- non\ on dit deux choses[/] d'une part[^] il y a deux limites[/] à la liberté d'expression\ un[/] c'est les appels à la violence\ si je dis il faut tuer Monsieur D'Ormesson[/] (.) évidemment\ c'est plus de l'ordre de l'idée mais c'est une tentative de meurtre[/]

21 RM- [...] le deuxième point[/] c'est l'insulte personnelle\ vous avez le droit de vous défendre[^] à partir de là on DOIT pouvoir débattre\ [...]

Il fait preuve d'une tolérance et d'un calme surprenants lors de nombreuses attaques et insinuations lancées par Arno Klarsfeld et surtout lors du geste de violence physique de ce dernier, préférant, au lieu de riposter à la violence par la violence, de répliquer avec calme :

(94) extrait 20

52 RM- QUELLE tolérance/

54 RM- Arno Klarsfeld/ un plaidoyer pour la tolérance\

Malgré les coups agressifs qui leur sont lancés, les deux invités ne se laissent pas, ou du moins ne se montrent pas, déstabilisés ; leur sang-froid et maîtrise de soi contrastent avec l'impolitesse affective de leurs adversaires, emportés par les sentiments qui les animent et par cette finalité constante de démolition d'autrui, se livrant à une violence conversationnelle et à une violence langagière hors-normes. L'argumentation, qui s'oppose d'ailleurs à la violence illégitime pratiquée par les agresseurs, semble être la principale stratégie d'action choisie par les cibles. En outre, nous pouvons parler, tant dans le cas de Tariq Ramadan que dans le cas de Robert Ménard, d'un respect de l'autre en tant qu'individu (on est loin des accusations diffamatoires et des attaques « basses » auxquelles recourent les autres), et en tant que sujet parlant (on n'a enregistré que deux interruptions abusives dans leurs cas). Cette politesse peut, bien sûr, être stratégique, les protagonistes misant sur le jugement de l'auditoire qui se mettra soit du côté de celui qui utilise la violence, soit du côté de celui qui reste à l'écoute de l'autre choisissant l'argumentation de sa position en tant que stratégie de combat.

3.4.5 Conclusion

Nous avons essayé dans cette section de rendre compte du fonctionnement de deux paradigmes de la violence polémique : la violence conversationnelle, exercée au niveau des droits et obligations conversationnelles des polémiqueurs, et la violence langagière ou symbolique, qui, nous le savions déjà, porte atteinte à la face d'autrui. Le principal défi que nous nous sommes imposé a été de voir comment ces deux formes de violences s'articulaient et dans quelle mesure elles étaient ou non excessives par rapport au système de la politesse.

Nous avons, dans un premier temps, dégagé les stratégies mises au service de la violence conversationnelle et observé leur impact au niveau des rapports de place. Évidemment, on ne pouvait pas traiter les dysfonctionnements de parole repérés dans notre corpus au même titre que ceux qui font irruption dans les échanges quotidiens, par exemple, car ces dysfonctionnements ne sont guère accidentels ici ; nous avons donc tenu compte de l'ensemble de données contextuelles pour mieux cerner les rôles joués par les ratés de parole. Nous avons également quantifié cette violence afin d'observer quel est le taux atteint et afin de la comparer avec les éventuels dysfonctionnements produits par les cibles.

La deuxième étape de notre démarche a été l'analyse de la violence symbolique que nous avons déclinée en quatre étapes ou degrés : la violence maîtrisée, détournée, directe ou frontale, et celle (directe) aggravée. Ainsi avons-nous conclu que les procédés de la violence conversationnelle étaient essentiellement stratégiques et qu'ils jouaient de multiples rôles : introduire des attaques des faces parmi les plus agressives, bloquer l'argumentation de l'autre et l'empêcher de défendre sa face, le déstabiliser et le provoquer, etc. Cela dit, la violence conversationnelle reste essentiellement impolie et dépasse le cadre normatif du *talk-show*.

Dans tous les cas, la violence était une façon de s'imposer et d'imposer par la force, et en empiétant sur les droits des autres, sa propre position. À ce titre, nous avons parlé d'une violence répressive, au niveau de la distribution des tours de parole, comme au niveau de la préservation des faces. Enfin, nous avons opposé la violence répressive (et répréhensible) des agresseurs à la démarche argumentative et polie, en quelque sorte, des interlocuteurs agressés, concluant que les performances communicationnelles des polémiqueurs seront soumises au jugement du public qui arbitre par ses applaudissements ou ses huées.

L'analyse de ces extraits a posé la question du rapport entre l'impolitesse, la violence et la liberté d'expression. *A priori*, la polémique serait le triomphe de la démocratie, de liberté de parole (Felman 1979). Certains vont plus loin dans l'éloge de la polémique, à l'instar de Stuart Mill qui affirmait que si celle-ci n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer (*ibid.*). Il est vrai que la confrontation des idéologies et des points de vue est nécessaire, et que les choses ne peuvent avancer qu'à travers un *clash* d'idées, mais il faut que certaines limites soient instaurées afin que les faces de soient pas (gravement) blessées. Il faut aussi que tout le monde puisse s'exprimer, c'est justement cet aspect-là qui n'est pas respecté dans les trois extraits. Nous avons vu que les règles de la joute verbale vont plus loin que ce qui est communément admis : on tolère l'hostilité, les attaques déplacées et certains arguments invalides ou de mauvaise foi, on tolère la démesure et l'excès ; dans la communication conflictuelle, on tolère l'impolitesse voire la violence (comme nous l'avons vu dans le cas de Clémentine Autain et Eric Zemmour), à condition que les polémiqueurs disposent des mêmes droits (et devoirs).

Certes, dans un contexte où tous les dispositifs encouragent le combat, il faut admettre la possibilité que certains dérapages ou dérives se produisent ; c'était, d'ailleurs, notre idée de départ. Mais lorsque la violence est systématique, et surtout unilatérale (Claude Askolovitch Arno Klarsfeld), et lorsqu'elle est doublée d'une violence conversationnelle, les locuteurs passent au-delà du seuil de l'a-politesse et transgresse les règles du débat. Bien que, d'un point de vue formel et quantitatif, les agresseurs soient constamment en position haute, bien qu'ils accaparent l'espace discursif, bien qu'ils puissent sortir gagnants de la joute verbale, l'excès de violence n'est pas forcément valorisant pour eux, bien au contraire. D'ailleurs, toute manifestation d'impolitesse ou de violence hors normes produit un effet dévalorisant pour la face du locuteur ; dans le même ordre d'idée, un comportement qui reste a-poli peut produire des effets valorisants pour la face de celui-ci. Nous considérons donc que cette victoire « superficielle », pour ainsi dire, ne rapporte pas aux agresseurs l'appréciation ni l'adhésion du tiers, comme en témoignent les huées du public. Des actes d'une violence démesurée et non maîtrisée peuvent donc fonctionner comme des actes auto-dénigrants...

3.5 Violence « hors-la-loi » : diffamation et violence physique

3.5.1 Présentation générale

Nous avons identifié dans notre corpus des cas, certes, peu nombreux, où les polémiqueurs ont outrepassé non seulement les règles de la bienséance et de la civilité mais aussi les normes du *talk-show* recourant aux accusations diffamatoires et aux gestes de violence physique. Si l'émission *TLMP* offre un cadre légal pour le combat verbal, avec ces deux paradigmes de la violence langagière on sort de ce cadre pour basculer, du moins provisoirement, dans un discours *trash* ; en d'autres termes, on passe de la disqualification d'autrui licite (dans le contexte de cette sorte de polémique) à une disqualification qui se situe, littéralement, à la limite de la loi, on passe de l'a-politesse à l'impolitesse excessive.

La violence diffamatoire est une des formes de violence que nous analyserons dans cette section. Nous l'avons repérée dans plusieurs émissions :

- L'extrait 19 où s'affrontent **Olivier Besancenot** et **Roger Cukierman**. Thierry Ardisson reçoit Roger Cukierman, président du *Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF) pour justifier ses propos vis-à-vis de l'alliance *Rouge, brun, vert* qu'il avait qualifiée « d'antimondialiste, anticapitaliste, antiaméricain et antisioniste ». **Olivier Besancenot**, militant

politique d'extrême gauche, est invité en tant que représentant de la *Ligue communiste révolutionnaire* (LCR) qui fait partie de l'alliance citée ; le politicien, bien qu'indirectement accusé d'antisémitisme et d'antisionisme, ne se sent pas moins blessé et essaiera d'infirmer les propos de Roger Cukierman. Les accusations de ce dernier ne relèvent pas d'un dérapage émotionnel ni de l'impolitesse volcanique (voir *supra*) qui comporte un certain degré de spontanéité et qui, à la limite, ne serait pas forcément sanctionnée⁴⁷¹ ; ses attaques ont été, au contraire, calculées et stratégiquement lancées, leur producteur (Roger Cukierman) étant conscient des effets produits et des risques encourus par la cible ainsi que par lui-même.

- La seconde polémique où l'on rencontre des actes diffamatoires est celle qui a eu lieu entre **Tariq Ramadan** et **Claude Askolovitch** (extrait 18) que nous avons déjà analysée au sujet de la violence conversationnelle à laquelle recourt ce dernier. Aux accusations implicites d'antisémitisme sont ajoutées celles de fascisme (« monsieur Ramadan c'est exactement cela le communautarisme qui nous mène au fascisme ») qui sont intégrées dans une spirale de violence (langagière et conversationnelle) et portent atteinte à l'image de Tariq Ramadan.

Dans les deux cas cités, les accusés (Ramadan et Besancenot) se voient attribuer un éthos qui n'est pas le leur et qui, en influençant l'opinion publique, peut dangereusement nuire à l'image qu'ils essaient de projeter eux-mêmes. Même si les invités acceptent certaines attaques des faces, puisque, au fond, elle font partie des règles du jeu notamment dans le domaine de la politique, tous les coups sont permis : ils acceptent donc d'intervenir dans *TLMP* afin de démontrer qu'une limite a été franchie et afin de contrecarrer les accusations qui leur ont été proférées.

- Enfin, nous arrivons au cas de violence physique (extrait 20) dont nous avons partiellement traité. Venu présenter son livre *La Censure des bien-pensants*, **Robert Ménard**, journaliste et responsable de *Reporters sans frontières*, se voit interrompu, à maintes reprises, par son interlocuteur (**Arno Klarsfeld**) qui recourt, à la fin, à un geste agressif aussi surprenant que non justifié. Klarsfeld lui jette le contenu de son verre d'eau en expliquant ainsi son acte : « ça me titillait ». « Impuissance intellectuelle » et « grand moment de télévision »⁴⁷²... L'imprévisibilité et la violence de son geste réduit au silence non seulement la victime, mais aussi l'animateur et le public : un silence de plomb s'abat, pour quelque secondes, sur tout le plateau. Mais peut-être la chose la plus surprenante est l'absence de toute réaction de la part de Thierry Ardisson qui n'intervient pas pour rétablir l'ordre ni pour commenter ce qui vient de se passer ; complicité avec l'agresseur ? choc ? Difficile de répondre...

Bien que la polémique puisse être un échange passionnel le cadre de l'émission *TLMP* ne ratifie pas ce type de comportement ; le cadre de communication tolère des formes de violence, mais celle physique n'en fait pas partie.

3.5.2 La diffamation

Les principales questions que nous nous sommes posées dans l'analyse des actes offensants menant à la diffamation ont été les suivantes :

a. D'abord, qu'est-ce que c'est que la diffamation, d'un point de vue linguistique et d'un point de vue juridique ?

⁴⁷¹ « Les propos colériques et les paroles ironiques n'engagent pas leur auteur pénalement, pour peu qu'il n'ait point mesuré leur portée dommageable. » (Rainville, 2011 : 1)

⁴⁷² Source : <http://www.pageliberale.org/?p=kumulnqinoalp&paged=75> (consulté le 06 avril 2013).

b. Comment intègre-t-on un tel acte dans le double processus de démolition de l'autre et de valorisation de sa propre face ?

c. Quelles sont les conditions du recours licite aux actes diffamatoires ? La liberté d'expression étant visiblement encouragée dans *TLMP*, on s'est, inévitablement, posé la question de savoir comme interpréter la diffamation par rapport aux lois du genre.

Il a été intéressant de voir, lors de notre étude de la diffamation, que cet acte provoquait un entrecroisement des disciplines (linguistique, code pénal, etc.) à des fins de mise en évidence de la complexité du phénomène. Notre objectif n'est pas de trop insister sur la question terminologique (insulte, injure, outrage, diffamation) ; néanmoins, nous avons estimé que, si le délit de langue commis est, en outre, banni par la loi, il s'agit bel et bien d'une transgression des normes du *talk-show TLMP*. Dans cette optique, nous avons considéré nécessaire de définir la notion de diffamation, d'en délimiter ses périmètres ainsi que ses conditions d'emploi dans le contexte de nos émissions. On pourrait se demander pourquoi, dans une analyse linguistique de corpus, nous employons un concept juridique. En effet, la diffamation n'appartient pas à la linguistique, en revanche le type d'acte dont elle relève (acte d'insulte, acte d'accusation, de médisance, etc.) a trait à notre discipline ; comme le notent Vincent *et al.* (2008), la diffamation en soi n'est pas un acte de langage, mais un effet perlocutoire produit suite à la réalisation des actes cités. La définition juridique d'un discours diffamatoire peut nous fournir des indices quant à la gravité, la nature (il)légitime et au caractère (im)moral des actes offensants qui remettent ainsi en question le rapport entre l'argumentation et l'agression verbale.

Diffamation et rapports de place

Les accusations proférées par Claude Askolovitch et Roger Cukierman et empruntent la voie des arguments dits fallacieux, notamment les généralisations abusives, dans le premier cas, et l'amalgame⁴⁷³ dans le second, fait mis en exergue, d'ailleurs, par l'animateur :

(95) extrait 19

12 A- voilà\ alors au sujet de la LCR\ parce que c'est lui qui est là ce soir\ vous avez parlé de courant d'extrême gauche\ antimondialiste\ (.) anticapitaliste\ (.) antiaméricain et antisioniste^\ est-ce que vous pensez pas quand même qu'il y a un peu d'amalgame dans tout ça^\

Le premier paramètre à prendre en compte pour l'évaluation de ces accusations est le critère de la réception et de la perception. L'efficacité et la gravité de ces actes sont mesurables en fonction de l'impact produit sur les interlocuteurs agressés ainsi que sur l'auditoire. Les premiers indices qui confirmeraient que la violence dépasse, dans ces deux cas, le seuil de l'acceptabilité, sont les métacommentaires des cibles :

(96) extrait 19

65 OB- c'est des propos diffamatoires\ vous le savez le consistoire le sait et TOUTES les communautés juives le savent\ et j'espère\ j'espère du fond du cœur\ que la communauté juive arrêtera de se faire représenter par des hommes comme vous^\ et je vous rappelle toute ma sympathie ce soir\ mais avec des propos diffamatoires comme ça\ je pense que c'est probablement en justice que ça se terminera^\

(97) extrait 18

12 TR- vous vous rendez compte de ce que vous dites^\ [...]

15 TR- fascisant\ c'est très grave\ [...]

⁴⁷³ L'amalgame est un procédé d'analogie abusive qui consiste « à rassembler sous un vocable synthétique un mélange de personnes ou de choses perçues d'abord comme de natures différentes » (Angenot 1982 : 127).

Ce sont les seuls cas où les participants s'expriment sur la violence des attaques et sur l'éventualité des représailles (**65 OB**). Le membre de la LCR est visiblement blessé par les accusations qui le visent :

(98) extrait 19

76 A- vous avez pas l'air bien[†]

77 OB- (larmes aux yeux) ça passe pas[\]

81 OB- [...] se retrouver là et se faire traiter d'antisémite[†] (.) c'est dur[\]

Dérapage émotionnel ou mise en scène préparée en avance ? Quoi qu'il en soit, nous avons affaire à une dramatisation voire une surdramatisation d'un argument de type appel aux émotions de masses qui vient appuyer l'indignation de Besancenot déclenchée par les accusations diffamatoires et peut-être infirmer ces dernières.

D'autres indices : la réaction du public dont les huées ponctuent le *summum* de violence dans le cas d'Askolovitch (voir l'exemple (84)), et de l'animateur qui essaie de tempérer cette violence (voir *supra*) ou de persuader son invité de renoncer à certaines attaques, comme dans le cas de Roger Cukierman (« est-ce que vous êtes prêt ce soir à retirer ces accusations peut-être pas d'antisionisme parce qu'il y a des Juifs qui sont antisionistes mais au moins d'antisémitisme ? »).

Nous avons vu comment sont reçus et perçus ce type d'actes, il nous reste à examiner la manière dont ils sont gérés ou contrecarrés. Les cibles mettent en place des mécanismes d'auto-défense distincts : Tariq Ramadan se limite à caractériser les propos de son interlocuteur de « très graves », et à restreindre ses actions de représailles à l'infirmité des accusations portées à l'aide des faits :

(99) extrait 18

15 TR- [...] j'ai écrit un article dans *La Tribune* en disant existe-t-il un antisémitisme islamique[^] et je l'ai DÉNONCÉ je l'ai écrit dans des livres[\] j'ai écrit un livre avec Alain Gresh[†] qui soit dit en passant n'est pas seulement athée[†] mais qui est aussi de tradition juive[\]

26 TR- [...] contrairement à ce qu'on m'a reproché[\] Tariq Ramadan communautariste[^] j'aimerais vous dire une chose[†] depuis vingt ans que je travaille dans la communauté musulmane[†] je n'ai CESSÉ D'APPELER les citoyens de confession musulmane de sortir du ghetto[†] et ça on me le reproche[^]

69 TR- attendez depuis vingt ans depuis que je suis sur le terrain de ces[†] en me battant contre l'antisémitisme[†] mais en me battant également contre l'aveuglement pro-israélien

71 TR- moi je l'ai fait[†] j'ai euh écrit un livre j'ai écrit des articles pour me battre contre ça[\] moi je serrerais pas la main comme un acte symbolique[†] mais comme la nécessité de ce dialogue[^] et qu'il comprendra que ce que je dis est pour notre bien à tous[†] c'est pour le bien commun de la citoyenneté française et humaine[^]

Les articles et les livres ainsi que l'activité publique de Tariq Ramadan viendraient donc à l'encontre des faits imputés par Claude Askolovitch dont les arguments impressionnent plutôt par leur virulence que par leur pertinence et véridicité (voir *infra*). Dans cette optique, les propos du journaliste semblent mériter la qualification de « diffamation » comprise comme « mauvais bruits » (*cf.* Lagorgette 2012). Il faut noter que Tariq Ramadan reste, à tout moment, dans le cadre de la politesse. La stratégie de réfutation dont il se sert n'est qu'un acte d'opposition tout à fait poli vu que la visée pragmatique de discréditation et disqualification de l'interlocuteur est absente. À remarquer aussi son acceptation de serrer la main à Claude Askolovitch (après que celui-ci a décliné la proposition de Laurent Baffie), marque de politesse positive ; cet acte est valorisant pour la face de l'interlocuteur, mais devient aussi valorisant pour la face du locuteur notamment par contraste avec le refus du premier.

Il en va tout autrement dans le cas d'Olivier Besancenot qui va plus loin dans sa riposte et qui allie la réfutation du discours de son opposant avec une réfutation (indirecte) de sa personne. Mais, compte tenu de la virulence des attaques de Roger Cukierman, Besancenot a le droit de contre-attaquer, au risque de ne plus respecter les règles de politesse mais tout en restant, cependant, entre les limites de l'a-politesse. Ainsi, il qualifie directement le discours de Cukierman de diffamatoire (« c'est des propos diffamatoires »), invoque l'intervention de la loi (« c'est probablement en justice que ça se terminera ») et renvoie à ce dernier l'accusation (indirecte) d'islamophobie :

(100) extrait 19

21 OB- [...] alors je vais vous donner un autre papier[\] puisqu'on en est là¹ je crois que vous êtes pas à votre première ambiguïté¹ puisque je me rappelle de votre déclaration dans *Le monde*¹ à propos de l'arrivée de Le Pen au deuxième tour[\] en expliquant (.) que (il lit) j'espère¹ que la venue de Le Pen au deuxième tour constituera un message aux musulmans[^] leur indiquant de se tenir tranquilles[\] alors monsieur Cukierman je vous le redonne[\] (il tend vers **RC** la page de journal) j'espère que vous méditez à cette question[\] j'espère simplement que vous avez conscience qu'ici¹ vous devez représenter les intérêts de la communauté juive¹ et pas ceux de Sharon[\]
(applaudissements du public)

Comme dans le cas de Tariq Ramadan, Olivier Besancenot trace, à travers ses (méta)commentaires, les règles de la polémique et sanctionne leur transgression. Le cadre normatif se dessine donc en filigrane dans le discours des interlocuteurs (« c'est très grave » (TR), « ça suffit Claude » (A), « ça passe pas » (OB), etc.).

Le membre de la LCR a un certain sens de la répartie et il riposte non pas avec de la violence, mais avec fermeté et ruse. Usant des mêmes armes que son interlocuteur, il réussit à mettre de côté le public qui montre son adhésion à travers les applaudissements et les ovations (voir *infra*). Après avoir refusé le journal qui lui a été tendu par Roger Cukierman, Besancenot lui en renvoie un autre, contenant un discours de celui-ci qui pourrait être qualifié d'islamophobe (« j'espère que la venue de Le Pen au deuxième tour constituera un message aux musulmans leur indiquant de se tenir tranquilles »). La dimension pathétique de la polémique sera exploitée (aussi) par Olivier Besancenot qui attribue à son opposant des émotions telles la haine, le fanatisme, etc., des émotions contrastant fortement avec celles qu'il essaie de promouvoir et de défendre — l'antiracisme et l'antifascisme, la paix, l'espoir :

(101) extrait 18

19 OB- écoutez je vais vous dire les choses calmement[^] mais dans les yeux¹ je veux vous dire que vos propos¹ et vos amalgames[\] m'ont pas simplement révolté[^] ça m'a meurtri¹ ça m'a blessé[\] parce que moi¹ vous savez[\] j'ai l'antiracisme et l'antifascisme à fleur de peau¹ et la lutte contre l'antisémitisme¹ est un projet de société comme tous ceux de la LCR[^] [...]

27 OB- [...] écoutez une chose¹ moi les débats politiques¹ suis prêt à les entendre[\] y compris discuter Israël Palestine[^] mais ne mélangez pas tout¹ n'exportez pas ce conflit ici avec la haine¹ j'ai peur (.) que vous soyez aveuglé par votre fanatisme pro Sharon[^]

52 OB- mais enfin vous rigolez ou quoi¹ vous lancez des accusations¹ monsieur Cukierman écoutez-moi¹ mais moi c'est plutôt les Che Guevara vous savez¹ tous ceux que j'ai retrouvés à Porto Allègre¹ y compris des jeunes israéliens qui se battent pour la paix[\] dans les yeux de ces jeunes¹ [...] j'ai vu de l'espoir[\] j'ai vu de la l'amour[\] j'ai vu de la paix[\] dans vos yeux à vous¹ (.) je vois que de la haine depuis le début[^] des propos qui sont diffamatoires¹
(applaudissements du public)

Le locuteur dresse, à travers ses interventions, deux portraits différents : un portrait de soi-même, celui du « héros » militant pour des valeurs universelles (paix, égalité, etc.), « réparateur d'un désordre social ou du mal qui affecte ces victimes » (Charadeau 2006), le mal étant ici l'antiracisme qui est banni et condamné :

(102) extrait 1826 RC- *mais vous l'avez condamné*¹27 OB- *absolument on a fait même MIEUX que ça[^] avec Leila Shahid qui est la responsable de l'autorité palestinienne en France on a COUPÉ la manifestation en deux[^] parce qu'il y aura JAMAIS un slogan antisémite dans une manifestation pro-palestinienne[^]*

Le second portrait est celui de l' « anti-héros », pour reprendre les termes d'Albert & Nicolas (2010) qui, en outre, est symboliquement « déplacé » de sa place : « j'espère du fond du cœur que la communauté juive arrêtera de se faire représenter par des hommes comme vous ». Dans le cas d'Olivier Besancenot nous avons donc une triple action de représailles : infirmation des accusations à l'appui des ses actions, construction d'un antihéros (qui rendra des comptes devant la justice) avec, implicitement, valorisation de sa propre face, et, enfin, une surdramatisation des affects, tandis que dans le cas de Tariq Ramadan, nous n'avons que la négation des faits imputés.

Diffamation, argumentation et critères éthiques

Les attaques identifiées dans notre corpus remettent en question deux aspects étroitement liés : d'abord, le lien entre cette forme de violence langagière et l'argumentation, et, complémentaiement, les limites de la contestation et de la critique d'autrui. Les menaces des faces que nous venons d'analyser sont intégrées dans une démarche argumentative, mais encore faut-il voir quels types d'arguments sont employés (nous avons vu que la majorité des arguments — *ad misericordiam, ad personam, ad populum, etc.* — étaient communément qualifiés de fallacieux). Même si certains analystes arguent que ces actes font partie du discours polémique (« [o]n connaît le principe de cette rhétorique qui utilise l'attaque 'gratuite' ou 'basse', l'allusion perfide, l'insinuation diffamatoire, l'amalgame »⁴⁷⁴), il y a, visiblement, des limites qui, une fois outrepassées, comporteraient des risques pour la face du « transgresseur ». La ligne de démarcation est, bien évidemment, fonction de l'ensemble des paramètres contextuels, mais aussi du seuil de tolérance des cibles et du public qui fonctionne comme un véritable « séismographe » ; ainsi, à chaque fois qu'Olivier Besancenot essayait de parer les attaques diffamatoires de son opposant, les spectateurs applaudissaient et ovationnaient marquant ainsi leur désapprobation vis-à-vis des tels actes menaçants (voir *supra*). La diffamation est, dans cette optique, une infraction aux normes de la polémique même ; en fait, la diffamation juxtapose deux FTAs (l'un renvoie à la face d'autrui, l'autre à la notion de règles) et relève ainsi d'une double sinon d'une triple transgression :

- transgression des règles de la politesse qui dictent que l'on ménage la face de l'autre (la diffamation blesse⁴⁷⁵) ;
- transgression des attentes et des normes⁴⁷⁶ (la diffamation choque⁴⁷⁷), des attentes d'autrui et des normes du *talk-show* vu les métacommentaires de la cible et les réactions de l'animateur et du public ;
- transgression des normes sociales et juridiques (la diffamation est punie par la loi) ;

La discussion de l'adéquation des accusations diffamatoires passe par la question de leur relation à l'argumentation : tout acte d'accusation doit être, comme tout argument, appuyé par des preuves (dans la perspective de la loi, la frontière se situe entre le prouvé/prouvable et le non-prouvé/non-prouvable). La dimension de démonstration semble essentielle, c'est

⁴⁷⁴ Clavien, 2003 : 5.

⁴⁷⁵ « [V]os propos et vos amalgames m'ont pas simplement révolté, [...] ça m'a blessé », rétorque Besancenot à Cukierman.

⁴⁷⁶ « Outrager » serait « aller outre, aller au-delà » (Lagorgette 2012).

⁴⁷⁷ Les larmes d'Olivier Besancenot, les exclamations de Tariq Ramadan (exemple (97)) renvoient au caractère outrageant des propos qui leur sont adressés

d'ailleurs le point de départ de ces échanges polémiques car les invités se livrent à un projet de démonstration — les accusateurs—, et d'infirmité — les accusés.

Bien qu'elle soit considérée comme un « crime de langue » (cf. Lagorgette 2012), la diffamation⁴⁷⁸ peut devenir légitime et prétendre à l'excuse de vérité⁴⁷⁹ ; en effet, elle pose la question de la vérité, malgré la grande dose de relativité de cette notion⁴⁸⁰. Les accusations portées à l'adresse d'Olivier Besancenot et de Tariq Ramadan doivent, afin d'être validées et acceptées par le public, être appuyées par des preuves solides. Or, cela ne semble point le cas, car les arguments formulés ne sont pas suffisants pour démontrer la véracité des propos tenus.

La validité et la bonne foi des accusations proférées auraient fait la distinction entre de actes menaçants a-polis et des actes menaçants essentiellement impolis. Il paraît que, lorsque la diffamation résulte « d'un mal qui existe réellement » (Larguèche, 2009 : 137), la liberté d'expression et le démasquage réalisés à des fins de correction l'emporteraient sur les effets d'offense produits. Dans cette optique, ces actes même en étant perçus comme blessants et plus ou moins impolis, n'auraient pas dépassé les bornes de l'a-politesse, car leur force illocutoire aurait été minorée. La question qui se pose donc n'est pas de savoir si les propos de ces derniers sont blessants, offensants (car ils le sont, sans doute), mais de voir s'ils sont calomnieux aussi, la calomnie consistant dans l'imputation des « fautes » et « défauts d'autrui [...] tout en sachant qu'ils sont faux »⁴⁸¹ (Larguèche, 2009 : 50). Nous ne saurions pas affirmer avec fermeté s'il s'agit (aussi) d'une discours calomnieux, ce type de discussion concernant surtout le domaine juridique et moins celui linguistique. Néanmoins, la réfutation des accusations par les cibles constitue, à cet égard, un indice que nous ne pouvons pas ignorer :

(103) extrait 19

21 OB- [...] et les premiers pas en politique vous savez/ quand j'ai débriefé pour la PREmière fois mon lycée que j'ai mis en grève^ c'était au moment du PILLAGE du cimetière juif de Carpentras^ vous savez très bien que la LCR a TOUJOURS été aux côtés de la communauté juive y compris récemment/ quand il y avait les synagogues brûlées\ quand il y avait des agressions racistes\ [...]

65 OB- c'est des propos diffamatoires/ vous le savez le consistoire le sait et TOUTES les communautés juives le savent

Vu la répétition de la phrase « vous le savez », avec ses différentes variations, et vu le fait que celle-ci n'est, à aucun moment, réfutée par l'interlocuteur, nous avons tendance à conclure que Roger Cukierman reproche consciemment, volontairement, des faits déformés. L'intervention de l'animateur (exemple (104)) ainsi que son refus d'accuser, en direct, Besancenot d'antisémitisme (exemple (105)), vont dans la même direction :

⁴⁷⁸ « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. [...] Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure. »

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Diffamation_en_droit_fran%3%A7ais#cite_ref-art29_0-0 (consulté le 06 avril 2013).

⁴⁷⁹ « [...] Si le droit admet que le diffamateur, en apportant la preuve de ce qu'il avance, peut échapper au délit (c'est l'*exceptio veritatis*), il sanctionne la seule calomnie et autorise la médisance. Inversement, si le droit rend la preuve des faits diffamatoires, difficile, voire interdite, il punit la calomnie mais aussi la médisance'. (G. COURTOIS, 'L'injure saisie par le droit', *Ne pas perdre la face, op. cit.*, 104, crochets de É.L.). » (Larguèche, 2009 : 50)

⁴⁸⁰ Le rapport de l'acte diffamatoire à la vérité est un des facteurs qui le distingue de l'injure et de l'outrage où l'insulteur ou l'injuteur n'impute rien à sa cible ; si ces deux délits langagiers ne peuvent donc pas se rapporter au critère de la véridicité, elles peuvent, éventuellement « invoquer l'excuse de provocation » (*ibid.*) qui ne s'applique pas, en revanche, à la diffamation.

⁴⁸¹ Ici, la calomnie se distingue de la médisance qui suppose « le fait de faire connaître, sans nécessité, les fautes ou les défauts d'autrui, en les croyants avérés » (Larguèche, 2009 : 50).

(104) extrait 19

34 RC- je les maintiens/ parce qu'il me paraît essentiel de vider un abcès avec les verts/\ et j'ai d'ailleurs reçu une lettre/ du secrétaire national des verts\ et j'espère que nous pouvons aborder à fond cette question\ il est quand même pas normal qu'au Congrès des verts/ il y ait un monsieur qui crie vive le Hamas/ le Hamas vaincra/

35 A- mais vous savez que c'est pas vrai/ ça a été démenti[†]

(105) extrait 19

63 OB- regardez-moi en face/ est-ce que pour vous je suis un antisémite[†] je vous pose ma question/

64 RC- écoutez/ je vous ai vu participer à des tas de manifestations dans lesquelles on traitait les Juifs de nazis/ et ça c'est inacceptable

La situation est provisoirement renversée par le membre de la LCR (exemple (105)) ; c'est Roger Cukierman qui est mis sur la sellette, c'est lui qui est maintenant interpellé et menacé avec l'intervention de la justice (voir exemple (96)). La sommation de Besancenot (« regardez-moi en face ») déstabilise son interlocuteur qui recourt à un FTA indirect (« je vous ai vu participer à des tas de manifestations dans lesquelles on traitait les Juifs de nazis ») ; un deuxième acte de sommation est formulé indirectement, sous la forme d'une question (Besancenot qualifie lui-même son intervention de question : « je vous pose ma question »). La force de la question est celle d'un acte directif, Besancenot lançant à Cukierman une provocation : « je vous mets au défi de m'accuser d'antisémitisme en direct » semble dire le membre de la LCR, défi que le président du CRIF ne relève pas, probablement parce qu'il est conscient des dégâts qu'un tel acte pourrait produire à sa propre face.

Pour ce qui est du critère de la pertinence, il peut s'appliquer si les accusations sont intégrées dans un processus argumentatif destiné à démasquer ou à dénoncer un trait généralement condamnable. Sauf que, même si cette exigence de pertinence est satisfaite, cela ne veut pas dire que les accusations proférées sont automatiquement valides. Dans le cas des actes aux effets perlocutoires de diffamation, les critères de justification, de vérité et de bonne foi semblent l'emporter (du moins du point de vue juridique) sur celui de la pertinence : le FTA doit répondre aux deux premiers critères afin d'être jugé acceptable.

Le lien entre les propos diffamatoires et l'argumentation s'est posé naturellement dans l'analyse des extraits de *TLMP* ; rapporter les FTAs qui mènent à la diffamation aux critères d'ordre moral nous a semblé nécessaire afin de comprendre les enjeux de la polémique aussi bien que les réactions des participants (cibles, public, animateur) et de pouvoir juger de leur validité. Suite aux considérations que nous venons de formuler, nous concluons que la diffamation pratiquée dans ces deux extraits n'est pas légitime, étant donné la mauvaise foi des « agresseurs », le blocage de la contre-argumentation de l'interlocuteur (dans le cas de Claude Askolovitch), et la (sur)dramatisation de la dimension pathémique des arguments (dans le cas de Roger Cukierman).

3.5.3 Apogée de la montée en tension : la violence physique

Le dernier paradigme de la violence que nous avons repéré dans notre corpus et que nous analyserons par la suite est la violence physique. Comme nous l'avons déjà précisé, nous n'avons enregistré qu'un seul cas de violence physique dans nos émissions, la rareté des gestes de violence physique n'étant pas surprenante vu le genre de *talk-show* auquel nous avons affaire.

Rappelons brièvement le contexte où le *summum* de la violence langagière est atteint. Robert Ménard, invité pour faire la promotion de son livre, débat avec Arno Klarsfeld, porte-parole de la communauté juive et des victimes de la Shoah. Pour les deux, les sujets de

l'échange les concernent directement et personnellement⁴⁸² : la défense de la liberté d'expression totale a provoqué de nombreuses controverses et critiques autour de Robert Ménard, tandis que la question des persécutions juives durant les guerres mondiales touche « au cœur » Arno Klarsfeld dont les parents (Serge et Beate Klarsfeld) ont joué un rôle majeur dans la « chasse de nazis » postbellique⁴⁸³. Le conflit s'étend sur une longueur d'environ quinze minutes, le geste de violence physique intervenant dans le dernier quart de l'échange (la douzième minute), fait qui suggère qu'il est le résultat et, à la fois, le sommet d'une montée en tension et d'une accumulation d'attaques.

Nous avons établi, pour l'analyse de cet extrait, deux axes de recherche : premièrement, la production de la violence physique avec toutes les étapes qui y conduisent, et, deuxièmement, la perception et la gestion de la violence physique. En d'autres termes, nous nous placerons d'abord dans la perspective de l'agresseur afin de comprendre le fonctionnement des actes proférés, et nous nous déplacerons ensuite dans la perspective multiple de la réception : celle de l'agressé, celle de l'auditoire et des autres interlocuteurs (les autres invités et l'animateur qui fait ici fonction plutôt de témoin que d'arbitre ou médiateur).

Violence langagière, violence conversationnelle et violence physique

La performance communicationnelle d'Arno Klarsfeld nous a paru particulièrement intéressante du point de vue de l'analyse du discours et de la pragmatique puisqu'elle associe les trois paradigmes de la violence : la partie visible de l'« iceberg » — la violence physique, mais aussi la partie invisible — la violence langagière ou lexicale et la violence conversationnelle. (Re)prenons, à tour de rôle, ces trois formes et voyons comment elles se construisent et s'imbriquent :

a. la violence langagière : nous avons constaté que les attaques lancées par Arno Klarsfeld étaient fortement chargées d'un point de vue affectif. L'ensemble des FTAs lancés par l'invité relève de deux formes d'impolitesse :

(a) une impolitesse « volcanique » qui consiste dans des « explosions » non contrôlées d'émotions ayant une fonction cathartique et à travers lesquelles le locuteur se décharge émotionnellement et libère son agressivité. Ce type de comportement, issu de l'indignation et de la révolte du locuteur ne serait pas *a priori* blâmable et pourrait être vu comme a-poli. Sauf que, dans le discours de Klarsfeld, les actes relevant de cette forme d'impolitesse s'accumulent et s'intensifient pour culminer avec la violence physique. En outre, détail essentiel, cette impolitesse est orientée contre Robert Ménard qui, en revanche, n'agresse pas son interlocuteur et qui devient une sorte de bouc émissaire que ce dernier attaque en permanence.

(b) une impolitesse stratégique et coercitive dont le but est d'intimider et de provoquer l'autre, de le déstabiliser et de limiter sa marge de manœuvre en le contraignant à se défendre et en bloquant ainsi sa démarche argumentative. Les stratégies discursives qui relèvent de ce type d'impolitesse sont, ici, inadéquates puisqu'elles freinent l'expression de positions dans le cas de Robert Ménard.

Dans la majorité des cas, les deux types d'impolitesse se superposent. Les marques de cette agressivité affective sont fort nombreuses :

- l'invité dramatise ses arguments décrivant, comme Roger Cukierman, un spectacle de la souffrance dont l'objectif est d'émouvoir le public :

⁴⁸² L'implication personnelle et émotionnelle d'Arno Klarsfeld dans cette polémique pourrait expliquer, du moins partiellement, son impolitesse volcanique et ses dérapages.

⁴⁸³ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Serge_Klarsfeld (consulté le 06 avril 2013).

(106) extrait 20

- 8 AK- vendre du Zyklon B euh ça fait euh ça cause du chagrin et de la peine à ceux qui ont perdu leurs parents/ et peut-être qu'on vendra du Zyklon B dans cinquante ans/ quand ceux qui ont perdu leurs parents ne seront plus là\ et ben la tragédie de la Shoah sera sortie des cœurs/ pour devenir une histoire\ jusqu'à là c'est causer du tort à ceux qui ont souffert et qui souffrent encore de ça quoi/
- 17 AK- ce ne sont pas des idées/ ce sont des ordures antisémites/\ qui savent très bien que les choses ont eu lieu/\ qui savent très bien que les Juifs ont été exterminés/ et qui pour faire passer leur HAINE antisémite\ et ben ils disent les Juifs n'ont jamais été tués/\ finalement quand vous vous faites insulter\ vous avez le droit de demander dommages et intérêts/ [...] et on dit à tout un peuple/ vous- vos six millions de morts n'ont jamais existé/\ et ceux qui ont perdu leurs parents qui sont traités d'escrocs\ parce qu'ils ont touché de réparations\ eux ils ont aucun droit\ c'est-à-dire que vous vous parlez en termes intellectue:::ls/ en termes euh\ comme ça:::/ sans prendre en considération la souffrance des gens/\ quand les derniers survivants/ ceux qui ont perdu leurs parents\ et bien ceux-là seront morts/ et bien à ce moment-là la loi sera abrogée/\ parce qu'elle aura plus de raison d'être/ mais maintenant si on dit en fait vous êtes un sale escroc juif/ qui a touché des réparations\ alors que votre père et votre mère est morte/ c'est une insulte/\ alors je vois pas pourquoi ceux à qui on dévoile la vie privée ont le droit de toucher des réparations/ et ceux dont on dit vous êtes un escroc/ et vos parents sont pas morts\ n'ont aucun droit/\ [...]
- 22 AK- c'est pas une insulte/- c'est pas une insulte/- c'est pas une- c'est pas une insulte/ de dire à des gens qui ont perdu leur père qui ont perdu leur mère\ en fait vous avez perdu personne vous êtes un escroc\ [...]

Le vocabulaire de la « souffrance » est très vaste (« chagrin », « peine », « tragédie », « Shoah », « causer du tort », « ceux qui ont souffert », « des gens qui ont perdu leur père qui ont perdu leur mère », « les Juifs ont été exterminés », « la souffrance des gens », etc.) et est intégré ici dans les arguments « émotifs » du type appels aux émotions. Le locuteur ne nomme pas directement ses émotions, mais il les affiche et les suggère à travers la description des états d'âme des autres ; il s'inclut, indirectement, dans la communauté de « ceux qui ont perdu leurs parents » et qui peuvent se sentir visés par les idées de révisionnistes.

Comme nous l'avons déjà mentionné (voir *supra*), la nature médiatique de l'échange peut engendrer une autocensure ou bien une surdramatisation du discours, un surjeu de l'agression, tel le cas présent ; de plus, il faut ne pas perdre de vue que la polémique se déroule dans un contexte passionnel, la dimension conflictuelle de l'échange pouvant exacerber les passions et leur expression. Enfin, si l'on peut observer l'exacerbation des affects, il nous est difficile en revanche de nous exprimer sur la sincérité des émotions (n'excluons pas l'hypothèse selon laquelle le locuteur se donne en spectacle et met en scène ses émotions pour un surplus de notoriété médiatique...). Si, du point de vue du système de la politesse, ce type de démarche argumentative n'est pas forcément impolie et s'encadre entre les limites de l'a-politesse, du point de vue de l'argumentation et de la morale elle est fallacieuse puisque tout argument raisonné est jugulé. La montée en tension de l'argumentation pathémique et de l'impolitesse volcanique atteint un seuil non toléré lorsque l'agressivité est (ré-)orientée vers Robert Ménard (exemple (106)).

- plusieurs indices verbaux et non-verbaux indiquant la (dé)charge émotionnelle de l'invité : la répétition de certaines phrases (« c'est pas une insulte », « ceux qui ont perdu leurs parents/leurs mère et leur père », etc.), le débit accéléré, l'accumulation de détails, l'emploi des mots « blessants » (« ordures », « escroc », etc.).

Il est intéressant d'observer une montée en tension tant au niveau de la violence langagière qu'au niveau de la violence conversationnelle. Dans le même ordre d'idée, plus le débat avance, plus Arno Klarsfeld oriente son agressivité émotive vers son interlocuteur :

(107) extrait 20

- 21 RM- [...] le deuxième point/ c'est l'insulte personnelle\ vous avez le droit de vous défendre/\ à partir de là on DOIT pouvoir débattre\ je me méfie/ de quelque chose de

- simple[\] de ceux qui veulent PENSER à notre place[^] on sort d'un siècle où [il y a des gens qui toujours⁻ il y a des gens qui vont dire je vais penser à votre place voilà[\]
- 23 RM- [si c'est une insulte [
- 24 AK- [alors si c'est une insulte- pourquoi dans un cas oui dans un cas non[†] [
- 25 RM- [non non[/]
- on [le dit pas à vous[/]
- 26 AK- [je vous dis vous êtes une ordure et un pédophile[†] pourquoi [xxx

Si, au début, son indignation et sa colère étaient orientée plutôt vers un « ennemi » collectif non spécifié explicitement — les révisionnistes ou les négationnistes, etc. (exemple (106)), l'invité commence maintenant à agresser son opposant en lui coupant constamment la parole (24 AK, 26 AK) et en menaçant directement sa face : « je vous dis vous êtes une ordure et un pédophile ». Robert Ménard préfère ne pas riposter à la violence par la violence, bien que l'agressivité de son interlocuteur s'intensifie visiblement et continuera de s'intensifier jusqu'à la violence physique.

Le contexte conflictuel pourrait, en effet, justifier la violence d'Arno Klarsfeld (nous avons vu que ce type d'émission n'empêche pas la tenue de propos diffamatoires susceptibles d'engendrer la violence), mais le cotexte en échange ne le fait pas : si, généralement, l'impolitesse s'aligne sur l'impolitesse de l'autre, nous avons vu qu'ici les attaques de Klarsfeld ne sont pas provoquées par Robert Ménard. Bien évidemment, l'agressivité de l'invité peut être mise aussi sur le compte d'autres facteurs tels sa personnalité, sa capacité de maîtrise de soi, le degré d'implication, etc. (voir *supra* figure 17).

b. la violence conversationnelle : sans nous arrêter longtemps sur cette question que nous avons déjà analysée (voir *supra*), nous rappelons que l'ensemble de manifestations de la violence conversationnelle (interruptions, chevauchements, évitements et contrôles des développements thématiques, etc.) mène à une suppression du droit de réplique de l'opposant (exemple (108)) et relève de ce désir de dominer l'échange, d'imposer son point de vue par la force, de réduire l'autre au silence. Cette forme de violence peut être tout aussi dangereuse que les autres car elle limite la liberté d'expression de l'interlocuteur l'empêchant de (contre-)argumenter ou de se défendre, et, à la fois prépare, le terrain pour la violence physique.

c. la violence physique : enfin, nous arrivons à la cinquième et dernière étape de la violence où l'expression du désaccord devient véritablement excessive. (Re)voyons la séquence où le geste de violence d'Arno Klarsfeld apparaît :

(108) extrait 20

- 38 AK- [...] je m'en balance que les racistes puissent s'exprimer[/]
- 39 A- c'est pas- [c'est pas ça Arno[/]
- 40 RM- [Arno/ j'ai pas vraiment besoin de VOS leçons pour défendre la liberté ailleurs[/] et pas seulement dans les salons[\] s'il vous plaît[/] (.) [s'il vous plaît
- 41 AK- [mais quoi[/] quel salon quel salon[†] quels sont vos hauts faits[†] [c'est à moi que vous dites salon[†]
- 42 RM- [oui c'est exactement à vous que je dis salon[/] qu'est-ce qu'elles sont ces leçons oui[†]
- 43 AK- moi je me suis cassé la gueule[/] moi j'ai reçu des bombes[/] moi j'ai été ici moi j'ai été là[^] quels sont vos hauts faits à vous[†] quels sont vos hauts faits[†]
- 44 RM- on vous attend au jour le jour pour défendre la liberté de la presse [
- 45 AK- [quels sont vos risques personnels que vous avez pris[†]
- 46 RM- attendez[\] moi je n'étales pas ici mes risques personnels[/] [
- 47 AK- [ben évidemment parce qu'il y en a pas[/]
- 48 RM- il y en a pas[\] venant de vous[\] vous faites rigoler[/] ce que je voulais dire (AK jette son verre d'eau vers RM)

Le sommet de l'agression vient clôturer cette séquence où la tension est exacerbée, où les attaques et les contre-attaques s'enchaînent. Les remarques ironiques (44 RM, 48 RM), les attaques de faces indirectes (40 RM, 42 RM) représentent d'ailleurs les seuls cas où Robert Ménard attaque son interlocuteur : la violence montante de ce dernier oblige le journaliste de riposter.

Klarsfeld recourt à l'attaque physique puisqu'il est dans l'incapacité de continuer à combattre verbalement son adversaire qui semble sortir victorieux de cette courte séquence conflictuelle et prendre (provisoirement) le contrôle de l'échange et du développement thématique (« ce que je voulais dire »). La montée en tension suit ici le scénario prototypique d'un « épisode émotionnel » : déclenchement (exemple (106)), *crescendo* émotif (exemples (106), (107) et (108)), sommet (le geste en soi) et *decrescendo* (on ne peut pas véritablement parler d'un retour au calme, mais on a, du moins, un retour à une violence langagière maîtrisée). Que le coup ait été prémédité ou non nous semble de moindre importance, l'aspect le plus important étant le fait qu'un tel geste semble être l'expression d'une impuissance argumentative et intellectuelle.

On ne peut pas parler en toute rigueur d'un seuil de la violence physique dans le *talk-show TLMP* puisque ce type de violence ne fait pas partie des règles de l'émission ; en revanche, nous pouvons affirmer que, avec la violence physique, le seuil d'acceptabilité de la violence a été outrageusement dépassé.

Réception de la violence physique

De manière surprenante, la réception de la violence physique a été inversement proportionnelle à la force du geste. On se serait attendu à une riposte plus agressive de la cible, à une intervention ferme de l'animateur et à des huées générales du public. Jetons un coup d'œil à la séquence suivant le geste d'Arno Klarsfeld :

(109) extrait 20

(huées faibles du public, une personne dans le public applaudit)

(silence 2")

49 AK- ça me titillait'

(silence 2")

50 CA- ça c'est c' qu'on appelle VRAIMENT' mais de la CRETINERIE' xxx [et ça' ça c'est-
(vers RM) ça c'est de la tolérance'

51 A- [non ça s'appelle
de l'eau' c'est vraiment euh

52 RM- QUELLE tolérance'

54 RM- Arno Klarsfeld' [un plaidoyer pour la tolérance\

55 AK- (très bas) [moi j' suis tolérant'

54 RM- NON' vous êtes pas tolérant

55 AK- j' suis tolérant mais j' suis pas tolérant avec les racistes' ni avec les
négationnistes\

56 RM- moi j'suis NI raciste ni négationniste' [

57 AK- [non\ mais la seule cause que vous prenez c'est
celle des racistes et des négationnistes'

Commençons avec les premières réactions qui sont celles des spectateurs ; les huées faibles et l'applaudissement d'une seule personne peuvent suggérer une difficulté de réaction due au caractère inopiné et à la violence exacerbée du geste. C'est l'hypothèse qui nous semble la plus pertinente vu la liberté d'expression dont dispose le public de *TLMP*. L'acte choque non seulement le public, mais les autres participants de l'échange, la preuve étant le silence d'environ deux secondes qui s'installe sur le plateau. La réaction la plus violente est celle de Christophe Alévèque (« ça c'est c' qu'on appelle vraiment mais de la cretinerie xxx ») qui,

visiblement irrité par la violence physique de l'invité, prend le parti de Robert Ménard (« ça c'est de la tolérance », lui lance-t-il).

L'animateur n'intervient pas pour rétablir l'ordre ni pour signaler la transgression qui vient de se produire et se contente de faire une remarque humoristique donnant, jovialement, la réplique à Christophe Alévèque : « non ça s'appelle de l'eau ». C'est, peut-être, sa façon de dédramatiser le conflit, d'atténuer la tension déplaçant le registre agressif vers un registre humoristique. En effet, la gestion efficace des confits éclatés dans le *talk-show* n'est pas une mince affaire ; l'animateur doit rester neutre et jongler entre plusieurs tons (polémique, humoristique, provocateur, pacificateur, etc.) tout en étant capable de maîtriser les dérapages (émotionnels) imprévisibles.

Enfin, comment réagit l' « agressé » ? Comme nous l'avons déjà signalé en passant, Robert Ménard ne riposte pas véritablement se contentant de s'exclamer ironiquement mais calmement : « quelle tolérance », « Arno Klarsfeld un plaidoyer pour la tolérance ». La maîtrise de soi du journaliste contraste fortement avec l'explosion affective de son interlocuteur. Nous avons l'impression d'assister au dérapage d'un enfant « capricieux » (voir *supra*) qui, faute de pouvoir argumenter et de défendre les valeurs qu'il incarne, devient violent : « ça me titillait » semble être l'argument suprême de Klarsfeld qui justifierait son geste.

Si la violence physique dévalorise la face de quelqu'un, c'est bien la face de celui qui la pratique, et non de celui qui la subit. Le geste censé déstabiliser et démolir l'autre produit des effets inattendus ou du moins non prévus par celui qui l'initie. C'est l'effet « boomerang » car la violence se retourne contre l'agresseur qui devient ainsi agressé « par ricochet » (Galatanu, Cozma & Bellachhab 2012). On pourrait dire que, l'absence d'une contre-attaque devient une manière indirecte de faire violence à l'autre et peut, dans certains contextes tel le nôtre, être plus efficace que le recours à une violence d'auto-défense.

3.5.4 Conclusion

Nous nous sommes interrogée, dans cette section, sur la légitimité de l'emploi de certaines paradigmes de la violence dans un contexte où elle est pratiquée comme technique discursive licite. Nous avons analysé deux formes de violence exacerbées qui contreviennent au système d'attentes et aux normes de l'émission *TLMP* : la diffamation réalisée à travers plusieurs actes de langage tel reproche, l'accusation, l'insulte ou la médisance, et la violence physique dont l'occurrence isolée ne diminue en rien sa force ou son caractère excessif et illégitime.

Observant la construction et le fonctionnement des actes d'accusations dans nos extraits nous avons pu dégager les mises en scène de la violence auxquelles recourent les agresseurs ainsi que la mise en scène de l'auto-défense dans le cas des agressés. Suite à notre analyse de corpus, nous sommes arrivée aux conclusions suivantes :

1. Le premier « agresseur », **Roger Cukierman** essaie de justifier ses attaques à travers une surabondance et une surdramatisation⁴⁸⁴ des arguments émotifs (les *ad hominem*, les *ad misericordiam* et les *ad populum*). De cette mise en scène de la « souffrance » se sont dégagés trois portraits : celui des « victimes » (la communauté juive), et celui d'un « ennemi »

⁴⁸⁴ Cette dramatisation n'est d'ailleurs pas étrangère à la télévision où elle se met au service de la visée de séduction et captation.

collectif. Un troisième éthos se dessine de manière indirecte : celui du « défenseur » des victimes, du « héros », éthos que Roger Cukierman tente de projeter de soi-même.

Les accusations d'antisémitisme proférées par Roger Cukierman sont donc intégrées dans un discours où les arguments dominants font appel à l'émotion, alors que, comme nous l'avons déjà vu, dans le cas de la diffamation les exigences de véracité et de bonne foi prévalent. La stratégie de combat n'est pourtant pas efficace et semble transgresser les limites de l'a-politesse si l'on se rapporte au public qui exprime, *via* les applaudissements et les ovations, son adhésion à la position d'Olivier Besancenot.

2. La seconde mise en scène de la diffamation est complètement différente de la précédente. Le discours est plus virulent, les attaques directes plus nombreuses et plus agressives, la violence langagière étant doublée par une violence conversationnelle. À maintes reprises l'agresseur, **Claude Askolovitch**, est « tempéré » par l'animateur qui doit veiller à ce que son autre invité, Tariq Ramadan, puisse prendre, lui-aussi, la parole et se défendre contre les accusations qui le visent. Le journaliste français construit, au moyen de ses attaques, un éthos de l'autre qui, évidemment, est en non-concordance avec l'image que son interlocuteur affiche. La diffamation est, dans ce cas, partie intégrante d'une sorte de « diabolisation » de l'adversaire qui se trouve ainsi placé, malgré lui, dans une position plus facilement blâmable. Tous les paramètres du critère de la réception (commentaires de la cible, interventions de l'animateur, huées du public), ainsi que la cumulation de la violence conversationnelle et langagière nous indiquent que le locuteur est allé trop loin et que sa violence excessive sort du cadre de l'a-politesse.

3. Nous avons affaire à une mise en scène de la violence dans le cas des agresseurs, mais aussi à une mise en scène de l'auto-défense dans le cas des cibles. Paradoxalement, la défense est, dans les deux émissions, inversement proportionnelle à l'agression :

Locuteur	Mise en scène de la parole violente	Locuteur	Mise en scène de la défense
Claude Askolovitch	Violence conversationnelle, surabondance d'attaques frontales, accusations diffamatoires	Tariq Ramadan	Réfutation et invalidation de l'éthos attribué
Roger Cukierman	Discours victimaire, accusations diffamatoires	Olivier Besancenot	Réfutation et invalidation de l'éthos attribué, accusations d'islamophobie, sommation, menace

Le discours de Claude Askolovitch nous a semblé plus virulent que celui de Roger Cukierman (qui, entre autres, ne recourt pas à la violence conversationnelle ni à la troisième personne d'impolitesse, etc.) et pourtant **Tariq Ramadan** ne riposte pas véritablement ; certes, il se défend réfutant les accusations lancées par Askolovitch et apportant des preuves afin d'invalidier l'éthos qu'il lui a été attribué, mais il ne contre-attaque pas. **Olivier Besancenot** va, en revanche, plus loin, accusant (indirectement), à son tour, son opposant d'islamophobie et d'amalgame et le menaçant avec l'intervention de la justice. Pour mieux rejeter les attaques infligées et pour démontrer leur caractère outrageant, le membre de la LCR finit le débat les larmes aux yeux, la sincérité de ce dérapage émotionnel pouvant, bien sûr, être mise en cause.

Comparées avec la virulence des attaques subies, les réactions des cibles sont non seulement dépourvues de toute agressivité, mais elles pourraient être considérées, à la limite, comme étant (trop) polies. Tariq Ramadan et Olivier Besancenot réussissent, malgré la violence de leurs interlocuteurs, à rester en deçà de la politesse et de l'argumentation raisonnée.

Dernière remarque avant de passer à la violence physique : nous avons examiné la notion de diffamation à la lumière de l'argumentation et des critères éthiques qui y sont étroitement liés. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés sont les suivantes : si les accusations répondent aux exigences de la vérité et sont prouvées, alors la liberté d'expression et le besoin de dénonciation d'un trait unanimement blâmé l'emportent sur les effets offensants et légitiment ces accusations. Or, ce n'est pas tout à fait le cas de nos émissions où les attaques sont de mauvaise foi et où le débat prend l'allure d'un règlement de compte personnel (du moins, dans la perspective des agresseurs).

4. Enfin, nous avons essayé de cerner le fonctionnement d'un cas complexe de violence où, aux paradigmes mentionnés, venait s'ajouter la violence physique. Nous avons donc affaire à une juxtaposition de violence visible et de violence invisible dont le taux d'agressivité a dépassé le seuil de tolérance.

Cette mise en scène de la violence s'est révélée être endommageante davantage (ou peut-être exclusivement) pour celui qui la pratique, car elle témoigne d'une certaine impuissance et d'une mauvaise foi argumentatives. La violence vient ainsi se retourner contre l'agresseur lui-même, en l'occurrence contre **Arno Klarsfeld** ; le fait que son adversaire, Robert Ménard, n'emploie pas à la violence comme mécanisme d'auto-défense (ce qui prouve que l'on peut agresser tout en gardant le silence et en s'abstenant de faire appel à la violence) renforce l'éthos de Klarsfeld d'agresseur qui, faute de pouvoir combattre au niveau argumentatif, recourt aux coups bas et illicites.

3.6 Bilan

Nous avons analysé, dans le présent chapitre, la violence dans les polémiques de *ONPC* et de *TLMP*, ayant eu comme point de départ les considérations et les hypothèses théoriques faites dans la partie antérieure. Nous avons traité ici d'une parole souvent discréditée, d'un point de vue éthique ou argumentatif, mais qui a été revalorisée dans le contexte de ces deux *talk-shows* où elle représente un des ressorts principaux du spectacle. La violence, sous ses diverses formes, a émergé inévitablement sur ce terrain « propice ».

Nous avons identifié dans notre corpus quatre « états » de la violence, autres que ceux des K.O. verbaux dont il a été question dans le chapitre antérieur :

- a. la **violence réciproque** (Caroline Fourest et les chroniqueurs de *ONPC*), comme manifestation typique de la parole polémique ;
- b. la **violence conversationnelle** (Arno Klarsfeld, Claude Askolovitch, Eric Zemmour vs. Clémentine Autain) comme forme de dénégation d'autrui en tant qu'interlocuteur égalitaire ;
- c. la **violence langagière** menant à la **diffamation** (Claude Askolovitch, Roger Cukierman) qui se trouve à l'entrecroisement du domaine linguistique et du domaine juridique (parmi d'autres) ;
- d. la **violence physique** (Arno Klarsfeld), comme apogée de l'axe de montée en tension.

La violence ne se manifeste pas seulement à travers la parole (**a.** et **c.**), mais aussi dans la parole elle-même (**b.**), ou même de manière non-verbale (**d.**). De plus, dans chaque extrait il n'y a pas qu'un seul phénomène qui fait irruption, mais plusieurs formes de violence se trouvent imbriquées dans le discours des polémiqueurs. Nous avons ainsi vu que la violence remet en question non seulement les principes de la politesse régissant le système des faces, mais aussi les normes argumentatives et morales, les normes gouvernant l'espace interlocutif et les prises de parole ainsi que la loi elle-même.

La polémique est une guerre symbolique mais elle est aussi un jeu avec les règles en vigueur, une mise en question permanente de la ligne de démarcation entre ce qui est permis et ce qui est interdit, entre a-politesse et impolitesse pure. Vu le caractère conflictuel et bi-adressé de la polémique (dû à la présence du « tiers », le public) et sa double visée pragmatique (vaincre l'adversaire et convaincre et séduire l'auditoire), ce sont les infractions par rapport à la politesse qui dominent et qui structurent ce genre de discours. Ainsi, les protagonistes n'ont pas cessé de s'affronter dans un cadre libéré des règles de la politesse et régi par des doubles contraintes (qui n'ont point facilité notre travail d'évaluation de la parole violente). Il fallait combattre sans être trop offensif, rester a-poli mais sans être excessivement poli, valoriser sa propre face sans démolir (du moins, de façon explicite) l'autre, etc. ; bref, les protagonistes pouvaient aller plus loin que ce qu'il est normalement admis, mais pas trop loin non plus, la souplesse des normes étant, à notre avis, la cause d'un bon nombre de dérapages et d'excès enregistrés dans le corpus.

Le *talk-show* est, par conséquent, devenu un espace favorable aux manifestations de l'impolitesse et de la violence où chaque locuteur essaie, à travers une mise en scène particulière, de s'exprimer et de se faire entendre. Le fait que les acteurs interagissent dans un cadre conflictuel institutionnalisé leur a permis d'employer des stratégies argumentatives et rhétoriques estimées, dans d'autres contextes, illégitimes (arguments *ad hominem*, arguments logiques et circonstanciels, dérision, etc.).

Nos analyses nous ont amenée à l'identification de plusieurs types de mise en scène de la polémique offensive, mais aussi de la polémique défensive. Nous passons en revue les quatre *mises en scène de la parole violente offensive* identifiées dans le corpus :

1. La dénonciation, ou le **démasquage**, comme façon de s'opposer à autrui et de décrédibiliser son discours. Ce démasquage se réalise à travers une déconstruction ou **invalidation** et un **ré-aiguillage de l'éthos de l'autre** (Caroline Fourest, Tariq Ramadan) dans le but de révéler la vérité que l'on affirme occultée dans son discours. Il convient de mentionner que, lorsque ce projet de dénonciation est empreint d'une visée de disqualification manifeste, le risque encouru est de basculer dans le dénigrement pur et dans une impolitesse excessive (Eric Zemmour et Eric Naulleau) qui peut se retourner contre celui qui met en place cette dénonciation (Claude Askolovitch).

2. La domination de l'espace interlocutif (Claude Askolovitch, Arno Klarsfeld) à travers le contrôle des tours de parole et de l'orientation thématique comme formes de négation des droits discursifs de l'interlocuteur.

3. Le discours d'accusation construit autour du « spectacle de la souffrance ». Nous avons ainsi parlé d'une surdramatisation (Roger Cukierman) de ce spectacle dont se sont dégagés trois types d'éthos (de la victime, de l'ennemi, du héros ou du défenseur — le locuteur lui-même). Les appels aux émotions sont censés appuyer, justifier et, en quelque sorte, légitimer les attaques des faces et le recours à la violence. L'exacerbation de la dimension pathémique a comme finalité première non pas de persuader l'opposant, mais de contraindre le public d'entrer dans l'univers pathémique créé, de compatir avec la communauté des victimes (dont le locuteur s'inclut). Sauf que, même si l'auditoire se soumet « au diktat de l'énonciateur »,

pour reprendre l'expression de Charaudeau (2006), cela ne veut pas dire pour autant que les accusations proférées se trouvent forcément validées ou légitimées. La tentative de l'accusateur d'occulter la dimension raisonnée par la dimension pathémique échoue (le public prend le parti de l'accusé).

4. Enfin, le spectacle de la violence menée à l'extrême — la violence physique (Arno Klarsfeld). L'illégitimité de ce paradigme de la violence nous a fait conclure qu'il s'agissait probablement d'un coup médiatique (sans exclure néanmoins l'hypothèse d'un dérapage purement émotionnel) dont les risques sont, pour l'agresseur, plus importants que pour l'agressé. Pour en finir, nous ajoutons que, peut-être, il faudrait voir, derrière ce geste outrageant, une difficulté à argumenter : la violence physique, serait ainsi l'expression de l'impuissance argumentative, ce serait une dernière ressource à laquelle le locuteur recourt afin de ne pas se reconnaître ouvertement vaincu.

Pour ce qui est des *prises en scène de la polémique défensive*, nous avons toute une série de stratégies, dès plus polies aux plus agressives qui restent, cependant dans le cadre de l'a-politesse (la dose de violence des stratégies défensives et permise en vertu de leur caractère réactif) :

a. La tentative d'atténuer le conflit ou, du moins, de le garder au niveau des arguments, au niveau des idées (Tariq Ramadan), peut devenir technique de défense surtout lorsque l'on cherche à se distancier de la violence exacerbée de l'interlocuteur en affichant une attitude polie. Plus l'agresseur s'impose et s'écarte des normes, plus la cible essaie de faire preuve de tolérance et de respect des règles du débat et de la politesse. La politesse de l'invité agressé est, du moins, surprenante compte tenu de la violence extrême des attaques subies.

b. Le silence et le refus de recourir à la violence compensatrice (Robert Ménard) ne sont pas moins chargés de sens. La cible ne riposte pas en (contre-)attaquant, mais elle laisse comprendre que le geste de l'agresseur ne mérite pas d'attention. C'est (aussi) une façon d'exprimer son mépris envers ce coup illicite, et surtout une tactique pour renforcer le contraste par rapport à l'agresseur : si ce dernier, faute de pouvoir argumenter, passe à la violence physique, la cible préfère rester dans le cadre d'une argumentation raisonnée prouvant ainsi sa supériorité argumentative.

Dans ces deux cas de défensive, l'éthos des invités agressés se dégage par contraste avec l'éthos de leurs adversaires ; plus ces derniers agressent, plus les cibles essaient de rester dans le cadre du débat d'idées tout en invalidant l'éthos que l'on leur attribue à tort.

c. La provocation et la déstabilisation (Caroline Fourest) peuvent fonctionner comme moyens d'auto-défense lorsque la violence excessive des adversaires ne peut être contrecarrée que par une riposte aussi (ou plus) agressive. C'est une dénonciation indirecte, car plus on provoque l'autre, plus celui-ci devient vulnérable et susceptible de déraiper. C'est, également, une forme de contestation, de remise en cause du cadre préétabli, voire une forme symbolique de révolte, de dissidence. La violence de l'invitée atteint, certes, un niveau important, mais elle est directement proportionnelle à la violence de ses adversaires. Elle franchit les frontières de la politesse mais est tolérée et reste entre les frontières de la-politesse puisqu'elle est de nature réactive ou compensatrice.

Suite à ces conclusions, et afin d'avoir une vision d'ensemble des stratégies mises en place dans les polémiques étudiées, nous plaçons chaque type de comportement sur un axe graduel de la politesse, de l'a-politesse et de l'impolitesse :

+ <i>agressif</i>	Arno Klarsfeld	8. Violence langagière, conversationnelle et physique (unilatérale)	I M P O
	Claude Askolovitch	7. Violence langagière et conversationnelle (unilatérale)	L I T E S E
	Roger Cukierman	6. Violence langagière (unilatérale)	S E
	Eric Zemmour, Eric Naulleau	5. Violence langagière initiative	A P O L I T E S E
	Eric Zemmour, Clémentine Autain	4. Impolitesse et violence réciproques	L I T E S E
	Caroline Fourest	3. Impolitesse réactive (d'auto-défense)	S E
	Robert Ménard, Olivier Besancenot	2. Politesse (négative) abstentionniste, a-politesse	S E
- <i>agressif</i>	Tariq Ramadan	1. Politesse	E

Figure 36 : *continuum* des mises en scène de la parole dans les polémiques

Comme nous pouvons le constater, les quatre premiers cas de figure restent dans l'a-politesse qui recouvre ici un spectre très large de stratégies discursives : des stratégies polies (1) ; des stratégies moins polies mais que nous ne pourrions pas qualifier d'impolies non plus puisqu'elles sont essentiellement réactives et puisque l'intention de blesser est absente (2) ; enfin, des stratégies impolies (dominées par une visée de disqualification) mais compensatrices (3), voire violentes (4) que nous avons cependant jugées comme adéquates aux normes vu leur caractère d'auto-défense ainsi que leur caractère réciproque.

Mais la forte accentuation du désaccord et l'opposition à autrui en tant que pratiques discursives licites d'un côté, et la diffamation, et les gestes de violence physique, en tant que formes de violence illicites, de l'autre côté, il y a une ligne rouge qui semble avoir été franchie dans notre corpus. Pour cette raison, nous avons considéré que les dernières mises en scène de la parole sortent toutes du cadre « légal » dans la perspective du système de la politesse ainsi que dans une perspective juridique (7 et 8). Le fait qu'elles vont plus loin que ce qu'il est permis est dû au caractère initiatif (5) ou unilatéral de l'agressivité (6, 7 et 8), mais aussi à la juxtaposition de plusieurs paradigmes de la violence (7 et 8). Attaques personnelles, accusations diffamatoires, violence conversationnelle, violence physique, bref tout acte qui sort du cadre d'une argumentation construite et étayée devient susceptible de s'écarter du seuil d'acceptabilité (surtout lorsque le cotexte ne les justifie pas, comme c'est souvent le cas dans les extraits analysés). En outre, ce sont des infractions que les cibles dénoncent (sans pour autant renoncer au combat), que l'animateur tente de contrôler et d'atténuer et que le public ne tolère pas ; ce dernier aspect nous montre que, même si les agresseurs considèrent leur comportement a-poli et adéquat, l'auditoire le perçoit plutôt comme impoli suggérant ainsi qu'il accorde une certaine importance à l'existence d'un système normatif et à son respect.

Ultime remarque en ce qui concerne les mises en scène de la violence offensive : dans les cas évoqués, où l'agression prend des proportions hors normes voire hors-la-loi (6, 7 et 8), et où, surtout, l'agression n'est pas minorée ni ratifiée par le contexte ou le cotexte, elle semble se retourner contre les agresseurs. Ce n'est pas vraiment la face des interlocuteurs-cibles qui risque d'être sérieusement dévalorisée, mais celle des locuteurs eux-mêmes.

Nous voyons donc que, dans la parole polémique, on peut rencontrer de la politesse (bien que dans une proportion assez restreinte), de l'a-politesse, de l'impolitesse excessive et de la violence, qui recouvrent, à leur tour, des procédés de réalisation divers : expression du désaccord, réfutation, exagération, ridiculisation, manipulation et falsification du discours de l'autre, arguments fallacieux et représentation fantasmatique, etc. Même si le registre polémique cultive la véhémence du conflit verbal et que la victoire soit à obtenir par tous les moyens, les protagonistes (et le public) ont conscience de l'existence des normes qui entrent en jeu et d'un seuil de tolérance susceptible qui ne devrait pas être outrepassé.

Le dernier aspect que nous allons mentionner en fin de ce chapitre est le rapport de la polémique au spectacle télévisé. On sait que plus une confrontation est violente plus elle est spectaculaire ; ainsi, la parole polémique télévisée est soumise, elle-aussi, à la logique commerciale. Allant plus loin, nous pourrions dire que nous avons affaire à une *adaptation* de la polémique à l'espace du *talk-show* et à sa commercialisation, et, réciproquement, à une *adoption*, dans le cas du *talk-show*, des lois du discours polémique. Dans un univers médiatique où le spectacle prime, la polémique et l'argumentation ont dû « épouser » une nouvelle forme d'expression et de communication (le *talk-show*) à l'heure actuelle très en vogue, comme on dit. Le public veut du spectacle ; dans ces arènes de cirque moderne (cf. Van Son 2000) que les *talk-shows* instaurent, tout est fait pour que l'on assiste à une mise à mort symbolique : certains choisissent de riposter (Caroline Fourest, Clémentine Autain), d'autres préfèrent rester dans le cadre de l'argumentation raisonnée et ne pas en dévier (Tariq Ramadan), enfin d'autres choquent par la brutalité (Arno Klarsfeld) ou, au contraire, une sensibilité excessive (Olivier Besancenot). Finalement, peu importe la technique de combat choisie, ce qui semble important est la cote d'audimat...

Conclusions

Le défi que nous nous sommes lancé — situer le système de la politesse dans un cadre (la communication médiatique) où il n'est pas souvent traité — a été intéressant bien que, par endroits, difficile. Les extraits soumis ici à l'analyse sont particulièrement riches dans la perspective des notions de politesse et d'impolitesse ; elles relèvent d'un genre médiatique où les principes de la politesse sont relégués au second plan, où les règles dominantes se situent généralement à l'encontre de la bienséance et de la déférence qui régissent les interactions verbales quotidiennes. *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle* constituent des *talk-shows* polémiques ou confrontationnels qui privilégient l'émergence du conflit, de l'agression et de la disharmonie conversationnelle : pour l'analyse du système de la politesse dans un contexte pareil, nous avons dû revisiter les théories linguistiques en la matière mais aussi tenter nous-même de conceptualiser ce système sous un angle différent et en étroite relation avec les spécificités et le contrat de communication des *talk-shows*.

En effet, l'application des théories de la politesse et, plus récemment, de l'impolitesse, à notre corpus a suscité de nombreuses questions auxquelles nous avons tenté de répondre tout en remettant en cause le caractère normatif de la politesse, d'une part, et le caractère déviant de l'impolitesse d'autre part. L'étude de ces deux émissions nous a donc permis de mettre en relief la souplesse et la variabilité des frontières qui séparent les notions de politesse, d'impolitesse, d'a-politesse et de violence, ainsi que leur fonctionnement et leurs emplois diversifiés. Elle nous a permis également de proposer une grille d'analyse adéquate pour l'investigation des échanges *a priori* jugés impolis ou impertinents.

Au terme de notre travail, nous souhaiterions revenir sur la démarche suivie aussi bien que sur les principales conclusions auxquelles nous avons été amenée par l'analyse de notre corpus.

Synthèse panoramique

La première ambition de notre thèse a été d'aménager le cadre théorique déjà construit et de proposer des outils d'analyse pour les diverses catégories composant le système de la politesse.

I. Pour ce faire, nous avons commencé avec la délimitation et la description du **genre *talk-show*** (partie I) puisque la conceptualisation du système de la politesse a été intimement liée à la notion de genre de discours. Nous avons présenté les différentes composantes des émissions *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle* relevant, pour chacune d'entre elles, les problématiques soulevées lors de leur confrontation avec les notions de politesse et d'impolitesse (et leurs notions connexes).

Ce type de programme fournit un contrat de communication et des normes situationnelles à part puisque tous les dispositifs médiatiques sont conçus de sorte à mettre en exergue et à spectaculariser les duels verbaux déclenchés sur le plateau. La composante proxémique, les mises en scène visuelles et sonores, le décor, les techniques de filmage, le recrutement des invités, le scénario, etc. exercent un impact incontestable sur le type de spectacle qui émerge et sur les pratiques discursives des participants. En ce sens, le discours

de ces derniers est (pré)déterminé ou influencé par la spécificité de chaque rubrique : la rubrique de commentaires des caricatures (*On n'est pas couché*) les oblige à emprunter un registre humoristique et railleur, la « fausse » interview (*Tout le monde en parle*) les amène à relâcher la parole et à adopter un ton impertinent et parfois vulgaire, les séquences de polémique/débat leur permettent d'employer des stratégies discursives plus violentes. L'impolitesse, la dérision, l'agression verbale sont ainsi intégrées dans l'horizon d'attentes des spectateurs aussi bien que dans les rôles des animateurs, des co-animateurs et des invités.

L'aspect le plus intrigant lors de la caractérisation des *talk-shows* a été la coprésence de l'impolitesse et de la politesse, cette dernière étant pratiquée même dans les échanges qui se soustraient généralement à la communication polie⁴⁸⁵. Les interactants doivent « jongler » avec la politesse et la violence verbale, selon le script des émissions et des différentes rubriques. D'un côté, ils peuvent agresser, mais, de l'autre côté, tout n'est pas accepté d'autant plus que les conflits se déploient dans l'arène médiatique, *devant* et *pour* un public. Comme un minimum de respect envers autrui est quand même attendu, le comportement des actants est dominé par l'existence des doubles contraintes (voir *infra*⁴⁸⁶) qui agissent au niveau des faces et qui sont issues de cette « friction » entre les normes du genre et les règles de la politesse. Autant il est difficile pour les actants, en vertu de l'hétérogénéité des échanges, de trouver l'équilibre délicat entre ces deux séries de normes, autant il est difficile pour nous d'identifier les frontières séparant ce qui est toléré de ce qui est excessif. Notre analyse comporte inévitablement une part sujette à l'interprétation et à la subjectivité, mais elle a été, autant que possible, circonscrite par des outils d'analyse et des critères d'évaluation.

Sans présenter en détail le fonctionnement des deux *talk-shows*, nous avons voulu inventorier les principes généraux qui dictent aux participants comment interagir. L'explicitation et l'investigation des normes gouvernant les émissions ont constitué une étape indispensable dans notre démarche compte tenu de la nécessité de connaître les « clauses » du contrat du genre pour la définition de l'adéquation ou de l'appropriation.

II. Après avoir explicité le champ d'application de la théorie, nous sommes directement passée à la configuration du cadre théorique. À ce titre, nous avons parcouru les théories de la politesse (partie II, chapitre 1) et de l'impolitesse (partie II, chapitre 2) afin de proposer notre propre modèle inspiré de certains de ces travaux. Nous avons gardé les considérations qui nous ont semblé indispensables et aptes à rendre compte du fonctionnement de nos émissions, problématisant celles qui présentaient, à notre sens, certaines insuffisances, et osant exprimer notre propre point de vue (figures 22 et 23) et formuler nos propres critères d'analyse (partie II, chapitre 4). En effet, même si certaines références en la matière envisagent diverses hypostases de la politesse et de l'impolitesse, peu de travaux articulent le fonctionnement de ces pratiques avec des critères d'évaluation précis.

Les concepts « phares » du système de la politesse — la politesse et l'impolitesse — ont fait « couler beaucoup d'encre », comme on dit, et inspiré de nombreux analystes. En revanche, la notion de non-politesse, certes, plus récente dans les approches interactionnelles et conversationnelles, apparaît avec moins de récurrence dans les théories linguistiques puisque la politesse est généralement conçue comme le type de comportement qui est adéquat. Entamant l'analyse de nos émissions, nous avons estimé que les définitions déjà existantes de la non-politesse, qui l'envisageaient tantôt comme la politesse elle-même, tantôt comme un comportement qui n'est ni poli ni impoli (un comportement neutre), ne reflétaient pas véritablement la « réalité » de notre corpus. En effet, le comportement de certains participants

⁴⁸⁵ Nos émissions restent pourtant à dominante conflictuelle et impolie.

⁴⁸⁶ Nous avons consacré à question des doubles contraintes le chapitre 1 de la partie III.

est simultanément évalué comme impoli, agressif ou violent et, à la fois, comme adéquat, justifié, ou légitime. Non seulement l'impolitesse et la violence d'un côté, l'idée d'appropriation et d'adéquation, de l'autre côté, ne s'excluent plus mutuellement, mais elles coexistent dans les deux *talk-shows*. Ainsi avons-nous été amenée à reconceptualiser l'a-politesse (partie II, chapitre 3) comme l'ensemble d'actes polis, hyperpolis, impolis ou violents jugés adéquats/appropriés eu égard au contexte.

L'a-politesse est, en d'autres termes, un seuil de tolérance que les participants ne doivent pas franchir sous peine de dévaloriser leur face ou d'être sanctionnés par le public. En ce sens, ils ont dû adopter des stratégies discursives relevant plutôt de l'impolitesse et de l'impertinence, que de la politesse, tout le monde reconnaissant en revanche que ces pratiques restent conformes à leurs rôles et à leurs devoirs. Par conséquent, nous avons argumenté pour l'introduction, dans le système de la politesse, de l'a-politesse telle que nous l'avons appréhendée, de la violence langagière comprise en tant qu'accumulation et intensification des attaques de faces et de la violence conversationnelle définie comme forme de dénégation d'autrui en tant qu'interlocuteur égalitaire.

Certes, la notion d'appropriation peut sembler excessivement vague (compte tenu du fait que toutes les règles ne sont pas explicitées⁴⁸⁷) ; en réalité, elle est relative (et contextuelle) et sa souplesse est inhérente car les règles du jeu sont, à leur tour, négociables et modifiées en fonction de tout un écheveau de facteurs. D'ailleurs, le rôle des critères d'évaluation que nous avons formulés est justement de faciliter notre interprétation et notre analyse, de mieux saisir l'idée d'appropriation et de cerner les comportements qui restent en-deçà des normes et ceux qui vont au delà.

Après avoir délimité et défini les grandes catégories du système de la politesse, nous sommes arrêtée sur certains de leurs modes de réalisations ou de leurs hypostases, notamment sur ceux qui ont été problématisés par la transposition du volet théorique au volet pratique. Ainsi avons-nous examiné :

- la triade ironie – humour – sarcasme (figures 8, 9, 10) ;
- les types (partie II, section 2.2), les fonctions (section 2.3) et la dimension pathémique de l'impolitesse (section 2.4) ;
- la place de la violence dans le système de la politesse (chapitre 5) ;
- les nombreux phénomènes « hybrides », pseudo-politesse, agression tropique et impolitesse brillante, insulte rhétorique, etc. (sections 1.1.3 et 1.1.4), et pseudo-impolitesse (section 2.2.3).

Théorisant et analysant ces phénomènes, nous avons voulu démontrer que : premièrement, le système de la politesse ne pouvait pas être conçu (uniquement) en fonction des marques linguistiques repérées⁴⁸⁸ ; secondairement, c'étaient l'interprétation du sens, des effets produits par le discours et sa réception qui nous amenaient à voir si un comportement est, d'abord, poli ou impoli, et, ensuite, approprié ou inapproprié⁴⁸⁹.

Vu la complexité de ces pratiques discursives, nous avons considéré utile la mise en place d'une liste de critères (chapitres 4 et 5) censés orienter leur évaluation qui demandait un

⁴⁸⁷ Afin de mieux comprendre le mécanisme et le « carcan » du contrat des émissions, nous avons réalisé une typologie des normes : normes fixes et souples, explicites ou implicites, globales et locales (partie I, chapitre 2).

⁴⁸⁸ Certes, ces marques peuvent correctement indiquer le type de comportement auquel on a affaire, mais, dans beaucoup de cas, cette équation échoue car il est parfois plus facile, voire souhaitable et toléré, de mettre en scène sa parole.

⁴⁸⁹ De nombreuses déductions peuvent être faites à ce titre : il est possible que ce qui est pseudo-poli soit impoli ou a-poli, que ce qui est pseudo-impoli soit jugé poli ou a-poli, de même que la violence soit interprétée comme appropriée ou tout simplement inappropriée, etc.

degré élevé de précaution et d'objectivité dans l'analyse. Ces critères ont trait tant au niveau micro (critères sémantico-pragmatiques, cotexte, présence/densité des « durcisseurs », etc.) qu'au niveau macro des interactions (contexte, critères éthiques, etc.) pour une vision globale des comportements verbaux et surtout des comportements impolis et violents. À titre d'exemple, nous avons considéré le critère de la durée et de l'histoire conversationnelle (y compris celle antérieure à l'interaction) entre les participants comme étant capable de justifier les doses importantes d'agression employées par ceux-ci. Dans le même ordre d'idées, nous avons inclus parmi ces critères la perspective de la réception et de la perception des actes de langage, étalon qui nous a semblé indispensable vu la définition de la politesse et de l'impolitesse (elles relèvent d'une *inter*-action entre les interlocuteurs) et vu également le caractère bi-adressé des interactions. Pour mieux appréhender les effets des actes agressifs, nous nous sommes servie des outils moins « conventionnels », ou moins systématiquement utilisés : il s'agit notamment de la prise en considération des réactions du public présent sur le plateau, des (méta)commentaires et des avis des téléspectateurs, des journalistes, etc., ainsi que des « témoignages » ou des justifications (ultérieurs à l'échange) des protagonistes ou des agresseurs. Ainsi avons-nous essayé d'avoir une perspective aussi complète que possible sur la production, les usages et la perception des pratiques verbales que nous avons longuement étudiées.

III. L'autre finalité de notre travail a été de soumettre l'approche théorique à **l'analyse du corpus** avec un double objectif : dans un premier temps, proposer une analyse globale du système de la politesse mettant en relief les stratégies communicatives appropriées dans les *talk-shows*, ainsi que les dérapages. Dans un deuxième temps, « tester » le degré d'opérationnalité et la pertinence des outils théoriques présentés. Nous avons essayé, à travers nos analyses, de déterminer la place des pratiques discursives, *a priori* interprétées comme transgressions, dans le système de la politesse mais aussi de dégager les « scénographies » discursives mises en place par les participants. Récapitulons brièvement nos principales conclusions :

(1) Le premier chapitre de la section analytique (partie III, chapitre 1) a été consacré à la description du traitement réservé aux élites ainsi que de leur capacité à gérer les doubles contraintes. Nous avons ainsi noté que, même si le *talk-show* peut être vu comme un avatar du carnaval et comme un cadre « sans foi ni loi », c'est un genre qui a ses « rites » et ses contraintes, la catégorie des comportements ritualisés incluant, entre autres, l'agression et la dérision contestataires ou dénonciatrices (*On n'est pas couché*) et l'impertinence (*Tout le monde en parle*). En ce sens, nous avons comparé le *talk-show* à un monde « à l'envers », où la politesse habituellement dictée par la distance sociale et les relations de pouvoir est abandonnée au profit d'une familiarité parfois excessive et d'un style d'interview censé mettre les invités dans une position de faiblesse⁴⁹⁰. Le principal enjeu devient ainsi la manière dont ces derniers construisent leur performance communicationnelle réconciliant leur éthos prédiscursif et l'éthos de « bon client » médiatique imposé par le contrat de communication des émissions. Trouver la « juste mesure », entre une politesse excessive et une impolitesse exagérée, n'est pas toujours une mince affaire ...

Enfin, divers usages et plusieurs formes de l'impolitesse ont été à ce titre comparés et mis en relation avec les deux émissions que nous avons différenciées en dépit du fait qu'elles ratifient généralement les mêmes types de pratiques verbales. Le résultat a été en quelque sorte paradoxal (figures 24 et 25), la validité du principe brown-levinsonien stipulant

⁴⁹⁰ Nous rappelons qu'entre la politesse et ces deux facteurs il existe une relation directement proportionnelle : plus les « distances » sociale et hiérarchique sont grandes, plus les marques de la politesse sont attendues et, éventuellement, intensifiées (cf. Brown & Levinson, 1987, Kerbrat-Orecchioni 1992).

que plus un acte est menaçant, plus il produit un effet d'impolitesse, étant remise en cause. Ainsi avons-nous identifié un rapport indirectement proportionnel entre les effets produits et la densité des marques de l'impolitesse ; nous avons, en ce sens, dégagé :

- une forme d'impolitesse « réelle », prise au sérieux, et généralement tolérée, dans *On n'est pas couché* ;
- des formes d'impertinence et d'impolitesse excessives mais neutralisées, « pour de rire » comme on dit, dans *Tout le monde en parle* : la présence massive des durcisseurs et l'emploi des formules conventionnelles impolies n'aggravent pas toujours la force des attaques de faces qui se trouve minorée par ce surplus d'agressivité, par l'exagération⁴⁹¹.

Nous nous sommes donc aperçu que le schéma triadique (degré de gravité du FTA, la distance sociale, le « pouvoir ») de la politesse formulé par Brown & Levinson (1987) est, dans certains cas, invalidé sur le terrain de nos émissions.

(2) Suite aux analyses réalisées dans le deuxième chapitre (partie III, chapitre 2), nous avons pu (re)placer la violence langagière dans le système global de la politesse et identifier de nouveaux mécanismes et de nouvelles mises en scène spectaculaires de la politesse, de l'impolitesse et de la violence (figure 30). Nous avons également inventorié toute une série d'attaques des faces, de la plus « courtoise »⁴⁹² à la plus brutale, corrélées avec la notion de *konck-out* verbal.

Cela nous a permis de cerner deux stratégies différentes conduisant au K.O. verbal : la première, avec Eric Naulleau et Eric Zemmour, repose sur l'aggravation de l'impolitesse et est susceptible d'aller au-delà du seuil d'acceptabilité ; la seconde stratégie de K.O., exemplifiée par Patrice Leconte, démontre le pouvoir de la dérision et de l'agression détournée, pratiques « bienvenues » dans le contexte des émissions et satisfaisant, en même temps, les attentes spectatoriennes. Mettant en parallèle les deux tactiques et leurs effets, nous avons conclu que la pseudo-politesse représente une arme de combat préférable à l'impolitesse explicite : c'est une arme « efficace » à tous les niveaux (sémantique et pragmatique, rhétorique et argumentatif, etc.) permettant au locuteur de formuler des actes menaçants sans dépasser le seuil d'acceptabilité et sans basculer dans une agression démesurée.

(3) Dans la dernière section d'analyse (partie III, chapitre 3) nous avons articulé le système de la politesse et les différentes hypostases de la violence qui s'expriment à travers la parole — la violence langagière réciproque (section 3.3) ou unilatérale (section 3.5) —, dans la parole elle-même — la violence conversationnelle (section 3.4) —, et, enfin, à travers les gestes — la violence physique (section 3.5). L'objectif central de ce chapitre a été de déterminer la place et la légitimité de certains paradigmes de la violence dans les échanges polémiques où celle-ci est massivement pratiquée et attendue en tant que technique discursive licite.

Compte tenu du format des *talk-shows*, chacune de ces hypostases est intégrée dans des « scénographies » particulières : tentatives de dénonciation ou de démasquage, de provocation et de déstabilisation, discours d'accusation construit autour du « spectacle de la souffrance », contrôle de l'espace interlocutif, etc., autant de stratégies censées appuyer et justifier ou légitimer les attaques de faces. Bien évidemment, certaines de ces mises en scènes dépassent les bornes admises (figure 36), les dérapages et la démesure étant relativement fréquents dans ces *talk-shows* polémiques.

⁴⁹¹ Il y a certains actes qui sont trop impolis pour être pris au sérieux...

⁴⁹² Cf. Fracchiolla 2008.

Bien qu'il nous ait été impossible, dans ce volet analytique, d'aborder et de traiter en détail l'ensemble des pratiques discursives identifiées, nous avons tenté de relever et d'analyser celles qui étaient, à notre avis, les plus importantes et les plus problématiques dans la perspective de leur application au terrain des deux émissions.

Paradoxes du système de la politesse confronté aux talk-shows

À l'issue de cette seconde partie, nous avons repéré un certain nombre de « paradoxes » du système de la politesse qui méritent, selon nous, d'être mis en relief. Nous avons vu, tout d'abord, que, mis en pratique, **le jugement poli vs. impoli** — défini en étroit rapport avec l'emploi des FFAs et des adoucisseurs, ou bien des FTAs et des durcisseurs —, reste assez relatif. En ce sens, nous avons soulevé de nombreux cas où derrière un ton poli, des sourires ou des marques de courtoisie se cachaient de véritables agressions. Nous avons affirmé, dans notre introduction, que la politesse a de multiples visages ou facettes ; le même raisonnement s'applique en réalité à l'impolitesse ou à la violence, car entre ces trois notions il existe des relations complexes qui ne sont pas toujours d'opposition mais parfois de complémentarité. Nous avons constaté, à maintes reprises, des stratégies où la politesse et l'impolitesse coexistent. Parfois, c'est un surplus de politesse qui peut se transformer en comportement impoli ; en d'autres occasions, un excès d'impolitesse et d'impertinence peut suggérer que l'agression n'est pas réelle et qu'elle est le signe d'une complicité, d'une amitié, etc. Bref, le décodage et l'interprétation des formules traditionnellement qualifiées de polies et d'impolies dépendent de leur emploi effectif et de la mobilisation de nombreux critères d'évaluation (voir *supra*).

Nous avons, par la suite, dégagé une correspondance entre cette étrange **alliance de politesse et d'impolitesse/de violence**, d'un côté, et la **dimension divertissante** des émissions, de l'autre côté. L'humour et le rire occupent une place centrale dans ce genre télévisé, bien qu'ils ne soient pas toujours liés à des procédés discursifs « inoffensifs ». Même lors des séquences de débat ou de polémique, l'enjeu de captation occulte la visée informative obligeant les participants à recourir à des mises en scène de la parole parmi les plus spectaculaires. Le mélange des genres déclenche aussi un mélange de tons et de registres, un mélange de pratiques discursives généralement dissociées. Ainsi, nous avons inventorié, parmi les pratiques dominantes, la dérision, la raillerie et toute autre forme de juxtaposition de l'impolitesse et de l'humour critique ou vexatoire. Nous avons constaté que, par le biais de ces stratégies « hybrides », les participants pouvaient faire « passer » des attaques et des menaces sans avoir à subir des sanctions ou des réactions violentes⁴⁹³. Les attaques étaient rendues acceptables justement par leurs mises en scène dramatiques et spectaculaires, qui étaient par la suite évaluées par le public — juge suprême dans les *talk-shows*. Ces formes de pseudo-politesse sont devenues des armes de « démolition » de l'autre socialement tolérées, parfois appréciées et vues comme marques d'un « héroïsme rhétorique »⁴⁹⁴ ou d'un admirable sens de la répartie. Ce sont également des stratégies qui permettent au locuteur de véritablement « clouer le bec » à la cible qui se trouve ainsi dans une situation de double contrainte : si elle ne riposte pas, elle consent implicitement au point de vue de l'agresseur, si elle riposte trop agressivement elle risque de projeter une image négative d'elle-même. La meilleure voie de compromis entre les deux exigences opposées ? C'est jouer le jeu et répondre, à son tour, sur le registre de l'humour.

⁴⁹³ « 'Rien n'est si plaisant que de rire
Quand on rit aux dépens d'autrui' ». (Feuerhahn, 2001 : 189)

⁴⁹⁴ Cf. Rosier 2012.

Plus qu'une arme, la violence détournée est devenu surtout un moyen de gagner la sympathie et l'adhésion des rieurs qui sont amenés à partager la même vision que le locuteur, les mêmes valeurs négatives attribuées à la cible. À ce titre, le rire du public est doublement gratifiant : c'est une reconnaissance de la maîtrise langagière du « moqueur » ainsi qu'une preuve de connivence. Le rire est ainsi profondément ambivalent : *a priori* marque de consensus et procédé d'atténuation des FTAs, il devient, dans nos *talk-shows*, marque d'une complicité avec l'agresseur et de l'efficacité de l'agression détournée. La dérision, et ses multiples hypostases, relève donc d'une forme de transgression permise, une violence acceptée, voire encouragée par la logique du spectacle.

Un troisième concept mis en relief dans notre travail a été **la ritualisation et la légitimation** de certaines pratiques discursives habituellement jugées comme inadéquates. En effet, dans le contexte du spectacle télévisuel, c'est souvent le comportement impoli qui est attendu et considéré conforme aux normes en vigueur et aux attentes spectatorielles, car le public veut que les actants ne soient pas trop polis les uns avec les autres⁴⁹⁵, qu'ils s'invectivent et qu'ils s'attaquent. C'est en cela que tout comportement classé dans les théories de la politesse, comme déviant, est divertissant : il est hors-normes, il est inédit et spectaculaire. « Malheur donc à celui se mettrait à bêler au sein de la meute [des loups] » (Cortès, 2008 : 151) et qui aurait ainsi un comportement inadapté au spectacle de la parole promu par les deux émissions. Comme dans d'autres genres (journalistiques, littéraires, médiatiques, etc.) qui manifestent une préférence pour la dérision et l'agressivité verbale, ces stratégies, bien pratiquées, bien mises en scène, peuvent relever d'une véritable éloquence, d'un « savoir-faire » langagier (choisir les bons mots pour insulter « convenablement ») et oratoire (savoir capter l'attention du public, s'adapter aux « aléas » de la discussion, savoir quand, qui, comment offenser...).

La reconceptualisation de l'a-politesse ainsi que les notions de ritualisation ou légitimation nous ont permis, entre autres, de **réhabiliter l'impolitesse** et certains paradigmes de la violence langagière généralement appréhendés négativement et confinés au statut de dérives et d'attitudes blâmables. D'ailleurs, si nous avons insisté plus que de coutume sur l'impolitesse, c'est parce qu'elle représente le comportement dominant dans *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle*, mais aussi en raison de la diversité de ses mises en scène et de ses fonctions peu analysées, dans d'autres études, ou occultées, en faveur de la politesse. L'impolitesse, l'insolence et l'agression verbale sont rarement gratuites dans les deux émissions ; il semble donc pertinent de concevoir sous un nouveau jour ces pratiques et de mettre en lumière leurs usages licites :

- l'*impolitesse* peut être interprétée comme une marque de distinction rhétorique ou de maîtrise de l'art de la « pointe », comme nous venons de le voir ;
- elle peut être mise au service de la contestation des élites et de l'affirmation de soi ;
- tout comme elle peut traduire le refus de l'hypocrisie ;
- l'*insolence* est, à son tour, liée à une mise en cause de l'ordre des choses préétabli ;
- la *violence* et la *dérision* sont, en revanche, souvent employées en vue de la correction des mœurs et des comportements humains ;
- enfin, l'*impolitesse*, l'*insolence* et l'*impertinence* doivent être appréhendées (aussi) comme formes d'une politesse « autre » manifestée envers un public qui demande du spectacle ;

⁴⁹⁵ « Un match de football est agréable à regarder pour autant qu'il y a des mouvements d'attaque, de défense de contre-attaque ». (Nowakowska & Bres, 2011 : 76)

- *l'impolitesse, l'insolence et l'impertinence* relèvent, parfois, de la capacité du locuteur de s'adapter à une situation de communication hétérogène et parfois imprévisible.

Conformément à notre hypothèse formulée en introduction, la dimension de représentation des interactions ainsi que la dimension ludique — qui fait que nos *talk-shows* sont régis par leurs propres lois qu'il s'agit de respecter quitte à abandonner la politesse —, permettent aux participants de transgresser des limites qui sont ailleurs respectées et de jouer avec certains codes et rituels de la politesse. L'exigence de divertissement donne lieu à des mises en scène verbales spectacularisées et polémisées à travers l'exacerbation de la confrontation verbale ; ce qui l'emporte sur tout est le spectacle du conflit et l'entrechoc des avis, des positions et des idéologies adverses. Malgré la marge de manœuvre (en termes d'impolitesse et de violence) étendue par le cadre des deux émissions, toutes les attaques ne sont pas permises : la politesse reste toujours nécessaire, même si ses contours s'avèrent plus complexes, même si elle prend d'autres formes que celles « traditionnelles ».

Les participants sont donc en représentation et cherchent à construire et à afficher une image d'eux-mêmes qui « fasse sens » pour le public. Il est donc question, pour chacun d'entre eux, de jouer le jeu ; à ce titre, il ne s'agit pas uniquement de confrontations et de combats verbaux, mais aussi d'une certaine coopération⁴⁹⁶ qui fait que tout le monde joue sa « partition », interprète le rôle qui lui a été alloué : les chroniqueurs agressent, les invités ripostent, les animateurs attisent ou apaisent le conflit, le public réagit par le biais des applaudissements, huées, etc. Ainsi, le spectacle de la parole est totalement co-construit.

Perspectives

Nous avons été obligée de limiter le nombre de phénomènes que nous aurions souhaité analyser en raison du court laps de temps qui nous a été imposé pour le travail de thèse. Afin de pouvoir atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons délibérément réduit nos « angles d'attaques » privilégiant les notions et les aspects que nous avons estimés essentiels et intéressants dans notre étude par rapport aux hypothèses de départ.

Par conséquent, nous souhaiterions esquisser de possibles développements ou continuations du travail qui a été présenté ici ainsi que ses éventuelles applications à d'autres terrains ou domaines d'étude.

Comme tout travail de recherche, cette thèse ne prétend pas à l'exhaustivité. Ainsi, parmi les problématiques que nous aurions aimé approfondir figurent d'abord les rapports spectacle — impolitesse et violences verbale, ou bien rire — impolitesse, rapports qui sont apparus en filigrane au cours de notre démarche. Il pourrait être intéressant et fructueux d'analyser ces rapports dans d'autres genres médiatiques, telles les émissions de divertissements ou satiriques, etc., et d'autres genres journalistiques, du type pamphlet et presse satiriques ; ce sont des genres qui exploitent également l'impolitesse et la violence verbale au nom du spectacle, dans le premier cas, et au nom de la critique, dans le second. Une étude des concepts de conventionnalisation et de neutralisation de l'impolitesse dans les genres et les sous-genres évoqués permettrait aussi de cerner et de décoder les enjeux de l'impolitesse dans la perspective du discours médiatique et journalistique.

D'autres phénomènes et procédés discursifs pourraient susciter de nouvelles pistes de recherche. À titre d'exemple, nous mentionnons le rôle et l'influence des émotions dans la

⁴⁹⁶ Cela ne veut pas dire pour autant que les « blessures » infligées ne sont pas réelles, ou que les faces des participants ne sont pas réellement menacées : ceux-ci acceptent donc de se prêter à un jeu qui suppose des dangers et des risques pour leur image.

production et la réception de la politesse et surtout de l'impolitesse ; est-ce que l'existence de certaines émotions (embarras, colère, indignation, etc.) rend la production des actes offensants plus acceptable ? ; comment la dimension pathémique est-elle manipulée dans le discours afin de légitimer la pratique de l'impolitesse ?, etc. Ces questions — et d'autres —, mériteraient plus d'investigations.

Une autre perspective de recherche concerne l'articulation entre le système de la politesse les « figures » abondamment théorisées mais qui, sur « le terrain », peuvent parfois être confondues (euphémisme *vs.* litote, ironie *vs.* humour *vs.* sarcasme). Non seulement il serait intéressant de voir pourquoi certains genres discursifs et/ou médiatiques entraînent l'emploi de tels procédés, mais aussi de cerner les mécanismes et le fonctionnement de ceux qui sont plutôt au service de la politesse (humour jovial, auto-humour, euphémisme), et ce qui sont mis au service davantage de l'agression (ironie, sarcasme, litote, hyperbole, etc.). Nous considérons qu'il y a encore beaucoup d'aspects à examiner en ce qui concerne l'usage de ces figures et leur rapport à la politesse et à l'impolitesse.

Enfin, l'analyse des éléments non- et para-verbaux (que nous avons traités ici de façon périphérique) en relation avec la politesse, l'impolitesse et l'a-politesse pourrait, à notre avis, enrichir les théories du système de la politesse ; bien que l'importance de la prosodie, de la mimique et des gestes dans la transmission et le décodage des messages soit cruciale, ces traits sont parfois négligés⁴⁹⁷. Une classification des marques non- verbales et para-verbales typiquement polies ou impolies, par exemple, serait sans aucun doute une piste de recherche fructueuse à développer dans ce cadre des études sur le système de la politesse.

En somme, les notions de politesse et d'impolitesse (et leurs phénomènes connexes) nous paraissent constituer, dans la perspective de la pragmatique et de l'analyse des interactions verbales, un domaine d'analyse inépuisable en vertu de la diversité importante des données auxquelles ces notions peuvent être confrontées.

Si notre ambition a été d'étudier le système de la politesse face aux défis de deux *talk-shows* français, les outils théoriques que nous avons proposés pourraient, selon notre avis, s'appliquer à d'autres corpus de type médiatique : naturellement, à d'autres *talk-shows* du même genre⁴⁹⁸ ou bien de types différents, mais aussi à des émissions de divertissement voire à des débats de société ou des débats politiques compte tenu de la double visée d'information et de captation, de séduction. L'hybridité générique de *On n'est pas couché* et *Tout le monde en parle* et leur fragmentation en plusieurs rubriques hétérogènes nous a amenée à prendre en compte le fonctionnement d'une variété de genres et de sous-genres (la polémique, le débat sociopolitique, la chronique littéraire, l'interview vedettariat, etc.), raison pour laquelle nous considérons que le cadre théorique et les outils que nous avons proposés, nous semblent être transposables aux type de programmes mentionnés. En ce qui concerne d'autres genres d'interactions verbales, dépourvues de cette dimension de représentation (et, implicitement, de la finalité de spectacle), tels les échanges quotidiens, les conversations familiales, les interactions en milieu didactique ou professionnel, etc., nous estimons que certaines considérations théoriques peuvent toujours s'avérer utiles, probablement davantage dans les situations à dominante conflictuelle où il y a une prédilection pour l'émergence de l'impolitesse et de la violence.

⁴⁹⁷ Une exception à cet égard est constituée par l'étude de Culpeper, Bousfield & Wichman (2003) qui traitent des aspects prosodiques dans les actes de langage impolis.

⁴⁹⁸ La pratique et la durée relativement courte, de trois ans, imposée pour la finalisation de notre thèse nous ont contrainte à réviser nos objectifs initiaux et surtout à choisir comme corpus uniquement deux *talk-shows* (certes, très « riches »), bien qu'au début nous ayons envisagé de traiter ici d'au moins trois émissions de ce genre (nous avons pensé notamment à *On ne peut pas plaire à tout le monde*).

Notre thèse est essentiellement ancrée dans la pragmatique de la politesse, mais nous estimons qu'elle pourrait avoir des implications dans des domaines connexes : en premier lieu, celui des discours médiatiques — à travers l'étude des dispositifs et des scripts des émissions télévisées ; en deuxième lieu, celui des interactions verbales — en raison de notre investigation des contraintes exercées par la finalité du genre, des rapports interpersonnels et des mécanismes des discours formulés ; en troisième lieu, celui de l'analyse du discours politique — puisque nous avons également abordé la question du traitement télévisuel des élus et de la politique.

En portant un ultime regard rétrospectif sur notre travail, nous pouvons dire que trois idées forces l'ont sous-tendu. Il s'agit, tout d'abord, de l'impératif d'abandonner les classements trop rigides, qui s'avèrent peu maniables pour l'analyse descriptive des phénomènes rencontrés dans notre corpus. Il est, certes possible, de restreindre les différents types de comportements polis, impolis, violents, à des formules et des expressions conventionnelles⁴⁹⁹ ; cela est cependant imprudent et surtout peu efficace lorsqu'il s'agit de décrire la complexité des genres hybrides, régis par des doubles contraintes et par des lois propres, ou lorsqu'il s'agit de rendre compte de la juxtaposition et, éventuellement, du *clash* entre des systèmes distincts (celui de la politesse et celui du *talk-show*). Enfin, une telle perspective est inopérante face au chevauchement et à l'entrecroisement de la politesse, de l'impolitesse et de la violence qui prouvent que, finalement, le rapport entre les marques lexicales, syntaxiques, etc., d'un côté, et leurs véritables valeurs et usages, de l'autre côté, n'est pas toujours univoque et que ces marques peuvent avoir des valeurs pragmatiques différentes, voire opposées.

La seconde prémisse a été la nécessité d'articuler les marques linguistiques de la politesse et de l'impolitesse avec un écheveau d'éléments capables de rendre compte du fonctionnement des énoncés. En ce sens, d'autres facteurs doivent être simultanément pris en considération, partant du niveau local des énoncés (le lexique, le type d'acte, la présence des atténuateurs/durcisseurs, le cotexte, etc.) vers des niveaux plus globaux (les rapports interpersonnels, l'histoire conversationnelle, les spécificités génériques, le contexte). L'action conjuguée de tous ces paramètres garantit, dans les limites du possible, une analyse sinon plus exacte, au moins plus complète, des interactions verbales.

Le dernier aspect sous-tendant notre démarche a été la considération des réactions du public — principal destinataire des échanges bi-adressés et juge suprême dans les *talk-shows* —, qui ont eu une importance capitale dans notre analyse. En effet, s'il a été difficile de circonscrire, dans le système, la politesse, impolitesse et l'a-politesse, surtout en raison de l'existence des zones grises dans ce système, les manifestations du public ont été, à ce titre, éclairantes. Les spectateurs réagissent aux comportements *excessivement* impolis ou violents, tolérant l'impolitesse et la violence qui ne dépassent le cadre des interactions, fait qui nous a considérablement aidée dans l'évaluation des comportements en termes d'appropriés ou d'inappropriés.

Les réactions du public nous ont démontré aussi que, en dépit des spécificités génériques et de la ratification de certaines pratiques, dans d'autres contextes, jugées inadéquates et agressives, il existe toujours une ligne de démarcation qui ne doit pas être franchie et au-delà de laquelle on va « trop loin ».

En définitive, les résultats de nos analyses confirment l'importance du principe anthropologique et linguistique de la politesse qui garde sa primauté même dans ce type d'échanges, même en étant confrontés à un genre *a priori* impoli. L'impolitesse, la violence,

⁴⁹⁹ C'est ce qui est illustré par de nombreuses théories de la politesse...

l'impertinence, l'insolence, etc. sont jouées pour un « sur-destinataire »⁵⁰⁰, mais ce « jeu » comporte des règles précises et surtout des limites. En étudiant et en explorant les frontières de l'impolitesse nous avons, indirectement, mis en relief le principe actif de la politesse ; le fait que l'impolitesse est limitée signifie que le principe de la politesse est toujours à l'œuvre, malgré cette apparente liberté excessive accordée aux locuteurs. Si nous avons accordé plus d'importance à l'impolitesse et à l'a-politesse, ce choix a été motivé par le désir d'avoir une vision plus globale et plus diversifiée du système de la politesse et de décortiquer le fonctionnement des pratiques discursives habituellement blâmées et sanctionnées. Toujours est-il que la question des limites, du seuil d'acceptabilité se pose toujours avec acuité dans ces *talk-shows* qui n'échappent qu'en apparence à la « tyrannie » de la politesse. Finalement, cette étude de l'impolitesse et de la violence peut être appréhendée comme un « éloge » de la politesse : si on ne restreint pas celle-ci à un répertoire de stéréotypes, elle apparaît et se manifeste partout, sous diverses formes et hypostases, régissant tous les comportements de la vie en société.

⁵⁰⁰ « Concept introduit par Bakhtine pour désigner un tiers virtuellement présent dans l'interaction verbale, et qui se superpose au destinataire » (Moirand 2002).

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel, 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM, Jean-Michel, 1994, *Le texte narratif*, Paris, Nathan.
- ADEGBIJA, Efurosibina, 1989, "A comparative study of politeness phenomena in Nigerian English, Yoruba and Ogori", in *Multilingua*, n° 8, pp. 57-80.
- AGHA, Asif, 1997, "Tropic aggression in the Clinton-Dole presidential debate", in *Pragmatics*, n° 7, pp. 461-497.
- ALBERDI URLQUIZU, Carmen, 2009, « Politesse, savoir-vivre : modernité d'un concept bien classique », in *Synergies Espagne*, n° 2, pp. 117-128.
- ALBERDI URQUIZU, Carmen, 2009, « Politesse, impolitesse, auto-politesse: Janus revisité », *Çedille. Revista de estudios franceses*, n° 5, pp. 24-55.
- ALBERT Loïc & NICOLAS Luce (éds), 2010, *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Groupe de Boeck.
- ALLAN Keith & BURRIDGE Kate, 1991, *Euphemism & Dysphemism. Language Used as Shield and Weapon*, Oxford, Oxford University Press.
- AMEY, Patrick, 2009, *La parole à la télévision. Les dispositifs des talk-shows*, Paris, L'Harmattan.
- AMEY, Patrick, 2012, « La politique dans *Le Grand Journal*. Investissement parodique, registre critique », in AMEY Patrick & LEROUX Pierre (éds), *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 107- 123.
- AMEY Patrick et CLAVIEN Gaetan, 2005, « Le débat télévisé à la télévision suisse romande : vers une logique d'affrontement », in MOUCHON Jean (éd.), *Les mutations de l'espace public*, Paris, Éditions L'esprit du livre, pp. 203-230.
- AMEY Patrick & LEROUX Pierre (éds), 2012, *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan.
- AMEY Patrick & SALERNO Sébastien, 2009, « 'T'en es où avec Arlette ?' : Infotainment et traitement des élus politiques à la télévision française », in *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 2, pp. 99-123.
- AMOSSY, Ruth, 1999, *Images de soi dans le discours*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY, Ruth, 2000, « Pathos, sentiment moral et raison : L'exemple de Maurice Barrès », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 313-324.
- AMOSSY, Ruth, 2003, « L'argument ad hominem dans l'échange polémique », in DECLERCQ Gilles, MURAT Michel & DANGEL Jacqueline (éds), *La parole polémique*, Paris, Éditions Champion, pp. 409-423.
- AMOSSY, Ruth, 2006, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.
- AMOSSY, Ruth, 2008, « Dimension rationnelle et dimension affective de l'éthos », in RINN, Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 113-126.
- AMOSSY, Ruth, 2009, « Argumentation et Analyse du discours: perspectives théoriques et découpages disciplinaires », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/200> (consulté le 06 avril 2013).
- AMOSSY, Ruth, 2010, *La présentation de soi dans le discours. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France.

- AMOSSY Ruth & KOREN Roselyne, 2010, « Argumentation et discours politique », in *Mots. Les langages du politique*, n° 94, pp. 13-21.
- ANDRÉ, Stéphane, 2002, *Le secret des orateurs. Politique, média et entreprise*, Éditions Stratégies.
- ANDRÉ, Virginie, 2008, « Conflits langagiers et conflits identitaires au sein de réunions de travail en entreprise », in MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN Christina (éds), *La violence verbale*, tome I, Paris, L'Harmattan, pp. 127 –147.
- ANGENOT, Marc, 1982, *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Éditions Payot.
- ANGENOT, Marc, 2008, *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuit, Collection « Essais ».
- ANOLLI Luigi & INFANTINO Maria Giaeale, CICERI Rita, 2001, “ ‘You’re a Real Genius!’: Irony as a Miscommunication Design”, in ANOLLI Luigi & INFANTINO Maria Giaeale, CICERI Rita (eds), *Say Not to Say: New Perspectives on Miscommunication*, Amsterdam, IOS Press, pp. 141-63.
- ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT Oswald, 1976, « L’argumentation dans la langue », in *Langages*, n° 42, pp. 5-27.
- ANTONA, Marie-France, 1995, « Typologie des trilogues dans les émissions de plateau », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 187-199.
- APOTHELOZ Denis, BRANDT Pierre Yves & QUIROZ Gustavo, 1992 « Champ et effets de la négation argumentative : contre-argumentation et mise en cause », in *Argumentation*, vol. 6, n° 1, pp. 99-113.
- ARCHER, Dawn Elizabeth, 2008, “Verbal Aggression and Impoliteness: Related or synonymous?” in BOUSFIELD Derek & LOCHER Miriam A. (éds), *Impoliteness in Language. Studies on its Interplay with Power in Theory and Practice*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, pp. 181-210.
- ARNDT Horst & JANNEY Richard W., 1985, “Politeness Revisited: Cross-Modal Supportive Strategies” in *IRAL. International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, n° 23: 4, pp. 281-300.
- ATAYAN, Vahram, 2010, « Ironiser en argumentant. Mécanismes argumentatifs de l’ironie dans *Le Canard enchaîné* » in ATAYAN Vahram & WIENEN Ursula (éds), *Ironie et un peu plus. Hommage à O. Ducrot pour son 80 ème anniversaire*, Frankfurt, etc., Peter Lang, pp. 133-152.
- ATAYAN Vahram & WIENEN Ursula (éds), 2010, *Ironie et un peu plus. Hommage à O. Ducrot pour son 80 ème anniversaire*, Frankfurt, etc., Peter Lang.
- ATIFI Hassan & MARCOCCIA Michel, 1999, « La relation entre les interactions verbales et leur mise en scène visuelle à la télévision : construction du genre et distribution des rôles dans l’émission *Demain les jeunes* (France 2, mars 1994) », in *Actes du Colloque International « Les relations intersémiotiques »* (Université Lyon 2).
- ATTARDO, Salvatore, 1994, *Linguistic Theories of Humor*, Berlin–New York, Mouton de Gruyter.
- AUCLIN, Antoine, 1995, « Le bonheur conversationnel : émotion et cognition dans le discours et l’analyse du discours », in VÉRONIQUE Daniel M. & VION Robert (éds), *Modèles de l’interaction verbale*, Aix, Publications de l’Université de Provence, pp. 223- 233.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figures de dialogue et de dialogisme », in *Langue française*, vol. 65, n° 1, pp. 92-102.
- BAKHTINE, Mikhaïl, 1970, *L’oeuvre de François Rabelais et la culture du populaire au moyen âge et sous la renaissance*, Paris, Gallimard.
- BARRIER, Guy, 2006, *La communication non verbale. Comprendre les gestes : perception et signification*, ESF éditeur.

- BASTIEN, Frédéric, 2012, « Deviner qui vient dîner ? Invitations politiques dans les talk-shows et les affaires publiques à la télévision québécoise », in AMEY Patrick & LEROUX Pierre (éds), *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 21-39.
- BAVELAS Janet Beavin, ROGERS L. Edna & MILLAR Frank E., "Interpersonal conflict", in VAN DIJK Teun A. (ed.), 1985, *Handbook of Discourse Analysis*, vol. 4, Academic Press, Inc. London, pp. 9-26.
- BEDOS, Guy, 1995, « La politesse du désespoir », in COMTE-SPONVILLE André, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 56-66.
- BEEBE, Leslie M., 1995, "Polite fictions: Instrumental rudeness as pragmatic competence", in ALATIS James Efstathios, STRAEHLE Carolyn A., GALLENBERGER Brent, & RONKIN Maggie (eds.), *Georgetown University round table on language teachers: Ethnolinguistic, psycholinguistic, and sociolinguistic aspects*, Washington, DC, Georgetown University Press, pp. 154-168.
- BEECHING, Kate, 2007, « La co-variation des marqueurs discursifs *bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi, et si vous voulez* : une question d'identité ? », in *Langue française*, n° 154, Paris, Larousse, pp. 78-93.
- BELLOUBET-FRIER, Nicole, 1997, « Sont-elles différentes », in *Pouvoirs*, n° 82, pp. 59-75.
- BERRENDONNER, Alain, 2002, « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », in *Semen*, n° 15, pp. 113-125.
- BERRIER, Astrid, 2000, « Refus et politesse », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 145-155.
- BERTHET Frédéric & BRETON Alain, 1979, « Eléments de conversation », in *Communications*, n° 30, pp. 109-163.
- BERTRAND, Claude-Jean, 1997, *La déontologie des médias*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? ».
- BERTRAND, Roxane 2002, « Etre soi avec les mots d'autrui », in *Le sujet* (2003), pp. 1-14.
- BILGER, Mireille, 1999, « Quelques problèmes autour de la "représentation" des données orales », in BARBÉRIS Jeanne-Marie (éd.), *Le français parlé. Variétés et discours*, Praxiling, Collection « Le fil du discours », pp. 181-193.
- BLAY, Michel (dir.), 2003, *Grand Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Larousse, CNRS éditions.
- BONHOMME, Marc, 1998, *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- BONHOMME, Marc, 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion Editeur.
- BONHOMME, Marc, 2008, « Les figures pathiques dans le pamphlet : l'exemple du *Discours sur le colonialisme* de Césaire », in RINN Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, pp. 163 – 175.
- BONNAFOUS, Simone, 2001, « L'arme de la dérision chez J.-M. Le Pen », in *Hermès*, n° 29, pp. 53- 64.
- BONNAFOUS Simone, CHIRON Pierre, DUCARD Dominique & Lévy Carlos (éds), 2003, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, Presses Universitaires de Rennes.
- BOURDIEU, Pierre, 1980, *Questions de Sociologie*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOUSFIELD, Derek (éd.), 2008, *Impoliteness in Interaction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins B.V.
- BOUSFIELD Derek & LOCHER Miriam A. (éds), 2008, *Impoliteness in Language. Studies on its Interplay with Power in Theory and Practice*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

- BRANTS, Kees, 2003, « De l'art de rendre la politique populaire... Ou 'qui a peur de l'infotainment ?' », in *Réseaux*, n°118, pp. 135-166.
- BRETON, Philippe, 2004, *Argumenter en situation difficile*, Paris, La Découverte.
- BRODY, Jules, 1996, *Lectures classiques*, Charlottesville, VA, Rookwood Press.
- BROWN Penelope & LEVINSON Stephen C., 1987, *Politeness: Some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BRUNEL, Pierre, 2001, *La critique littéraire*, Paris, Presses Universitaire de France.
- BRUUN, Hanne, 1999, "The Aesthetics of the Television Talk Show", in GUNHILD Agger & JENS F Jensen (eds.), *The Aesthetics of Television*, Aalborg Universitetsforlag, pp. 243-258.
- BRUXELLES Sylvie & KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2004, "Coalitions in polylogues", in *Journal of Pragmatics*, n° 36, pp. 75-113.
- BUJON, Lucie, *Les rituels de la politesse : analyse pragmatique des interactions lors de l'offre d'un cadeau*. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2008/bujon_1/pdf/bujon_1-TH.-back.2.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), 2011, *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck.
- BUSINO, Giovanni, 1992, *Élites et élitisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- BUXTON David & JAMES Francis (éds), 2009, *Vulgarisateurs, essayistes, animateurs. interventions et engagements médiatiques en France depuis les années 1990*, Paris, L'Harmattan.
- CAMPANO, Sabrina, 2008, « Influence des émotions, de la personnalité, et des relations sociales sur la politesse des Personnages Non Joueurs dans les jeux vidéos ». URL : <http://www-poleia.lip6.fr/~sabouret/cours/rapports/campano.pdf> (consulté le 06 avril 2013).
- CANTO-SPERBER, Monique (éd.), 1996, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, Presses universitaires de France.
- CAPLOW, Theodore, 1971, *Deux contre un*, Paris, Armand Colin.
- CAPUCHO, Maria Filomena, 2000, « Politesse et pouvoir », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 207-218.
- CASSETTI Francesco & ODIN Roger, 1990, « De la paléo- à la néo-télévision », in *Communications*, n° 51, pp. 9-26.
- CAYROL, Roland, 1997, *Médias et démocratie : la dérive*, Paris, Presses de Sciences Po.
- CHABANNE, Jean-Charles, « Verbal, paraverbal et non-verbal dans l'interaction verbale humoristique », in DUFAYS Jean-Marc & ROSIER Laurence, *Approches du discours comique*, Pierra Mardaga Éditeur, pp. 35-44.
- CHABROL, Claude, 2006, « Humour et médias. Définitions, genres et cultures », in *Questions de communication*, n° 10, pp. 7-17.
- CHALVON-DEMERSAY Sabine & PASQUIER Dominique, 1990, « Le langage des variétés », in *Terrain* [En ligne], n° 15, mis en ligne le 09 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2980.html> (consulté le 06 avril 2013).
- CHALVON-DEMERSAY Sabine & PASQUIER Dominique, 1990, *Drôles de stars, la télévision des animateurs*, Paris, Éditions Aubier.
- CHAMBAT-HOUILLOIN, Marie-France, 2000, « Introduction à l'analyse de la télévision (François Jost) », in *Réseaux*, vol. 18, n° 101, pp. 208-212.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1991, *La télévision. Les débats culturels « Apostrophes »*, Paris, Didier érudition, Collection « Langages, discours et sociétés ».

- CHARAUDEAU, Patrick, 1994, « Le contrat de communication de l'information médiatique », *Le français dans le monde*, numéro spécial *Médias : faits et effets*, juillet 1994.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1995, « Une analyse sémio-linguistique du discours », in *Langages*, n° 117, pp. 96-111.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1997, « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels de l'information », in *Réseaux*, n° 81, pp. 79-101.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1997, *Le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- CHARAUDEAU Patrick & GHIGLIONE Rodolphe, 1997, *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Paris, Dunod.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2000, « Une problématisation discursive de l'émotion. A propos des effets de pathémisation à la télévision », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 125-157.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2006, « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication*, n°10, pp. 19-42.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2007, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen* [En ligne], n° 23, mis en ligne le 22 août 2007. URL : <http://semen.revues.org/5081> (consulté le 06 avril 2013).
- CHARAUDEAU, Patrick, 2008, « Pathos et discours politique », in RINN Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, pp. 49 – 58.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2011a, « Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments », in VIVERO GARCÍA María Dolores (éd.), *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 9-43.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2011b, « Que vaut la parole d'un chroniqueur à la télévision ? L'affaire Zemmour, comme symptôme d'une dérive de la parole médiatique », in *Réseaux*, Paris, 2011, n° pp. 135-161.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2012, « Que vaut la parole d'un chroniqueur à la télévision ? L'affaire Zemmour comme symptôme d'une dérive de la parole médiatique », in *Réseaux*, n°170, pp. 165-169.
- CHARAUDEAU Patrick et GHIGLIONE Rodolphe (éds), 1999, *Paroles en images, images de parole. Trois talk-shows européens*, Paris, Didier Erudition.
- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.
- CHORY, Rebecca M., 2010, « Media entertainment and verbal aggression: content, effects, and correlates », in AVTGIS Theodore A. & RANCER Andrew S. (éds), *Arguments, aggression, and conflict: New directions in theory and research*, New York, Routledge, pp. 177-197.
- CLAVIEN, Gaetan, 2003, « Polémique(s) et discours raciste », in *Recherches en communication*, n° 20, pp. 1-9.
- COLAS-BLAISE, Marion, 2000, « La politesse au point de vue de la sémiotique », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 351-365.
- COLSTON, Herbert L., 2007, « Salting a wound or sugaring a pill: The pragmatic functions of ironic criticism », in *Irony in Language and Thought*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 25-45.
- COMTE-SPONVILLE, André, 1995, « Artifice ou vertu », in COMTE-SPONVILLE, André, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 19-27.

- COMTE-SPONVILLE, André, 1995, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Presses universitaires de France.
- CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues, 2006, « Pouvoir des images d'avant le pouvoir : de l'éthos dans les portraits des candidats à l'élection présidentielle 2002 en France », in *Semiotica* 1/4, n° 159, pp. 151-177.
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, GIAUFRET Anna & KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2011, « La gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision : quand les intervenant perdent leur calme », in BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp. 25-49.
- COPPEL, Marthe, « L'éducateur, le psychanalyste et les mauvaises pensées », in COMTE-SPONVILLE, André, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 164-170.
- CORNER, John, 1993, « Genres télévisuels et analyse de la réception », in *Hermès*, n° 11-12, pp. 117-124, traduit de l'anglais par Janet Cheng, et Daniel Dayan.
- CORTÈS, Jacques, 2008, « "Mouche ton nez, dis bonjour à la dame!" Réflexions didactologiques sur la politesse et sur sa vision spéculaire », in *Synergies Espagne*, n° 1, pp. 47-58.
- COSNIER, Jacques, 1977, « Communication non verbale et langage », in *Psychologie Médicale*, n° 9, 11, pp. 2033-2047.
- CULPEPER, Jonathan, 1996, "Towards an anatomy of impoliteness", in *Journal of Pragmatics*, n° 25, pp. 349-367.
- CULPEPER, Jonathan, 2005, "Impoliteness and entertainment in the television quiz show: *The Weakest Link*", in *Journal of Politeness Research*, n° 1, pp. 35-72.
- CULPEPER, Jonathan, 2011, *Impoliteness. Using Language to Cause Offence*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CULPEPER Jonathan, BOUSFIELD Derek & WICHMAN Anne, 2003, "Impoliteness revisited: with special reference to dynamic and prosodic aspects", in *Journal of Pragmatics*, n° 35 (2003), pp. 1545-1579.
- DAKHLIA, Jamil, 2008, « La représentation politique à l'épreuve du *people* : élus, médias et peopolisation en France dans les années 2000 », in *Le Temps des Médias (Peopolisation et politique)*, n° 10, pp. 1-11.
- DARRAS, Éric, 1994, « Un paysan à la télé. Nouvelles mises en scène du politique », in *Réseaux*, n° 63, pp. 75-100.
- DARRAS, Éric, 1995, « Espaces privés à usages politiques. La 'psychologisation' de la scène politiques », in *Le for intérieur*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 378-397.
- DARRAS, Éric, 2005, « Les usages télévisuels de la démocratie. Heurs et malheurs de l'institutionnalisation de la 'talk show democracy' en France et aux Etats-Unis ». URL : <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr2/darras.pdf> (consulté le 06 avril 2013).
- DECLERCQ, Gilles, 2003, « Avatars de l'arguments *ad hominem*. Eristique, sophistique, dialectique », in DECLERCQ Gilles, MURAT Michel & DANGEL Jacqueline (éds), *La parole polémique*, Paris, Éditions Champion, pp. 327-376.
- DECLERCQ, Gilles, 2008, « Pathos et théâtralité. Pour une économie cognitive des passions », in RINN Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, pp. 219-245.
- DECLERCQ Gilles, MURAT Michel & DANGEL Jacqueline (éds), 2003, *La parole polémique*, Paris, Éditions Champion.
- DEFAYS, Jean-Marc, 1999, « Les problèmes de l'analyse du discours comique », in ROSIER Laurence & DEFAYS Jean-Marc (éds), *Approches du discours comique*, Pierra Mardaga Éditeur, pp. 13-20.

- DELPORTE, 2006, Christian, « De la propagande à la communication », in *Le Débat* 1/2006, n° 138, pp. 30-45.
- DERVILLE Grégory & PIONCHON Sylvie, 2005, « La femme invisible. Sur l’imaginaire du pouvoir politique », in *Mots. Les langages du politique* [en ligne], n° 78, pp. 52-64. URL : <http://mots.revues.org/index369.html> (consulté le 06 avril 2013).
- DESMARCHELIER, Dominique, 2003, « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain », in BONNAFOUS Simone, CHIRON Pierre, DUCARD Dominique & Lévy Carlos (éds), *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 225-234.
- DE NUCHEZE Violaine & COLETTA Jean-Marc (éds.), 2002, *Guide terminologique pour l’analyse des discours*, Bern, Peter Lang.
- DE SMEDT, Eva, 2010, “ ‘Doing power’ in institutional interaction: a study of the dynamic play of power in political television debates”. URL: http://www.vub.ac.be/SCOM/cemeso/download/Cemeso_-_13_-_doing_power.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- DESTERBECQ, Joëlle, 2011, « La polémique mise en mots et en images dans *Répondez @ la question*, in BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp. 149-168.
- DÉTRIE, Catherine, 2008, « *Cousin de crapaud ! Fils de bœuf !...* De quelques stratégies apostrophiques en discours institutionnel », in MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN Christina (éds), *La violence verbale* tome I, Paris, L’Harmattan, pp. 19-45.
- DEWS Shelly, KAPLAN Joan & WINNER Ellen, 2007, “Why Not Say It Directly? The Social Functions of Irony”, in GIBBS Jr. Raymond W. & COLSTON Herbert L., *Irony in Language and Thought*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 297-318.
- DHOQUOIS, Régine (dir.), 1991, *La politesse. Vertu des apparences*, Paris, Éditions Autrement.
- DHOQUOIS, Régine, « Sous contrat », in COMTE-SPONVILLE, André, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 108-117.
- DIAMOND, Julie, 1996, *Status and Power in Verbal Interaction. A Study of Discourse in a Close-Knit Social Network*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- DIMITROVA-GALACZI, Evelina, 2002, “Issues in the Definition and Conceptualization of Politeness”. URL: <http://journals.tc-library.org/index.php/tesol/article/view/6/7> (consulté le 06 avril 2013).
- DJORDJEVIĆ, Ksenija, 2010, « Violence verbale dans les conversations téléphoniques entre chefs de guerre en Bosnie : la parole au service de la violence de masse », in *Langage et société*, 2010/2 n° 132, p. 117-132.
- DOURY, Marianne, 1995, « *Duel sur la cinq* : dialogue ou trilogue ? », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 224-249.
- DOURY, Marianne, 2000, « La réfutation par accusation d’émotion. Exploitation argumentative de l’émotion dans une controverse à thème scientifique », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 265- 278.
- DOURY, Marianne, 2001, « La fonction argumentative des échanges rapportés », *Colloque La circulation des discours : les frontières du discours rapporté*, Bruxelles.
- DOURY, Marianne, 2004, « La position du chercheur en argumentation », in *Semen* [En ligne], n° 17, mis en ligne le 29 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/2345> (consulté le 06 avril 2013).
- DOURY, Marianne, 2009, « Sans faire allégeance’ : l’euphémisme dans l’expression des accords et désaccords dans un débat politique et désaccords dans un débat politique », in *Synergies Italie*, n° spécial, pp. 114-124.

- DRĂGAN Adela & GANEA Alina, 2006, « La menace de face dans la communication conflictuelle », in IONESCU-RUXĂNDOIU Liliana & HOINĂRESCU Liliana (éds), *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication*, București, Editura Universității din București, pp. 65-72.
- DUCROT, Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.
- DUCROT, Oswald, 1991, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann. Editeurs des sciences et des arts.
- DURRER, Sylvie, 2000, « La gestion de l'impudeur dans l'interview-portrait de la presse écrite », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 247-261.
- DYNEL, Marta, 2008, “No Aggression, Only Teasing: The Pragmatics of Teasing and Banter”, in *Lodz Papers in Pragmatics*, vol. 4, n° 2, pp. 241-261.
- EELLEN, Gino, 2001, *A Critique of Politeness Theories*, Manchester, St. Jerome Publishing.
- EGGS, Ekkehard, 2008, « Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie », in RINN, Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 291-320.
- EGGS, Ekkehard, 2009, « Rhétorique et argumentation : de l'ironie », in *Argumentation et Analyse du Discours*, 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : [http:// aad.revues.org/219](http://aad.revues.org/219) (consulté le 06 avril 2013).
- EISTERHOLD Jodi, ATTARDO Salvatore & BOXER Diana, 2006, “Reactions to irony in discourse: evidence for the least disruption principle”, in *Journal of Pragmatics*, n° 38, pp. 1239-1256.
- EKSTRÖM, Mats, 2007, “Power and affiliation in Presidential press conferences: A study on interruptions, jokes and laughter”, *Paper presented at the annual meeting of the International Communication Association, TBA, Montreal, Quebec, Canada*. URL: http://www.allacademic.com/meta/p232994_index.html (consulté le 06 avril 2013).
- FAIRCLOUGH, Norman, 1995, *Media Discourse*, London, Edward Arnold.
- FELMAN, Shoshana, 1979, « Le discours polémique », in *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 31, pp. 179-192.
- FERRAND, Olivier, 2006, « La société du divertissement médiatique », in *Le Débat* 1/2006, n° 138, pp. 46-64.
- FEUERHAHN, Nelly, 2009, « La dérision, une violence politiquement correcte », in *Hermès*, n° 29, pp. 187-196.
- FLOREA, Ligia-Stela, 2006, « Coopération et conflit dans l'interaction médiatique. Un débat politique télévisé: „Seara președinților” », in IONESCU-RUXANDOIU Liliana & HOINĂRESCU Liliana (éds), *Cooperation and conflict in group and intergroup communication*, Selected papers from the Xth Biennial Congress of IADA, București, Editura Universității, pp. 295-308.
- FLOREA, Ligia-Stela, 2007, « Construction et fonctions du récit dans l'entretien médiatique », *Actes du XXV-ème Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes*, Innsbruck, 3-8 septembre 2007, ILIESCU Maria, SILLER-RUNGGALDIER Heidi M. & DANLER Paul (éds), Berlin, De Gruyter, 2010, tome V, pp. 49-61.
- FLOREA, Ligia-Stela, 2008, « L'interview comme construction d'une image publique. À partir des *Radioscopies* de Jacques Chancel », in *Revue roumaine de linguistique*, n° 3, tome LIII, Académie roumaine, pp. 281-301.
- FLOREA, Ligia-Stela, 2010, « Les genres de discours dans les cadres d'une poétique générale. Préliminaires à une étude des genres de la presse écrite », in *Studia Universitatis Babeș-Bolyai. Philologia I*, tome LV, pp. 135-150.
- FLOREA, Ligia-Stela, 2011, « Polyphonie et organisation argumentative dans deux articles d'opinion », in *Le Discours et la Langue*, n° 2.2., pp. 68-78 (à paraître).

- FLOREA Ligia-Stela & CATARIG Andra Teodora, 2011, « Aspects de la dynamique des genres dans la presse écrite d'information générale », in *Studii de lingvistică*, n° 1, revue éditée par l'Université d'Oradea, pp.105-120.
- FLOREA, Ligia-Stela, 2012, « Discours dramatique et communication piégée. Analyse du IVe épisode de *La Soif et la Faim* d'Eugène Ionesco », in LORDA MUR Clara Ubaldina (éd.), *Polifonia e intertextualidad en el diálogo*, Madrid, Arco/Libros S.L., pp. 97-113.
- FRACCHIOLLA, Béatrice, 2008, « L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Sarkozy-Royal du 2 mai 2007 », in *Actes JADT'2008 - 9èmes journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 12-14 mars 2008, Lyon.
- FRADIN, Guillaume, 2008, « Cinquante ans de dévoilement de soi: le recours des hommes politiques français aux émissions de divertissement (1955-2005) », in *Le Temps des médias* 1/2008, n° 10, pp. 53-65.
- FRASER, Bruce, 1990, "Perspectives on Politeness", in *Journal of Pragmatics*, n° 14, pp. 219-236.
- FRASER, Bruce, 2005, "Whither politeness", in LAKOFF Robin Tolmach & IDE Sachiko (éds), *Broadening the Horizon of Linguistic Politeness*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins B.V., pp. 65-83.
- GALATANU Olga, COZMA Ana-Maria & BELLACHHAB Abdelhadi, « La force des mots : valeurs et violence dans les interactions verbales. Introduction », in *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 8. URL : <http://www.revue-signes.info/sommaire.php?id=2390> (consulté le 06 avril 2013).
- GAMBIER, Yves, 1988, « Interaction verbale et production de sens », in *Cahiers de linguistique sociale*, n° 13, pp. 19-103.
- GARCÍA PASTOR, María Dolores, 2007, *A Socio-Cognitive Approach To Political Interaction: An Analysis of Candidates Discourses in US Political Campaign Debates*. URL: <http://www.tesisenred.net/bitstream/handle/10803/9793/garcia.pdf?sequence=1> (consulté le 06 avril 2013).
- GARCIA-PASTOR, María Dolores, 2008, in BOUSFIELD Derek & LOCHER Miriam A. (éds), *Impoliteness in Language. Studies on its Interplay with Power in Theory and Practice*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, pp. 101-123.
- GAUTHIER, Gilles, 1990, « L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé L'Allier-Bertrand », in *Politique*, n° 17, pp. 113-141.
- GAUTHIER, Gilles, 1994, « Les fonctions argumentatives de la référence aux personnes dans le débat politique télévisé : le débat Bourassa-Parizeau d'octobre 1992 », in *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 27, n° 3, pp. 559-580.
- GAUTHIER, Gilles, 1995, « L'argumentation périphérique dans la communication politique. Le cas de l'argument *ad hominem* », in *Hermès*, n° 16, pp. 167-185.
- GAUTHIER, Gilles, 1998, « L'argument *ad hominem* politique est-il moral ? Le cas des débats télévisés », in *Communication* n° 18 : 2, pp. 71-88.
- GELAS Nicolas & KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (éds), 1980, *Le discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- GHIȚĂ, Andreea, 2001, "Negotiation of irony in dialogue", in WEIGAND Edda & DASCAL Marcelo (éds), *Negotiation and Power in Dialogic Interaction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing, pp. 139-148.
- GIBBS Jr. Raymond W. & COLSTON Herbert L., 2007, *Irony in Language and Thought*, New York, Lawrence Erlbaum Associates.
- GILBERT, Michael A., 1994, "What Is An Emotional Argument? or Why Do Argument Theorists Quarrel with Their Mates?", in GILBERT Michael A., VAN EEMEREN Frans H., GROOTENDORST Rob, BLAIR J. Anthony & WILLARD Charles A. (éds) *Analysis and Evaluation. Proceedings of*

- the Third International Society for the Study of Argumentation Conference on Argumentation (University of Amsterdam, June 21-24)*, volume II, pp. 3-13.
- GINGRAS, Anne-Marie, 1995, « L'argumentation dans les débats télévisés entre candidats à la présidence américaine. L'appel aux émotions comme tactique de persuasion », in *Hermès*, n° 16, pp. 187-200.
- GINGRAS, Anne-Marie, 1995, « L'impact des communications sur les pratiques politiques », in *Hermès*, n° 17-18, pp. 38-48.
- GOFFMAN, Erving, 1967, *Interactional Ritual: Essays on Face-to-face Behavior*, Garden City, New York, Anchor Books.
- GOFFMAN, Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Les éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving, 1974, *Rites d'interaction*, Paris, Les éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving, 1987, *Façons de parler*, Paris, Les éditions de Minuit.
- GOLOPENTIA, Sanda, 2000, « La politesse et la durée parlée », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, pp. 63-73.
- GREEN, Russel G., 1998, "Processes and personal variables in affective aggression" in *Human Aggression: Theories, Research, and Implications for Social Policy*, pp. 1-21.
- GREIVE, Arthur, 1985, « Comment fonctionne la polémique ? », in ROELLENBLECK G. (ed.), *Le discours polémique*, Paris/Tübingen, Jean-Michel Place/Gunter Narr Verlag, 1985, pp. 17-30.
- GRÉSILLON Almuth & MAINGUENEAU Dominique, 1984, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », in *Langages*, n° 73, pp. 112-125.
- GRIZE, Jean-Blaise, 1981, « L'argumentation : explication ou séduction ? » in *L'argumentation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GUIRAUD, Pierre, 1975, *Les gros mots*, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? ».
- HAIMAN, John, 1998, *Talk is cheap: Sarcasm, alienation, and the evolution of language*, New York, Oxford University Press.
- HALSALL, Albert W., 2003, « Figures de la véhémence chez Shakespeare et Hugo », in DECLERCQ Gilles, MURAT Michel & DANGEL Jacqueline (éds), *La parole polémique*, Paris, Éditions Champion, pp. 236-281.
- HARRIS, Sandra, 2001, "Being politically impolite: extending politeness theory to adversarial political discourse", in *Discourse and Society*, n° 12 (4), pp. 451-472.
- HEISE David R. & CALHAN Cassandra, 1995, "Emotion Norms in Interpersonal Events", in *Social Psychology Quarterly*, n° 58, pp. 223-240.
- HERMAN, Thierry, 2010, « L'argument *ad hominem* en question : de Gaulle et la désignation de l'ennemi (1940-1942) », in ALBERT Loïc & NICOLAS Luce (éds), *Polémique et rhétorique*, Bruxelles, Groupe de Boeck, pp. 363-377.
- HOI-KWAN NG, Kitty, 2008, "Politically behaviour in relational work: is being direct necessarily impolite?", in *LCOM Papers*, n° 2, pp. 15 -26.
- HORAK, André, 2010, *L'Euphémisme. Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles*, Munich, Lincom Europa.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie & VIVERO GARCIA María Dolores, 2011, « Quatre romancières face à la *doxa* : étude de l'humour chez Paloma Díaz-Mas, Rosa Montero, Anne Garréta et Fred Vargas », in VIVERO GARCÍA María Dolores (éd.), *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 189-202.
- HUTCHBY, Ian, 2001, "Confrontation as a spectacle: the argumentative frame of the Ricki Lake show", in TOLSON, Andrew, *Television Talk Shows: Discourse, Performance, Spectacle*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 167-186.

- HUTCHEON, Linda, 1981, *Irony's Edge: The Theory and Politics of Irony*, London, Routledge.
- ILIE, Cornelia, 1999, "Question-response argumentation in talk shows", in *Journal of Pragmatics*, n° 31, pp. 975-999.
- IONESCU-RUXĂNDIOIU Liliana & HOINĂRESCU Liliana (éds), 2006, *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication*, București, Editura Universității din București.
- IONESCU-RUXANDIOIU, Liliana, 2010, "Straightforward vs. mitigated impoliteness in the romanian parliamentary discourse. The case of *in absentia* impoliteness", in *Revue Roumaine de Linguistique*, n° 4.
- JAMET Denis & JOBERT Manuel (éds), 2010, *Empreintes de l'euphémisme*, Paris, L'Harmattan.
- JAMET Denis & JOBERT Manuel, 2010, *Theoretical approaches to Linguistic (Im)politeness*, *Lexis Special 2*. URL: http://screcherche.univ-lyon3.fr/lexis/IMG/article_PDF/article_146.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir, 1964, *L'ironie*, Paris, Flammarion.
- JAUBERT, Anna, 2005, « Négociation de la mise en places et stratégies de l'idéalisation », in *Semen* [En ligne], n° 20, mis en ligne le 28 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/2032> (consulté le 06 avril 2013).
- JAUBERT, Anna, 2008, « Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », in *Langue française*, n° 160, pp. 105-116.
- JODEAU, Laetitia, 2001, « La politesse, entre phobie et contrephobie », in *Cliniques méditerranéennes*, n° 64, pp. 261-271.
- JORGENSEN, Julia, 1996, "The functions of sarcastic irony in speech", in *Journal of Pragmatics*, n° 26, pp. 613-634.
- JOST, François, 1997, « La promesse des genres », in *Réseaux*, volume 15, n° 81, pp. 11-31.
- JOST, François, 2005, *Comprendre la télévision*, Paris, Armand Colin.
- JOST, François, 2011, « Pragmatique des émotions télévisuelles ». URL : <http://www.grotius.fr/pragmatique-des-emotions-televisuelles/> (consulté le 06 avril 2013).
- JOUBERT, Lucie, 1998, *Le carquois de velours. L'ironie au féminin dans la littérature québécoise 1960-1980*, Montréal, l'Hexagone.
- KARA Mohamed, 2004, « Reformulations et polyphonie », in *Pratiques*, n° 123, pp. 27-54.
- KASPER, Gabriele, 1990, "Linguistic Politeness: Current Research Issues", in *Journal of Pragmatics*, n° 14(2), pp. 193-218.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980, « La polémique et ses définitions », in GELAS Nicolas & KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (éds), *Le discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 3-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1981, « Argumentation et mauvaise foi », in *L'argumentation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 41-65.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1992, *Les interactions verbales* (3 tomes), Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1994, « Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées », in *Langue française*, n°101, pp. 57-71.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1996, *La conversation*, Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1997, "A multilevel approach in the study of talk-in-interaction", in *Pragmatics*, n° 7/1, pp. 1- 20.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1997, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.

- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1998, « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », in *Langue française*, n° 117, pp. 51-67.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2000, « Est-il bon, est-il méchant : quelle représentation de l'homme-en-société dans les théories contemporaines de la politesse linguistique ? », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 21-37.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2000, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? Remarques et aperçus », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 33-75.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2002, « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au delà : retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse », in *Marges linguistiques*, <<http://www.marges-linguistiques.com>>, M.L.M.S. éditeur, 13250 Saint-Chamas.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2004, "Introducing polylogues", in *Journal of Pragmatics*, n° 36, pp. 1-24.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2004, « L'humour au quotidien », in MERLO Philippe (éd.) *L'humour hispanique*, GRIMH-LCE-Grimia, Université Lumière Lyon 2, pp. 17-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & TRAVERSO Véronique, 2004, « Types d'interactions et genres de l'oral », in *Langages*, n° 153, pp. 41-51.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2005, « Politeness in France: How to buy bread politely », in HICKEY Leo & STEWART Miranda (eds.), *Politeness in Europe*, 2005, Clevedon: Multilingual Matters, chap. 2, pp. 29-44.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2010, « L'impolitesse en interaction : aperçus théoriques et étude de cas », in *Lexis Special [Impoliteness / Impolitesse]*, n° 2, pp. 35-60.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, (éd.), 2010, *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2011, « De la connivence ludique à la connivence critique : jeux de mots et ironie dans les titres de *Libération* », in VIVERO GARCÍA María Dolores (éd.), *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 117-150.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 2004, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in BROTH Mathias *et al.* (éd.), *Le français parlé des médias*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, pp. 309-329.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & de CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 2006, « Trente minute pour convaincre : coopération et conflit dans le débat Sarkozy / Tariq Ramadan », in IONESCU-RUXĂNDIOIU Liliana & HOINĂRESCU LILIANA (éds), *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication*, București, Editura Universității din București, pp. 215-234.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), 1995, *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- KIENPOINTNER, Manfred, 1997, "Varieties of rudeness: Types and functions of impolite utterances", in *Functions of Language*, n° 4 (2), pp 251-287.
- KIM, Jim-Moo, 2001, *Accord et désaccord dans le débat radiophonique en français et en coréen*. URL : theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=362&action=pdf.
- KOFFI-LEZOU, Aimée-Danielle, 2012, « La violence verbale comme un exutoire. De la fonction sociale de l'insulte », in *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], n° 8. URL : <http://revue-signes.info/document.php?id=2614>. ISSN 1308-8378 (consulté le 06 avril 2013).
- KOREN Roselyne, 1997, « L'argumentaire de l'Un dans le regard de l'Autre : le jeu des dénominations », in *Mots*, mars 1997, n° 50, pp. 99-117.

- KOTTHOFF, Helga, 2009, “An interactional approach to irony development”, in *Pragmatics & Beyond*, vol. 182, pp. 49-77.
- LACHMANN, Renate, 1988, « Bakhtin and Carnival: Culture as Counter-Culture », in Trans. ESHELMAN Raoul & DAVIS Marc, *Cultural Critique*, n° 11 (Winter), pp. 115-52.
- LAGORGETTE, Dominique, 2003, « Insultes et conflit : de la provocation à la résolution – et retour ? », in *Les cahiers de l'Ecole*, n° 5, pp. 26-43.
- LAGORGETTE, Dominique, 2012, « Insulte, injure et diffamation : de la linguistique au code pénal ? », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 8. URL : <http://aad.revues.org/1312> (consulté le 06 avril 2013).
- LAGORGETTE Dominique & LARRIVÉE Pierre, 2004, « Interprétation des insultes et relations de solidarité », in *Langue française*, n° 144, pp. 83-103.
- LAFOREST Marty & VINCENT Diane, 2004, « La qualification péjorative dans tous ses états », in *Langue Française*, n° 144, pp. 59-81.
- LAGORGETTE Dominique, VINCENT Diane & BERNARD BARBEAU Geneviève, 2011, « Interdits sociaux et délits : nègre et juif dans des discours de dérision », in *Langues et Linguistique*, n° 34, pp. 27-36.
- LAHIANI, Nadia, 2010, « L'impolitesse linguistique dans les débats politiques à caractère polémique », in JAMET Denis & JOBERT Manuel, *Theoretical approaches to Linguistic (Im)politeness*, pp. 61-70. URL: http://screcherche.univ-lyon3.fr/lexis/IMG/article_PDF/article_146.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- LAKOFF, Robin, 1975, *Language and Women's Place*, New York, Harper and Row.
- LAKOFF, Robin, 1989, “The limits of politeness”, in *Multilingua*, n° 8, pp. 101–129.
- LAKOFF Robin Tolmach & IDE Sachiko (éds), 2005, *Broadening the Horizon of Linguistic Politeness*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins B.V.
- LAMBERT Graham, G., 2007, “Disagreeing to agree: Conflict, (im)politeness and identity in a computer-mediated community”, in *Journal of Pragmatics*, n° 39, pp. 742–759.
- LARGUÈCHE, Évelyne, 2003, *L'injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan.
- LARGUÈCHE, Évelyne, 2009, *Espèce de... ! Les lois de l'effet injure*, Chambéry, Éditions du Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Université de Savoie.
- LAUERBACH, Gerda, 2007, “Argumentation in political talk show interviews”, in *Journal of pragmatics*, vol. 39, n° 8, pp. 1388-1419.
- LE BOHEC, Jacques, 2004, *Les interactions entre les journalistes et J-M Le Pen*, Paris, L'Harmattan.
- LEECH, Geoffrey, 1983, *Principles of Pragmatics*, New York, Longman.
- LE FOULGOC, Aurélien, 2003, « 1990-2002 : une décennie de politique à la télévision française. Du politique au divertissement », in *Réseaux*, n° 118, p. 23-63.
- LE FOULGOC, Aurélien, 2010, *Politique et télévision*, INA.
- LECOINTRE, Simone, 1994, « Humour, Ironie – signification et usage », in *Langue française*, n° 103, pp. 103-112.
- LEROUX Pierre & RIUTORT Philippe, 2006, « La consécration de l'animateur. Appréciation d'un métier et affirmation d'une position : les métamorphoses de Thierry Ardisson », in *Réseaux*, n° 139, pp. 219-248.
- LEROUX Pierre & RIUTORT Philippe, 2011, « Les émissions de divertissement : de nouveaux lieux de valorisation des petites phrases ? », in *Communication & Langages*, n° 168, pp. 69-80.
- LEROUX Pierre & RIUTORT Philippe, 2012a, « La maîtrise télévisuelle des émotions. De l'intimité à l'entre-soi. Retour sur un talk-show : 93 Faubourg Saint-Honoré », in AMEY Patrick & LEROUX Pierre (éds), *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 179-198.

- LEROUX Pierre & RIUTORT Philippe, 2012b, « La parole politique à la télévision. Les dynamiques d'émergence de nouveaux régimes discursifs », in AMEY Patrick & LEROUX Pierre (éds), *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 41-58.
- Les journalistes sont-ils crédibles ?*, 1991, Montpellier, Editions Reporters sans frontières, Collection « Presse et Liberté ».
- LI, Han Z., 2001, "Co-operative and intrusive interruptions in inter- and intra-cultural dyadic discourse", in *Journal of Language and Social Psychology*, n° 20, pp. 259-284.
- LOCHARD, Guy, 2002, « Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision : de la mobilité à l'instabilité », in *Questions de communication*, n° 2, pp. 145-158.
- LOCHARD, Guy, 2006, « Le traitement humoristique des personnalités politiques dans les *talk-shows* français », in *Questions de communication*, n° 10, pp. 65-79.
- LOCHARD Guy & BOYER Henri, 1995, *Notre écran quotidien. Une radiographie du télévisuel*, Paris, Dunod.
- LOCHARD Guy & SOULAGES Jean-Claude, 1994, « Les imaginaires de la parole télévisuelle. Permanences, glissements et conflits », in *Réseaux*, volume 12, n° 63, pp. 13-38.
- LOCHARD Guy & SOULAGES Jean-Claude, 2003, « La parole politique à la télévision. Du logos à l'ethos », in *Réseaux*, n° 118, pp. 65-94.
- LOCHER, Miriam A., 2004, *Power and Politeness in Action. Disagreements in Oral Communication*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- LOCHER Miriam A. & GRAHAM Sage L. (éds), 2010, *Interpersonal Pragmatics*, Berlin/New York, Walter de Gruyter GmbH & Co. G.
- LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie & ROSIER Laurence (éds), 2005, *Dans la jungle des discours. Genres de discours et Discours Rapporté*, Cadiz, Universidad de Cádiz.
- LOWIE, Robert Harry, 1920, *Primitive society*, Boni and Liveright.
- LUGINBÜHL, Martin, 2007, "Conversational violence in political TV debates: Forms and functions", in *Journal of Pragmatics*, n° 39, pp. 1371-1387.
- LUSHER Jean-Marc, ROOS Eva & RUBATTEL Christian, 1995 « Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation », in *Cahiers de linguistique française*, n° 17, pp. 57-78.
- MADINI, Mongi, 2002, « Le polémiste et le comique », in *Semen* [En ligne], n° 14, mis en ligne le 30 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/2533> (consulté le 06 avril 2013).
- MĂGUREANU, Anca, 2008, *La structure dialogique du discours*, București, Editura Univiversității din București.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- MALHEIROS-POULET, Maria Eugenia, 1995 « Le rôle de l'intermédiaire linguistique dans les situations de contacts interculturels », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 135-160.
- MALOUX, Maurice (éd.), 1990, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse.
- MARION, Philippe, 1997, « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », in *Recherches en communication*, n° 7, pp. 61-87.
- MARION, Sandré, 2012, « Discours rapportés et stratégies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux tours », in *Langage et société*, n° 140, pp. 71 à 87.
- MARTEL, Guylaine, 2000, « Le débat politique télévisé. Une stratégie argumentative en trois dimensions : textuelle, interactionnelle et émotionnelle », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 239-248.

- MARTEL, Guylaine, 2008, « Performance... et contre-performance communicationnelles : des stratégies argumentatives pour le débat politique télévisé », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 1, mis en ligne le 19 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index302.html> (consulté le 06 avril 2013).
- MARTEL, Guylaine, 2009, « Construction de l'image médiatique des politiciens. Des stratégies en plusieurs genres pour toutes les identités », in BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), *Les médias et le politique - Actes du IIIe colloque international « Le français parlé dans les médias »*, pp. 975-999.
- MARTEL, Guylaine, 2010, « La performance communicationnelle en contexte médiatique. L'exemple du débat politique télévisé », in *Mots. Les langages du politique*, n° 92, pp. 82-92.
- MATEIU, Iulia, 2006, « Les insultes, marques de conflit vs. de coopération dans l'interaction », in IONESCU-RUXĂNDIOIU Liliana & HOINĂRESCU Liliana (éds), *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication*, București, Editura Universității din București, pp. 105-118.
- MAURY-ROUAN, Claire, 2000, « Pourquoi chuchoter quand on parle de chocolats ? Gestion décalée de l'émotion aux plans verbal, vocal et mimo-posturo-gestuel », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 183-193.
- MAURY-ROUAN, Claire, 2001, « Le flou des marques discursives est-il un inconvénient ? Vers la notion de 'leurre discursif' », in *Marges Linguistiques*, n° 2, pp. 163-176.
- MEHL, Dominique, 1994, « La télévision, le public et l'animateur », in *Communication et langages*, n° 99, 1er trimestre, pp. 20-34.
- MEHL, Dominique, 1995, « Médias et for intérieur », in *Le for intérieur*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 365-377.
- MEIER, Ardith J., 1995, "Defining Politeness: Universality in Appropriateness", in *Language Sciences*, vol. 17, n° 4, pp. 345-356.
- MERCIER, Arnaud, 2001, « Pouvoir de la dérision, dérision des pouvoirs », in *Hermès*, n° 29, pp. 9-18.
- METHIAS, Norice W., 2011, "Impoliteness or underpoliteness: An analysis of a Christmas dinner scene from Dickens's Great Expectations", in *Journal of King Saud University – Languages and Translation* (2011), n° 23, pp. 11-18.
- MEUNIER Deborah & ROSIER Laurence, 2012, « La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 8. URL : <http://aad.revues.org/1285> (consulté le 06 avril 2013).
- MEYER, Michel, 1995, *De l'insolence. Essai sur la morale et le politique*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle.
- MICHELI, Raphaël, 2003, « Une polémique défensive : Le Monde face aux accusations de Pierre Péan et Philippe Cohen », in *Recherches en communication*, n° 20, pp. 109-126.
- MICHELI, Raphaël, 2008, « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort », in RINN Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, pp. 127 – 140.
- MILLS, Sara, 2003, *Gender and Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MILLS, Sara, 2009, "Impoliteness in a cultural context", in *Journal of Pragmatics*, n° 41, pp. 1047-1060.
- MOESSINGER, Pierre, 2000, *Le jeu de l'identité*, Paris, Presses universitaires de France.
- MOIRAND, Sophie, 2002, in CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- MOÏSE, Claudine, 2011, « Une modélisation de la violence verbale fulgurante pour analyser les situations en milieu scolaire ». Colloque International «Violences à l'école », Arras 2011.
- MOÏSE, Claudine, 2012, « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n ° 8. URL : <http://aad.revues.org/1260> (consulté le 06 avril 2013).
- MOÏSE Claudine & FRACCHIOLLA Béatrice, 2007, « Construction de la violence verbale et circulation des discours : autour du contrat première embauche », colloque Université de Laval, Québec, *Circulation des discours et liens sociaux : le discours rapporté comme pratique sociale*.
- MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN C. (éds), 2008, *La violence verbale*, tome I : *Espaces politiques et médiatiques*, Paris, L'Harmattan.
- MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN Christina (éds), 2008, *La violence verbale*, tome II : *Des perspectives historiques aux expériences éducatives*, Paris, L'Harmattan.
- MOLINIÉ, Georges, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de poche.
- MONTANDON, Alain, 1997, *Politesse et savoir-vivre*, Paris, Anthropos.
- MONTANDON, Alain (éd.), 2004, *Le livre de l'hospitalité. Accueil de l'étranger dans les cultures*, Paris, Bayard Editions.
- MONTGOMERY, Martin, 1999, "Talk as Entertainment: The Case of *The Mrs Merton Show*" in HAARMAN Louann (éd.) *Talk About Shows. La Parola e lo Spettacolo*, Bologna: Clueb., pp. 101-50.
- MOREAU, Reginald Ernest, 1943, "Joking Relationships in Tanganyika", in *Africa*, n° 14, issue 07 / July 1944, pp. 386-400.
- MOREL, Corinne, 2005, *Dictionnaire des symboles, mythes et croyances*, L'Archipel.
- MORIER, Henri, 1998, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Presses Universitaires de France.
- MORIN, Edgar, 1966, « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision », in *Communications*, n° 7, pp. 59-73.
- MOUCHON, Jean, 1998, *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan.
- MOUCHON, Jean, 2001, « Le résistant déclin du débat public à la télévision », in *Mots*, n° 67, ENS LSH, Lyon, pp. 1-8.
- MOUCHON, Jean, 2005, « La France et la construction médiatique de l'Europe : entre déficit démocratique et déficit informationnel », in MARLETTI Carlo & MOUCHON Jean (éds), *La costruzione mediatica dell'Europa*, Milan, Angeli, pp. 1-15.
- MOUSSARD, Christian, 1996, *Le mot d'esprit et réciproquement*, Éditions de Moi-même.
- MUECKE, Douglas Colin, 1969, *The Compass of Irony*, London, Methuen.
- NEL, Noël, 1990, *Le débat télévisé*, Paris, Armand Colin.
- NEVEU, Erik, 1995, « Les émissions politiques à la télévision. Les années quatre-vingts ou les impasses du spectacle politique », in *Hermès*, n° 17-18, pp. 145-162.
- NEVEU, Erik, 2003a, „De l'art (et du coût) d'éviter la politique. La démocratie du talk-show version française (ardisson, drucker, fogiel)”, in *Réseaux*, n°118, pp. 95-134.
- NEVEU, Erik, 2003b, « Présentation », in *Réseaux*, n° 118, pp. 9-19.
- NEVEU, Erik, 2003c, « Le chercheur et l'infotainment : sans peur, mais pas sans reproche. Quelques objections à la critique d'une imaginaire orthodoxie critique », in *Réseaux*, n° 118, pp. 167-182.
- NEVEU, Erik, 2004, *Sociologie du journalisme*, Paris, Éditions La Découverte.
- NEVEU, Erik, 2012, « Postface », in AMEY Patick & LEROUX Pierre (éds), *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 209-217.

- NORRICK Neal R. & SPITZ Alice, 2008, "Humor as a Resource for Mitigating Conflict", in *Journal of Pragmatics*, n° 40, pp. 1661-1686.
- NOWAKOWSKA Aleksandra & BRES Jacques, 2011, « Poser des questions n'est jamais un scandale ! Interview politique, question médiée et polémique », in BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp. 69-87.
- NUOLIJARVI Pirkko & TIITTULA Liisa, 2011, "Irony in political television debates", in *Journal of Pragmatics*, n° 43, pp. 572-587.
- NWOYE, Onuigbo G., 1992, "Linguistic politeness and sociocultural variation of the notion of face", in *Journal of Pragmatics*, n° 18, pp. 309-328.
- OGER, Claire, 2008, « Du 'parler cru' à l'insulte : niveaux de violence dans le discours sexiste en politique », in MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN Christina (éds), *La violence verbale* tome I, Paris, L'Harmattan, pp. 45-61.
- OGER, Claire, 2012, « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 8. URL : <http://aad.revues.org/1297> (consulté le 06 avril 2013).
- OLÉRON, Pierre, 1995, « Sur l'argumentation polémique », in *Hermès*, n° 16, 15-27
- OPREA, Alina-Gabriela, 2011, « Caractéristiques du *talk-show* télévisé français. Le cas de "On n'est pas couché" », in FLOREA Ligia-Stela (éd.), *Aspects de la problématique des genres dans le discours médiatique*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, pp. 111-124.
- ORKIBI, Eithan, 2012, « L'insulte comme argument et outil de cadrage dans le mouvement 'anti-Sarko' », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 8. URL : <http://aad.revues.org/1335> (consulté le 06 avril 2013).
- PANICHELLI, Christophe, 2007, « Le mécanisme de défense de l'humour : un outil pour le recadrage », in *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 39, pp. 39-56.
- PARÉ-REY, Pascale, 2010, « Un telum tragique : la *sententia* », in ALBERT Loïc & NICOLAS Luce (éds), *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Groupe de Boeck, pp. 89-105.
- PASQUIER, Dominique, 2004, « La télévision comme expérience collective : retour sur les Mondes de l'Art », in BLANC Alain & PESSIN Alain (éds), *L'art du terrain. Mélanges offerts à Howard Becker*, Paris, L'Harmattan, pp. 1-24.
- PATRIDGE, Eric, 1969, *The concise Usage and abuse: A modern guide to good English*, New York, Greenwood Press.
- PĂUNESCU, Marina-Oltea, 2006, *Le Débat en question(s) - une analyse du débat culturel « Le Masque et la Plume »*, Paris, L'Harmattan.
- PEPE, Cristina, 2010, « Pour une archéologie de la polémique dans la rhétorique de l'Antiquité », in ALBERT Loïc & NICOLAS Luce (éds), *Polémique et rhétorique*, Bruxelles, Groupe de Boeck, pp. 49-63.
- PERNOT, Camille, 1996, *La politesse et sa philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PERRIN, Laurin, 1996, *L'ironie mise en trope : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris, Kimé.
- PEYTARD, Jean (éd.), 1990, *Semen*, n° 5 : *La médiacritique littéraire (radiophonie, télévision)*, Paris, Les Belles-Lettres.
- PEYTARD, Jean, 2010, « La médiacritique littéraire à la télévision », in *Semen* [Online], en ligne depuis 14 juillet 2010. URL : <http://semen.revues.org/7843> pp. 105-190 (consulté le 06 avril 2013).
- PICARD, Dominique, 2008, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », in *Connexions*, n° 89, p. 75-90.

- PLANTIN, Christian, 1995, « Fonction du tiers dans l'interaction argumentative », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 109-133.
- PLANTIN, Christian, 1996, « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas », in *Langue française*, n° 112, pp. 9-30.
- PLANTIN, Christian, 2003, « Des polémistes aux polémiqueurs », in DECLERCQ Gilles, MURAT Michel & DANGEL Jacqueline (éds), *La parole polémique*, Paris, Éditions Champion, pp. 377-408.
- PLANTIN, Christian, 2010, « Dîner de cons, Sauvons les riches et autres foutages de gueule : Ironie pédagogique et ironie blanche » in ATAYAN Vahram & WIENEN Ursula (éds), *Ironie et un peu plus. Hommage à O. Ducrot pour son 80 ème anniversaire*, Frankfurt, etc., Peter Lang, pp. 111-130.
- PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), 2000, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon.
- PLANTIN Christian, TRAVERSO Véronique & VOSGHANIAN Liliane, 2008, « Parcours des émotions en interaction », in RINN, Michael (éd.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 141-162.
- PRIEGO-VALVERDE, B., 2001, « 'C'est du lard ou du cochon ?' : lorsque l'humour opacifie la conversation familière », in *Marges Linguistiques*, n° 2. URL : <http://www.marges-linguistiques.com> (consulté le 06 avril 2013).
- RABATEL, Alain, 2003, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés », in *Travaux de linguistique*, n° 46, pp. 49-88.
- RABATEL, Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in *Langages*, n° 156, pp. 3-17.
- RABATEL, Alain, 2005, « Le dialogisme des discours représentés et des points de vue dans les explications, entre concordance et discordance », in *Cahiers de praxématique*, n° 45, pp. 51-76.
- RABATEL, Alain, 2008, « Figures et points de vue en confrontation », in *Langue française*, n° 160, pp. 3-19.
- RABATEL, Alain, 2009, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... », in *Langue Française*, n° 162, pp. 71-87.
- RABATEL, Alain, 2012, « Ironie et sur-énonciation », in *Vox Romanica*, n° 71, pp. 42-76
- RABATEL, Alain, 2013 (à paraître), « Humour et sous-énonciation (vs ironie et sur-énonciation) », in *L'information grammaticale*, n° 137 (en lecture).
- RADCLIFFE-BROWN, Alfred Reginald, 1968, *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- RAINVILLE, Pierre, 2005, « Du mauvais plaisantin au délinquant : réflexion sur la notion de 'crime' », in *Qu'est-ce qu'un crime ? Mémoires du concours Perspectives juridiques 2002*, Les Presses de l'Université Laval 2005, pp. 213-252.
- RAINVILLE, Pierre, 2011, « De la dérision à la sanction: le sort réservé aux dérives langagières en droit pénal canadien », in *Langues et linguistique*, vol. 34, pp. 1-26.
- REBOUL, Olivier, 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses Universitaire de France.
- RÉCANATI, François, 1979, « Insinuation et sous-entendu », in *Communications Paris*, n° 30, pp. 95-106.
- REES-MILLER, Janie, 1999, "Power, severity, and context in disagreement", in *Journal of Pragmatics*, 32 (2000), pp. 1087-1111.
- REY, Alain (dir.), 2001, *Le grand Robert de la langue française*, Paris.
- RIEFFEL, Rémy, 2005, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard.

- RINN, Michael (éd.), 2008, *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan Université.
- ROCKWELL, Patricia Ann, 2006, *Sarcasm and Other Mixed Messages. The Ambiguous Ways People Use Language*, New York-Ontario, The Edwin Mellen Press.
- ROMAIN, Christina, 2007, « Faits prosodiques et faits discursifs dans la construction de la relation interpersonnelle enseignant / élève(s) au collège », in *Cahiers de linguistique française*, n° 28, pp. 137-145.
- ROMAIN, Christina, 2010, « Mise en scène du discours politique médiatique : les taxèmes de position dans le débat politique », in *Actes du Colloque International « Le français parlé des médias : les mises en scène du discours médiatique »*.
- ROSIER, Laurence, 2006, *Petit traité d'insulte*, Bruxelles, Éditions Labor.
- ROSIER, Laurence, 2012, « Introduction », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 8, mis en ligne le 15 avril 2012. URL : <http://aad.revues.org/1321> (consulté le 06 avril 2013).
- ROSIER Laurence & DEFAYS Jean-Marc (éds), 1999, *Approches du discours comique*, Pierra Mardaga Éditeur.
- ROSIER Laurence & ERNOTTE Philippe, 2004, « L'ontotype ; une catégorie pertinente pour classer les insultes ? », in *Langue française*, n° 144, pp. 35-48.
- ROULET Eddy, AUCLIN Antoine, MOESCHLER Jacques, RUBATTEL Christian & SCHELLING Marianne, 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- RUDANKO, Juhani, 2006, "Aggravated impoliteness and two types of speaker intention in an episode in Shakespeare's *Timon of Athens*", in *Journal of Pragmatics* n° 38, pp. 829–841.
- SANDRÉ, Marion, 2009, « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 », in *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18793.html> (consulté le 06 avril 2013).
- SANDRÉ, Marion, 2010, « Débat politique télévisé et stratégies discursives : la visée polémique des ratés du système des tours », in BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), *Les médias et le politique - Actes du IIIe colloque international « Le français parlé dans les médias »*, pp. 1-13.
- SCHANK Roger C. & ABELSON Robert P., 1977, *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- SCHNURR, Stephanie, 2010, "Humour", in LOCHER Miriam A. & GRAHAM Sage L. (éds), *Interpersonal Pragmatics*, pp. 307- 328.
- SCHNURR Stephanie, MARRA Meredith & HOLMES Janet, 2008, "Impoliteness as a means of contesting and challenging power relations in the workplace", in BOUSFIELD Derk & Locher Miriam A. (éds), *Impoliteness in Language. Studies on its Interplay with Power in Theory and Practice*, pp. 213-229.
- SCHOENTJES, Pierre, 1999, « Ironie et théories du rire : l'enseignement de Schopenhauer et de Bergson », in ROSIER Laurence & DEFAYS Jean-Marc (éds), *Approches du discours comique*, Pierra Mardaga Éditeur, pp. 21-34.
- SIMEDOHO, Kokou Vincent, 2008, *L'humour et l'ironie en littérature francophone subsaharienne. Des enjeux critiques à une poétique du rire*.
URL : http://qspace.library.queensu.ca/bitstream/1974/1080/1/Simedoh_Kokou_V_200803_PhD.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- SIMON, Rachida, 2010, « La carnalisation ou 'le monde à l'envers' : 'Mille hourras pour une gueuse', de Mohammed Dib », in *Synergies Algérie*, n° 10, pp. 203-215.

- SIMONIN, Olivier, 2010, « (Im)politesse, coopération et principes d'inférence », in JAMET Denis & JOBERT Manuel, *Theoretical approaches to Linguistic (Im)politeness*, pp. 21-34. URL: http://screcherche.univ-lyon3.fr/lexis/IMG/article_PDF/article_146.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- SNOECK HENKEMANS, Francisca, 2009, « La prétériorité comme outil de stratégie rhétorique », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/217> (consulté le 06 avril 2013).
- SORLIN, Sandrine, « Euphémisme et idéologie », in JAMET Denis & JOBERT Manuel, *Empreintes de l'euphémisme*, Paris, L'Harmattan, pp. 95-105.
- SOULAGES, Jean-Claude, 1999, *Les mises en scène visuelles de l'information*, Paris, Nathan.
- SOULAGES, Jean-Claude, 2007, *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Bruxelles, De Boeck Université.
- SWIFT Crystal-Lane & VOURVOULIAS Christina, 2006, "Argumentativeness, verbal aggressiveness, and relational satisfaction in the parliamentary debate dyad", in *Journal of the National Parliamentary Debate Association*, n° 11(1), pp. 1-25.
- TAMBORINI Ron, CHORY Rebecca M., LACHLAN Ken, WESTERMAN David, & SKALSK Paul: "Talking Smack: Verbal Aggression in Professional Wrestling", in *Communication Studies*, Vol. 59, No. 3, July–September 2008, pp. 242–258.
- TĂTARU, Cristina, 1999, *Humour - an Anatomy & Physiology*, Cluj, Editura Limes.
- TERKOURAFI, Maria, 2005, "Beyond the micro-level in politeness research", in *Journal of Politeness Research*, n° 1-2, pp. 237–262.
- THORNBORROW, Joanna, 2002, *Power Talk. Language and Interaction in Institutional Discourse*, London, Longman (Pearson Education).
- TIMBERG, Bernard M., 2002, *Television Talk: A History of the TV Talk Show*, Austin, University of Texas Press.
- TOLSON, Andrew, 2001, *Television Talk Shows: Discourse, Performance, Spectacle*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.
- TOPLAK Maggie & KATZ Albert, 2000, "On the uses of sarcastic irony", in *Journal of Pragmatics*, n° 32, pp. 1467-1488.
- TRAVERSO, Véronique, 1995, « Gestion des échanges dans la conversation à trois participants », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 28-53.
- TRAVERSO, Véronique, 1999, *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- TRAVERSO, Véronique, 2000, « Les émotions dans la confiance », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 205-221.
- TUDOIRE-SURLAPIERRE, Frédérique, 2008, *Que fait la critique ?*, Paris, Klincksieck.
- TURBIDE, Olivier, 2011, « Discours politique et gestion de la confrontation lors d'un talk-show et d'une émission d'affaires publiques », in BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp. 109-129.
- TURBIDE, Olivier, 2012, « Stratégies et jeu de rôles : La construction interactionnelle du ludique dans des entretiens politiques de talk-show », in AMEY Patrick & LEROUX Pierre (éds), *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 141-157.
- TURPIDE Olivier & VINCENT Diane, 2006, « Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction », in LOPEZ-MUNOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, pp. 307-318. URL :

- http://www.com.ulaval.ca/fileadmin/contenu/docs_pdf/Groupes_recherche_PDF/LabO/Romain.pdf (consulté le 06 avril 2013).
- VAN DE GEJUCHTE, Isabelle, 2001, « Le pouvoir de la satire à travers un sketch de Lenny Bruce », in *Hermès*, n° 21, pp. 121-132.
- VAN OVERBEKE, Maurits, 2000, « La politesse, l'ironie et la marque », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 107-123.
- VAN SON, Ludwina, 2000, « Christophe Dechavanne ou la politesse de l'animateur dans le talk show », in WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL, pp. 197-207.
- VAN SON, Ludwina, 2004, « *Grab that mike: communicative issues in French talk show* », in *D.E.L.T.A.*, n° 20: 2, pp. 197-210.
- VIAUD-GAYET, Carole, 2008, « Les disputes de la politesse dans l'espace urbain : quand la politesse tourne à la violence », in MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN Christina (éds), *La violence verbale* tome I, Paris, L'Harmattan, pp. 147-183.
- VINCENT Diane & BERNARD BARBEAU Geneviève, 2012, « Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ? », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 8. URL : <http://aad.revues.org/1252> (consulté le 06 avril 2013).
- VINCENT Diane & DUBOIS Sylvie, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- VINCENT Diane, LAFOREST Marty & TURBIDE Olivier, 2008, « Pour un modèle fonctionnel d'analyse du discours en opposition : la trash radio », in MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice & SCHULTZ-ROMAIN Christina (éds), *La violence verbale* tome I, Paris, L'Harmattan, pp. 81-109.
- VION, Robert, 1996, « L'analyse des interactions verbales », in *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], n° 4, mis en ligne le 22 juillet 2009. URL : <http://cediscor.revues.org/349> (consulté le 06 avril 2013).
- VIVERO GARCÍA, María Dolores (éd.), 2011, *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan.
- VIVERO GARCIA, María Dolores, 2011, « L'ironie, le sarcasme, l'insolite... peuvent-ils bousculer les valeurs dominantes ? », in VIVERO GARCÍA María Dolores (éd.), *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 45-56.
- WALKINSHAW, Ian, 2009, *Learning politeness. Disagreement in a Second Language*, Bern, Peter Lang AG.
- WALTON, Douglas N, 1987, "The Ad Hominem Argument as an Informal Fallacy", in *Argumentation*, n° 1, pp. 317-331.
- WALTON, Douglas, 2000, « Conversational Logic and Appeals to Emotion », in PLANTIN Christian, DOURY Marianne & TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, pp. 295-312.
- WATTS, Richard J., 1989, "Relevance and Relational Work: Linguistic Politeness as Politic Behavior", in *Multilingua*, n° 8, 131-166.
- WATTS, Richard J., 2003, *Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WAUTHION Michel & SIMON Anne Catherine (éds.), 2000, *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, Peeters, BCILL.
- WEIGAND Edda & DASCAL Marcelo (éds), 2001, *Negotiation and Power in Dialogic Interaction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing.

- WEIZMAN, Elda, 2001, "Addresser, addressee and target. Negotiating roles through ironic criticism", in WEIGAND Edda & DASCAL Marcelo (éds), *Negotiation and Power in Dialogic Interaction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing, pp. 125-138.
- WEIZMAN, Elda, 2006, « Rôles et identités dans les interactions conflictuelles », in *Questions de communication*, n° 9, pp. 7-13.
- WIEBE, Gerhart, D., 1964, « Culture d'élite et communications de masse », in *Communications*, n° 3, pp. 36-47.
- WINDISCH, Uli, 1987, *Le K.-O. verbal – La communication conflictuelle*, Lausanne, L'âge d'homme.
- WOLTON, Dominique, 1997, *Penser la communication*, Paris, Flammarion.
- YANOSHEVSKY, Galia, 2003, « De la polémique à la polémique journalistique », in *Recherches en communication*, n° 20, pp. 1-11.
- ZAJDMAN, Anat, 1995, "Humorous face-threatening acts: Humor as strategy", in *Journal of Pragmatics*, n° 23, pp. 325-339.
- ZAMOURI, Salwa, 1995, « La formation de coalitions dans les conversations triadiques », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & PLANTIN Christian (éds), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 54-79.
- ZAREFSKY, David, 2012, « Transcender les différends : une réaction possible aux situations de désaccord profond », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n ° 8. URL : <http://aad.revues.org/1251> (consulté le 06 avril 2013).